

50377
1993
221

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
U.F.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT

50377
1993
221

N° d'ordre 10576

THESE DE DOCTORAT, LABEL EUROPEEN
(Nouvelle Thèse)

LA FECONDITE EN REPUBLIQUE D'IRLANDE :
SINGULARITE DEMO-CULTURELLE
ET DIFFERENCIATION SPATIALE

Thèse de Géographie Humaine présentée et soutenue
publiquement par Dominique CRETON,
le 18 janvier 1993.



Sous la direction de Mr. le Professeur P.J. THUMERELLE
de l'Université des Sciences et Technologies de Lille

Jury :

Daniel NOIN (Professeur à l'Université de Paris I-Sorbonne)

Russel KING (Professeur au Trinity College, Dublin)

Eric VILQUIN (Professeur à l'Université de Louvain-la Neuve)

Je tiens à remercier Monsieur le Professeur Pierre-Jean Thumerelle qui a accepté de diriger cette recherche et m'a conseillée et soutenue tout au long de ce travail.

Je remercie Monsieur le Professeur Daniel Noin pour ses conseils et suggestions.

Mes remerciements vont à Monsieur le Professeur Russel King et, à travers lui, aux membres du Département de Géographie de Trinity College (Pauline, Margaret,..). J'ai été chaleureusement accueillie, dans un lieu superbe, et tous ont contribué à faire de mon séjour en Irlande un très agréable souvenir. Je remercie particulièrement le Dr James Killen, mon '*quantitative supervisor*' dont l'humour, les compétences et la gentillesse font partie intégrante du Département.

Je remercie les institutions et organismes qui m'ont fourni les conditions financières et matérielles qui ont facilité la réalisation de cette recherche : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Espace m'a accordé une allocation de recherche pour une durée de trois ans, le Ministère de l'Education Irlandais m'a fait bénéficier d'une bourse et a subventionné mon inscription à Trinity College durant deux années consécutives, et l'IFRESI-CNRS m'a abritée dans ses locaux et m'a procuré de très bonnes conditions de travail depuis mon retour d'Irlande.

Mes remerciements vont également à celles et ceux qui m'ont fourni ou facilité l'accès à des données intéressantes : Dr Zacharie Johnson, du *Health Research Bureau*, Mrs Helen Byrne, du *Central Statistics Office*, les *Masters* et *Records Officers* du *Coombe*, du *Rotunda*, du *National Maternity Hospital (Hollis street)* et de *St James*.

Je remercie de leur aide et assistance technique, le personnel du *computer lab.* de Trinity College, pour l'utilisation du système vax, ainsi que Sylvie Commoretto et Yvon Thinel du C.I.T.I. (U.S.T.L.), pour la cartographie automatique.

Mes remerciements s'adressent à celles et ceux qui m'ont fourni des aides et conseils précieux, en particulier à Béatrice, Vincent et Jean-Claude.

Enfin – *last but not least* – je remercie mes parents pour leur soutien et Hugo pour sa patience.

Sommaire

CHAPITRE 1 INTRODUCTION GENERALE.....	1
1 – 1 Pour une approche géographique de la fécondité.....	3
1 – 2 Intérêt d'une étude de la fécondité irlandaise	10
1 – 3 Présentation de la recherche.....	13
<u>PARTIE 1 ELABORATION D'UN CADRE DE REFERENCE</u>	
INTRODUCTION	16
CHAPITRE 2 REPERES THEORIQUES ET CONCEPTUELS.....	18
2 – 1 La perspective historique : ajustement à la modernisation ou diffusion de nouveaux comportements?	21
2 – 2 Approches comportementales de la fécondité des individus.....	47
2 – 3 Le point de vue de l'économie politique.....	57
2 – 4 L'approche spatiale dans un cadre théorique souple	62
CHAPITRE 3 PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA THESE.....	75
3 – 1 Problématique.....	76
3 – 2 Les choix nécessaires à la recherche : problèmes de sources et questions de méthodes	80
3 – 3 Les déterminants de la fécondité	96
<u>PARTIE 2 SPECIFICITE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTURELLE DE L'IRLANDE</u>	
INTRODUCTION	111
CHAPITRE 4 LA FECONDITE IRLANDAISE EN EUROPE.....	113
4 – 1 Maintien d'une singularité démographique irlandaise.....	115
4 – 2 Modalités et composantes de l'évolution.....	131
4 – 3 La perspective longitudinale : descendance des générations et taille moyenne de la famille.....	142
4 – 4 Nouveaux comportements et facteurs d'évolution	155
CHAPITRE 5 CHANGEMENT SOCIAL ET FECONDITE DANS UNE SOCIETE EN TRANSITION.....	162
5 – 1 Evolutions démographiques	164
5 – 2 Modernisation et changement social	176
5 – 3 Les Irlandaises dans une société en transition.....	196

**PARTIE 3 FACTEURS DE DIFFERENCIATION
SPATIALE DE LA FECONDITE EN IRLANDE**

INTRODUCTION	216
CHAPITRE 6 LA FECONDITE A L'ECHELLE INTER-REGIONALE..	218
6 - 1 La problématique de convergence.....	219
6 - 2 Distribution et évolution régionales	235
6 - 4 Les comportements régionaux de fécondité par âges.....	252
CHAPITRE 7 DIFFERENCIATION DE LA FECONDITE DANS L'AGGLOMERATION DUBLINOISE AU MILIEU DES ANNEES 1980 .	264
7 - 1 Fécondité et structuration de l'espace urbain.....	266
7 - 2 La région Est et l'agglomération de Dublin.....	268
7 - 3 Des caractéristiques socio-démographiques très différenciées à l'échelle intra-urbaine	277
7 - 4 Les analyses de corrélation.....	291
CHAPITRE 8 NAISSANCES MARITALES ET EXTRA-MARITALES DANS LES MATERNITES DE DUBLIN DURANT LES ANNEES 1980 ...	300
8 - 1 Sources et méthodologie de l'enquête	302
8 - 2 Caractéristiques des populations étudiées	306

CHAPITRE 9 CONCLUSION GENERALE.....	318
9 - 1 Le maintien d'une singularité irlandaise.....	319
9 - 2 Des thèmes clés	321
9 - 3 L'avenir.....	326

CHAPITRE 1

INTRODUCTION GENERALE

"After all, it is curiosity about other places and other peoples that makes geographers in the first place" Huw Jones 1990

L'image double de l'Irlande¹

L'image symbolique de l'Irlande, Erin gaélique, rurale et catholique, paradis pour le voyageur ou le touriste, est largement entretenue par une diaspora nostalgique qui célèbre la nature préservée, l'ambiance des pubs et la chaleur de l'accueil, et occulte souvent la dramatique situation économique² et l'acuité des problèmes sociaux. L'autre représentation de l'Irlande, à la lumière de faits-divers qui expriment les tensions sociales, se retrouve périodiquement à la une de la presse européenne qui insiste sur les aspects rétrogrades de la législation (divorce, avortement) et son inadéquation avec la réalité sociale. Quelle que soit la perception de l'Irlande, le rayonnement du pays, lié à des conditions historiques et culturelles particulières, est sans commune mesure avec son importance démographique réelle (3,5 millions d'habitants).

Au quotidien, l'Irlande est un pays et une société de contrastes : qu'y a-t-il de commun entre les conditions de vie d'un paysan d'une zone rurale isolée de

¹ Dans cette thèse, l'appellation 'Irlande' fait, sauf précision contraire, référence à la République d'Irlande.

² L'Irlande est de loin l'Etat le plus pauvre de la Communauté Européenne et le plus affecté (après l'Espagne) par le chômage.

l'ouest ou 'de l'intérieur' (*middlands*), qui n'ont guère évolué depuis un demi-siècle, et celles d'un cadre d'une banlieue aisée de Dublin en contact permanent avec le reste du monde ? Entre le mode de vie du cadre et celui d'un chômeur de l'*inner-city* ? Qu'y aura-t-il de commun dans leurs comportements démographiques ? Opposition villes-campagnes et contrastes intra-urbains traduisent surtout des inégalités sociales manifestes : la société irlandaise est une société très polarisée. Cette vision duelle, qui s'ancre dans une réalité sociale multiple, oppose aussi tradition et modernité ; elle porte en elle l'idée de conflit.

1 POUR UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE DE LA FECONDITE

Un champ d'étude pluridisciplinaire

La fécondité est un objet d'étude complexe qui concerne les groupes aussi bien que les individus. L'expérience a montré que c'était un phénomène difficilement prévisible qui, même s'il s'inscrit dans des contextes historico-culturels ou des conditions socio-économiques particuliers, est en dernier lieu du ressort de l'individu. Ces multiples aspects offrent des possibilités d'approches plurielles ou particulières. L'évolution est générale aux études de population dans lesquelles les limites interdisciplinaires sont de plus en plus facilement franchies. Parmi les démographes, sociologues, économistes, historiens et psychosociologues, le géographe se doit de faire valoir sa spécificité.

La fécondité, déterminant de la dynamique démographique au même titre que la mortalité ou les migrations, occupe une place centrale dans le champ d'étude de la démo-géographie, que l'on se réfère à la définition étroite comme le font souvent les géographes anglo-saxons³ ou à la définition élargie, plus généralement adoptée par Français et Allemands⁴.

Les auteurs s'accordent par ailleurs (Compton, 1991 ; Coward, 1986c ; Jones, 1990) pour reconnaître la nature très modeste de la contribution de la géographie à l'étude de la fécondité, modestie évidente en comparaison du nombre de travaux consacrés à la mortalité et surtout aux migrations. Une des raisons tient sans doute en partie à la difficulté (voire l'impossibilité) de faire référence à des facteurs intrinsèquement géographiques pour expliquer les variations de fécondité, à la différence des études de migrations ou de mortalité. D'un autre côté, la fécondité est un phénomène extrêmement complexe, plus difficile à comprendre que la mortalité "individuelle, inévitable et (majoritairement) involontaire" (Clarke, 1972), d'où les difficultés d'élaboration théorique et méthodologique et l'importance relative des travaux empiriques.

L'approche classique en géographie de la population

La géographie de la population a pris son essor en France dans les années 1950 sous l'impulsion de Pierre George et de Jacqueline Beaujeu-Garnier. Cette

³ Coward, 1986c ; Jones, 1990 ; Pacione, 1986 ; Woods, 1982.

⁴ Noin, 1979 ; Bähr, 1983, cité par Pacione, 1986.

dernière, dans l'optique d'une géographie uniquement descriptive recommande de s'attacher à décrire les répartitions et les évolutions des processus. Cependant, voulant aller au-delà de cette vision limitative, elle s'interroge (en référence au matérialisme historique développé par Marx), dans le cas de l'étude de la fécondité, sur :

- (1) l'existence et l'importance d'une infrastructure économique pouvant s'inscrire dans un cadre théorique éventuel,
- (2) l'impact de la superstructure sociale et culturelle (éducation, religion, évolution des mentalités, statut de la femme),
- (3) la capacité technique d'une société.

Limitée à la cartographie descriptive et même si les questions soulevées sont toujours pertinentes, il faut bien reconnaître que la géographie est réduite à la portion congrue. Peu nombreux sont les chercheurs en sciences sociales qui tiennent compte de l'apport de la géographie autre que descriptif. Quand ils le font, c'est souvent pour le réduire à un rôle subalterne : pour l'économiste François Perroux (1954, cité par Beaujeu-Garnier) parmi d'autres, l'économie découvrirait des lois et demanderait aux **observations géographiques** de les infirmer ou de les confirmer.

Cet ostracisme perdure dans le domaine de la fécondité, où les références aux études géographiques de la fécondité sont extrêmement rares chez les sociologues et les économistes, mais plus fréquentes chez les démographes, qui ont été conduits soit à travailler en collaboration avec des géographes, soit à utiliser eux-mêmes certaines méthodes ou concepts plus proprement géographiques⁵.

La critique vient parfois des géographes de la population eux-mêmes (Compton, 1991 ; Wilson, 1991), qui questionnent la pertinence d'une approche géographique. Celle-ci n'est valable que si elle ajoute aux autres approches :

- (1) en posant des questions spécifiques
- (2) en appliquant des méthodologies particulières
- (3) en combinant les deux

Les deux auteurs s'accordent sur le peu d'intérêt présenté par l'étude de la fécondité au stade post-transitionnel, étant donné la faiblesse des différentiels spatiaux dans les pays occidentaux, à l'exception de l'Irlande (Compton), et dans les pays 'neufs' (Wilson).

Cette appréhension du sujet fait référence aux postulats théoriques de

⁵ Des données désagrégées spatialement ont été utilisées par l'équipe de Princeton lors du projet sur "le déclin de la fécondité en Europe" (Coale & Cotts Watkins, 1986).

convergence totale et de diffusion absolue des comportements de fécondité, très en vogue jusqu'aux années 1980. Cependant, les recherches empiriques ont montré la persistance de différentiels spatiaux substantiels pour la fécondité générale. Certaines discontinuités ont été judicieusement représentées⁶ dans l'atlas de la population européenne (figure 1.1). Par ailleurs, le développement de la fécondité extra-maritale se fait à des rythmes très différents selon les pays (et les régions) et aboutit à des distributions très contrastées.

Si ces diverses remises en cause ont incité les géographes de la population à rechercher des approches synthétiques, cela est heureux. En France et surtout au Royaume-Uni, les géographes de la population qui se sont penchés sur les problèmes théoriques et méthodologiques liés à l'étude de la fécondité ont essayé d'envisager celle-ci dans la globalité de ses différents aspects. Ils se sont alors heurtés à la difficile tâche de démêler l'écheveau complexe des interactions entre facteurs, à la diversité des possibles ainsi qu'à la grande hétérogénéité des points de vue et recherches. Mais dans un sens ce sont des privilégiés car combien parmi les autres chercheurs en sciences sociales sont formés pour développer une approche synthétique qu'avec d'autres géographes nous revendiquons ?

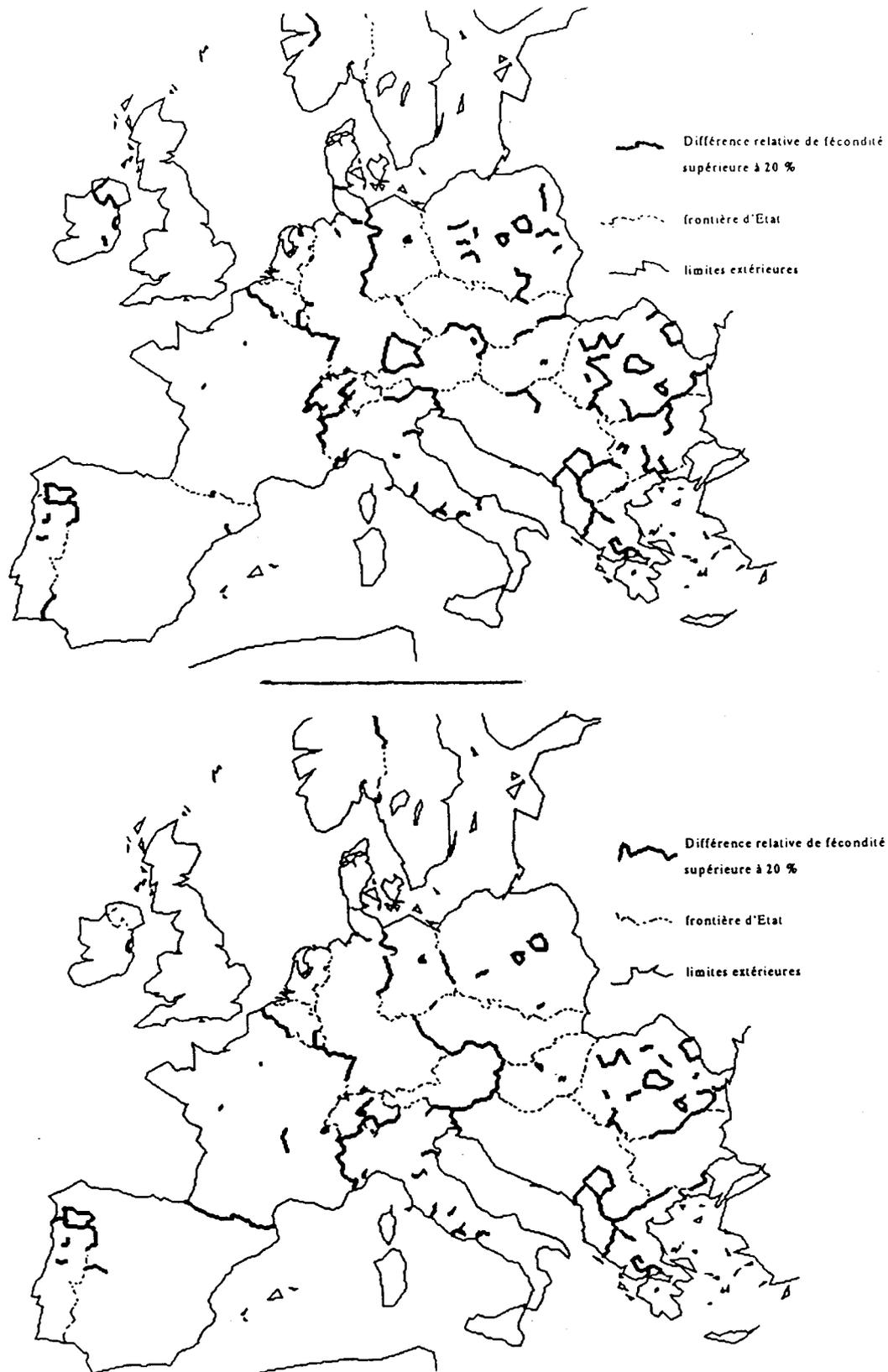
Géographie sociale et "géographie féministe"

L'explication de l'évolution et des variations dans les niveaux de fécondité tient par de nombreux aspects à la situation des femmes dans la société ou la famille. La notion de "genre" ("*gender*") peut aider à mettre à jour cette situation avec l'objectif de la relier aux comportements procréateurs. Elle doit beaucoup aux féministes radicales pour lesquelles "La cause première de conflit dans une société est issue de la lutte entre hommes et femmes, à propos des relations sociales impliquées dans la reproduction biologique" (Geography and Gender, 1984, d'après Firestone, 1970).

Si la place centrale des femmes dans le changement social et leur situation comme indicateur pertinent du niveau de développement d'une société justifient qu'on leur consacre des travaux, l'existence de déséquilibres spatiaux (répartition des sexes, activité, familles) liés au sexe des individus soulève la question de l'intérêt et de la validité d'une approche géographique pour analyser et tenter de

⁶ Il est cependant regrettable que l'agrégation des données pour l'Irlande du Nord et pour la Grande-Bretagne fasse apparaître, en 1980, une discontinuité entre les deux Irlande, alors qu'en réalité, la démarcation passe entre la Grande-Bretagne et l'Irlande (ensemble de l'île).

Figure 1.1 Discontinuités spatiales majeures de la fécondité en Europe, 1980 et 1988 (Indice Synthétique de Fécondité)



source : Decroly, Vanlaer et al., 1991

comprendre les évolutions socio-spatiales qui ont affecté les Irlandaises depuis un quart de siècle. Il s'agit quasiment du défrichage de *terra incognita* car une recherche bibliographique rapide a mis à jour la rareté des travaux utilisant une approche en terme de sexe ("gender") dans la géographie française ⁷.

Même si le cadre idéologique et conceptuel bien spécifique⁸ dans lequel s'inscrit la géographie féministe anglo-saxonne peut parfois sembler réducteur, il est indubitable que celle-ci offre des perspectives intéressantes, tant par ses méthodes que par ses thèmes d'études. Le concept de genre est un élément clé dans la structuration de l'espace (Bowlby and McDowell in Pacione, 1987), comme celui de classe sociale, et il permet de traiter différemment de questions telles que le système éducatif ou l'activité professionnelle, le rôle de l'Etat (fourniture de services) ou les interrelations entre pouvoirs et inégalités dans une société (emploi, pauvreté).

Analyser et expliquer les distributions spatiales

Le but de l'analyse spatiale est d'éclairer les relations dynamiques entre le déclin de la fécondité et les changements socio-économiques et socio-culturels. Elle n'est bien sûr pas le privilège des géographes, et des données désagrégées spatialement ont été utilisées en particulier par les démographes. La perspective spatiale n'exclut pas les autres (économique, historique, sociologique..), au contraire, elle les enrichit. Si le géographe donne la priorité à l'étude de la configuration et de l'organisation des phénomènes dans l'espace, il ne néglige pas pour autant la recherche et la mise en évidence des facteurs explicatifs.

Pour John Coward (1986a), la valeur de l'approche spatiale réside dans le fait de découvrir :

- (a) s'il existe des **différences spatiales distinctives** et,
- (b) dans quelle mesure celles-ci peuvent être reliées à des variations des facteurs d'environnement ou de comportement et à des processus

⁷ Frémont, Géographie sociale, p.131 "une géographie des femmes se dessine qui s'intéresse à l'usage que les femmes ont de l'espace, aux aspects spécifiques de leur mobilité, à leur place dans les activités économiques en relation avec leurs modes de vie, leur niveau de diplôme et de qualification, leur statut marital et la classe sociale d'appartenance" ; à noter un numéro de la revue *Espace, Populations, Sociétés* intitulé "sexe et espace".

⁸ Il s'agit d'un courant critique de la pensée en science sociale comme les approches marxiste, phénoménologique ou humaniste qui ont pour objectif le changement social et politique.

comme la diffusion spatiale.

Ce parti-pris repose sur deux hypothèses :

(1) il existe des **régularités dans le comportement individuel** qui produisent des représentations spatiales discernables de la fécondité.

(2) bien que les variations de facteurs comme la classe sociale, la religion, la distance par rapport à un centre d'innovation n'"expliquent" pas directement des différences de fécondité, les populations de certaines zones (caractérisées par ces facteurs) ont des **normes** dans l'ensemble semblables par rapport à la formation de la famille, au nombre idéal d'enfants et à l'utilisation de la contraception, normes qui s'expriment dans la fécondité différentielle⁹.

L'explication des variations régionales de la fécondité est importante, non seulement en elle-même mais également pour :

(1) expliquer et prédire la dynamique régionale de la population et surtout,

(2) tester les hypothèses à propos des déterminants généraux de la fécondité.

Apports de la géographie à l'étude de la fécondité

La majorité des travaux éparpillés des géographes de la population a longtemps été essentiellement descriptive, à l'aide de méthodes cartographiques (mission accomplie en grande partie par la cartographie des données de recensement) ou statistiques. Cette première approche qui vise à localiser les phénomènes, consiste à observer, identifier et surtout représenter des types de distributions spatiales, à toutes les échelles. La recherche d'explications a fait franchir une étape supplémentaire au géographe de la population.

Jones (1990, p.95) a remarquablement synthétisé les applications des perspectives spatiales susceptibles d' être pertinentes pour l'étude de la fécondité. Celles-ci seront des points de repères et des guides pour l'élaboration d'un cadre d'analyse cohérent pour la thèse.

(1) l'utilisation de la **théorie de la diffusion spatiale** (extension à

⁹ La validité du second présupposé est en général supérieure pour les zones plus petites, avec des populations socialement homogènes, bien délimitées spatialement, tandis que les différences de fécondité dans les zones plus importantes reflètent en général l'existence de sous-populations.

partir de centres innovateurs de connaissances, attitudes et comportements de fécondité) et des mécanismes d'**accessibilité en fonction de la distance** (utilisation différenciée de services centralisés comme les cliniques de planification familiale) est du domaine de la géographie.

(2) l'appréciation des **identités culturelles régionales**, en référence à la géographie régionale française, aide à comprendre les évolutions spatio-temporelles différentielles. L'intérêt se porte sur le retard ou l'avance de certaines régions et s'appuie sur une problématique de **convergence/divergence**.

(3) l'utilisation de **données désagrégées spatialement** permet de compléter ou de remplacer les séries historiques dans l'analyse des relations évolutives entre développement et fécondité.

(4) le géographe est bien placé pour **articuler les différents niveaux** : de l'international au local, du macro au micro, du groupe à l'individu. Il est, par formation, particulièrement attentif aux problèmes taxonomiques causés par l'échelle ("effet de groupe"¹⁰ ; "*ecological fallacy*"¹¹).

(5) les géographes doivent montrer leur capacité à **exploiter la large variété des données disponibles** pour une analyse détaillée, en particulier les données individuelles (enquêtes sociales, registres de population..) et à **en élaborer d'autres** indispensables pour prendre en compte l'aspect qualitatif de la question (enquêtes de fécondité, entretiens individuels).

Finalement, "la nature inter-disciplinaire des études de fécondité, dans lesquels un grand nombre de facteurs biologiques, démographiques, socio-économiques, socio-psychologiques, politiques et environnementaux peuvent présenter une importance explicative potentielle, offre une bonne occasion de démontrer qu'une **approche géographique est basée sur la science (l'art) de la synthèse**"¹². Une spécificité de la géographie est la **projection des apports des différentes sciences au niveau de l'espace** ; c'est une science des interactions, des interrelations.

La diversité des points de vue est une richesse si elle est synonyme de

¹⁰ Différents regroupements de données sur une base spatiale peuvent produire des résultats sensiblement divergents.

¹¹ 'Fausseté écologique', difficulté de passer du niveau du groupe à celui de l'individu (cf 3 - 2 - 2).

¹² Coward, 1986c, p. 58-59.

complémentarité, il ne faut cependant pas qu'elle aboutisse à un *melting pot* où chacun trouverait ce qu'il était venu y chercher. Cette diversité, nous la revendiquons dans différents domaines : la complémentarité de l'approche géographique avec les autres approches et son aspect proprement synthétique, le choix d'axes explicatifs pour élaborer un cadre théorique opératoire et enfin la diversité méthodologique qui inclut les différentes échelles géographiques, les niveaux d'analyse ainsi que la confrontation des diverses techniques et mesures de la fécondité.

2 INTERET D'UNE ETUDE DE LA FECONDITE IRLANDAISE

La fécondité irlandaise (y compris l'Irlande du Nord) a été relativement élevée depuis un siècle dans le contexte occidental. Le maintien tardif d'un tel niveau et le déclin récent de la fécondité irlandaise ont des implications sur la croissance, la distribution et la structure de la population, sur la demande de services sociaux et de santé, l'éducation, et l'emploi.

Une situation originale : un particularisme démographique ancien en évolution rapide

Dans le passé, l'Irlande a souvent été présentée comme une "**curiosité démographique**" (dépopulation, famines, émigration continue, célibat élevé, forte fécondité légitime..) avec en arrière-plan, la sous-urbanisation, le sous-emploi et la dispersion de la population rurale¹³. Comme la France mais pour des raisons opposées, l'Irlande peut se prévaloir d'une histoire démographique originale dans l'Europe du XIX^{ème} siècle. Dans le cas irlandais, cette spécificité s'est maintenue longtemps avant de connaître des changements profonds à partir de la fin des années 1950. Une transition démographique tardive a introduit de profondes transformations dans un "régime démographique régressif", caractérisé par une nuptialité basse et tardive, une émigration continue et une fécondité maritale élevée. Verrière (1973) souligne l'existence, au début des années 1960, d'un système socio-démographique d'une cohérence frappante. L'ancien régime démographique s'inscrivait dans un cadre général de sous-industrialisation et celle-ci entraînait une urbanisation médiocre, un chômage chronique et un sous-

¹³ Verrière, 1979.

emploi féminin très prononcé tandis qu'existaient de violents contrastes régionaux.

L'émigration continue, malgré un reflux temporaire dans les années 1970 apparaît inhérente à l'Irlande¹⁴. Qu'elle soit considérée comme un 'mal nécessaire' (soupape de sécurité à l'économie) ou le mal absolu, l'émigration a provoqué une hémorragie humaine considérable. Le territoire de l'actuelle République abritait plus de 6,5 millions d'habitants en 1841 ; après un déclin continu, la population se monte à 2,8 au début des années 1960, qui voient s'inverser la tendance au déclin. L'étendue du phénomène est évidente quand on considère l'importance de la diaspora et le poids des descendants d'Irlandais dans un pays comme les Etats-Unis¹⁵.

En Irlande, l'émigration a eu d'autres conséquences plutôt qualitatives et donc plus difficilement mesurables, sur les comportements démographiques et les mentalités collectives, comme l'a souligné Verrière (1973) : "L'émigration a privé la société irlandaise des tensions et des pressions indispensables au changement".

L'évolution des comportements démographiques depuis les années 1960, concomitante à une période de modernisation et de changement social, a eu pour conséquence principale une **chute de la fécondité** : l'Indice Synthétique de Fécondité¹⁶ est passé de 3,76 en 1960 à 2,11 en 1989. Le rythme du changement n'a cessé de s'accélérer au cours de cette période et, au début des années 1980, les chercheurs s'accordaient pour prétendre que la tendance était à l'homogénéisation de l'évolution entre République et Irlande du Nord et à l'alignement sur les comportements propres aux sociétés industrielles.

Les indices globaux cachent des évolutions doubles. D'une part, les années 1960 ont vu s'amplifier la réduction de la fécondité maritale amorcée à l'aube du XXème siècle. D'autre part, l'**expansion de la fécondité extra-maritale** à partir des années 1970 accorde à l'Irlande un rang¹⁷ que l'on n'attendait pas d'une société traditionnellement catholique et plutôt conservatrice. L'Irlande semble avoir suivi, avec un certain retard¹⁸, ces tendances opposées qui caractérisent globalement

¹⁴ La grande famine de 1845-1849, liée à la maladie de la pomme de terre, n'avait fait qu'aggraver une situation existante.

¹⁵ Il suffit de mentionner John Fitzgerald Kennedy.

¹⁶ Cf annexe pour le calcul des indicateurs de fécondité.

¹⁷ La proportion irlandaise est nettement supérieure à celles de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce mais aussi des Pays-Bas !

¹⁸ En 1980, plus d'un milliard de personnes dans le monde en développement avaient une fécondité plus basse que l'Irlande (Noin, 1983, p.94).

l'évolution de la fécondité dans les pays industrialisés.

Après deux décennies placées sous le signe de la modernisation économique et du changement social, les années quatre-vingt ont vu se poursuivre le déclin de la fécondité maritale tandis qu'"explosait" la fécondité hors-mariage, en particulier à Dublin, dans un contexte socio-économique difficile. La part des naissances hors-mariage atteint 16,6% du total en 1991 (8,4% en 85) dans l'ensemble du pays et approche le tiers des naissances dans le bourg-comté de Dublin. C'est un phénomène géographiquement très différencié et intrigant, dans le contexte culturel irlandais. A cette problématique s'ajoute un questionnement à propos de l'existence – et de la persistance – d'une discontinuité spatiale majeure pour la fécondité générale (cf figure 1.1).

La **rapidité des changements** en cours est un atout pour une meilleure compréhension des mécanismes socio-économiques et socio-culturels complexes qui accompagnent la baisse de la fécondité. L'Irlande est un laboratoire intéressant pour essayer de mieux cerner les raisons et modalités de l'évolution, à la fois dans ce qu'elles ont d'exemplaire pour l'étude géographique générale de la fécondité et comme l'expression d'une spécificité nationale.

La fécondité, un enjeu social

La reproduction biologique est un préalable indispensable à la reproduction sociale : que ce soit pour la contrôler en vue de la faire baisser¹⁹ ou au contraire pour encourager le maintien sinon l'augmentation du nombre de nationaux, les gouvernements ont la possibilité d'agir pour diminuer ou stimuler la natalité au moyen de diverses politiques socio-démographiques. La question de la fécondité est au coeur de la relation Etat-citoyen : elle concerne à la fois la vie intime de l'individu et la survie du pays ; elle est aussi symptomatique de la place faite aux femmes par la société.

En Irlande, la fécondité est une **question morale** plus que politique, à la différence de l'émigration perçue comme un problème politico-économique et moral. On s'interroge pour savoir si l'émigration est bonne ou non pour le pays, pour l'individu. Dans le cas de la fécondité, le discours public se fait plus souvent en termes de bien ou de mal : le débat public est particulièrement houleux dans le cas de la fécondité des adolescentes et de la fécondité extra-maritale en général.

¹⁹ Cf les politiques de limitation de la famille mises en oeuvre dans certains pays du Tiers-Monde.

3 PRESENTATION DE LA RECHERCHE

Objectifs de la thèse

- (1) Tenter un bilan synthétique de l'étude de la fécondité en argumentant en faveur de l'approche spatiale.
- (2) Documenter les aspects socio-spatiaux et les composantes socio-démographiques de la fécondité irlandaise dans les années 1980.
- (3) Fournir un ensemble de données et une méthodologie réutilisables pour prolonger la recherche dans le temps ou pour des travaux comparatifs.
- (4) Réfléchir sur les méthodes et techniques employées : leurs apports ou limites ainsi que leur complémentarité.

Déroulement de la thèse

L'explication des variations spatiales de la fécondité réclame l'élaboration d'un **cadre théorique** qui organise les différents facteurs d'évolution et de différenciation tout en classant et synthétisant les diverses approches dans ce domaine. C'est l'objet du deuxième chapitre qui passe en revue, à l'aide d'une typologie élémentaire les principales approches : les hypothèses d'ajustement socio-économique et celles de diffusion spatio-temporelle dans le cadre historique de la transition démographique ; les théories micro-économiques et psychosociales du comportement et la perspective structuraliste. Cette discussion permet d'intégrer la définition des principaux **concepts** utiles et illustre l'optique synthétique de la géographie de la population qui fait référence aux autres **sciences sociales** pour mieux cerner son objet d'étude. Il est alors possible de délimiter un champ d'études, d'élaborer un cadre d'analyse souple, opératoire à plusieurs niveaux, afin de sélectionner un certain nombre de phénomènes dans un réseau interconnecté complexe.

Il s'agit dans le troisième chapitre de baliser le déroulement de la recherche: l'élaboration de la **problématique** de la thèse et la revue des données disponibles précèdent la définition de la **méthodologie** qu'elles conditionnent en partie. Quelle échelle d'analyse ? Une approche groupée ou individuelle ? Quels traitements statistique et cartographique des données ? Quels **déterminants** privilégier dans le cas de l'Irlande ? Comment les mettre en oeuvre ? Autant de choix à effectuer et à justifier. Cette première partie fournit un cadre de référence utile et nécessaire pour

la mise en oeuvre de la recherche.

Le chapitre 4 replace le déclin de la fécondité en Irlande dans le contexte de **l'évolution dans les pays industrialisés**, à l'aide des travaux passés en insistant sur les changements intervenus dans les comportements, les dynamiques régionales et les discontinuités spatiales. Le chapitre suivant (5) inscrit l'évolution de la fécondité irlandaise dans le contexte de la **modernisation** et du **changement social** qui ont affecté le pays. Dans ce cadre opèrent les déterminants de contexte qui influencent d'une part les déterminants intermédiaires, d'autre part les intentions de fécondité des individus. La singularité socio-culturelle et les caractéristiques socio-économiques de l'Irlande sont appréhendées à travers divers processus à l'oeuvre dans la société irlandaise (modernisation, sécularisation, évolution des mentalités), l'accent est mis sur l'évolution de la **situation des Irlandaises**, premières concernées par la maîtrise de la fécondité. Cette seconde partie cherche à faire ressortir la spécificité de la fécondité irlandaise en l'inscrivant, d'une part dans un contexte comparatif européen et, d'autre part en précisant les particularismes irlandais à travers le processus global de changement social. Sont aussi mis en évidence les déséquilibres régionaux à l'intérieur du pays.

La troisième partie vise à fournir des éléments analytiques et explicatifs complémentaires sur l'évolution et les variations socio-spatiales de la fécondité, l'objectif principal étant d'identifier des **facteurs de différenciation spatiale de la fécondité à différents niveaux**. L'articulation des trois chapitres s'appuie sur une méthodologie qui d'une part fait s'emboîter les échelles et d'autre part joue sur la dialectique entre l'individu et le groupe. Le chapitre 6 traite des données groupées (recensements, état-civil) à l'échelle des variations inter-régionales (comtés et bourgs-comtés). Il s'attache à retracer les modalités de l'évolution récente de la fécondité, à évaluer l'impact des variables démographiques sur les niveaux de fécondité et à distinguer des comportements régionaux, notamment en terme de calendrier. Le chapitre suivant (7), à l'aide de données désagrégées spatialement, cherche à identifier les facteurs à l'oeuvre pour différencier la fécondité aux niveaux intra-régional (région-Est) et intra-urbain (agglomération de Dublin). Le chapitre 8, à l'inverse, s'attache aux caractéristiques des individus à partir d'une enquête sur les naissances dans les maternités de Dublin au cours des années 1980.

La confrontation et la discussion des résultats trouvent place dans le chapitre final qui est l'occasion, après une synthèse indispensable, de souligner certains thèmes-clés et de proposer des directions pour de futures recherches.

PARTIE 1

ELABORATION D'UN CADRE DE
REFERENCE

INTRODUCTION

Comment mener une étude géographique de la fécondité irlandaise ? Cette thèse, qui privilégie et revendique une approche géographique, s'articule autour de deux directions de recherche, la compréhension et l'explication de la spécificité démographique et culturelle irlandaise, et l'analyse des facteurs de différenciation spatiale de la fécondité en Irlande. Ces deux axes doivent être considérés dans leur complémentarité et leurs interactions, afin de rendre compte, au mieux, d'une situation bien particulière. En effet, d'une part l'Irlande maintient une singularité – partiellement héritée mais avec d'autres traits originaux plus récents, comme la place surprenante de la fécondité extra-maritale – dans le domaine de la fécondité, mais abrite également des contrastes, et même des discontinuités géographiques majeures.

Tout travail scientifique répond à une problématique et repose sur des choix théoriques et méthodologiques. C'est l'objet de cette première partie. En sciences sociales, les théories fournissent les instruments de travail que sont les concepts et les modèles, afin de permettre de structurer une problématique et souvent d'élaborer des hypothèses pour la recherche proprement dite. On peut, dès lors, s'interroger sur leurs limites à expliquer une spécificité, alors que leur optique est plutôt de rechercher des régularités, des points communs, voire des lois. Malgré un apparent paradoxe, elles offrent aux géographes, plutôt sensibilisés aux 'écarts', aux 'discontinuités', des points de repères, des orientations problématiques à mettre en oeuvre et la possibilité de mesurer des écarts (à la théorie). C'est dans cette optique que nous aborderons les deux principales¹ théories de référence des géographes de la population : la transition démographique et la diffusion.

¹ La perspective structuraliste, très englobante, nécessiterait un autre type d'approche, plus systémique.

Il était indispensable 'd'aller voir' ce que font les chercheurs d'autres domaines. Les théories socio-économiques et socio-psychologiques, qui privilégient les comportements individuels, aident à comprendre les processus sous-jacents aux distributions de fécondité. L'accent nouveau mis sur l'individu est commun aux sciences sociales, mais les géographes l'ont peut-être abordé plus tardivement en raison des questions de pertinence liées à la difficulté de spatialiser l'objet d'étude. Malgré ces problèmes, les études centrées sur les individus et les processus à micro-échelle jouissent d'une faveur grandissante en géographie. Ce type de recherches requiert un indispensable travail de repérage spatio-temporel préalable.

Ces remarques théoriques et le choix de niveaux d'analyse ont orienté la problématique qui s'organise autour de plusieurs thèmes : l'évolution de la fécondité irlandaise, et plus particulièrement de sa spécificité, la problématique de convergence/divergence, l'influence des déterminants (proches ou de contexte), et le cas plus particulier de la fécondité extra-maritale. Le questionnement est géographique car il joue des échelles et cherche à expliquer les distributions spatiales.

La méthodologie mise en oeuvre reflète la diversité des choix théoriques et des orientations problématiques. Celles-ci, ainsi que les limites des sources disponibles, nous ont incitée à les compléter par d'autres informations, certaines plus qualitatives obtenues par entretiens avec des acteurs privilégiés et d'autres, quantitatives et un peu limitées, mais se rapportant aux individus.

CHAPITRE 2

REPERES THEORIQUES ET CONCEPTUELS

"..la géographie appelle à la fois une théorie économique, une théorie politique et une théorie sociale au sens strict du terme ; elle doit aussi envisager comment ces divers éléments se combinent : c'est l'objet (..) de la théorie sociale au sens large" (P.Claval in A. Bailly et al., 1984, p.71)

Qu'est-ce que la fécondité ?

La **fécondité**, processus de procréation par l'espèce humaine, demeure un aspect fondamental, intrigant et mystérieux de la société humaine. Ce processus est social autant que biologique dans ses causes comme dans ses conséquences. La fécondité est un concept qui permet d'étudier plus finement la **natalité** ; celle-ci forme, avec la mortalité et les migrations, le système des variables démographiques qui déterminent la dynamique d'une population. Tandis que la natalité décrit le nombre de naissances survenues dans l'ensemble d'une population, la fécondité est un phénomène qui se rapporte aux individus directement concernés, en général les femmes en âge de procréer (i.e. 15-44 ou 15-49 ans). On mesure la fécondité d'un individu ou celle d'une population.

La fécondité, performance reproductive, diffère de la **fertilité**, capacité biologique à se reproduire, qui décroît avec l'âge mais que l'on suppose constante d'une population à l'autre (Hawthorn, 1970). En général la période féconde s'étend de douze à cinquante ans ; il a été montré (Woods, 1979, pp. 104-5) que l'âge moyen à la puberté a baissé au cours du vingtième siècle dans

les sociétés industrialisées. Une petite minorité de femmes ne peut pas avoir d'enfants.

La fécondité s'inscrit dans le processus de formation de la famille qui n'est pas l'objet de cette étude. Les comportements de fécondité peuvent renvoyer à des types de famille mais il n'y a pas correspondance 'exacte' car il faut faire intervenir le cycle de vie et les différentes étapes qui le composent. Jusqu'aux années 1970, les recherches se sont généralement limitées à la fécondité dans le mariage. Dans la plupart des cas, on négligeait la proportion de naissances extra-maritales dans les sociétés occidentales en raison de la faiblesse des niveaux. Devant l'importance croissante du phénomène, il apparaît de plus en plus intéressant et nécessaire de distinguer fécondité maritale et fécondité extra-maritale¹ ; on rapporte donc les naissances maritales et extra-maritales aux femmes mariées et non-mariées respectivement.

INTRODUCTION

Le nombre de naissances dans une population est fonction de deux grands groupes de facteurs : ceux liés à la structure démographique, comme la structure par âge ou le statut marital et les facteurs socio-économiques et culturels qui influencent les attitudes des individus par rapport à la taille de la famille. L'interaction de ces facteurs dans le temps et l'espace produit les tendances géographiques et historiques de fécondité. Il s'agit en outre de fournir une explication rationnelle aux fluctuations des comportements démographiques.

Il est vain de prétendre se référer à une théorie unique qui serait, en l'état actuel des travaux, forcément 'bancale' et difficile à mettre en oeuvre. Par contre, il apparaît plus productif, non pas de faire une synthèse illusoire des diverses théories, mais de les envisager dans leur complémentarité et selon leur plus ou moins grande adéquation à des contextes spatio-temporels particuliers. Un classement simple repose à la fois sur la perspective et les variables dominantes pour chaque groupe de théories.

1 Ou encore fécondité dans le mariage et fécondité hors-mariage. Elles sont également appelées, mais de moins en moins, en raison de la connotation péjorative du second terme, légitime et 'illégitime'. On parle parfois d'enfants naturels pour les enfants nés hors-mariage, mais ce terme n'a pas de rapport avec la fécondité naturelle.

La perspective spatio-temporelle s'exprime dans la théorie de la transition démographique et les explications en terme d'ajustement à des conditions économiques ou de diffusion de comportements (fécondité, contraception). Le deuxième groupe d'approches s'attache aux comportements individuels : théories micro-économiques et psycho-sociologiques envisagent les processus de décision et la motivation à la parenté comme en partie contraints par un environnement social (normes) et dépendants de l'évaluation par les individus/ couples des coûts et bénéfices associés à la maternité. Enfin, la perspective structuraliste propose une vision globalisante des phénomènes. Si cette dernière a souvent la faveur des géographes, de nombreuses recherches empiriques continuent de se référer – avec plus ou moins de rigueur – à la transition démographique et aux théories de diffusion.

Ce classement permet d'introduire et de définir les concepts importants pour cette étude dans le contexte des écoles qui les pratiquent habituellement. Nous essaierons d'en tirer des axes et un cadre de recherches opératoires à partir de l'identification des thèmes de recherche importants et la définition de niveaux d'analyses privilégiés.

2 - 1 LA PERSPECTIVE HISTORIQUE : AJUSTEMENT A LA MODERNISATION OU DIFFUSION DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS ?

"..dans l'esprit de ses auteurs, le concept de transition démographique désigne le passage, à l'occasion d'un processus de "modernisation" globale, et au bout d'un certain délai, d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et fécondité fortes, à un régime moderne d'équilibre, à mortalité et fécondité basses" (Chesnais, 1986, p.18), ce serait donc une phase de déséquilibre provisoire de la population. La transition démographique comprend deux aspects :

- (1) un modèle permettant de décrire le processus de changement démographique dans le temps,
- (2) une théorie expliquant pourquoi une combinaison d'autres changements sociaux, économiques et technologiques a contribué à causer ce changement démographique.

La transition opère à deux niveaux (Woods, 1986b) : le contexte structurel et le comportement individuel (prise de décision).

2 - 1 - 1 Le modèle de la transition démographique

La théorie classique de la "transition démographique" a été élaborée par **Frank Notestein**, **Warren Thompson** (tous deux démographes) et **Kingsley Davis** durant le deuxième quart de ce siècle. Elle a depuis fait l'objet de multiples précisions, critiques et reformulations². Il s'agit de la description d'une série ordonnée de stades dans le déclin séculaire de la mortalité et de la fécondité qui se déroule en relation avec des transformations économiques et sociales : Thompson (1929, rapporté par Woods 1979) mentionnait l'industrialisation moderne, les conditions sanitaires, l'urbanisation et les améliorations agricoles. L'intention était de fournir une vue simplifiée de l'évolution, d'en indiquer les stades (modélisation) et d'expliquer les processus de changement (théorisation).

Adolphe Landry (Noin, 1983 ; Woods, 1979), dans "la Révolution Démographique" (1934, 1945) distinguait trois régimes démographiques : le primitif, l'intermédiaire et le contemporain. En 1945, Notestein (in Woods, 1979) distinguait trois "types démographiques" :

² Cf bibliographie sélective en fin de volume.

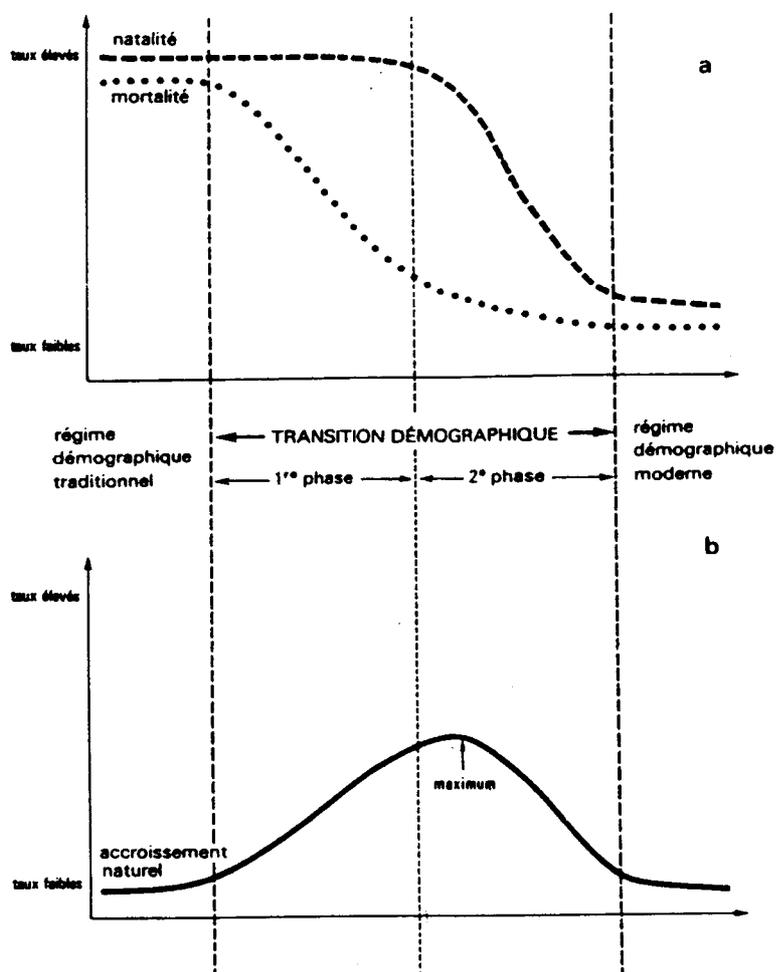
- (1) le type à 'forte croissance potentielle' quand la mortalité, élevée et variable, détermine la croissance ;
- (2) le type à 'croissance transitionnelle'
- (3) le type à 'déclin naissant' ("*incipient decline*").

Le terme transition traduit le caractère graduel, bien qu'elle puisse être très rapide, et la notion de passage d'un état à un autre.

Les différents stades

Le modèle part du constat d'une succession logique de phases historiques, de trois à cinq selon que les auteurs incluent ou non les phases pré- et post-transitionnelles (cf annexe). La distinction de quatre phases apparaît justifiée (figure 2.1).

Figure 2.1 Modèle (4 stades) de la transition démographique



source : Noin, 1983

(1) un *stade élevé, plus ou moins stationnaire* : fécondité et mortalité élevées entraînent une croissance faible. Un âge au mariage élevé et un célibat définitif assez répandu caractérisent aussi l'"ancien régime démographique" qui est complexe.

(2) un *stade d'expansion précoce* : la fécondité élevée se maintient mais la mortalité décline, conséquences d'améliorations agricoles et sanitaires. Pour la plupart des pays européens, le point culminant de la croissance démographique s'est situé à la fin du XIX^{ème}.

(3) un *stade d'expansion tardif* : la croissance démographique est encore significative malgré une fécondité déclinante tandis que l'expansion d'une société urbaine et industrielle alourdit le fardeau des parents pour élever et éduquer les enfants

(4) un *stade (plus ou moins) stationnaire bas* : fécondité et mortalité se stabilisent pour aboutir à une population stationnaire, complétant ainsi le cycle.

S'il y a en général accord sur la capacité de la transition à modéliser les tendances historiques (Jones, 1990 ; Noin, 1983 ; Woods, 1979), les avis divergent pour les stades pré- et post-transitionnels :

1) Pendant longtemps on a caractérisé le stade pré-transitionnel par une natalité élevée, relativement constante, et une mortalité élevée, mais fluctuante d'une année sur l'autre en raison des épidémies, famines et guerres. Il est difficile de souscrire à l'hypothèse de stabilité de la natalité et des recherches récentes (Jones, 1990 ; Noin, 1983 ; Woods, 1986a) signalent d'importantes variations spatio-temporelles des niveaux de natalité dans l'Europe pré-transitionnelle.

2) De même, l'idée de stabilité de la natalité et de la mortalité à des niveaux bas a été remise en cause par le constat du maintien d'une certaine diversité spatio-temporelle. Après la transition la situation est inversée : le taux de mortalité demeure constant tandis que la fécondité oscille en relation avec les tendances sociales et/ou les fluctuations économiques.

Quand la fécondité devient-elle post-transitionnelle ?

Est-ce lorsqu'apparaissent des fluctuations dans la natalité ou lorsque l'indice synthétique descend durablement, et hors période de guerre, sous le seuil de remplacement des générations ? La question n'est pas inutile pour la

fécondité irlandaise. La réponse est positive dans le premier cas, car la natalité y a connu un léger sursaut en 1990, mais incertaine dans le second en raison du retard dans le calcul de l'ISF (2,11 en 1989). Cette alternative renvoie à deux postulats à propos de la fécondité en phase post-transitionnelle.

(1) la *convergence* à terme autour d'un niveau faible des différentiels de fécondité ; cette hypothèse était encore en vogue au début des années 1980 et a été renforcée par l'importance accordée à la modélisation, par le manque relatif de travaux empiriques et l'impact psychologique que représente dans certains publics le spectre du non-remplacement des générations,

2) l'apparition de *fluctuations* dans les indices transversaux³ – d'aucuns y voient l'amorce de cycles réguliers – dont la plus surprenante a été la reprise quasi-générale de l'après-guerre.

Les avis divergent sur les raisons : effet de structure ? modification des comportements ? effet de génération ? Il faut garder en mémoire la faiblesse des fluctuations affectant la fécondité longitudinale⁴ et relativiser la singularité du phénomène sans l'ignorer pour autant.

Critiques du modèle : une description trop générale, des insuffisances et des inexactitudes

Le développement des recherches a alimenté les critiques de la transition qui portent sur la description de la situation européenne, l'application au Tiers-Monde et sa valeur explicative ; la flexibilité et la diversité des possibles font aussi perdre à la théorie sa valeur prédictive (Jones, 1990 ; Woods, 1979). La situation pré-transitoire a été plus complexe. La fécondité nourrissait des variations dans l'espace, conséquences pour l'essentiel de régimes de nuptialité différents. La fécondité conjugale était naturelle⁵ et le recul de l'âge au mariage était accompagné d'un contrôle très sévère des pulsions sexuelles entre la puberté et le début de la vie conjugale⁶ ; ".. lorsque avortement et contraception se sont développés : on a alors assisté à l'abaissement de l'âge au mariage, au recul du célibat et au développement de

³ Ou conjoncturels; ces indicateurs caractérisent une situation à un moment donné (3 – 2 – 2). Les diverses mesures sont détaillées en annexe.

⁴ Elle mesure la fécondité des générations dans une perspective diachronique.

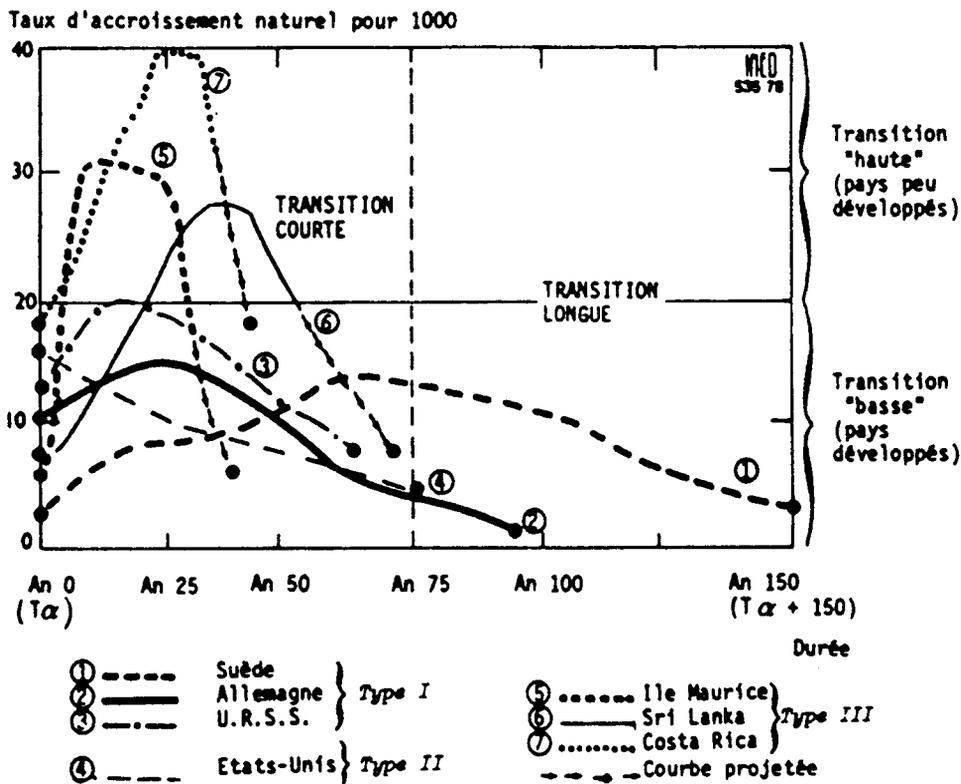
⁵ Le jeu des variables biologiques (fécondabilité, mortalité utérine, infécondité post-partum) n'est modifié que par des pratiques culturelles (allaitement..) et des conditions sociales.

⁶ Ce régime a eu une importance particulière en Irlande où il s'est maintenu plus tardivement qu'ailleurs (cf 4 – 1 – 3)

l'amour des parents pour leurs enfants." (Noin, 1983, p.26).

La diversité des modalités de la transition démographique a incité Chesnais (1986) à dresser une typologie selon la date de départ, la durée du phénomène et le niveau que prend la croissance de la population lors de la transition (figure 2.2) mais ni l'Irlande, ni la France y trouvent place (cf annexe).

Figure 2.2 Exemple de typologie de la transition démographique



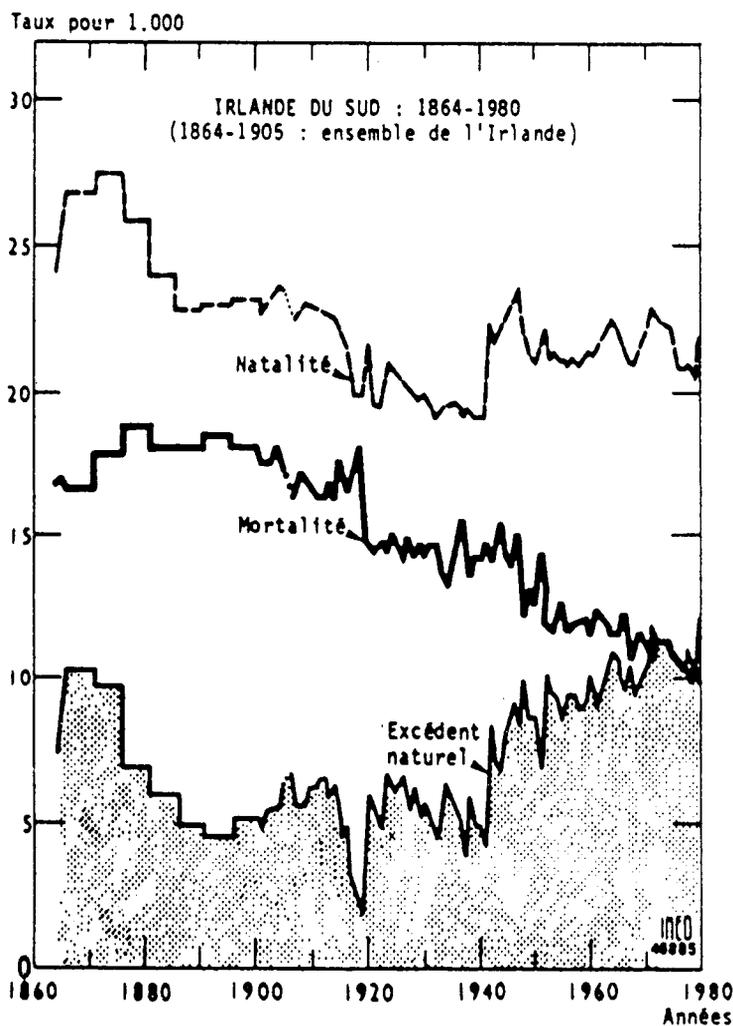
source : Chesnais, 1986

L'élément descriptif de la théorie fournit un "idéal-type" (Woods, 1979) ou "un cadre de référence suffisamment souple" (Chesnais, 1986) auquel on peut comparer l'expérience historique des pays industrialisés (et l'évolution démographique plus contemporaine des pays en développement). S'il est possible de repérer de manière relativement claire les caractéristiques de la transition et des stades démographiques dans la plupart des pays développés, le rôle des changements économiques et sociaux, qui constituent le développement ou la modernisation, ainsi que les interactions des divers phénomènes sont des questions plus complexes et controversées.

Des différences, voire des divergences, résultent des méthodes mises en oeuvre pour mettre en évidence et dater les phases la transition. Le recours à des mesures plus ou moins grossières de la fécondité et de la natalité aboutit à des résultats variés et parfois contradictoires.

Les méthodes, basées sur l'échelle nationale et le taux de natalité, de **Jean-Claude Chesnais** (1986) placent l'Irlande dans les déclineurs précoces à la fin du XIX^{ème} siècle (figure 2.3). C'est ne pas tenir compte du rôle de la nuptialité dans la restriction de la natalité en Irlande, considérée par l'auteur comme une forme de contrôle des naissances, au même titre que les diverses méthodes contraceptives. Il ignore donc la distinction entre transitions malthusienne et néo-malthusienne. Paradoxalement, s'il regrette l'intérêt insuffisant porté à la nuptialité dans la baisse de la fécondité, il ignore quasiment l'étude indispensable que représente l'analyse des déterminants proches de la fécondité (cf infra) dont la nuptialité n'est pas l'un des moindres.

Figure 2.3 Mouvement naturel de la population en Irlande (1860 - 1980)



source : Chesnais, 1986

Le *European Fertility Project*, sous la direction de **Ansley Coale** (Coale & Cotts Watkins, 1986) qui utilise l'échelle des comtés et les indices de Coale⁷, situe le début de la transition de la fécondité en Irlande dans les années 1920 (figure 2.4), en raison de la chute de 10% de l'indice de fécondité maritale (Ig), soit dans les déclineurs tardifs, avec la Russie d'Europe et l'Espagne. Non seulement la baisse de la fécondité maritale irlandaise a été tardive mais l'évolution ultérieure a été singulière (figure 2.5). Il semble qu'il y ait eu un arrêt de la baisse jusqu'aux années 1960, à la différence des autres pays qui ont vu se poursuivre le déclin, une fois celui-ci amorcé. Il faut vraisemblablement en chercher les raisons dans les conditions historiques particulières de l'Irlande.

Cette situation singulière en Europe ressort clairement par la position excentrée de l'Irlande dans l'ensemble des diagrammes réalisés par l'équipe de Princeton (figure 2.6). Si une nuptialité faible distingue le pays aux trois dates, la sur-fécondité maritale n'est nettement caractéristique qu'en 1960. En conséquence, jusqu'aux années 1930, la fécondité irlandaise apparaît singulière par ses composantes (impact de la nuptialité) et non par son niveau global.

Pour synthétiser, l'équipe de Coale a daté le début de la baisse de la fécondité des individus dans le mariage tandis que Chesnais s'attachait au niveau de fécondité/ natalité pour l'ensemble du pays. Les choix sont différents et significatifs car ils obéissent à des problématiques distinctes.

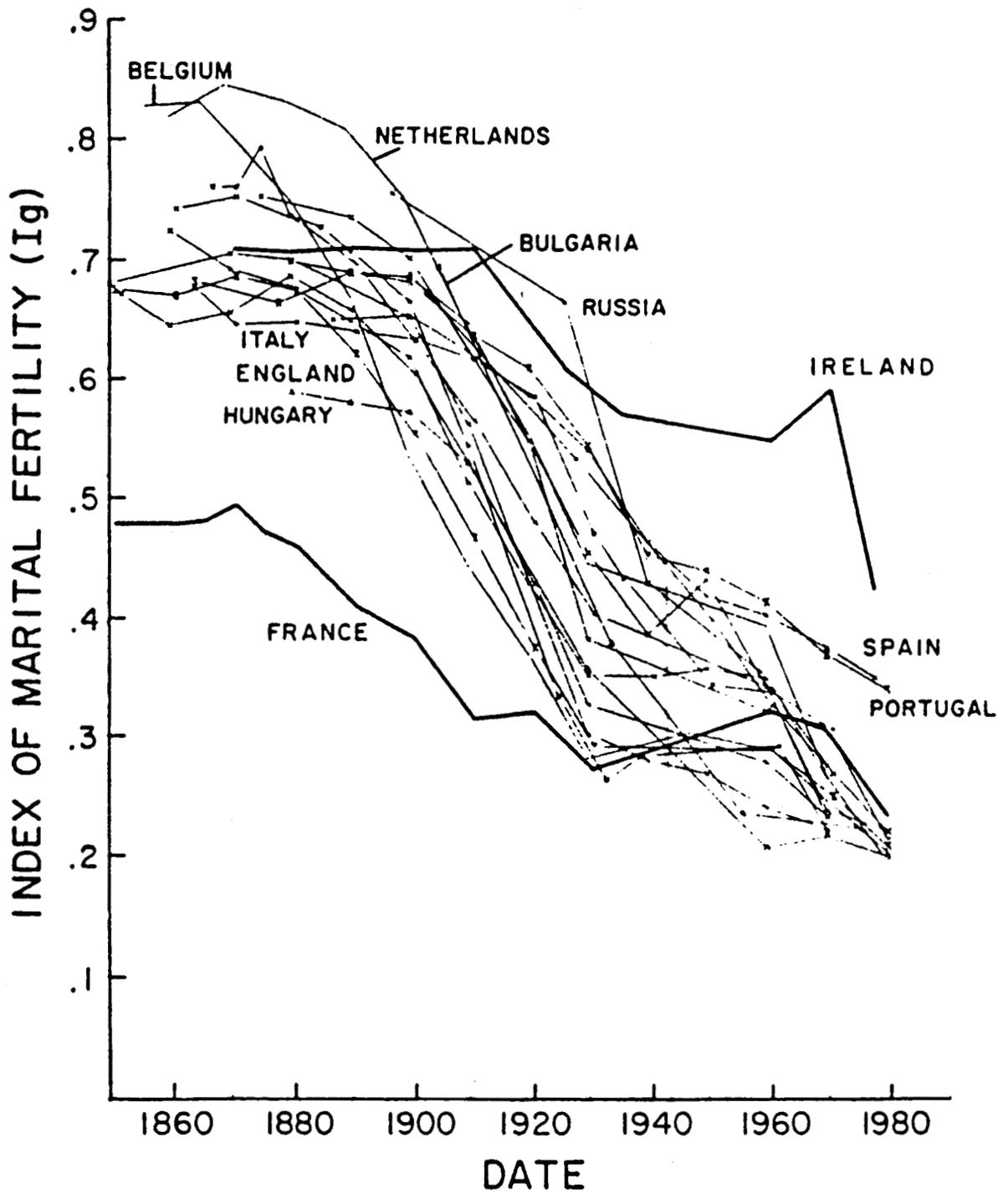
2 - 1 - 2 Convergence/divergence spatiale...sociale

Les résultats du *European Fertility Project* ont amené les auteurs à s'accorder sur un schéma de "convergence vers des valeurs communes" suite à la "diffusion de tout nouveau comportement dans une population".

Les géographes, qui étudient les variations spatio-temporelles des phénomènes, se sont intéressés à l'accentuation puis à la diminution des disparités régionales et locales dans le cours de la transition (Coward, 1986a ; Jones, 1990 ; Noin, 1983 ; Woods, 1986a). Robert Woods (1979) considère les différences spatiales de mortalité, fécondité, migration et découvre que les effets de la transformation du système capitaliste montrent une "variété remarquable". Mortalité et fécondité sont au plus bas là où la modernisation a

⁷ Ces indices permettent de comparer fécondités générale, maritale et extra-maritale et nuptialité aux comportements dans une population-type, les Hutterites (cf 6 - 1 - 1).

Figure 2.4 Evolution de la fécondité maritale (I_g) en Irlande et dans certains pays d'Europe (1850 - 1980)



source : Coale et Cotts Watkins, 1986

Figure 2. 5 La fécondité maritale (I_g) en Irlande et dans certains pays d'Europe, exprimée relativement au seuil de déclin

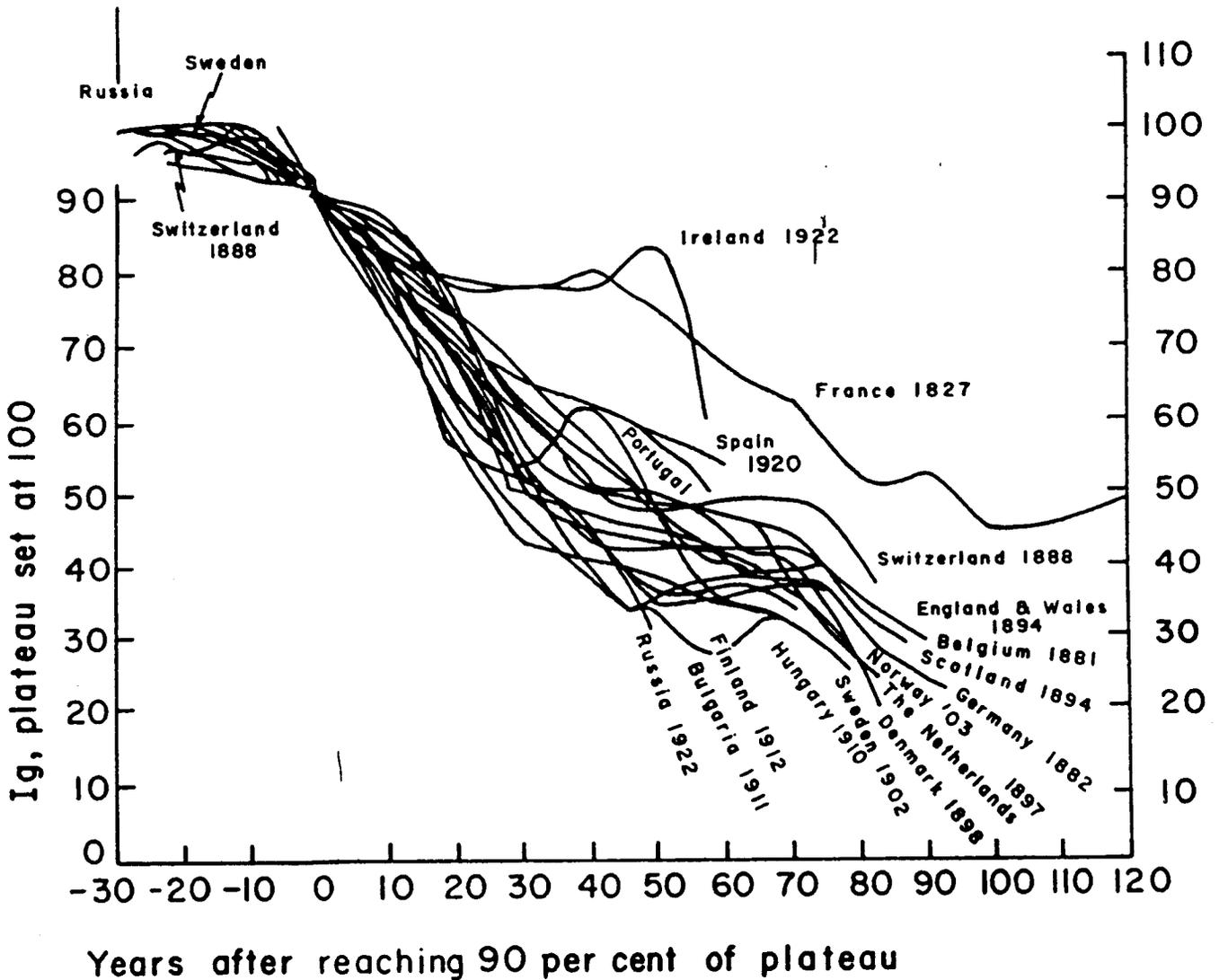
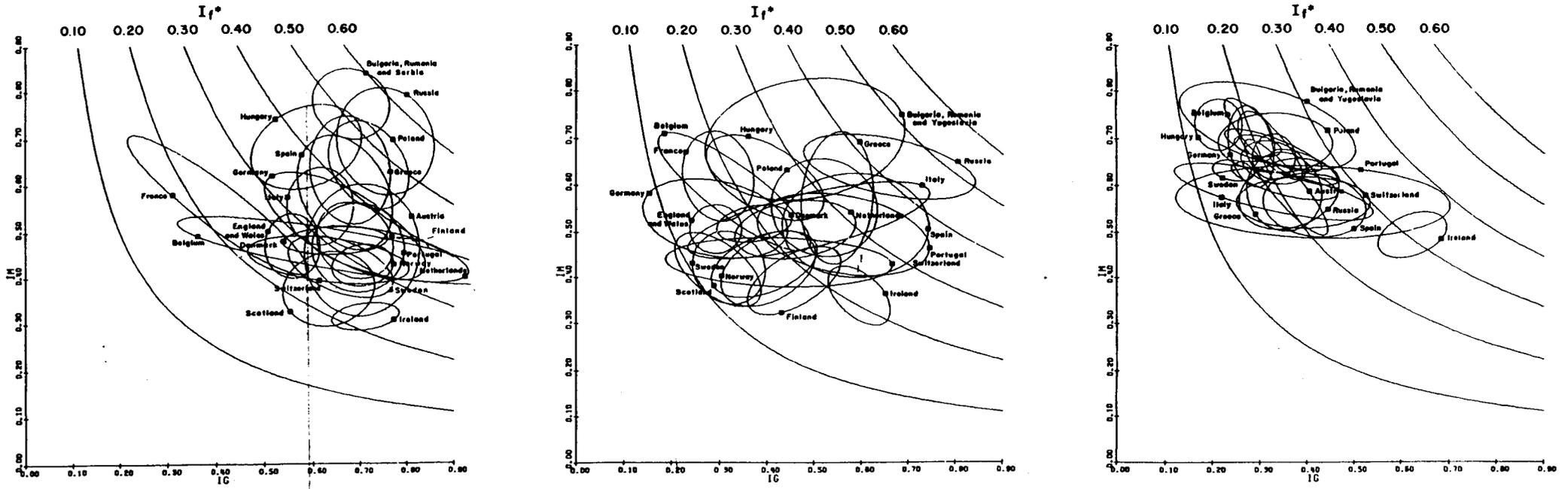


Figure 2. 6 Ellipses résumant la distribution des provinces en Irlande (comtés) et dans différents pays d'Europe selon I_g (fécondité maritale) et I_m (nuptialité) 1900 – 1960



29 bis

source : Coale & Cotts Watkins, 1986

été la plus réussie : dans les états les plus petits, les îles ou les régions centrées sur une métropole, "en particulier la *fécondité a eu tendance à demeurer élevée dans les régions périphériques*⁸ où les formations économiques pré-capitalistes sont demeurées plus ou moins intactes" (p.180). Il suppose que les différentiels régionaux de mortalité et de fécondité pourraient disparaître complètement, avec le partage par tous les groupes d'une population des même valeurs et normes associées à la société de masse et un égal accès aux services de santé.

Dans un ouvrage publié en 1983, Daniel Noin mentionnait rapidement les différences de niveau dans la fécondité au sein des pays (p.94) et postulait la divergence à partir de variations de départ faibles, suivie d'une phase de convergence pour finalement aboutir en Europe au même modèle familial, quels que soient le régime politique, la structure sociale ou les traditions culturelles. Il a depuis reconnu le maintien de différentiels spatiaux importants en phase post-transitionnelle (Noin, 1991) identifiant dans l'exemple français des déterminants culturels (Noin et Chauviré, 1991).

A l'opposé, Murray Wilson (cité par Jones 1990 p.132-133) dont une bonne partie des travaux a porté sur des "pays neufs" prétend que les différentiels spatiaux, là où ils existent, n'ont qu'une fonction de substituts. Ils seraient simplement le reflet horizontal d'une différenciation structurelle de la société – i.e. le reflet des différents niveaux de fécondité des diverses classes sociales – et reposeraient sur des explications qui sont spatialement neutres, avec un infime rôle explicatif pour une quelconque tradition culturelle régionale. Il identifie néanmoins d'*importantes variations spatiales dans la fécondité par âges* (1991) pouvant refléter des variations régionales de comportement, dans la formation de la famille.

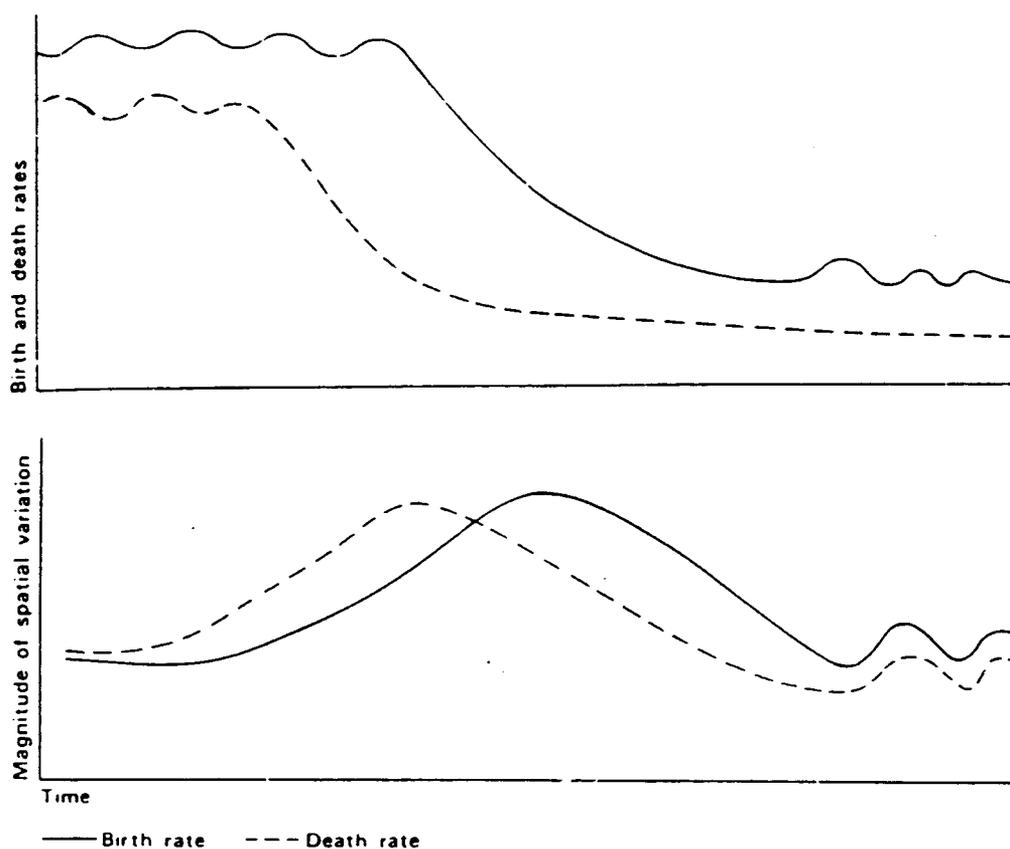
Cette proposition est compatible avec l'hypothèse selon laquelle les oscillations du niveau de fécondité caractérisant souvent la phase post-transitionnelle (O'Connell 1981, cité par Coward 1986a) pourraient être le produit de diverses *tendances régionales*. Les populations ayant un niveau de développement socio-économique relativement élevé et une fécondité généralement basse apparaissent en effet plus sensibles à des facteurs *cycliques affectant la fécondité*. Ceux-ci incluent les conséquences de la taille variable des cohortes sur les niveaux de fécondité générale mais aussi les hypothèses à propos l'influence des caractéristiques socio-économiques de la famille

⁸ Souligné par nous.

d'origine et du contexte global lors de l'adolescence sur les intentions de procréation⁹. Par conséquent, les niveaux régionaux de fécondité devraient diverger et converger de manière cyclique dans les sociétés post-transitionnelles.

John Coward (1986a in Woods and Rees) propose d'étendre le modèle classique de la transition démographique en y incluant une perspective spatiale en terme d'étendue des variations régionales de la fécondité et de la mortalité (figure 2.7). "les variations en magnitude des différentiels régionaux de fécondité (et de mortalité) peuvent être incorporés dans un cadre d'analyse de divergence/convergence où, pour chaque niveau particulier, on doit s'attendre à ce que l'étendue des variations régionales augmente puis diminue durant le processus de la transition démographique" (Spengler 1966, cité par Coward, p.47).

Figure 2.7 Un modèle de divergence/convergence pour les variations spatiales de la fécondité (et de la mortalité) durant la transition démographique



source : Coward, 1986a

⁹ Cf infra les hypothèses d'Easterlin.

Les différentiels régionaux devraient être relativement faibles au stade pré-transitionnel, augmenter ou diverger et atteindre un maximum durant le stade intermédiaire. Ensuite, les différences devraient s'atténuer ou converger avec la poursuite de la modernisation, et les régions concernées rattraper leur retard. Finalement, fécondité et mortalité devraient atteindre des niveaux relativement bas dans toutes les régions, la fécondité continuant de fluctuer.

Ce modèle, dont Coward a reconnu lui-même l'aspect simpliste, fournit néanmoins un cadre d'analyse pour l'évolution des variations régionales de la fécondité¹⁰. Quant à l'élimination éventuelle de ces variations, elle apparaît (Id., p.54) "aussi peu probable que l'uniformisation régionale totale des structures socio-économiques et démographiques, de l'offre de services, des normes culturelles et des caractéristiques d'environnement".

Les raisons proposées pour la transition de la fécondité n'apparaissent pas très convaincantes. La transition est considérée comme la conséquence du processus de développement (Noin, 1983), les explications étant attribuées vaguement à des changements, souvent interchangeables, identifiés comme l'industrialisation, la bureaucratisation, l'urbanisation, la commercialisation, le développement que l'on regroupe souvent sous le terme 'modernisation'. Cependant, la baisse de la fécondité a touché l'ensemble des pays industrialisés mais dans des contextes économiques, démographiques et sociaux très différents ; ainsi aucun seuil n'a-t-il pu être mis en évidence.

2 - 1 - 3 La théorie 'classique' et ses dérivés

La théorie **Thompson-Notestein** cherche à expliquer les causes de la croissance contemporaine de la population au moyen des effets du changement socio-économique (ou modernisation). Relativement claire, elle s'intéresse à la fois à la mortalité et à la fécondité. Plus tardive, la baisse de la fécondité s'amorcerait avec l'adoption de comportements visant à contrôler la fécondité chez les membres des nouvelles sociétés urbaines et industrielles, au sein desquelles se développent l'individualisme et le matérialisme. Cette théorie a

¹⁰ Coward (1986c) a appliqué ce modèle à l'Angleterre-Galles en utilisant les indices de Coale : le degré de variation relative le plus élevé est observé pour la fécondité extra-maritale, indiquant que l'évolution des caractéristiques de cet aspect de la fécondité reflète des répartitions qui varient considérablement à l'échelle sub-régionale. Par ailleurs, des analyses ont fait apparaître des corrélations entre la fécondité hors-mariage et des facteurs économiques comme la proportion de main d'oeuvre dans les secteurs non qualifiés et les niveaux de chômage.

été amendée par de nombreux auteurs en particulier Davis et Coale qui s'intéresse aux pré-conditions nécessaires au changement et au déclenchement du déclin séculaire de la fécondité.

Notestein a souligné le mécanisme en cause dans la réduction de la fécondité (Woods, 1979, p.40) : "les taux de natalité ont été réduits en grande partie grâce aux moyens de contraception", mais en réponse à des "*changements drastiques dans l'environnement économique et social* qui ont radicalement modifié les motifs et les buts des gens quant à la dimension de la famille". Le raisonnement sous-jacent à la théorie de la transition démographique est que, durant le cours du développement socio-économique, la fécondité est devenue un processus économique plutôt qu'un processus biologique. Cette argumentation accorde une place prépondérante au développement socio-économique et privilégie ainsi le niveau macro. C'est pourquoi Chesnais (1986, p.6) l'a qualifiée " (d') interprétation globale – libérale, non interventionniste – des changements démographiques, supposés se produire d'eux-mêmes avec la mutation structurelle des sociétés".

Alors que la théorie Thomson-Notestein insiste sur l'association entre des causes et un effet, Davis (1963, rapporté par Woods, 1979) met l'accent sur *une cause et des effets*. La cause est la croissance naturelle de la population, stimulus qui provoque une réponse en raison du désir de maintenir une prospérité croissante. Les réponses démographiques qui en résultent sont diverses : mariage retardé, célibat accru, avortement, contraception et exode rural. Il est possible que ces réponses soient hiérarchisées et utilisées à tour de rôle : exode rural, émigration, retard au mariage, célibat, limitation de la famille dans le mariage. Rappelons qu'une émigration internationale élevée caractérise l'histoire démographique irlandaise depuis le début du XIXème siècle et que, même durant la période d'immigration nette des années 1960-70, le flux des émigrés ne s'est jamais tari.

Les différences de fécondité entre les milieux urbains et ruraux s'expliqueraient par le choix de solutions affectant différemment leurs fécondités respectives : l'exode pour les ruraux, la mobilité professionnelle et les coûts d'éducation et de formation associés, pour les citadins. Davis évoque enfin la possibilité d'autres réponses non démographiques, valables surtout dans le cas d'une société agraire : l'augmentation des récoltes, l'extension des surfaces cultivées.. Ces explications ont l'avantage de permettre aux pratiques culturelles, sociales, économiques et politiques de médiatiser la manière dont les réponses sont utilisées, leur chronologie et leur force. Elles montrent aussi

clairement que *la même distribution observée peut découler d'une combinaison différente de causes*. On peut considérer cette théorie à la fois comme un amendement à la théorie Thomson–Notestein, permettant à la même forme de transition d'advenir par diverses voies, et comme un modèle plus général des conséquences du changement d'un élément du système démographique. L'origine du stimulus demeure un point crucial.

Les travaux issus du projet sur la fécondité européenne dirigé par A. Coale à l'Université de Princeton ont alimenté les critiques sur la valeur explicative de la théorie. Le projet rassemblait des recherches approfondies sur les modalités du déclin de la fécondité en Europe au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles à l'aide des raffinements méthodologiques que constituent l'échelle provinciale (les comtés pour l'Irlande) et les indices de Coale. Le recours à ceux-ci permet d'identifier les rôles respectifs de la restriction de la nuptialité et de la limitation des naissances dans le mariage sur les niveaux de fécondité générale. On distingue ainsi deux types de transitions¹¹ : un *type malthusien* quand le contrôle de la fécondité s'effectue au moyen de la nuptialité (contrôle social) et un *type néo-malthusien* quand le moyen est la contraception (contrôle individuel). L'évolution d'un type à l'autre est révélatrice du passage d'un contrôle social de la fécondité à un contrôle individuel.

Pour Coale, les pré-conditions indispensables au déclin de la fécondité sont :

- (1) la disponibilité des *moyens techniques* pour limiter la fécondité,
- (2) la pratique d'une *prise de décision rationnelle* par rapport à la taille de la famille et à la limitation des naissances,
- (3) "la *perception des circonstances socio-économiques* qui doit faire apparaître aux couples individuels l'avantage d'une fécondité réduite".

Ces propositions mettent l'accent sur le rôle de la contraception dans la baisse de la fécondité et intègrent des concepts socio-économiques et socio-psychologiques : rationalité, prise de décision et perception.

Certains résultats (Anderson, chap7 ; Cotts Watkins, chap8) soulignaient notamment l'*influence prépondérante des facteurs régionaux et culturels*¹² dans la différenciation spatiale de la fécondité ou de la nuptialité.

¹¹ Noin (1983) réfute les qualificatifs mais rappelle qu'il y a eu plusieurs transitions démographiques qui ont fait baisser la mortalité et la fécondité par paliers.

¹² La culture est caractérisée par la religion, la religiosité, le langage, l'ethnicité ou le

La persistance de certaines variations – dont la faible nuptialité irlandaise – à l'aube des années 1960 pouvait être interprétée comme une conséquence résiduelle des différences culturelles qui prévalaient un siècle plus tôt. L'hypothèse de leur disparition renvoie à questionner le postulat d'homogénéisation croissante dans le cours de la modernisation.

Chesnais propose de revenir à l'interprétation originale de **Landry** qui, loin d'opposer l'économique et le "culturel", met en avant une "conception nouvelle de la vie", en référence à **Max Weber** et à l'idée de "*rationalisation de la vie*" qui se rapporte au "vaste mouvement d'affranchissement des esprits", cause première pour Landry de l'abaissement de la natalité. Chesnais oppose la tradition américaine, dont l'interprétation apparaît réductionniste et attirée par l'économisme, à la tradition européenne qui, dans un réseau de causes complexes, accorde un rôle déterminant aux "*systèmes de valeurs*" et cite Leroy-Beaulieu lequel affirme "la civilisation démocratique réduit la natalité".

Dans ses critiques de la théorie, Chesnais relève l'absence de référence au "rôle régulateur joué par les migrations extérieures" et le peu d'importance accordée au "jeu de la nuptialité" (cf supra).

La première critique apparaît d'autant plus pertinente dans le cas de l'Irlande. L'émigration quasi-endémique des Irlandais fait que nous nous intéressons particulièrement au *rôle de la migration* dans la transition démographique, rôle qui peut être envisagé de deux manières (résumé de Goldscheider, 1981 par Courtney, 1986) :

- (1) comme soupape de sécurité à court terme soulageant la pression de population et retardant le déclin de la fécondité,
- (2) comme une des diverses réponses à la pression induite par la croissance de la population et une pauvreté socio-économique relative.

Chesnais (1983) suggère que *les migrations internationales ralentissent la transition dans les pays de départ* et l'accélèrent dans les pays d'arrivée.

Carlsson (1966) défend la théorie de l'ajustement et la résume ainsi :

- (1) le déclin de la fécondité est considéré comme un *ajustement* à un nouveau jeu de forces, déterminant un nouveau niveau d'équilibre de fécondité moderne ou "contrôlée",
- (2) l'accent est mis sur le rôle de la *motivation* et sur les

système politique.

facteurs structurels qui pèsent sur les désirs et valeurs humains, plutôt que sur la connaissance de la contraception, et

(3) la diffusion vers le bas de l'échelle sociale et la distribution spatiale différentielle, associée à l'existence de régions en retard ou en avance, ne jouent pas de rôle.

Nous avons vu que cette interprétation a déjà fait l'objet d'amendements, portant en particulier sur l'introduction du rôle joué par la contraception et la référence au concept de rationalité dans la prise de décision. L'accent s'est déplacé des facteurs structurels pour englober la prise en compte des comportements individuels. Ce type d'explication exclut-il toute référence à une quelconque diffusion socio-spatiale ou est-il possible d'intégrer, en sus de la dimension temporelle, la dimension spatiale ?

2 - 1 - 4 La diffusion des connaissances, comportements, techniques..

"la transition démographique est-elle un processus d'ajustement à une nouvelle situation socio-économique créée par le développement des activités secondaires et tertiaires ? N'est-elle pas plutôt un processus de diffusion d'un nouveau comportement à l'égard de la famille ainsi que de nouveaux moyens permettant aux couples de limiter leur descendance ?" (Noin, 1973, p. 43-44)

Le second élément de l'alternative a également ses défenseurs : "La diffusion de l'idée de limitation de la famille constitue l'élément essentiel de la transition en matière de fécondité" (Lesthaeghe and Wilson, cités par Tapinos, 1985) et "la baisse séculaire de la fécondité s'expliquerait dans nos sociétés par la diffusion progressive d'un modèle matrimonial à finalité hédoniste"¹³. Si on fait souvent référence à la diffusion (de moyens, attitudes, comportements, information...) dans l'explication des variations spatiales la fécondité, on va rarement plus loin que la constatation, à partir de cartes, de l'extension d'un phénomène dans le temps et dans l'espace. Aller au-delà s'avère difficile.

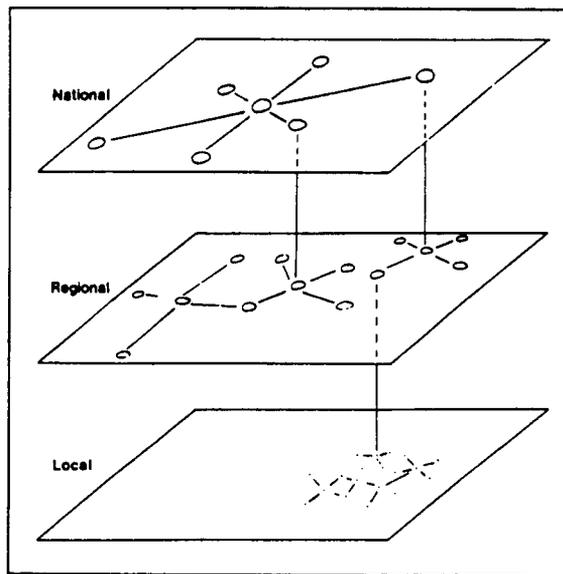
Les théories de diffusion

Elles ont eu la faveur des ethnologues (école diffusionniste) depuis la seconde partie du XIX^e siècle mais n'ont intéressé les géographes qu'à partir du début des années 1950 avec les études pionnières de diffusion de T.

¹³ Roussel in "La fécondité dans les pays industrialisés", 1986.

Hägerstrand (1952, rapporté par **Raffestin**, in Bailly, 1984 ; 1967 cité par **Jones**, 1990) pour l'analyse de certains des phénomènes géographiques. La diffusion est un phénomène *transcalaire* (figure 2.8) qui permet de rendre compte de la "*dynamique de la distribution dans l'enveloppe spatio-temporelle*" d'objets, d'informations, d'attitudes ou de comportements (Raffestin, in Bailly, 1984).

Figure 2.8 La diffusion à différentes échelles géographiques



source : Saint-Julien, 1985 (d'après Hägerstrand, 1953)

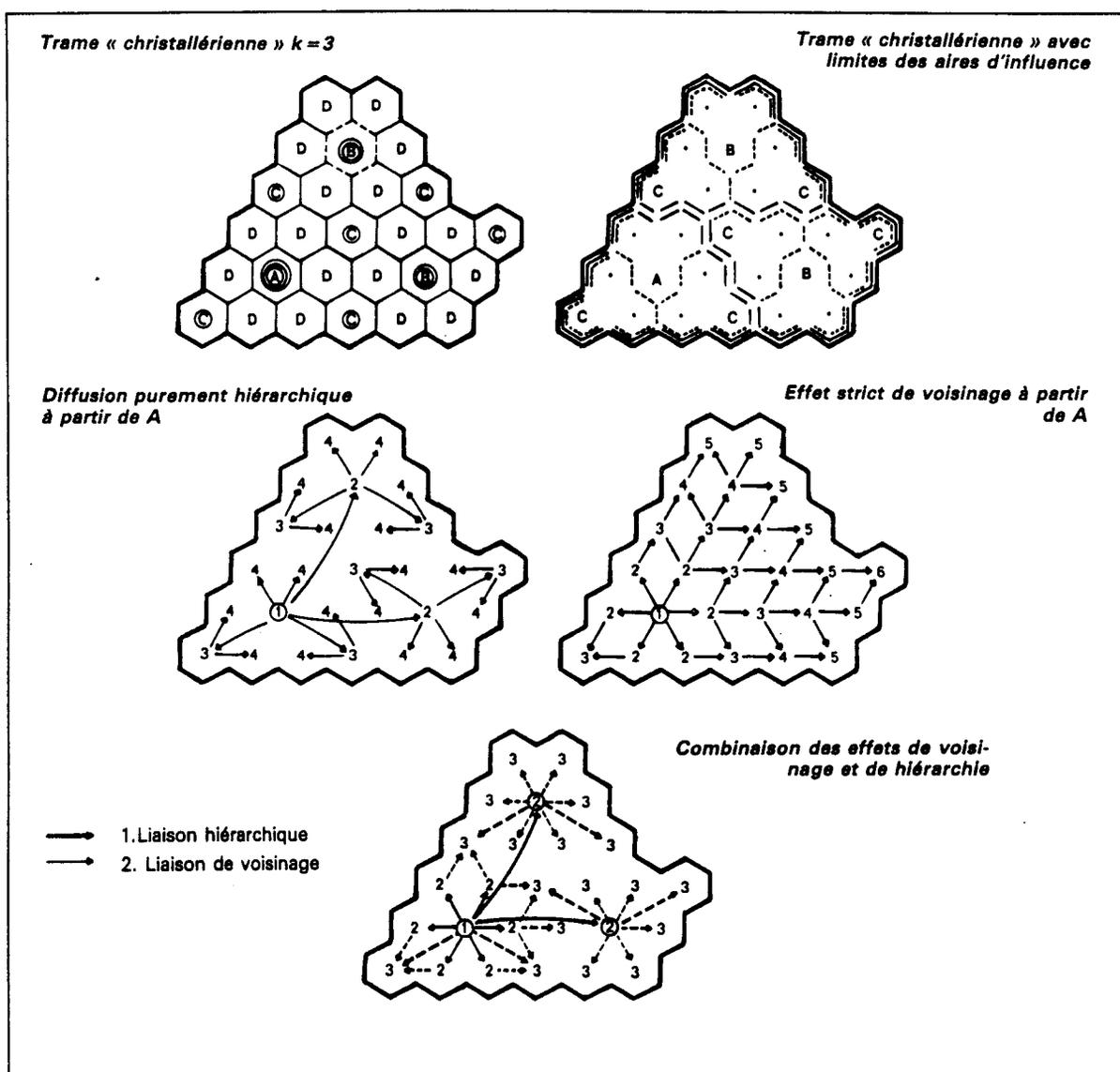
Les études de processus ont stimulé les recherches théoriques et de modélisation sur la diffusion spatiale, recherches qui ont constitué un des rares corps significatifs de théories développées au sein de la géographie (Jones 1990).

"On appelle diffusion le processus par lequel une information vraie ou fausse (..), une opinion, une attitude ou une pratique (par exemple l'utilisation d'une nouvelle technique agricole ou d'une pratique anticonceptionnelle) se répandent dans une population donnée" (Boudon et Bouricaud, 1982). L'hétérogénéité des populations se reflète dans la *diversité des modèles* : de contagion, de simulation, courbes exponentielles, logistiques... Ceux-ci, qui tiennent compte des structures sociales, analysent la contagion interpersonnelle, la diversité des canaux, l'éloignement géographique ou encore la

résistance au changement qui permet de comprendre les échecs des campagnes de promotion de la contraception dans les pays en développement, car une innovation ne peut être adoptée que si le milieu d'accueil est prêt à la recevoir.

Les *paramètres liés à l'échelle et à la distance*, comme les effets de friction, sont venus enrichir la théorie. Deux éléments viennent accélérer le phénomène : la diffusion à partir d'une centralité reconnue et l'effet de voisinage (figure 2.9).

Figure 2.9 Schémas de diffusion associant effet de voisinage et propagation hiérarchique



source : Saint-Julien, 1985 (d'après Haggett, 1977)

D'un autre côté, les effets de barrière sont conditionnés par des

facteurs physiques mais surtout culturels. **Effet de voisinage et propagation hiérarchique** présentent quelque pertinence pour l'étude de la fécondité en Irlande car les travaux empiriques font en général état d'une diffusion de l'est (et le sud-est) vers l'ouest (et le nord-ouest) d'une part et du haut vers le bas de la hiérarchie urbaine d'autre part. C'est le cas pour ce que Verrière a nommé la "vague malthusienne" (figure 2.10), c'est à dire l'extension puis le reflux du célibat, déterminant principal de la fécondité générale.

Ces schémas pourraient s'appliquer également aux distributions de fécondité extra-maritale à partir des années 1970 (cf figure 6.11b). Si la description des processus semble s'inscrire relativement aisément dans ces modèles de diffusion, l'aspect explicatif va poser plus de problèmes.

Hägerstrand distingue quatre étapes :

- (1) un fort contraste entre les centres d'innovation et les zones éloignées ; la diffusion s'effectue en fonction de la distance géographique et/ou de la distance socio-culturelle,
- (2) un mouvement centrifuge de dispersion de la nouveauté dans des aires de plus en plus lointaines qui entraîne :
- (3) une forte diminution des disparités puis,
- (4) une saturation caractérisée par une augmentation asymptotique de la diffusion qui tend vers un maximum.

L'analyse d'un processus de diffusion implique une compréhension

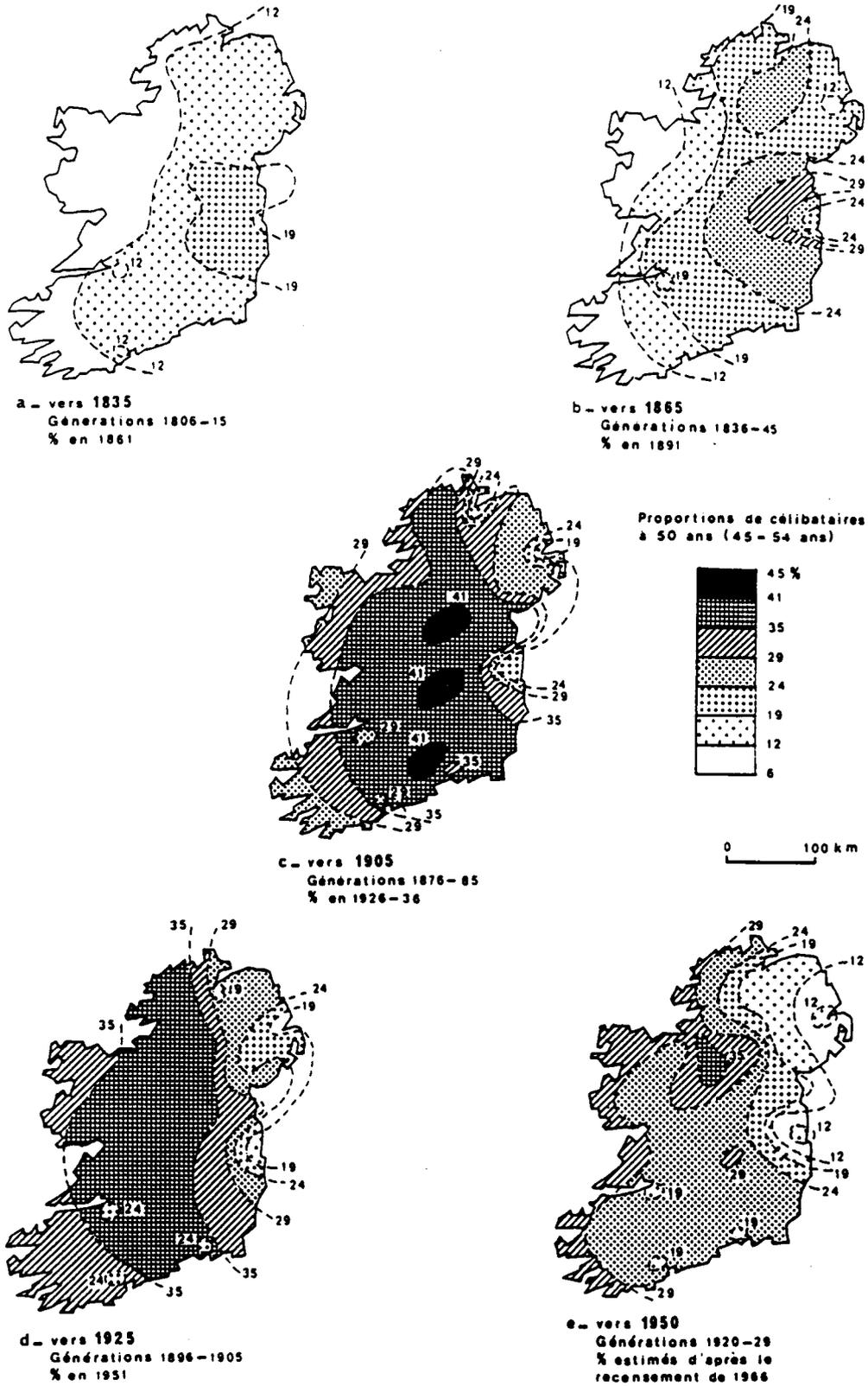
- des "*processus microsociologiques sous-jacents*" (comportement des individus) et
- de "la *structure du système d'interdépendance liant les individus et des stratégies* (niveau de la société et du groupe social) qu'elle leur impose, ou du moins auxquelles elle les incite" (Dictionnaire de sociologie) ainsi que
- du système de valeurs rationnel, dont la nécessaire diffusion s'est effectuée parallèlement.

Le modèle théorique n'apparaît pas applicable de la même façon selon l'objet traité (au sens de l'objet d'étude en sciences sociales) : informations, attitudes ou objets (au sens d'instruments). On distingue :

- (1) pour la diffusion de techniques, un mécanisme de correspondance entre une classe d'objets et une *classe d'utilités*¹⁴,
- (2) pour la diffusion de l'information : une *série de filtres*

¹⁴ C'est à dire les satisfactions liées à la possession ou à l'usage d'un objet.

Figure 2.10 Propagation et reflux de la vague malthusienne en Irlande de 1830 à 1970 (sexe masculin)



source : Verrière, 1976

économiques, politiques, sociaux et culturels, d'où la nécessité d'un processus de décodage en plus du mécanisme de correspondance avec une classe d'utilités,

(3) pour la diffusion d'attitudes : une nécessaire diffusion de l'information et un mécanisme de correspondance avec une classe d'utilités,

(5) pour la diffusion de comportements : la diffusion de l'information et des techniques ainsi qu'un même mécanisme de correspondance avec une classe d'utilités.

Parmi les applications actuelles en géographie on relève le 'champ du développement' qui insiste sur l'impact de l'innovation dans le progrès économique et dans le changement social. Dans le cas présent, il s'agit de la dynamique de la distribution spatio-temporelle d'objets (moyens contraceptifs), d'information (contraception, avortement) mais aussi d'attitudes et de comportements (préférence pour une famille de taille réduite).

L'application des théories de diffusion

Les théories de diffusion appliquées au déclin de la fécondité ont longtemps occupé une place centrale dans la littérature anglo-saxonne (Carlsson, 1966). Les critiques et remises en cause sont devenues plus fréquentes depuis, tandis que les francophones s'en font plutôt les avocats (Noin, 1991).

Beshers (1967) a considéré la transition démographique comme la conséquence d'une diffusion technologique à travers la société. L'adoption extensive (spatialement) et intensive (socialement) de la contraception en Europe occidentale serait un cas classique de diffusion de l'innovation. Il s'agit de prédire dans un premier temps la diffusion de la technologie contraceptive à travers la société, puis de prédire le comportement de fécondité des utilisateurs de cette nouvelle technologie. Ces processus se heurtent à des limites imposées par la distribution précédente des utilités – si les méthodes modernes constituent une innovation technique, la limitation des naissances n'est pas forcément un phénomène nouveau – à l'effet religieux dans le premier cas et à la taille idéale de la famille dans le second.

Carlsson (1966) avait considéré ce type de modèle de diffusion de la contraception trop simpliste. Pour lui, la théorie de l'innovation, appliquée au contrôle des naissances et au déclin de la fécondité, doit reposer sur un certain

nombre d'hypothèses :

(1) la contraception est considérée comme un phénomène relativement nouveau, d'où l'importance de la diffusion de l'information,

(2) il y a des retards dans la diffusion (d'attitudes et de techniques) dûs au cheminement géographique théorique : des grands centres urbains vers les plus petits puis vers les zones rurales,

(3) il existe un facteur régional et

(4) un différentiel de classe dans la date du déclin et l'acceptation du contrôle des naissances.

La théorie serait d'autant plus valable dans l'hypothèse d'une société qui ne pratiquait pas le contrôle des naissances et où les moyens et l'information concernant la contraception se sont diffusés (sociétés pré-industrielles). Pour Carlsson, cette dernière hypothèse a été remise en cause par la démographie historique, à l'échelle de l'Europe occidentale, et l'hypothèse de diffusion géographique et sociale a subi le même sort, suite à des recherches appliquées, en Suède.

En désaccord avec les positions de Carlsson, Noin (1991 in Bähr & Gans (eds)) considère la diffusion de nouveaux comportements comme un phénomène culturel lié à la perte d'influence de la religion et indirectement au développement économique qui a amélioré le niveau d'éducation, le statut et la condition des femmes. Dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, la diminution du nombre d'enfants aurait d'abord touché la fraction la plus instruite des citoyens avant de se propager dans d'autres couches de la société et toujours plus difficilement dans les campagnes que dans les villes.

La diffusion s'effectuerait du haut vers le bas de l'échelle sociale et du haut vers le bas de la hiérarchie urbaine. Elle se ferait à partir des zones de niveau d'éducation élevé et les plus laïcisées vers celles qui demeurent les plus attachées à des religions traditionalistes. Ce que semblent confirmer les caractéristiques des derniers bastions de forte fécondité en Europe (Noin, 1991) : les régions catholiques de l'ouest du Portugal, le nord-ouest de l'Espagne, le sud de l'Italie, la Sardaigne, une grande partie de l'Irlande ainsi que le Kosovo et l'Albanie. Les raisons de la non-diffusion seraient à chercher dans les "environnements structurels sociaux et culturels locaux spécifiques" (Mc Nicoll, 1988).

Bien qu'il réfute l'utilité des modèles de diffusion géographique et du gradient ville-campagne pour comprendre l'évolution de la fécondité, Carlsson reconnaît cependant que la plupart des pays européens ont connu une diffusion à partir du haut de l'échelle sociale et qu'une partie du déclin peut être due à la disponibilité de techniques plus efficaces, mais celle-ci serait le résultat d'une pression pour disposer de moyens plus efficaces et non la cause d'une accentuation du déclin.

En s'appuyant sur des recherches dans différents pays européens, Noin conclut : "il semble que le facteur décisif du nouveau comportement ait (bien) été la diffusion préalable d'un nouveau modèle familial de taille restreinte où la femme est moins dépendante, biologiquement ou socialement, et où la descendance doit de ce fait rester limitée" , donc "la baisse de la fécondité a été beaucoup plus un processus de diffusion d'une mentalité nouvelle qu'un processus d'ajustement à des conditions économiques et sociales modifiées", et la relation entre transition de la fécondité et niveau de développement économique, serait indirecte et médiatisée par exemple par le niveau d'études des femmes.

La diffusion sociale et spatiale s'effectuerait selon des modalités diverses à préciser, en raison notamment de vitesses de propagation variées. Il faut souligner le rôle d'intermédiaire joué par les moyens de communication de masse pour la diffusion des valeurs et modes de vie 'rationnels' ainsi que des informations à partir des centres les plus développés vers les moins développés. La potentialité à être touché par l'information dépend aussi de la perception de son utilité par les récepteurs potentiels. La question de la mesure de la diffusion, par exemple la proportion de personnes ayant reçu une information ou adopté le "nouveau" comportement, est une question cruciale qui limite beaucoup l'applicabilité des théories de diffusion.

2 – 1 – 5 La fécondité post-transitionnelle

Le déclin historique du taux de natalité a été globalement caractérisé par le développement graduel d'une relation inverse entre fécondité et statut socio-économique et par une augmentation des différentiels. Généralement, les progrès vers une fécondité plus basse ont été plus rapides en zone urbaine qu'en zone rurale. Considérant que les différentiels étaient en partie le résultat de différences dans le taux de déclin, on prévoyait qu'une fois le déclin initial

étendu à tous les statuts et à toutes les zones, il y aurait *convergence des différentiels*, ce qui est arrivé, jusqu'à un certain point et on a constaté souvent l'émergence d'une courbe en U ou en J, le creux figurant la fécondité plus basse des classes intermédiaires.

Ce postulat de réduction des différentiels équivaut à celui des théories de diffusion qui semblent sous-entendre que le processus est condamné à parvenir à son terme jusqu'à l'adoption totale ou quasi-totale des moyens ou comportements en cause. Tous deux peuvent donc être amendés, si besoin est, de manière identique. Cette *problématique de convergence* rejoint parfois également celle de la *spécificité culturelle* ou du *facteur régional*.

Depuis une cinquantaine d'années, il y a eu des *fluctuations cohérentes de la fécondité* dans les pays développés. Alors que la théorie de la transition et d'autres projections de population postulaient une stabilisation de la population, certaines hypothèses ont été modifiées avec l'introduction de fluctuations supposant une oscillation périodique de la fécondité, résultat de la versatilité des comportements féconds. **Easterlin** a introduit la notion de *cycle de fécondité* (Bourgeois-Pichat, 1979 ; Chesnais, 1986). Il est possible de soutenir que ces oscillations sont compatibles avec la théorie de la transition démographique. Les tendances de l'après-guerre, mesurées à l'aide d'indices périodiques, auraient été une réponse à des changements temporaires et très particuliers dans le calendrier des mariages et des naissances. Elles n'auraient pas de conséquences appréciables sur la relation à long terme entre modernisation et baisse de la fécondité et auraient seulement entraîné un changement modeste dans les mesures longitudinales (cf 4 - 3 - 1).

Ainsi, la hausse récente de l'indicateur synthétique de fécondité en Suède résulte de la concomitance de plusieurs mouvements (Monnier, 1990) : l'arrêt de la baisse de la fécondité chez les plus jeunes générations, l'augmentation depuis 1984 chez les 25-29 ans et la poursuite de la hausse, amorcée vers la fin des années 1970, chez les plus de 30 ans. Ces mouvements correspondent à la mise en place d'un calendrier plus tardif de la fécondité des générations qui se traduit, dans un premier temps, par une baisse de l'indice transversal, sans qu'il y ait forcément diminution de la descendance finale¹⁵, puis par une hausse de ce même indice au fur et à mesure que le nouveau calendrier est adopté par un nombre croissant de femmes.

¹⁵ Cette discussion classique sur la validité d'un indice au détriment d'un autre a récemment enflammé l'INED.

Bourgeois-Pichat (1979) adopte une position différente : les oscillations seraient liées aux modifications de la taille des familles, résultant elles-mêmes des variations de la fécondité d'une génération à l'autre, et devraient s'affaiblir avec la stabilisation des taux de natalité et de mortalité à un niveau plus ou moins identique ; auquel cas, la situation démographique contemporaine de l'Europe serait 'fini-transitoire' plutôt que postérieure à la transition, cette phase finale devant être précisée.

L'idée est que la composition familiale d'une génération, ici la proportion de personnes issues de petites familles, pourrait avoir des effets sur sa descendance finale, c'est à dire la fécondité des parents influencerait celle des enfants, car les idées que se fait un individu à l'égard de la procréation se forment dans la famille où il vit durant son enfance et son adolescence. Cette hypothèse qui attribue une grande importance à la famille d'origine se retrouve, sous diverses formes, dans d'autres approches théoriques.

La théorie d'**Easterlin** (rapportée par J.C. Chesnais, 1986) postule l'existence de cycles de fécondité lors de la situation post-transitionnelle qui succéderaient à la phase de déclin lors de la transition proprement dite. En essayant d'expliquer la reprise de fécondité des années 1940, il élabore un modèle explicatif basé sur le rôle déterminant du statut économique relatif des jeunes adultes. Pour lui, une cause importante du Baby-boom de l'après-guerre, a été le choix fait par les jeunes couples, dont les prévisions/désirs de consommation étaient modestes, d'avoir plusieurs enfants, dans une période où la demande de main d'oeuvre était soutenue et la prospérité générale. La fin des années 60 auraient vu l'inversion de ce schéma et l'instauration de la préférence pour les biens au détriment des enfants.

Easterlin postule que la fécondité des couples est fonction du revenu relatif, à savoir la comparaison du niveau de consommation désiré lors de l'adolescence avec le revenu atteint quelques années après l'entrée dans la vie active ; il importe donc de comparer les gains des jeunes adultes avec ceux de leurs parents. Les taux de fécondité par âges seraient liés positivement à un indice de *revenu relatif intergénérationnel* comme le niveau de revenu des parents lors de l'adolescence des futurs parents, ou plutôt du futur père. En simplifiant, dans les classes pleines se produit une frustration, résultat d'une compétition accrue sur le marché du travail qui entraîne un décalage entre les aspirations et les revenus. Le phénomène inverse se produit pour les classes creuses et finalement les cohortes alterneraient classes creuses et classes pleines.

Hélas, les tests démographiques ou économétriques, conduits tant au niveau macro qu'au niveau micro-économique n'ont pas abouti à des résultats convaincants. Les choix restrictifs (revenu des seuls hommes) et la diversité des tests possibles expliquent pour Chesnais l'hétérogénéité des résultats obtenus. Ce modèle a contre lui, la poursuite des raisons favorisant le déclin de la fécondité ; il postulait également une reprise de la fécondité dans les années 1980.... D'autres ont tenté de prolonger ou de compléter ces hypothèses pour prendre en compte le développement de *l'activité professionnelle des mères* (Oppenheimer, 1977) ou le *coût d'opportunité du temps des mères* dans le cadre de la micro-économie de la famille (Butz et Ward, 1979).

L'examen des données pour différents pays industrialisés amène Bourgeois-Pichat à un "constat analytique de **diversité des évolutions post-transitionnelles**". L'existence de cycles de longue durée ne serait pas vérifiée en raison de l'asymétrie des évolutions avant et après-guerre, de la diversité dans l'amplitude et la périodicité des mouvements et parce qu'aucun cycle complet n'a pu être observé jusqu'à présent. Chesnais reste également dubitatif quant au rôle déterminant de la structure par âge ; il reproche surtout à Easterlin le caractère non-historique de ses hypothèses et sa non-prise en compte de contextes sociaux différents. Pour, lui la convergence récente, rapide, telle qu'indiquée par le mode de diffusion géographique de la baisse au niveau international, pourrait relever de *transformations profondes des modes de vie*, dépassant les frontières nationales.

Toutes ces hypothèses apparaissent parfois vaines dans la mesure où les fluctuations de la fécondité concernent surtout la fécondité transversale, très sensible au contexte historico-politique du moment alors que la descendance finale des générations évolue très lentement. Si oscillations il y a, elles résulteraient plus d'évolutions de comportements qui touchent au calendrier de formation de la famille, sous l'influence de facteurs plutôt conjoncturels et en accord avec un contexte culturel que d'un effet 'écho' récurrent lié aux générations précédentes.

Est-il-besoin de rappeler que les explications théoriques, loin de s'exclure se complètent même si les auteurs prônent des opinions qui peuvent sembler divergentes sur certaines questions ? Les points communs sont plus nombreux qu'on pourrait le penser. Par exemple, dans l'analyse et l'explication du déclin de la fécondité européenne, Coale et Cotts Watkins insistent également sur la diffusion de nouveaux comportements et la convergence vers

des valeurs communes des différentiels après une phase de divergence.

La théorie de la transition a été pensée comme un concept intégrateur (mégaconcept) du changement démographique total : une série de préconditions, un déterminant unique, souvent économique mais à l'occasion culturel, et un mouvement séquentiel dans le temps et dans l'espace. Son cadre englobant lui permet d'autres approches dans l'espoir d'avancer dans la compréhension des processus. Cela a été le cas des divers amendements et précisions qui lui ont été apportés notamment par les géographes qui accordent parfois une préférence à la diffusion car 'plus géographique'¹⁶. Il existe une géographie de l'évolution et le concept de diffusion s'ajoute à la théorie de la transition démographique, que l'on cherche toujours à améliorer, pour analyser les variations spatio-temporelles de la fécondité.

2 – 2 APPROCHES COMPORTEMENTALES DE LA FECONDITE DES INDIVIDUS

La théorie de la transition et ses variantes tendent à se référer à un cadre général large et à une perspective temporelle étendue. Les lacunes de telles approches, ainsi que la nécessité d'appréhender les processus du point de vue de l'individu¹⁷, ont conduit au développement d'approches plus "comportementales" par des économistes, des sociologues et des psychosociologues qui ont élaboré des théories à l'aide de concepts issus de leurs disciplines. Comment expliquer le comportement humain ? Quels sont les facteurs explicatifs acceptables ? Il est nécessaire de faire intervenir l'état mental des acteurs : quelle est la connexion entre l'intention et l'action ?

Une place spéciale revient aux "*déterminants intermédiaires de la fécondité*" dont la formulation a constitué une avance analytique considérable. Les comportements de fécondité s'inscrivent dans les processus de formation de la famille d'où l'attention portée au processus de décision et à la motivation, cette dernière étant gouvernée par un équilibre entre différents éléments avec une insistance sur les facteurs plutôt économiques ou plutôt sociologiques selon les sensibilités. Un des mérites de la somme des travaux sur la question

¹⁶ En dépit des difficultés à la tester.

¹⁷ Pour le sociologue Hawthorn (1970), les explications doivent démarrer avec les individus quelle que soit la théorie qu'on construit.

est qu'ils incluent un certain nombre de tentatives qui sans aller toujours jusqu'à l'essai de synthèse ont confronté diverses approches pour souligner les points communs ou les équivalences, débroussaillage très apprécié d'un domaine de recherche pour le moins complexe (Beckman, 1978, Robinson et Harbison, 1980, Sanderson, 1976).

Les déterminants intermédiaires de la fécondité

En 1956, dans un article devenu classique, Davis et Blake (Hawthorn, 1970 ; Jones, 1990 ; Robinson and Harbison, 1980) ont développé et précisé l'ensemble des variables intermédiaires qui affectent la fécondité et sont responsables des variations dans les taux (tableau 2.1).

Tableau 2.1 Les déterminants intermédiaires de la fécondité

a) facteurs régissant la formation et la dissolution des unions durant la période reproductive :
<i>(i) age au début des relations sexuelles</i>
<i>(ii) célibat permanent (femmes n'ayant jamais de relations sexuelles)</i>
<i>(iii) durée de la période reproductive hors-unions (si divorce/ séparation ou veuvage)</i>
b) facteurs gouvernant l'exposition au risque dans les unions
<i>(iv) abstinence volontaire</i>
<i>(v) abstinence involontaire (impuissance, maladie, séparations temporaires inévitables)</i>
<i>(vi) fréquence coïtale (hors période d'abstinence)</i>
c) facteurs affectant l'exposition à la conception
<i>(vii) fertilité ou infertilité (involontaires)</i>
<i>(viii) utilisation ou non de la contraception (moyens mécaniques/chimiques ou autres)</i>
<i>(ix) fertilité ou infertilité(causes volontaires : stérilisation, traitement médical..)</i>
d) facteurs affectant la gestation et le résultat
<i>(x) mortalité foetale involontaire</i>
<i>(xi) mortalité foetale volontaire</i>
<i>(l'infanticide volontaire affecte la taille de la famille, si pas la fécondité)</i>

On dispose ainsi d'un cadre pour conceptualiser la manière dont les processus biologiques, les facteurs liés à l'appartenance sociale et le comportement individuel réagissent entre eux pour produire un niveau observé de fécondité : les variables liées à la fréquence coïtale, la conception et la gestation affectent les décisions, le comportement et le résultat. Chaque variable a une influence, y compris par son absence, dans un sens ou dans l'autre – elle augmente ou réduit la fécondité – et donc toutes doivent être traitées.

Ce cadre conceptuel a été élaboré à une époque où dans le monde industrialisé du moins, la fécondité extra-maritale était négligeable. Il est donc approprié initialement à l'analyse de la fécondité maritale, mais on peut envisager de l'amender afin de pouvoir traiter également la fécondité extra-maritale.

"Economics is all about how people make choices. Sociology is all about why they don't have any choice to make" (Duesenberry, 1960 cité par G. Hawthorn, 1970 p.59) qui ajoute "cependant, il serait tout aussi faux de supposer qu'un couple hypothétique est totalement contraint dans un quelconque sens sociologique déterministe que de supposer qu'il est entièrement libre de disposer de son revenu comme il le souhaite".

2 – 2 – 1 Les théories (micro) économiques de la fécondité : rationalité, goûts et coûts

Des théories micro-économiques ont été élaborées en réaction aux carences de la théorie classique de la transition à l'échelle des individus, notamment par Leibenstein, Becker et Easterlin (Robinson and Harbison, 1980). De nombreuses recherches ont été faites par les économistes¹⁸ se basant sur des *modèles utilitaristes* dans lesquels les individus ont comme objectif de maximiser les utilités. Ce type de modèle suppose que les *individus* sont *rationnels au sens weberien (zweckrationalität)* c'est à dire que les individus relient les moyens aux fins. Certains se sont appuyés sur l'exemple des pays industrialisés au XXème siècle (Easterlin, Becker), d'autres se sont basés sur l'expérience contemporaine dans le monde en développement (Caldwell).

La théorie économique de base de la fécondité considère l'enfant comme un bien de consommation, par conséquent, il y a un échange entre enfants et biens.

¹⁸ Et sociologues, démographes,...

"la partie centrale de la théorie micro-économique est que la demande d'enfant est déterminée par la tentative du ménage de maximiser la satisfaction en équilibrant ses goûts subjectifs (l'intensité du désir d'enfant par rapports aux biens et services) et les possibilités offertes par les ressources (essentiellement les revenus) et les contraintes imposées par les coûts (monnaie, temps et effort). On peut s'attendre alors à ce que la demande d'enfant varie positivement avec les goûts ou préférences d'un couple et avec ses ressources disponibles, et inversement en fonction des coûts attendus." (Jones p. 120).

Pour **Leibenstein** (1958, rapporté par Robinson and Harbison, 1980), il s'agit d'*équilibrer les utilités* engendrées par une naissance additionnelle *contre les "coûts"* (monétaires et psychologiques) associés à la venue d'un enfant supplémentaire. Il distingue trois types d'utilités :

- (1) l'enfant comme "bien de consommation" (source de plaisir pour les parents),
- (2) l'enfant comme agent productif (source potentielle de revenu),
- (3) l'enfant comme source potentielle de sécurité (durant la vieillesse des parents par exemple)

et les coûts

- (1) directs, dépenses courantes pour élever et éduquer un enfant (nourriture, vêtements..)
- (2) indirects, tels l'incapacité temporaire de la mère à travailler (importance du facteur temps), la perte éventuelle de revenu et la moindre mobilité des parents.

Il a introduit ultérieurement "*l'effet des groupes d'influence sociale*" : l'appartenance d'une famille à un groupe basé sur des facteurs historiques, socio-culturels et économiques, influence les désirs quant aux niveaux de vie, à la structure de la consommation et à la taille de la famille. En d'autres termes, chaque classe ou groupe social aurait sa propre fécondité moyenne désirée.

Des approches explicatives élaborées par **Becker** (1960, 1981, 1987) se centrent sur des variantes de la théorie économique du consommateur. **Becker** soutient que la théorie néo-classique du comportement du consommateur ("*new households economics*") peut être employée avec profit pour analyser et expliquer les décisions de fécondité. Il suppose l'existence d'une *classe d'utilités* et postule la *rationalité des comportements* au mieux de

leurs intérêts, basés sur des "*goûts*" qui ne changent pas et des "*coûts*" non-affectés par les décisions.

L'objectif annoncé par Easterlin¹⁹ (Robinson and Harbison, 1980), était de formuler une théorie qui explique les facteurs déterminant le nombre désiré d'enfants par famille. Selon lui, la demande d'enfants est structurée en partie par des caractéristiques d'origine comme la religion, l'éducation, le lieu de résidence, le type de famille.. ce qui revient à dire que les "*goûts/préférences*" sont également une fonction du *revenu* et que les *normes* de chacun peuvent changer en changeant de groupe de revenu ; il rejoint alors la conclusion de Leibenstein. Les goûts ne sont pas immuables et changent selon le contexte d'éducation ce qui introduit le concept de *socialisation*. Easterlin accepte le second postulat de Becker, celui de la non-affectation des coûts par les décisions de consommation.

Les arguments de base entre les deux écoles sont similaires et complémentaires et on a affaire à deux variantes d'un même modèle (Sanderson, 1976) : l'un met l'accent sur l'effet de la formation des "*goûts*" dans l'évolution séculaire de la fécondité, l'autre insiste sur l'effet des "*coûts*" associés aux enfants dans les différentiels transversaux de fécondité.

Dans un cas comme dans l'autre, la relation observée entre fécondité et revenu ne devrait plus être positive. Dans les deux cas, la relation fonctionnelle est positive mais quand le revenu change, quelque chose d'autre change qui a l'effet inverse : pour Becker (schéma altruiste), il s'agit des aspirations des parents pour les futures conditions de vie des enfants, pour Easterlin (schéma hédoniste), c'est le désir des parents pour leur vie matérielle propre. C'est la relation positive entre dépenses souhaitées par enfant et revenu parental qui rend les enfants plus chers pour les parents plus aisés. L'effet de la croissance économique sur le nombre d'enfants passe ainsi par l'analyse intergénérationnelle ; il est basé sur l'évolution de la situation économique des enfants par rapport à celle des parents. Les deux forces sous-jacentes, mieux-être des parents et des enfants, sont liées : on veut maintenir sa position sociale et faire en sorte que ses enfants soient dotés pour le mieux. Ces schémas reconnaissent la part de l'*augmentation du confort matériel* et des *coûts croissants associés à l'éducation des enfants* dans l'accélération de la baisse de la fécondité.

Becker (1987) inscrit le déclin de la fécondité, ainsi que l'instabilité

¹⁹ Cf supra la présentation de ses hypothèses sur la phase post-transitionnelle.

croissante des unions, dans le cadre des changements radicaux qui affectent la famille. Ceux-ci seraient en fait un *nécessaire ajustement aux conditions de la vie moderne* et non l'expression d'une quelconque crise de la famille. Les changements majeurs qui ont affecté la société globale et les familles, à l'instar du développement de l'activité professionnelle des femmes mariées avec l'expansion du secteur des services et du salariat, ont considérablement réduit l'avantage d'avoir beaucoup d'enfants comme main d'oeuvre agricole et comme assurance vieillesse (cf les utilités de Leibenstein). L'investissement total par rapport aux enfants a cependant augmenté car les familles en ont changé le type ; elles ont accru l'investissement dans l'éducation en vue d'obtenir des "*higher quality children*".

La plupart des approches micro-économiques (Robinson and Harbison, 1980) considèrent que la fécondité résulte d'une *décision rationnelle* basée sur un effort pour *maximiser une fonction économique*²⁰ plus ou moins compliquée de *satisfactions* sujette à des "*coûts*" (d'opportunité) directs et aussi indirects, soumise à des contraintes de *revenu* et à la lumière d'autres satisfactions possibles liées à un usage alternatif des ressources.

L'intérêt de l'approche micro-économique ne réside pas dans l'exhaustivité de sa représentation du réel mais dans la valeur explicative des facteurs qu'elle dégage pour rendre compte des phénomènes. Les nouveaux modèles économiques pour l'étude de la fécondité sont devenus plus compatibles avec les points de vue des démographes et sociologues (Sanderson, 1976).

2 - 2 - 2 Les approches sociologiques et psycho-sociologiques : normes, valeurs, motivation et prise de décision

Les sociologues (Hawthorn, 1970) sont à la recherche d'explications normatives des comportements, ce qui implique une référence nécessaire à l'*état mental des acteurs*. L'hypothèse principale est qu'il existe des *normes collectives* auxquelles se conforme la majorité. Les normes sont des "prescriptions" – en terme de devoir – c'est à dire des règles de décision sociale destinées à guider les choix parmi des alternatives en vue de maximiser

²⁰ Paradigme de la rationalité des choix individuels associé à l'utilisation de l'outil méthodologique que constitue la fonction d'utilité.

le résultat, à la différence des *valeurs* qui ne comportent pas d'obligation. La norme est adoptée par un groupe étant donné ses "goûts" sous-jacents et les résultats attendus.

Les conditions socio-économiques sous-jacentes façonnent les processus socio-psychologiques à travers lesquels les normes, valeurs et attitudes sont développées (Andorka, 1978). Pour lui, la perspective théorique la plus prometteuse est celle qui explique l'influence des conditions sociales sur la fécondité à travers le développement de normes, valeurs et attitudes par rapport à la fécondité.

La proposition la plus extrême a sans doute été avancée par **Blake** en 1968 dans un article célèbre "*Are babies consumer durables ?*". Après avoir soutenu qu'il y a quelque chose de qualitativement différent dans la décision d'avoir un enfant par rapport à l'achat d'une machine à laver, elle argumente le fait que "les questions économiques sont secondaires par rapport aux questions de normes" et reproche à Becker d'ignorer les déterminants sociaux qui composent le contexte social de la reproduction. Pour elle, les institutions sociales (normes) font en sorte que les facteurs économiques ne puissent pas gêner la reproduction. Il est donc nécessaire de s'intéresser au **contexte institutionnel**.

Le facteur-clé influençant les niveaux de fécondité serait qu'au sein des sociétés nationales, il existe des groupes sociaux avec des *normes et des valeurs* particulières quant à la taille de la famille, normes et valeurs qui sont maintenues par la pression des pairs à s'y conformer. La fécondité plus élevée des classes inférieures résulterait en partie du fait que les pauvres sont plus influencés que les riches par les normes sociales courantes, encore largement pro-natalistes. Au terme de la transition, un contrôle individuel et délibéré de la fécondité aurait remplacé le contrôle inconscient exercé par les normes sociales.

D'autres approches font appel au concept-clé de "*valeur*", la "valeur" de l'enfant se référant aux fonctions qu'il occupe pour ses parents. Les "valeurs" de base sont ancrées dans des besoins psychologiques (satisfaction, insatisfaction) et liées à la structure sociale et, en conséquence, *sujettes à des variations culturelles et au changement social*. Leur importance relative diffère donc selon les classes sociales mais également selon le sexe et le rang de l'enfant²¹. La descendance effective serait le résultat de reconsidérations

²¹ D'une manière générale les facteurs influant sur la fécondité, donc la motivation, varient

successives (modèle dynamique). La transmission des valeurs (utilités) se fait entre les générations et à l'intérieur des générations. Il reste à déterminer quelle est l'influence dominante sur les préférences pour la taille idéale de la famille d'un individu : ses propres parents ou ses pairs ?

Les démographes (Beckman, 1978) ont reconnu implicitement l'existence de la *prise de décision de fécondité* mais sans la définir ni l'explicitier en général. La plupart postulent l'existence de variables psychologiques subjectives sous-jacentes, comme le concept de valeur de l'enfant, au moyen de variables unidimensionnelles comme la *taille de la famille désirée, attendue ou idéale*, pour expliquer les transitions d'une fécondité élevée à une fécondité basse dans le cours du développement économique. Ils ont ainsi laissé les domaines des choix, préférences et décisions à propos de la fécondité, à deux groupes divergents : les économistes et les psychologues.

La plupart des théories socio-psychologiques de la prise de décision concernant la fécondité doivent beaucoup aux économistes, mais elles intègrent les *coûts et bénéfices psychologiques* aussi bien qu'économiques de la parenté. Ces modèles sont également "*rationnels*" mais ils prennent en compte la *motivation à la parenté*. Cependant, certaines préférences structurelles (satisfactions et coûts perçus) des individus peuvent être considérées comme des *actes normatifs* ou moraux et être choisis automatiquement, sans considérations rationnelles (Beckman, 1978).

Le *processus de prise de décision* a acquis une importance croissante dans la détermination de la fécondité durant le cours de ce que l'on nomme communément la modernisation (Blake, 1968 ; Beckman, 1978 ; McClelland, 1980). D'une part l'utilisation croissante d'une contraception plus efficace a fait que le 'choix délibéré' est devenu un déterminant encore plus important de la fécondité et de l'autre, les facteurs individuels dans la prise de décision atteignent un pouvoir explicatif plus grand avec l'affaiblissement des différentiels socio-démographiques.

Ces modèles attirent l'attention sur le *rôle des variables psychologiques et de motivation* dans la détermination de la fécondité ; elles président à la formation des préférences et permettent l'opération des choix. Le processus de décision d'un individu varie dans le temps, par suite de la réévaluation des choix en fonction de nouvelles informations reçues. On a

selon le rang de l'enfant (Blake, 1968 ; McNicoll, 1980 ; Coale & Cotts Watkins, 1986).

affaire à une prise de décision séquentielle compatible avec la représentation évolutive des systèmes sociaux. La descendance effective serait le résultat de reconsidérations successives (modèle dynamique) mais est-il bien établi que tous les couples planifient leur fécondité et en décident le niveau ?

Les résultats empiriques sur l'influence des variables psychologiques dans l'explication de la fécondité n'ont pas fourni de résultats concluants (**Robinson and Harbison, 1980**). Les écoles divergent sur les processus en cause.

– Certains (Namboodiri, 1980) suggèrent qu'elles médiatisent l'influence des facteurs structurels (revenu, éducation, statut social) sur le niveau de fécondité.

– Pour d'autres (Edwards, résumé par Robinson and Harbison, 1980), ces facteurs affectent la *force de la motivation* à planifier et le succès probable dans l'accomplissement des objectifs, les groupes dominants ayant une probabilité accrue d'atteindre leurs objectifs.

– Pour une troisième théorie plus élaborée (Fishbein, rapporté par Robinson and Harbison, 1980), la fécondité, au même titre que la plupart des autres activités humaines, est déterminée par les *intentions* qui sont à leur tour déterminées par

(1) les *attitudes personnelles* en vue de l'accomplissement de ces intentions,

(2) les *croyances normatives* pertinentes, issues des pairs à propos d'un tel comportement,

(3) les attitudes personnelles sur l'importance de ces normes.

Ainsi *les normes peuvent être importantes ou non selon les attitudes et intentions personnelles*. Pour Fishbein, tous les facteurs, y compris les facteurs économiques affectent les comportements de fécondité, par l'intermédiaire de ces attitudes et intentions²².

Le processus de décision selon Beshers : typologie des modes d'orientation

Etant donné que les schémas caractéristiques de prise de décision diffèrent grandement dans les sociétés modernes et traditionnelles, **Beshers**

²² Des études sur les attitudes par rapport à la parenté, exprimées par les pauvres et la classe ouvrière insistent sur la "preuve" du statut d'adulte fournie par le fait d'avoir des enfants" ou sur les enfants comme "rattrapage" (*hang-up*) pour de nombreuses personnes ; cette vue est ancrée dans la théorie psychanalytique ("..on considère la motivation comme en partie inconsciente..", Fawcett, cité par Robinson et Harbison, 1980).

s'inspirant de Max Weber, distingue trois modes d'orientation : (1) traditionnel, (2) hédoniste à court-terme, (3) rationnel objectif ("*purposive-rational*") qui diffèrent pour la perspective temporelle future.

(1) Il n'y a pas de processus séquentiel de prise de décision car pas de recours à une information nouvelle parce que l'individu suit la coutume ; la prévision se fait en étudiant la coutume et la tradition et non les caractéristiques psychologiques.

(2) La perspective temporelle est très courte et on doit estimer la situation psychologique immédiate dans laquelle se trouve l'individu.

(3) La perspective temporelle est à long terme et l'individu est très sensible à une information nouvelle.

Au niveau macro, les trois orientations diffèrent par les sanctions et punitions qui leur sont liées ; dans le troisième cas, elles sont prévisibles et l'individu en tient compte quand il estime ses utilités. La *transition démographique* en offre une illustration : le mode d'orientation rationnel objectif serait apparu d'abord dans les classes urbaines supérieures, surtout les cadres salariés ; le second mode serait devenu celui des paysans et des couches urbaines inférieures qui expérimentaient une importante confusion avec le déclin de la société féodale. Ces groupes adoptent le mode rationnel-objectif (1) quand la stabilité relative à long-terme du système leur permet de se repérer et (2) quand il y a suffisamment de contacts avec les classes urbaines aisées pour que les attitudes appropriées se diffusent au moyen de contacts inter-personnels aux nouveaux arrivants dans le groupe. Les *innovateurs* qui adoptent les méthodes de planification familiale sont des individus qui agissent selon le mode rationnel objectif.

Dans leur revue des différents modèles, Robinson et Harbison (1980) concluent que les modèles sociologiques font en général appel à un processus rationnel²³. Les cadres sociologiques pour l'analyse de la fécondité semblent donc être "fonctionnalistes" dans le ton et sous-entendent au moins une *rationalité "weberienne"*, c'est à dire un raisonnement délibéré de cause à effet avec, à l'esprit, une intention ou un objectif.

C'est le comportement de l'individu qui détermine la fécondité, mais ce comportement individuel est, pour une large part, déterminé par les institutions culturelles et sociales, c'est à dire que les valeurs, normes et traditions, définies

²³ Rappel: ces auteurs sont arrivés à la même conclusion pour les modèles des économistes.

par le système socio-culturel, gouvernent le comportement de l'individu qui à son tour détermine la fécondité. Mais "si les acteurs sociaux agissent dans le cadre de contraintes imposées par les systèmes, ces contraintes ne suffisent généralement pas à déterminer le cours des actions individuelles.. elles ont plutôt l'effet de circonscrire le champ des possibles" (Boudon et Bouricaud, 1982, p.437).

Si la plupart des modèles se concentrent sur les *processus au niveau individuel*²⁴, il y a, de la part de certains théoriciens, une volonté d'inscription dans un cadre plus large : celui de la "modernisation" ou explicitement celui de la transition démographique. A la prise en compte des facteurs individuels s'ajoute la mise en perspective historique, expression d'un désir de relier processus individuels et évolution globale ; il reste à trouver les ponts..

2 – 3 LE POINT DE VUE DE L'ECONOMIE POLITIQUE

Les critiques de l'ajustement de la fécondité au changement socio-économique dans le cadre de la transition démographique ont abouti à ce qu'une valeur explicative plus importante soit attribuée au *remplacement du mode de production familial* et à l'émergence et *l'affermissement de contextes culturels*, dans lesquels l'idée de limitation de la famille est passée de l'impensable à l'acceptable. Jones (1990, p.116) introduit également une importante dimension de diffusion de l'innovation dans le déclin de la fécondité en Europe.

Pour *Jones*, l'explication fondamentale dérive d'une déclaration de *Marx* : "*every special historic mode of production has its own special laws of population*". Ainsi certains (Caldwell 1976, 1978 ; Woods 1979, 1982a ; Seccombe, cité par Jones) conçoivent la transition démographique comme une transition entre différents régimes démographiques associés à des modes de production spécifiques et à leurs formations sociales. Ils tentent de relier l'évolution démographique européenne à la transition complexe et prolongée du féodalisme au capitalisme industriel et non plus, simplement aux notions plutôt vagues de développement économique et de modernisation sociale, ancrées dans la théorie traditionnelle de la transition démographique. Des

²⁴ Les tendances temporelles agglomérées ne sont pas encore correctement expliquées par les preuves avancées dans le cadre micro-économique (Schutz, in Coale, 1973).

questions se posent quant aux mécanismes : sont-ils endogènes ou exogènes ? sont-ils la conséquence d'une évolution graduelle ? d'un conflit interne ? ou d'un processus de diffusion ?

Woods (1979) introduit pour cela la théorie du matérialisme historique en s'appuyant sur des travaux consacrés (a) à l'étude du régime démographique contemporain et du mode de production capitaliste, (b) aux régimes pré-capitalistes affectés par l'occidentalisation et (c) aux mécanismes qui ont mené à la transition. "La pression de la population est obligée d'engendrer des réponses économiques et sociales, mais le changement fondamental repose dans la structure économique et c'est à cet aspect particulier qu'on doit accorder le statut de *prime mover*." (p. 184). Il insiste sur la nouvelle formation sociale que le changement économique entraîne et conclut : "*les thèses du matérialisme historique sont issues de l'économie politique plutôt que de la biologie sociale ; elles sont historiques et spatiales, plutôt qu'universelles*". Pour cette école, les changements dans la reproduction seraient au coeur de la notion marxiste d'évolution des relations sociales de production.

Sans référence explicite à Marx, **Noïn** (1988) fait une analyse globalement similaire :

(1) les faits de population sont très liés à l'évolution des sociétés,

(2) à l'échelle de l'humanité, on est passé d'une société agricole à une société tertiaire, en passant par le stade intermédiaire de la société industrielle

(3) ces mutations ont été provoquées par une série d'innovations techniques ayant, à diverses reprises, complètement bouleversé les conditions de production.

(4) Les transformations dans les conditions de production ont entraîné, à leur tour, des changements dans l'organisation sociale, dans la croissance démographique et

(5) tous les stades intermédiaires existent.

Il ajoute que les changements suscités par la révolution industrielle continuent de se répandre peu à peu dans l'ensemble du monde mais à des vitesses inégales car les obstacles qui s'interposent à leur diffusion varient selon les lieux : régimes politiques, cultures, mentalités facilitent ou ralentissent. Il conclut "la transition démographique apparaît comme le dernier en date des cycles d'évolution de l'humanité et comme l'aspect

purement démographique d'un processus de changement complexe et multiforme" (p.299).

La théorie des flux intergénérationnels de biens de Caldwell

Caldwell (1976, 1978, 1982) a proposé une "théorie générale" de la fécondité. Il argumente du fait que généralement les comportements de fécondité sont rationnels quels que soient le type et le stade de développement d'une société. "La thèse essentielle est que le comportement de fécondité dans les sociétés pré- et post-transitionnelles est économiquement rationnel dans le contexte d'objectifs économiques socialement déterminés et dans des limites établies pour l'essentiel par des facteurs biologiques et psychologiques." (1978, p.553) et c'est "*la nature des relations économiques au sein de la famille*" qui détermine la stabilité ou l'instabilité démographique, d'où le nom de théorie intergénérationnelle des biens.

La période de transition entre un type de société dans laquelle une fécondité élevée est économiquement avantageuse pour les chefs de famille et un second type de société où ce n'est pas le cas, est une période instable, associée à des changements fondamentaux dans la structure économique interne de la famille. La transition se produit quand il y a changement dans l'équilibre ou dans la *direction des flux intergénérationnels de biens ou de revenus*. Quelle en est la raison ? Il est probable que la raison essentielle est la *transition d'un mode de production familial* dans lequel la famille est l'unité organisationnelle de base, à un *mode de production capitaliste* avec un marché du travail extérieur à la famille. Dans le premier cas, les générations anciennes bénéficient à la fois de la *production et de la reproduction*, tandis que dans le second, la nouvelle relation contractuelle entre le travailleur et l'employeur rompt le lien fonctionnel au sein de la famille entre production et reproduction et sape les obligations institutionnalisées, dirigées des jeunes vers les vieux.

A l'inverse de la théorie classique de la transition démographique, la théorie de Caldwell a émergé à partir de travaux de terrains détaillés en Afrique occidentale et son application la plus convaincante concerne la réduction contemporaine de la fécondité dans le Tiers-Monde. Cette théorie a été testée pour l'expérience européenne de la fin du XIXème (Caldwell, 1980 ; Lesthaeghe and Wilson 1986 cités par Jones, 1990). Il a été montré que dans de nombreuses régions, lors de la phase de pré-déclin, la famille étendue, basée sur des obligations mutuelles, avait depuis longtemps été remplacée, en

temps qu'unité organisationnelle fondamentale, par la famille nucléaire ou conjugale à cause de raisons liées à la Réforme protestante, au féodalisme et même à l'Empire romain! Néanmoins la production, dominée par l'agriculture de subsistance, était essentiellement organisée sur une base familiale et le flux net de biens était nettement dirigé des enfants vers les parents.

La *persistance* pendant une certaine période *de la superstructure culturelle du mode de production familial* explique que le déclin de la fécondité n'ait été amorcé qu'à la fin du XIX^{ème}²⁵. Pour Caldwell, le renversement des flux n'est devenu décisif qu'avec l'instauration générale de la *scolarité obligatoire* qui favorisait ainsi les espoirs de mobilité sociale ascendante. D'"unité de production et de reproduction", la famille devenait "unité de reproduction et de consommation". Finalement, la morale chrétienne traditionnelle de la famille était sapée par la *laïcisation croissante*, des mouvements sociaux réformistes et un socialisme embryonnaire tandis que s'étendait la nucléarisation de la famille.

Caldwell rappelle l'impuissance des théories macro-économiques à identifier des seuils de développement ainsi que les limites des théories de diffusion qui traitent généralement de groupes de population importants et ne permettent pas l'identification de différentiels sociaux. C'est pourquoi il préconise (1976) une approche combinée des différentes sciences sociales, ainsi que la prise en compte du *cycle de vie* et l'étude de *l'innovation dans le domaine de la planification familiale* (surtout pour les Pays en Développement).

Il estime primordial de s'intéresser à la direction et à l'amplitude des flux nets de biens qui sont modifiées quand le changement social transforme les relations de production, et qui déterminent les bénéficiaires de l'avantage matériel. "Ce qui compte dans la réduction de la fécondité, c'est le remplacement d'un système dans lequel l'avantage matériel résultant de la production et de la reproduction touche les personnes qui peuvent contrôler ou influencer la reproduction" (1978, p.568). Le système familial en Occident était fondé sur une importante division du travail, aidée par l'absence d'éducation des femmes. Par suite de la baisse de la production de subsistance

²⁵ Dans le cas irlandais, en raison de conditions historiques particulières dues à la colonisation économique et politique britannique (importance des enseignements de l'Eglise catholique, socialisme étouffé par le nationalisme, poids du secteur agricole...), ce déclin a pu être retardé. Un système de production familial traditionnel a persisté très tardivement.

et du développement du secteur monétarisé de l'économie, le flux intergénérationnel net de biens a changé de direction au bénéfice des jeunes (couples). Pour résumer brièvement : "un mode de production capitaliste achevé rend la fécondité élevée économiquement désavantageuse" (p.572). Il accorde, lui aussi, au changement social et idéologique un rôle primordial, en particulier à l'éducation de masse et à l'évolution des idées sur la famille.

Si on les oppose sommairement, les théories socio-économiques et socio-psychologiques ont un pouvoir explicatif important tandis que les théories historico-culturelles présentent des possibilités analytiques d'autant plus intéressantes qu'un souhait souvent exprimé par les géographes en particulier (Jones, 1990 ; Noin, 1991 ; Woods, 1979) est celui d'une meilleure prise en compte des "spécificités historiques et culturelles".

On peut faire des recoupements entre les approches historico-culturelles, socio-économiques et psycho-sociologiques qui s'accordent sur des explications téléologiques²⁶ de la fécondité à différents niveaux : individuel (les comportements sont logiques, intentionnels), du groupe (classes sociales) ou du système (la reproduction sociale).

- Les *goûts individuels* sont structurés par des éléments psychologiques liés à la personnalité et par les normes de groupe.
- Les *normes sociales* sont des règles de décision développées par les groupes pour atteindre leurs objectifs propres, économiques ou autres. Elles affectent à la fois le processus individuel de formation du goût/préférence et la perception des coûts et bénéfices.
- Les *valeurs* sont les besoins et motivations de base des personnes, indépendants de tout calcul, goût ou norme.
- Le rôle principal des *variables psychologiques* s'effectue par le biais des besoins "élémentaires", des goûts sous-jacents et aussi par les effets de la personnalité sur les goûts individuels.
- Les *coûts d'opportunité*, associés au retrait des femmes du marché du travail dans le but d'élever des enfants, ont eu une influence décisive dans le déclin récent de la fécondité occidentale. Ils sont devenus importants depuis l'augmentation rapide des taux d'activité féminine dans les années 1960 et 1970, en raison des évolutions structurelles de l'emploi (diminution de l'emploi industriel masculin et boom dans le secteur

²⁶ Il peut parfois y avoir discordance entre les objectifs poursuivis et les conséquences produites. Dans le domaine de la fécondité, cette discordance donne lieu aux grossesses non désirées.

très féminisé des services). Ces coûts d'opportunité sont devenus des obstacles à la fécondité, d'autant plus lorsque les forces du marché et une législation anti-discriminatoire venaient améliorer la rémunération relative des femmes.

Mais le cadre principal est un cadre économique rationnel et réfléchi (orienté selon des objectifs), avec une conceptualisation plus large des satisfactions. Il faut souligner l'importance de la notion de coût de l'enfant surtout dans les classes moyennes et supérieures urbaines, et la propagation de l'idée de la famille restreinte dans les classes inférieures et les zones rurales, comme éléments déterminants dans la réduction de la fécondité européenne.

2 - 4 L'APPROCHE SPATIALE DANS UN CADRE THEORIQUE SOUPLE

Une théorie démographique se doit de présenter un caractère prédictif. Devant l'inexactitude de nombres de prévisions dans le passé, on se limite le plus souvent à des extrapolations conditionnelles de tendances existantes. La non-prévision passée du "baby-boom" d'après guerre, et du "baby-krach" subséquent, remet en question la prévision future dans le cas où on n'accepte pas l'hypothèse de cycles pré-déterminés. Il demeure que la théorie peut aider à identifier les tendances lourdes à l'oeuvre dans la société, à estimer ce qui relève de variations conjoncturelles qui font fluctuer les indices transversaux. "Les échecs dans le domaine de la prévision démographique ont incité les chercheurs ... à tenter de mieux comprendre comment les phénomènes démographiques apparaissant au niveau agrégé résultent de la composition des micro-phénomènes que sont les comportements individuels" en essayant "d'améliorer la connaissance et la modélisation des phénomènes micro-sociologiques responsables des données agrégées" (Dictionnaire de sociologie).

Les choix nécessaires à l'élaboration d'un cadre théorique sont inspirés des travaux de **Robert Woods** (1986a) qui a un point de vue synthétique tout en privilégiant l'approche spatiale. L'explication de la fécondité (p. 39) met en interaction trois éléments structurels (les relations économiques, les normes sociales, les valeurs culturelles) et les comportements (motivation, action).

Elle concerne des éléments statiques et dynamiques ainsi que les dimensions spatiales et temporelles. Il importe de tenir compte des interrelations entre les variables démographiques et de s'intéresser aux éléments dynamiques dans les domaines suivants :

- la *croissance économique*: niveaux de vie (flux de biens), associée à des changements dans la structure de l'emploi (caractéristiques sectorielles et spatiales de la main d'oeuvre : activité des femmes, croissance des classes moyennes inférieures)
- les *valeurs et attitudes de la société* ont été en partie changées en réponse à des changements économiques (attitudes par rapport aux femmes et enfants, système public de soins)
- certains des changements économiques et sociaux ont été dépendants d'*avances technologiques* qui ont également amélioré la capacité à différer la conception.

Ce cadre fait appel aux différentes approches et aux divers facteurs. Il tient compte de l'impact de l'économie au niveau global et au niveau individuel ; il se réfère au contexte socio-culturel et à la situation de la femme; il n'ignore pas, comme d'autres, le possible impact de la contraception moderne et souligne l'importance des autres variables démographiques, ce qui renvoie au schéma d'analyse des déterminants intermédiaires.

2 - 4 - 1 Des axes de recherche

En sciences sociales, aucune théorie ne peut prétendre à l'exhaustivité et à l'universalité, ne serait-ce que par la *nécessaire prise en compte des contextes historiques particuliers*. Certaines sont applicables dans des contextes spatio-temporels spécifiques. Cela est d'autant plus vrai de la transition démographique dont nous avons vu qu'elle était survenue dans des conditions très différentes et pour laquelle il n'a pas été apparemment possible jusqu'à présent d'identifier un ou plusieurs déclencheurs.

Se pose dès l'abord un problème de définition : Chesnais donne par exemple une définition très large du "développement, moteur de la transition" en y incluant des significations multiples : culturelle, sanitaire, économique, sociale, éducative, sexuelle et politique. Cette définition imprécise et ces distinctions arbitraires nous semblent impraticables en raison de leur exhaustivité qui inclut toute la diversité des possibles.

Des choix sont nécessaires et il nous apparaît plus judicieux d'approfondir certaines directions ou faisceaux pouvant fournir des éléments d'explication valables et qui semblent, d'une part cohérents d'un point de vue théorique, mais aussi méthodologiquement praticables : l'importance du contexte historico-culturel, le processus de modernisation, l'évolution des rôles et statut des femmes dans la société, la différenciation spatiale, les facteurs spatiaux. Ces axes serviront de cadre de référence à l'approche que nous allons développer dans la thèse et que nous avons choisi d'opérer à trois niveaux, détaillés dans la seconde partie.

Contexte culturel et histoire

Dès 1973, Noin dénonce les insuffisances de la théorie pour l'explication de la fécondité et privilégie l'influence des "idées, mentalités, coutumes", liées aux composantes sociales du développement ; il a continué à s'en faire l'avocat depuis (1983, 1988, 1991). C'est une position partagée par d'autres, dont en général les géographes de la population (Jones, 1990 ; McNicoll, 1988 ; Woods, 1979), géographes qui ont d'un part un lien privilégié avec l'histoire et qui, dans leurs travaux de terrain, sont souvent confrontés à la diversité du réel.

La culture permet la transmission de techniques matérielles, de techniques de la vie sociale et de valeurs, ce qui est primordial pour la diffusion. Elle inclut en particulier les conditionnements, jamais parfaits, qui préparent les individus à jouer les rôles que l'on attend d'eux. *La transmission des valeurs dominantes se fait par l'éducation scolaire et familiale.* Un ensemble culturel présente une certaine cohésion qui lui permet de filtrer par exemple ce que la diffusion lui révèle. Les facteurs culturels ont été importants dans la diffusion d'attitudes novatrices et expliquent que la baisse se soit étendue facilement au sein de la même aire culturelle²⁷ tandis qu'elle était souvent arrêtée par une barrière politique, linguistique ou religieuse.

Les mentalités diffèrent selon les aires culturelles où varient des facteurs tels la prégnance des valeurs traditionnelles par rapport à la fécondité et à la famille, le poids des idéologies religieuses ou politiques, l'attitude et les politiques des gouvernements, le niveau moyen des connaissances et la situation des femmes. La mise en perspective de la fécondité irlandaise dans le contexte de l'Europe ou des pays industrialisés en général suppose d'identifier

²⁷ Une aire culturelle est un ensemble territorial homogène par un, plusieurs ou la totalité de ses traits de culture (Claval, in Bailly, 1984, p.72).

les conditions socio-culturelles et socio-politiques qui entretiennent (ou combattent) la singularité irlandaise.

Cette spécificité nationale renvoie au passé, c'est à dire à une histoire particulière

modernisation – changement social

L'évolution de la fécondité est un bon indicateur du changement social car le changement démographique en est l'un des aspects. Cette proposition repose sur deux bases : d'une part, la reproduction biologique est la condition première à la reproduction sociale, d'autre part, les caractéristiques de son évolution (maîtrise, convergence ou divergence des comportements) sont révélatrices des tensions au sein de la société. L'approche spatiale permet en outre de mettre en évidence la manière différentielle dont les changements socio-économiques ont affecté le pays.

On a souvent reproché au concept de modernisation son caractère confus, "lâche" (Noin, 1973), "fourre-tout".. Parmi d'autres, Woods (1979) fait la distinction entre la modernisation sociale, qui joue un rôle crucial dans le démarrage de la transition, et la croissance économique. La définition qu'en donne le Dictionnaire de sociologie (Boudon et Bourricault, 1982) est intéressante, dans le cas de l'Irlande : *"la modernisation serait l'ensemble des changements complexes qui affectent toutes les sociétés humaines bien que d'une manière inégale et selon des mécanismes de diffusion très variés, à compter du XVIème et à partir de l'Europe occidentale ; elle implique des processus de mobilisation, de différenciation et de laïcisation"*. La modernisation a généralement pour corrolaire l'accroissement de la capacité stratégique des individus-acteurs.

Les processus corrélatifs ont des effets sur la société dont nous mentionnons ceux qui peuvent concerner cette étude. La mobilité des personnes et la circulation de l'information se sont accrues impliquant une meilleure diffusion des informations, attitudes et comportements, favorable à leur adoption. Le développement de l'éducation ainsi que la division croissante du travail (activité à l'extérieur, activité féminine, salariat) induisent également des évolutions au niveau de la famille, notamment sur les rôles féminins. La laïcisation ou sécularisation est un critère important de la modernité qui concerne l'institutionnalisation de la séparation entre l'Eglise, l'Etat et la Société, en particulier ce qui concerne le savoir.

Rôles et statuts des femmes

Les rôles peuvent être définis comme des systèmes de contraintes normatives auxquelles sont censés se plier les acteurs qui les détiennent et de droits corrélatifs à ces contraintes. Cependant, les contraintes des rôles ne suffisent pas à déterminer les comportements et il reste à l'acteur une marge de manoeuvre (l'indétermination) pour développer une conduite stratégique (Dictionnaire de sociologie). L'évolution des rôles sexuels et parentaux a eu des conséquences sur l'évolution de la fécondité, de même que les différences entre les rôles peuvent se refléter dans les niveaux de fécondité.

"l'idée que les femmes se font de leur rôle est une structure fondamentale ... et qui a servi de base à l'adaptation aux conditions nouvelles en utilisant des moyens techniques de la société moderne et en inventant de nouvelles pratiques" Mendras (1983 p 55) rapporte les travaux de Rogers, ethnologue américaine sur un village lorrain dans les années 1960, 1970. Les Françaises seraient passées du vote à droite au vote à gauche²⁸ entre 1967 et 1978.

Il semblerait que dans certains domaines qui nous intéressent dans cette étude, tels l'idée de limitation de la taille de la famille, l'évolution des rôles dans la famille, l'usage de la contraception, les femmes puissent jouer un rôle influent dans la diffusion du changement social qui s'effectue globalement du haut vers le bas de la hiérarchie urbaine et des classes aisées vers les classes populaires. Ce schéma n'est cependant pas systématique et devra être modifié pour la cohabitation et la fécondité extra-maritale par exemple. Le mécanisme à l'oeuvre passe par le décodage de l'information, fournie en général par les médias ou des spécialistes, puis par sa transmission qui nécessite un contact personnel. On sera donc amené à s'intéresser aux possibilités de rencontres, d'échanges particulièrement entre femmes qui augmentent théoriquement avec le développement du travail féminin salarié, un accès accru à l'éducation et divers réseaux de rencontres, comme les associations.

Pour tenter d'expliquer la fécondité plus élevée des classes pauvres, Hawthorn (1970) rapporte les conclusions de Rainwater dont la méthodologie reposait sur des entretiens extensifs : les causes seraient à chercher dans la ségrégation des rôles et relations conjugaux, caractérisés par une

²⁸ En novembre 1990, les Irlandais(es) ont élu à la présidence de la République Mary Robinson, juriste libérale et féministe, soutenue par les partis de gauche qui traditionnellement n'atteignent pas le quart de l'électorat.

communication pauvre et des relations sexuelles relativement déficientes à l'origine d'une pauvre contraception.

Différenciation spatiale et différenciation sociale

Les sociologues ont étudié la différenciation sociale de la fécondité dans les pays développés en fonction de variables comme la classe sociale, le revenu et la religion. Les géographes s'intéressent, eux, à la différenciation spatiale de la fécondité, différenciation résultant largement de combinaisons spatiales particulières de facteurs sociaux²⁹.

"Ainsi, les caractéristiques d'une zone qui façonnent son niveau de fécondité sont essentiellement celles étudiées par les travaux sociologiques sous le terme de fécondité différentielle, donc les géographes de la population se doivent de leur accorder de l'importance." (Jones 1990, p. 124).

La signification des différentiels de fécondité varie dans le temps, en particulier selon les stades de développement démographique, ce qui explique la place éminente occupée par la fécondité différentielle dans la théorie de la transition démographique. Cependant, la fécondité différentielle par classe sociale ou statut socio-économique peut formuler des questions à poser, elle ne peut jamais répondre de manière explicative.

On considère souvent que la baisse de la fécondité s'amorce dans des groupes sociaux spécifiques et se diffuse ensuite à travers la société, avec des retards dûs à des différences inter-groupes quant aux valeurs, attitudes et pratiques de contrôle des naissances. Ainsi, quand la transition se développe, les différentiels sont au maximum, puis on peut s'attendre à ce qu'ils diminuent et probablement disparaissent dans les sociétés post-transitionnelles du monde moderne. Cette convergence sociale est particulièrement évidente dans les sociétés nouvellement développées comme l'Australie (Wilson, 1988, rapporté par Jones 1990), mais dans la plupart des pays développés, les différentiels traditionnels de fécondité, bien que déclinant, sont encore suffisamment persistants pour garder une signification analytique. Il se peut que dans certains types de sociétés il y ait des limites à la convergence sociale et démographique.

²⁹ Cependant dans la mesure où les groupes s'imbriquent partiellement, il y a une difficulté analytique à estimer l'impact d'une quelconque variable.

Des facteurs géographiques ?

Les variations régionales ont longtemps été considérées comme les résultats d'un processus de diffusion spatiale. C'est ainsi que les démographes et sociologues ont longtemps interprété les données américaines, expliquant la plus forte fécondité des zones rurales en termes d'isolement culturel et géographique (Carlsson, 1966). Il est apparu, à la lumière de résultats ultérieurs, que le déclin de la fécondité s'est produit à l'échelle nationale plutôt que par extension d'une région à l'autre.

Certains auteurs (McNicoll, 1988) relèvent une possible influence "locale" ou de "voisinage" ("*locality*"). La modernisation et la transition démographique s'accompagnent d'une variété de changements institutionnels, et parmi ceux-ci les changements dans l'organisation sociale territoriale, dans la manière et le degré avec lesquels les individus sont liés à la communauté locale et d'autres sortes de groupements sociaux à base territoriale : quartiers, voisinages. Ces groupements, en ville ou dans les campagnes sont souvent les plus familiers pour les individus, donc les plus proches. Les communautés traditionnelles sont source d'un contrôle social rigoureux sur la conduite et le comportement individuel de la plupart de leurs membres.

La modernisation entraîne l'affaiblissement des structures villageoises d'autorité par l'ouverture géographique des marchés du travail, la croissance des emplois non agricoles la monétarisation des échanges et la pénétration des valeurs et habitudes de consommation urbaine. Au fur et à mesure que le contrôle social effectué par la communauté cède, les familles et leurs membres individuels expérimentent un plus grande autonomie. Cependant, urbanisation n'équivaut pas à absence de contrôle social et il serait intéressant de connaître le fonctionnement des communautés dans le cadre des quartiers, en particulier dans l'agglomération de Dublin, caractérisée par une importante ségrégation résidentielle.

Enfin, toute analyse en terme d'éloignement/proximité ou d'accès différentiel du point de vue spatial doit se doubler et s'enrichir d'une analyse semblable incluant l'effet variable de la classe sociale.

2 - 4 - 2 Une nécessité : les niveaux d'analyse

Le déclin de la fécondité est un processus intrinsèquement dynamique, ce qui requiert de l'envisager dans sa dimension historique. Il est également

géographiquement, culturellement et socialement différencié et s'inscrit dans des évolutions socio-économiques et socio-culturels particulières. L'analyse des processus peut s'opérer à différentes échelles (internationale, nationale, régionale ou locale) et à plusieurs niveaux (groupe, individu). Les théories micro-économiques et socio-psychologiques privilégient clairement l'approche micro : le comportement de l'individu ou de l'unité familiale ; ce qui n'empêche par certains de s'inscrire dans une perspective plus large au niveau des groupes sociaux. Les sociologues et anthropologues s'intéressent au groupe, à une famille étendue ou à un clan, à une classe sociale, ou à la société dans son ensemble. L'individu, l'unité familiale de base et les groupes sociaux plus larges constituent différents niveaux d'analyse qui nécessitent des méthodologies appropriées.

L'économie qui s'intéresse à la maximisation de l'utilité nette au niveau de l'unité familiale primaire privilégie le court terme relatif (jusqu'au cycle de vie). La psychologie, d'orientation encore plus individuelle suppose également un processus de maximisation à court terme. D'un autre côté, si on considère la continuité intergénérationnelle, des récompenses à très long terme pour un groupe ou une société deviennent possible. A l'opposé, l'économie politique et les approches historico-culturelles favorisent, mais sans exclusive, le long terme et les niveaux macro et méso.

Les choix ci-dessous sont inspirés de R. Woods (1986c) qui préconise un cadre théorique large pour permettre les comparaisons interdisciplinaires, de forme idéal-typique : la comparaison entre l'observé et l'attendu sert à éclairer les irrégularités, les écarts. Face à l'incapacité à concevoir une théorie englobante, l'attitude la plus sensée revient à différencier des niveaux de théories pour chacun desquels il appartient de se référer à une/des théorie(s), d'énoncer une problématique et de définir une méthodologie, fonction en général des données disponibles et des échelles choisies.

Le niveau macro

L'objet d'étude est la fécondité irlandaise (dans les cadres de l'Europe et des Iles Britanniques)

La théorie traite du changement économique, social et démographique à long terme et l'accent est mis sur les déterminants de contexte et les changements qui les ont affectés ; la transition démographique en est un exemple-type.

La problématique est celle du changement social : sécularisation, position de la femme, niveau d'éducation, évolution des statuts et rôles. On s'interroge sur les effets des politiques gouvernementales de planification familiale et de la modernisation : ajustement à des conditions socio-économiques (industrialisation, ouverture vers l'extérieur..), diffusion de comportements (connaissance, attitudes, pratiques). On s'intéresse à la spécificité culturelle d'un pays, sa capacité à rendre compte de l'évolution générale, c'est à dire son exemplarité. On fait appel aux concepts de coeur/périphérie, d'aire culturelle (croyances, valeurs, attitudes, religion, opinion publique, aspects législatifs), de normalisation et donc de convergence/divergence.

La méthodologie doit traiter le synchronique (situation actuelle) pour estimer la spécificité mais aussi le diachronique pour mesurer la convergence. Elle implique l'étude comparative (Europe, Iles Britanniques). C'est peut-être le niveau pour lequel l'étude de la fécondité générale est le plus intéressant mais cependant, l'étude séparée des fécondités maritale et extra-maritale est indispensable.

Les échelles : nationale et internationale

Type de données : groupées

Le niveau méso

L'objet d'étude est la fécondité en Irlande (groupes de gens)

théorie : on s'intéresse aux caractéristiques (socio-économiques, socio-culturelles, démographiques) des groupes de gens pour estimer l'impact des diverses variables sur les niveaux et l'évolution de la fécondité. C'est également un niveau privilégié pour essayer de réconcilier des approches différentes comme les théories économiques et sociologiques ; c'est le niveau théorique le plus souvent utilisé (Woods, 1986c in Pacione).

La problématique est celle de la diffusion sociale et spatiale du changement social dont les comportements démographiques, de l'éventuelle convergence/divergence des fécondités maritale ou extra-maritale. Dans le cadre des déterminants intermédiaires, on s'interroge sur l'impact des variables démographiques (nuptialité, structure par âge) ou non (contraception) qui sont des composantes de l'évolution. On cherche à identifier les relations entre les caractéristiques socio-économiques des populations/ groupes et leurs

comportements de fécondité.

La méthodologie implique l'étude des évolutions (diachronique), l'identification des tendances (divergence/convergence) et des variations spatiales (variations infra-nationales, différences urbains/ruraux, différences entre les groupes sociaux). C'est le domaine de l'analyse démographique et des méthodes statistiques. Diverses méthodes permettent d'estimer l'impact des variables intermédiaires. Les analyses multivariées malgré les critiques qu'on peut leur faire, sont utilisées avec plus ou moins de succès selon les données et l'échelle. Se pose le problème de la validation car des groupes de gens ou de zones sont utilisés comme unités de référence. Néanmoins, c'est un niveau de prédilection pour développer une approche basée sur une méthodologie géographique.

Les échelles inter et intra-régionale, intra-urbaine : comtés et bourg-comtés, l'opposition comtés/bourg-comtés, les districts ruraux et urbains, la région Est, l'agglomération de Dublin, centre-ville, faubourgs et banlieues.

Types de données : groupées, individuelles agglomérées

le niveau micro

L'objet d'étude est la fécondité des Irlandaises (comportements individuels).

La théorie s'intéresse au comportement des individus. On veut comprendre comment ils réagissent aux conditions qui les entourent.

La problématique est celle de la compréhension des comportements : comment les individus agissent-ils pour changer ? comment réagissent-ils aux circonstances ? combien d'enfants ont-ils et quand ? Elle pose le problème de l'équilibre entre les choix individuels et les contraintes de la société (normes sociales). Sont introduits les concepts de rationalité des choix, de goûts, coûts et préférences. Le questionnement inclut l'impact des facteurs macro au niveau micro : conditions économiques, changement social. On s'intéresse au processus de décision par rapport à la fécondité ; on cherche à comprendre et expliquer les différences à la base des comportements menant à des naissances maritales ou extra-maritales. La différenciation spatiale ne fait-elle que traduire une différenciation sociale ?

La méthodologie se centre sur les individus (comportements, processus

de décision), essaie d'identifier des types de comportement et d'en comprendre les mécanismes. La méthodologie appropriée est de type individuel et plutôt qualitatif : enquêtes approfondies, entretiens plus ou moins directifs.

Les échelles : individus (objet social et spatial).

Types de données : individuelles (enquêtes, entretiens)

Articulation et complémentarité des niveaux d'analyse

Chaque niveau correspond à une manière différente de construire le savoir et l'ensemble forme un cadre général applicable, selon Woods, à divers thèmes de géographie de la population dont les migrations. Ce cadre apparaît opératoire également pour l'étude de la fécondité. La diversité des problématiques et donc des méthodologies est à utiliser en complémentarité en fonction également des contraintes matérielles de chaque cas particulier (temps, disponibilité des données..).

La correspondance ou l'interaction entre les variables de "contexte" et la motivation – i.e. comment les variables macro se traduisent en variables micro – pose la question des liaisons entre les niveaux macro (développement) et micro (formation de la famille) : un lien important consiste dans les *changements* que le développement socio-économique apporte aux *modes et projets de vie* de l'individu ou de la famille. L'idéal serait de disposer d'une chaîne continue tant pour les données que pour les zones géographiques. On pourrait dans ce cas confronter l'évolution et la répartition des mêmes types de mesures aux différents niveaux et par regroupement de données individuelles pouvoir comparer niveau individuel et niveau agrégé. Malheureusement la réalité oblige à limiter cette gymnastique à ce qui est effectivement possible en se gardant de certains pièges comme "l'effet de groupe".

La synthèse revient à Robert Woods (1986c, p. 30) :

"Each of the approaches has advantages and limitations, none offer even the prospect of complete explanation or understanding yet none can be ignored (...) a problem may be tackled using a number of approaches each one of which will shed new light from a different perspective"

CONCLUSION

On peut considérer la transition démographique comme un processus complexe se développant dans le temps et se diffusant dans l'espace. Il y a des points communs entre diffusion et fécondité différentielle : phases de divergence/convergence, régions en retard et en avance. L'analyse de l'évolution régionale permet de vérifier le schéma et de tester les hypothèses explicatives de l'apparition et de l'évolution d'un régime démographique. La question de convergence sociale ou géographique, implique des problèmes de mesure et la prise en compte de tout un faisceau de facteurs, variable selon les niveaux, et qu'il faudra classer.

En dépit, et peut-être à cause, de la multiplication des travaux d'inspiration socio-économique ou socio-psychologique avec leurs postulats de rationalité et d'équilibre entre coûts, goûts et ressources, s'est fait sentir de plus en plus le besoin de s'attacher aux conditions particulières des populations ou aires étudiées : l'appartenance à une aire culturelle spécifique, l'impact différentiel du changement social, l'évolution du statut et de la conditions des femmes.

Les théories de la fécondité sont multiples, diverses et pour la plupart partielles. Cependant, les querelles d'écoles ont fait place de plus en plus à des tentatives de conciliation, à des mises en perspective et à des essais de synthèses. Le rôle des géographes est loin d'être négligeable, d'autant que la

variété des études empiriques, qui les amènent à passer de la longue à la courte durée, de l'Europe à l'Afrique et du passé au présent et même au futur (prévisions), les a rendus plus conscients du caractère illusoire d'une théorie unique de la fécondité du moins en l'état actuel des recherches sur la question. C'est pourquoi, il nous est apparu plus utile, après une revue des principales approches et des concepts importants, de développer une approche sur trois niveaux complémentaires, niveaux qui seront mis en oeuvre au cours de la thèse bien que dans des proportions différentes. En effet l'accent mis sur l'approche géographique et les données auxquelles nous avons accédé nous ont incité à privilégier le niveau méso mais sans négliger les deux autres.

CHAPITRE 3

PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

DE LA THESE

INTRODUCTION

La revue des diverses approches et théories a montré leur incapacité à rendre compte des caractéristiques et de l'évolution de la fécondité en Irlande, comme le maintien d'une singularité nationale et l'importance des variations spatiales. L'élaboration d'une théorie englobante s'est avérée impossible au stade actuel des recherches. Elle est également rendue plus difficile par le caractère très aléatoire des prévisions dans ce domaine. Il a été jugé préférable, outre les références théoriques et conceptuelles, d'élaborer un cadre d'analyse à trois niveaux (macro, meso et micro) qui sera combiné à une approche géographique. Cette démarche mixte est explicitée ci-dessous après l'élaboration de la problématique. Enfin, un examen des deux catégories de déterminants a permis d'estimer leur intérêt dans l'étude présente.

3 - 1 PROBLEMATIQUE

A partir de l'observation à la fois de la singularité irlandaise et de la diversité infra-nationale, nous avons été amenée à récuser la validité des différentes théories de la fécondité pour rendre compte de manière satisfaisante des situations réelles. Par exemple, les hypothèses de normalisation de la fécondité selon un modèle, ou celle de la diffusion continue et extensive de nouveaux comportements et attitudes sont apparues intrinsèquement trop réductrices car nous récusons l'idée de convergence absolue des comportements de fécondité. Par contre, les diverses approches ont permis de passer en revue les concepts importants et ont fourni, outre le cadre d'analyse des déterminants de la fécondité, des axes de recherche pertinents comme l'impact du changement social ou l'importance de la situation des femmes. Elles permettent également de nourrir le questionnement sur le cas irlandais en s'interrogeant sur les limites de la convergence ou les obstacles à la diffusion.

Notre démarche, qui part du constat et de la perception de certaines réalités, ainsi que de l'incapacité des théories à en rendre compte correctement, est du type inductif par opposition à la démarche hypothético-déductive laquelle, pour résumer rapidement, consiste à formuler des hypothèses théoriques que l'on confronte ensuite avec la réalité. Notre ambition dans cette thèse est (a) de montrer et de caractériser la singularité irlandaise et (b) de rendre compte de la diversité irlandaise à différentes échelles en identifiant les facteurs explicatifs de ces variations. C'est pourquoi la problématique ci-dessous a été élaborée à partir d'une perception de la réalité irlandaise et non d'hypothèses théoriques afin de mieux comprendre les particularismes de la situation. Les résultats devraient permettre d'avancer des axes explicatifs opérationnels et applicables à d'autres cas.

1) Comment a évolué la **spécificité de la fécondité irlandaise** ? Jusqu'à quel point y-a-t-il normalisation des comportements ? Le maintien d'une certaine singularité résulte-t-il de conditions socio-culturelles et historiques particulières comme les mentalités, la législation ou l'importance de l'émigration ?

2) Quelles sont les **modalités du déclin** de la fécondité en Irlande ? Comment s'inscrivent-elles dans l'évolution du régime démographique ? Y-a-t-il eu une succession de séquences ? Quelles sont l'étendue et la portée de la chute de la fécondité en Irlande ?

3) Quelles sont les limites à l'**homogénéisation des comportements** de fécondité, d'un point de vue spatial et social ? Quels sont les **facteurs explicatifs des variations spatiales** de la fécondité aux échelles internationale, régionale et intra-régionale ainsi qu'au niveau individuel ? Quelle influence attribuer à l'usage de la contraception ?

4) Dans quelle mesure le développement important de la **fécondité hors-mariage** peut-il être attribué à une situation législative particulière (interdiction du divorce et de l'avortement), à la dégradation des conditions socio-économiques ou à la diffusion, commune à d'autres pays d'Europe, de nouveaux types de comportements, reflets d'une évolution des mentalités et des changements d'attitudes par rapport à la sexualité, au mariage et à la maternité ?

Ces séries de questions demandent à être explicitées et précisées car elles en incluent d'autres. Elles sont reprises et développées ci-dessous.

1) La singularité de la fécondité est mise en relation avec une spécificité irlandaise qu'il faut essayer de définir et de caractériser. On fait appel aux concepts d'aire culturelle et de changement social (modernisation, sécularisation). L'approfondissement de la notion de "contexte culturel nécessaire" (Jones, 1990) à l'adoption de nouvelles attitudes et comportements, devrait fournir des éléments explicatifs au "retard" de l'Irlande, de même que le rythme et les modalités du changement social. L'analyse doit inclure en particulier les thèmes suivants :

- la signification de la religion catholique (perception, doctrine, conformisme), son impact (degré d'adhésion à la doctrine, suivi des enseignements), et ses particularismes (conservatisme moral) ;
- l'évolution des mentalités comparée à celle du reste de l'Europe et en relation avec l'isolement lié à la localisation périphérique de l'Irlande et à son insularité;
- l'impact des migrations : émigration internationale et exode rural ;
- les conditions socio-politiques : héritage historique, évolutions législatives pour la contraception et l'avortement, tensions et conflits ;
- l'évolution de la place de la femme dans la société (emploi, éducation, opinion publique) et dans la famille (évolution des rôles).

2) Les transformations de la fécondité irlandaise synthétisent plusieurs évolutions divergentes : les fluctuations de la nuptialité, la poursuite du déclin de la fécondité maritale et la hausse de la fécondité extra-maritale. Il est

nécessaire de procéder à une analyse démographique des différentes composantes dans un contexte comparatif et de bien identifier les tendances lourdes, les séquences éventuelles, les modalités par âges.. Les différences régionales peuvent refléter plusieurs stades d'évolution d'un même comportement dans le temps ou bien des rythmes de variation similaires à partir de niveaux de départ divers.

Au niveau agrégé, la désaffection pour le mariage a-t-elle entraîné une baisse de la fécondité ou la baisse de la fécondité a-t-elle influencé l'attitude par rapport au mariage ? Au niveau individuel, la décision de se marier est-elle prise en lien avec la décision d'avoir des enfants ? Si oui, comment se manifeste ce lien ? En particulier, le choix de la date du mariage et celui de la date de conception des enfants sont-ils imbriqués ? L'objectif est de tenter d'identifier et de caractériser des types de comportements.

3) Il faut identifier des régions en retard et en avance dans le cadre de la transition de la fécondité et de la diffusion des comportements, attitudes et techniques. Il doit être possible de caractériser des comportements régionaux à partir des variations du calendrier selon l'âge de la mère et éventuellement d'autres caractéristiques. La différenciation spatiale et sociale de la fécondité se réfère d'une part à des processus spatiaux à l'oeuvre, telle l'urbanisation ou la redistribution péri-urbaine des populations des centre-villes et d'autre part à l'impact différentiel des déterminants de contexte filtrés par les déterminants proches. Quelle est l'importance, et à quelle échelle, du déséquilibre spatial des structures démographiques ? Des questions similaires se posent pour la composition socio-professionnelle de la population (statut socio-économique) ou ses caractéristiques socio-culturelles (éducation, activité des femmes). Les niveaux de fécondité des classes sociales évoluent-ils en parallèle ou bien a-t-on affaire à des évolutions différentielles ?

On s'intéressera à la diffusion de la contraception qui concerne l'information, les moyens techniques, les attitudes et l'usage. Les pratiques ont-elles varié selon les classes sociales, selon les régions ? Ce qui revient à poser la question d'une diffusion (a) du haut vers le bas de l'échelle sociale, (b) des centres vers l'extérieur. Peut-on introduire une possible influence du lieu, un facteur régional ou local ?

4) Que traduit le déséquilibre spatial de la fécondité hors-mariage aux différentes échelles ? Quelles sont ses particularités ? Pourquoi ? Est-elle une réponse à des conditions économiques comme le chômage et la précarité de

l'emploi ou l'expression d'une évolution des mentalités liée au changement du système dominant de valeurs ?

Comment et dans quelle mesure les individus réagissent-ils à leur environnement socio-économique et culturel ? C'est l'éternelle question de l'ajustement à des conditions globales ou de la diffusion de comportements individuels qui doit être traitée de manière moins manichéenne. L'impact de l'économie sur la fécondité inclut celui de la conjoncture économique (revenu, chômage), de la structure d'activité (déclin du secteur agricole, travail des femmes) des conditions matérielles (logement, transport..) et des stratégies professionnelles (éducation, emploi) des parents et enfants.

– pour l'homme, la question se pose en termes de chômage possible, voire probable, pour certaines catégories, d'ascension sociale ou de carrière. La présence d'une femme au foyer présente des avantages comme l'aide professionnelle pour les indépendants, la gestion du foyer et l'amélioration des conditions matérielles quotidiennes. Cependant, cette situation traditionnelle a été de plus en plus remise en cause par (a) les nécessités économiques d'une société moderne dans laquelle le second salaire devient financièrement indispensable, et (b) le nouveau positionnement de la femme dans la société en général et dans l'emploi et le système éducatif en particulier.

– La femme se pose la question de la compatibilité d'un emploi avec une vie de famille. Elle se heurte aux contraintes de temps, aux problèmes de garde des enfants et au regard critique de l'entourage ; ses choix sont limités.

– Les relations homme-femme au sein du couple médiatisent l'impact des conditions économiques. D'où provient l'argent du ménage et comment est-il redistribué ? Cela est conditionné par la prise de décision partagée ou non, un système de rôles plus ou moins égalitaires et le degré de "rationalité" des choix.

Enfin, l'orientation spatiale de la problématique se double d'une perspective temporelle. Même si cette étude privilégie l'évolution récente, en particulier les années 1980, il nous faut connaître les évolutions à long terme du système socio-économique ou du mode de production, identifier la continuation ou les renversements de tendances et repérer les seuils ou points de rupture qui constituent des années ou des périodes charnières.

Pour apporter des éléments de réponses aux questions qui viennent d'être développées, il faut maintenant effectuer des choix méthodologiques qui

portent sur les types de données utilisées, les échelles de référence, les différentes approches possibles et leur articulation.

3 – 2 LES CHOIX NECESSAIRES A LA RECHERCHE : PROBLEMES DE SOURCES ET QUESTIONS DE METHODES

Nous avons vu (chapitre 1) que la géographie de la population avait connu un développement tardif et s'était limitée dans un premier temps à des approches très descriptives. On peut imputer en partie le retard à traiter d'un aspect spécifique comme la fécondité à divers problèmes théoriques et techniques interdépendants. Parmi ces derniers, citons :

- (1) les données disponibles qui conditionnent en grande partie le (2)
- (2) le type d'approche (transversale/ longitudinale ; groupée/ individuelle, quantitative/ qualitative)
- (3) l'assimilation nécessaire de techniques mises au point par d'autres disciplines et
- (4) le choix de l'échelle d'analyse.

3 – 2 – 1 Des sources limitées

Les sources irlandaises

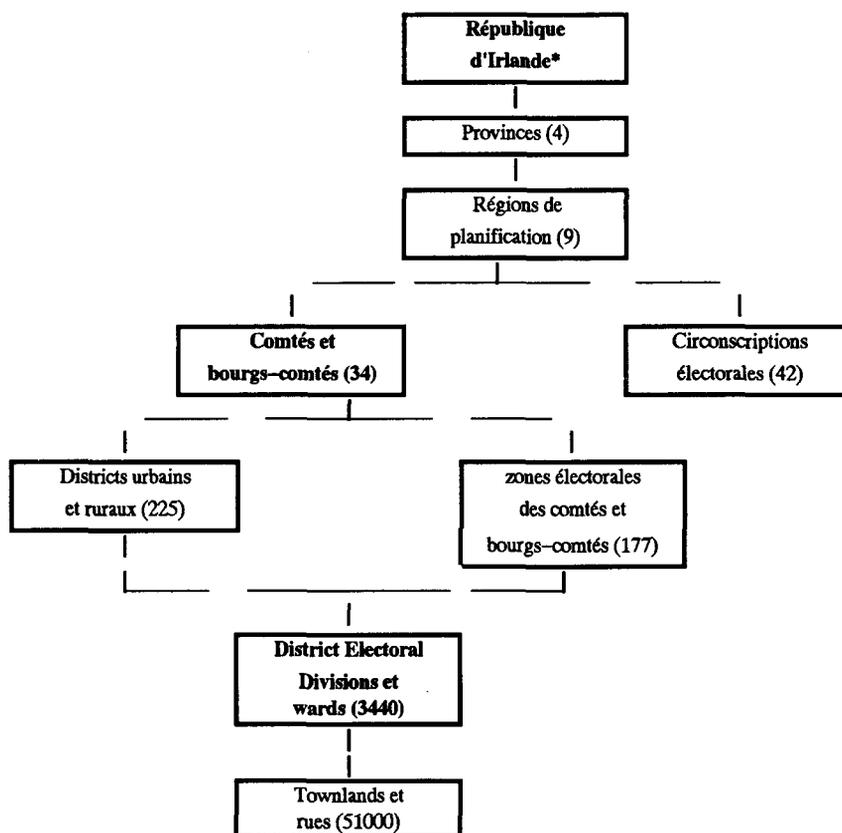
Elles sont de deux types : les données groupées (recensements et état-civil) et les données individuelles (enquêtes, registres de populations et fichiers). Les premières fournissent des informations spatiales indispensables à la cartographie et constituent les données de base pour toute étude géographique. Les secondes fournissent des compléments plus qualitatifs dont l'intérêt est de plus en plus reconnu compte tenu des limites liées à l'utilisation des données agrégées (effet de groupe, faible pouvoir explicatif et caractère redondant des résultats).

Des recensements de population sont conduits par le *Central Statistics Office* sur une base décennale. 1971, 1981 et 1991, dans la limite des données disponibles, sont ceux qui nous intéresseront en priorité. Des recensements intermédiaires moins complets ont eu lieu en 1966, 1979 et 1986. Les registres d'état-civil (*Reports on Vital Statistics*) sont publiées chaque année par le *Department of Health* à partir des données rassemblées par le *C.S.O.*

Les enquêtes-emploi (*Labour Force Surveys*), comme dans les autres états membres de la Communauté Européenne (biennales de 1975 à 1983 et annuelles depuis) fournissent des données supplémentaires mais qui concernent des échantillons de population.

Si les données sont collectées à plusieurs niveaux (figure 3.1), l'échelle la plus fine pour laquelle on peut espérer trouver des informations publiées pour la plupart des thèmes, est celle du comté/*county* et du bourg-comté/*county borough* (figure 3.2). Provinces et régions de planification demeurent à un haut niveau de généralité mais abritent néanmoins des déséquilibres régionaux. L'hétérogénéité des populations au niveau des districts (ruraux et urbains), résultat de l'ancienneté de leur délimitation, rend la recherche de données non publiées peu profitable et peu pertinente du point de vue des résultats attendus.

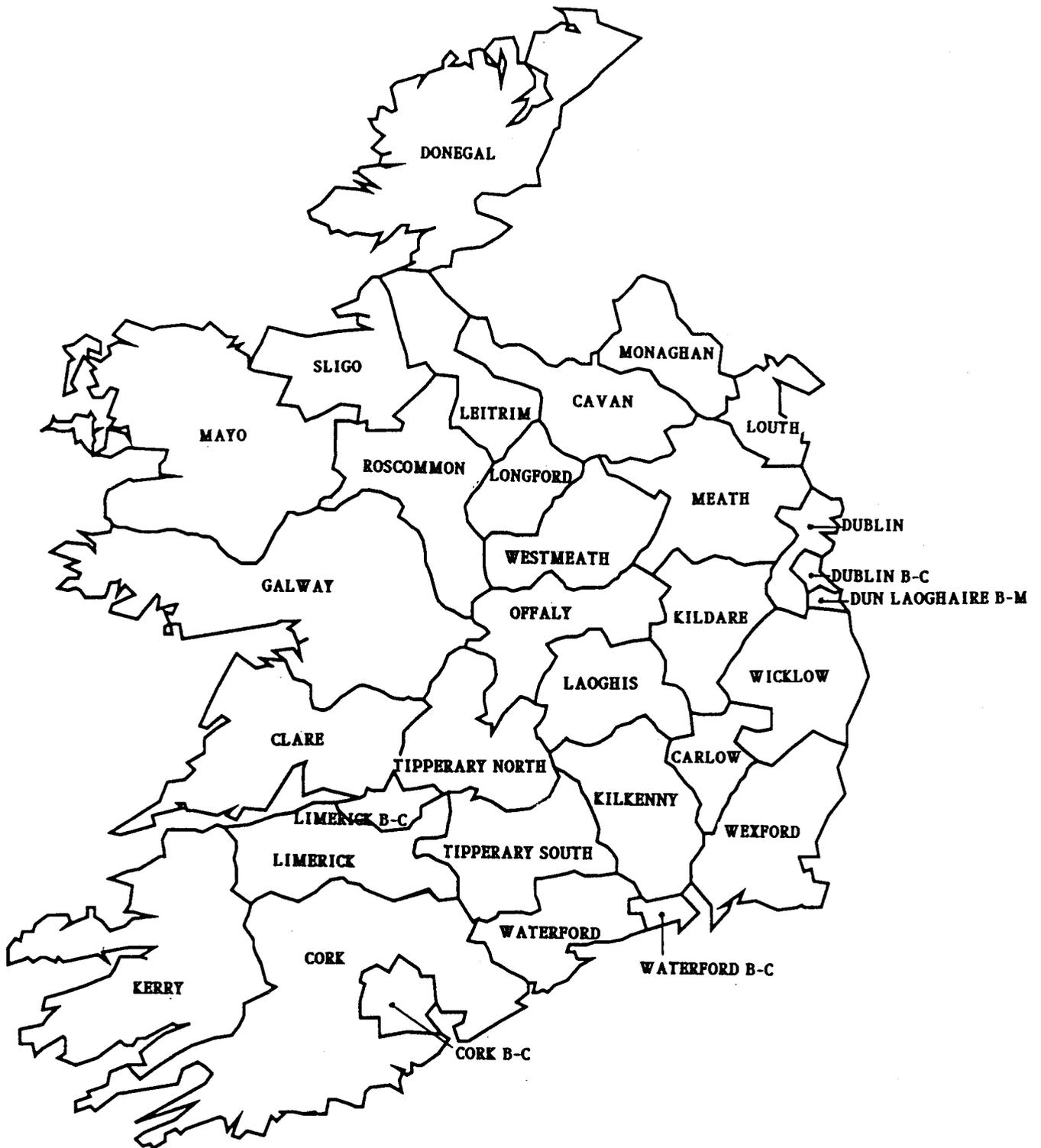
Figure 3.1 : Echelles de collecte des données en 1986



*les échelles privilégiées dans cette étude sont en caractères gras

source : d'après Coward, 1986b

Figure 3.2 Comtés et bourg-comtés (avant 1985)



Les recensements de 1961 avaient comporté dans les deux Irlande une enquête de fécondité, menée selon la méthode rétrospective mais elle n'a pas été renouvelée ultérieurement pour la République. Les recensements de 1971 et 1981 comprennent néanmoins un volume sur la fécondité des mariages (publié en moyenne sept ans après la date du recensement).

Les indicateurs démographiques des recensements sont à compter parmi les données les plus sûres recueillies par des services de statistique, si on les compare aux indicateurs économiques par exemple. Leur publication périodique permet de suivre l'évolution des caractéristiques et des distributions spatiales du phénomène dans le temps. Cependant le nombre et la valeur des informations sont variables et le redécoupage des limites territoriales peut être un obstacle important à la comparabilité temporelle. La marge d'erreur est difficilement quantifiable et implique en général une sous-estimation (Noin, 1988). La variabilité des définitions d'un pays à l'autre pose des problèmes lors d'études comparatives (exemples de la population urbaine et de l'activité économique). Finalement, leur problématique n'a pas été élaborée pour les géographes qui n'ont pas non plus choisi les limites des unités administratives à leur convenance.

L'état-civil ajoute des précisions de structure et d'évolution. Cependant les uns comme l'autre n'autorisent le plus souvent qu'une approche groupée (écologique) et prêtent ainsi le flanc à la critique (Banks 1972, cité par Coward, 1986a). Ils sont néanmoins indispensables à la cartographie et utiles pour identifier les facteurs qui affectent la fécondité régionale et pour étudier les déterminants généraux des différentiels de fécondité.

Suite à un redécoupage administratif en 1985, les unités administratives sont passées de 32 à 34 (cinq bourgs-comtés et 29 comtés ou parties de comté). Les nouvelles zones sont prises en compte dans les recensements de 1986 et 1991 et pour l'état-civil à partir de 1986. L'importance de leur population est très variable (table 3.1) et les différences entre les zones tendent à s'accroître. Le bourg-comté de Dublin maintient sa suprématie malgré une évolution négative tandis qu'à l'autre extrémité de la série la population du comté de Leitrim continue de péricliter.

Pour faire des recherches géographiques à une échelle plus fine (districts ruraux et urbains ; wards et DEDs), il est nécessaire d'avoir accès à des données non publiées. Malheureusement, celles-ci deviennent de plus en

plus difficile à obtenir en raison des problèmes de coûts¹.

Table 3.1 Indicateurs à propos de la taille des populations des comtés et bourgs-comtés, 1971 – 1991

	1971	1981	1986	1991
Nombre de zones	32	32	34	34
Moyenne	93,102	108,202	103,548	103,623
Minimum	28,250	27,609	27,035	25,297
Maximum	567,866	544,833	502,749	477,675
Médiane	63,884	73,541	84,220	82,749
Ecart-type	85,876	88,056	110,221	99,390

source : C.S.O.

Les changements de limites demeurent relativement modérés mais certains vont affecter la représentation cartographique des évolutions. En 1985, la ville de Galway a obtenu le statut de bourg-comté et le comté de Dublin a connu un redécoupage qui l'a fait passer de trois à quatre unités administratives. A une autre échelle, d'anciens wards ont été détachés du bourg-comté de Dublin pour être incorporés dans le comté tandis que quelques DEDs subissaient le sort inverse. Ces modifications posent des problèmes de comparabilité entre 1971-81 et 1986-91 au niveau inter-régional. Elles n'affecteront guère les résultats au niveau de l'agglomération de Dublin car (hélas) les données sont majoritairement limitées à 1986. Dans la dernière partie (enquête-maternités) nous avons dans la mesure du possible reconstitué les zones à partir des adresses.

Les registres de populations et les enquêtes augmentent les possibilités d'explication car ils permettent des recherches à partir de données individuelles. Ils réduisent ainsi les risques d'erreurs liés au traitement statistique des données agrégées (*ecological fallacy*). Malheureusement, les premiers sont inconnus en Irlande et les secondes quasiment inexistantes : on dispose d'une enquête nationale sur la fécondité hors-mariage en 1983² et d'enquêtes ponctuelles (non publiées) dans les maternités. Il manque à la République une enquête du type de celle réalisée en 1983 en Irlande du Nord³. On ne peut que regretter la fréquente absence de l'Irlande dans les recherches à l'échelle internationale.

1 La situation frôle le ridicule quand on apprend que le propre service de recherche du Ministère de la Santé doit payer pour disposer de données fournies au C.S.O. par ce même ministère.

2 O'Hare et al. (n.d.)

3 Compton and Coward, 1989.

Les registres de naissances des hôpitaux (que l'on peut qualifier de fichiers) fournissent un autre type de données individuelles encore très peu exploité en raison de la difficulté d'accès qui découle du problème de la confidentialité. On peut déplorer que ces registres ne fournissent qu'un nombre limité d'informations mais ils procurent un matériau de travail appréciable à qui n'a pas les moyens de réaliser une enquête approfondie. D'autre part, ils rendent possibles des études comparatives dans le temps et dans l'espace, ce qui est inestimable en géographie.

Il faut mentionner un autre type de données que l'on qualifiera d'individuelles et plutôt qualitatives, on les obtient par enquête approfondie ou par entretiens. Encore rarement utilisées en géographie de la population mais plus fréquemment par la géographie sociale en général, leur intérêt est de plus en plus reconnu pour la compréhension des comportements et elles sont complémentaires des précédentes.

La fécondité d'un groupe ou d'une région résulte de l'agrégation des décisions individuelles. Il nous a donc semblé nécessaire, afin de mieux comprendre la culture et la société irlandaises et les individus qui composent cette dernière, d'observer la vie sociale mais aussi d'y participer. Cette approche implique la recherche d'entretiens informels avec la population, la lecture et l'écoute régulières des médias⁴, la rencontre d'acteurs sociaux (femmes, travailleurs sociaux, religieux, associations, représentants d'institutions) et la confrontation avec les travaux produits par d'autres disciplines (sociologie, économie, histoire, psychologie).

Problèmes liés à la domiciliation des évènements démographiques

Leur importance a nettement diminué depuis le XIX^{ème} siècle et ils ne demeurent significatifs que pour l'estimation de la nuptialité. Verrières (1973) et Coward (1982b) avaient signalé le sous-enregistrement des naissances dans le passé, en particulier en Connaught et en Ulster. Coward l'a estimé entre 3.3 et 4.5 % au milieu des années 1930 et a proposé d'augmenter le taux de natalité d'un ou deux points avant 1941⁵ pour compenser les niveaux variés de sous-enregistrement ou incorporer les enregistrements tardifs. Les différences entre l'après et l'avant-guerre apparaissent d'autant moins marquées et après 1956,

⁴ Radio et chaînes de télévisions (R.T.E., Network 2) irlandaises; quotidiens et périodiques (Irish Times, Irish Independent, Sunday Press, Modern Women...)

⁵ Date d'un décret sur le rationnement incitant à un meilleur enregistrement des individus, suivi de l'instauration de l'allocation pour enfant en 1944 qui renforcera le phénomène.

l'enregistrement des naissances est devenu plus ou moins complet (Coward, 1982b).

– avant 1970, les naissances étaient publiées par année d'enregistrement et le seront ultérieurement par année de naissance effective, ce qui entraînera la perte statistique d'un certain nombre de naissances. Elles sont enregistrées selon le lieu de résidence de la mère et selon le lieu de naissance.

– dans la Communauté Européenne, les naissances annuelles par âge de la mère sont classées selon l'âge atteint dans l'année (Belgique, Danemark, R.F.A., France, Luxembourg et Pays-Bas) ou selon l'âge en années révolues (Grèce, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni) ce qui entraîne de légères distorsions.

– le sous-enregistrement des naissances hors-mariage résultait en partie des accouchements en Grande-Bretagne à cause de la rigueur de l'opinion publique⁶. Celle-ci s'est adoucie peu à peu et l'adéquation entre les chiffres et la réalité est devenue meilleure.

– la distorsion la plus importante a trait à la nuptialité et est aggravée en période de forte émigration. Le problème a été reconnu par l'état-civil qui distingue résidences passée et future, en Irlande et à l'étranger. La sur-estimation des mariages recouvre diverses situations :

- a) celle 'normale' des Irlandais vivant et se mariant en Irlande,
- b) celle des expatriés qui reviennent au pays pour la cérémonie du mariage
- c) celle des Irlandais ayant l'intention de résider hors de la République après le mariage.

Les proportions respectives des couples expérimentant chacun des trois scénarios principaux évoluent dans le temps et selon les groupes sociaux en fonction des conditions socio-économiques. Dans les années 1980, la troisième catégorie a pris de l'importance, surtout pour les classes supérieures.

– le système d'observation statistique demeure déficient en ce qui concerne les comportements qui, s'ils ne sont pas forcément 'nouveaux', sont du moins en développement rapide. Le recensement ne comporte pas de questions sur les unions de fait et l'Etat-Civil ne mentionne pas l'existence du

⁶ La faible proportion de naissances extra-maritales en République (2,6% en 1968) et même en Irlande du Nord (3,8%) résultait moins de la chasteté des jeunes Irlandaises que de la rigueur de l'opinion publique (Nic Ghiolla Phdraig, 1986).

père en cas de naissance hors-mariage.

3 - 2 - 2 Complémentarité des approches et des échelles

"Aucune méthode unique n'est suffisante en elle-même" (Caldwell and Hill, 1988, p.3). Les résultats d'un niveau d'analyse sont dépendants de l'orientation problématique. La démarche inductive favorise une approche plus ouverte qui privilégie le particulier plutôt que le général dans une optique à la fois synthétique et comparative. Il est nécessaire d'élaborer un système d'observation complexe en correspondance avec les divers niveaux théoriques et axes problématiques définis ci-dessus.

Analyse transversale/longitudinale

Les deux approches fondamentales utilisées pour mesurer la fécondité sont l'analyse longitudinale et l'analyse transversale. Les travaux qui exploitent la fécondité du moment privilégient une vision synthétique, abstraite et limitée des processus. En particulier ils ignorent le cycle de vie et la succession d'événements démographiques qui touchent une génération. Les indices transversaux masquent également la simultanéité de certaines évolutions qui affectent des cohortes différentes.

L'analyse transversale rend compte des niveaux de fécondité à un moment donné, en général pour une année particulière. Elle fournit une vue synthétique mais non réelle de la question. Les mesures transversales traitent de l'évolution, ce sont des indicateurs de tendance. Il est largement admis que les mesures transversales annuelles, de quelque forme qu'elles soient, sont des mesures de remplacement très imparfaites (Hawthorn, 1970 ; Jones, 1990..). Il est difficile de déceler si la valeur de l'indice résulte de conditions passagères ou de mouvements de fond affectant les générations. Néanmoins la persistance de ces tendances a toutes chances de retentir sur les mesures longitudinales⁷.

L'analyse longitudinale constitue une avance analytique. Elle s'intéresse rétrospectivement aux événements démographiques qu'une femme a expérimentés au cours de sa vie : mariage(s), naissance(s) des enfants, divorce(s)... On étudie la fécondité des cohortes d'âge et celle des mariages.

⁷ Il faut rappeler que des relations transversales observées entre variables ne sont pas forcément transposables à des interrelations à long terme (Janowitz, 1973, cité par Jones 1990 p. 130).

Les informations nécessaires pour ce type d'analyse sont plus difficiles à obtenir et ne concernent que les générations les plus anciennes dont la période féconde est achevée ou presque. Il se peut que des changements dans des mesures longitudinales reflètent des changements à la fois dans le calendrier de formation de la famille et dans la taille définitive de la famille.

Il est intéressant de se pencher sur les conditions historiques qui ont présidé à la formation des familles pour certaines générations. C'est le cas des guerres qui, dans un premier temps, séparent hommes et femmes puis amputent, parfois dramatiquement les cohortes masculines. Quant aux crises économiques, elles ont pour conséquence de retarder temporairement la nuptialité et la fécondité et sont aussi à l'origine de migrations de population. Des cohortes qui ont vécu une succession de périodes difficiles pendant une bonne partie de leur vie féconde auront aussi du mal à rattraper entièrement des niveaux de fécondité désirés initialement. Il demeure que les conditions matérielles et culturelles ont varié d'un pays (d'une région) à l'autre et qu'il faut en tenir compte notamment pour les exceptions majeures à la transition démographique européenne, que sont la France et l'Irlande.

Dans le cas irlandais, l'amputation de certaines générations par l'émigration et la sélectivité de cette dernière (état de santé, aspirations matérielles et morales) posent des problèmes méthodologiques. Toute reconstitution des cohortes est illusoire mais des éléments intéressants pourraient être mis en évidence à partir d'études comparatives entre migrantes et non-migrantes et avec d'autres pays d'émigration. La singularité de la structure par âges enlève aussi beaucoup de leur intérêt aux taux classiques (natalité, fécondité) qui présentent d'importantes différences d'un comté à l'autre. On leur préférera des taux et indices comparatifs⁸ qui intègrent la distribution par âges.

Aucune approche n'est suffisante en elle-même. L'Indice Synthétique de Fécondité est complété par les indices de Coale et d'autres indices comparatifs tandis que certaines relations sont explorées avec la taille moyenne de la famille. Il est fait appel à des mesures plus grossières (taux de natalité, proportions de naissances extra-maritales) quand les données par âges font défaut. La meilleure méthode consiste à confronter les diverses mesures à différentes échelles en fonction de la problématique définie préalablement. Le choix est limité par les données disponibles et dépend de l'échelle d'analyse.

⁸ Ceux utilisés dans cette thèse sont détaillés en annexe

Approche groupée/individuelle

Dans le domaine des recherches en sciences sociales sur la fécondité, le débat méthodologique (Caldwell and Hill, 1988) reflète en général les partis-pris théoriques. Il oppose ceux qui croient aux faits sociaux et les individualistes qui privilégient l'analyse des comportements individuels au niveau micro. Le choix de l'unité de mesure appropriée est donc symptomatique. Cependant, l'évolution des recherches se fait dans le sens d'une complémentarité croissante des approches et des niveaux et conséquemment, les oppositions traditionnelles perdent de leur pertinence. Par contre, on met l'accent de plus en plus sur les problèmes d'articulation entre les niveaux et de compatibilité des différents résultats. De plus en plus s'est développée la conscience de l'inadéquation des études à l'échelle **macro** (sur des grands groupes) pour identifier le contexte et les forces du changement. Cependant, le développement de recherches sur les comportements individuels pose la question de la difficulté à généraliser à partir d'études à **micro-échelle**.

L'approche **macro** fournit des paramètres quantitatifs mais l'approche transversale, la plus fréquemment mise en oeuvre, est déficiente pour mesurer le changement, et quasiment incapable de l'expliquer. La séparation des facteurs causaux ou associés s'effectue soit en croisant les variables, soit par des analyses de corrélation entre fécondité et variables socio-économiques. Ce procédé est moins valide à cause du risque d'auto-corrélation mais les sources disponibles déterminent le choix du procédé. La nature des données de recensement qui caractérisent des groupes ou des zones limite les possibilités de traitement à la seconde solution. "**l'étude des données statistiques** portant à la fois sur la population, la structure sociale, le revenu, la santé et l'éducation **est indispensable** ; elle permet de découvrir certaines corrélations, mais elle ne suffit généralement pas à fournir des réponses satisfaisantes ; elle doit être poursuivie par l'étude des travaux effectués par les démographes, les sociologues et les médecins ou par l'organisation d'enquêtes appropriées" (Noin, 1988 p.189).

Un problème interprétatif bien connu est associé à l'utilisation de données territoriales qui traitent d'agrégats d'individus. Le principe est qu'on ne peut pas déduire des comportements individuels à partir de résultats obtenus avec des données démographiques agrégées se rapportant à des zones. Cependant les exemples à l'appui de cette thèse sont rares, ce qui permet comme Jones (1990) de conclure à "la validité générale des résultats d'études

de fécondité différentielle là où les variations spatiales sont la seule source d'information sur les différentiels socio-économiques".

L'approche micro, favorisée par les économistes de la famille et les sociologues, se développe également chez les démographes et lentement chez les géographes de la population qui privilégient en général les données quantitatives, parfois affinées par des éléments qualitatifs. C'est un meilleur instrument pour expliquer les paramètres que sont l'influence du temps, du revenu, de l'activité... Elle est idéale pour examiner le fonctionnement des politiques et programmes de planification familiale, le processus de décision, la motivation.. (Caldwell, 1988). Ce dernier dans un ouvrage de synthèse sur l'approche micro a formulé un certain nombre de conditions à remplir pour que celle-ci soit pertinente. Les études au niveau individuel doivent s'inscrire dans un cadre général de recherche et suivre dans la mesure du possible certaines règles qu'il est utile de résumer ici dans la mesure où la thèse fait aussi référence au niveau micro et que certaines propositions sont valables pour toute étude :

- (1) s'appuyer sur une cartographie, à différentes échelles, des indicateurs connus pour la zone,
- (2) multiplier les données sur une même zone,
- (3) multiplier les cas et tester la modélisation des comportements par simulation (à l'aide de questions sur le modèle : "que feriez vous si ?"),
- (4) les ménages ou femmes enquêtés doivent être choisi(e)s en fonction de caractéristiques définies préalablement,
- (5) les données doivent être collectées à différentes dates,
- (6) les analyses d'entretiens visent à chercher des caractéristiques, des schémas-types pour élaborer d'autres hypothèses et recommencer le cycle de recherche
- (7) il est nécessaire de connaître personnellement la société (méthode d'observation) et
- (8) surtout dans le cas d'enquêtes, il faut maintenir le contact avec les populations pour réaliser et contrôler chaque stade de l'enquête (implication personnelle du chercheur).

Les méthodes de recherche sont variées mais la division essentielle sépare ceux qui mettent l'accent sur les mesures démographiques et les accompagnent d'une approche plus qualitative pour expliquer les taux démographiques, et ceux qui cherchent à expliquer une société en évolution, y compris dans ses comportements démographiques.

Chaque approche a ses limites et n'offre qu'une vue partielle mais en définitive complémentaire de l'autre. Variables démographiques, sociologiques, économiques et culturelles sont abordées par l'approche groupée ("écologique") tandis que l'approche individuelle permet d'approfondir la question par l'étude des normes par rapport à la famille et celles des processus de décision des couples qui finalement gouvernent les distributions de fécondité. Ce n'est pas notre propos ici car les données individuelles auxquelles nous avons eu accès (registres de naissances des hôpitaux) ne le permettent pas en raison du nombre limité d'informations. Il sera néanmoins possible de confirmer ou d'infirmer certains résultats obtenus au niveau des zones géographiques. Une autre éventualité est de regrouper les données individuelles sur une base spatiale.

Quelle échelle d'analyse ?

Le géographe de la population s'intéresse en priorité à la traduction spatiale du changement socio-démographique et s'interroge sur les discontinuités spatiales. Le sujet se traite différemment selon le niveau mais surtout le choix de l'échelle est conditionné par la question posée :

- la singularité irlandaise apparaît lors de comparaisons internationales (au sein des pays industrialisés) ou régionales (dans les Iles Britanniques) et fait appel aux concepts de périphérie et d'aire culturelle à travers les questions de convergence/divergence et de normalisation.

- la diffusion du changement devrait se traduire par des variations régionales des niveaux de fécondité (maritale et extra-maritale) et donc par une représentation spatiale évolutive. Il existe par ailleurs des différences régionales dans les comportements de fécondité par âge.

- des discontinuités spatiales significatives dans les niveaux de fécondité existent à l'échelle intra-régionale : c'est le cas en 1980 et en 1988 entre Dublin et ses banlieues (figure 1.1). En 1988, le fossé est plus important au sein de l'agglomération de Dublin qu'entre les deux Irlande.

Des variations de la fécondité sont en général observables quelle que soit l'échelle d'analyse. S'il s'agit de données groupées fournies par des organismes, le choix de l'échelle est restreint et la plupart des zones administratives ont été délimitées sans référence à une quelconque homogénéité⁹ qualitative ou quantitative des populations. Dans le cas de

⁹ Ou celle-ci est devenue obsolète comme dans le cas des districts ruraux et urbains en Irlande.

données individuelles, il faut disposer d'un corpus très important pour pouvoir aboutir à une représentation spatiale valable. De celle-ci dépend le niveau général de l'étude et la validité des interprétations.

Les échelles utilisées ici privilégient le niveau méso car c'est aussi celui qui se prête le mieux à la mise en oeuvre d'une approche spatiale mais on a tenté dans la mesure du possible de le compléter par des éléments qui s'inscrivent dans les niveaux macro et micro. Des contraintes matérielles (temps, données comparables) ont limité les comparaisons avec d'autres pays ou régions mais l'échelle nationale ou internationale (niveau macro) permet de situer l'Irlande dans un contexte évolutif de changement tout en insistant sur les particularismes susceptibles d'aider à la compréhension de sa spécificité démographique, en l'occurrence les comportements de fécondité. Ces informations constituent un corps de données, qui s'il peut parfois sembler hétéroclite, car il présente un aspect exploratoire, permet néanmoins de confronter, de mesurer les situations et conditions à celles d'autres pays industrialisés et ainsi d'identifier éventuellement des facteurs de différenciation de la fécondité entre grandes régions.

L'analyse géographique de la fécondité, à grande échelle (au sein d'une région ou d'une agglomération) permet de mettre en évidence des caractéristiques difficilement identifiables autrement. Certaines études ont permis de repérer des comportements différents à l'égard de la contraception. Ces résultats permettent d'enrichir la problématique et appellent de nouvelles enquêtes (Noin 1988). Les variations intra-urbaines tendent également à faire apparaître la division sociale (Wilson à Melbourne et Chauviré à Paris, cité par Noin 1988).

Une difficulté, commune à toutes les sciences sociales, est d'appliquer les résultats d'un niveau à un autre (i.e. de passer du groupe à l'individu). Elle concerne particulièrement la géographie qui privilégie les données agrégées. Idéalement, on devrait pouvoir disposer d'une chaîne de données quantitatives qui fournissent les mêmes informations de l'échelle internationale à l'échelle locale, ce qui permettrait des comparaisons sur des bases cohérentes. On peut envisager de regrouper spatialement les bulletins de naissance individuels et de les compléter utilement par le passage à des données individuelles plus qualitatives, par exemple une enquête (sondage) ou des entretiens (avec des 'personnes-types', comportements caractéristiques) dans les populations concernées.

3 - 2 - 3 Diversité des techniques utilisées : la cartographie et les emprunts à la démographie, à la sociologie et aux statistiques

L'étude géographique de la fécondité recouvre différentes significations et intentions. L'explication des variations spatiales de la fécondité, en posant des questions spécifiques, permet d'identifier le rôle des facteurs déterminants à un niveau donné. L'approche spatiale, en utilisant des données désagrégées spatialement fait appel à une méthodologie propre et enfin la géographie peut une fois encore faire ses preuves comme science de synthèse. En effet, les emprunts aux autres sciences sont multiples et variés, aussi bien pour élaborer un cadre théorique et utiliser des techniques de recherches, que pour éclairer les résultats.

L'analyse démographique

La géographie de la population a depuis longtemps intégré les techniques d'analyse démographique sans pour autant adhérer aux orientations théoriques et problématiques. Les méthodes se sont raffinées en particulier depuis le recours aux indices de Coale qui permettent par exemple d'estimer les parts respectives des changements dans la nuptialité et de l'usage de la contraception (qui détermine les niveaux de fécondité maritale) dans l'évolution de la fécondité générale.

Les travaux de l'équipe de Princeton (*European Fertility Project*) sous la direction de Ansley Coale sont particulièrement intéressants pour les géographes en raison de l'utilisation de données désagrégées spatialement. On y a eu recours afin d'éclaircir les relations entre développement et déclin de la fécondité en Europe, l'intention étant d'associer à une vision globale des phénomènes, l'analyse de distributions spatiales détaillées. L'utilisation des indices de Coale a permis un essai de standardisation par âge et la mesure du rôle de la nuptialité dans le déclin de la fécondité.

Un recours limité aux statistiques

Le calcul statistique et la représentation cartographique systématique d'un certain nombre d'indicateurs sont indispensables pour mettre à jour des régularités dans les comportements, reflets des normes dominantes dans une société. Compte tenu des divers problèmes pratiques et théoriques associés à l'utilisation des méthodes statistiques en général et des analyses multivariées en particulier (Coward, 1986a), le choix a été fait dans cette thèse de ne

recourir qu'à des techniques relativement simples et qui ne nécessitent pas la mise en oeuvre de tout un jeu d'hypothèses conditionnelles. Ainsi l'enquête-maternité repose essentiellement sur des distributions et des tableaux-croisés ; elle fait appel ponctuellement à des tests statistiques élémentaires comme le Khi². Les données groupées de recensement ont pour leur part donné lieu à des analyses de corrélation.

Les analyses de corrélation sont utiles pour décrire des caractéristiques et analyser des relations simples mais les corrélations identifiées ne constituent pas pour autant des explications (Caldwell and Hill, 1988 ; Noin 83). Elles présentent néanmoins de l'intérêt dans certains cas. Coward (1986a) y a eu recours pour expliquer les variations régionales de la fécondité à Trinidad et Tobago, démontrant ainsi leur validité comme moyen d'explorer l'évolution de la démographie régionale dans une zone expérimentant la transition démographique. Cependant, les limites de cette approche sont illustrées dans les études des variations de la fécondité dans les sociétés développées contemporaines (Coward, Woods).

Une approche "écologique" peut néanmoins fournir une méthode utile pour mesurer le rôle de certains facteurs importants qui contribuent à la différenciation spatiale de la fécondité dans les pays industrialisés.

L'application à l'Angleterre-Galles (Coward) fournit les résultats suivants :

(a) Pour la fécondité maritale :

- la relation est négative avec le statut social (chômage et type de logement) et la participation des jeunes femmes au monde du travail,
- positive avec le niveau de revenu et la proportion de population immigrée ainsi qu'avec la proportion de jeunes couples mariés

On s'attendait à ce que la fécondité soit plus élevée dans des zones accueillant des populations immigrées d'une certaine taille ainsi que dans les zones de croissance à l'extérieur des villes qui attirent des jeunes couples prêts à démarrer une famille

(b) Pour la fécondité extra-maritale :

- la relation est positive avec la proportion de non-qualifiés et le chômage des hommes.

Se pose ensuite le problème d'interpréter un tel type d'analyse : de quelle nature est la relation entre fécondité et chômage ? Seul un recours à des

données individuelles peut permettre d'une part de contrôler si les relations se vérifient à ce niveau et d'autre part de comprendre comment elles sont médiatisées.

La représentation cartographique

Dans ce domaine également, les données disponibles ont conditionné les choix qui sont détaillés en annexe. Les fonds de carte du comté et du bourg-comté de Dublin ont été saisis par digitalisation au C.I.T.I.¹⁰ de Villeneuve d'Ascq à partir d'originaux fournis par le service irlandais de cartographie (*Ordnance Survey*).

La plupart des représentations cartographiques élaborées pour ce travail sont de trois types :

(1) l'utilisation de seuils (en général 10% en-dessous ou au-dessus de la moyenne nationale ; quartiles supérieurs ou inférieurs) permet de visualiser les oppositions, les schémas régionaux

(2) le recours à des classes fixes (au maximum, six ou sept) pour les cartes d'évolution permet de suivre la diffusion de phénomènes, que ce soit leur extension ou leur rétraction.

(3) La représentation en classes continues d'un phénomène offre le maximum d'informations à un moment donné.

La multiplication des représentations reflète la diversité des points de vue, leur complémentarité ainsi que les distorsions éventuelles.

Les méthodes présentées ici demeurent plutôt classiques, que ce soient les représentations cartographiques imprégnées d'empirisme ou les analyses statistiques à tendance positiviste. Elles ont été conditionnées d'un côté par la disponibilité des données et de l'autre par la nécessité de réaliser ce travail de base, cadre de références indispensable pour expérimenter d'autres approches (Woods, 1986c). Les approches comportementalistes ou humanistes n'ont pas trouvé leur place dans les limites de ce travail mais elles pourront être mises en oeuvre ultérieurement et compléteraient utilement les autres méthodes. L'approche structuraliste est, quant à elle, présente dans un traitement des évolutions socio-économiques et socio-culturelles qui privilégie une analyse des conflits et des tensions.

¹⁰ Centre Inter-universitaire de Traitement Informatique.

3 - 3 LES DETERMINANTS DE LA FECONDITE

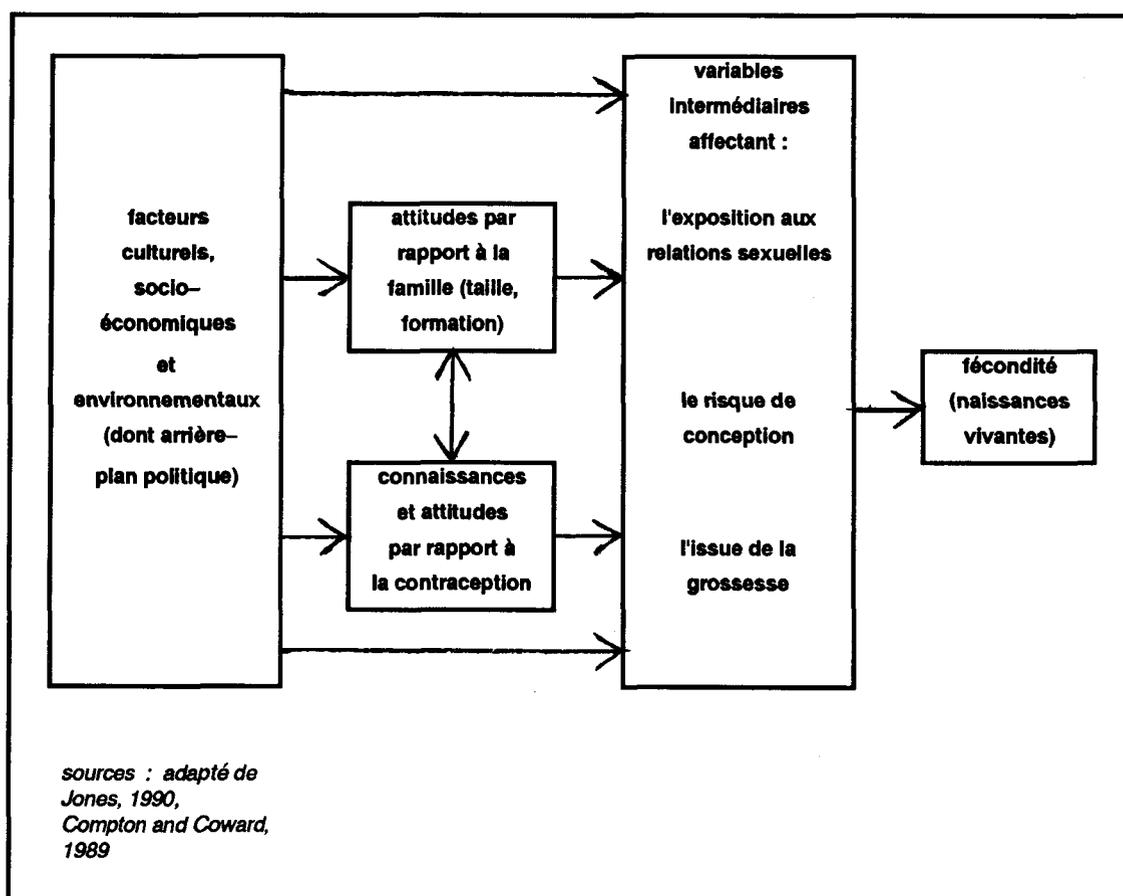
Il y a deux catégories de déterminants (Jones 1990, citant Davis and Blake, 1956 et Bongaarts and Potter, 1983) :

(1) une série d'influences culturelles, socio-économiques et environnementales "de contexte" (*background*),

(2) un jeu de déterminants proches ou intermédiaires (les facteurs biologiques et comportementaux) à travers lesquels les influences de contexte doivent opérer pour affecter la fécondité.

Les variables de contexte ne peuvent influencer la fécondité qu'indirectement, en modifiant les déterminants proches et la motivation (figure 3.2). Cette démarche s'applique à la fécondité générale et la fécondité maritale. Il faut également adapter ce cadre et prendre en compte les déterminants intermédiaires pour expliquer la fécondité extra-maritale.

Figure 3.2 Les déterminants de la fécondité



3 - 3 - 1 Les déterminants intermédiaires de la fécondité

"Il est bien établi que les contraintes biologiques sur la fécondité sont

aujourd'hui relativement sans importance pour rendre compte des différences systématiques de fécondité sauf peut-être dans les sociétés ayant des niveaux de vie très différents ou touchées par des maladies endémiques" (Schutz, in Coale, 1973 p.93). "Ce ne sont pas les facteurs biologiques qui rendent comptent des variations spatiales de la fécondité, ce sont les facteurs culturels" (Noin, 1988, p.186).

L'infécondité biologique

La fécondabilité effective, probabilité de produire une naissance vivante, est fonction de

- (1) la fécondabilité brute, elle-même fonction de la longueur de la période féconde et de la **fréquence coïtale**,
- (2) l'infécondité post-partum,
- (3) la **stérilité**, qui augmente avec l'âge (cf l'augmentation des intervalles entre naissances),
- (4) la **mortalité foetale**¹¹.

En Irlande, il y a eu depuis le XIXème siècle, diminution de la proportion de familles sans enfants (*childlessness*) tandis que la mortalité foetale tardive et la mortalité périnatale étaient également considérablement réduites pour aboutir à des variations par Provinces faibles (Coward, 1976).

Fécondité et nuptialité

On ne comprend bien la fécondité qu'en faisant le détour par la nuptialité. L'évaluation de l'influence de la nuptialité sur la fécondité passe d'une part par l'analyse démographique et d'autre part par l'étude des comportements. Cependant, les liens entre nuptialité et fécondité sont loin d'être rigides et uniformes. A l'échelle internationale, les variations de la proportion de naissances hors-mariage n'apparaissent pas déterminés par le niveau de fécondité.

Les évolutions sont influencées par les transformations dans le schéma de nuptialité. La tendance vers une nuptialité plus précoce (**âge au mariage**) ou plus répandue (**% de femmes mariées**) ainsi que tout changement dans le nombre de mariages rompus (**ruptures ou dissolutions d'unions**) sont des facteurs influant les fluctuations dans le temps du nombre de naissances

¹¹ La mortalité intra-utérine, qui augmente avec l'âge a été estimée par Hawthorn (1970, d'après les travaux de Bourgeois-Pichat, 1965) à environ 30% des grossesses.

maritales et extra-maritales dans chaque groupe d'âge. Avec l'importance croissante prise par la fécondité hors-mariage, il devient intéressant de comparer les distributions des naissances totales et extra-maritales par rang pour estimer la part de la fécondité extra-maritale dans les tendances de la fécondité générale (à différentes échelles géographiques).

Dans le passé, les taux de nuptialité (donc l'âge au mariage et les proportions de personnes se mariant), ont été très affectés par les fluctuations économiques. Les travaux de l'équipe de Princeton (Coale et Cotts Watkins, 1986) ont montré que le contrôle de la nuptialité était la réponse la plus évidente aux changements dans les conditions économiques avant et durant les premiers stades de la transition démographique. Puis quand les méthodes de contrôle de la famille sont devenues plus disponibles et efficaces, la contrainte sur le mariage a été relâchée en faveur de la contraception dans le mariage. Les couples retournant à une nuptialité plus précoce ne craignent plus un excès de fécondité¹². Pour résumer, la nuptialité est extrêmement sensible aux conditions économiques et les fluctuations reflètent les récessions et "booms". Mais cette sensibilité diminue au fur et à mesure de la disponibilité et de l'efficacité des méthodes de contrôle des naissances et aussi sous l'influence de l'évolution des mentalités.

Hawthorn (1970) souligne l'importance de l'âge au mariage comme variable médiane entre les facteurs sociaux et la fécondité. On a souvent constaté de fortes associations entre un âge au mariage précoce, des intervalles de naissances courts, une taille de la famille désirée plus grande et une fécondité définitive plus élevée. Ce faisceau de variables tend à être associé avec les groupes socio-économiques les plus bas. Les raisons sont à rechercher dans les déterminants de la pratique contraceptive et des intentions de fécondité (cf infra). Les classes aisées et les catholiques se marient généralement plus tard mais les différences ne se répercutent pas sur la fécondité car les intervalles entre deux naissances tendent à être plus courts chez les catholiques (Hawthorn, 1970).

Les ruptures ou dissolutions d'unions ne sont pas utilisées comme stratégies pour remplacer la contraception mais elles semblent faire baisser la fécondité, même si individuellement les femmes qui ont des unions successives apparaissent avoir une fécondité plus élevée (Colloque sur la nuptialité, Paris 1991). L'instabilité des unions s'inscrit dans le cadre des

¹² D'où la diminution récente de l'âge au mariage dans les pays occidentaux, oblitérée en partie par l'allongement de la scolarité.

changements radicaux qui affectent la famille que Becker (1987) considère comme un nécessaire "ajustement aux conditions de la vie moderne". L'allongement de la durée de la vie et la moindre spécialisation des femmes dans les soins aux enfants, devenus moins nombreux et leur plus grande prise en charge par l'Etat ont favorisé une plus grande possibilité d'autonomie pour les femmes, accentuée par l'augmentation générale des revenus.

La dissociation croissante entre nuptialité et fécondité (le mariage ne précède pas systématiquement la naissance des enfants) se reflète dans l'augmentation de la part des naissances hors-mariage. La relation nuptialité-fécondité extra-maritale a été relativement peu explorée. Sklar (1977) s'est interrogée sur l'existence d'un tel lien dans le passé à l'aide d'une étude comparative sur la fécondité extra-maritale en Irlande et en Suède depuis le XIX^{ème} siècle.

"La proposition de Malthus de freiner la croissance de la population en retardant le mariage a semblé à beaucoup – dont Malthus lui-même – porter en soi le risque de niveaux accrus de fécondité extra-maritale. Avec une importante proportion de célibataires parmi ceux qui sont au début de la période reproductive, les désirs sexuels peuvent bien submerger les conventions légales, résultant en nombres accrus de naissances extra-maritales" (p.359).



Elle estime qu'il faut chercher des raisons autres que démographiques pour expliquer l'augmentation (Suède) ou non (Irlande) de la fécondité extra-maritale. Cette proposition recoupe celle de Coward (1987) à propos de l'Angleterre-Galles contemporaine. Il est en effet improbable que les changements dans les structures maritales (et la composition par âge) jouent un rôle significatif. Sklar parle de **motivations pour avoir un enfant hors-mariage** et du **contexte institutionnel** qui les favorise. Les facteurs comportementaux¹³ qui gouvernent les intentions de fécondité extra-maritale sont cependant liés à l'évolution des comportements de nuptialité. Pour Coward, les facteurs qui peuvent jouer un rôle sont la provision variable de certains services, les différences dans la composition socio-économique et ethnique de la population et des variations dans les attitudes et comportements régionaux.

¹³ Il est souvent difficile d'estimer leurs effets car la plupart des enquêtes importantes sont limitées aux femmes mariées.

La limitation des naissances

"Avec l'âge au mariage et la proportion de personnes se mariant qui déterminent le nombre de femmes-années à risque dans une population, le contrôle des naissances et les pratiques associées sont probablement responsables de la plus grande partie (et non la plupart) de la variance de la taille de la famille dans toutes les sociétés" (Hawthorn 1970, p.91). Plus la pratique de la contraception¹⁴ augmente, plus la part de la variance attribuable à des facteurs non volontaires diminue. Au niveau mondial, on a pu noter un parallélisme entre l'évolution de la fécondité et la diffusion de nouvelles techniques contraceptives au cours des années 1970. Récemment, Noin est encore plus catégorique (1988, p.187), "c'est la limitation des naissances qui doit être mise au premier rang pour expliquer les variations spatiales de la fécondité".

Des tendances similaires sont à l'oeuvre dans les sociétés industrielles (Hawthorn, 1970) :

- pendant la période de transition, la proportion de couples pratiquant la contraception augmente ;
- on assiste à un changement dans la distribution relative des méthodes ;
- l'utilisation et l'efficacité de la contraception varient en général en fonction inverse de la taille de la famille¹⁵ (i.e. elles sont fonction de la motivation d'arrêter à une certaine parité), le contrôle s'intensifie quand on approche du nombre désiré, donc tard dans le mariage ;
- le contrôle des naissances a toujours été plus répandu dans les classes supérieures, bien que les différences se soient réduites. Utilisation et efficacité de la contraception sont moindres parmi les groupes socio-économiques les plus bas en raison du degré de **fatalisme** présenté par ceux-ci (les désirs exprimés ne le sont pas avec suffisamment de conviction) ;
- la connaissance de base des méthodes contraceptives varie énormément d'une société à l'autre et au sein d'une même société (mais le changement est rapide), elle varie, positivement avec l'origine et la résidence urbaine, les niveaux d'éducation et de revenu et selon la génération (les plus au

¹⁴ Il y a peu à dire sur l'abstinence volontaire, comme sur la fréquence coïtale. Son effet est en général considéré comme négligeable par rapport à d'autres variables. Elle est néanmoins pratiquée comme moyen de limitation de la famille par une minorité d'Irlandais, comme l'indiquent des enquêtes (chapitre 5).

¹⁵ Ces comportements tendent à se modifier dans les générations plus récentes qui pratiquent la contraception dès (voire avant) le mariage.

courant sont les 25–39 ans) ;

– la motivation pour contrôler la fécondité est une raison pour acquérir la connaissance.

Si une forte motivation pour atteindre une taille particulière de la famille est une condition nécessaire à l'efficacité contraceptive, elle n'est pas suffisante. Il en est de même pour la connaissance des moyens contraceptifs. Une explication satisfaisante des intentions de fécondité doit s'accompagner d'un bilan sur les facteurs qui empêchent la réalisation de tels désirs conscients. Les plus grandes différences dans l'utilisation de la contraception entre les groupes socio-économiques se rencontrent quand on classe les couples selon le niveau d'éducation de la femme mais les deux facteurs sont corrélés. Il existe un seuil (niveau d'éducation) en-dessous duquel les couples ne sont pas capables d'utiliser leur connaissance des moyens de contraception.

D'autre part, il existe une forte connexion (Hawthorn, 1970) entre l'**interaction maritale** et l'efficacité de la contraception. L'efficacité contraceptive est inversement reliée à la ségrégation des rôles maritaux, difficile à mesurer, il est vrai. A une relation de type 'conjointe' caractérisée par la coopération, la discussion et une relation sexuelle mutuelle est plus souvent associée une contraception féminine, plus régulière et plus efficace. D'un autre côté, l'utilisation sporadique et moins efficace de la contraception masculine concernerait plus fréquemment des unions marquées par le manque de coopération, la distance émotionnelle et des relations sexuelles de 'rejet', de 'dégoût' de la femme. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus la relation conjointe tendrait à être répandue (Rainwater, 1965, cité par Hawthorn).

A l'opposé, Andorka (1978), à partir d'enquêtes aux Etats-Unis et en Angleterre-Galles soutient que la connaissance et l'accès aux méthodes de contraception n'ont qu'une influence mineure et à court terme sur la fécondité. On peut supposer que la problématique varie selon les groupes socio-démographiques, que l'on peut repérer en estimant la part des grossesses non désirées.

L'avortement

Le recours à des mesures drastiques comme l'avortement (ou la stérilisation) augmente en général avec la parité. Il est disproportionné soit dans les populations pour qui la contraception ordinaire est pauvre ou difficilement disponible, soit dans les segments d'une population qui se

caractérisent par la pauvreté et un niveau d'éducation faible (Hawthorn, 1970). En général le recours à l'avortement augmente avec l'augmentation du désir de contrôler la fécondité. Cependant son utilisation diminue quand les méthodes contraceptives, qu'on lui préfère, deviennent plus efficaces et plus répandues. Dans les pays où la contraception est disponible, l'avortement peut seulement avoir joué un rôle mineur dans le déclin des naissances dans le mariage. Il affecte surtout les naissances de rang élevé et les mères plus âgées. En Angleterre-Galles, le rapport avortements/naissances vivantes augmente avec l'âge pour les femmes mariées (Thomson, 1987).

Il est plus difficile d'aboutir à des conclusions claires quant à la complexité des facteurs affectant la fécondité et l'**avortement extra-marital**. A tous les âges, l'avortement est important pour limiter la fécondité extra-maritale : il concerne d'abord les jeunes célibataires puis les divorcées et séparées plus âgées.

La contraception apparaît comme le plus important des déterminants intermédiaires d'autant que son usage et son efficacité sont affectés par l'origine sociale. Si les caractéristiques de la nuptialité (âge au mariage, proportions mariées, ruptures d'unions) continuent d'influencer le niveau de la fécondité maritale, il est nécessaire, quand on s'intéresse à la fécondité extra-maritale, d'intégrer d'autres paramètres, qui dérivent en fait du cadre original : âge aux premières relations sexuelles en référence à l'âge au mariage et étendue de la cohabitation.

3 - 3 - 2 A propos des variables de contexte

Plusieurs facteurs économiques et sociaux peuvent affecter celles que Davis et Blake ont appelées aussi les 'variables intervenantes' pour augmenter ou diminuer la fécondité. De tels facteurs influencent également les intentions de fécondité, en changeant l'équilibre des ressources, coûts et préférences disponibles ou perçus par le couple. A l'exception du revenu, ils sont complémentaires de la fourniture de ressources pour déterminer ces goûts. Ces variables sont essentiellement socio-économiques (urbanisation, revenu, classes sociales, activité des femmes) et socio-culturelles (religion, niveau d'études, ethnicité).

Le **revenu** est la variable la plus évidemment reliée au développement économique mais c'est un facteur complexe qui a fait l'objet de nombreuses

discussions entre les différentes écoles d'économistes (cf chapitre 2), la réalité contredisant la plupart du temps la relation positive supposée entre fécondité et revenu. Théoriquement, une fois que la relation inverse entre d'une part le revenu, d'autre part la connaissance et l'efficacité de la contraception disparaît, la fécondité doit augmenter dans le même sens que le revenu. Le revenu joue aussi à l'intérieur des classes sociales. L'hypothèse du revenu relatif formulée par Easterlin (plus un couple est aisé au sein de son groupe de référence, plus élevée sera sa fécondité) offre une explication intéressante.

L'effet du revenu doit être vu comme l'effet également des goûts, préférences ou normes pour la disposition de ce revenu. La croissance du revenu par habitant opère par deux canaux :

- (1) elle tend à accroître la fécondité en donnant à la seconde génération plus de ressources
- (2) elle tend à la diminuer en augmentant le désir relatif pour des biens matériels.

Dans la mesure où les deux effets se compensent, on n'assiste pas forcément à une augmentation de la fécondité. La part des deux composantes est donc à estimer à chaque fois. L'étude des revenus pose encore d'autres problèmes méthodologiques, par exemple la distinction entre revenu et richesse ou entre revenu actuel, passé ou potentiel. Plus prosaïquement, dans le cas de l'Irlande on ne dispose pas de données récentes (Blackwell, 1989) sur la répartition différentielle des revenus (issus de l'activité) selon les classes sociales. Des études ont permis d'estimer les niveaux de pauvreté et d'avoir quelques indications sur les personnes vivant d'allocations sociales. Cette variable importante ne sera donc qu'effleurée.

La difficulté, avec beaucoup des déterminants socio-économiques et socio-psychologiques qui peuvent affecter les goûts, est qu'ils sont aussi très liés au revenu disponible. Le moins dépendant du revenu et pourtant fortement connecté aux préférences pour les enfants est l'**affiliation religieuse**. Son effet n'est cependant pas complètement indépendant du type de société. Les catholiques romains ont en général une fécondité plus élevée que les autres chrétiens et ceux qui n'expriment aucune affiliation religieuse (Hawthorn, 1970). Etant donné l'attitude préconisée par la doctrine catholique à propos des formes de contrôle des naissances et la proscription de méthodes contraceptives "non-naturelles", on pourrait penser à une explication en terme d'usage spécifique de la contraception et de l'avortement. Cette fécondité différentielle, encore valable dans les années 1970, est à nuancer quand on

considère l'évolution dans certains pays ou régions (Quebec, Italie) touchés par ce qu'on englobe généralement sous le terme de 'sécularisation'.

Si le différentiel protestants-catholiques (cf Irlande du Nord) demeure après standardisation de la structure socio-économique, c'est en partie parce que les catholiques de statut élevé, plus exposés aux enseignements catholiques, sont aussi plus susceptibles de suivre les préceptes de l'Eglise sur la taille de la famille. La doctrine catholique accorde une valeur élevée aux grandes familles, tandis que les protestants insistent plutôt sur la nécessité de l'éducation, d'où leur propension à limiter plus fréquemment le nombre d'enfants. Des études américaines (Blake, 1968) ont mis à jour des relations directes entre éducation catholique et tailles de la famille idéale, désirée, attendue et achevée, relations qui sont plus fortes à un niveau d'études élevé.

Théoriquement, les normes en vue d'une famille réduite et la pratique de méthodes efficaces de contrôle des naissances sont adoptées d'abord par les groupes de statut élevé, avant de se diffuser vers le bas de l'échelle sociale entraînant une réduction appréciable des différences quand la diffusion est complète. Cependant, il est probable que les groupes de statut le plus bas maintiennent une fécondité plus élevée. Ces groupes qu'on désigne parfois sous les termes de "quart-monde" ou de "sous-prolétaires" (Ribeaud, 1979), montrent dans leurs styles de vie une 'culture de la pauvreté'. Lui sont associées des attitudes fatalistes et plutôt apathiques ainsi que l'absence de planification à long terme qui assurent le maintien d'une fécondité (et d'une mortalité) élevée (Ribeaud, 1979 pour la France ; Jones, 1990 p. 125 cite des études à Aberdeen).

Le **niveau d'études** contribue beaucoup aux différentiels de fécondité. La nuptialité plus tardive des femmes de niveau d'éducation élevé ainsi que les coûts d'opportunité plus élevés résultant de l'abandon de leur carrière pour élever un enfant favorisent une réduction de la fécondité au sein de ces groupes. Ces femmes sont aussi susceptibles d'avoir des intérêts et des activités hors de la sphère familiale. Les couples mieux éduqués sont également capables de planifier leur famille plus efficacement. "les femmes les mieux scolarisées se marient plus tard, reçoivent plus facilement les informations, sont plus modernes dans leur comportement et plus réceptives aux innovations" (Conception, 1980, rapportée par Noin 1983 p.130). Cette relation directe bien connue entre niveau d'éducation d'une part et utilisation et efficacité de la contraception d'autre part peut masquer une petite relation directe entre éducation et intention de fécondité.

"L'association entre le **travail des femmes mariées** et la taille de la famille est généralement reconnue comme une des plus fortes, des plus durables dans le temps et l'espace et des plus raisonnables théoriquement dans le domaine des déterminants sociaux de la fécondité" (Blake, 1965, citée par Hawthorn, 1970, p.103). Cette association est complexe. Au niveau global, la participation des femmes à l'activité économique ne croît pas systématiquement avec la modernisation (Hakim, 1979, cité par Wickam ; exemple des Pays-Bas).

Au niveau individuel la relation est à double sens.

- Certaines femmes travaillent en raison d'une sous-fécondité ;
- d'autres le font par désir d'avoir une activité professionnelle et planifient en conséquence ;
- d'autres enfin le font par nécessité économique dans le but d'améliorer le revenu familial dans des groupes socio-économiques qui ont souvent une efficacité contraceptive moindre. La planification peut aussi devenir moins bonne, suite à une détérioration des relations entre époux en raison de l'activité professionnelle de l'épouse (Hawthorn, 1970).

L'association apparaît plus claire en zone urbaine et pour les emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire que pour l'activité agricole en zone rurale où la **garde des enfants** en bas âge s'effectue fréquemment dans le cadre de la famille étendue et où le travail des plus âgés complète le revenu.

La demande d'énergie et de **temps**¹⁶ pour élever les enfants entre dans l'explication de la relation inverse systématiquement observée entre fécondité et activité des femmes mariées au sein des pays développés. Les **conditions d'emploi** (temps complet, carrière structurée..) ainsi que les **politiques gouvernementales** (congé de maternité, lois anti-discriminatoires..) interviennent de manière variable dans le conflit entre les rôles de mère et de femme active.

Toutes les études font état d'une relation inverse entre fécondité et **urbanisation**. Il apparaît que l'effet urbain ne joue qu'après plusieurs années de résidence et que la fécondité des migrants est souvent intermédiaire. Cette relation inverse persistante s'appuie sur l'existence d'un milieu plus réceptif aux innovations (préférence pour une famille réduite, pratique d'une

¹⁶ Le temps n'a pas été beaucoup étudié comme ressource en tant que déterminant de la fécondité; il faut noter les recherches sur la fécondité des Parisiennes (Fagnani 1991, in colloque de Kiel sur la fécondité).

contraception moderne) et surtout sur des coûts d'opportunité, directs ou indirects (pour élever et éduquer les enfants) plus élevés en ville.

Les résultats vont varier selon l'échelle géographique et la période considérées : l'urbanisation favorise la baisse de la fécondité durant le processus de transition par exemple en favorisant les contacts interpersonnels et aussi les possibilités d'activité féminine. Elle stimule ainsi la diffusion d'idées et de comportements par rapport à la limitation de la taille de la famille. On peut aussi penser qu'une fois un certain niveau de basse fécondité atteint ou en fin de transition, l'influence de l'urbanisation soit réduite et que d'autres facteurs, comme de meilleures facilités matérielles pour les enfants, jouent un rôle plus important pour différencier les niveaux de fécondité. La question doit également être envisagée en d'autres termes à l'échelle intra-urbaine.

Peut-on parler d'un facteur 'ethnicité' ? Il y a aux Etats-Unis, un intérêt considérable à propos d'un "sous-groupe", habitant les centre-villes (*inner-city*), qui comprend un grand nombre de familles mono-parentales. Des jeunes femmes noires, mères de jeunes enfants sont laissées à elles-mêmes et vivent d'allocations. Elles ont généralement reçu peu d'éducation et de qualifications, ont une connaissance de la planification de la famille et une motivation inadéquates. Ce type de situation est associé à une fécondité hors-mariage élevée et à une proportion importante de grossesses d'adolescentes (*teenagers*). Ces différences ethniques de fécondité sont plutôt des différences sociales (Hawthorn, 1970). Plus généralement on peut les inclure dans le cadre des disparités socio-culturelles.

Mentionnons deux exemples irlandais pour discuter cette proposition. Fécondité extra-maritale et grossesses d'adolescentes ont connu un développement important depuis une quinzaine d'années, dans les centre-villes et particulièrement à Dublin. Il s'agit de la population irlandaise de souche et en aucun cas d'une minorité ethnique. Il existe par ailleurs une sous-population, encore en partie itinérante (les "*travellers*") qui présente des caractères démographiques spécifiques (nuptialité précoce, fécondité élevée, espérance de vie basse) et dont on ne sait s'il s'agit ou non d'une minorité ethnique. Les deux hypothèses principales en font soit des gens du voyage, d'origine pré-celtique, soit des descendants de victimes d'évictions politiques (sous Cromwell) et plus tard de la Grande Famine (Rigal, 1989).

En général, quels que soient les autres facteurs et en particulier leurs effets sur la pratique du contrôle des naissances, il semble clair que le niveau

d'éducation et l'affiliation religieuse du couple peuvent affecter les intentions de fécondité. Ces facteurs qui s'expriment à travers les goûts, ressources et coûts permettent de comprendre les différentiels de fécondité.

CONCLUSION

La problématique et la méthodologie exposées dans ce chapitre résultent d'une démarche plutôt inductive qui se reflète dans les choix effectués. Nous rejetons l'idée de convergence (sociale ou spatiale) totale des comportements au profit d'une hypothèse faisant une place plus large aux mentalités nationales. Sans nier une certaine convergence de comportements, nous espérons plutôt pouvoir montrer la co-existence de différents types de comportements influencés par les histoires familiales et nationales. Les individus disposeraient donc d'un espace de liberté... Idéalement, il devrait être possible, à l'échelle européenne, de résumer la spécificité démographique d'un pays par quelques traits particuliers (en évaluant l'écart de ce pays par rapport à une moyenne) dans un contexte général de réduction de la taille des familles.

Les chapitres suivants traitent les différents niveaux présentés au chapitre 2 et les échelles associées.

(1) Niveau macro : dans le chapitre 4, l'évolution de la fécondité irlandaise est replacée, avec une perspective historique, dans le contexte des pays industrialisés. Ce qui permet d'en comparer les modalités et de s'interroger plus particulièrement sur les disparités pour la fécondité extra-maritale. Le chapitre 5 permet d'insister sur les caractéristiques et changements touchant à la société irlandaise dans son ensemble (et les femmes en particulier) qui nous semblent pouvoir éclairer la compréhension de l'évolution et de la distribution des comportements de fécondité en Irlande :

diffusion de la modernisation et de la sécularisation, politiques gouvernementales (planification de la famille et autres politiques sociales), position de la femme (éducation, activité, statut..), croyances (et attitudes) culturelles et religieuses, situation de la contraception.

(2) Niveau meso : le chapitre 6 s'attache, par la cartographie, l'analyse démographique ou statistique, à l'étude des différentiels de niveau ou d'évolution entre les régions, pour mettre en évidence l'impact variable des facteurs démographiques, la composante sociale et les différences de calendrier dans les variations régionales. Le chapitre 7 poursuit l'exploration à une échelle plus grande (la région Est et l'agglomération de Dublin) à l'aide de données désagrégées spatialement pour de petites zones mais ne peut offrir qu'une vision très partielle car synchronique.

(3) Niveau micro : le chapitre 8 amende le chapitre précédent en lui ajoutant une dimension temporelle (les années 1980) et des éléments au niveau individuel. Il sera suivi d'une tentative de synthèse entre les résultats obtenus aux trois niveaux.

PARTIE 2

SPECIFICITE DEMOGRAPHIQUE ET

SOCIO-CULTURELLE DE L'IRLANDE

INTRODUCTION

La revue et l'essai de synthèse des diverses approches théoriques ont fourni un cadre global d'analyse et permis de structurer des axes problématiques. L'objectif était de guider et de baliser le déroulement de la recherche par des axes de recherches (statut des femmes, modernisation, différenciation spatiale et sociale..), des questionnements et des choix méthodologiques. Dans cette seconde partie, ceux-ci s'organisent autour de la spécificité irlandaise dans le cadre européen. Cette spécificité des comportements de fécondité renvoie à des caractéristiques culturelles, à des conditions et des évolutions économiques, et à un contexte historique qu'il importera de préciser.

Les postulats de convergence régionale et d'homogénéisation (ou de normalisation) des comportements de fécondité trouvent un écho dans les recherches passées sur l'Irlande, notamment celles de John Coward et de Jacques Verrières, qui, à l'aube des années 1980, s'accordaient avec d'autres pour proclamer, qu'après deux décennies de changement accéléré, l'unicité démographique de l'Irlande avait vécu et que l'Irlande était sur la voie de la 'normalisation' européenne.

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les éléments spécifiques de la surfécondité irlandaise, d'analyser son retard dans le contexte des pays industrialisés, et de l'inscrire éventuellement dans des processus plus ou moins séquentiels d'évolution et de diffusion des comportements à cette échelle.

Il est essentiel de connaître le contexte de changement social, à savoir l'évolution de la société au sens large dans ses aspects démographiques, socio-économiques et culturels. En effet, c'est dans ce cadre général qu'interviennent

les déterminants de "contexte" que sont la modernisation, la sécularisation ou la situation des femmes... Ces éléments caractérisent l'Irlande à l'échelle européenne, varient à l'échelle régionale, et ont aussi un impact au niveau individuel, notamment sur le rôle et la place des femmes dans la société et la famille, dont nous suggérons qu'ils ont eu une influence déterminante dans la chute de la fécondité.

CHAPITRE 4

LA FECONDITE IRLANDAISE EN EUROPE

INTRODUCTION

Le déclin de la fécondité européenne est un cas important et intéressant de changements dans les attitudes et comportements de masse (Carlsson, 1966). La revue des théories et l'établissement d'un cadre d'analyse par niveaux ont précédé l'élaboration de la problématique orientée vers la spécificité et la diversité de l'Irlande. A quoi tient la singularité de la fécondité irlandaise ? Comment se situe l'Irlande dans l'évolution européenne ? En d'autres termes, de quand date le retard démographique irlandais et quelles sont les différences avec l'Europe du sud où le déclin de la fécondité a été plus tardif ? Quels sont les 'nouveaux' comportements qui se diffusent en Europe ? Telles sont les interrogations qui sous-tendent ce chapitre.

La situation actuelle, l'évolution et les tendances récentes dans les pays industrialisés et plus particulièrement en Europe, permettent d'inscrire la situation irlandaise dans un contexte comparatif opérationnel. Modalités de l'évolution, caractéristiques spatiales et transformations des comportements démographiques sont envisagés successivement, qui permettent d'identifier des facteurs de différenciation. On s'interrogera alors sur l'éventuelle convergence des niveaux nationaux, la normalisation des comportements ou le maintien d'une singularité irlandaise dans l'intention d'identifier les facteurs de déclin.

La mise en évidence des caractéristiques de la fécondité irlandaise, au moyen de l'évolution des indices transversaux, est utilement complétée par le recours à l'analyse longitudinale. Celle-ci permet également de traiter l'influence des variables démographiques et de "contexte" (socio-économiques et socio-culturelles).

4 - 1 MAINTIEN D'UNE SINGULARITE DEMOGRAPHIQUE IRLANDAISE

Depuis près d'un siècle, la fécondité des pays développés a connu une série de soubresauts. Récemment, la baisse, qui s'était généralisée après 1965, s'arrête et parfois s'inverse. L'Irlande, qui s'était déjà distinguée par une transition tardive, a longtemps maintenu des niveaux de fécondité élevés qui ont occulté les transformations en cours dans les comportements.

4 - 1 - 1 Une normalisation tardive et limitée

Un alignement partiel

L'augmentation très récente du nombre de naissances dans la Communauté Européenne fait suite à la stabilisation de la chute en 1986 et 1987, et a pour conséquence un accroissement naturel annuel de 2,6%, le plus élevé depuis 1983. En 1988, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est en moyenne de 1,6 enfant par femme. On assiste à la **poursuite du déclin** en Espagne (1,38), **en Irlande** (2,17) et au Portugal (1,53), tandis que l'on observe au Danemark (1,56), dans l'ancienne République Fédérale d'Allemagne (1,41), au Royaume-Uni (1,84) et au Luxembourg (1,51) une légère reprise, à partir cependant de niveaux plutôt bas (Eurostat, 1990).

Même si les écarts se sont réduits, la natalité et la fécondité irlandaises demeurent les plus élevées dans la Communauté¹ (tableau 4.1) mais elles sont dépassées en Europe occidentale par l'Islande. Ce niveau permet à l'Irlande de conserver un accroissement naturel important (5,7%), mais qui est plus qu'annulé par l'émigration.

Plus significatives sont la **descendance finale et la proportion de naissances de rang élevé** qui **distinguent clairement l'Irlande**. La différence est de plus d'un enfant par femme pour la génération 1949, tandis que les autres pays se regroupent à des niveaux faibles. Ces deux indicateurs rendent compte de la persistance d'une spécificité associée aux niveaux de la fécondité maritale. Malgré une atténuation certaine, le poids des grandes familles irlandaises est toujours perceptible.

La part des naissances de rang élevé explique logiquement l'âge plus

¹ Les critères de sélection des pays sont : la proximité géographique (Royaume-Uni), la localisation périphérique, la petite taille ou la prédominance de la religion catholique.

tardif à la maternité en Irlande. Cependant, il est possible que celui-ci résulte en partie d'un report du calendrier des naissances, comme c'est le cas des pays plus 'avancés' dans l'évolution comme les Pays-Bas ou la France (cf infra). Le maintien tardif de hauts niveaux de fécondité explique la jeunesse de la population irlandaise, autre caractéristique distinctive dans la Communauté. Par contre, le faible taux de mortalité infantile concrétise les améliorations dans ce domaine et place l'Irlande en bonne position au sein de la Communauté.

Tableau 4.1 Indicateurs démographiques comparatifs, Irlande et Communauté Européenne, 1989

	Irl.	E12	U.K.	Dk	P.-B.	Italie	Port.
Taux de natalité (pour 1000)	14,7	11,8	13,6	12	12,7	9,9	11,5
I.S.F.	*2,11	1,58	1,81	1,62	1,55	*1,29	1,5
naissances extra-marit (%)	11,9	16,1	25,1	44,7	10,2	5,8	13,7
%de naissances de rang 3 et +	*40,1	(-)	23,8	16,7	20,6	16,1	17,7
Desc. finale de la générat. 1949	3,29	(-)	2,01	1,93	1,89	1,91	2,0
% de 0-19 dans la pop. (1/1/90)	37,0	25,5	25,9	24,3	25,7	24,4	29,3
Acc. naturel (pour 1000)	5,8	1,8	2,2	0,4	4,0	0,6	2,2
Age moyen à la maternité	29,9	(-)	27,6	28,3	29,2	**28	27,3
Mort. infantile (pour 1000)	**7,4	8,1	8,4	8,3	6,8	**8,3	12,2

source : Eurostat

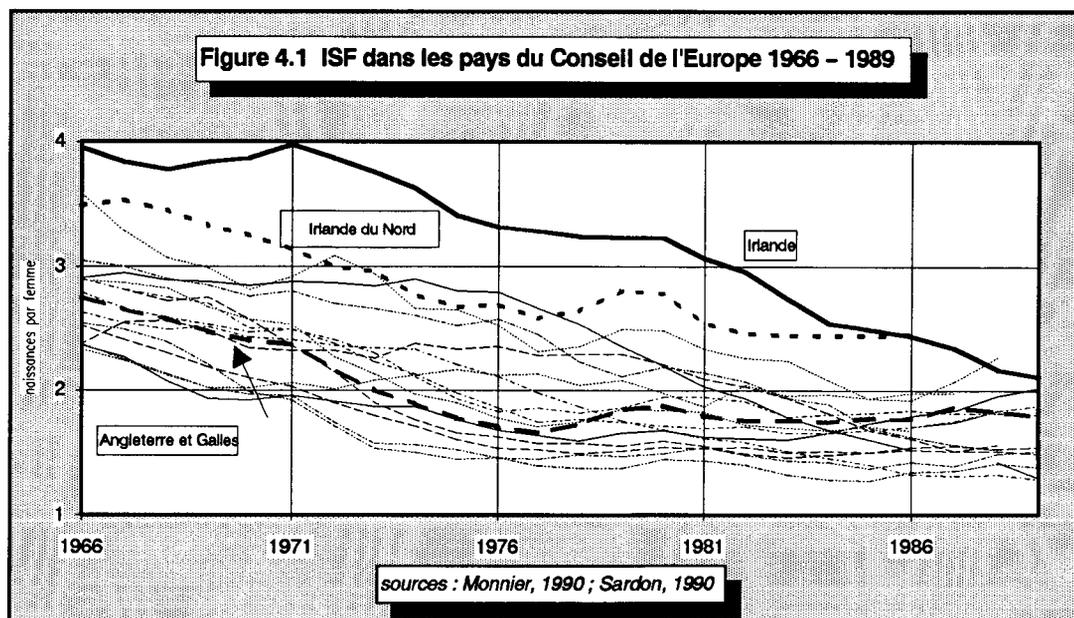
* données provisoires

** 1988

Un retard dans l'évolution

L'Europe a connu une baisse quasi-générale de sa fécondité à partir du milieu des années 1960 (figure 4.1) avec un déclin particulièrement rapide et intense. Si la tendance à long terme est à la convergence, les évolutions récentes divergent plutôt mais les variations sont faibles. La **courbe irlandaise** se distingue du faisceau de courbes, mais la différence décroît et

une simple extrapolation suggère un alignement proche².



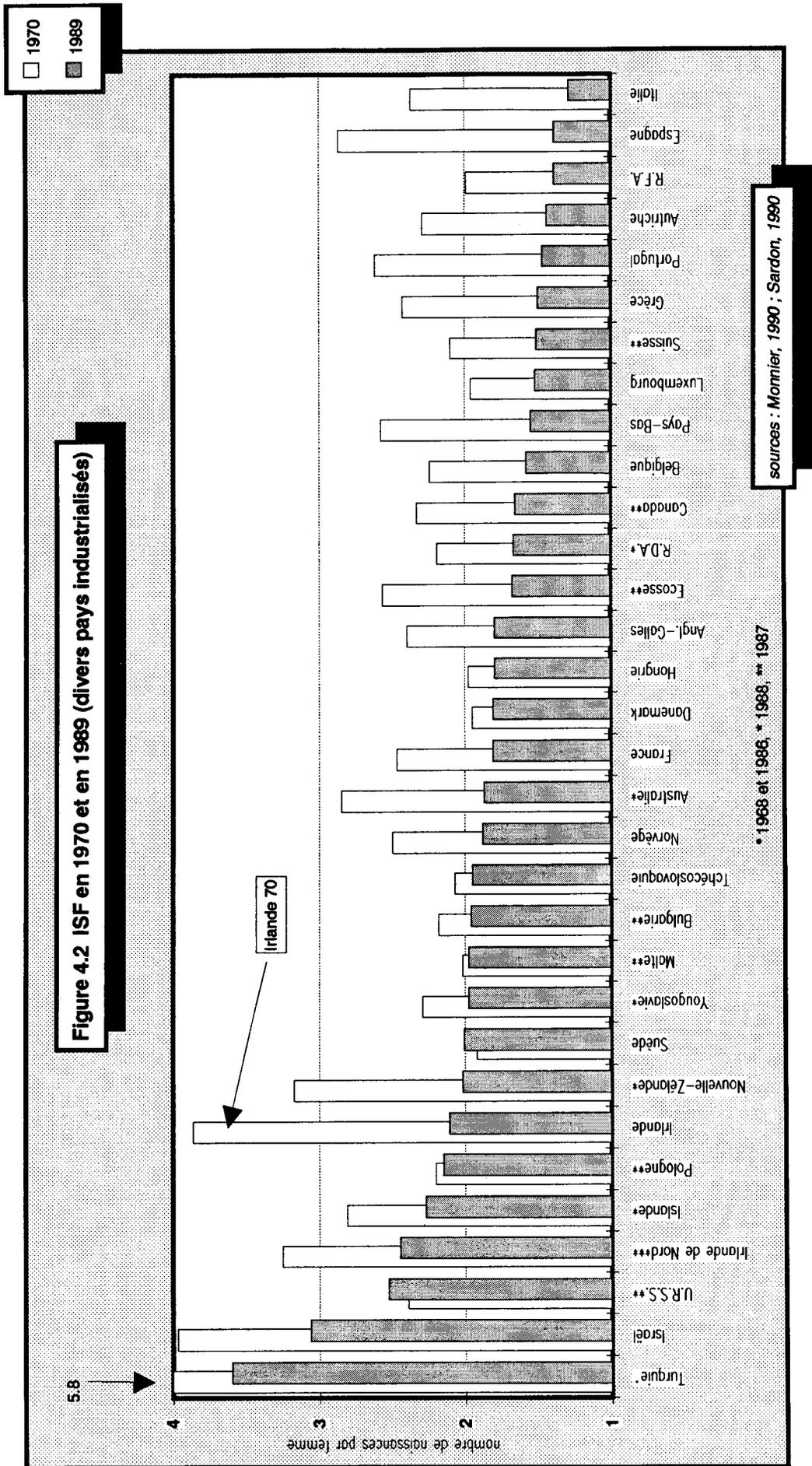
La courbe intermédiaire de l'Irlande du Nord est une remarquable illustration de la "superposition" des fécondités des catholiques et des protestants, dont les différences sont accentuées par les structures socio-économiques. Cette "superposition" aboutit à un niveau intermédiaire entre la République d'Irlande et la Grande-Bretagne (Compton and Coward, 1989). Les fluctuations de la courbe de l'Irlande du Nord font écho à celles qui affectent la courbe anglo-galloise. Les comportements des catholiques du Nord aident à caractériser et à comprendre la situation au Sud, même si depuis quelques années la fécondité des catholiques de la République est devenue inférieure à celle de leurs homologues de l'autre côté de la frontière³.

Les niveaux actuels ne semblent pas être fonction des valeurs il y a une vingtaine d'années (figure 4.2), en d'autres termes des niveaux de départ analogues n'entraînent pas systématiquement des rythmes d'évolution similaires⁴. Il s'avère cependant que les pays qui avaient une fécondité élevée en 1970 ont enregistré des baisses conséquentes ; c'est le cas de l'Europe du sud en général, de l'Irlande (dont la chute est avec celles de l'Espagne et de la Turquie - la plus spectaculaire) et d'autres petits pays plus septentrionaux

² Rappelons qu'il s'agit d'un indicateur de fécondité générale; la sur-fécondité des mariages perdure (cf chap.6).

³ Signalons la production d'un atlas de la population (Compton, 1978) et la réalisation d'une enquête nationale de fécondité en 1983 (Compton and Coward, 1989).

⁴ Le graphique ignore bien sûr les fluctuations qui ont pu avoir lieu entre 1970 et 1989.



comme l'Ecosse ou les Pays-Bas.

Depuis les années soixante-dix, la baisse de l'ISF a été très forte dans des pays comme l'Irlande, l'Espagne ou l'Italie, elle a été suivie d'une légère reprise dans d'autres (Royaume-Uni, Suède, France..). Dans les pays industrialisés, l'ISF a diminué entre 1966 et 1976, à des taux et à des rythmes variables selon les pays (Werner, 1988). En 1976 (figure 4.3), il était inférieur à 2,1, seuil théorique de remplacement des générations, sauf dans les deux Irlande, en Islande et en Europe du sud. En 1986, seules les deux Irlande demeurent encore dans ce cas.

Werner a mis en évidence des types d'évolutions plutôt similaires pour la période 1976-86⁵. Le graphique fait apparaître :

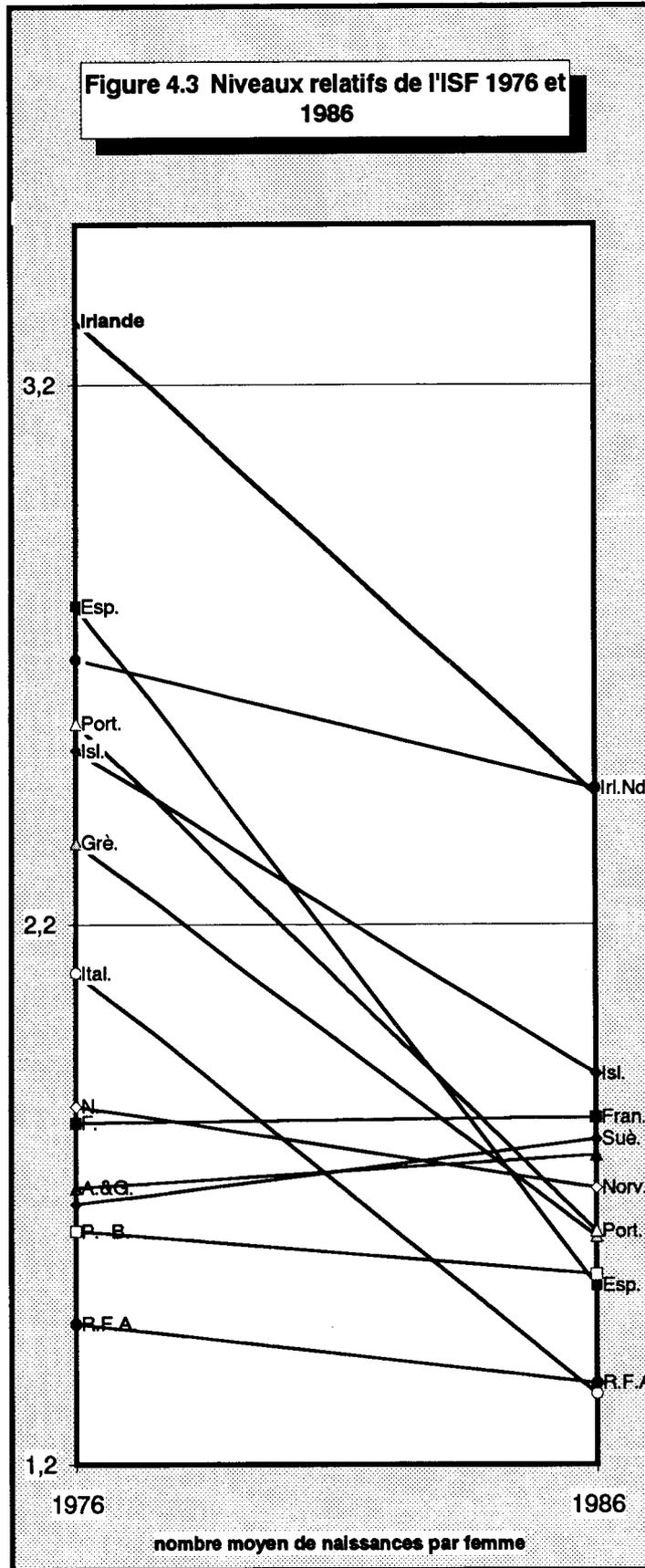
- la forte baisse en Irlande, dans les pays du Sud ainsi qu'en Islande (dont l'indice est remonté depuis)
- une diminution des valeurs pour des pays dont les niveaux de départ étaient déjà faibles : Pays-Bas, R.F.A. et à un moindre degré Norvège.
- une hausse limitée dans un dernier groupe, formé de la France, de la Suède et de l'Angleterre-Galles, .
- l'évolution de l'Irlande du Nord, résultante d'un compromis entre celles de la République et celle de l'Angleterre-Galles.

Cette période a été le cadre de changements importants qui se traduisent par le bouleversement des rangs respectifs des différents pays. En particulier, les régions de très faible fécondité se sont déplacées vers les pays du sud tandis que l'Europe septentrionale (à l'exception des Irlande) et occidentale maintenait voire améliorait sa position.

Depuis, la fécondité irlandaise a poursuivi sa baisse pour atteindre 2,11 enfants par femme en 1989 et même 2,09 en 1991, tandis que les variations demeuraient faibles en Europe occidentale. L'Irlande suit avec décalage les pays de l'Europe du sud (Espagne, Grèce, Portugal) où la baisse récente s'est ralentie. En 1989, elle se retrouve quasiment au même niveau que la Suède affectée, à l'inverse, d'une remontée de son indice depuis 1983.

⁵ Cet exercice n'est pas réalisable pour la période récente en raison de la non-disponibilité de données à jour pour l'ensemble des pays concernés.

Figure 4.3 Niveaux relatifs de l'ISF 1976 et 1986

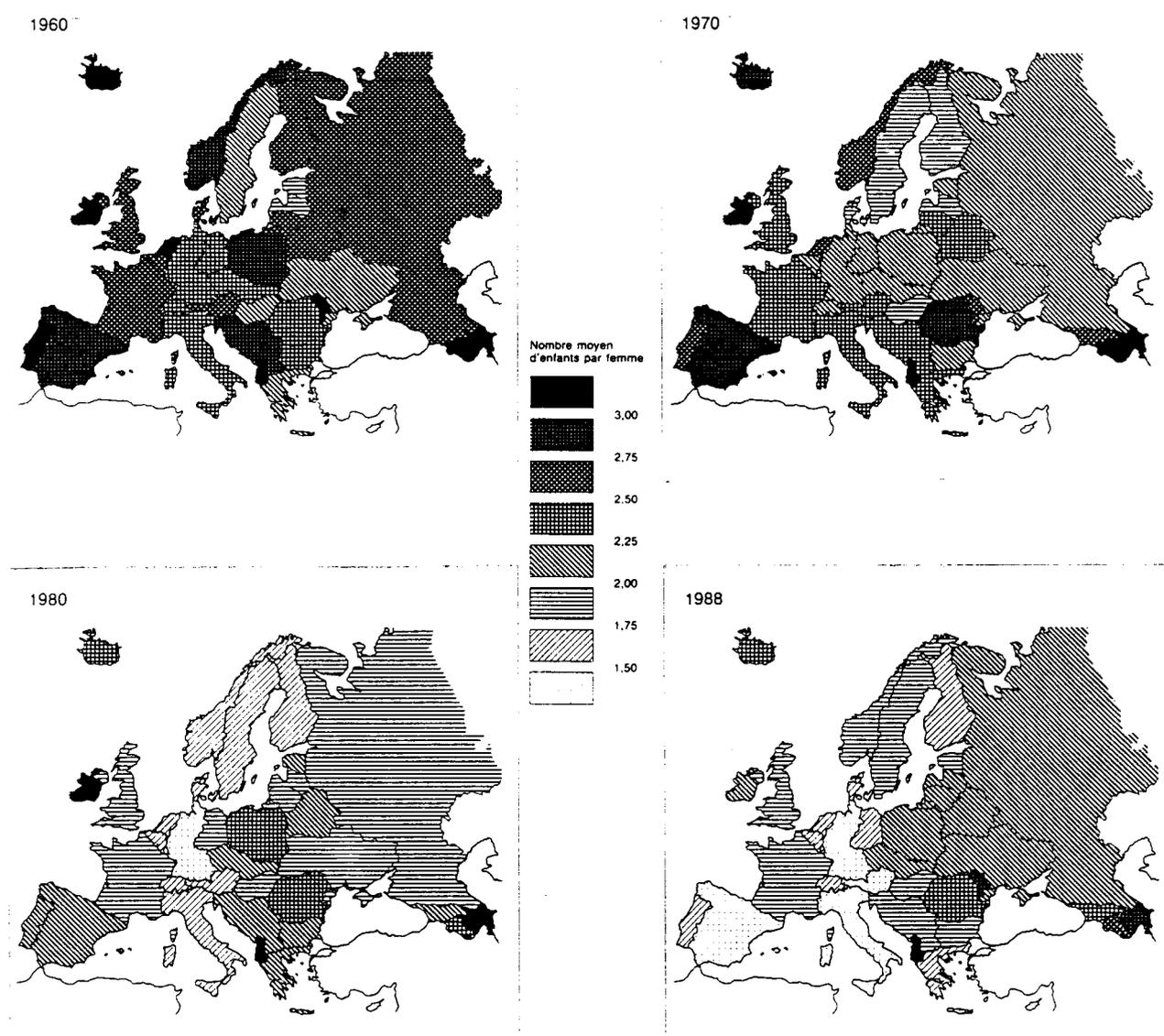


source : Werner, 1988

Quelques indications sur les variations géographiques

A la fin des années 1980 (figure 4.4), l'opposition majeure est entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est qui abrite sur sa périphérie méridionale les régions ou pays où la fécondité est la plus élevée à cette échelle : Albanie, Roumanie–Moldavie, Républiques de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan auxquelles on peut ajouter la Turquie (figure 4.2). A de rares exceptions près, comme l'agglomération de Budapest⁶ ou, en Europe occidentale, l'Irlande⁷, les niveaux de fécondité sont toujours supérieurs en Europe orientale.

Figure 4.4 Distribution de l'I.S.F. en Europe 1960 - 1988



source : Decroly, Vanlaer et al., 1991

⁶ Decroly, Vanlaer et al., 1991.

⁷ En 1988, l'Irlande est dans la même classe que l'Espagne en 1980.

Différents ensembles régionaux se distinguent par leurs niveaux d'ISF. La fécondité est la plus faible dans les pays du centre et du sud de l'Europe : des Pays-Bas à la Grèce en passant par la péninsule ibérique et l'Italie. A l'opposé, elle tend à être plus élevée en Europe nord-occidentale (Scandinavie, Iles Britanniques, France et bien sûr les deux Irlande) et orientale (Pologne, Tchécoslovaquie..).

Le Conseil de l'Europe (1987) relève le maintien de fortes différences de fécondité, car des mouvements largement parallèles de baisse ont affecté des régions aux niveaux de fécondité différents. Les pays longtemps les plus féconds sont atteints par une espèce de sous-fécondité : Pays-Bas où la baisse est ancienne⁸, Italie et Espagne plus récemment. Au début des années 1960, la zone de faible fécondité était déjà au coeur de l'Europe et les pays de fécondité relativement forte étaient localisés en périphérie : Norvège, Islande, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, France, péninsule ibérique, Pologne, Yougoslavie, Roumanie-Moldavie, Russie et Arménie-Azerbaïdjan.

La 'révolution démographique' irlandaise à partir des années 1960

Les décennies 1960 et 1970 ont vu le renversement de tendances traditionnelles de la démographie irlandaise : augmentation de la nuptialité, baisse de la fécondité maritale et reflux de l'émigration. Pendant ce temps, l'apparente stabilité du taux de natalité, resté supérieur à vingt naissances vivantes pour mille habitants jusqu'au début des années quatre-vingt, occultait des changements radicaux dans les comportements de nuptialité et de fécondité (figure 4.5).

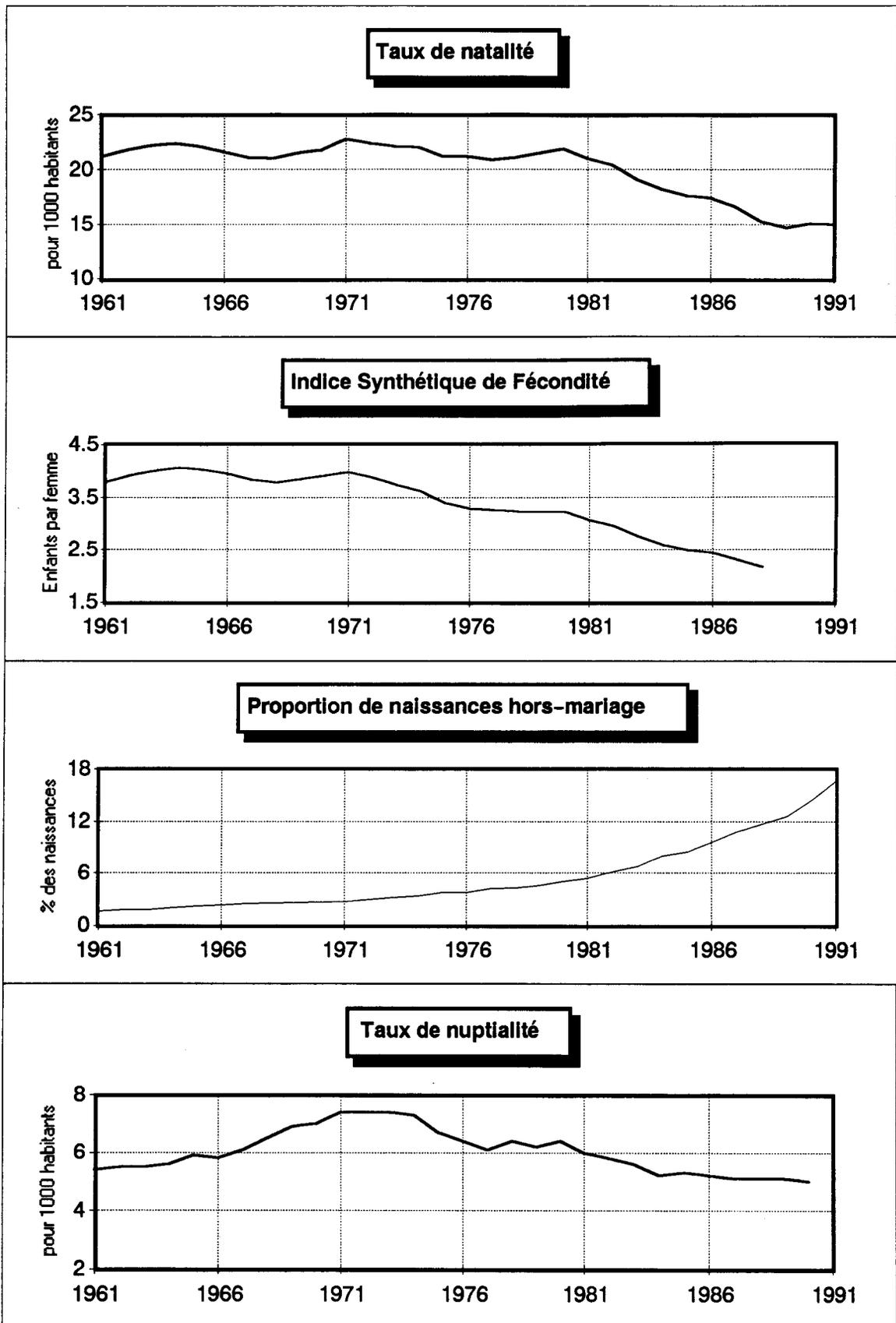
Alors que le déclin de la fécondité légitime et la croissance de la population mariée constituent la prolongation de tendances existantes, c'est seulement depuis 1971 que les effets nets de ces changements se sont traduits par un déclin inter-censitaire dans la fécondité générale.

Si on peut grossièrement chiffrer la baisse de la fécondité à 1/4 entre 1960 et 1986, l'évolution est loin d'avoir été régulière :

– dans un premier temps (1960–1973/74), on constate une relative stabilité malgré des fluctuations (conjoncturelles), puis

⁸ Entre 1960 et 1980, le taux de natalité est tombé de 20 à 13⁰/₀₀, et l'indice conjoncturel de 3,1 à 1,6 enfant par femme.

Figure 4.5 Indicateurs de fécondité et de nuptialité, Irlande 1961 - 1991



sources : census, R.V.S.

- une phase de baisse jusqu'au début des années 1980, suivie
- d'un pallier et d'une deuxième période de déclin qui semble se ralentir au milieu des années 1980.

La nuptialité, plus précoce et plus fréquente, a entraîné un rajeunissement et même parfois une hausse temporaire de fécondité. La proportion de femmes mariées en âge de procréer s'est accrue, en particulier parmi les 20-24 ans qui sont le groupe le plus fécond. Ce phénomène a été accentué par l'augmentation, dans les années 1970, de la proportion de mariages régularisant une conception pré-nuptiale. Les femmes sont plus souvent mariées mais elles ont eu moins d'enfants par individu que les générations précédentes, ainsi le taux de natalité est demeuré stable, le déclin de la fécondité maritale⁹ étant compensé par la hausse de la nuptialité.

Les caractéristiques du régime démographique irlandais contemporain sont en partie la poursuite de comportements qui se sont développés dans la société au cours du XX^{ème} siècle. Depuis les années 1970, la structure par âge a commencé à vieillir (c'est visible à partir du recensement de 1979), l'émigration a repris et la nuptialité retrouve des niveaux antérieurs, seule la fécondité poursuit sa baisse, bien que le phénomène apparaisse plus complexe, surtout au vu de l'explosion de la fécondité hors-mariage.

Les situations contemporaines diffèrent quelque peu des prévisions il y a une quinzaine, voire une dizaine d'années. Les différences inter-régionales demeurent prononcées, les variations locales étant quant à elles particulièrement significatives. L'Irlande est caractérisée, après l'Europe du Sud, par un retard global d'évolution sur l'Europe nord-occidentale. Les changements y apparaissent d'autant plus rapides mais s'il y a convergence de la fécondité générale, une fécondité maritale plus élevée, liée au poids des naissances de rang supérieur, continue de singulariser l'Irlande.

4 - 1 - 2 Une position surprenante pour la fécondité extra-maritale

Une des transformations socio-démographiques les plus marquantes de ces dernières années est l'augmentation régulière des naissances hors-mariage. A l'exception des deux guerres mondiales, la fécondité extra-maritale a constitué un phénomène démographique marginal en Europe

⁹ En contrôlant la nuptialité et la structure par âge, la fécondité maritale a baissé de 40% entre 1961 et 1981 (Breen et al. 1990)

jusqu'aux années 1960. Mais depuis l'évolution a été considérable, pour atteindre environ 15% des naissances totales de la Communauté à la fin des années 1980.

Quel que soit le niveau de départ, la hausse des naissances hors-mariage s'est accélérée à partir des années 1970 et leur part relative est devenue d'autant plus forte que le nombre total des naissances a diminué. Cette hausse a des implications doubles, d'une part pour définir et mettre en oeuvre des politiques sociales et, d'autre part, on ne peut plus la négliger pour l'estimation des tendances futures de la fécondité. Adoption plus ou moins rapide et résistance plus ou moins forte aux nouveaux comportements selon les régions ont abouti à une accentuation des écarts entre Etats.

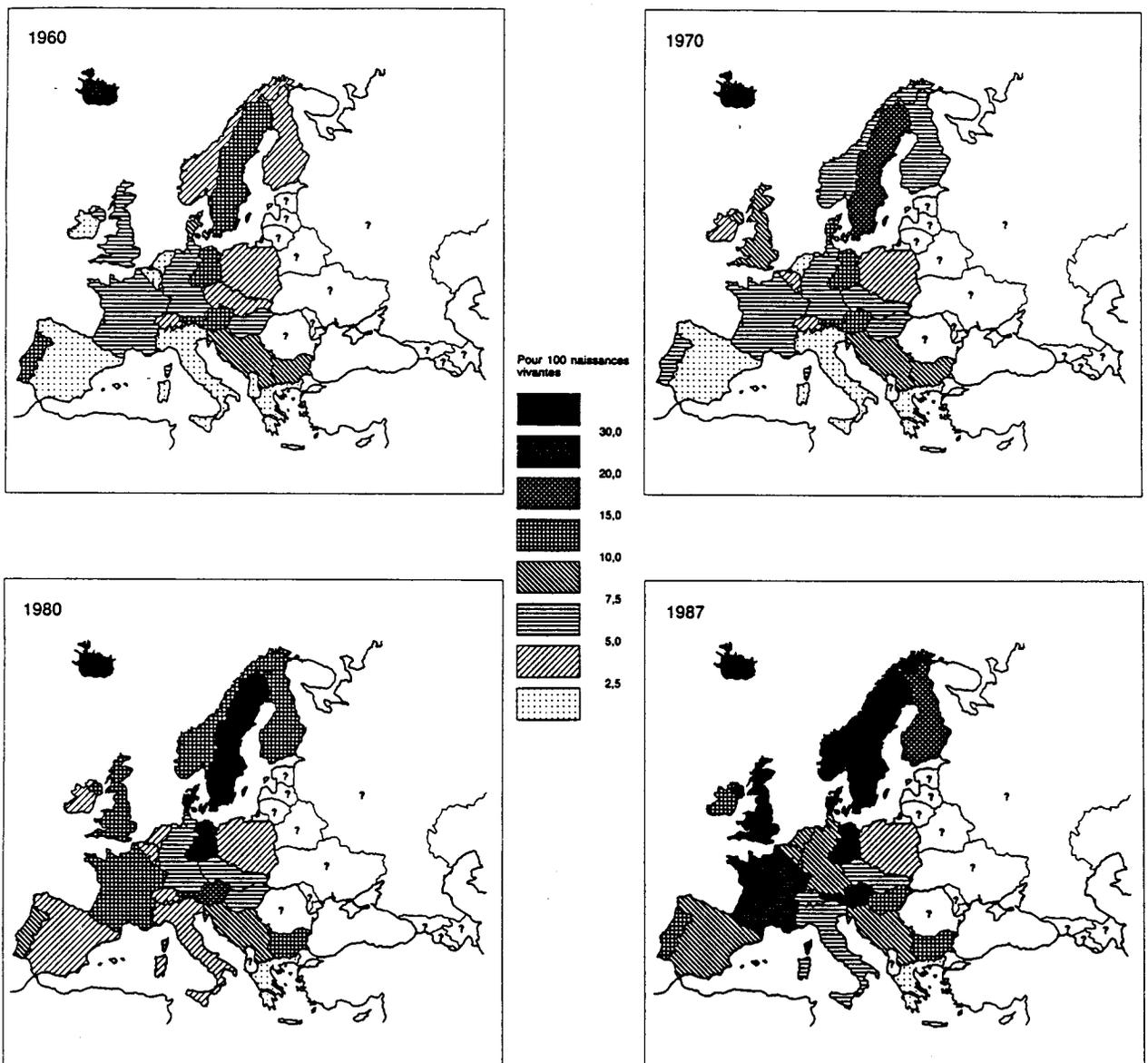
Après une quasi-stabilité de 1960 à 1974, la part des naissances hors-mariage dans la Communauté Européenne a presque triplé depuis 1975 (de 5,5% à 16,1%). Tous les pays enregistrent de telles augmentations mais les niveaux nationaux sont variables, du fait de points de départ et de rythmes de croissance différents. En 1988, les proportions les plus élevées se rencontraient au Danemark (44,7%), en France (26,3%) et au Royaume-Uni (25,1%) ; le phénomène demeure limité dans certains pays tels l'Italie (5,8%) ou la Grèce (2,1%).

Les chiffres de fécondité extra-maritale placent l'Irlande en position intermédiaire si on classe les niveaux nationaux, mais sous la moyenne de la Communauté, car celle-ci est très affectée par le poids démographique du Royaume-Uni et de la France, pays où les proportions de naissances hors-mariage sont de l'ordre du quart. L'indicateur irlandais est nettement supérieur à ceux des pays du sud de l'Europe, à l'exception du Portugal. Plus surprenant pour un pays traditionnellement connu pour son catholicisme et son conservatisme, l'Irlande se place avant des pays comme l'Allemagne et surtout les Pays-Bas.

Les évolutions contradictoires au niveau national expliquent que la fécondité extra-maritale soit le phénomène démographique le plus spatialement contrasté en Europe (Decroly, Vanlaer et al., 1991). En 1960, l'Irlande, dont le niveau était très faible, se classait avec d'autres Etats de forte tradition catholique : l'Italie, l'Espagne et la Belgique auxquelles s'ajoutaient les Pays-Bas et la Grèce (figure 4.6). A l'autre extrémité du spectre, un groupe plus hétérogène était composé du Portugal, de la Suède, de l'Islande, de l'Autriche et de la R.D.A.

Si, à la fin des années 1980, les niveaux demeurent faibles en Italie et surtout en Grèce, l'Irlande a fait un bond en avant pour occuper avec le Portugal une position intermédiaire en Europe, derrière un premier groupe formé des pays scandinaves (moins la Finlande et plus l'Islande) où la fécondité extra-maritale peut dépasser les 50% et un deuxième groupe de pays où les proportions sont de l'ordre de 25% (Grande-Bretagne, France, Autriche).

Figure 4.6 Distribution de la part des naissances hors-mariage en Europe 1960 - 1988



source : Decroly, Vanlaer et al., 1991

Selon les auteurs de l'atlas de la population européenne, les écarts entre Etats seraient plus importants que les contrastes à l'intérieur des frontières nationales. Les disparités les plus remarquables dans les pays d'Europe occidentale sont, d'une part, l'opposition entre les grandes villes et leurs banlieues, c'est le cas de Paris, Bruxelles ou Barcelone, c'est aussi celui de **Dublin** et, d'autre part, la tendance à une fécondité extra-maritale plus élevée en ville par rapport aux régions rurales. Ce n'est pas forcément le cas dans les états de l'ancien bloc de l'Est : Sofia et Budapest ont des valeurs plus faibles que les régions environnantes et la fécondité extra-maritale est, en Bulgarie tout au moins, un phénomène rural¹⁰.

A la fin des années 1980, une fécondité extra-maritale élevée est plutôt caractéristique du nord et de l'ouest de l'Europe (y compris l'Irlande et le Portugal) qui se distinguent des régions centrales, aux niveaux plus faibles, mais qui abritent des exceptions, comme l'ex-Allemagne de l'Est, l'Autriche, la Hongrie ou la Bulgarie. Il n'existe pas de lien apparent entre les distributions de l'ISF et des proportions de naissances hors-mariage. Même si les pays caractérisés par une fécondité générale très faible ont souvent une fécondité extra-maritale basse, il faudrait pouvoir expliquer les contre-exemples que constituent l'ex-R.D.A. et l'Autriche. La République d'Irlande a connu, avec la Finlande, l'évolution la plus radicale, évolution qui se poursuit actuellement (figure 4.5).

Au-delà du **facteur religieux**, les facteurs d'une faible fécondité extra-maritale seraient à rechercher dans l'attitude par rapport à l'institution du mariage, les **législations** tardives de ces pays **en faveur du divorce et de l'avortement** et **l'hostilité à des pratiques déviantes**, en particulier pour tout ce qui a trait à la sexualité. Il serait difficile d'ignorer le traditionalisme du catholicisme (5 - 2 - 2) mais à la différence des autres états concernés, divorce et avortement demeurent interdits dans tous les cas en Irlande, interdiction renforcée par les résultats des référendums, y compris celui de 1992.

4 - 1 - 3 L'Irlande, une exception dans la transition démographique européenne

Comme la France, mais à l'autre extrémité du processus, l'Irlande s'est singularisée dans le contexte européen. La limitation des naissances dans le

¹⁰ Decroly et al., 1991.

mariage n'est devenue significative que dans les années 1930, ce qui est aussi le cas des autres retardataires qu'ont été la Russie et l'Espagne. L'originalité et le retard irlandais se sont maintenus au cours du XX^{ème} siècle, même si l'évolution récente indique un rapprochement avec les autres pays industrialisés.

L'évolution des indices annuels en Europe (figure 4.7), offre beaucoup plus de ressemblances que de divergences d'un pays à l'autre. La tendance générale est à la baisse depuis le XIX^{ème} siècle, et à la convergence entre 1,5 et 1,8 enfant par femme, à la fin des années 1980. Le déclin est uniforme jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à l'exception d'un creux pendant la première guerre mondiale, suivi d'une reprise subséquente. La remontée, postérieure à la diminution des années 1920–30, s'est effectuée à des dates différentes selon les pays et a été parfois masquée temporairement par la chute en période de guerre.

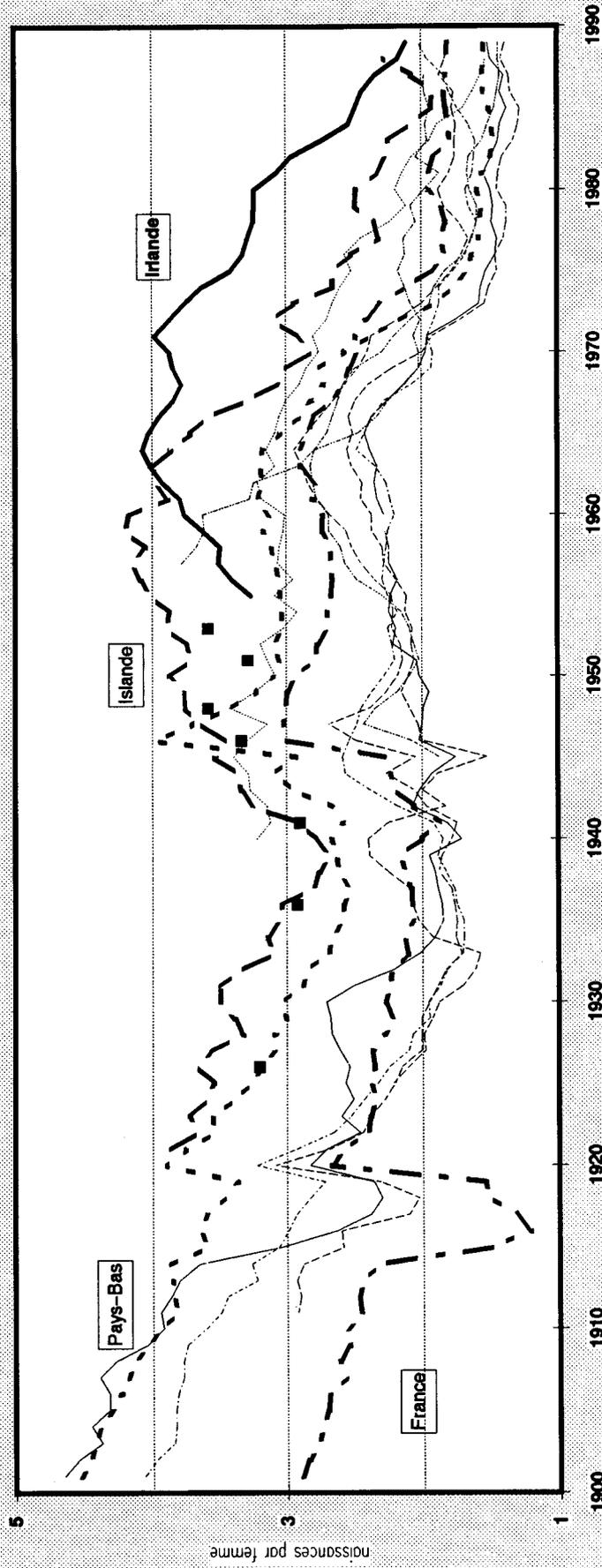
Il s'est produit un rajeunissement de la fécondité, favorisé par des conditions socio-économiques et encouragé par des politiques sociales et familiales nationales¹¹. A la fin des années 1970, la situation est similaire à celle des années 1940. Le '*baby-boom*' s'est prolongé par une phase de hausse générale de l'indice jusqu'aux années 1964–65. Se développe ensuite une nouvelle phase de déclin – '*baby-krach*' – qui aboutit à un resserrement des courbes, donc à une convergence des moyennes nationales.

L'Irlande a globalement expérimenté ces fluctuations, avec une amplitude moins importante et à un niveau nettement plus élevé. La hausse de la fécondité se prolonge en Irlande jusqu'au début des années 1970 et cède ensuite la place à une chute brutale et rapide. Sa courbe semble un écho dans le temps de celle de l'Islande, autre petite île périphérique de l'Europe.

Si l'on se réfère à Chesnais (1986), qui se base sur des taux de reproduction proches de l'unité, la plupart des pays occidentaux serait entrée dans le régime de fécondité dirigée ou post-transitionnelle vers 1930, avec des parcours différenciés d'un pays à l'autre, pour aboutir aux niveaux actuels de fécondité, relativement homogènes. L'avant-guerre a été marquée par un resserrement sensible des courbes, suivi, après-guerre, d'une nette divergence, et, après 1960, d'un mouvement de convergence internationale. Schématiquement, affaiblissement des niveaux et convergence semblent aller

¹¹ Dont les effets – à court terme – se répercutent temporairement sur les indices conjoncturels.

Figure 4.7 Evolution de l'ISF dans les pays du Conseil de l'Europe 1900-1989



de pair ; inversement, une phase d'augmentation est plutôt porteuse d'hétérogénéité.

La similitude des indices annuels s'explique par l'identité des réactions provisoires des femmes de tous les pays d'Europe aux événements historiques, politiques et sociaux. Elle est renforcée par le rajeunissement progressif de l'âge à la maternité observé partout. En conclusion, les comportements apparaissent relativement homogènes (Blayo et Festy, 1975) ce qui n'est pas le cas du nombre final d'enfants (cf infra).

Ces résultats confirment la nécessité de prudence quand on traite les observations conjoncturelles. En effet, mis en perspectives, les mouvements annuels apparaissent très brutaux. Ceux-ci résultent des variations d'attitude des femmes qui, selon les périodes, acceptent ou refusent plus facilement la maternité. L'uniformité des attitudes dépasse les frontières nationales et explique la concordance des indices annuels, favorisée également par l'extension de la limitation des naissances. Les lois et politiques familiales ont en général un effet à court terme¹², que ce soient les lois restrictives par rapport à l'avortement ou les politiques pro-natalistes.

Le régime démographique traditionnel

Il a singularisé le pays du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1960 et a contribué à l'image caractéristique de la famille irlandaise. Une nuptialité basse et tardive avait pour corollaires un célibat définitif important et une émigration chronique, qu'alimentait une fécondité maritale élevée mais différentielle selon les classes sociales. Au siècle dernier, nuptialité, fécondité légitime et migration formaient en Irlande une combinaison unique, avec pour conséquence un déclin continu de la population.

Le contrôle de la fécondité opérait premièrement à travers des contraintes sur la nuptialité. Ce schéma nuptialité-fécondité maritale était l'illustration du "contrôle malthusien préventif des naissances au moyen des mariages différés" (*"the malthusian preventive check of deffered marriage"*) qui a prévalu lors de la phase de transition néo-malthusienne avant de laisser progressivement place à un contrôle néo-malthusien qui fait appel aux méthodes modernes de contraception.

Ce régime démographique "régressif" s'est "substitué, entre 1820 et

¹² Du moins sur les indicateurs conjoncturels.

1900, à un régime antérieur, caractérisé par une nuptialité intense et précoce" et serait "l'expression d'une crise sociale et agraire majeure liée au statut colonial de l'île" (Verrière 1979). La réorganisation de l'exploitation agricole, au profit des petits et moyens propriétaires exploitants, constituait le principe même de ce système rigoureux et cohérent montrant "la relation entre transformation agricole et mutation foncière d'une part, et évolution des mentalités d'autre part".

Ce régime démographique répressif, basé sur un contrôle très strict de la sexualité, n'a pu s'instaurer et se maintenir que dans des conditions économiques et sociales particulières : la domination du système économique d'héritage de la petite propriété foncière familiale, dans une société majoritairement rurale et agricole, la poursuite de la désindustrialisation après l'Indépendance, l'alliance institutionnelle Etat-Eglise catholique, la place subordonnée de la femme dans la société traditionnelle (cf 5 - 3). Ainsi, s'est formé un environnement normatif dans lequel la sexualité était canalisée : autorisée et même recommandée – dans un but de procréation – dans le mariage, elle était prohibée pour les célibataires qui avaient le choix entre l'abstinence et l'émigration.

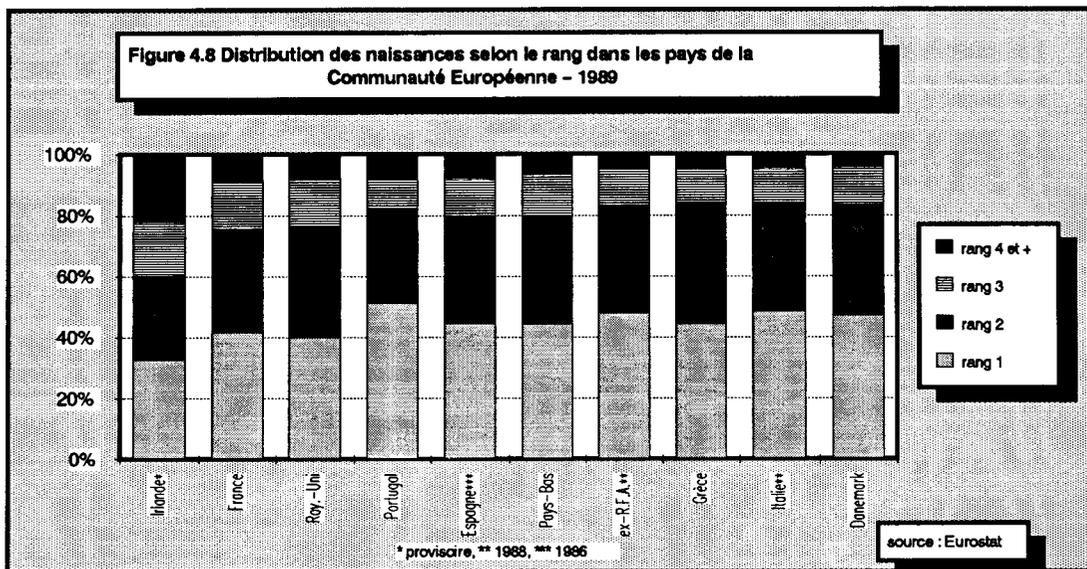
Le régime traditionnel comportait une dimension sociale très marquée: l'accès au mariage était très variable selon la classe sociale. Les espérances en terme d'héritage, mais aussi l'assurance de devoir élever une grande famille, conditionnaient grandement le désir (ou plutôt la capacité) de se marier. En tous cas, elles en repoussaient l'échéance. Le contrôle volontaire de la fécondité a continuellement caractérisé les familles des classes aisées depuis le début du siècle, tandis que les classes populaires et les agriculteurs accordaient une importance substantielle au célibat et au mariage différé.

4 - 2 MODALITES ET COMPOSANTES DE L'EVOLUTION

L'évolution de la fécondité dans les pays industrialisés s'est effectuée selon des modalités diverses. Des modifications importantes de calendrier ont accompagné la réduction des naissances de rang élevé. Par ailleurs, la substitution partielle de la cohabitation au mariage et le développement des naissances hors-mariage amène à distinguer et à comparer fécondités maritale et extra-maritale.

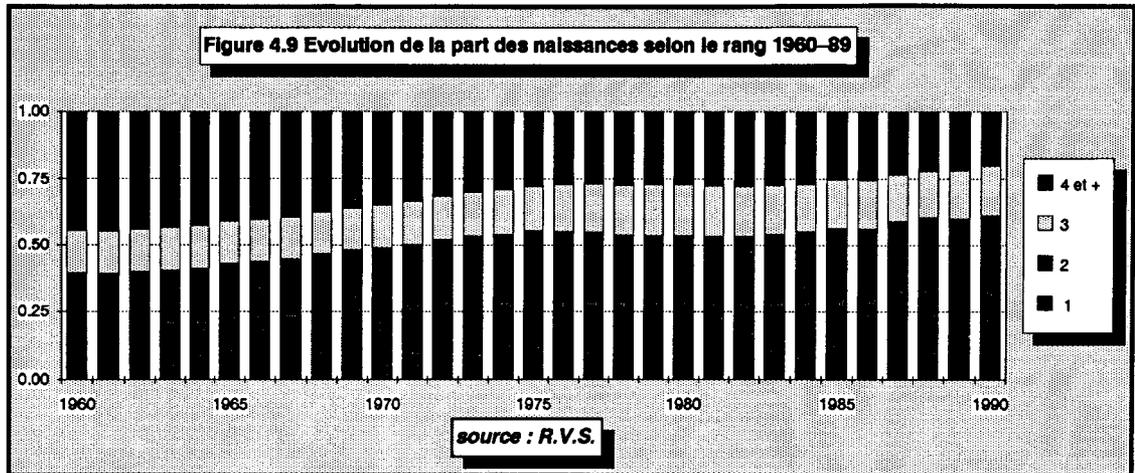
4 - 2 - 1 La fécondité selon le rang de naissance et l'âge de la mère

La relation entre l'ISF et les distributions par rang de naissance n'apparaît pas systématique, du moins quand les valeurs de l'ISF sont faibles (figures 4.3 et 4.8). Dans la Communauté Européenne, au premier rang de l'Irlande pour l'ISF correspond logiquement le poids des naissances de rang supérieur. Royaume-Uni et France forment un groupe intermédiaire pour les deux indicateurs mais la situation est plus confuse pour les autres. En effet, des distributions similaires comme celles du Danemark et de la R.F.A. correspondent à des niveaux nettement différents.



Environ 90% des femmes ont un (premier) enfant, ce qui est proche du seuil physiologique estimé à 95%. La plupart des écarts de fécondité se concentrent sur les enfants de rang trois. A partir des années 1970, la probabilité d'agrandissement du moment aux rangs deux et trois a diminué d'autant plus que le rang était élevé. La chute a été générale avec un calendrier de fécondité décalé selon les pays. Les naissances de rang élevé tendent à disparaître et on assiste à un mouvement vers une courte période de maternité, à un âge plutôt jeune, qui tend néanmoins à augmenter.

La part des naissances de rang élevé, caractéristique démographique irlandaise très distinctive dans le contexte européen, a pourtant subi, depuis les années 1960, d'importantes modifications qui tendent à rapprocher l'Irlande des autres pays (figure 4.9). L'évolution peut se décomposer en plusieurs phases.

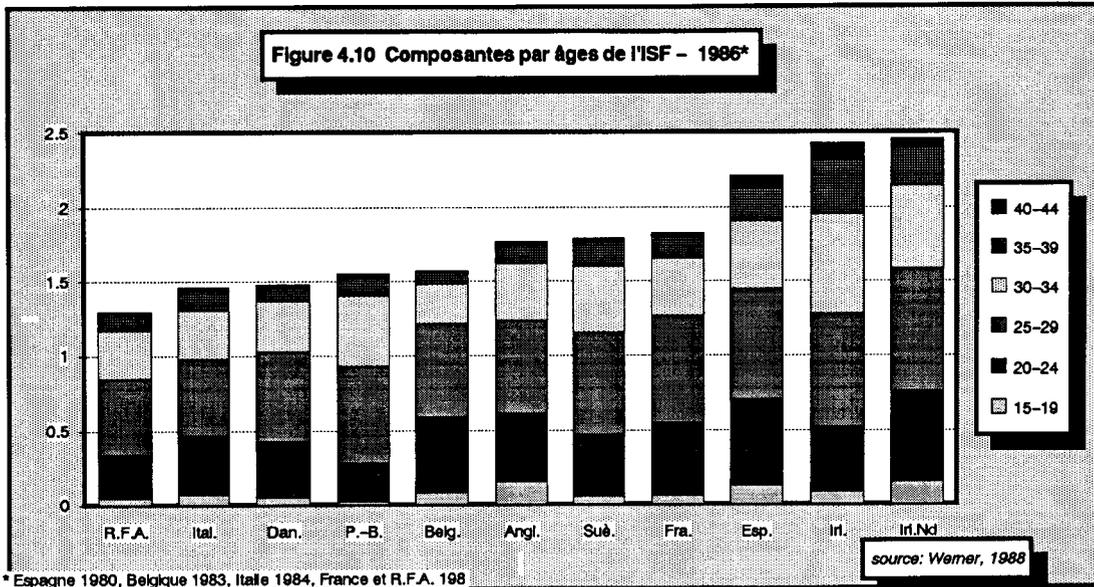


(1) Une réduction des naissances de rang supérieur (4 et plus), amorcée lentement au début des années 1960, s'accroît jusqu'au milieu des années 1970. Elle s'effectue au profit des rangs 1 et 2 tandis que la part des rangs 3 s'élargit.

(2) Une phase de stabilisation d'une dizaine d'années, jusqu'au milieu des années 1980, est caractérisée par le maintien pour les rangs supérieurs, et même un léger gonflement pour les naissances de rang 3.

(3) La réduction des naissances de rang supérieur a repris depuis le milieu des années 1980, au profit des naissances de rang 1 puis 2.

A l'échelle européenne, les comportements de fécondité par âges, c'est à dire la tendance vers une fécondité tardive ou précoce, ne sont pas fonction des niveaux de fécondité (figure 4.10) ou du moins la relation est très vague. Cette représentation transversale met en présence divers types qui sont à des stades différents ; elle permet certains regroupements. La précocité caractérise l'Angleterre-Galles, l'Espagne et la Belgique tandis que les Pays-Bas ont un calendrier plus tardif : la part des 30-34 ans dans la fécondité totale y est la plus élevée.



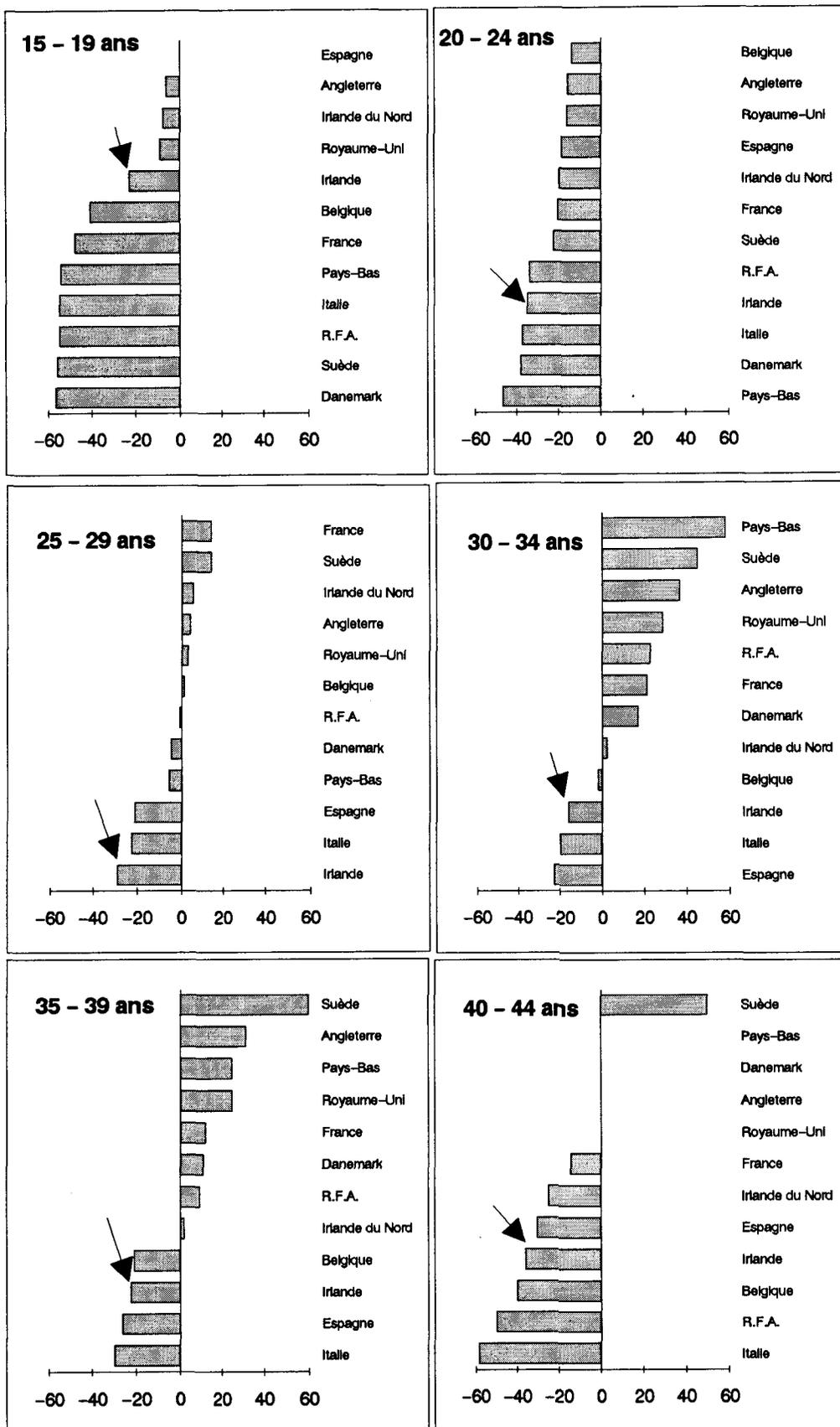
Si les deux Irlande ont en 1986 des niveaux relativement voisins, les composantes par âges se différencient nettement. L'Irlande du Nord présente une sur-fécondité générale, à l'exception peut-être des 20-24 ans. La sur-fécondité de la République concerne surtout les femmes après trente ans : les femmes âgées de 35 à 39 ans contribuent pour 15% à la fécondité totale (contre 5% en Belgique). Le poids de la fécondité des Irlandaises plus âgées est renforcé par l'importance des naissances de rang élevé.

Cependant, le déclin des naissances par rang (et durée du mariage), "plutôt monotone à la fois dans le tempo et dans la quantité" (Van de Kaa, 1980) des générations plus anciennes aux plus jeunes, a fait place à un renversement de tendance pour les cohortes de mariage de 1963 à 1968. Le rajeunissement de la maternité a été stoppé et les intervalles entre première et deuxième naissances s'allongent mais la maternité demeure concentrée durant un court intervalle de la période reproductive¹³.

Ce retard se traduit par la poursuite de la réduction des taux de fécondité aux âges jeunes, tandis que les taux des femmes plus âgées se relèvent (figure 4.11). Ce changement de calendrier est une caractéristique de l'évolution contemporaine de la fécondité européenne, on peut penser qu'elle se produit une fois la diminution de la fécondité plus ou moins stabilisée à des niveaux bas. C'est peut-être pourquoi l'Irlande, l'Italie et l'Espagne n'en

¹³ Le report récent des naissances en Angleterre-Galles a abouti depuis 1985 à ce que la part des naissances maritales de rang un de mères de 25 à 29 ans soit supérieure à celle des naissances de rang deux.

Figure 4.11 Evolution des taux de fécondité par âges 1976-86*



source: Werner, 1988

* Espagne 1980, Belgique 1983, Italie 1984, France et R.F.A. 1985

semblent pas affectées pendant la décennie 1976–86. Néanmoins, il est possible – et même probable – que ces pays abritent déjà un report des naissances vers les âges supérieurs, report qui demeure masqué par le rajeunissement de l'âge à la maternité qu'entraîne la réduction des naissances de rang supérieur.

La baisse des taux est générale pour les jeunes et le clivage s'opère à partir du groupe d'âges 25–29 ans. Les taux irlandais baissent dans tous les groupes et, une fois encore, l'évolution de l'Irlande du Nord la place en position intermédiaire entre l'Angleterre et la République. La réduction du taux des 15–19 ans est quasi-générale malgré l'explosion dans certains pays de la fécondité extra-maritale, dont on sait qu'elle affecte particulièrement ce groupe. Cette diminution est l'indicateur d'une meilleure maîtrise de la contraception et aussi d'une meilleure acceptation des naissances hors-mariage. Pays-Bas et Suède apparaissent les plus touchés par le processus qui, comme d'autres, semble se diffuser progressivement à partir du nord de l'Europe.

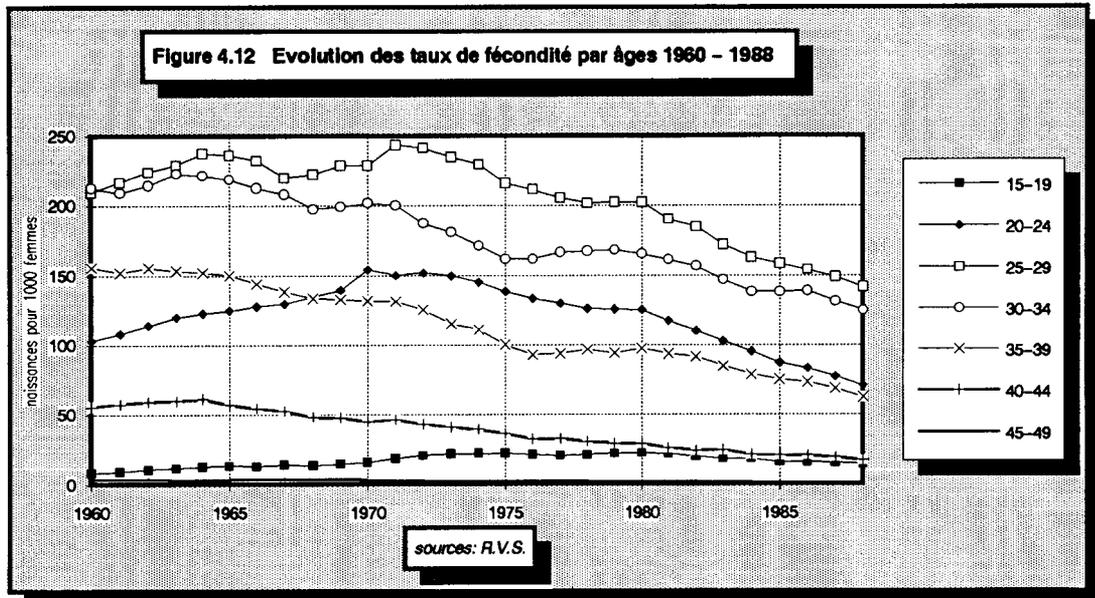
La période 1976–86 a été le cadre d'un double mouvement. D'une part les pays à fécondité déjà basse ont expérimenté un report de la maternité vers les groupes plus âgés. D'autre part, ceux dont la fécondité était la plus élevée, comme l'Irlande, ont vu se poursuivre le déclin à tous les âges, les données occultant peut-être une tendance à retarder les naissances. En fin de période, tous les pays concernés, à l'exception des deux Irlande, sont sous le seuil, symboliquement fatidique, de remplacement des générations.

Cette diminution des taux par âges irlandais n'a pas été aussi uniforme et systématique que le graphique 4.11 semble le suggérer. L'évolution annuelle depuis 1960 (figure 4.12) montre différentes phases (hausse, stabilisation ou baisse) et permet de comparer l'importance respective des taux selon les groupes d'âges. Globalement, plus les groupes sont âgés, plus la réduction des taux est ancienne. On peut la situer :

- avant 1965, pour les femmes âgées d'au moins trente ans
- au début des années 1970 pour les 20–29 ans
- au milieu des années 1970 pour les plus jeunes (moins de 20 ans), qui, comme le groupe suivant (20–24 ans), ont connu une phase de hausse significative qui a précédé le mouvement de baisse.

Ce phénomène est à mettre au compte d'un rajeunissement de la nuptialité sous l'impulsion d'une fréquence accrue des conceptions pré-nuptiales. Plus généralement, l'accroissement de la fréquence des mariages a

abouti à compenser partiellement l'effet de la réduction de la fécondité maritale sur les taux de fécondité générale par âges.



Malgré des alignements, il n'y a pas pour autant convergence vers un type unique en Europe. France et Angleterre, bien qu'ayant des niveaux de fécondité voisins, ont des calendriers par âges différents. En Allemagne, une importante minorité de couples choisit de ne pas avoir d'enfants, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays. La proportion des naissances extra-maritales dans les naissances de rang 1 est un autre facteur de différenciation.

4 - 2 - 2 L'évolution de la nuptialité et le développement de la cohabitation

Dans tous les pays d'Europe occidentale, l'indicateur conjoncturel de nuptialité a connu, depuis 1960, un double mouvement de hausse d'abord, puis de baisse plus ou moins rapide et plus ou moins tardive¹⁴. Il a fortement chuté à partir du début des années 1970, mais il semble se produire un rattrapage depuis 1986 (Eurostat, 1990). De l'évolution des indices globaux, se dégage l'impression d'une certaine homogénéité des transformations de la nuptialité à travers l'Europe, depuis le Nord jusqu'aux pays méditerranéens, avec des

¹⁴ Les indicateurs (figure 4.5; annexe) attestent du caractère plus tardif du phénomène en Irlande.

décalages temporels (Colloque de Paris, 1991).

Le vieillissement du calendrier des naissances, que l'on peut attribuer à l'allongement de la durée des études, et à la généralisation de l'activité professionnelle des jeunes femmes, ne saurait se poursuivre indéfiniment. Il n'est d'ailleurs pas l'unique responsable de la baisse des indices et il faut compter avec la diffusion d'une certaine désaffection pour le mariage au profit de la cohabitation.

L'instabilité des unions, légales ou non, s'est fortement développée et l'introduction ou la libéralisation du divorce dans les législations nationales n'ont fait que s'adapter à l'évolution des comportements. L'Irlande a, pour sa part, refusé le recours au divorce en 1986, ce qui n'empêche pas la croissance des ruptures d'unions. Ce phénomène social, longtemps ignoré, voire nié, a pris une telle ampleur¹⁵ qu'il a fallu multiplier les catégories pour le recensement et l'état-civil : 'séparé', 'légalement séparé', 'divorcé dans un autre pays' ou 'abandonné' (*deserted*). Il est à noter que, si l'importance des séparations est reconnue, la cohabitation n'apparaissait toujours pas comme catégorie spécifique au recensement de 1991.

Généralement, l'affaiblissement de la condamnation sociale a favorisé l'existence de données sur la cohabitation. Dans le cas contraire, cela limite singulièrement l'étude de la fécondité extra-maritale dans les pays, qui comme l'Irlande encore récemment, ignoraient les pères d'enfants nés hors-mariage à la différence de pays comme la Grande-Bretagne où l'enregistrement conjoint est pris en compte depuis longtemps et dont les données permettent une plus grande variété de traitements.

4 - 2 - 3 Fécondité maritale et fécondité extra-maritale en Irlande : quelques remarques comparatives

La prise en compte de la fécondité extra-maritale est devenu nécessaire dans toute étude de la fécondité en Irlande. Des comparaisons simples vont permettre de soulever quelques questions pour la suite de l'étude. Naissances maritales et extra-maritales présentent d'importantes différences selon l'âge de la mère à la maternité, que ce soit pour les taux de fécondité par

¹⁵ Le nombre de bénéficiaires de l'allocation 'femme abandonnée' est passé de 5793 (base 100) en 1980 à 14671 (253) en 1989 (Department of Social Welfare, 1990).

âges (figures 4.13 et 4.14), les distributions des naissances maritales et extra-maritales selon l'âge de la mère (tableau 4.2), ou encore les proportions de naissances extra-maritales dans chaque groupe d'âge (tableau 4.3).

Certaines remarques s'imposent :

(1) La distribution des naissances maritales selon l'âge de la mère à la naissance est nettement plus tardive que celle des naissances extra-maritales (tableau 4.2). Des deux côtés, la tendance est à la réduction des parts des plus jeunes (15-24 dans le premier cas, 15-19 dans l'autre) et au resserrement autour de classes d'âges intermédiaires, accompagné d'un calendrier plus tardif.

Tableau 4.2 Irlande : distribution des naissances selon l'âge de la mère à la naissance - 1989(1981 entre parenthèses)

	naissances maritales	naissances extra-maritales
15-19	0,9 (3,0)	29,5 (38,2)
20-24	12,8 (20,8)	39,8 (41,4)
25-29	34,6 (33,0)	16,5 (11,7)
30-34	31,5 (26,4)	8,2 (4,8)
35-39	15,3 (12,7)	3,8 (2,0)
40-44	3,9 (3,1)	0,8 (0,3)
45-49	0,2 (0,3)	0,0 (0,1)
inconnu	0,8 (0,8)	1,4 (1,6)
Total	100 (101*)	100 (99,9)

source : R.V.S.

*Les totaux différents 100 sont dûs à l'arrondissement des valeurs

(2) La part des naissances hors-mariage augmente dans tous les groupes d'âges avant 45 ans mais présente des différences considérables (tableau 4.3) : elle est écrasante chez les très jeunes femmes (plus de 4 enfants sur 5 nés d'une mère de moins de vingt ans naissent hors-mariage), encore conséquente dans le groupe suivant (moins d'un tiers) et diminue beaucoup ensuite.

Tableau 4.3 Proportions de naissances extra-maritales selon le groupe d'âges 1981 - 1989 (%)

	1981	1986	1989
15-19	42,5	69,8	82,2
20-24	10,3	20,8	31,1
25-29	2,0	4,4	6,4
30-34	1,0	2,5	3,6
35-39	0,9	2,6	3,5
40-44	0,6	1,8	3,0
45-49	1,7	0,0	1,1
inconnu	10,4	18,7	20,6
Total	5,4	9,7	11,9

source : R.V.S.

(3) Ces différences renvoient aux taux de fécondité maritale et extra-maritale par âges (figures 4.13 et 4.14) et aux évolutions qui les ont affectés.

- Globalement, les taux de fécondité maritale diminuent de 1960 à 1988, tandis que ceux de fécondité extra-maritale augmentent. Pour les jeunes femmes mariées, la phase d'augmentation préalable résulte de l'incidence des conceptions pré-nuptiales.

- Dans les deux cas, les taux augmentent avec l'âge, à l'exception de ceux des très jeunes femmes non-mariées.

- On constate un ralentissement des évolutions pour la fécondité maritale à partir du milieu des années 1980.

L'importance de la fécondité extra-maritale chez les jeunes et sa faible incidence chez les femmes plus âgées suggèrent la possibilité de stades différents du cycle de vie. Dans ce cas, les Irlandaises ayant eu un enfant hors-mariage au début de leur vie féconde auraient tendance à se marier ensuite et à poursuivre la formation de la famille dans le cadre du mariage¹⁶. Par ailleurs, l'augmentation générale des taux pour la fécondité extra-maritale soulève la question d'une certaine 'institutionnalisation' de la maternité hors-mariage, qui verrait le développement de familles constituées à partir d'unions de fait et éventuellement d'une mère seule.

¹⁶ Il n'est pas possible d'estimer la proportion des naissances extra-maritales selon le rang à partir des données disponibles.

Figure 4.13 Evolution des taux de fécondité maritale par âges 1961 - 1988

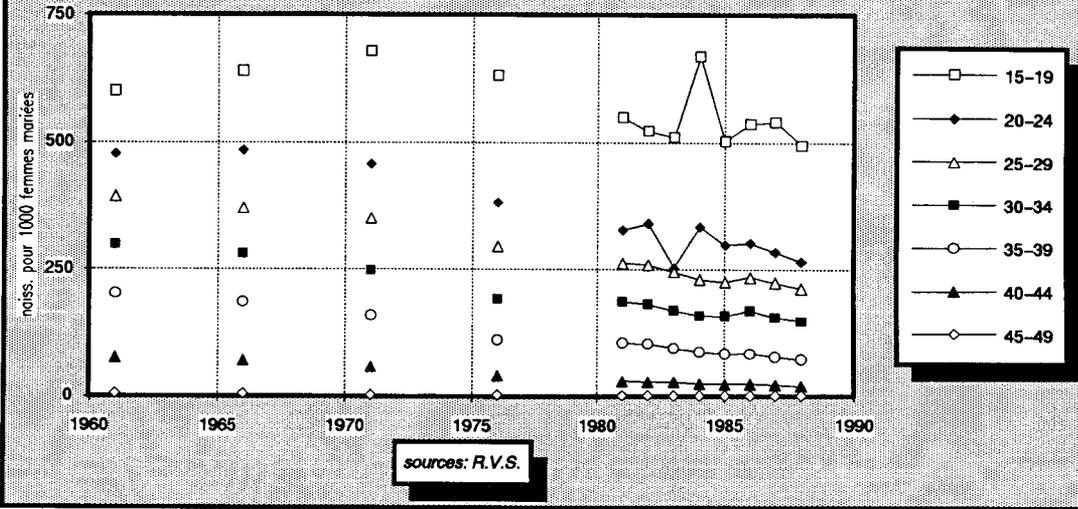
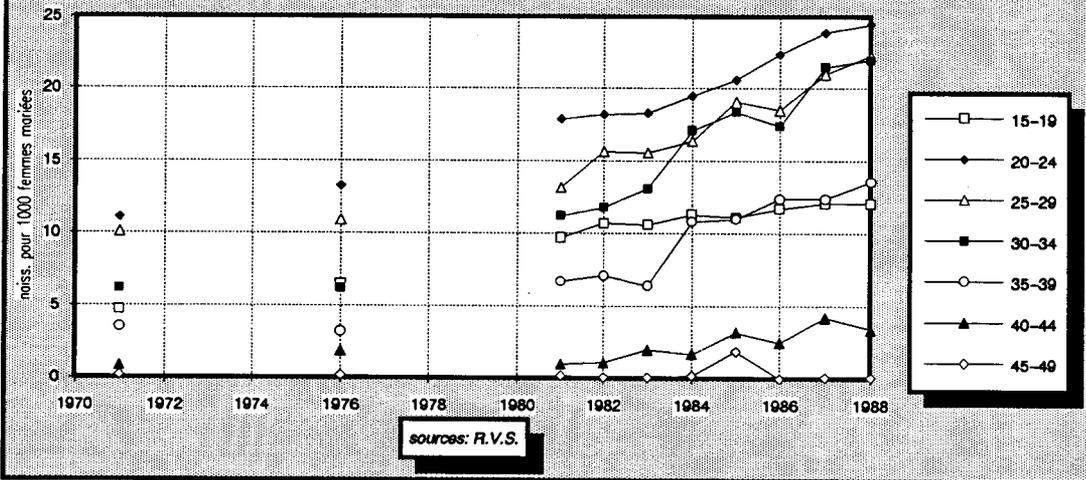


Figure 4.14 Evolution des taux de fécondité extra-maritale par âges 1961 - 1988



4 - 3 LA PERSPECTIVE LONGITUDINALE : DESCENDANCE DES GENERATIONS ET TAILLE MOYENNE DE LA FAMILLE

Le recours à des indicateurs longitudinaux, dont une des limites importantes¹⁷ est leur caractère rétrospectif, s'avère intéressant pour plusieurs raisons. Ils permettent de vérifier la réalité des tendances observées lors de l'approche transversale ; ils relativisent l'impact effectif au niveau des individus ou des familles de la brutalité des variations dans les indices conjoncturels. Enfin, ils aident à estimer l'influence des divers déterminants (proches et de contexte) sur les niveaux de fécondité.

Les deux indicateurs utilisés ci-dessous sont :

- la fécondité des générations (nombre moyen d'enfants par femme), pour une génération de femmes nées durant une période donnée (cinq ans), que celles-ci soient mariées ou non.

- la fécondité des cohortes de mariage : nombre moyen d'enfants pour 100 femmes mariées¹⁸ durant une période (cinq ans), souvent appelée, taille de la famille.

Les variations de la fécondité maritale sont ici envisagées en relation avec les variables démographiques (âge au mariage et durée du mariage) puis en relation avec l'usage différentiel des méthodes de limitation de la famille, les facteurs biologiques étant considérés comme négligeables.

4 - 3 - 1 Une fécondité des générations plutôt constante

L'approche longitudinale offre une vision de changements beaucoup plus lents (tableau 4.4). La constance de la fécondité féminine au fil des générations apparaît remarquable si on la compare aux bouleversements subis par les indices du moment. L'écart entre les fécondités extrêmes des générations les plus récentes est nettement plus faible que celui qu'on observe pour les générations nées une cinquantaine d'années auparavant. La

¹⁷ Il faut rappeler, particulièrement dans le cas irlandais, le caractère sélectif des données qui excluent les femmes qui émigrent ou demeurent célibataires ainsi que la légère sous-estimation introduite par la sur-mortalité relative des couples les plus féconds.

¹⁸ Enfants nés dans le présent mariage. Nombre d'enfants pour 100 mariages en 1961 et 1971.

descendance finale des générations 1940 a été en moyenne de 2,23 en Europe de l'Ouest ; ce sont les couples mariés après 1960 qui ont eu de moins en moins d'enfants. L'évolution de la descendance semble plus liée au niveau de départ : en baisse dans les pays où elle était élevée, en hausse ou stabilisée dans les pays où elle était faible.

Tableau 4.4 Descendance finale des générations 1903 à 1956, Irlande et autres pays d'Europe

	Irlande	France	Portugal	Pays-Bas
1903	3,26	2,18	3,52	2,86 (1901)
1908	3,2	2,22	3,44	2,82 (1909)
1913	3,31	2,35	3,23	2,96
1918	3,38	2,43	3,04	2,98
1923	3,47	2,55	3 (1921)	2,81
1926	3,56	2,61	2,86	2,74
1931	3,5	2,61	2,87	2,65
1936	3,44	2,54	2,78	2,44
1941	3,27	2,37	2,53	2,17
1946	3,27	2,17	2,18	1,95
1951	3	2,10	2,04	1,86
1956	2,65	2,11	1,94	1,8 (1954)
(a)	-0,19	-0,03	-0,45	-0,37
(b)	-0,26	-0,24	-0,45	-0,40
(c)	30	30	53	36

source : d'après Sardon, 1990

(a) évolution entre les générations 1903 et 1956 (ou 54) en %

(b) évolution entre la génération la plus féconde et la génération la plus récente en %

(c) nombre d'années de différences entre les deux

La comparaison des courbes de descendance et des courbes du moment permet de déterminer ce que l'on peut attribuer, dans l'évolution des indices annuels, aux variations du nombre final d'enfants et aux fluctuations de l'âge des mères à la naissance. La fécondité d'une année est déterminée, non seulement par les variations à attendre des descendance des femmes susceptibles d'être fécondes cette année-là, mais aussi par la distribution des taux de fécondité de chaque génération au cours des 35 années de la constitution de la descendance. Cette distribution varie au fil des générations sous l'effet de deux types de facteurs :

- des facteurs de fond, socio-culturels qui aboutissent à des changements durables dans l'âge à la maternité,
- des facteurs conjoncturels, économiques ou politiques (crises,

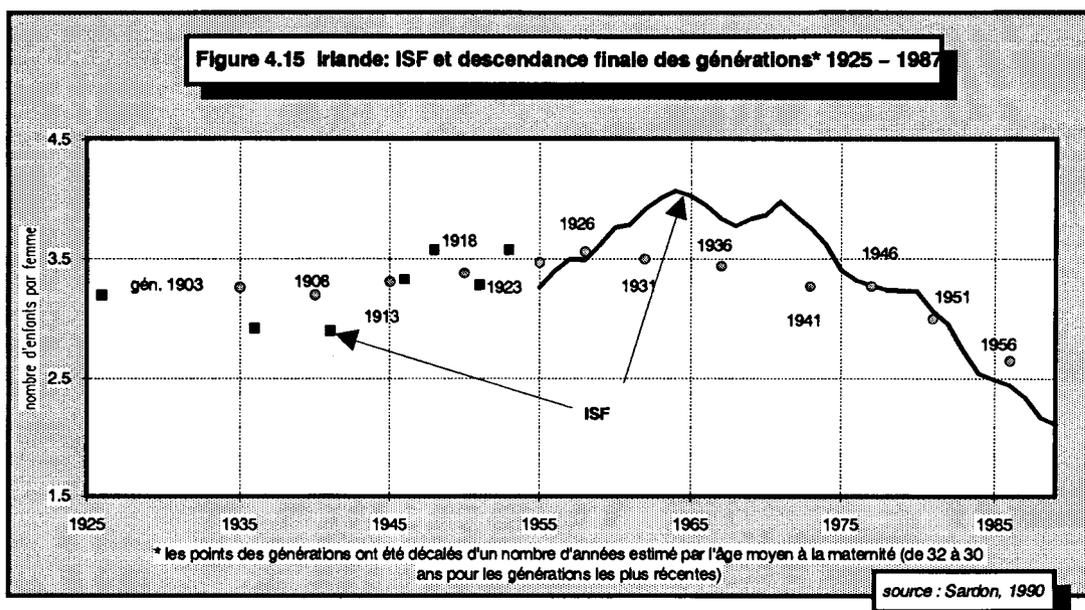
guerres) qui entraînent une modification provisoire des âges, suivie d'un retour à la normale.

Blayo et Festy (1975) dans leur étude de la fécondité des générations en Europe, montrent que les indices transversaux dépassent presque toujours les indices longitudinaux. Cela s'explique par la précocité de plus en plus grande de la fécondité, résultante d'une nuptialité plus précoce et d'une réduction des familles nombreuses. Pourrait également intervenir un rajeunissement du calendrier, suite au raccourcissement des intervalles entre naissances. La baisse de la fécondité a sans doute été le facteur principal avant 1930 car elle a surtout porté sur les parités élevées. Elle a été relayée, après la seconde guerre mondiale, par la précocité de la nuptialité.

Les passages de la courbe du moment sous celle de la descendance finale (années 30, milieu des années 1970) ont correspondu à des périodes de crise pendant lesquelles les femmes ont différé les naissances, récupérées ensuite. Après 1930, les variations des indices ont plus témoigné des modifications d'âge à la maternité que des variations du nombre final d'enfants.

L'allure plus confuse de l'évolution des indices irlandais reflète une situation particulière au cours du XXème siècle : stagnation de la fécondité, situation économique généralement déprimée qui se poursuit pendant plusieurs décennies à la différence de la plupart des autres pays dont l'évolution a été rythmée par des crises particulières (la crise de 1929, la deuxième guerre mondiale), suivies de reprises. L'Irlande, en raison de sa situation géographique mais aussi de ses politiques de protectionnisme économique et de neutralité politique, s'est retrouvée un peu à l'écart des crises comme des 'booms'.

Les indices transversaux (figure 4.15) n'y dépassent la descendance finale des générations qu'à deux reprises. Entre 1945 et 1955, les niveaux sont très proches, avec l'avantage pour l'ISF ; par la suite l'ISF dépasse de manière décisive la fécondité des générations. Cette phase correspond à une nuptialité plus précoce et plus répandue, associée à un rajeunissement de la fécondité en période de développement et de croissance économique.



4 - 3 - 2 la taille moyenne de la famille

Bien qu'élevée selon les normes européennes, la taille de la famille, qui avait diminué de 10% entre 1946 et 1971¹⁹, a poursuivi sa baisse durant la décennie suivante (-7% pour 1971-81). John Coward (1980) a noté l'existence de variations régionales marquées et relevé les corrélations les plus importantes avec les variables liées à l'activité. Il concluait que le schéma de variation dans la taille de la famille était le résultat des changements économiques et d'activité au sein de l'Irlande.

La constitution de la famille irlandaise était très rapide. La fécondité était assez faible dans l'année du mariage en raison du petit nombre de conceptions pré-nuptiales jusqu'aux années 1960, mais les valeurs étaient très élevées après un an de mariage et demeuraient encore importantes aux durées 2 et 3. Dans les promotions du début des années 1960, on assiste à une baisse aux durées élevées et à une augmentation des deux premiers taux. Par la suite, la diminution s'étendra à toutes les durées après l'année du mariage (Brahmini, 1978).

Brahmini a également montré que dans les générations les plus anciennes, la restriction de la taille de la famille avait été plus pratiquée par les non-catholiques et dans les classes supérieures et que, de manière générale,

¹⁹ Le changement a été faible (moins de 5%) pour les durées de mariage inférieures à 25 ans. Pour les durées plus longues, le déclin a été plus marqué, de 8 à 17%.

taille des familles et religion étaient très liées en Irlande, les familles catholiques restant dans l'ensemble assez peu favorables à la limitation des naissances. Les deux groupes religieux présentent un gradient similaire selon l'activité. On trouve les familles les plus petites parmi les actifs cadres supérieurs et moyens.

Quel que soit l'âge au mariage, la descendance des femmes vivant à la campagne est toujours supérieure à celle des citadines ; l'écart est plus important qu'il n'y paraît car les citadines bénéficient d'une distribution par âge au mariage plus jeune. Cependant, le lieu de résidence n'influe pas aussi systématiquement que l'appartenance à la religion catholique (Brahmini, 1978).

4 - 3 - 3 L'influence des variables démographiques : âge de l'épouse au mariage et durée du mariage

L'impact de l'émigration sur la fécondité des mariages est impossible à mesurer mais il s'avère conséquent dans le cas de l'Irlande. En effet, Brendan Walsh (cité par Coward, 1980b p.3) a estimé que 38% des femmes de la cohorte 1916-21 étaient mariées et vivaient en Irlande en 1961, soulignant ainsi le rôle de l'émigration dans le maintien d'une fécondité maritale élevée :

"the fact that Irish marriage fertility is highest than what would be expected on the basis of income or religion alone may be attributable to the selection that works in separating the women who marry in Ireland from the original birth-cohort".

Cette proposition offre une explication intéressante, bien qu'elle n'ait pu être étayée par des résultats en l'absence d'études comparatives sur la fécondité des émigrées. Elle est soulignée à diverses reprises par Coward (1976, 1980b) et partagée également par Kennedy (1986), pour qui les taux élevés de fécondité ont été causés par la partie la plus conservatrice de la population, demeurée en Irlande.

Age au mariage et durée du mariage jouent un rôle non négligeable pour influencer la taille de la famille dans des populations parmi lesquelles la diffusion de la limitation des naissances (attitudes et moyens) n'est pas complète. Le nombre d'enfants est logiquement fonction de la durée d'exposition au risque de conception : il augmente généralement avec la précocité et la durée du mariage. Cela apparaît d'autant plus clairement

(tableau 4.5) pour les générations plus anciennes.

Tableau 4.5 Taille moyenne de la famille selon l'âge de la femme au mariage et la durée du mariage en 1981 (nombre d'enfants pour 100 femmes mariées)

Durée du mariage	âge de la femme au mariage							
	tous âges	< 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 et +
< 1 an	19	45	17	11	12	10	8	2
0 - 4	93	124	90	86	94	78	35	3
5 - 9	231	261	235	236	219	138	44	1
10 - 14	316	364	330	321	270	157	45	3
15 - 19	372	460	403	371	298	168	46	4
20 - 24	407	542	460	405	309	174	57	5
25 - 29	429	629	508	422	316	173	54	6
30 - 34	446	670	533	428	319	186	70	10
35 - 39	466	677	542	431	326	187	75	9
40 - 44	469	666	536	428	322	200	79	33
45 et +	518	673	564	439	350	253	121	111
toutes durées	321	390	334	327	278	163	51	4

source : *census 1981, vol.11*

Deux types d'irrégularités apparaissent dans ce schéma. Certaines générations anciennes ont une fécondité plus faible que celles qui leur ont succédé. C'est le cas de cohortes mariées dans la seconde moitié des années 1930, donc qui ont connu un contexte difficile (guerre) au début de leur vie reproductive. Le retard de la fécondité n'a pas été compensé par la suite. La seconde exception concerne les couples mariés depuis moins de dix ans et dont l'épouse était âgée de 20 à 34 ans au moment du mariage. Ces irrégularités, qui n'apparaissaient pas en 1971 (cf annexe), semblent indiquer un usage différentiel de la contraception dans les générations les plus récentes. Les femmes mariées plus tardivement (25-29 ans) limitent dorénavant la taille de la famille dans les premières années du mariage.

Le tableau suivant (tableau 4.6), qui présente l'évolution comparative durant les années 1960 et 1970, élimine, par le biais de la standardisation, l'incidence de l'âge au mariage. Les évolutions divergentes pour certaines générations plus anciennes tendent à refléter l'influence du contexte socio-économique différent pour ces cohortes successives qui se sont mariées avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale. Si on tient compte de cette distorsion, les années 1970 ont abrité une baisse plus importante pour les

durées les plus longues. Ce phénomène renvoie aux diminutions, durant la même période, des taux aux âges élevés et des naissances de rang supérieur (cf supra).

Tableau 4.6 Evolution de la taille standardisée* de la famille 1961 - 81 selon la durée du mariage (nombre d'enfants pour 100 familles en 1961 et 1971 ; pour 100 femmes mariées en 1981)

Durée du mariage	1971	1981	évolution 1971-81 (%)	évolution 1961-71 (%)
0 - 4 ans	111	93	-19,6	-3,7
5 - 9	275	231	-16	-4,8
10 - 14	378	316	-16,4	-2,7
15 - 19	437	372	-14,9	-0,3
20 - 24	448	407	-9,2	+1,4
25 - 29	441	429	-2,7	-0,7
30 - 34	440	446	+1,4	-4,2
35 - 39	465	466	+0,2	-6,1
40 - 44	488	469	-3,9	-7,7
45 et +	556	518	-6,8	-6,6

source : *census 1981, vol.11*

* Les données de 1971 sont standardisées sur la distribution selon l'âge de la femme en 1981 ; celles de 1961 sont standardisées selon la distribution de 1971 .

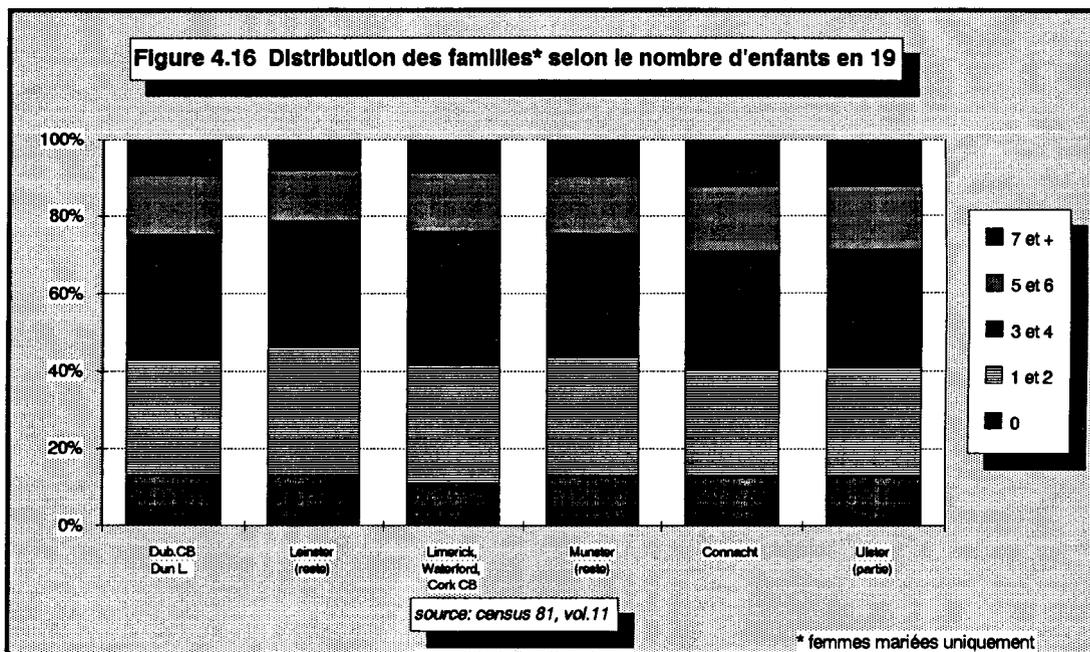
La chute s'est accélérée dans les années 1970 dans toutes les générations mariées après la guerre et le déclin a été d'autant plus fort que la durée du mariage était courte. En schématisant, l'évolution dans les années 1960 a reflété une contraception de limitation et celle des années 1970 y a ajouté une contraception d'espacement. La diminution pour les durées récentes est le signe très net d'une volonté des couples de planifier la taille de la famille et ce dès le premier enfant.

4 - 3 - 4 L'influence de quelques indicateurs de contexte

Les variations sociales, comme les variations spatiales des niveaux de fécondité maritale, expriment un usage différentiel des moyens de limitation de la famille, selon les groupes ou les régions. En effet, les déterminants de contexte exercent leur influence à travers le filtre des déterminants intermédiaires dont le plus important est la contraception (cf 3 - 3 - 1).

La taille de la famille selon le lieu de résidence

Toutes durées confondues, en 1981, près de 60% des familles comptaient au moins trois enfants (figure 4.16) et un quart au moins cinq enfants, montrant combien les changements dans la fécondité transversale sont lents à se répercuter dans les mesures longitudinales. Bien que les variations entre provinces ou bourgs-comtés ne soient pas très prononcées, les indications montrent la présence des plus grandes familles dans l'ouest et le nord (Connaught, Ulster), et des plus petites dans le Leinster, province qui abrite la plus forte proportion de jeunes couples, à l'exception des bourgs-comtés.



La présence de familles relativement plus grandes dans les bourgs-comtés reflète, d'une part, le vieillissement des populations de ces zones tandis que les jeunes couples s'installent en périphérie et, d'autre part, la montée de la fécondité extra-maritale dans les jeunes générations en ville.

Les modifications dans les comportements sexuels se repèrent également dans l'augmentation des conceptions pré-nuptiales, estimées par les nombres moyens d'enfants (nés pour 100 femmes mariées) avant un an de mariage dans toutes les catégories de résidence (tableau 4.7). La taille de la localité de résidence ne semble être un facteur de différenciation dans la distribution ni en 1971, ni en 1981.

Ce qui n'est pas le cas pour les durées de mariage comprises entre un et

Tableau 4.7 Taille de la famille selon le lieu de résidence et la durée du mariage en 1971 et 1981

(nombre d'enfants pour 100 femmes mariées*)

1971 1981		Total		a		b		c+d		e+f		(g)
0	14	19	14	19	16	18	14	18	13	20	15	18
1	72	60	68	56	73	59	71	59	75	68	76	64
2	112	95	105	86	110	95	113	93	118	104	118	102
3	150	128	141	117	149	123	153	126	152	144	160	137
4	185	157	173	143	182	151	189	143	192	169	196	168

a) bourgs-comtés et Dun Laoghaire (y compris banlieues)

b) autres villes de plus de 10 000 habitants (y compris environs)

c) villes de 5 000 à 10 000 (id.)

d) villes de 1 500 à 5 000 (id.)

e) villes de 1 000 à 1 500 (id.)

f) villes comptant moins de 1 000 hab.

e) reste du pays

sources : census 1971, vol.10 ; 1981, vol. 11

* pour 100 familles en 1971

cinq ans, dont les niveaux de fécondité tendent à augmenter au fur et à mesure que l'importance et la taille de la localité diminuent et qu'on atteint des zones rurales²⁰. Cependant, les indicateurs ont baissé pour chaque durée et quel que soit la catégorie de résidence. Le gradient urbain-rural, tel qu'il est mesuré ici, semble avoir quelque validité en 1981 tandis qu'en 1971, c'est l'opposition bourgs-comtés/ reste du pays qui domine.

La taille de la famille selon le niveau d'études de la mère

Le nombre moyen d'enfants diminue au fur et à mesure que l'on progresse dans le cursus scolaire et universitaire (tableau 4.8). La sur-fécondité concerne surtout les femmes ayant effectué une scolarité primaire et les femmes mariées depuis moins de dix ans qui ont reçu un enseignement professionnel.

²⁰ La catégorie 'reste du pays' recouvre ici les zones rurales à population dispersée, les villages étant définis par les 'villes' comptant moins de 1500 habitants.

Tableau 4.8 Taille moyenne de la famille selon le niveau d'études de la mère et la durée du mariage

01981	Total	a	b	c	d	a	b	c	d
1-4	93	75	90	100	114	19	21	21	21
	86	74	82	90	115				
5-9	231	214	226	238	242	55	53	50	45
	236	230	235	239	246				
10-14	316	303	311	320	324	77	73	67	60
	321	322	323	319	327				
15-19	372	357	364	376	382	91	85	78	71
	371	372	367	372	378				
20-24	407	388	396	407	417	99	93	85	77
	405	413	400	403	410				
25-29	429	390	414	431	440	99	97	90	81
	422	428	417	416	428				
30-34	446	376	411	456	463	96	96	95	86
	428	426	408	430	440				
35-39	466	379	419	471	485	97	98	98	90
	431	423	403	426	445				
40-44	469	361	404	449	491	92	94	94	91
	428	379	382	412	447				
45-49	518	392	428	479	541	00	00	00	00
	439	417	377	385	459				

a) Université

b) enseignement secondaire

c) enseignement professionnel

d) enseignement primaire

(y compris les non-réponses)

source census 1981, vol.11

Le recours à la fécondité des femmes mariées entre 25 et 29 ans, pour contrôler l'effet de l'âge au mariage, modifie les résultats précédents. La sous-fécondité des Irlandaises ayant fréquenté l'université demeure, bien qu'atténuée, dans les dix premières années du mariage. Par contre elle disparaît ensuite et les différences selon le niveau d'études s'amenuisent.

La constitution de la famille se fait plus rapidement chez les femmes plus instruites, ce qui indique une volonté de limiter les naissances de rang élevé dans les générations les plus anciennes. Ce qui n'est pas le cas des femmes ayant reçu un enseignement primaire. Celles-ci présentent une sur-fécondité pour toutes les générations de mariage, accentuée même avant cinq ans de mariage. Les deux autres groupes occupent des positions intermédiaires mais leur fécondité n'est relativement élevée que pour les durées courtes (moins de dix ans) et l'enseignement professionnel.

La taille de la famille selon le statut économique de la mère

La différence de fécondité entre les femmes professionnellement actives et les inactives (tableau 4.9) est très importante pour les durées les plus faibles : entre un et cinq ans de mariage, le rapport est de un à trois. Elle se réduit ensuite, mais la fécondité des actives demeure toujours la plus faible.

Tableau 4.9 Taille moyenne de la famille selon l'activité de la mère et la durée du mariage en 1981

(âge au mariage de l'épouse : 20-25 ans)

1981	Total	a	b	Total	a	b	a	b
1-4	93	38	126	100	41	35	8	24
	86	37	127	100	43	48		
5-9	231	147	245	100	64	06	31	47
	236	163	251	100	69	06		
10-14	316	243	326	100	77	03	51	63
	321	263	331	100	82	03		
15-19	372	317	382	100	85	03	66	74
	371	327	380	100	88	02		
20-24	407	356	416	100	87	02	74	80
	405	359	414	100	89	02		
25-29	429	379	436	100	88	02	79	84
	422	368	431	100	87	02		
30-34	446	416	449	100	93	01	87	87
	428	384	433	100	90	01		
5-39	466	450	467	100	97	00	94	90
	431	387	433	100	90	00		
40-44	469	460	469	100	98	00	96	90
	428	392	429	100	92	00		
5-49	518	480	519	100	93	00	00	00
	439	411	439	100	94	00		

a) femmes actives (occupées ou non)

b) femmes au foyer

source : *census 1981, vol.11*

Ces niveaux généraux reflètent une volonté de réduction de la famille plus importante de la part des couples dont la femme travaille. Les valeurs faibles dans les premières années du mariage révèlent également une volonté de planification des naissances. Certaines femmes mariées actives n'ont pas d'enfants car elles en repoussent l'échéance pour diverses raisons (absence de possibilités de garde d'enfants, opinion publique..) ; c'est le phénomène de la 'child bar' (cf 5 - 2). Elles font donc baisser temporairement les moyennes dans la mesure où beaucoup elles arrêteront leur activité professionnelle à la première naissance.

La taille de la famille selon le groupe socio-économique du père

Le tableau 4.10 montre que le déclin a été maximum pour les classes intermédiaires (*lower middle class*). Entre 1971 et 1981, la taille de la famille diminue dans tous les groupes socio-économiques. C'est le résultat d'un double processus de réduction de la fécondité par âges (allongement du calendrier, limitation de la taille) et d'une chute des naissances de rang élevé dans les générations les plus anciennes.

Tableau 4. 10 Taille moyenne de la famille en 1961, 1971 et 1981 selon le groupe socio-économique du mari
(femmes mariées entre 20 et 24 ans ; durée du mariage 5-9 ans)

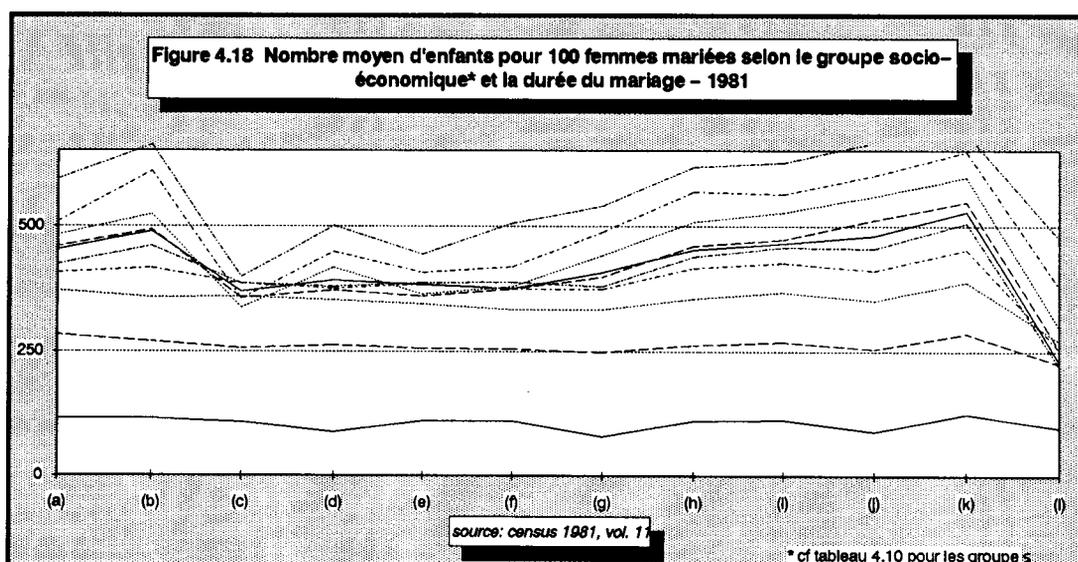
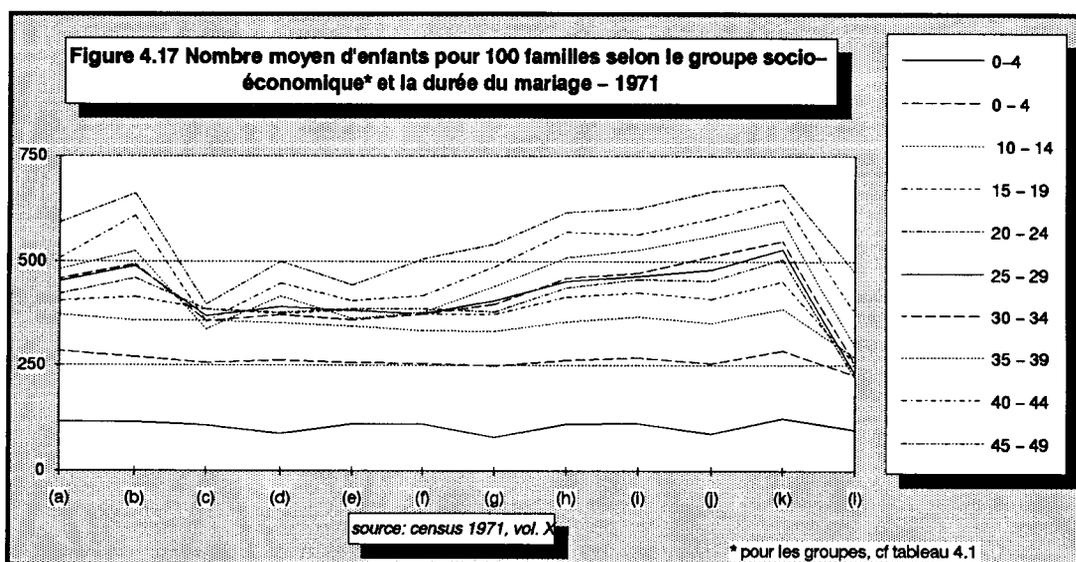
Groupes socio-économiques	1961	1971	1981
a) Agriculteurs	3,4	3,3	2,8
b) Autres professions agricoles	3,3	3	2,6
c) 'Cadres supérieurs'	3	2,8	2,2
d) 'Cadres moyens'	3	2,8	2,1
e) Employeurs et directeurs	3	2,8	2,3
f) Employés salariés	2,8	2,6	2,2
g) Travailleurs intermédiaires non-manuels	2,9	2,7	1,9
h) Autres travailleurs non-manuels	3	2,8	2,3
i) Travailleurs manuels qualifiés	3	2,8	2,4
j) Travailleurs manuels semi-qualifiés	3	2,7	2,2
k) Travailleurs manuels non-qualifiés	3,2	3,1	2,6
Coefficient de variation inter-groupes (%)	5,4	6,7	11

source : census 1961, vol.X ; 1971, vol. VIII ; 1981, vol.XI

L'ancienneté de la limitation de la famille est manifeste pour les groupes moyens et supérieurs (figures 4.17 et 4.18). En 1981, les femmes des groupes supérieurs semblent prolonger la formation de la famille, les tailles définitives des générations successives variant peu. La limitation des naissances de rang supérieur, déjà visible en 1971 depuis plusieurs générations chez les 'cadres supérieurs', est en cours, des 'cadres moyens' aux travailleurs intermédiaires non manuels (d à g), avec une avance pour les 'employeurs et directeurs'.

En 1981, ce mouvement paraît achevé pour trois autres catégories dont la descendance finale s'établit entre trois et quatre enfants pour toutes les

durées supérieures à vingt ans. Le processus n'est pas achevé pour les travailleurs intermédiaires non-manuels. Les descendance finales des générations plus âgées ont diminué globalement dans tous les groupes, mais les écarts relatifs entre valeurs extrêmes ne se réduisent guère. Il y a convergence autour de niveaux moyens pour les groupes moyens et supérieurs. Trois catégories (les travailleurs agricoles et les travailleurs manuels semi ou non-qualifiés) maintiennent une fécondité élevée, mais en diminution, et les autres sont en position transitoire. Cette convergence limitée et la baisse globale recouvrent des différences de calendrier selon les groupes (cf annexe).



4 - 4 NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET FACTEURS D'EVOLUTION

4 - 4 - 1 L'évolution des comportements démographiques

En Europe occidentale, la baisse a été mise en parallèle avec une série de modifications dans les comportements. Les avancées vers l'égalité des femmes ont entraîné l'établissement de nouveaux rapports au sein des couples, contribuant à la disparition progressive des familles plus grandes. La dissociation presque complète de la fécondité et de la sexualité a été favorisée par l'utilisation massive de méthodes contraceptives efficaces et le recours éventuel à l'avortement, facilité par des législations plus libérales²¹.

L'évolution des comportements sexuels des jeunes, visible dans un premier temps par l'augmentation des conceptions pré-nuptiales, entérine finalement la dissociation sexualité-nuptialité. La baisse marquée de la nuptialité, l'instabilité croissante des unions et le développement de la cohabitation ont relâché l'association nuptialité-fécondité. Cet ensemble compose une véritable 'révolution des moeurs' dans tout ce qui touche à la femme, à l'enfant, à la famille ou à la vie sexuelle (Noin, 1988) dont on pourra utilement se demander si elle s'applique dans les mêmes termes à l'Irlande.

La dissociation sexualité-nuptialité

L'augmentation des conceptions pré-nuptiales est à mettre au compte d'une certaine libéralisation sexuelle associée à une maîtrise imparfaite de la contraception chez les jeunes célibataires. Leur diminution subséquente résulte d'une amélioration de l'usage de la contraception – mais pas d'un changement des comportements sexuels – et généralement d'une meilleure acceptabilité sociale ou plutôt, pour certaines populations, de la diminution de l'opprobre associé à une naissance hors-mariage.

La proportion de conceptions pré-nuptiales légitimée par mariage a décliné dans la plupart des pays, surtout en Europe du nord, du centre et de l'ouest, mais à des dates différentes (Van de Kaa, 1980). En se référant à l'exemple de l'Angleterre-Galles, de plus en plus d'indications ont montré

²¹ L'Irlande demeure depuis 1990 – date de la libéralisation en Belgique – le seul pays de la Communauté où l'avortement demeure interdit. Le référendum de Novembre 1992 a reconnu la liberté d'aller subir un avortement en Grande-Bretagne et le droit à l'information.

qu'une proportion croissante de femmes avaient des relations sexuelles avant le mariage (Pearce et Farid, 1977). Des enquêtes ont également révélé que les adolescentes adoptent plus fréquemment que les générations précédentes les méthodes de contraception les plus efficaces.

La stabilité du nombre des naissances extra-maritales issues de mères ayant moins de 20 ans, tandis que le nombre de conceptions pré-nuptiales diminuait, suggère que des facteurs comportementaux et des attitudes par rapport à la grossesse, sont à l'oeuvre dans ce groupe, qui apparaissent différents de ceux qui affectent les femmes célibataires de plus de 20 ans. Beaucoup de questions demeurent sans réponse, en particulier sur la position des jeunes femmes.

La dissociation fécondité-nuptialité

A une période de croissance des taux, concomitante à un rajeunissement de l'âge au mariage, a succédé une certaine désaffection pour le mariage qui s'est traduite, d'une part, par le développement de la cohabitation²², d'autre part, par l'augmentation des divorces. Dans un premier temps, il s'est agi surtout de cohabitation pré-nuptiale, prenant fin en général avant la naissance du premier enfant, puis, compte tenu de l'explosion des naissances hors-mariage, la cohabitation s'est installée comme un nouveau type d'union, au même titre que le mariage, les divorcés la substituant de plus en plus au remariage.

Les liens entre nuptialité et fécondité sont loin d'être rigides et uniformes (Desplanques, 1991). En effet, la proportion de naissances hors-mariage varie fortement d'un pays à l'autre, sans lien manifeste avec le niveau de fécondité. Danemark et Grèce ont, par exemple, des niveaux de fécondité proches mais sont aux deux extrêmes dans la Communauté Européenne pour la proportion de naissances extra-maritales. La relation n'est pas étroite, ce qui révèle l'existence de plusieurs modèles de comportements. Dans le cas de l'Allemagne, l'attachement à la procréation dans le mariage se maintient, bien que le désir d'enfant soit limité et tardif comparé à la France ; ces attitudes se traduisent par la rareté des naissances hors-mariage. Desplanques signale qu'à travers les régions françaises, le lien entre âge au mariage et part des naissances hors-mariage n'est guère plus étroit et suggère que l'explication est

²² En 1970, en Angleterre-Galles, une conception extra-maritale était suivie le plus souvent d'un mariage, en 1980 elle aboutissait à un avortement ou à une naissance extra-maritale (Werner, 1982).

à chercher dans les structures sociales et familiales anciennes des régions²³.

La montée des ruptures d'unions, estimées par les taux de divortialité, est un phénomène général en Europe, avec cependant des rythmes spécifiques selon les pays. En Irlande, l'interdiction du divorce gêne la mesure de l'instabilité des unions qui est néanmoins significative (cf supra).

Dans le cas de la France, le choix de la date du mariage interfère de moins en moins avec le calendrier des naissances, et plusieurs parcours familiaux coexistent, mais les couples se mariant avant d'avoir des enfants restent majoritaires²⁴. La cohabitation se rencontre plutôt chez les étudiants mais aussi chez les chômeurs ; elle caractérise généralement tous les couples 'non standard'. Contribuent à expliquer ce schéma : la durée de l'union, la pression sociale et la différence de revenu entre partenaires²⁵. Le mariage non institutionnel devrait s'étendre si l'éducation religieuse reste minoritaire et au fur et à mesure que les différences entre les salaires masculins et féminins s'amenuisent.

Le reflux du mariage n'a pas engendré jusqu'ici un rejet massif de la vie de couple. Mais les analyses transversales ne rendent pas compte de situations qui sont toutes réversibles et renouvelables, en particulier elles ne fournissent pas d'indications sur la probabilité de cohabitation ou sur la stabilité des unions. On est en présence de multiples combinaisons possibles de parcours conjugaux, ce qui aboutit à une grande diversité et une complexité des situations familiales. Même s'il subsiste des vides juridiques, les législations européennes évoluent et on a pu noter quelques tendances convergentes : le principe de l'égalité entre enfants 'légitimes' et 'illégitimes', la tendance à la disparition de la notion d'"illégitimité"²⁶ et la protection sociale des cohabitants.

Apparemment, la meilleure acceptation sociale des naissances extra-maritales pour les femmes plus âgées, dont beaucoup vivent en union consensuelle, contraste avec les inquiétudes à propos des aspects financiers et

²³ cf Le Bras et Todd, 1981.

²⁴ Ces réflexions sont tirées des communications au Colloque de Paris (1991) sur la nuptialité, dont les exemples privilégiaient la situation française.

²⁵ La cohabitation est plus fréquente quand le revenu de la femme est supérieur à celui de son partenaire.

²⁶ Ces deux principes ont été mis en application tardivement en Irlande (*Children Act, 1988*).

sociaux associés aux naissances issues d'adolescentes²⁷ et aux familles monoparentales en général. Aux plus jeunes sont liés des implications pour les soins de santé, des interruptions ou perturbations dans l'éducation et des problèmes de logement.

Des changements importants dans la reproduction et la formation de la famille se reflètent dans la situation différentielle des générations. Les cohortes mariées dans les années 1950 ont connu une période de croissance économique et l'extension des relations sexuelles pré-maritales qui ont abouti à un rajeunissement de la nuptialité. Puis graduellement, il y a eu desserrement de l'automatisme entre le mariage et le début de la maternité, parallèlement à l'allongement des intervalles et à la diminution du nombre final, tandis que les méthodes modernes de contraception se diffusaient peu à peu. L'augmentation de l'instabilité des unions et de la cohabitation, ainsi la hausse des naissances extra-maritales, se sont effectuées dans un contexte social qui s'est assoupli.

4 - 4 - 2 Facteurs de déclin de la fécondité

Pour les instances internationales (Conseil de l'Europe), le déclin de la fécondité en Europe est à mettre au compte d'une **société qui dissuade économiquement et psychologiquement la procréation** et décourage les couples désirant des enfants supplémentaires. De plus, l'**opinion publique** considère souvent des taux élevés de croissance démographique comme la cause essentielle de certains problèmes socio-économiques pressants (emploi, environnement, émigration).

Les causes de l'évolution de la fécondité en Europe, et dans les pays industrialisés en général, sont à considérer dans la **perspective plus large du changement économique et culturel complexe et multifactoriel**, et non de manière simpliste à cause de l'augmentation du nombre de femmes actives ou de la proportion de couples vivant en ville. Le contexte du changement inclut **l'accent mis sur la détermination personnelle au cours de la vie**, le bien-être individuel, l'accomplissement du statut, la disparition des incitations traditionnelles pour avoir des grandes familles (compenser la mortalité, besoin de main d'oeuvre familiale, sécurité pour les vieux jours), les demandes par rapport à l'éducation, au développement culturel, aux performances économiques, au niveau de vie et à la qualité de la vie en général. Enfin, il est

²⁷ Appellation générique qui s'applique ici aux jeunes femmes avant vingt ans.

lié à l'**affaiblissement des normes et valeurs traditionnelles** par rapport à la fécondité et au développement de nouvelles normes et valeurs, résultant d'une **société pluraliste et tolérante**, par rapport aux genres de vie individuels et aux comportements démographiques.

Une faible fécondité s'accompagne, au **niveau individuel et familial**, d'un certain nombre d'**avantages biologiques et sociaux** (santé, temps, argent..), mais une fécondité très basse (un enfant) ou nulle a aussi des désavantages (psychologiques). Les avantages d'une contraception très efficace dépassent largement ses désavantages possibles (échecs et refus de contraception).

CONCLUSION

Au début des années 1990, l'Indice Synthétique de Fécondité des populations d'Europe septentrionale et occidentale est pour toutes inférieur au niveau de 1960, mais les chemins empruntés ont pu varier. Les évolutions se sont effectuées selon des schémas qui différaient à la fois dans l'intensité, les taux et la direction du déclin, ainsi que dans le synchronisme temporel associé à des réalités nationales différentes. On assiste néanmoins dans la période récente à une **convergence évidente des processus** et à une **grande similarité dans les comportements reproductifs** (Conseil de l'Europe, 1987). Même le renversement récent dans certains pays (Suède, Islande) ne permet pas d'offrir des perspectives de croissance substantielle mais "les tendances par rapport à la taille de la famille sont un des plus grands impondérables de la démographie" (p. 132).

Le développement de la fécondité hors-mariage caractérisée jusqu'à présent par une divergence croissante des niveaux entre pays est une variable encore mal connue. Sa complexité mérite qu'on s'attache particulièrement à son étude ne serait-ce qu'en raison des oppositions spatiales.

Malgré la baisse des indices et une tendance à l'alignement des comportements en Europe, la fécondité irlandaise demeure distinctive, en particulier en raison du poids toujours important des grandes familles²⁸ et d'une fécondité des générations encore largement plus élevée. Celle-ci explique la jeunesse de la population irlandaise au sein de la Communauté. Le niveau, plutôt élevé, de fécondité extra-maritale demeure intrigant.

Le recours à l'analyse longitudinale a permis d'estimer l'impact, sur les

²⁸ Selon l'expression française (3-5 enfants) et non la grande famille irlandaise qui en compte facilement le double.

familles, des évolutions qui ont affecté la fécondité depuis les années 1960 et de constater la diminution de l'importance des variables démographiques. Il a été possible de tester l'effet de certaines variables socio-économiques. Les résultats ont globalement vérifié les relations habituelles et ont notamment mis en évidence l'existence d'une courbe en J pour le niveau d'études et le groupe socio-économique.

L'analyse des facteurs du déclin s'approfondit par l'étude du changement social, à savoir les évolutions socio-économiques et socio-culturelles qui ont affecté l'Irlande depuis la fin des années 1950.

CHAPITRE 5

CHANGEMENT SOCIAL ET FECONDITE DANS UNE SOCIETE EN TRANSITION

"..we are moving from what was perceived as a consensus model of society..towards a conflict society." (Mulvihill & Van der Kamp, 1985, cités par Coward,1989 p 78)

INTRODUCTION

Depuis le dix-neuvième siècle, la démographie de l'Irlande se singularise dans le contexte de l'Europe occidentale. La fécondité élevée et stable qui a caractérisé l'Irlande pendant un quart de siècle après la deuxième guerre mondiale (1946-61) a reflété une période de conformisme social bousculé par l'ouverture générale et les possibilités économiques. Il a fallu attendre les années soixante pour que l'Irlande commence à perdre certains aspects de sa spécificité : en particulier, l'émigration semblait enrayée et les grandes familles traditionnelles laissaient graduellement place aux familles plus petites. On ne s'étonnera pas que ces transformations démographiques aient coïncidé avec une période d'énorme changement social dans le pays. Dans les années 1980, les indicateurs socio-économiques se sont dégradés et la récession s'est installée, avec en toile de fond une situation sociale très tendue.

Les changements économiques et culturels majeurs qui ont affecté l'Irlande depuis les années 1960 ont favorisé la transition d'une société rurale,

catholique et traditionnelle vers une société urbaine aux traits hérités originaux: population façonnée par l'émigration, chômage chronique, sous-activité.. (Verrières, 1979). Le déclin de la fécondité s'inscrit dans un contexte structurel de changement socio-économique et d'ouverture socio-culturelle de l'Irlande. La problématique du changement social abordé sous l'angle des comportements de fécondité installe les femmes au premier plan des préoccupations. La femme est au coeur du processus de déclin de la fécondité, c'est à elle que revient de plus en plus la maîtrise de la fécondité.

5 - 1 EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

5 - 1 - 1 L'Irlande, jeune et pauvre, à la périphérie de l'Europe

La République d'Irlande, petit pays insulaire majoritairement catholique, à la périphérie de l'Europe, se distingue par des caractéristiques socio-économiques qui en font l'Etat le plus pauvre de la communauté ; c'est aussi le plus jeune. A la périphérie des Iles Britanniques, l'Irlande a également une longue histoire commune et conflictuelle avec sa voisine. Son passé et son présent démographiques ont fait de la population irlandaise une population ouverte qui fonctionne dans un système de vases communicants avec la Grande-Bretagne pour les échanges migratoires et le marché du travail. Une double pression démographique (fortes fécondité et émigration) se combine à la localisation périphérique de l'Irlande pour contribuer à une mauvaise infrastructure socio-économique. Cette position excentrée de l'Irlande a conduit à une "déqualification" par gravitation des plus qualifiés vers le centre et diminution de la demande de main d'oeuvre en périphérie (Carter and Parker, 1989).

Les résultats de l'Irlande pour un certain nombre d'indicateurs socio-économiques (tableau 5.1¹) la rapprochent davantage de l'Europe du sud (Italie, Espagne, Portugal auxquels on peut adjoindre la Grèce) que des pays du centre et de l'ouest de l'Europe.

Tableau 5.1 Indicateurs socio-économiques en Irlande et dans quelques pays de la Communauté Européenne - 1989

(%)	Irl.	E12	R.-U.	P.-B.	Italie	Esp.	Port.
Taux de chômage	16.1	9.1	7.4	8.8	11.1	17.3	5.2
Actifs occupant un emploi dans l'agriculture	15.5	7.1	2.2	4.8	9.2	13.2	19.3
Employeurs et indépendants dans la main d'oeuvre	22.2	15.8	13.4	10.0	24.6	21.7	26.3
Taux d'activité des femmes mariées	29.5	43.7	57.3	38.7	35.1	27.7	50.9

source : Eurostat, L.F.S.

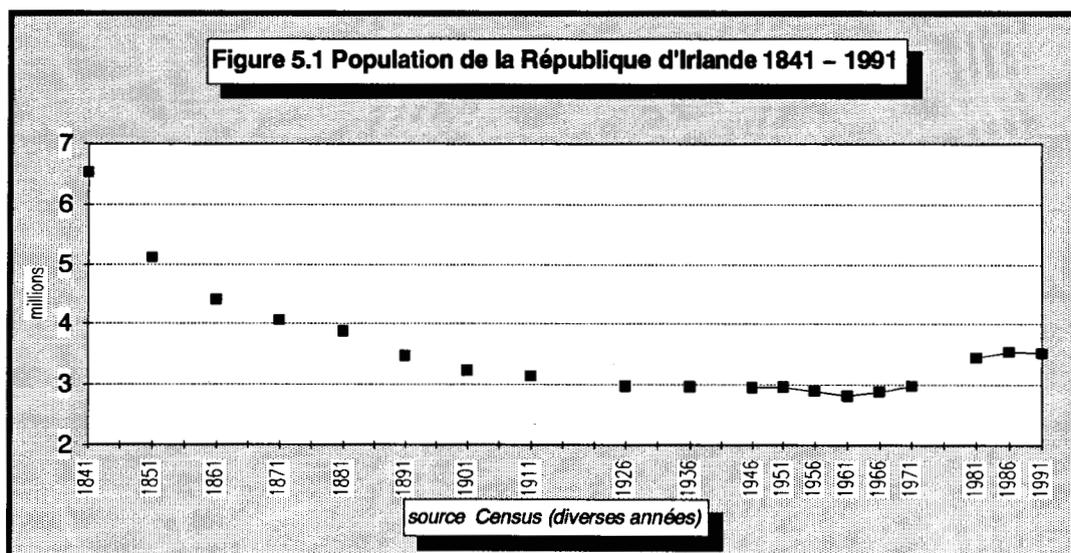
¹ Cf note du tableau 4.1 pour le choix des pays.

Le poids des indépendants, qui incluent une proportion encore significative d'actifs employés dans l'agriculture, y demeure important. Le chômage élevé reflète l'ampleur des difficultés économiques. De même que pour l'emploi, l'Irlande occupe l'avant-dernier rang en Europe pour les taux d'activité féminine, mais un coup d'oeil à la diversité des valeurs pour des niveaux de fécondité plutôt équivalents confirme que la relation activité féminine-fécondité est loin d'être simple.

L'ensemble de l'Irlande a été désigné comme région en difficulté par la Communauté Européenne et bénéficie de nombreuses subventions consacrées aux transports, au développement rural et au tourisme. Les désavantages d'une localisation périphérique de l'Irlande sont exacerbés par ses caractéristiques démographiques et leur interaction.

5 - 1 - 2 Evolution et répartition de la population, urbanisation

Depuis le milieu du XIXème siècle (figure 5.1), la population irlandaise a connu des phases de baisse générale, de stabilité puis de hausse ponctuées par des périodes charnières d'accélération des processus : 1841-51 et 1881-91 ont été des périodes de déclin rapide tandis que la décennie 1971-81 était celle du redressement. Les différentes séquences résultent avant tout



de l'intensité variable de la migration nette : déclin prononcé et continu de 1841 (6 528 800) à 1926 (2 972 000), puis stabilité relative jusqu'au début des années 1950 (2 960 600 en 51), qui ont connu une nouvelle phase de baisse (-142 000) pour atteindre le minimum enregistré (2 818 000) en 1961. Il sera

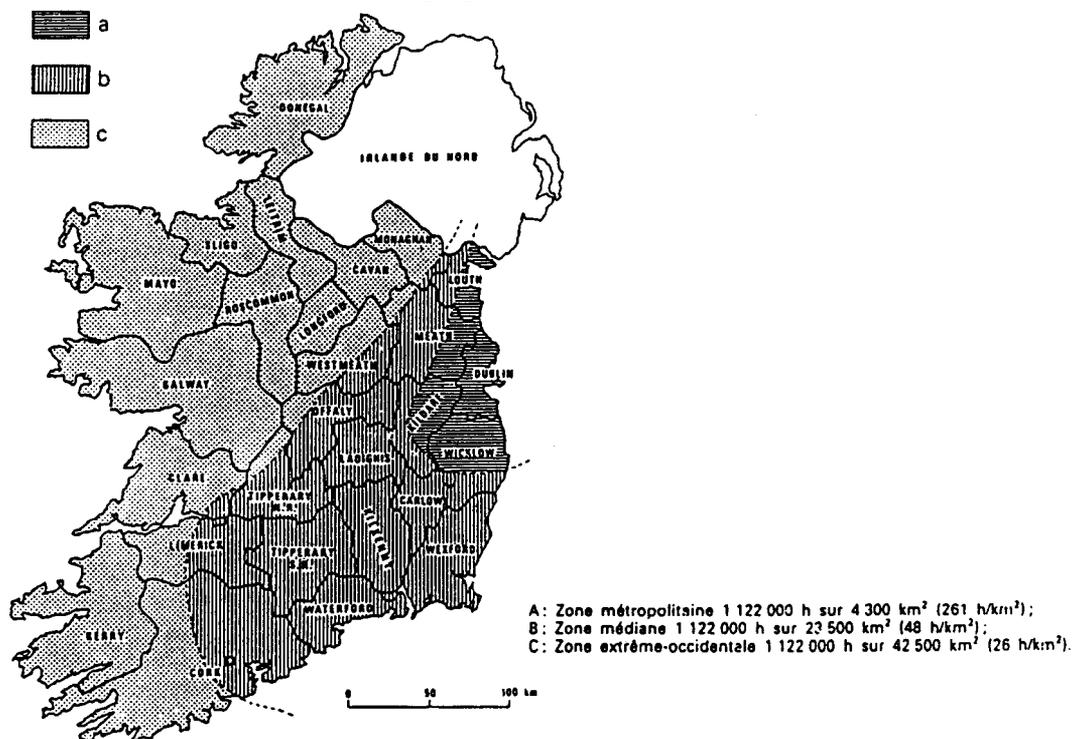
suivi d'une période de croissance démographique continue d'environ 25 ans (+ 720 000 entre 1961 et 1986), la population dépasse trois millions en 1972 pour atteindre 3,54 en 1986.

Cependant, les résultats du dernier recensement (3 523 400 en 1991) annoncent une **nouvelle période de déclin démographique**. La croissance élevée dans les années 1970 (+ 1,5% par an entre 1971 et 1981), s'est ralentie au début des années 1980 (+ 0,6% par an pour 1981–86) pour laisser place à la baisse récente : le taux moyen d'évolution de 1986 à 1991 (– 0,1% par an) est le plus faible depuis la période 1956–61. L'Irlande est passée d'un des taux les plus élevés de croissance en Europe occidentale à une croissance très basse et depuis peu au déclin. De 1986 à 1991, la population irlandaise a baissé de 0.5 %, résultat combiné d'un **accroissement naturel réduit** et d'une **augmentation de l'émigration** en l'absence de possibilité d'emplois.

Un peuplement plus déséquilibré que jamais ?

La répartition de la population oppose l'est et le sud-est plus densément peuplés à l'ouest et au nord-ouest y compris les *North-Midlands* (figure 5.2).

Figure 5.2 Concentration de la population irlandaise en 1979

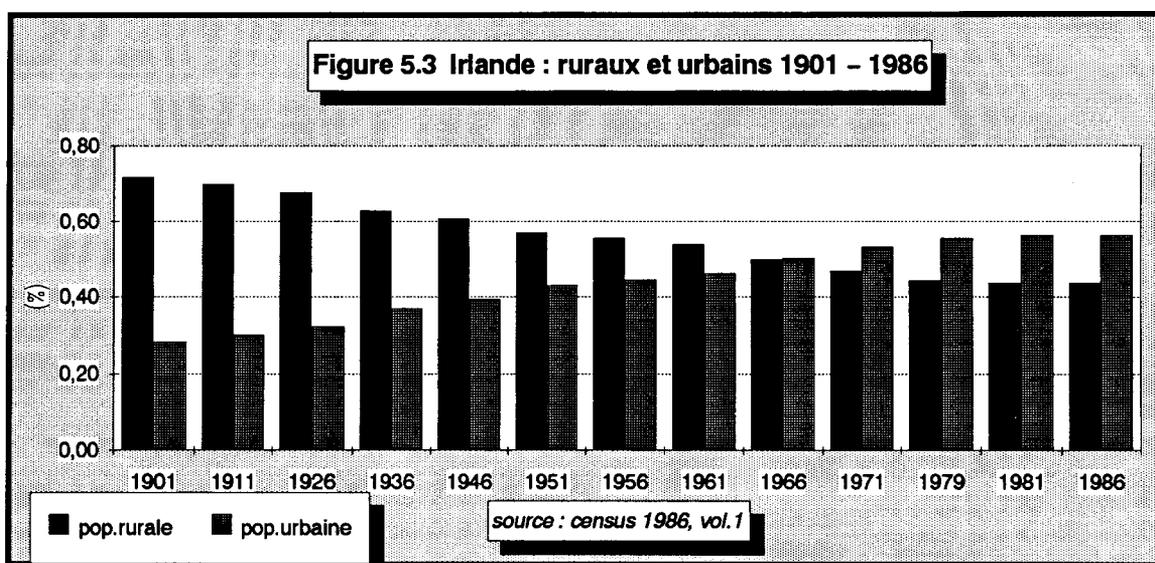


source : Verrière, 1982

L'aspect le plus marquant de la distribution spatiale de la population est la **dominance de la région métropolitaine orientale** tandis que des proportions relativement faibles de population vivent dans les régions occidentales. Ce déséquilibre spatial recouvre des processus

- (1) d'**urbanisation**,
- (2) de **concentration**
- (3) et plus récemment de **décentralisation/ déconcentration des centre-villes**.

(1) On assiste à une croissance lente mais régulière du nombre absolu de personnes vivant en zones urbaines². Dans les années 1920, moins d'un tiers de la population totale vivait dans des 'villes' d'au moins 1 500 habitants contre plus de la moitié à la fin des années 1960 (figure 5.3). Entre 1981 et 1986, la population urbaine a augmenté de 2,8% pour atteindre 56% du total ; la population rurale a connu sa deuxième phase de croissance consécutive après un déclin continu entre 1901 et 1971.



Avant les années 1960, la caractéristique essentielle était la disproportion de la croissance de **Dublin** dont le statut de première ville a été renforcé après l'Indépendance en raison de ses fonctions de capitale dans un état politiquement centralisé. Bien que Dublin ait continué à croître³, les

² La population urbaine est donnée par la distinction zones rurale/urbaine; la limite inférieure est une ville de 1500 habitants.

³ La population de l'agglomération dublinoise est six à sept fois supérieure à celle de la deuxième ville, Cork.

décennies 1960 et 1970 ont été caractérisées par **l'extension de la croissance à d'autres échelons du réseau urbain**. Dans les années 1960, la plupart des villes expérimentant les plus forts taux de croissance étaient situées dans **l'est du pays** et surtout dans la région de Dublin. Dans les années 1970, les taux les plus élevés s'y rencontraient toujours, mais la plupart des villes de l'est en communication facile avec Dublin ainsi qu'une proportion élevée de villes dans l'ouest ont connu une croissance moyenne.

Le renversement des tendances démographiques précédentes et l'accélération de la croissance urbaine dans les années 1960 et 1970 sont en général considérés comme liés à la vague de changements économiques qui a balayé le pays durant cette période. Beaucoup parmi les villes expérimentant les taux les plus faibles de croissance se trouvaient dans une bande s'étirant de **Tipperary vers le nord dans les West-Middlands** (Pringle, 1986). La population de l'agglomération de Dublin n'a pas augmenté à un rythme plus faible mais la croissance s'est étendue sur une région plus large.

La population s'est accrue dans les zones jouxtant ou abritant des centres urbains qui fonctionnent comme des centres-clés pour l'éducation, la formation et l'emploi dans l'industrie et les services (Cawley, 1991 ; Gillmor, 1985 ; Horner et al., 1984 ; J.Walsh, 1991). Une décentralisation limitée de certains services publics vers les capitales régionales et les grandes villes pendant les années 1980 a contribué à détourner une partie du flux de Dublin, qui demeure cependant la destination principale dans le pays. Malgré tout, les principales zones urbaines ont été parmi les plus affectées par les pertes d'emplois dans les industries traditionnelles suite à l'ouverture de l'économie ; plus récemment ce sont dans les régions rurales que ferment les entreprises installées dans les années 1960-70.

La diffusion spatiale de la croissance urbaine s'est effectuée :

- (1) d'est en ouest, tout en laissant à l'écart certaines régions centrales
- (2) vers le bas de la hiérarchie urbaine (Landuré, 1979 ; Pringle 1986).

La fin des années 1960 et la décennie 1970 ont amené un phénomène nouveau : la repopulation des zones rurales, qui fait suite à une longue histoire de dépopulation, en particulier dans les années 1950 quand l'émigration atteignaient des records. Le renversement des tendances migratoires a été dû en grande partie à l'amélioration des possibilités d'emplois dans le pays,

associée au succès d'une série de programmes d'expansion économique appliqués de 1958 à 1973 (Johnson, 1981). Ce redressement spectaculaire, stimulé par les politiques d'industrialisation rurale, une relative décentralisation et les migrations de retour, n'est cependant pas généralisé à l'ensemble du pays. Les régions traditionnellement défavorisées (corridor nord-ouest, Clare ouest et Kerry ouest) sont encore celles qui connaissent une baisse sensible de la population. Ce qui **accentue les différences inter, voire intra-régionales**, car au repeuplement rural sont associées érosion de l'isolement social et culturel des communautés et hétérogénéité des styles de vie (Commins, 1986).

Verrière (1973) avait déjà souligné la faible vitalité d'ensemble des villes de la République. La carence urbaine, considérée comme une des faiblesses fondamentales du système irlandais, expliquait l'ampleur globale de l'émigration ainsi que la prégnance des comportements ruraux qui tendaient à s'imposer au pays tout entier. L'atrophie du réseau urbain continue d'être aggravée par l'hypertrophie de Dublin.

(2) **La région Est** a connu une croissance ininterrompue depuis 1926, elle concentre hommes et activités, la population y est jeune et la région fournit le cadre de plus de la moitié des mouvements migratoires internes (Walsh 1987-88). En 1991, 10% du territoire abritent 38,3% des habitants tandis que 1/5 de la population occupe 2/5 du pays, soit une dizaine de comtés de l'ouest, nord-ouest, sud-ouest et middlands. **Dublin** est le seul comté ayant connu une croissance continue de la population depuis 1926 ; par contraste, seul **Leitrim** a expérimenté un déclin persistant. L'Est est aussi l'unique région à avoir gagné des habitants depuis 1986. A l'opposé, les réductions les plus sévères ont affecté, non pas l'extrême-ouest (South-West, West et Donegal), mais des régions géographiquement intermédiaires : le **North-West** et les **Middlands**.

En règle générale, les résultats les plus médiocres sont toujours enregistrés dans les comtés de l'ouest et du nord-ouest. Ces régions sont handicapées par une structure urbaine très faible et une économie largement basée sur l'agriculture. Seuls trois comtés de l'ouest, **Donegal, Clare et Galway** se différencient ; ils sont parmi les rares comtés à avoir connu une croissance dans l'emploi industriel manufacturier entre 1981 et 1986 et bénéficient également du tourisme.

(3) La croissance a surtout concerné les districts entourant les villes principales et les zones rurales affectées par les retombées de l'expansion urbaine, en raison d'une mobilité personnelle accrue. Entre 1981 et 1986, la hausse⁴ a été la plus forte dans les comtés de **Wicklow, Kildare, Meath**, périphérie de l'agglomération dublinoise, en raison de forts taux d'accroissement naturel et de la redistribution de population en provenance de Dublin (J. Walsh, 1987-88). Dans le même temps, le bourg-comté perdait 7,4% de sa population (42,000 personnes) et en 1986, sa population devenait pour la première fois inférieure à celle du reste du comté.

Ces tendances se poursuivent dans la période récente (1986-1991) qui a vu la population augmenter dans sept comtés en raison de la redistribution de population liée à la présence d'un bourg-comté important : le grand Dublin (Dublin, Kildare, Wicklow et à un moindre degré Meath), Galway, Waterford et Kilkenny (immigration résidentielle en provenance du bourg-comté de Waterford).

Le déclin des centre-villes qui a touché les villes principales et quelques autres, a été associé à une relocalisation de l'habitat public dans des zones de la périphérie urbaine et à la **suburbanisation** en général, tandis que certaines zones rurales présentaient des signes d'un processus de **contre-urbanisation**. L'augmentation de population a été particulièrement rapide autour des principales zones urbaines (dans les bassins d'emplois ou zones de navettes quotidiennes) où les taux d'accroissement naturel sont élevés, en particulier autour de Dublin, dans les villes satellites de **Blandhardstown, Clondalkin et Tallagh**.

5 - 1 - 3 Migrations et structure démographique

L'Irlande a la population la plus jeune de la Communauté Européenne, en raison d'une proportion importante de jeunes mais également de la part plutôt faible des personnes âgées. Cette structure par âges, conséquence d'une fécondité longtemps forte, entraîne un taux de dépendance élevé (d'autant plus si l'on tient compte du poids des chômeurs) et accroît la pression sur la demande d'emplois, d'éducation et de services en général. Ces problèmes sont exacerbés en période de récession. La structure par âges ainsi que le sex-ratio peuvent être très déséquilibrés en zones rurales, conséquences d'une émigration quasi-continue et sélective.

4 Un peu plus de la moitié de la croissance totale a concerné la région Est.

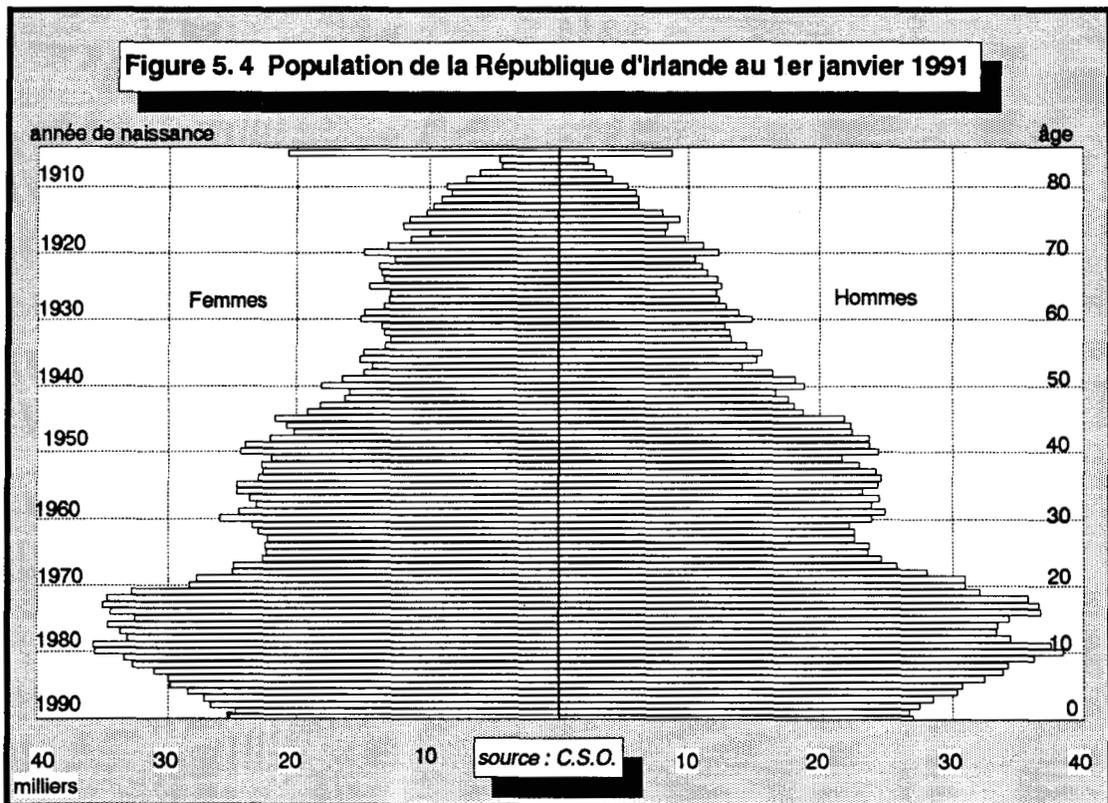
Structure par âges de la population irlandaise

La baisse du nombre de naissances dans les années 1980 a entraîné un vieillissement de la structure par âges par réduction de la part des jeunes : les moins de vingt ans formaient 39.8 % de la population en 1981 et 36.3% dix ans plus tard. Cette proportion demeure néanmoins, et de loin, la plus élevée de la Communauté. La pyramide des âges (figure 5.4) reflète quelques éléments marquants de l'histoire démographique irlandaise :

- l'importance du rétrécissement à la base donne une idée de l'ampleur du déclin de fécondité. On peut même y distinguer le "sursaut" récent, confirmé par la plupart des indicateurs ;

- certaines phases de migration se repèrent dans l'irrégularité du profil: les cohortes des années 1930 et celles des années 1960 ont été sérieusement amputées par l'émigration ;

- la coupure est nette après vingt ans et, à la sur-représentation des jeunes répond le manque de jeunes adultes qui a des effets négatifs sur le dynamisme social.



Des répartitions spatiales des sexes et des groupes d'âges déséquilibrés

L'émigration, problème endémique de la périphérie de l'Europe (Portugal, Italie du sud..) a une longue histoire en Irlande, qui a marqué le pays et les mentalités : "(vers les années 1940), l'Irlande avait développé sa double nostalgie : les émigrés idéalisent, les immigrés fantasment ; les femmes émigrent ou voient leurs enfants émigrer" (Beale, 1986, p.35).

De 1971 à 1979, l'Irlande a connu sa période intercensitaire d'immigration nette. L'émigration s'est ralentie sans aller jusqu'à se tarir mais elle a été plus que compensée par une immigration qui, pour l'essentiel, entre sous le qualificatif "migrations de retour", avec en particulier une importante proportion de familles. L'inversion du solde migratoire net a eu pour conséquence une montée impressionnante du taux de chômage qui a dépassé 10% de la population active en 1976-77. Depuis, se maintiennent et une émigration brute élevée, et une émigration temporaire favorisée par la proximité de la Grande-Bretagne, la libre circulation des individus étendue à la Communauté Européenne et la "culture de l'émigration".

Le sex-ratio est anormalement bas pour l'Europe occidentale (1003 en 1991). C'est le résultat d'une espérance de vie féminine plus basse que dans la plupart des pays d'Europe⁵, mais aussi d'une émigration (féminine) plus soutenue à la fin du XIXème et au XXème siècle. A la différence d'autres nationalités, il ne s'agissait pas d'une émigration familiale, mais la plupart étaient des jeunes femmes célibataires dans les âges féconds, professionnellement actives⁶, quittant une société qui ne leur offrait que peu de possibilités d'être indépendantes ou autonomes. Les possibilités de mariage ou d'emploi étaient réduites et les perspectives d'héritage très limitées (Rudd, 1987 ; Sklar, 1977).

Le sex-ratio s'est ré-équilibré au cours du XXème siècle⁷ et dorénavant les hommes émigrent en plus grand nombre que les femmes (tableau 5.2). Le renversement du sex-ratio à l'émigration n'est certes pas suffisant pour conclure que l'assouplissement de la société irlandaise a atteint un seuil acceptable par les femmes.

⁵ La sous-mortalité féminine y est moins marquée qu'ailleurs.

⁶ Dans le passé, les Irlandaises répondaient à une demande de domestiques ; elles privilégient, de nos jours, les emplois d'infirmières et d'enseignantes.

⁷ Il était de 952 en 1936.

Après un ralentissement⁸ durant les décennies 1960 et 1970, l'émigration a repris dans les années 1980 et touche des individus de plus en plus qualifiés. Lors des migrations de retour dans les années 1970, les hommes ont été plus nombreux que les femmes, qui tendent à s'intégrer mieux dans le pays d'accueil et sont plus réticentes à abandonner une liberté de pensée et d'action qu'elles ont appris à apprécier (Rudd, 1987).

Tableau 5.2 Bilan migratoire par sexe (moyenne annuelle)

	hommes	femmes
1956-61	-21,915	-20,486
1961-66	- 7,523	- 8,598
1966-71	- 4,950	- 5,831
1971-79	+ 7,659	+ 5,958
1979-81	- 1,606	- 917
1981-86	- 8,283	- 6,094
1986-91	-15,070	-12,227

source : census 1991, preliminary report, areas II

Les émigrantes étaient aussi plus nombreuses que les hommes à venir des zones rurales. Le sexe féminin représente toujours plus de la moitié des migrants inter-comtés même si sa part diminue : 53,9% en 70-71, 53% en 80-81 et 51,7% en 85-86 (J. Walsh, 1990). Cet exode rural chronique a abouti à une répartition spatiale des sexes très inégalitaire.

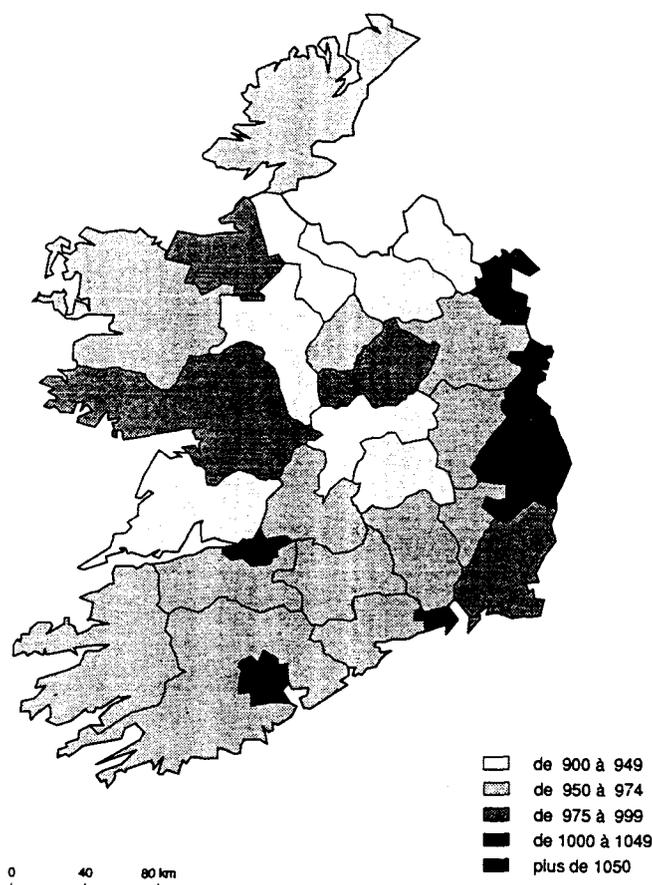
En 1986, les femmes se concentrent dans les principales villes et vers l'est du pays (figure 5.5) qui s'opposent à une bande centrale s'étirant des comtés sud de l'Ulster (Cavan, Monaghan) au comté de Clare dans l'ouest et inclut Leitrim, Roscommon, Offaly et Laoghis. Les données à l'échelle des districts montrent (census 1986, vol.1), qu'à l'exception de deux comtés du centre-est, **le sex-ratio est toujours en faveur des femmes dans les zones urbaines** et qu'il est, sauf pour une zone du Comté de Dublin, en faveur des hommes en zones rurales.

Dans les années 1970, il y a eu une redistribution significative de population au sein de l'Irlande mais une perte nette de 40 000 personnes appartenant à la cohorte 10-19 en 1971. Les baisses les plus importantes ont touché les régions rurales occidentales où la réduction de la taille de cette cohorte a été supérieure à 40% dans certaines parties de **Mayo, Galway, Sligo, west Cavan et west Clare**. Par contraste, dans la **région Est**, la cohorte 20-

⁸ Les jeunes ont continué à émigrer.

29 ans s'était accrue de plus de 7,7% en 1981 par rapport à la génération 10–19 ans en 1971 (Walsh, 1987–88). L'exode rural était déséquilibré en terme de sexe, il le demeure en ce qui concerne l'âge des migrants.

Figure 5.5 Sex-ratio en République d'Irlande – 1986
(femmes pour 1000 hommes)



source : census 1986

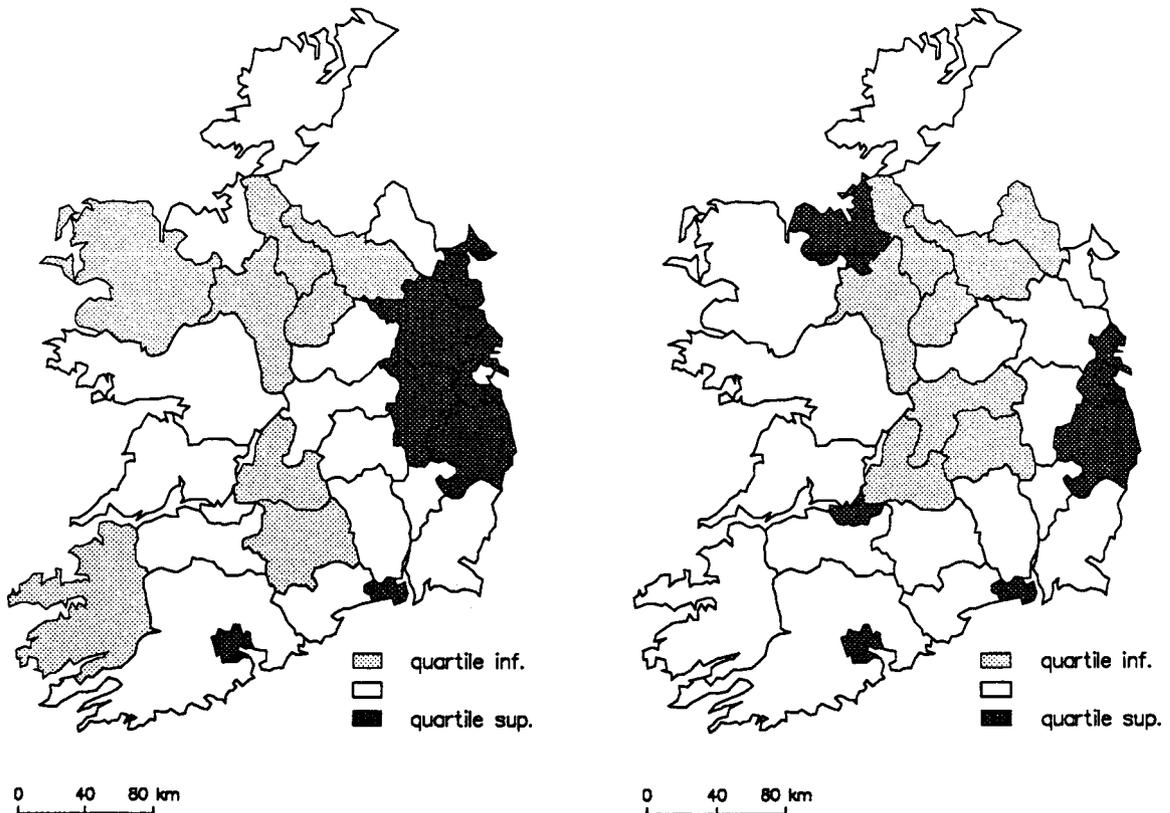
Dans certains comtés ruraux, des générations ont été considérablement amputées par l'émigration (figure 5.6). Au niveau national, l'émigration nette des jeunes s'est poursuivie pendant les années 1970. Les zones qui ont vu cette cohorte de jeunes femmes se gonfler sont des zones d'immigration : ce sont d'une part des villes (bourgs-comtés de Waterford et Cork), d'autre part l'ensemble de la région Est à l'exception du bourg-comté de Dublin. La perte a été la plus importante dans l'ouest et le nord-ouest ruraux, ce qui a abouti à une situation très défavorable pour la population restante, en particulier les hommes jeunes.

Cette émigration sélective a entraîné le vieillissement et la masculinisation des régions rurales les plus isolées, que ce soit à l'échelle nationale ou au niveau intra-comté, qui s'opposent à la jeunesse et à la

Figure 5.6 Les déséquilibres régionaux de la structure par âges – 1981

a) les femmes de 20–29 ans en 1981
(en % des 10–19 ans en 1971)

b) les femmes de 20–29 ans en 1981
(en % des hommes du même âge)



sources : census 1971 et 1981

féminisation des zones urbaines en général et de la région Est en particulier. Ceci aboutit à des perturbations sur le marché du mariage : les Irlandaises citadines ont moins de chances de se marier que leurs compatriotes masculins, la situation est inverse dans les campagnes et cela a des conséquences sur le niveau de fécondité.

La reprise de l'émigration intervient comme phénomène perturbatoire dans le système des variables démographiques mais également comme variable influençant le changement social. Ce fut le cas lors des périodes précédentes de forte émigration comme les années 1950, mais aussi quand on considère l'impact des migrations de retour dans les années 1970.

La **structure sociale** de l'Irlande demeure dans la Communauté Européenne plus proche de pays comme la Grèce ou le Portugal qui sont d'autres périphéries de l'Europe, que des états les plus développés (Grande-Bretagne, Allemagne). Dans cette Europe vieillissante, l'Irlande conserve, malgré la diminution de l'accroissement naturel, un potentiel pour une augmentation de population plutôt rapide, mais ce potentiel est annihilé par la reprise de l'émigration. Urbanisation, concentration et redistribution péri-urbaine ont façonné les distributions de population, à l'échelle nationale et infra-régionale, et entérinent la prépondérance et le poids dans le pays de la région métropolitaine de Dublin et de la région Est en général.

Les **processus migratoires** sont très liés à l'évolution de l'économie irlandaise, elle-même fortement conditionnée par les conditions historiques particulières (colonisation) et une localisation spécifique (double-périphérie). La population irlandaise a été façonnée par les mouvements migratoires qui ont déséquilibré sa structure et sa répartition par sexe et âge. D'un point de vue plus qualitatif, la migration soustrait les individus les plus innovateurs, aboutissant à une population restante qui est plus conservatrice, moins susceptible de questionner l'autorité établie et moins réceptive au changement social en général⁹ (Coward, 1989, Kennedy, 1973).

On ne peut pas mesurer l'ampleur des transferts financiers venant des émigrés mais on peut penser que leur rôle est loin d'être négligeable dans les régions rurales pauvres et d'un point de vue plus général en entretenant un flux de biens des enfants en direction des parents.

5 - 2 MODERNISATION ET CHANGEMENT SOCIAL

Le déclin de la fécondité irlandaise s'inscrit dans un contexte de modernisation qui a affecté le pays et la société depuis la fin des années 1950. Parmi l'ensemble des mutations, un rôle moteur est accordé à la 'modernisation' économique, qui s'est développée dans un contexte d'ouverture générale de l'économie et de la société irlandaises, et qui a eu pour corollaires une certaine industrialisation, l'expansion des services et le développement de l'activité féminine. Il était essentiel de s'interroger sur le degré de

⁹ Les migrations de retour tendraient à avoir l'effet inverse bien entendu.

sécularisation d'une société dont les membres se déclarent aussi majoritairement catholiques et intéressant d'estimer l'évolution des mentalités.

5 - 2 - 1 Modernisation économique et ouverture aux influences extérieures

Les premiers signes du changement apparaissent à la fin des années cinquante avec l'ouverture du pays aux influences extérieures. A partir de 1958, commence l'ère de l'industrialisation durant laquelle le gouvernement s'engage sur la voie de la modernisation ; cette intervention croissante de l'Etat se poursuivra dans les années 1960. Tournant le dos à l'idéal protectionniste et autarcique du *Sinn Fein*, la nouvelle politique économique est basée d'une part, sur la libéralisation des échanges, l'appel à l'investissement étranger par des concessions fiscales et des subventions gouvernementales et d'autre part, l'entrée, conjointement avec la Grande-Bretagne, dans la Communauté Européenne en 1973.

Cette industrialisation apparaît comme un clair exemple d'industrialisation dépendante : seules les opérations les moins qualifiées ont lieu en Irlande, bien que les industries concernées soient à haute technologie (Dumortier, 1988 ; Whickam in Clancy et al., 1986). L'industrialisation va néanmoins entraîner un ralentissement de l'émigration ; la population rajeunie, plus urbaine, sera plus dynamique et ouverte aux influences extérieures.

La dépendance ainsi que l'ouverture de l'économie irlandaise au commerce international la rendront particulièrement vulnérable aux tendances économiques externes, telle la récession à partir du milieu des années 1970. La situation se dégrade encore dans les années 1980 caractérisées par des pertes dans l'industrie manufacturière, en raison de la fermeture d'entreprises non compétitives¹⁰, pertes qui n'ont pas été compensées par des augmentations dans le secteur des services tandis que se poursuivait la réduction des effectifs agricoles.

L'accroissement substantiel de l'industrie dans l'économie nationale (revenu national, exportations) n'a pas empêché la persistance d'une relative sous-industrialisation de l'Irlande. L'impact des politiques gouvernementales

¹⁰ Labour Force Surveys, 1985, 1988, 1989.

sur la proportion de personnes employées dans l'industrie n'a pas été aussi grand que prévu : +11,5 % pour la période 1971–81 tandis que la population totale augmentait de 15.6%. Cela est dû principalement au fait que les gains dans l'emploi industriel durant les années 1960–70 ont été dans une certaine mesure compensés par des pertes sévères dans l'emploi manufacturier existant, en raison des fermetures et des licenciements. Les subventions de l'Etat ont néanmoins favorisé une plus grande dispersion de l'industrie manufacturière dans l'ensemble du pays, en particulier les régions les moins développées.

La repopulation rurale des années 1970 n'a pas freiné le déclin de la population agricole. En effet, si la repopulation rurale est à mettre au compte des politiques gouvernementales subventionnées d'industrialisation rurale, la chute de la population agricole, divisée par deux entre 1961 et 1981 est liée à des changements majeurs dans la structure de l'économie agricole. Le déclin de l'emploi rural est un phénomène des plus sélectifs, il entraîne une différenciation sociale croissante entre les catégories de fermiers : "un résultat agricole pauvre est associé à une structure démographique (du ménage) faible" (Commins 1986, p.55), d'où la marginalisation croissante d'une partie de la population rurale, âgée, masculine et souvent célibataire.

La croissance de la population a stimulé le développement des services dans la région Est, et, à un moindre degré, dans les autres centres urbains. Les évolutions sectorielles tendent à renforcer le poids de l'emploi public en Irlande, dont les services publics d'enseignement, de santé et les services sociaux qui vont être affectés par les réductions budgétaires dans les années 1980.

L'Irlande est l'illustration d'un **chômage élevé** caractéristique de la périphérie de l'Europe. L'offre de main d'oeuvre y est faible car les créations d'emploi sont moindres et l'importance des groupes d'âges jeunes entraîne une demande élevée. Verrière (1973) soulignait déjà la persistance du chômage qui nourrissait l'émigration irlandaise depuis un siècle. La proportion de la population active (15–64 ans) inscrite sur le *Live Register*¹¹ a doublé en dix ans (de 8,5% en 1980 à 17,2% en 1990). Les statistiques ont plutôt décliné depuis 1987, année du maximum atteint, mais l'émigration s'est amplifiée dans la seconde moitié des années 1980.

¹¹ Mesure habituelle du chômage, que les personnes touchent ou non une allocation.

A une urbanisation médiocre et un chômage chronique, s'ajoutait traditionnellement un sous-emploi particulièrement prononcé pour les femmes. Celui-ci s'est atténué, même s'il s'accompagne d'une sous-estimation du chômage des femmes : un certain nombre de femmes sont découragées de s'inscrire par l'absence de possibilités d'emplois et la non-perception d'une allocation¹².

Le développement de l'activité féminine

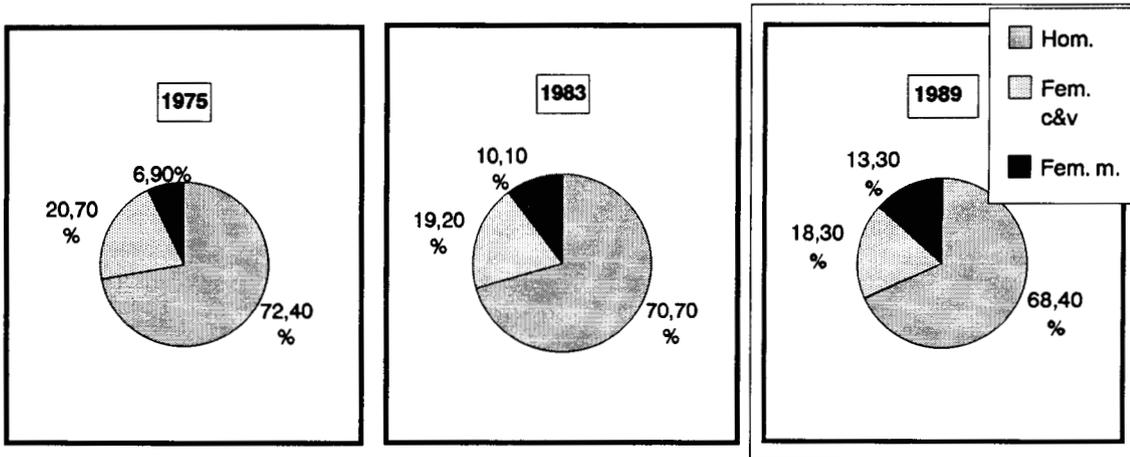
Jusqu'aux années soixante, la place des femmes dans l'activité a stagné car la société majoritairement rurale offrait peu de débouchés pour les femmes hors de la ferme, et le marasme économique a longtemps été un obstacle à l'activité féminine. Traditionnellement, la faible nuptialité et la fécondité maritale élevée contribuaient à fournir une réserve de main d'oeuvre composée de femmes célibataires et donc à répartir les rôles entre femmes mariées au foyer et femmes célibataires travaillant à l'extérieur, ce qui n'empêchait pas un certain nombre de femmes d'endosser successivement ces deux rôles.

La prospérité économique à partir des années 1960 va favoriser l'accès des femmes – en particulier les femmes mariées – au monde du travail. Ce phénomène a été accentué par le développement du secteur tertiaire demandeur de main d'oeuvre féminine (la part des femmes y est passée de 2/3 à 3/4 entre 71 et 83) et l'attrait qu'exerce Dublin sur les jeunes Irlandaises voulant échapper à l'isolement rural, à l'absence de loisirs et au conservatisme ambiant.

La part de la main d'oeuvre féminine atteint 31,6% en 1989 (figure 5.7) contre 27,6% en 1975. La croissance n'est pas fulgurante mais elle est continue et recouvre un processus plus essentiel. Les femmes mariées (ou 'séparées') voient leur contribution multipliée par trois en moins de vingt ans : de 13,6% de la main d'oeuvre féminine en 1971 à plus de 41% en 1989 (30,2% en 1981).

¹² Dans de nombreux cas, une femme mariée ne touche pas d'allocation chômage si son mari occupe un emploi.

Figure 5.7 Composition de la main d'oeuvre 1975 - 1989



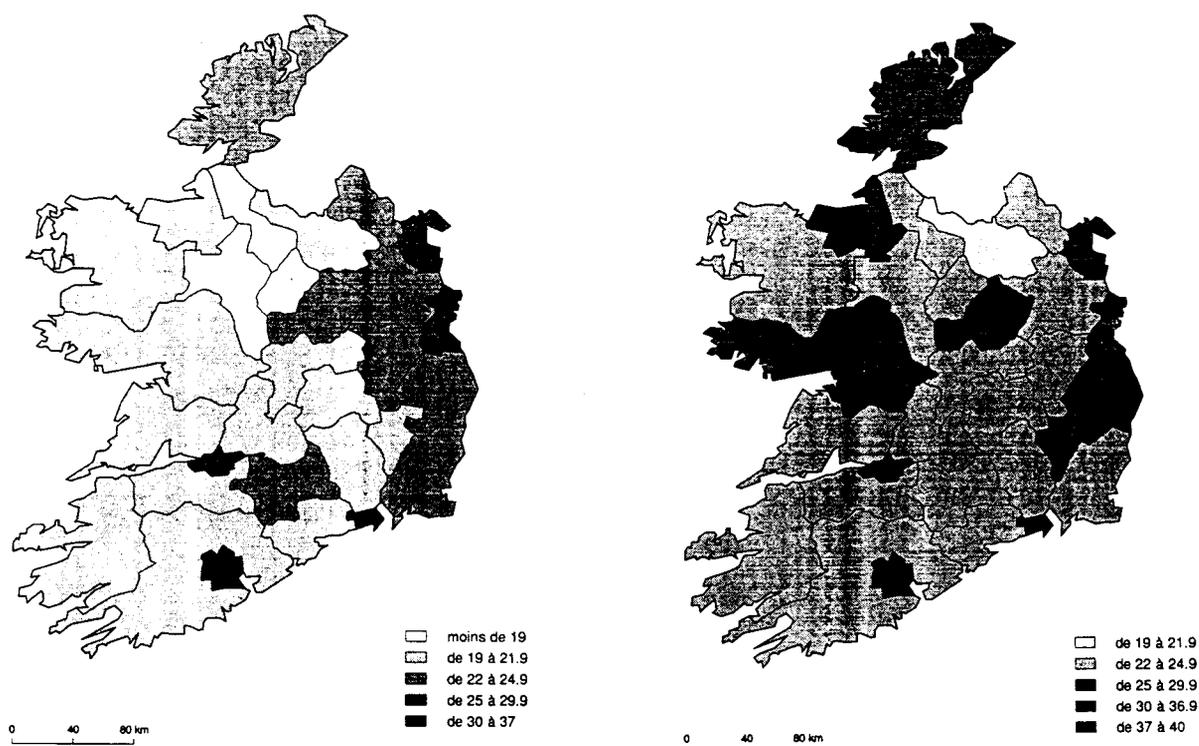
source : L.F.S. (C.S.O.)

L'augmentation de la part des femmes dans la main d'oeuvre a varié considérablement selon les régions (figure 5.8). De 1971 à 1983, elle a été très importante (presque 50%) dans l'Ouest qui a connu une croissance à la fois dans le secteur industriel et les services, moitié moindre dans l'Est dont les 4/5 de la hausse résultent de l'expansion des services et faible (8%) dans le Nord-Est, région qui a connu des difficultés dans le secteur des services (Gillmor, 1985).

L'expansion du service public dans un état lourdement centralisé a engendré une croissance de l'emploi féminin concentrée dans la région Est – et à un moindre degré dans les centres urbains des autres régions – tandis que l'industrialisation en favorisait la dispersion géographique surtout dans l'ouest. Cette plus grande dispersion régionale est nettement remise en cause par les licenciements actuels qui affectent fortement les "nouvelles" industries rurales au personnel très féminisé.

Après une diminution entre 1946 et 1971 due à l'émigration et à la contraction des secteurs agricole et domestique, les taux d'activité des femmes augmentent sous l'impulsion des taux d'**activité des femmes mariées**. Ceux-ci ont enregistré une forte hausse dans les années 1970 (de 8% en 1971 à 17,4% en 1981), qui s'est poursuivie ensuite, en dépit d'un ralentissement au début des années 1980, pour atteindre 29,5% en 1989. Durant cette période, les taux des femmes célibataires et des hommes stagnaient voire diminuaient.

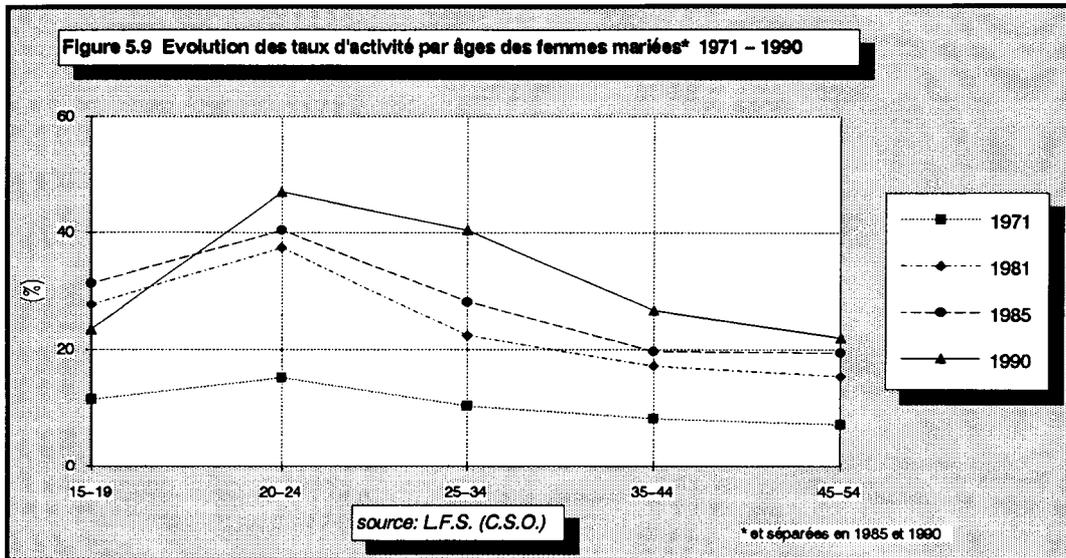
Figure 5.8 Part des femmes dans la main d'oeuvre 1971 et 1981
(% de la main d'oeuvre totale)



Sources : census 1971 et 1981

L'activité féminine augmente à tous les âges sauf pour les très jeunes femmes (figure 5.9) mais il s'agit d'un groupe peu nombreux. La hausse a d'abord concerné les groupes jeunes (20-24) puis s'est répercutée progressivement dans les groupes d'âges suivants¹³ Globalement, l'activité diminue avec l'âge et on ne distingue pas, contrairement à certains pays où l'activité féminine est plus développée, de second maximum, signe d'une reprise d'activité quand les enfants sont d'âge scolaire. Blackwell (1989) a repéré une tendance pour les cohortes les plus récentes à demeurer plus fréquemment actives, même aux âges les plus féconds, en raison de la difficulté à retrouver un emploi après une interruption. Entre 1971 et 1990, le taux d'activité des femmes mariées a plus que triplé pour atteindre 25%.

¹³ L'évolution a affecté les générations plus récentes au début de leur vie active est s'est répercuté sur les taux suivants.



L'augmentation de l'activité féminine a été favorisée par l'expansion du secteur des services, notamment les services publics, les avancées législatives à partir des années 1970 et la réduction de l'émigration qui a contribué à rajeunir la main d'oeuvre potentielle. Elle a été également facilitée par certains changements d'attitudes par rapport à l'activité des femmes mariées, et enfin par les transformations qui ont affecté la formation de la famille : nuptialité plus tardive, diminution du nombre d'enfants, réduction de la période consacrée à les élever. Il faut y ajouter, *last but not least*, l'importance croissante des nécessités financières, que ce soit à cause de la fréquence accrue des ruptures d'union, du chômage masculin ou d'une aspiration à un mieux-être matériel. Le salaire féminin, de salaire d'appoint, est devenu pour beaucoup une nécessité économique.

L'activité féminine diminue avec le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune. Le taux d'activité des femmes mariées de 25-34 ans passe de 81.8% pour celles sans enfant à charge à 47.6% quand il y a un enfant et à 28.5% pour deux (Blackwell 1989). La question de la garde des enfants est primordiale pour l'évolution de l'activité féminine : en 1987, parmi les raisons pour ne pas chercher un emploi, 70% des femmes enquêtées donnaient la garde des enfants ou d'autres responsabilités familiales. Il n'y a aucune prise en charge par l'Etat des enfants d'âge pré-scolaire. Quelques entreprises, très minoritaires ont ponctuellement mis en place une crèche. Les possibilités de garde privée sont de leur côté onéreuses et ne peuvent se prévaloir d'aucun contrôle ou garantie. Les écoles primaires libèrent les enfants tôt dans l'après-midi sans fournir en général de repas, ni même une boisson chaude en hiver. Il

y a là matière à culpabiliser une mère active absente au retour de l'école, sans compter les remarques critiques du voisinage. Enfin, des enquêtes montrent la persistance d'attitudes négatives, y compris de la part des femmes elles-mêmes, vis-à-vis de l'emploi des femmes mariées surtout quand celles-ci ont des enfants¹⁴ (Blackwell, 1989 ; Daly, 1989). Ces attitudes gagnent du terrain quand la situation économique du pays se dégrade.

Le poids de la pauvreté

En l'absence de données adéquates sur les niveaux de revenus, l'extension de la pauvreté est une indication de leur redistribution dans la société. Elle représente aussi l'impact, au niveau des individus, de la détérioration des conditions socio-économiques pour une partie de la société. En 1971, une conférence catholique estimait à 1/4 la part de la population irlandaise vivant dans la pauvreté. Plus récemment ce groupe était évalué à un tiers (Daly, 1989). Daly souligne la grande inégalité des revenus dans une société très hiérarchisée et l'importance de la pauvreté financière. En 1987, 1,3 millions de personnes vivaient d'allocations diverses, aux montants plutôt médiocres. Parmi elles, un demi-million de femmes, dépendantes ou seules. Dans le second cas, elles bénéficient des programmes pour les femmes (*women scheme*), qui ont pris beaucoup d'ampleur depuis les années 1970. Le nombre de bénéficiaires (mères non-mariées, femmes séparées ou abandonnées..) a augmenté de 50% en 10 ans pour atteindre 130 000 en 1987. La hausse a été spectaculaire pour les mères seules qui étaient 5 250 en 1981 et 18 761 en 1990.

La pauvreté affecte en priorité les familles monoparentales (mères célibataires ou séparées), les grandes familles, les chômeurs, les '*travellers*' et les personnes âgées seules ; les quatre premières catégories, qui ne sont pas exclusives, sont au coeur de cette recherche, car les deux premières résultent de comportements démographiques spécifiques, la troisième, plus difficilement cernable est centrale dans la question de l'impact de la conjoncture économique sur la fécondité. La situation des '*travellers*' ne peut être qu'incidemment abordée, dans la mesure où leur étude requiert l'élaboration d'une méthodologie spécifique qui n'entraîne pas dans le cadre de ce travail.

¹⁴ En 1986, 55% des personnes interrogées lors d'une enquête pensaient qu'en période de chômage élevé, on devrait dissuader les femmes mariées de travailler.

L'entrée dans la Communauté Européenne

Le 1er janvier 1973, l'adhésion à la Communauté Européenne, voulue par 83 % des Irlandais, s'est faite avec des revenus moyens très inférieurs et des retards dans le domaine social (logement, services). Des changements conséquents ont résulté de la non-conformité des lois irlandaises avec celles de la Communauté Européenne, non-conformité qui a mis en lumière certains aspects de la situation des Irlandaises en particulier dans le domaine de l'emploi.

En 1973, l'arrivée au pouvoir d'une coalition incluant le (petit) parti travailliste favorise la prise en compte de la question des femmes : la *marriage bar*¹⁵ est abolie, certaines mesures discriminatoires vont être supprimées¹⁶ (en 1974 l'*Equal Pay Act* et en 1977 l'*Employment Equality Act* sur l'égalité des salaires), le congé maternel (70% du salaire) sera généralisé en 1981 ainsi que l'égalité de traitement par les services sociaux. Les changements législatifs ont créé un environnement légal et institutionnel radicalement différent de celui qui prévalait avant l'entrée dans la C.E.E. ; les recours continuent pour l'égalité de traitement et les 'droits fondamentaux de l'homme'¹⁷.

Un des aspects de la modernisation concerne l'évolution technique qui a accru la mobilité des individus (accès des ruraux à la ville ; maintien des contacts des citadins avec la campagne), la circulation de l'information (média), la circulation des biens (contraception) favorisant la diffusion de connaissances, attitudes et comportements par rapport à la fécondité et à la famille.

L'augmentation, depuis une vingtaine d'années, de la proportion de femmes économiquement actives est générale dans les pays industrialisés, que ce soit par choix ou par nécessité. Le niveau de l'activité des Irlandaises mariées demeure cependant faible dans le contexte européen, on peut supposer que cela concerne surtout les mères. L'ouverture vers le monde du travail des

¹⁵ Obligation, à partir de 1956, pour les femmes fonctionnaires de quitter leur emploi en cas de mariage (cet exemple sera suivi dans de nombreuses branches).

¹⁶ En 1978, une infirmière qualifiée gagnait £ 62,5 par semaine (£ 80 après neuf ans de service) contre £92 pour un employé d'hôpital sans qualifications (£ 126 après cinq ans) – Gaudin, 1983, p. 243.

¹⁷ Les questions de la libre-circulation des individus – dans les faits, les Irlandaises allant subir un avortement en Grande-Bretagne – et du droit à l'information ont été au cœur des débats sur la ratification du traité de Maastricht (printemps 1992).

femmes mariées et les contacts sociaux qui en découlent ont eu, en une génération, d'importantes répercussions sur leur vie de famille, elle-même bouleversée par l'ensemble des changements socio-économiques globaux.

5 - 2 - 2 Un lent processus de sécularisation

La sécularisation est considérée comme une conséquence de la modernisation ou du développement ; elle recouvre des processus

(a) de différenciation des institutions (par exemple dans les domaines de l'enseignement et de la santé) et des rôles

(b) de fragmentation des institutions religieuses,

et renvoie à l'**extension du rationalisme** aux dépens des valeurs traditionnelles basées sur l'autorité (Nic Ghiolla Phàdraig, 1986).

Le rôle de la religion, comme facteur de différenciation de la fécondité maritale, a été souligné à juste titre (Verrière, 1973 ; Coward, 1980a) dans les études intégrant l'Irlande du Nord. La question se pose différemment quand on se limite à la République, dont la grande majorité de la population se déclare catholique. Il s'agit plutôt d'estimer l'empreinte de l'Eglise catholique sur la société irlandaise. Après avoir envisagé, au niveau global, les relations Eglise-Etat puis son rôle dans la vie publique (intervention dans des débats ayant trait à la famille) et sociale (gestion du secteur éducatif), nous nous interrogerons, au delà des attitudes et pratiques formelles des fidèles, sur le degré d'adhésion des croyants à la doctrine dans certains domaines sensibles (contraception, divorce).

La religion demeure omniprésente en Irlande. Les églises y sont nombreuses et souvent impressionnantes ; dans les campagnes de l'ouest, il n'est pas rare de voir se dresser un énorme bâtiment moderne que jouxte un vaste parking. De grandes églises, à l'architecture surprenante, ont également été édifiées en nombres conséquents dans les années 1960 et 1970 au fur et à mesure de l'extension de Dublin. La fréquentation est élevée¹⁸, même en ville où elle a cependant diminué. L'observateur étranger est également surpris par l'angélus quotidien à la télévision nationale, le grand nombre de religieux dans les lieux publics, la multiplicité des symboles religieux (bijoux, imageries

¹⁸ Il suffit de traverser l'Irlande du centre et de l'ouest un dimanche matin pour se rendre compte que (quasiment) tous les individus se dirigent vers ou reviennent de l'église ; les autres sont invisibles.

pieuses, décoration intérieures des habitations) et les particularismes du langage qui font appel indifféremment aux invocations pieuses et aux blasphèmes.

"Le clergé était présent dans la vie de l'individu du berceau à la tombe" (O'Brien, cité par Sklar, 1977, p.263). L'Eglise catholique irlandaise a été un symbole de la résistance à l'opresseur britannique protestant au XIX^{ème} siècle, ce qui permet de comprendre son identification avec l'identité irlandaise et la place qu'elle a prise dans le pays après l'Indépendance.

A la différence de celle de 1922, à tonalité républicaine et qui autorisait même le divorce dans certains cas, la Constitution de 1947 a été explicitement religieuse, affirmant la "position spéciale" de l'Eglise catholique (article 44) comme "gardienne de la foi de la grande majorité des citoyens".

L'emprise de la hiérarchie catholique s'est exprimée de manière exemplaire dans "*l'affaire Noël Browne*" à la fin des années 1940, "affaire" d'autant plus intéressante qu'elle relève du domaine de la femme et de la famille et qu'elle mettait en présence d'un côté un jeune médecin, ministre de la santé, "naïf et pas assez retors"¹⁹ et de l'autre deux institutions conservatrices (et très masculines) : la hiérarchie catholique et la hiérarchie médicale.

La mauvaise situation sanitaire des femmes dans les maternités de Dublin avait amené, vers 1947–48, Noël Browne à présenter un projet de loi visant à assurer la gratuité des soins hospitaliers pour une semaine aux mères et aux enfants nouveaux-nés. Cette proposition rencontra une double et virulente opposition avec, pour argument officiel majeur, le fait que la gratuité s'appliquerait quel que soit le niveau de revenu. En approfondissant les réponses et attitudes, il apparaît que les uns avaient peur de voir diminuer leur pratique privée et que les autres résistaient à tout ce qui était considéré comme une attaque contre la famille, signe de sécularisation. Une alliance objective se forma au nom de la "non-conformité aux enseignements sociaux catholiques" contre le ministre de la santé qui, lâché par son chef de gouvernement et ses collègues, fut poussé à la démission et le projet fut abandonné pour un bon nombre d'années.

Malgré l'absence de lien formel depuis la suppression de l'article 44 en 1972, les **liens informels et indirects** demeurent très importants pour orienter

¹⁹ Selon Mrg Kavannagh, archevêque de Dublin à l'époque (Medics, Mitres and Ministers, 1991; cassette video).

la direction des politiques publiques (Nic Ghiolla Phàdraig, 1986). Dans le système scolaire, la grande majorité des établissements primaires et secondaires est sous l'autorité du clergé paroissial ou des ordres religieux ; la situation est similaire dans le secteur de la santé (hôpitaux, centres de soins).

L'intervention directe est devenue plus rare et concerne en général la famille et la moralité sexuelle. Dans les années 1980, l'accord entre leaders politiques et religieux a laissé place à des désaccords sur la contraception, le divorce et l'avortement. Lors des référendums à propos de l'avortement (1983) et du divorce (1986), la hiérarchie catholique a relayé les organisations catholiques laïques très conservatrices pour l'étape finale et, nombreuses ont été les interventions en chaire avant le scrutin²⁰. Ce renfort apparaît particulièrement efficace si l'on se réfère à l'*Irish Times* du 16/7/86 : le soutien en faveur du divorce serait passé de +21% à -26% dans les deux derniers mois avant le scrutin, en raison de l'intervention de l'Eglise, les personnes les plus touchées ayant été les femmes de plus de 35 ans en zone rurale.

Le catholicisme irlandais est conservateur et conformiste. Les catholiques irlandais sont remarquablement traditionnalistes dans leurs croyances religieuses et très attentifs à une pratique religieuse formelle²¹ qui tend néanmoins à diminuer. Au début des années 1980, 80% des Irlandais adultes allaient à la messe au moins une fois par semaine (Breen et al., 1990), il était 90% au milieu des années 1970 (Nic Ghiolla Phàdraig, 1986). Les enquêtes montraient en général un conformisme plus grand des Irlandaises pour la pratique, des générations plus anciennes et des agriculteurs, l'impact du milieu urbain d'origine mais la faible influence du revenu, le rôle de l'émigration temporaire et la consommation de médias étrangers comme facteurs éloignant de la religion et enfin, une adhésion minimale chez les jeunes générations et les citadins. Nic Ghiolla Phàdraig concluait que l'approche de la plupart des catholiques irlandais était plutôt conventionnelle, rigide et légaliste et se caractérisait par une confiance profonde dans les figures d'autorité. Ces formes de conservatisme religieux ont été favorisées par l'ampleur de l'émigration qui a renforcé le pouvoir de la hiérarchie catholique.

Plus qu'une réponse à des pressions idéologiques directes, la sécularisation a été une conséquence de la complexité croissante de la société

²⁰ Le même phénomène s'est reproduit lors du référendum de novembre 1992.

²¹ A la différence de la plupart des pays, les niveaux de croyance sont inférieurs aux niveaux de pratique.

irlandaise (Breen et al., 1990). L'expansion économique et l'activisme de l'état, qui a étendu les services sociaux et développé différents schémas d'allocations, ont entraîné une division plus complexe du travail et une 'rationalisation' générale de la vie au détriment des traditionnelles valeurs religieuses. Il s'agit d'un processus de différenciation institutionnelle et de 'sécularisation objective' (Berger, 1967, cité par Breen, 1990, p. 108) comme le montre l'expansion des secteurs d'enseignement et de santé depuis les années 1960, expansion qui a nécessité d'importants recrutements de personnel provoquant un afflux de laïcs – beaucoup de femmes – dans des professions jusque-là dominées par des religieux.

L'Eglise catholique irlandaise n'est pas monolithique. Si la hiérarchie et les évêques tendent à monopoliser le discours public et à se faire les avocats de la morale traditionnelle, de nombreuses voix à la base ne tiennent pas forcément des propos semblables. De part leur situation sociale ou professionnelle, beaucoup de religieuses ou de prêtres sont au contact de groupes en difficultés et des multiples tensions sociales qui traversent la société irlandaise : des religieuses s'occupent des *travellers*, elles gèrent des foyers pour mères célibataires, un travail social important est effectué dans l'*inner city*, auprès des chômeurs ou des prisonniers... La proximité quotidienne avec des milieux socio-culturels défavorisés, le retour de missionnaires, qui à l'étranger ont été confrontés à d'autres orientations de l'Eglise catholique, et la position subordonnée des femmes – religieuses ou laïques – dans l'institution sont autant de facteurs de différenciation par rapport à la hiérarchie catholique.

L'orthodoxie religieuse tend à promouvoir un conformisme similaire des opinions par rapport au mariage, à la famille et à la sexualité en général, renforcé par le contrôle de l'Eglise sur le système scolaire. Cependant, les individus trouvent de plus en plus d'accommodements et l'urbanisation permet en partie de limiter le regard des autres pour l'assistance à la messe. Une proportion croissante d'adultes ignore les préceptes de la hiérarchie pour ce qui concerne la 'sphère privée', en particulier on lui récuse de plus en plus le droit d'intervenir à propos des pratiques contraceptives. Néanmoins, c'est au prix du développement d'un sentiment de culpabilité qui touche en priorité les femmes dont le lien avec la religion est traditionnellement plus étroit. Si les adultes mariés peuvent ignorer les préceptes de l'Eglise dans les domaines de la contraception, revendiquant l'autonomie du domaine privé, c'est plus difficile pour les adolescentes qui sont confrontées en sus à la prohibition de la sexualité hors-mariage.

Bien que les Irlandais de la République se déclarent à plus de 90% catholiques, la **conscience d'une dimension pluraliste de la société** s'est développée depuis la fin des années 1960, stimulée à l'époque par la perspective d'une possible réunification avec l'Irlande du Nord. La sécularisation progressive a été interprétée comme un ajustement graduel dont le retrait par référendum de la reconnaissance par la Constitution de la place spéciale de l'Eglise Catholique est une bonne illustration, de même que des changements dans les domaines législatifs (système éducatif, contraception) qui vont dans le sens d'une plus grande distinction entre les rôles civil et religieux des citoyens. Ces évolutions ont permis de mettre en question et de faire reculer l'influence des comportements ruraux traditionnels caractérisés (Verrière 1973, p.2) par une "grande circonspection devant le mariage, (une) religiosité démonstrative, (le) conformisme social, (la) subordination de la femme, (une) censure rigoureuse de toute manifestation de la vie sexuelle".

5 - 2 - 3 L'évolution des attitudes et mentalités

Attitudes et mentalités sont l'expression des croyances politiques et religieuses, de la culture au sens large. Après un rappel du rôle des médias dans le changement, certaines caractéristiques culturelles irlandaises sont envisagées, dans un premier temps, par l'intermédiaire de quelques résultats d'enquêtes, dont une vaste enquête d'opinion, réalisée en 1987²² par un organisme para-public et visant à cerner la société irlandaise contemporaine, à travers ses caractéristiques perçues, ses valeurs et ses sources d'influence, en particulier la place de la religion. Est ensuite rappelée l'évolution des attitudes par rapport à la maternité hors-mariage ('illégitimité'), symptôme des changements intervenus dans la place de la femme et de l'enfant "illégitime" dans la société irlandaise.

Le rôle des médias

Sur le plan des mœurs, les idées vont évoluer plus vite que les faits, en l'occurrence sous l'impulsion des médias. A partir des années cinquante, l'est de l'Irlande reçoit la télévision britannique ; puis la télévision irlandaise, mise en place en 1962, devient le lieu de débats qui atteignent les endroits les plus reculés du pays et sont relayés par la presse écrite et la radio. A partir de 1960,

²² EIRE IMMIU, non daté (inclut des comparaisons avec une enquête de 1983).

Telefis Eireann, le réseau télévisé irlandais a été un des agents de changement les plus puissants et a permis la transmission dans presque tous les foyers de valeurs largement déterminées par l'extérieur (Brunt, 1988). Une émission télévisée, comme le '*Late, late show*' hebdomadaire, présentée depuis 1971 par Gay Byrne et connu par tous les Irlandais a contribué à porter dans le public les questions de la maternité hors-mariage, des couples séparés, de la contraception et autres sujets sensibles. Ce même Gay Byrne animait en 1989-90 une émission matinale quotidienne sur une radio publique qui traitait, de manière interactive (interventions téléphoniques en direct des auditeurs), des sujets de société, avec au premier plan ceux touchant à l'individu et, souvent indirectement, à la sexualité. L'écoute régulière de ce type de programmes ainsi que la lecture du courrier des lecteurs des quotidiens, reflet des débats passionnés et parfois virulents qui traversent l'opinion, est très instructive pour la connaissance de l'opinion publique et pour l'identification des tensions et tabous à l'oeuvre dans la société irlandaise.

Les enquêtes d'opinion

L'influence croissante des médias de masse est reconnue par les Irlandais eux-mêmes dans l'enquête de 1987 ; elle est plus importante pour les classes aisées, les moins de 35 ans, les célibataires et les citadins. L'influence de l'Eglise et celle de la famille, bien qu'en baisse, demeurent significatives ; en particulier, la puissance de l'Eglise continue d'être marquante dans les domaines du mariage, de la famille, du divorce et de l'avortement (la question n'avait pas été posée pour la contraception), pour les femmes après 50 ans et en zone rurale en général. Néanmoins, d'après une enquête de 1990²³, une écrasante majorité (94%) d'Irlandais se déclare favorable à l'éducation sexuelle à l'école.

En 1987, trois cinquièmes des Irlandais, surtout les femmes, les moins de 35 ans, les Dublinois et les classes aisées, ne pensent pas que les femmes sont traitées à égalité avec les hommes (moins d'un tiers pensent le contraire). Significativement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à revendiquer le droit à un emploi pour tous. Elles ne sont que 30% (25% pour les hommes) à choisir de ne pas travailler s'il n'y a pas nécessité financière.

Les clivages d'opinion sont les plus importants entre générations, ils opposent aussi la région dublinoise et le reste du pays – mais le seul vote de

²³ Irish Times, 6/9/90, p.2.

Dublin n'aurait pas suffi à élire Mary Robinson. Certains clivages entre les sexes se font jour quant au rôle et à la place des femmes dans la société mais les couples sont plutôt en accord pour la taille de la famille et l'usage de la contraception, accord qui respecte les différences selon le lieu de résidence et le statut socio-économique.

L'évolution des attitudes par rapport à l'illégitimité

Les changements d'attitudes par rapport à la maternité 'illégitime', dans le cadre plus général des relations sexuelles extra-maritales, sont une illustration intéressante de l'évolution des mentalités qui se reflète dans les attitudes par rapport aux mères et aux enfants et dans les changements affectant leur situation légale. C'est l'occasion d'évoquer le contexte historique si particulier de l'Irlande à laquelle l'insularité, la pauvreté, la ruralité et l'isolement ont fourni des conditions spécifiques, qui ont marqué les mentalités collectives. Dans une large mesure, l'offre actuelle de services et l'opinion publique sont conditionnées par l'expérience passée.

Le XVIIème siècle avait été une période de moralité sexuelle laxiste en Irlande, sous l'égide des *Brehon Laws* (O'Hare et al., 1987) : l'illégitimité était non seulement commune mais elle ne constituait pas un handicap dans la vie. Au XIXème, les attitudes envers les mères d'un enfant né hors-mariage sont devenues très sévères. Le mépris des voisins était la règle ; famille et amis, prêtres et magistrats faisaient pression en faveur d'une régularisation par mariage, sinon cela pouvait aller jusqu'au rejet total. Dans ce cas, les mères célibataires avaient comme solutions l'émigration vers la Grande-Bretagne²⁴, la mendicité, la prostitution ou la "workhouse", genre d'hospice où, même parmi les marginaux et déviants, elles étaient stigmatisées (Sklar, 1977). Elles y travaillaient dans des conditions matérielles très dures et une mortalité infantile élevée affectait les enfants. Ces attitudes générales très sévères à l'égard des mères célibataires avaient pour effet d'isoler ces femmes des communautés.

Le caractère extrêmement rural de l'Irlande a renforcé la chasteté pré-maritale et les sanctions par rapport aux grossesses 'illégitimes'. La population était beaucoup plus isolée des changements qui façonnaient le reste de l'Europe occidentale, isolation renforcée par un tissu social très serré et structuré.

²⁴ Les femmes émigrantes avaient un taux de fécondité extra-maritale supérieur à celui des femmes qui restaient en Irlande (J. Sklar, 1977).

Chacun était continuellement scruté et soumis à forte censure pour comportement déviant par rapport aux normes. De plus, en l'absence relative d'industrialisation et donc d'idées de changement ou conflictuelles, le clergé a pu exercer son contrôle sur les individus, l'opposition étant faible, et renforcer l'influence de l'Eglise sur les questions sexuelles.

Les conditions socio-économiques, en particulier le système d'héritage basé sur la transmission de la propriété familiale, ont généré des supports structurels solides en faveur de la chasteté pré-nuptiale et des sanctions puissantes contre l'"illégitimité". Le très faible niveau de fécondité extra-maritale, malgré une nuptialité tardive, souligne l'efficacité des institutions irlandaises dans le contrôle du sexe pré-marital : Skar estime que même sans émigration, la fécondité extra-maritale irlandaise serait demeurée basse. Les conceptions pré-nuptiales y étaient également moins nombreuses qu'en Angleterre et l'usage de la contraception, de l'avortement ou de l'infanticide était peu fréquent.

La situation va évoluer lentement au cours du XXème siècle, sous la responsabilité générale de l'Eglise. Suite à la Réforme de la Loi des Pauvres en 1906 (*Poor Law Reform*) se créent dans divers endroits du pays des *Mother and Baby Homes*. Ces lieux d'accueil pour mères célibataires et leurs enfants se sont développés en particulier autour de Dublin dans les années 1930-50 et se sont orientés vers le placement des enfants pour adoption dès que la loi l'a permis (1952). Sous la loi commune, un enfant né hors des liens du mariage, était dit 'illégitime' ou 'bâtard' ; il était *filius nuli* (fils de personne) sans parents ni famille. Au cours du XXème, on reconnaît peu à peu le droit de garde "de fait" à la mère (*custody*), droit qui ne recevra une expression légale (*guardianship*) qu'en 1964. Les pères ont longtemps été laissés à l'écart, aussi bien de l'opprobre de l'opinion publique que du point de vue législatif, même si dès 1931 ils peuvent être poursuivis légalement pour le versement d'une pension.

Le climat d'opinion par rapport aux mères célibataires et leurs enfants s'est adouci considérablement bien qu'il y ait encore place pour des améliorations (Nic Ghiolla Phadraig, 1984). Des associations (*Ally, Cherish*) de soutien aux mères célibataires, soutenues et relayées par les médias, ont fait pression pour qu'une meilleure situation soit faite aux mères qui choisissaient de garder leur enfant. Leurs interventions ont abouti à l'introduction, au début des années 1970, d'une allocation destinée aux mères célibataires (*single mother's allowance*).

Certaines indications récentes font état d'attitudes plus positives par rapport aux mères non-mariées. La fermeture de nombreux "homes" est le signe qu'un nombre accru de jeunes femmes choisissent de rester chez leurs parents ou organisent leur propre logement, reflet d'une meilleure acceptabilité sociale et familiale. Un élément supplémentaire est fourni par l'introduction du *Status of Children Act*, voté fin 1987, et entré en vigueur le 14 juin 1988. Il prohibe formellement toute référence au terme 'illégitime', abolit les principales discriminations légales entre les enfants nés hors-mariage et les autres (droits de succession), renforce les droits (reconnaissance, visite..) et devoirs du père (assistance financière), mais sans caractère d'obligation. Néanmoins, la situation matérielle et affective de nombreuses mères célibataires demeure précaire. En effet, on a vu que les familles monoparentales sont un groupe très exposé au risque de pauvreté, par ailleurs, un tiers des enfants admis en nourrice (*care*) ont une mère non mariée.

Dans les esprits et dans les pratiques, la fécondité extra-maritale concerne les femmes. C'est l'attitude actuelle de l'Eglise dont les représentants ne poussent plus à la régularisation par mariage, de l'Etat, qui en dépit d'aménagements législatifs récents, tend à ignorer la responsabilité des pères, et l'attitude des familles elles-mêmes dont les membres féminins prennent en charge la "situation nouvelle"²⁵. A moyen terme, il semble que la maternité célibataire soit une situation transitoire pour un certain nombre de femmes qui se marient ultérieurement et ont un ou d'autres enfants dans ce cadre. Se développe également, surtout à Dublin, un phénomène de maternité célibataire délibérée, sans doute minoritaire, mais suffisant pour donner lieu à des articles de presse et bien sûr au débat public (*Irish Times*, 26/7/90, p11).

5 - 2 - 4 La centralisation et les inégalités de classe

L'incapacité à formuler une politique régionale cohérente²⁶ a en partie grevé les conséquences positives attendues lors de l'adhésion à la Communauté Européenne par le biais du fonds régional d'assistance. Les stratégies de centralisation de l'Etat, pour améliorer l'efficacité des services et réduire les

²⁵ Cf *Irish Independent*, 1/10/90, p8 "A cuckoo in the nest", article à propos des grand-mères qui intègrent les enfants de leurs filles célibataires dans la famille.

²⁶ L'Irlande est considérée comme une seule région pour l'attribution de subventions, ce qui laisse au gouvernement l'initiative de la redistribution et ne peut qu'avantager la métropole dublinoise au détriment du reste du pays.

dépenses publiques, ont renforcé les inégalités sociales et spatiales (entre villes et campagnes) en terme d'accès. Les effets ont été particulièrement négatifs pour les personnes âgées, les bas revenus et les femmes qui ont des enfants en bas âge (Cawley, 1989).

Les critiques de la centralisation excessive du gouvernement, de l'administration et des services dépassent le déséquilibre des nombres ou des masses pour insister sur la dimension intellectuelle, psychologique et sociologique du problème (O'Tuathaigh, 1986). La concentration d'une si grande part des compétences, des prises de décision, des leaders d'opinion dans la région Est est malsaine à différents points de vue. Elle draine les énergies vitales, intellectuelles et autres, des régions. Elle encourage une attitude passive ou dépendante parmi les 'receveurs', dans le reste du pays, vis-à-vis de décisions prises à Dublin et, d'une multitude de manières, encourage la diffusion, dans une seule direction, des informations et de la culture au sein du pays.

Si les limites de classes semblent moins marquées culturellement et moins ritualisées que dans des pays comme la Grande-Bretagne, elles sont dans la réalité plus rigides en Irlande. Whelan (1986 p.84) a montré que l'amplitude des inégalités en terme de mobilité sociale y est bien plus grande qu'ailleurs. Les classes sociales ne partagent pas seulement des situations économiques mais aussi un **tissu de relations sociales**, des **attitudes** et des **valeurs**, ce qui crée des modes de vie et une identité sociale distinctifs qui se reflètent dans la **ségrégation résidentielle** (cf chapitre 7). La ségrégation est d'autant plus polarisée que toute tentative de planification officielle est inefficace en raison de l'absence totale de moyens, que ce soient des incitations financières, des possibilités de contrôle ou des sanctions.

La faible mobilité sociale est confirmée par la forte corrélation relevée entre classe sociale et réussite scolaire, cette dernière jouant un rôle crucial dans la future carrière professionnelle. Le système éducatif a contribué à assurer une remarquable stabilité dans la distribution des privilèges donc le maintien d'une structure sociale rigide, la croissance des effectifs au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire n'ayant pas réduit les différentiels entre les classes (Burke, 1984 ; Whelan, 1986).

Générateurs d'inégalités dans l'accès à l'éducation et dans l'accès au logement, ces facteurs de classe opèrent également pour différencier les possibilités de mariage (tableau 5.3) et les niveaux de fécondité.

Historiquement, la fécondité maritale est, en Irlande, inversement corrélée au taux de nuptialité selon la classe sociale.

Tableau 5.3 Proportion d'hommes célibataires âgés de 45 à 54 ans, par groupe socio-économique, 1951-1981 (%)

Groupes socio-économiques	1951	1961	1971	1981
Agriculteurs	39,9	39,9	40,9	37,8
Autres professions agricoles	44,9	43,1	47,1	42,2
'Cadres supérieurs'	9,7	10,4	9,2 ^e	7,4 ^e
'Cadres moyens'	20,9	13,3	11,7	9,4
Employeurs et directeurs	12,1	8,7	5,8	5,0
Employés salariés	11,4	10,5	7,4	4,4
Trav. interméd. non-manuels	19,0	18,5	17,7	14,6
Autres travailleurs non-manuels	19,5	17,1	16,0	14,4
Travailleurs manuels qualifiés	17,5	16,5	14,5	12,8
Trav. manuels semi-qualifiés	18,9	18,6	18,1	16,8
Trav. manuels non-qualifiés	23,6	24,9	27,6	32,5
Coef. de variation inter-groupes	0,42	0,55	0,66	0,69

^e estimations pour 1971 et 1981 car le recensement inclut les membres du clergé
source : Breen et al., 1990

L'amélioration des chances de nuptialité a concerné toutes les classes sociales mais surtout les plus aisées : de nos jours, l'éventail des taux de nuptialité selon la classe sociale est encore plus large que dans les années 1920. C'est le résultat d'une détérioration des chances de ceux qui sont au bas de l'échelle sociale : les petits agriculteurs et les travailleurs manuels non qualifiés. Plus généralement, **au cours de la modernisation, la différenciation liée à la classe est devenue de plus en plus caractéristique de toutes les régions agricoles de l'Irlande (Hannan, 1979).** La situation difficile des petits agriculteurs a des racines autant socio-culturelles qu'économiques : "la tendance quasi-universelle qu'ont leurs soeurs à s'enfuir" (Breen et al., 1990).

5 - 3 LES IRLANDAISES DANS UNE SOCIÉTÉ EN TRANSITION

Toute étude de la fécondité traite forcément des femmes qui sont les premières concernées ; elle sont au coeur de la question du processus de reproduction biologique nécessaire à la reproduction sociale. D'un point de vue théorique, l'évolution du statut et de la place de la femme joue un rôle essentiel. Les caractéristiques de leur situation, que ce soit l'activité, les rôles sociaux et familiaux, ou l'accès à la planification de la famille, représentent aussi des pratiques sociales et des héritages culturels spécifiques.

Le système de valeurs inscrit dans la Constitution a fait place à un système de valeurs plus orienté vers l'économie en raison de la complexité croissante de la société irlandaise. Les femmes ont été les premières affectées par les changements socio-économiques et culturels : elles ont été touchées dans leur activité professionnelle, leur relation à l'Eglise, la taille et forme de la famille, la scolarisation... Elles ont aussi bénéficié de l'amélioration des conditions matérielles et de l'instauration d'une législation plus égalitaire.

Les changements dans les lois et règles ont été accompagnés par des changements dans les comportements individuels, favorisés par le mouvement des femmes, qui les a encouragées à raccourcir la période consacrée à élever les enfants, à développer une activité professionnelle et à affirmer leur indépendance. Les femmes sont restées extérieures à la vie politique et à la vie économique jusqu'aux années soixante. Leur pouvoir se cantonnait à la sphère familiale où elles étaient les gardiennes des valeurs sociales. L'urbanisation, en favorisant les réseaux d'entraide et de solidarité, a permis de brèche leur isolement dans une société jusqu'alors majoritairement rurale.

5 - 3 - 1 De la société traditionnelle à la revendication féministe

Au XIX^{ème} siècle, le rigorisme moral, imposé à une société paysanne pauvre, par une Eglise catholique teintée de puritanisme, s'est appuyé sur une double conception de la femme, à la fois opprimée et vénérée, version exacerbée de l'image double de la femme : Marie ou Eve (Beale, 1986 ; Gaudin, 1983). Bien qu'elles aient compté des militantes actives dans les luttes nationales comme dans les luttes sociales ou le mouvement des suffragettes, les Irlandaises verront leur rôle dans la société ignoré, voire nié,

par le nouvel état (Smyth, 1987). La Constitution irlandaise, qui reconnaît la famille comme groupe primaire naturel et fondamental de la société, définit les femmes uniquement par leur fonction d'épouse et de mère²⁷ et souligne le rôle spécial assuré pour le bien commun par la femme au foyer :

"... the State recognizes that by her life within the home²⁸, woman gives to the State a support without which the common good cannot be achieved."

article 41 – 2 – 1 de la Constitution Bunreacht Na hEireann,
1937

L'Eglise catholique a pesé considérablement sur l'orientation de la société après l'Indépendance, notamment dans l'instauration du cadre juridique qui allait régir l'existence des femmes pendant un demi-siècle : interdiction du divorce et de la contraception, statut de mineure légale au sein de la famille et plus tard, *marriage bar*... Ce qui va contribuer à l'émergence d'un environnement moral et institutionnel au sein duquel les rôles sexuels et les relations familiales étaient construits et dans une certaine mesure le sont encore actuellement (Gaudin, 1983 ; Breen et al., 1990).

La Constitution de 1937 reconnaissait également le droit aux Eglises d'administrer leurs écoles, sans intervention de l'Etat, leur garantissant ainsi un contrôle étroit, encore vivace de nos jours, du contenu éducatif. Cette emprise religieuse sur l'enseignement, en préparant les filles à leur rôle d'épouse et de mère, assurait la transmission des valeurs morales. La ségrégation des sexes, attitude sociale fondamentale, y était la règle et se perpétuait tout au long de la vie. Au niveau local, les membres du clergé ont été également des agents majeurs de contrôle social.

Dans un système où tout l'enseignement primaire et la plupart du secondaire sont sous contrôle direct de l'Eglise, le lien est étroit entre catholicisme et contenu éducatif ; l'Eglise prône notamment l'"éducation à la chasteté" et le refus du corps (Beale, 1986 ; Daly, 1989) . Par ailleurs, si l'éducation des garçons et des filles est différente dans toutes les classes sociales, la différence augmente vers le bas de l'échelle ; le facteur genre (sexe) s'ajoute au facteur classe pour différencier l'éducation reçue dans le système scolaire irlandais.

²⁷ Il y a eu exacerbation d'un mouvement conservateur et puritain général en Europe.

²⁸ Souligné par nous.

A la fin des années 1960, les Irlandaises avaient moins de droits que les femmes de la plupart des pays européens, y compris l'Irlande du Nord (Beale, 1986). La contraception était illégale, le divorce banni par la Constitution et l'avortement considéré comme un acte criminel entraînant la réclusion à perpétuité. Les mères célibataires ou séparées ne pouvaient prétendre à aucune assistance et les femmes subissaient des discriminations ouvertes dans l'emploi, dans l'éducation et dans les systèmes d'impôts et d'allocations.

Le développement économique et l'ouverture générale de la société, qui a permis évaluation et comparaison, ont mis à jour les tensions de la société irlandaise, notamment dans les domaines de l'emploi et de la famille, et ont mis les femmes au premier plan car ce sont, surtout quand elles sont mariées, les premières concernées²⁹. Elles seront au premier rang des mouvements sociaux³⁰ qui vont se développer.

Les années 1970, marquées par les campagnes pour les droits civiques et la violence en Irlande du Nord, vont mettre en avant la nécessité d'un assouplissement juridique dans l'hypothèse de la réunification, signe de la bonne volonté du gouvernement irlandais vis-à-vis des protestants du Nord. L'introduction d'un certain pluralisme ne pouvait qu'être favorable aux femmes. En 1967, un rapport pose la question générale des rôles sexuels en Irlande et de la place de la femme dans la famille, arguant du non-respect par l'Irlande d'un certain nombre de principes acceptés par les Nations Unies tels l'égalité des salaires³¹ ou le droit de la mère à travailler hors du foyer.

La pression d'associations féministes de toutes sortes aboutira à la création en 1973 d'un Conseil pour le Statut des Femmes (*Council for the Status of Women*) par le gouvernement. Cet organisme consultatif a publié un certain nombre de rapports qui soulignent les inégalités dont sont victimes les femmes et les injustices qu'elles subissent, mais en laissent de côté les causes. Le *Council* qui regroupe la plupart des associations de femmes, des plus

²⁹ Cf à ce sujet, et plus généralement sur la situation contemporaine des Irlandaises, le colloque consacré aux 'Irlandaises d'aujourd'hui', qui s'est tenu à Rennes en 1986 (actes dans le 11ème cahier du Centre d'Etudes Irlandaises de Rennes, 1987).

³⁰ A noter le rôle d'agent de changement joué par le système judiciaire à la différence des politiciens ou du parlement. Au moins trois lois concernant les droits de la femme ou de la famille ont suivi des jugements de la Cour Suprême dans des cas individuels.

³¹ En 1951, le gouvernement irlandais avait refusé de ratifier la convention de l'Organisation Internationale du Travail sur l'égalité des salaires.

conservatrices aux plus radicales, a contribué à la prise de conscience, mais il n'a pas fourni les moyens pour faire évoluer la situation. "Dans les années 1970, l'impulsion du changement est moins venue du débat interne que de l'influence des Nations-Unies, de la Communauté Européenne et des féministes" (Gaudin, 1983).

Sans vouloir entrer dans les détails, l'évocation du parcours de Mary Robinson permet à la fois de montrer l'importance de l'alignement sur les législations internationales et le rôle actif des femmes dans le changement. En 1969, Mary Robinson, jeune juriste, est élue au Sénat pour représenter Trinity College³². Dans les années 1970, elle sera à l'initiative de projets pour libéraliser la contraception et soumettra à plusieurs reprises des cas litigieux devant la Cour européenne, contribuant à une législation générale plus égalitaire pour les femmes (divorce, salaires, droit de siéger dans des jurys). En novembre 1990, les Irlandais(es) l'ont élue Présidente de la République. Difficile de croire à l'absence de lien entre son action et son élection !

Les référendums de 1983 et 1986 marquent, à première vue, un coup d'arrêt à la libéralisation législative des années 1970 dans le domaine des droits de la femme. L'opinion publique, qui s'est incontestablement libéralisée dans les années 1970, est toujours susceptible de revirements, en particulier sur les questions morales, surtout si la hiérarchie catholique joue de son influence (cf supra 5-2-2). L'interprétation des résultats des référendums est double : pour certains, "si les fondations de l'Irlande conservatrice ont été radicalement minés, l'essentiel de sa structure morale et culturelle persiste" (Breen et al., 1990, p.102), et le rejet catégorique de la législation sur le divorce a représenté une victoire de la partie conservatrice de la société (mouvements catholiques conservateurs, zones rurales traditionnelles) face à la partie moderniste. D'un autre côté, la composition de cette dernière (femmes, jeunes et urbains), dont l'importance est croissante dans le pays, peut préfigurer des changements ultérieurs, ce que semblent confirmer l'élection présidentielle et les enquêtes d'opinion qui montrent que l'opposition totale au divorce est le fait d'une minorité (tableau 5.4).

³² Une des deux universités de Dublin, protestante à l'origine et encore marquée par cette origine quant au recrutement de ses enseignants ; on est donc plus susceptible d'y questionner l'ordre établi (catholique, irlandais).

Tableau 5.4 Opinions sur la possibilité d'obtenir un divorce en Irlande, en RFA, aux Etats-Unis et en Hongrie, 1988.

(Quel devrait être, à votre avis le degré de difficulté/ facilité pour obtenir un divorce dans le cas d'un couple qui n'a pas de jeunes enfants ?)

(%)	Irlande	E-U	R.F.A.	Hongrie
Très/plutôt facile	41 (17)	38(14)	31(13)	61(14)
Ni facile, ni difficile	7 (8)	30(31)	36(33)	28(27)
Plutôt/très difficile	42 (60)	26(50)	15(37)	9(49)
Impossible	7 (12)	n.d.	1 (3)	1 (6)
Indécis	3 (3)	1(15)	1 (3)	7 (3)

source : Jowell et al. 1989

(les chiffres entre parenthèses correspondent à la même question pour un couple qui a de jeunes enfants)

Une grande majorité d'Irlandais se déclarent clairement en faveur d'un changement dans la législation : seule une minorité (12% s'il y a des jeunes enfants) souhaite qu'il soit impossible de divorcer, ce qui est la situation légale actuelle. Les Irlandais demeurent cependant moins 'libéraux' moralement que les autres pays. Il est intéressant de noter que l'impact certain de la présence de jeunes enfants sur les résultats n'aboutit pas à un refus total du divorce. Jowell (1989) souligne l'influence des "croyances religieuses" et des "lois restrictives" en Irlande.

Les corrélations relevées entre le vote pour Mrs Robinson d'une part et les votes non (au 'droit du fœtus') en 1983 et oui au divorce sont élevées : $r=0,85$ et $r=0,90$ respectivement (Pringle, 1990). Son adversaire principal, représentant du parti gouvernemental de centre-droit, moralement conservateur, a fait ses meilleurs scores dans une bande centrée sur les Midlands et les plus faibles dans les villes et en particulier dans les quartiers sud de l'agglomération dublinoise.

5 - 3 - 2 Femmes et familles

En 1937, la Constitution irlandaise reconnaît la famille, définie implicitement par le mariage, comme "le groupe naturel primaire et fondamental de la société". Dans l'optique des gouvernants, une fécondité élevée est un facteur de stabilisation de la famille, donc de la société. Etat et Eglise visaient à protéger l'institution familiale traditionnelle, indissociable du

"mariage à l'irlandaise", caractérisé traditionnellement par un puritanisme sexuel et une répartition stricte des tâches et rôles sous l'autorité du mari.

L'Etat et la famille

Dès le début, Eglise et Etat vont agir avec une remarquable harmonie pour légitimer et soutenir un type de famille distinctif, en général compatible avec le système économique dominant et reposant sur le système de valeurs de la pensée sociale catholique traditionnelle ; ce qui a permis de bâtir une société conservatrice extraordinairement stable jusqu'aux années 1960. Femmes et familles ont été isolées des forces de changement par toute une série d'interdits sur le divorce, la contraception, l'activité féminine. Cette société, qui reposait sur la propriété foncière familiale et d'importantes inégalités en terme de classes sociales, présentait des caractères démographiques distinctifs (4 – 1 – 3).

Les luttes sociales des années 1970 vont entraîner un activisme de l'Etat irlandais dans les domaines touchant à la femme et à la famille. Paradoxalement, l'intervention accrue de l'Etat a été associée à un déclin de l'assistance financière aux ménages comprenant de jeunes enfants, comparés aux autres types de ménages (R. Breen et al., 1990). La contraction des allocations pour les enfants (*Children'Allowance Scheme*) et la disparition d'exonérations fiscales pour les familles avec enfants ont abouti à une détérioration des conditions matérielles de ces dernières, surtout les plus grandes. Les auteurs concluent que la croissance de l'Etat-Providence irlandais n'a pas abouti à diminuer la charge d'élever des enfants ni à réduire les inégalités de classe dans les ressources que les familles peuvent consacrer à leurs enfants. Il est remarquable qu'un des arguments qui a incité le gouvernement à accorder divers types d'allocations aux femmes seules avec enfants, est l'obligation constitutionnelle qui impose à l'Etat de subvenir aux besoins des mères de famille afin que celles-ci ne soient pas obligées de travailler.

Le bilan sur le rôle de l'Etat dans le modelage de la famille irlandaise est mixte : pour une grande part, il a encouragé la stabilité de la famille conventionnelle tout en faisant des concessions aux demandes en faveur d'une plus grande égalité de traitement pour les femmes et en favorisant les familles aisées urbaines. La récession économique et les politiques étatiques d'assistance sociale et fiscale ont rendu la formation d'une famille de plus en plus difficile pour des jeunes gens d'origine populaire. La tendance, depuis

une quinzaine d'années, a été de diminuer l'aide aux familles avec de jeunes enfants, tandis que de nouveaux problèmes familiaux émergeaient ou étaient officiellement reconnus (maternités célibataires, couples séparés..).

Familles rurales, familles urbaines

Dans la famille paysanne traditionnelle, une division du travail très rigide selon le sexe et la génération aboutissait à une distinction nette des tâches féminines et masculines. Cette dualité se retrouvait également dans la majorité des familles dublinoises des années 1950 : les femmes y étaient en charge de la sphère domestique, tandis que les maris étaient habituellement à l'extérieur durant la journée (Humphreys, 1965, cité par Curtin, 1986). Cependant, l'image patriarcale et fortement autoritaire de la famille semble avoir été moins marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans l'Irlande rurale, les enfants étaient les moyens d'assurer la continuité des générations, une source de travail et une assurance contre la vieillesse. Ce dernier aspect continue d'être important dans les comtés isolés de l'ouest, de même que la continuité intergénérationnelle dans les communautés d'agriculteurs.

La différenciation urbain/rural a, dans sa simplicité, le mérite de la clarté, elle ne doit pourtant pas faire oublier un élément essentiel commun aux deux milieux, à savoir la coexistence, voire le conflit, de la tradition et de la modernité. Au cours des décennies 1960 et 1970 sont apparus des signes de transformation en milieu rural. La repopulation des zones rurales³³, avec notamment la présence d'une population de jeunes adultes orientés vers la consommation et l'émergence d'une culture jeune, en favorisant la mobilité des personnes, va freiner le processus d'isolement social et culturel des communautés et entraîner la diversification des valeurs sociales et des styles de vie, y compris les comportements et les rôles familiaux, en zone rurale (Commins, 1986).

La mécanisation et la monétarisation croissante de la production agricole ont abouti au retrait des femmes de la sphère productive et à leur confinement à la maison. Elles ont troqué leur statut de productrice/femme au foyer contre celui de femme au foyer/consommatrice. La modernisation a accru les inégalités dans les conditions matérielles : les plus visibles concernent le logement, bungalows à l'esthétique discutable mais confortables,

³³ Caractérisée par le retour d'émigrés irlandais auxquels s'ajoutent des retraités étrangers, et des représentants de la "contre-culture".

l'équipement électro-ménager et l'apparition d'activités d'appoint pour les femmes, *beds and breakfasts* et artisanat, qui concernent particulièrement l'ouest (Galway, Donegal..) et le sud (Cork, Wexford) plus touchés par le tourisme et les migrations de retour que les *Middlands*.

Il y a des variations spatiales considérables dans l'offre de services sociaux entre les zones rurales sous pression, dans les environs immédiats des zones urbaines, et celles qui sont hors de leur influence. Les populations rurales isolées doivent faire face à des problèmes d'accès, surtout quand la tendance est à la centralisation des services (écoles, hôpitaux, cliniques de planification familiale..) après une période d'expansion et de diffusion dans les années 1960-70.

Des enquêtes ont confirmé l'évolution d'un type de comportement traditionnel, pour ce qui est des tâches ménagères et de l'éducation des enfants, vers un type moderne. Les caractéristiques de la famille traditionnelle rurale ont été visiblement marquées par l'évolution de la famille urbaine (Kennedy, 1986, p.92) : évolution de l'âge au mariage, allongement de la durée des études, diminution de la fécondité maritale, développement de l'activité des femmes mariées, augmentation des ruptures d'union et intervention croissante du gouvernement dans la famille. La croissance de la population en zone rurale a stimulé la demande de logement, d'éducation et de loisirs. De nos jours comportements traditionnels, modes de vie urbanisés et valeurs modernes coexistent dans les campagnes irlandaises.

A Dublin, et dans les autres villes à un moindre degré, les classes aisées ont abrité l'élite du mouvement féministe, aidée par des conditions matérielles favorables et l'affaiblissement de la pratique et du sentiment religieux en milieu urbain. Les Irlandaises des classes moyennes et supérieures ont des possibilités matérielles plus grandes de recourir à des solutions "alternatives" à la maternité hors-mariage comme l'avortement ou la contraception. Si elles travaillent ou retravaillent plus facilement que les femmes des milieux ouvriers en raison de leur niveau de qualification, la '*child bar*' a pour nombre d'entre elles remplacé la '*marriage bar*' et on peut voir, dans le retard de l'âge au mariage et à la première maternité, le reflet d'une répugnance à quitter, souvent définitivement, une activité professionnelle dont on a appris à apprécier les avantages.

Vers le bas de l'échelle sociale, le choix est limité, entre

a) d'une part, un emploi sous payé, peu stable, accompagné de longs trajets et d'acrobaties entre la garde problématique des enfants, le regard suspicieux voire désapprobateur du voisinage et le foyer qu'il ne faut surtout pas négliger, et,

b) d'autre part, l'isolement quotidien d'une banlieue anonyme, sous-équipée, souvent difficilement accessible.

De plus en plus de femmes survivent d'allocations diverses (allocation chômage du mari, femme 'abandonnée' ou séparée, mère célibataire..) avec pour effets pervers, le développement d'un comportement en diffusion rapide dans les quartiers populaires, la maternité hors-mariage. L'observation, les entretiens avec divers acteurs sociaux et la consultation d'enquêtes partielles montre la juxtaposition de situations diverses qui vont de la simple cohabitation, à la prise en charge totale de l'enfant par sa grand-mère maternelle ou à la maternité célibataire délibérée.

Les nouvelles familles, reflets de l'évolution des comportements de fécondité et de nuptialité

Si le couple marié avec enfants reste majoritaire, d'autres formes d'associations familiales se développent rapidement, bien que leur répartition géographique tende à les cantonner aux villes et surtout à la région urbaine de Dublin. Les très grandes familles ont fortement décliné au profit des familles plus petites ; les naissances de rang 4 et plus sont devenues moins courantes à partir des années 1960 et les naissances de rang 3 ont commencé à décliner à partir du milieu des années 1970 mais la part des naissances de rangs supérieurs (3 et plus) demeure très significative dans le contexte européen (cf. 4 - 1). Les grandes familles caractérisent encore certains segments de la population comme les '*travellers*', les agriculteurs et les militaires.

La nature de la relation maritale a connu des changements, reflets d'un mouvement général plus vaste qui tend à substituer la négociation des rôles à leur prescription sociale. Les rôles évoluent lentement et le "mariage à l'irlandaise" tend vers un contrat plus égalitaire entre époux. Jusqu'au milieu des années 1970, la priorité essentielle de la majorité des femmes mariées était leur responsabilité pour les soins aux enfants et la tenue de la maison.

Le comportement des jeunes générations est différent : sous l'influence de l'égalité théorique dans l'emploi et de l'instauration du congé maternité mais

également à cause des coûts croissants (éducation des enfants, acquisition d'un logement), de plus en plus de jeunes femmes continuent à travailler après le mariage et la naissance des enfants. On a assisté à une évolution significative par rapport à la situation traditionnelle du père soutien de famille (*bread-winner*), et à la famille étendue, souvent trois générations sous le même toit, a perdu de l'importance.

L'évolution du cycle de vie

Beaucoup des changements, qui ont affecté l'Irlande depuis les années 1950, ont eu leur impact le plus fort sur la vie des femmes mariées, ont abouti à des modifications profondes du cycle de vie de ces dernières (Burke, 1986). Les améliorations sanitaires ont fait baisser la mortalité maternelle (et la mortalité infantile) et entraîné l'allongement de l'espérance de vie des femmes. La prolongation des études, le report du mariage et la diminution de la taille de la famille ont raccourci le temps consacré à élever les enfants et rendu les femmes plus disponibles professionnellement, à une période où l'offre d'emplois leur était favorable.

Il est difficile de croire que ces acquis sociaux et personnels qui vont dans le sens d'une plus grande indépendance des femmes puissent être remis en cause même dans un contexte socio-économique de crise. Essentielle est la reconnaissance du sentiment identitaire des Irlandaises ; la prise de conscience est un acquis, même si les améliorations concrètes sont insuffisantes, et se traduit dans les formes multiples d'auto-organisation et de solidarité des femmes entre elles.

La famille idéale et la culture de la maternité

La maternité (rôle de mère) demeure très valorisée en Irlande (Daly, 1989). L'idée que le rôle principal dans la vie d'une femme est d'être épouse et mère, bien que remise en question dans les années 1970, a une influence profonde dans de nombreux secteurs de la société irlandaise (Gaudin, 1983). Ces attitudes s'expriment dans les opinions par rapport à la taille idéale de la famille (tableau 5.5).

Tableau 5.5 Nombre idéal d'enfants en Irlande, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en RFA et en Hongrie, 1988

(%)	Irlande	G-B	E-U	R.F.A.	Hongrie
aucun	-	1	1	1	1
Un	-	2	2	9	3
Deux	20	67	54	66	59
Trois	30	14	25	20	33
Quatre	38	3	14	4	2
Cinq ou plus	13	(<0,5)	5	1	2

source : Jowell et al. 1989

Les quatre autres pays privilégient clairement les familles de deux enfants et ne se différencient que sur les valeurs extrêmes : préférence pour des familles un peu plus petites en ex-Allemagne de l'Ouest, pour des tailles un peu plus élevées aux Etats-Unis et en Hongrie. Les Irlandais se singularisent d'une part en refusant les familles sans enfants ou à enfant unique et d'autre part, en se partageant sur les nombres supérieurs, le groupe le plus important favorisant les familles de quatre enfants.

Le contexte économique et social difficile a vu le développement de réseaux d'entraides (assistance matérielle voire financière, gardes d'enfants et soutien moral) formels et informels (certains issus des luttes féministes des années 1970) qui s'appuient sur la solidarité des femmes entre elles. En favorisant les échanges inter-personnels, ils ont contribué à la propagation d'idées nouvelles, à la diffusion d'attitudes et de comportements qui ont abouti à une modification profonde de la société irlandaise ; cependant, **"les attitudes des femmes continuent de changer plus rapidement que les structures de la société"** (Beale, 1986, p.193). En particulier les évolutions ont été saisissantes d'une génération à l'autre que ce soit dans les conditions matérielles, dans les attitudes ou les comportements.

5 - 3 - 3 Planification de la famille et contraception

La relation contraception/fécondité passe par la reconnaissance du rôle de **moyen** joué par les méthodes contraceptives en vue d'atteindre certains objectifs quant à la limitation de la famille et non comme cause du déclin de la fécondité : c'est, on l'a vu plus haut, un déterminant intermédiaire. Si la

disponibilité de certaines méthodes, notamment les méthodes dites artificielles, n'est pas en soi un facteur de baisse, leur meilleure efficacité contribue néanmoins à une partie de la baisse dans la mesure où elle permet aux individus et aux couples de réduire la part des grossesses non désirées.

Dans ce domaine également, la singularité irlandaise apparaît dans le contexte des pays industrialisés occidentaux. Les législations sur la contraception ont été tardives et limitées, tandis que l'avortement demeure illégal dans tous les cas. Avancées et haltes ont marqué le paysage social et politique depuis les années 1970. Ces diverses étapes balisent les différentes phases de changement social qui ont affecté le pays. La situation de la contraception en Irlande est marquée par des ruptures dans le temps mais aussi par des discontinuités dans l'espace. En effet l'accessibilité, la disponibilité et l'information sont des éléments-clés pour l'usage de la contraception et le recours à l'avortement.

Le cadre législatif : une libéralisation tardive, progressive et limitée

La contraception met en jeu le politique, le législatif, la morale Eglise-Etat et l'opinion publique. Le *Criminal Law Amendment Act* de 1935 a traduit la doctrine de l'Eglise à propos de la contraception dans la loi irlandaise, interdisant l'importation, la vente et la publicité des méthodes 'non-naturelles' de contraception. En 1968, l'encyclique *Humanae Vitae* réaffirmait la position traditionnelle de l'Eglise catholique sur les méthodes autorisées de planification de la famille : la période d'infécondité ('*safe period*') et l'abstinence.

La planification familiale en tous genres a connu une croissance remarquable depuis le début des années 1970 (Nic Ghiolla Phadraig, 1984 ; Wilson-Davis, 1974, 1982). Des cliniques (IFPA *Irish Family Planning Association*, FPS *Family Planning Services*, *Well Women Centres*) s'ouvrent à Dublin puis Cork, Galway, Limerick et Cavan. Dans le reste de l'Irlande, les solutions incluent les voyages à Dublin ou de l'autre côté de la frontière, l'envoi de colis postaux, ou la prescription par un médecin local de la pilule comme régulateur de cycle. Ces trois dernières solutions étaient déjà utilisées auparavant, probablement par une minorité de femmes, le plus souvent originaires de Dublin et appartenant aux classes aisées. La majorité de la population pratiquait encore l'"*Irish roulette*" (Beale, 1986), c'est à dire les relations sexuelles sans contraception.

Pour sensibiliser l'opinion publique et les médias, les féministes sont à l'origine d'initiatives parfois spectaculaires comme celle du "train de Belfast" : le 27 mai 1971, une cinquantaine d'Irlandaises de la République, revenant de Belfast en train, distribuent des préservatifs à la foule en gare de Dublin, après avoir prévenu les médias.

Mettant à profit un 'trou' dans la législation³⁴, des cliniques de planification familiale se sont ouvertes à Dublin. La *Fertility Guidance Clinic* en 1969 à Merrion Square, ouverte par un petit groupe de médecins, aura une clientèle aisée puis, la *Family Planning Association Ltd* s'installe à Mountjoy Square dans un quartier plus populaire. La contraception (essentiellement pilule et stérilet) y était gratuite et 20,000 demandes sont enregistrées en un an.

Au cours des années, l'opinion publique a évolué (Wilson-Davis, 1974) : dans une enquête de 1973, 70% d'un échantillon de couples mariés âgés de 15 à 44 ans était pour la suppression de l'interdiction et on estimait à 20,000 le nombre d'épouses irlandaises prenant la pilule en dépit d'*Humanae Vitae*.

En 1973, dans le cas MacGee, la Cour Suprême a jugé que le ban sur la contraception était inconstitutionnel et violait les droits privés. Après le rejet de plusieurs projets, est voté, à l'initiative du gouvernement en 1979, et en dépit d'opposition des deux côtés, le *Health (Family Planning) Act* – "*an Irish solution to an Irish problem*" dicit le premier ministre de l'époque. La loi restreint la contraception aux couples mariés pour des intentions de planification familiale *bona fide* et requiert une ordonnance du médecin, y compris pour les préservatifs. Celui-ci, ainsi que le pharmacien, pouvait faire jouer la clause de conscience. La loi avait pour effet d'exclure totalement les célibataires et parfois les ruraux. En 1983 la proportion de pharmaciens irlandais fournissant des contraceptifs était estimée à un tiers du total³⁵ (cf annexe pour la distribution spatiale).

En 1985, la vente de contraceptifs aux personnes de plus de 18 ans est légalisée et une ordonnance n'est plus requise que pour les contraceptifs médicaux, mais les préservatifs ne sont vendus que dans des lieux agréés, pharmacies et cliniques de planification familiale.

³⁴ Les contraceptifs pouvaient être importés légalement mais pas être vendus ni faire l'objet d'une publicité.

³⁵ Le syndicat des pharmaciens estime à 800 sur 1100 les pharmacies qui vendent des préservatifs en 1991 – Irish Independent, 1991, Sat. March 9th, p. 7.

Un maillage de services lâche : cliniques et médecins

Les individus ont le choix entre leur médecin ou un des centres privés de planification familiale. Ces derniers étaient au nombre de huit en 1981, ils sont entre douze et quinze, dix ans plus tard. La majorité est dans l'agglomération de Dublin et les autres grandes villes (Galway, Limerick, Cork, Waterford, Wexford) ; un unique centre d'accueil est situé dans une petite ville (Tralee). En 1990, sur les soixante-neuf membres de l'association des médecins en faveur de la limitation de la famille (*Irish Association of Family Planning Doctors*), trente-six résidaient dans la région Est dont vingt-quatre dans l'agglomération de Dublin. Sept comtés ne comptent aucun médecin de l'association. On ne s'étonnera pas de savoir qu'ils sont localisés dans le centre et le nord-ouest (Leitrim, Longford, Offaly, Roscommon, Sligo) mais aussi, ce qui est plus surprenant, dans le sud-est (Kilkenny, Wexford).

Les cliniques sont autorisées mais ne sont pas subventionnées à la différence des associations catholiques qui couvrent l'ensemble du territoire et prônent uniquement les méthodes naturelles. L'Etat dépense peu pour la planification familiale : les *Health Boards*, antennes régionales du Ministère de la Santé, ne fournissent des renseignements que pour les méthodes naturelles de contraception ; sont exclues toutes les méthodes qui sont récusées par les autorités catholiques. Les frais occasionnés par la contraception ne sont pas pris en charge par l'Etat pour les détenteurs d'une *medical card* – 38% en 1986 dont 3/4 de chômeurs et autres bas revenus – qui leur garantit par ailleurs la gratuité des soins médicaux et de pharmacie.

La question de l'avortement

L'avortement est illégal en Irlande et, depuis le référendum de 1983 qui a inscrit dans la Constitution le 'droit à la vie du fœtus', il est devenu anticonstitutionnel. Avant le référendum sur l'avortement l'Irlande était soumise à un vestige de la législation britannique l' "*Offense Against the Person Act*" qui rendait l'avortement illégal en toutes circonstances, y compris en cas de sérieuses complications médicales et en cas de viol. Les résultats du référendum ont donné un vote de 2 contre 1 en faveur de l'amendement. Un peu plus de la moitié de l'électorat s'est exprimé et les votes les plus opposés se sont rencontrés dans les zones urbaines, à dominante middle-class (cf annexe). Pour la loi irlandaise le droit à la vie du fœtus ("*the unborn*") est égal au droit

de la mère ; dans la version initiale de la loi, le droit de la mère n'était pas mentionné.

Le nombre d'Irlandaises qui se rendent tous les ans en Angleterre pour subir un avortement a augmenté régulièrement depuis sa libéralisation en 1967. Si les statistiques des avortements d'Irlandaises (femmes donnant une adresse en Irlande) en Grande-Bretagne concernent 4 000 personnes environ, les estimations de la réalité vont jusqu'à 10 000 (Callan, 1988 ; Barry, 1988). Les femmes originaires de la région de Dublin, les célibataires, celles entre 20 et 30 ans ainsi que celles de statut socio-économique élevé sont des catégories sur-représentées.

La grande majorité des Irlandais demeurent opposés à la libéralisation de l'avortement en Irlande : c'est le cas de la quasi-totalité des associations de femmes et la position de Mary Robinson. Les revendications portent sur le droit à l'information et la liberté de déplacement ainsi que sur une reconnaissance de la réalité. La censure s'applique aux pages des magazines féminins britanniques qui fournissent des indications sur les possibilités d'avortement, et le fait que des dizaines de milliers d'Irlandaises ont déjà subi un avortement est socialement et politiquement nié ; aucune structure d'aide ou de soutien n'existe.

Jusqu'en 1986, deux centres fournissaient des renseignements pratiques sur l'avortement dans le cadre d'un service de conseils sur la grossesse. Suite à une campagne acharnée de S.P.U.C., association catholique laïque et traditionnaliste qui s'était déjà signalée lors du référendum, un jugement rendu par la Haute Cour aboutit à la fermeture, le 12 janvier 1987, d'*Open Line Counselling* et la suspension des services de conseil sur la grossesse proposés par le *Dublin Well Women Centre* qui continue d'offrir d'autres services. Depuis, subsiste un service de téléphone clandestin qui recueille des signes de détresse et d'anxiété accrues et l'accroissement des problèmes financiers.

Après les jugements, aucune information ou conseil sur les possibilités d'avortement en Grande-Bretagne ou ailleurs n'est dorénavant disponible publiquement aux femmes dans l'état irlandais. Cela n'a pas empêché les Irlandaises de continuer à aller en Angleterre mais a rendu les circonstances plus difficiles. Si la situation s'est assouplie pour la contraception, la question de l'avortement a connu des durcissements et des retours en arrière.

L'accès à la contraception, une conquête inachevée

La diffusion de l'information et des méthodes s'est améliorée mais le développement des cliniques ne semble pas avoir touché les femmes aux revenus bas (Daly, 1989) d'autant que la contraception n'est pas gratuite et que l'accès en demeure inégal socialement et spatialement. En milieu rural, les femmes, habitant à distance des centres de planification et dépendant du bon-vouloir des pharmaciens, utilisent moins souvent la contraception artificielle et plutôt les méthodes naturelles, moins efficaces.

Mary Daly (1989) a rapporté les résultats d'une enquête de 1985/86 sur les diverses méthodes utilisées par les enquêtées : 35% avaient recours aux méthodes naturelles, 33% à la pillule, 8% pratiquaient l'abstinence périodique et 7% n'utilisaient pas de contraception. L'auteur conclut (p.94) que "Les pratiques contraceptives reflètent la disponibilité limitée des services ainsi que les enseignements de l'Eglise catholique en ce qui concerne la planification familiale". Diverses enquêtes (O'Neill and Ryan, 1984, O'Neill, 1986, O'Reilly, 1982, Rynne and Lacey, 1983) confirment un usage moindre de la contraception moderne dans certaines catégories de la population : les adolescentes (*teenagers*), les classes populaires, les mères célibataires et les ruraux.

L'opinion publique s'est libéralisée en faveur de la contraception et d'une certaine manière on peut considérer que cette évolution a été reflétée dans les changements législatifs. Cette adéquation entre législation et état de l'opinion est toute relative selon que l'on considère l'ensemble de la population adulte ou les sections de la population concernées, à savoir les personnes sexuellement actives, susceptibles d'avoir des enfants, ce qui excluerait les groupes les plus âgés et incluerait éventuellement une certaine proportion de mineurs. Dans ce second cas, apparaît une inadéquation entre offre et demande de contraception, et éventuellement d'avortement, d'autant plus importante que les générations plus anciennes sont moralement plus conservatrices et accentuent les résultats globaux dans ce sens. L'exemple le plus flagrant est fourni par les référendums, le raisonnement étant identique pour le divorce.

Contraception et sexualité

Avortement et contraception sont au coeur des débats qui agitent la société irlandaise. Le sujet, hautement controversé, est toujours d'actualité si

on consulte les médias où périodiquement un fait divers relance la question. Au printemps 1991, il s'agissait de l'autorisation de la vente de préservatifs aux mineurs de plus de 16 ans, non dans un but contraceptif mais dans le cadre de la prévention du SIDA. Le projet a été finalement abandonné après moult débats publics et déclarations des autorités religieuses. Outre les raisons liées à l'opposition traditionnelle de la morale catholique, le refus concernait la reconnaissance implicite de la sexualité des mineurs qu'une telle autorisation aurait représenté. Un an plus tard, journaux et opinion publique prenaient partie dans une affaire d'avortement dans le cas du viol d'une mineure qui a été au centre des préoccupations des Irlandais – plus précisément des Irlandaises – lors de l'adhésion éventuelle au traité de Maastricht en juin 1992. Tout étranger ne peut être qu'abasourdi par la violence de certaines prises de position, l'ampleur des réactions et la place qu'occupent de tels débats en Irlande.

A la racine de nombreuses controverses, se trouve la question de la sexualité où certains auteurs ont vu un domaine spécifique aux Irlandais. La singularité, tant revendiquée par les Irlandais eux-mêmes, pourrait s'appliquer plus que tout à leur comportement sexuel. Cette idée fait référence à l'application par les Irlandais, dans la seconde moitié du dix-neuvième, de la suggestion de Malthus quant à l'abstinence sexuelle comme méthode de contrôle de la population. En Irlande, les très faibles niveaux de fécondité extra-maritale, malgré une nuptialité tardive et peu fréquente, montrent que l'abstinence sexuelle en dehors du mariage était la norme.

En dépit d'une évolution certaine des comportements, comme l'ont montré l'augmentation des conceptions pré-nuptiales et le développement des naissances hors-mariage, la sexualité demeure un sujet très sensible et des tabous demeurent. Tous ces éléments devront demeurer présents à l'esprit quand on s'interrogera sur la fécondité (majoritairement extra-maritale) des adolescentes irlandaises.

CONCLUSION

Le changement social a affecté d'autant plus la population irlandaise que celle-ci s'est concentrée (urbanisation, accumulation dans l'est) et noue des contacts (activité féminine) ; c'est à dire qu'elle est affectée dans ses structures spatiales et économiques. Réseaux et associations, qui se sont développés et structurés dans les années 1970, ont permis aux femmes de se connaître et ont favorisé ainsi la prise de conscience de leur situation. Elles ont pu alors s'organiser pour améliorer leur situation globale, amélioration qui supposait pour certaines l'indépendance financière et pour beaucoup la maîtrise de leur propre fécondité. Ces raisons les ont conduites à être actives dans la diffusion du changement social, les améliorations législatives contribuant ainsi à transformer leur vie quotidienne qui, pour la majorité cependant, demeure centrée sur la famille.

L'évolution des conditions socio-culturelles a stimulé le recours à la contraception : la connaissance des méthodes modernes a progressé grâce à la diffusion de l'information, par les médias et au moyen de contacts interpersonnels à travers l'activité professionnelle, la scolarité prolongée et les associations de femmes. Les attitudes se sont modifiées tandis que le changement du système de valeurs tendait vers une meilleure acceptation de la contraception. L'usage accru a été influencé par le changement dans les comportements sexuels et familiaux qui visaient à limiter la taille de la famille.

La situation de la contraception s'est améliorée mais l'offre demeure en retard sur la demande et il y a des lacunes dans la couverture de l'Irlande. Les mineurs, les ruraux et une partie des classes populaires affichent un net retard. L'usage plus répandu de la contraception signifie que le contrôle volontaire de la fécondité permet à une partie des familles de s'ajuster à la récession économique actuelle.

La **centralisation** au sein du pays s'est accrue, renforçant les inégalités spatiales et sectorielles. La ré-apparition de niveaux de pauvreté, d'émigration et de chômage qui rappellent les années 1950 suggère que la période 1960–80 puisse avoir été une période temporaire dans les conditions traditionnelles de marginalité de la République. Les années 1970 ont aussi été une période de revendications et de changements législatifs, reflets d'un matérialisme et d'une sécularisation croissante de la société irlandaise et d'un affaiblissement graduel des valeurs traditionnelles. Néanmoins, l'acuité des conflits moraux et un certain arrêt de la libéralisation dans les années 1980 incitent à nuancer l'idée d'une extension graduelle et déterministe du changement social au profit d'une coexistence de valeurs libérales et traditionnelles qui s'imbriquent dans une relation complexe.

PARTIE 3

FACTEURS DE DIFFERENCIATION
SPATIALE DE LA FECONDITE EN
IRLANDE

INTRODUCTION

Traditionnellement, la sur-fécondité irlandaise, était liée au bas niveau de modernisation de l'Irlande, en raison de degrés relativement bas d'urbanisation et d'industrialisation, de l'influence de l'Eglise catholique romaine, du manque d'emploi pour les femmes mariées et des effets indirects de l'émigration. Les transformations (modernisation économique, sécularisation..) ont été certaines, mais elles sont survenues avec retard dans le contexte européen, retard qui s'explique en partie par l'insularité, la situation périphérique, l'isolement et l'émigration continue. Cette spécificité irlandaise renvoie donc à sa géographie mais aussi à son histoire¹.

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un ralentissement des évolutions, dans un contexte de récession économique et de frilosité sociale, qui se traduit dans divers domaines : reprise de l'émigration, stagnation des taux d'activité des femmes, retour en force de la morale traditionnelle, avec les campagnes anti-divorce et anti-avortement.

Comment mesurer l'impact de ces phénomènes sur l'évolution et les distributions de fécondité? Afin d'identifier les facteurs à l'oeuvre dans la différenciation spatiale de la fécondité en Irlande, nous avons choisi d'opérer à deux échelles, inter-régionale et intra-régionale (ou intra-urbaine) et à deux niveaux, méso et micro.

La singularité irlandaise en Europe occulte souvent la violence des contrastes spatiaux au sein du pays, ainsi qu'à l'échelle intra-régionale. Ils sont particulièrement intéressants dans la région Est et dans l'agglomération de Dublin car celle-ci abrite la majorité des naissances extra-maritales.

¹ Les deux n'étant pas indépendants, bien entendu.

A l'échelle inter-régionale, s'appliquent les problématiques de diffusion et de convergence. Elles permettent d'intégrer et d'apprécier les effets différentiels des déterminants de contexte, afin d'identifier les influences prépondérantes dans la différenciation régionale de la fécondité. On s'intéressera également à l'existence d'un schéma régional, et au devenir des oppositions traditionnelles :

- 1) entre l'est et le sud, moins féconds, et le nord et l'ouest,
- 2) entre villes et campagnes.

Le niveau intra-régional permet d'intégrer des facteurs de différenciation qui sont géographiques, ceux liés à la ségrégation sociale et à la redistribution périphérique de populations. C'est aussi l'occasion de confronter des méthodologies différentes dont on attend une complémentarité. L'enquête-maternités devrait fournir aux analyses du recensement de 1986 la perspective temporelle qui lui fait défaut ; les données individuelles offrent des possibilités de 'contrôle' des résultats obtenus à partir des données agrégées.

CHAPITRE 6

LA FECONDITE A L'ECHELLE INTER-REGIONALE

INTRODUCTION

Nous avons vu que l'Irlande maintenait une spécificité démographique au sein des pays industrialisés et que celle-ci renvoyait à des particularismes socio-culturels ainsi qu'à des contextes socio-économiques et institutionnels particuliers. Mais le pays lui-même est loin d'être homogène, il est même le cadre d'une discontinuité majeure à l'échelle européenne. Comment ont évolué les oppositions régionales traditionnelles entre les régions est et sud-est, d'une part, et le nord et l'ouest du pays d'autre part? Y-a-t-il homogénéisation entre villes et campagnes? Quelle est la place de la fécondité hors-mariage dans la différenciation régionale?

Dans un premier temps, l'évolution régionale depuis le XIXème siècle est envisagée selon une problématique de convergence-divergence à l'aide des indices de Coale qui permettent de séparer les diverses composantes de la fécondité générale. Puis la cartographie et la comparaison de différents indices servent à caractériser l'évolution des différentiels spatiaux depuis les années 1970. Les distributions spatiales de la fécondité présentent une importante dimension par âges. La comparaison avec l'Angleterre-Galles aide à interpréter les tendances d'évolution pour l'ensemble du pays. Il est apparu intéressant d'analyser les transformations dans les schémas régionaux et d'avancer des éléments pour caractériser des types de comportements.

6 - 1 LA PROBLEMATIQUE DE CONVERGENCE

La problématique de convergence/ divergence recouvre des aspects multiples et variés. On analyse l'évolution diachronique d'un phénomène et on estime la tendance au regroupement ou à la dispersion des valeurs pour l'ensemble des éléments considérés. Dans le cas présent, il s'agit de zones (états, régions), de groupes (classes sociales..) ou d'individus. Les résultats vont varier selon les méthodes de mesure et en particulier selon que l'on privilégie des valeurs absolues ou relatives.

6 - 1 - 1 L'évolution des indices de Coale depuis le XIXème siècle

Il est apparu intéressant de replacer l'évolution contemporaine dans une perspective historique. Cette partie reprend et met à jour des résultats du *European Fertility Project*¹ pour l'Irlande. Les indices de Coale ont été choisis pour s'interroger sur l'éventuelle convergence, lors de la transition démographique, entre les comtés et bourgs-comtés, des niveaux de fécondité générale, maritale, extra-maritale ainsi que de nuptialité mesurés respectivement par If, Ig, Ih et Im, ce dernier estimant la proportion des gens mariés.

Les indices de Coale

Ce sont des indices comparatifs, élaborés par le démographe Ansley Coale afin d'estimer comment une population contrôle sa reproduction au cours de la transition démographique. Ils permettent de distinguer contrôles malthusien (limitation par la nuptialité) et néo-malthusien (pratique de la contraception dans le mariage) et ont été abondamment utilisés dans le *European Fertility Project*. Ces indicateurs expriment la fécondité d'une population (ou d'une sous-population) par rapport à ce qui est considéré comme un maximum possible.

La population de référence est la secte des Huttérites, originaire des Etats-Unis, dont la fécondité, considérée comme 'naturelle', a été estimée dans

¹ A notre connaissance, ces données n'ont pas fait l'objet d'un traitement particulier dans une étude intégrant l'Irlande.

les années 1920. Les indices² incluent les taux de fécondité par âges des femmes Huttérites mariées (0,300 ; 0,550 ; 0,502 ; 0,447 ; 0,406 ; 0,222 ; 0,061 respectivement). Au nombre de quatre (fécondité générale I_f , fécondité maritale I_g , fécondité extra-maritale I_h et nuptialité I_m), ils sont reliés par différentes équations, dont la principale est :

$$\underline{I_f = I_m * I_g + (1 - I_m) * I_h}$$

Quand les niveaux de fécondité extra-maritale sont faibles, c'est à dire jusqu'aux années 1960 – 1970 en Irlande, l'équation liant les indices se simplifie pour devenir : $I_f = I_g * I_m$, I_g , estimant la limitation des naissances dans le mariage et I_m la limitation indirecte des naissances par la nuptialité.

Ces indices, abondamment utilisées lors d'études comparatives et en démographie historique, ne sont pas exempts de critiques. Coale et Cotts Watkins (1986) ont signalé les distorsions liées aux variations de la structure par âges ; en effet la standardisation s'effectue à l'aide d'un schéma-type de fécondité par âges et non en référence à une distribution par âges. L'influence de la structure par âges est la plus forte quand la nuptialité est tardive, ce qui est le cas de l'Irlande. Par contre, les auteurs ne précisent pas les effets de migrations substantielles (Tilly, 1986).

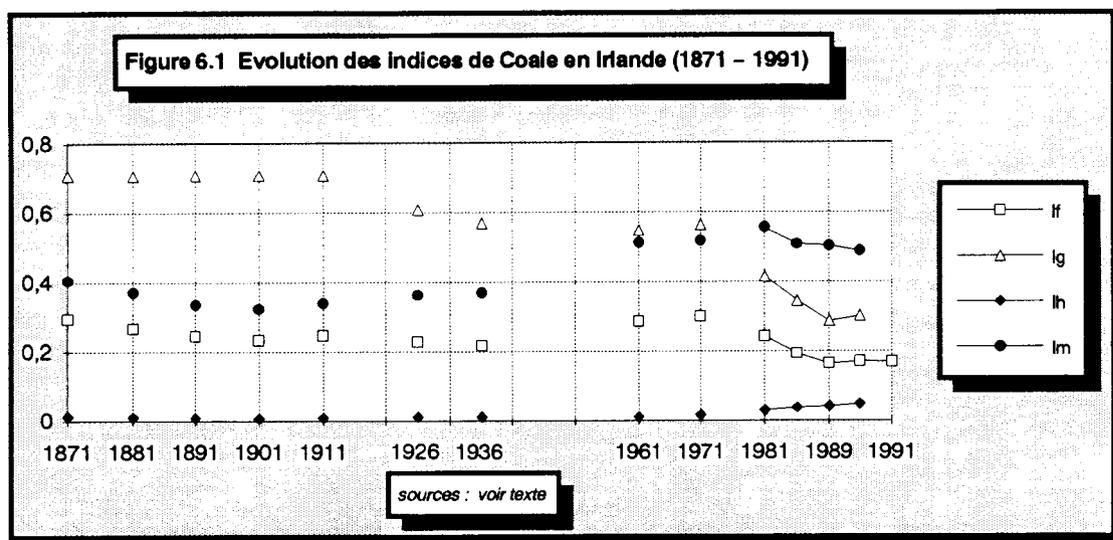
L'usage de l'indice de fécondité extra-maritale n'est pas aisé car son calcul est très affecté par les variations de la structure par âges des femmes non-mariées, y compris dans les générations les plus âgées, alors que la grande majorité des naissances extra-maritales est issue de jeunes femmes (plus de 85% des mères ont moins de trente ans en 1989). C'est pourquoi, I_h est complété par la proportion de naissances extra-maritales. Celle-ci se rapporte à l'ensemble des naissances et donc tient compte des femmes qui ont effectivement mis au monde des enfants, et non de l'ensemble des femmes fécondes : la différence peut être significative dans un pays où célibat a longtemps été synonyme de chasteté. D'autre part, Coward a montré que la fécondité extra-maritale n'était que marginalement affectée par des changements dans les proportions de célibataires.

L'échelle nationale

Le profil d'évolution de la fécondité générale (I_f) est identique à celui de l'ISF (cf supra figure 4.1). Dans le long terme, l'élément le plus significatif est

² Cf annexe pour les calculs.

l'inversion de l'importance respective de la fécondité maritale et de la proportion de femmes mariées (figure 6.1). Cette évolution reflète le passage d'une transition malthusienne à une transition néo-malthusienne. La contrainte exercée sur la nuptialité cède peu à peu la place à la maîtrise de la fécondité dans le mariage. Durant l'ensemble de la période, la fécondité extra-maritale demeure faible et on peut considérer sa composante comme négligeable.



Le graphique permet de schématiser les différentes phases qui se sont succédé jusqu'aux années 1970, prélude à une période de changements rapides. La fin du XIX^{ème} a vu la fécondité légitime décliner sous l'effet de la réduction de la nuptialité tandis que la fécondité maritale demeurait élevée. Le renversement de tendance qui affecte la nuptialité au début du XX^{ème} siècle se répercute sur la fécondité générale jusqu'à ce que le déclin de la fécondité maritale, amorcé ultérieurement, ait atteint un niveau suffisant pour renverser la tendance générale. Le quart de siècle suivant (1936-61) est le cadre d'une remontée de la fécondité générale, conséquence d'une nuptialité accrue dont les effets ne sont pas compensés par la relative stagnation de la fécondité maritale. La limitation des naissances dans le mariage est, dès le début du siècle, pratiquée dans les groupes minoritaires que sont les non-catholiques et les classes supérieures ; elle se diffusera lentement dans d'autres groupes.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 sont une période charnière dans l'évolution de la fécondité irlandaise. La fécondité générale enregistre ensuite une baisse conséquente, reflet de la chute de la fécondité maritale, mais atténuée par le maintien temporaire d'un niveau élevé de

nuptialité. Amorcée dans les années 1960–70, la hausse de la fécondité extra-maritale s'est accentuée depuis. Les années 1980 ont vu la poursuite de la chute de la fécondité (générale ou maritale) tandis que se ralentissait la baisse de la nuptialité.

Le relèvement de la fécondité maritale dans les années 1970 ne reflète pas un accroissement des taux par âges, sauf pour le groupe des 15–19 ans, mais il résulte plutôt d'un effet de structure. Le rajeunissement de la nuptialité, lié à l'amélioration des conditions socio-économiques et à des changements dans les comportements sexuels (plus grandes proportions de conceptions pré-nuptiales) a abouti à l'augmentation du nombre de jeunes femmes mariées dans les groupes les plus féconds, à une époque où les méthodes modernes de contraception étaient illégales.

Ce biais est commun à d'autres mesures du même type qui ne pondèrent pas les parts respectives des groupes d'âge quinquennaux dans la fécondité globale. Il a contribué à retarder la prise de conscience de l'antériorité du déclin de la fécondité maritale, masquée par la hausse et le rajeunissement de la nuptialité.

Est-on à la fin des années 1980 en présence d'une autre période charnière? Il est trop tôt pour trancher car le recul et surtout les données font défaut. Alors que les autres indices (y compris If en 1991) ont été calculés à partir des données de recensement pour la structure par âge, ceux de 1989 et de 1990 sont calculés à partir des estimations fournies par l'enquête-emploi (*Labour Force Survey*), ils sont moins fiables car basés sur des échantillons de population. Néanmoins, les fluctuations de l'indice de fécondité générale (If) sont parallèles à celles du taux de natalité qui a connu un sursaut en 1990. Les indications sont vraisemblables pour la fécondité extra-maritale³ et la nuptialité. Il semblerait en outre que le déclin de la fécondité générale, et, dans une moindre mesure, celui de la fécondité maritale, subissent un coup d'arrêt dont on ne sait pour le moment s'il s'agit d'un palier précédant une nouvelle phase de baisse ou de l'amorce de fluctuations autour du niveau actuel.

L'échelle des comtés et bourgs-comtés

Les tableaux qui suivent (tableaux 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4) présentent les indices de Coale pour les comtés et bourgs-comtés à divers dates de 1871 à 1986, dernier recensement pour lequel on dispose des structures détaillées par âge, sexe et

³ Dont la représentation dans ce type de graphique "global" est indigente.

statut marital à cette échelle. Les calculs sont biaisés à partir de 1971 par le redécoupage administratif qui a fait passer le nombre d'unités administratives de 26 à 32 puis à 34 en 1985, les nouvelles étant des bourgs-comtés ou des zones urbaines.

Les zones sont considérées sur un même plan, quelle que soit la taille de la population de chacune. Les moyennes obtenues ont été calculées pour l'ensemble des zones, sans pondération selon les effectifs, et ne reflètent pas les niveaux nationaux successifs vus précédemment (figure 6.1). La distorsion entre l'effet visuel fourni par les tableaux et l'évolution proposée par les coefficients de variation résulte du choix de classes d'égale amplitude⁴. Elle illustre ainsi la différence entre nombres absolus et relatifs, ces derniers étant affectés par les valeurs moyennes élevées ou faibles qui sont au dénominateur.

Le choix de ces indicateurs correspond à un questionnement qui est lui-même double :

(1) Y-a-t-il convergence 'absolue', c'est à dire tendance au regroupement dans un éventail de valeurs plus étroit ?

(2) La convergence est-elle également 'relative'? En d'autres termes, va-t-on vers un affaiblissement, prélude à une disparition, des différentiels régionaux?

Dans le premier cas, on considère le nombre de classes dans lesquelles se répartissent les zones et dans le second, les coefficients de variation.

On assiste à un resserrement des niveaux de fécondité générale des comtés (tableau 6.1), regroupement qui est maximum en 1926 (les 26 comtés sont regroupés dans 2 classes) et se relâche ensuite. Dans un premier temps, l'incorporation des nouvelles zones urbaines semble avoir eu peu d'effet. Cependant le coefficient de variation, calculé sur des valeurs en baisse s'est accru dans la décennie suivante, signe d'une plus grande hétérogénéité entre les zones.

L'impact du niveau de fécondité (ou de nuptialité) est encore plus apparent dans le cas de la fécondité extra-maritale (tableau 6.2). L'impression est celle d'un élargissement de l'éventail des valeurs, accentué par le redécoupage spatial. Pourtant, le coefficient de variation est au même niveau en début et en fin de période, il atteint même son maximum en 1911 quand l'ensemble des comtés est regroupé dans 3 classes (contre 10 en 1986). Les résultats sont très influencés et biaisés par les valeurs faibles.

⁴ Elles ont été reprises de Coale & Cotts-Watkins (1986).

**Tableau 6.1 Distribution des comtés (et bourgs-comtés)
selon le niveau de fécondité générale If 1871 - 1986**

	1871	1881	1891	1901	1911	1926	1936	1961	1971	1981	1986
< 0.140											2
0.140-0.184.										1	4
0.185-0.229		1	10	16	1	6	12			4	25
0.230-0.274	12	15	15	9	22	20	13	2	2	17	3
0.275-0.319	6	9	1	1	3		1	16	19	10	
0.320-0.364	7	1						7	9		
0.365-0.409								1	2		
0.410-0.454	1										
Nombre de zones	26	26	26	26	26	26	26	26	32	32	34
Moyenne	0,296	0,270	0,240	0,230	0,249	0,240	0,229	0,309	0,311	0,260	0,206
Ecart-type	0,042	0,025	0,020	0,018	0,019	0,014	0,016	0,025	0,025	0,031	0,030
Coef. de variation	14,1	9,2	8,4	7,7	7,5	5,8	7,1	8,1	8,0	11,7	14,6

source : voir texte

**Tableau 6.2 Distribution des comtés (et bourgs-comtés)
selon le niveau de fécondité extra-maritale lh 1871 - 1986**

	1871	1881	1891	1901	1911	1926	1936	1961	1971	1981	1986
< 0.005	1	4	5	5	5	2					
0.005-0.009	11	15	14	15	13	7	8	11			
0.010-0.014	11	6	7	6	8	12	8	11	14	2	2
0.015-0.019	2	1				4	8	3	8	1	6
0.020-0.024	1					1	2	1	7	8	2
0.025-0.029									3	7	4
0.030-0.034										6	5
0.035-0.039										6	5
0.040-0.044										2	4
0.045-0.049											2
0.050-0.054											1
>0.055											3
Nombre de zones	26	26	26	26	26	26	26	26	32	32	34
Moyenne	0,010	0,008	0,007	0,007	0,008	0,011	0,013	0,011	0,016	0,027	0,033
Ecart-type	0,004	0,003	0,003	0,003	0,004	0,004	0,005	0,004	0,005	0,008	0,013
Coef. de variation	39,6	42,8	43,8	48,2	48,2	41,2	35,4	35,0	30,9	28,2	39,6

source : voir texte

Le tableau suivant (tableau 6.3) visualise clairement les deux grandes phases d'évolution de la fécondité maritale. Des niveaux élevés se maintiennent et même s'accroissent jusqu'au début du XX^e siècle puis font place à une diminution lente, voire très lente entre 1936 et 1961. Le déclin qui s'amorce ensuite s'accompagne d'une convergence des comportements régionaux, attestée par le regroupement des zones sur trois classes, malgré l'augmentation de leur nombre. La hausse du coefficient de variation est influencée par des valeurs nettement plus faibles.

Les indices de nuptialité (tableau 6.4) offrent un mouvement globalement inverse à l'exception des quinze dernières années. Ils convergent puis demeurent relativement proches (sur 2 ou 3 classes) pour diverger après les années soixante, les villes abritant des niveaux de nuptialité qui se différencient rapidement.

Les résultats des indices de Coale à l'échelle des comtés et bourgs-comtés montrent un regroupement autour de valeurs proches (faibles) pour les fécondités générale et maritale. A l'inverse, l'éventail des valeurs s'est élargi pour la nuptialité et la fécondité extra-maritale. Ces résultats sont influencés par le choix de classes d'égale amplitude tandis que les coefficients de variations sont eux affectés par les niveaux. Les évolutions sont plus complexes depuis les années 1960 en raison de l'augmentation du nombre de zones, du développement de la fécondité extra-maritale mais aussi de la rapidité des mouvements de hausse ou de baisse par rapport aux périodes antérieures.

Les évolutions de 1871 à 1961 permettent de tester les hypothèses de Coward (cf chapitre 2) à propos de l'aspect spatio-temporel dans le cadre de la transition démographique. L'étude est facilitée par le nombre constant de zones et la lenteur des changements qui atténue l'influence des niveaux absolus sur les coefficients de corrélation. Il semblerait qu'on puisse identifier différentes périodes d'évolutions opposées pour I_g , I_m et I_f^5 :

(1) Pour la fécondité maritale : de 1871 à 1911 une phase de divergence relative, suivie d'une période de convergence jusqu'aux années 1960, convergence qui n'est pas remise en cause par l'affaiblissement des niveaux.

(2) Pour la nuptialité : une tendance à l'homogénéisation des comportements régionaux jusqu'au premier quart du XX^e siècle, tendance maintenue par la suite, avant l'introduction des bourgs-comtés.

⁵ I_h étant considéré comme négligeable.

**Tableau 6.3 Distribution des comtés (et bourgs-comtés)
selon le niveau de fécondité maritale lg 1871 - 1986**

	1871	1881	1891	1901	1911	1926	1936	1961	1971	1981	1986
0.250-0.319											5
0.320-0.389										3	23
0.390-0.459									1	21	6
0.460-0.529									2	8	
0.530-0.599	1					1	4	4	23		
0.600-0.669		1	2	3	3	14	20	21	6		
0.670-0.739	21	18	19	13	10	9	1	1			
0.740-0.809	4	7	4	10	7	2	1				
0.810-0.879			1		6						
Nombre	26	26	26	26	26	26	26	26	32	32	34
Moyenne	0,715	0,718	0,712	0,714	0,752	0,667	0,627	0,625	0,579	0,432	0,353
Ecart-type	0,034	0,037	0,035	0,041	0,070	0,048	0,036	0,033	0,039	0,039	0,037
Coef. de variation	4,8	5,2	4,9	5,7	9,3	7,2	5,7	5,3	6,7	9,0	10,5

source : voir texte

**Tableau 6.4 Distribution des comtés (et bourgs-comtés)
selon le niveau de nuptialité lm 1871 - 1986**

	1871	1881	1891	1901	1911	1926	1936	1961	1971	1981	1986
< 0.300				4							
0.300-0.349	3	9	21	21	25	13	10				1
0.350-0.399	12	14	5	1		13	15			1	1
0.400-0.449	7	3			1		1	1		1	1
0.450-0.499	3							19	8	1	1
0.500-0.549	1							6	15	3	9
0.550-0.599									8	16	15
0.600-0.649										8	4
0.650-0.699									1	2	
Nombre	26	26	26	26	26	26	26	26	32	32	34
Moyenne	0,405	0,368	0,329	0,315	0,326	0,350	0,353	0,486	0,525	0,576	0,537
Ecart-type	0,049	0,031	0,021	0,017	0,019	0,019	0,022	0,022	0,039	0,059	0,068
Coef. de variation	12,1	8,4	6,4	5,4	5,8	5,4	6,2	4,5	7,4	10,2	12,7

source : voir texte

(3) Pour la fécondité générale : à une phase de convergence (1871–1926) succède un mouvement de divergence, en dépit de valeurs en augmentation qui tendent au contraire à diminuer le coefficient de variation.

La fécondité maritale, telle qu'elle vient d'être analysée à l'échelle des comtés suit apparemment le schéma de convergence–divergence élaboré par Coward, schéma qui prévoit une augmentation des différentiels spatiaux suivie d'une convergence en fin de transition. La phase post–transitionnelle caractérisée par des fluctuations voit théoriquement se succéder des phases de convergence quand le niveau moyen s'élève et de divergence dans le cas contraire. La question demeure de savoir dans quelle mesure cette seconde proposition traduit les biais introduits par les mesures statistiques utilisées. Assurément, l'augmentation de la moyenne tend à diminuer le coefficient de variation et la diminution a un effet mécanique inverse.

6 – 1 – 2 Les composantes de l'évolution

Les données présentées ci-dessus ont fourni matière à une série de représentations graphiques permettant de visualiser les parts respectives de l'évolution de la fécondité (maritale ou extra–maritale) et de la nuptialité (proportions de mariées ou de célibataires) durant les différentes phases de la transition démographique. Les figures 6.2, 6.3 et 6.4 sont des combinaisons à différentes dates des tableaux 6.3 et 6.4 pour les deux premiers et pour le troisième du tableau 6.2 avec les proportions de célibataires ($1 - I_m$). Ils montrent successivement les impacts respectifs

(a) de I_g (niveaux de fécondité maritale) et de I_m (proportions mariées) sur $I_g * I_m$ (composante fécondité maritale) de I_f (fécondité générale) et

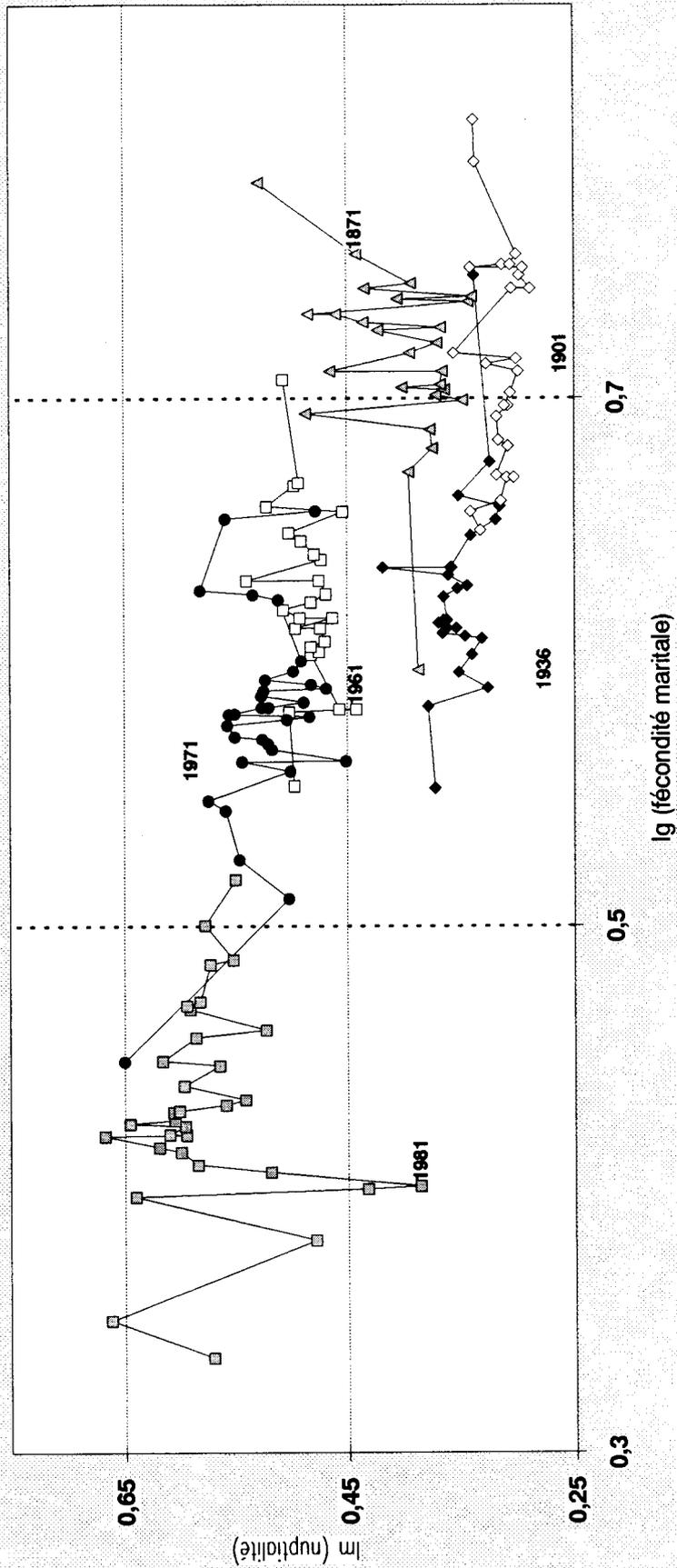
(b) de I_h (fécondité extra–maritale) et de $1 - I_m$ (proportions de célibataires).

Ils visualisent également la plus ou moins grande homogénéité des comportements entre les zones.

Fécondité maritale et proportions de femmes mariées

Les comtés irlandais (figure 6.2) ont fait l'expérience en un peu moins d'un siècle (1871–1961) de trois phases différentes d'évolution de la fécondité générale.

Figure 6.2 Distribution des comtés (et bourg-comtés) selon lg et lm à différentes dates 1871 - 1981



– Fin XIXème siècle (1871– 1901), l'ensemble des zones connaît une baisse de la nuptialité qui aboutit à un regroupement général à un niveau faible, tandis que se maintient une fécondité maritale élevée.

– Le premier tiers du XXème siècle entérine, à un niveau légèrement plus élevé, l'homogénéité inter-zones des comportements de nuptialité. La hausse se poursuit et en 1961, la différence est nette avec les années trente pour la nuptialité alors que les variations apparaissent insignifiantes pour la fécondité maritale.

– Le mouvement de baisse s'accroît en particulier dans les villes qui se distinguent après 1971. En 1981, la rupture avec les périodes précédentes est consommée par la chute nette de la fécondité maritale, la nuptialité ayant poursuivi sa croissance dans la majorité des comtés. Les bourgs-comtés se différencient de l'ensemble par leurs niveaux plus faibles de fécondité et à un moindre degré de nuptialité. Le graphique ne fait pas apparaître de relation fonctionnelle entre fécondité maritale et nuptialité mais la grande homogénéité entre les zones ressort clairement, du moins avant que ne se s'individualisent les bourgs-comtés.

Alors que l'évolution depuis le dernier quart du XIXème siècle a pour l'essentiel concerné les comportements de nuptialité, les trente dernières années ont surtout vu l'accélération du processus de déclin de la fécondité maritale. Au milieu des années 1980 (figure 6.3) la baisse s'est poursuivie avec un resserrement des niveaux régionaux. Les valeurs les plus faibles concernent les villes qui se distinguent dorénavant aussi par une nuptialité plus faible que la moyenne. Il en résulte, dans ces zones, une augmentation des proportions de célibataires qui va se conjuguer à la hausse continue de l'indice de fécondité extra-maritale pour accentuer l'impact de celle-ci sur la fécondité générale.

Fécondité extra-maritale et proportions de célibataires

Une mise en perspective historique n'aurait dans le cas présent qu'un faible intérêt compte tenu des valeurs faibles enregistrées avant les années 1970. Seule une représentation des tendances récentes est apparue praticable (figure 6.4). L'hétérogénéisation des niveaux régionaux est manifeste pour la fécondité extra-maritale. Si les zones urbaines cumulent en général les effets d'un célibat plus répandu et d'une fécondité extra-maritale plus élevée, les distributions ne font apparaître aucune relation statistique directe entre niveaux de fécondité hors-mariage et célibat. En effet des proportions relativement élevées de

Figure 6.3 Distribution des comtés (et bourg-comtés) selon Im et lg 1971 - 1986

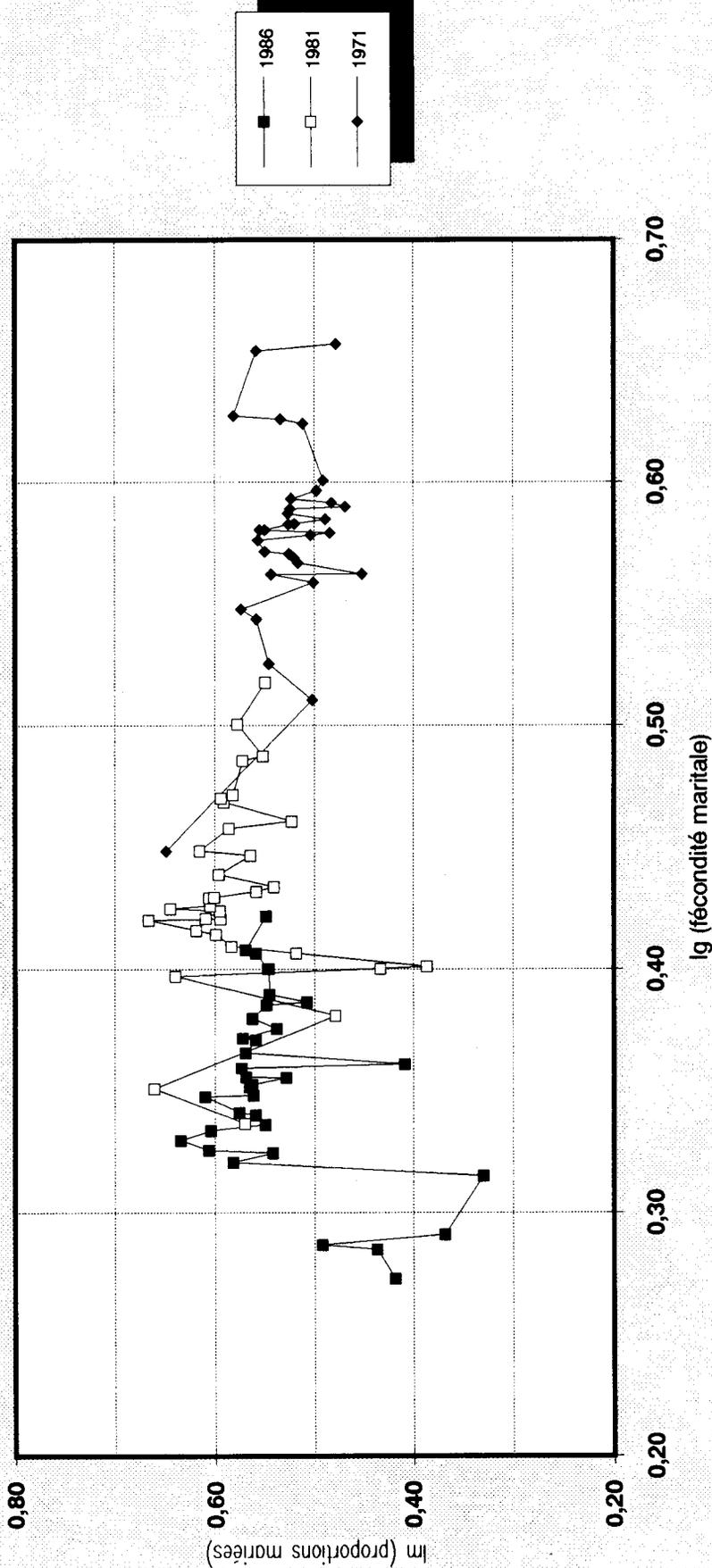
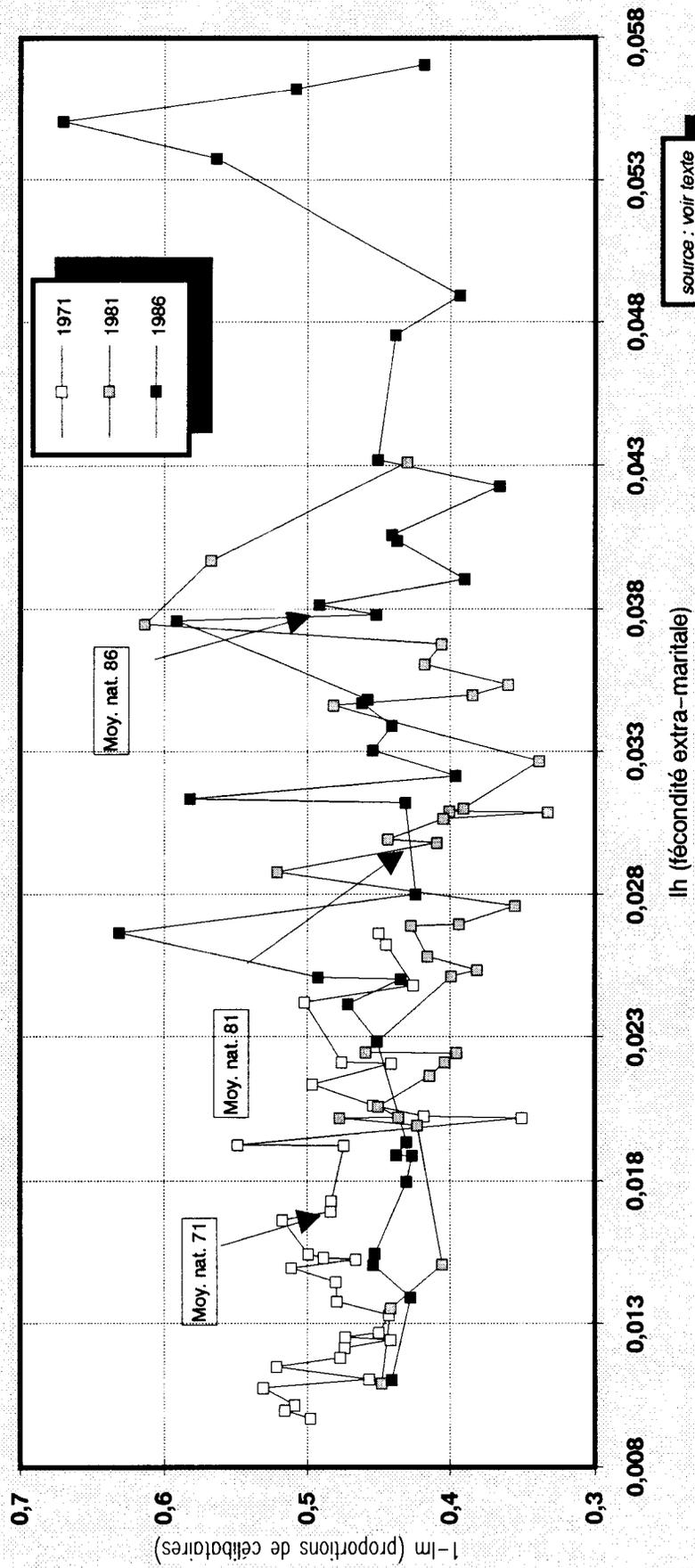


Figure 6.4 Distribution des comtés (et bourg-comtés) selon lh et 1-lm 1971 - 1986



célibataires se rencontrent en général dans les bourgs-comtés qui ont une fécondité extra-maritale plutôt forte mais aussi dans certains comtés ruraux (Kerry, Westmeath) où les naissances hors-mariage ont une faible importance.

6 - 1 - 3 La convergence au sein des îles britanniques

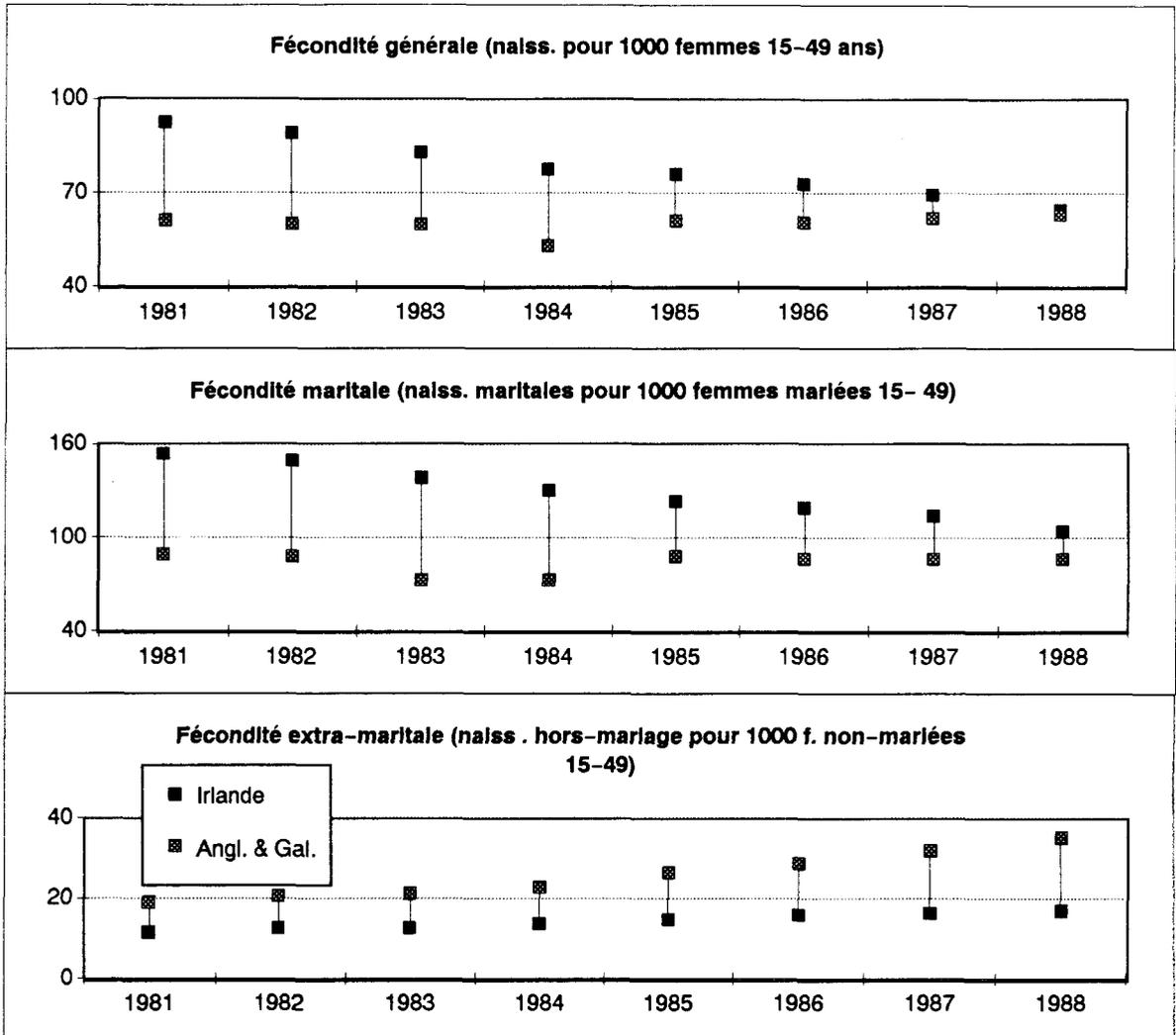
L'Angleterre et le Pays de Galles sont des voisins proches géographiquement et historiquement de l'Irlande. La transition démographique y est achevée et la fécondité enregistre des fluctuations depuis plus d'un demi-siècle. Ces variations n'ont cependant pas été jugées susceptibles de perturber significativement la problématique de convergence, compte tenu des différences encore conséquentes dans les niveaux de fécondité maritale entre les deux. Cet ensemble peut être considéré comme l'illustration d'un certain type de fécondité ouest-européenne.

Les taux globaux de fécondité

Ces indicateurs (figure 6.5), bien qu'ils ne prennent pas en compte les structures par âges permettent une évaluation grossière qui n'infirme pas les estimations du chapitre 4. La tendance générale est à un resserrement des niveaux de fécondité générale et maritale et à une divergence pour la fécondité extra-maritale.

Que ce soit pour la fécondité maritale ou la fécondité extra-maritale, les tendances s'accélèrent au milieu des années 1980. La proximité des niveaux actuels de fécondité générale ne rend pas compte des parts respectives des fécondités maritale et extra-maritale qui se compensent réciproquement. Ces évolutions globales masquent par ailleurs des différences selon les groupes d'âge.

Figure 6.5 Evolution des taux de fécondité en Irlande et en Angleterre-Galles 1981 - 1988



sources : R.V.S.

Les taux de fécondité par âges

Les taux de fécondité générale par âges (tableau 6.5) présentent des évolutions hétérogènes pour les femmes les plus jeunes à la différence des plus âgées dont les parcours sont globalement similaires. Il y a convergence pour les femmes à partir de vingt-cinq ans, à l'exception de la période 71-81 pour les 35-44 ans. Après un rapprochement avec les taux britanniques dans les années 1970, les taux des plus jeunes demeurent significativement plus faibles. En 1988, c'est entre 25 et 30 ans que les taux des Irlandaises sont les plus proches de ceux des Anglo-Galloises.

Au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers les âges extrêmes (à l'exception du groupe minoritaire des 45-49 ans), les divergences s'accroissent mais dans

Tableau 6.5 Taux de fécondité générale par âges en Irlande et en Angleterre - Galles, 1971 - 1988

Groupe d'âges	Irlande			Angl. & Gal.	Irlande (Angl.-Galles = 100)		
	1971	1981	1988	1988	1971	1981	1988
15-19	19	22,2	15,1	32,4	38	79	47
20-24	149,6	117,4	71,3	94,9	97	111	75
25-29	242,6	190,3	141,6	123,8	159	147	114
30-34	199,5	161,5	125,3	82,7	257	235	152
35-39	131,1	93,6	64	27,9	400	431	229
40-44	46,4	26,5	17,7	4,8	573	602	369
45-49	3,3	2,4	1,1	0,4	660	480	275

naissances pour 1000 femmes (15-49 ans)

Tableau 6.6 Taux de fécondité maritale par âges en Irlande et en Angleterre - Galles, 1971 - 1988

Groupe d'âges	Irlande			Angl. & Gal.	Irlande (Angl.-Galles = 100)		
	1971	1981	1988	1988	1971	1981	1988
15-19	678,7	549,5	494,5	283,7	145	135	174
20-24	457,3	326,5	265,9	211,7	187	151	126
25-29	349	262,5	213,3	171,1	202	161	125
30-34	248	188,2	150	95,5	302	245	157
35-39	160	105,7	72,7	29,6	469	454	246
40-44	58,4	30,7	20	4,8	695	682	417
45-49	4,2	2,9	1,3	0,4	700	483	325

naissances maritales pour 1000 femmes mariées (15-49 ans)

Tableau 6.7 Taux de fécondité extra-maritale par âges en Irlande et en Angleterre - Galles, 1971 - 1988

Groupe d'âges	Irlande			Angl. & Gal.	Irlande (Angl.-Galles = 100)		
	1971	1981	1988	1988	1971	1981	1988
15-19	4,7	9,7	12,1	25,3	33	71	48
20-24	11,1	17,9	24,5	47,1	39	67	52
25-29	10,1	13,2	22,3	49,7	22	40	45
30-34	6,2	11,2	22	42,7	15	43	52
35-39	3,5	6,7	13,6	21,2	16	56	64
40-44	0,9	1	3,4	4,6	15	24	74
45-49	0,2	0,2	0,1	0,2	67	200	50

naissances hors-mariage pour 1000 femmes non-mariées (15-49 ans)

sources: R.V.S.

des directions opposées. Les Irlandaises très jeunes ont la fécondité comparative la plus faible : moins de la moitié de celle de Anglo-Galloises du même âge. La fécondité tardive des Irlandaises, bien qu'en forte diminution, demeure significative. Il faut rappeler que le calendrier de fécondité des Anglo-Galloises est plutôt d'un type européen précoce (4 - 2 - 1).

La fécondité générale irlandaise, que ce soit la sous-fécondité des jeunes ou la surfécondité des autres, résulte de la combinaison d'une surfécondité maritale et d'une sous-fécondité extra-maritale dans tous les groupes d'âges (tableaux 6.6 et 6.7).

La convergence est évidente pour les femmes mariées irlandaises à partir de vingt ans, les écarts relatifs augmentant avec l'âge. L'alignement plus rapide du groupe 25-29 ans, comparé à celui des 20-24 ans, est peut être signe d'une volonté plus forte de planifier dans un groupe d'âge qui inclut logiquement une certaine proportion de femmes mariées plus tardivement.

La divergence des niveaux globaux de fécondité extra-maritale cache un lent mouvement de convergence des taux par âges après 25 ans, d'autant plus fort avec l'âge jusqu'à 44 ans. Malgré un rapprochement au début des années 1980, les taux de fécondité des Irlandaises, jusqu'à 35 ans, sont moitié moindres que les taux anglo-gallois.

6 - 2 DISTRIBUTION ET EVOLUTION REGIONALES

La cartographie de différents indicateurs permet d'identifier oppositions et ressemblances régionales, permanences et changements. Il s'agit aussi de s'interroger sur l'existence de schémas régionaux d'évolution. D'un côté, la fécondité peut avoir diminué au même rythme dans l'ensemble du pays, aboutissant à un maintien de la différenciation régionale. D'un autre côté, il est possible que des évolutions différentielles aient entraîné une diminution ou inversement une accentuation des écarts entre zones.

6 - 2 - 1 Méthodologie : cartographie de l'ISF

Choix des indices

Nous avons choisi de calculer et de présenter différents indices⁶ en raison de la complémentarité des indications obtenues, d'une part, et parce que leur confrontation s'avère intéressante d'un point de vue méthodologique, d'autre part.

Les indices comparatifs de fécondité, directs et indirects (ICFD et ICFI), tiennent compte de la structure par âges, en standardisant soit avec une population type (ICF direct), soit à l'aide d'une fécondité-type (ICF indirect) ; population et fécondité de référence sont ici celles de l'Irlande. Les ICF permettent la comparaison entre des zones en limitant les biais liés à la structure par âges à une date donnée mais pas l'évolution dans le temps car fécondité et population de référence sont différentes à chaque recensement. Les ICF estiment les fécondités générale, maritale et extra-maritale alors que l'ISF ne mesure que la fécondité générale.

L'Indice Synthétique de Fécondité⁷, calculé à partir des taux quinquennaux n'élimine pas toute incidence de l'âge car il ignore le poids variable de ces groupes selon les zones. Cependant, les ISF permettent de suivre les évolutions dans le temps. Un autre avantage est qu'ils sont très "parlants", car on raisonne en nombre - fictif - d'enfants par femme, à la différence des indices de Coale dont les valeurs plus abstraites nuisent à la compréhension directe.

Représentations cartographiques

Des restrictions méthodologiques s'appliquent également aux choix cartographiques. Comme pour les indicateurs, les informations apportées sont souvent complémentaires et il est nécessaire de comparer et de confronter. Trois types de représentation par cartes chloroplèthes ont été sélectionnés, parmi d'autres possibles, en fonction des problématiques⁸ développées :

- (1) les cartes en quartiles (seuil arbitraire visuellement discriminant) permettent de saisir les oppositions régionales et le maintien ou la

⁶ Cf annexe pour des précisions supplémentaires.

⁷ Ou Indice Conjoncturel de Fécondité.

⁸ Ces précisions méthodologiques sont valables également pour le chapitre suivant.

disparition de celles-ci. Elles tiennent compte de la régularité des distributions

(2) ce n'est pas le cas pour les cartes dont les classes se basent sur des écarts à la moyenne (souvent 10%). Celles-ci permettent de mesurer les tendances à la divergence ou à la convergence – relative – des niveaux régionaux mais sans référence aucune ni aux variations intra-comté, ni aux différences de tailles et autres caractéristiques entre les comtés. Chaque zone est considérée comme un individu.

(3) le recours à des classes continues permet de visualiser les variations de niveaux. Elles reposent sur un découpage régulier de l'éventail des valeurs et aident à estimer les évolutions absolues comme le regroupement autour de valeurs proches (qui n'exclut pas une divergence relative).

Les deux premiers types reposent sur l'adoption d'un seuil statistique (écart à la moyenne, quartiles). Ce choix est très discriminant d'un point de vue géographique, d'où son intérêt pour identifier des régions particulières.

Variations régionales de l'ISF

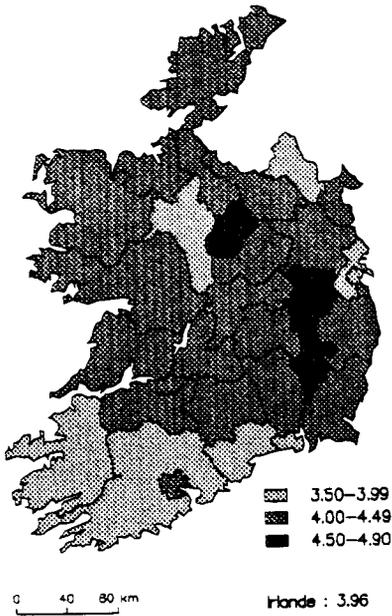
L'application de ces diverses méthodes aux variations régionales de l'ISF va permettre de mieux comprendre les implications concrètes des différents choix possibles.

(a) La représentation en classes d'égale amplitude (figure 6.6a) donne l'impression d'une baisse générale sans qu'apparaisse pour autant un regroupement des valeurs qui demeure, par ailleurs, difficile à estimer en raison du redécoupage administratif. La différence entre les extrêmes était de 1,4 enfant en 1961 (de 3,5 dans le bourg-comté de Dublin à 4,9 pour Carlow) et de 1,34 en 1971. Elle est de 1,46 en 1986 (de 1,64 dans le bourg-comté de Galway à 3,01 toujours à Carlow) mais de 1,23 si on exclut Galway.

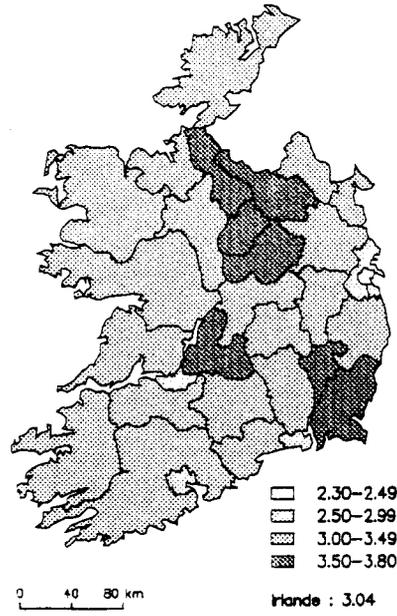
Cependant, l'homogénéité interne de l'Irlande apparaît de manière significative par le regroupement de la majorité des zones dans une seule classe aux trois dates. Seuls les **bourgs-comtés de Dublin et Waterford** par leurs niveaux plus faibles et **Carlow** dans l'autre sens maintiennent leur singularité depuis 1971. La fécondité faible s'est étendue à l'ensemble des bourgs-comtés dans les années 1960 et, en 1986, elle affecte également certains comtés de l'Est comme Louth, Wicklow et Kilkenny.

Figure 6. 6 Distribution régionale de l'Indice Synthétique de Fécondité 1971, 1971 et 1986

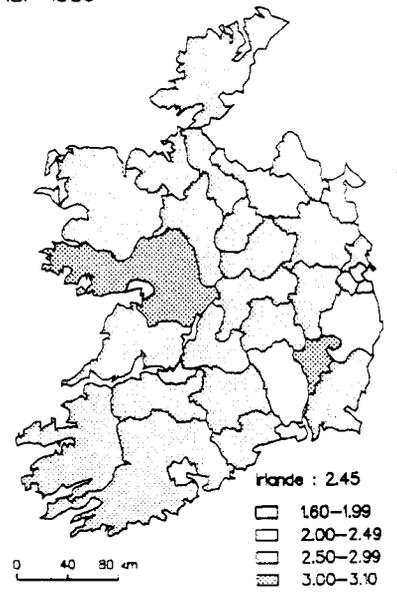
ISF 1971



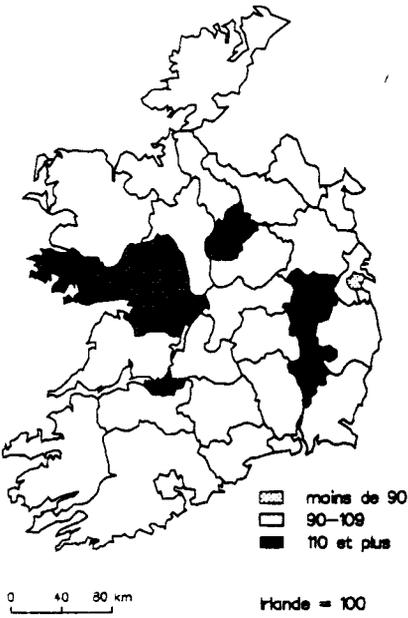
ISF 1981



ISF 1986



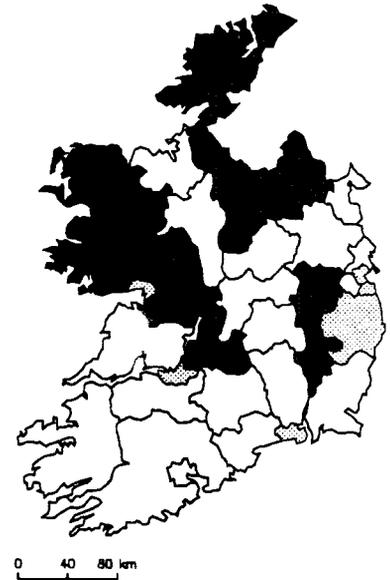
ISF 1971



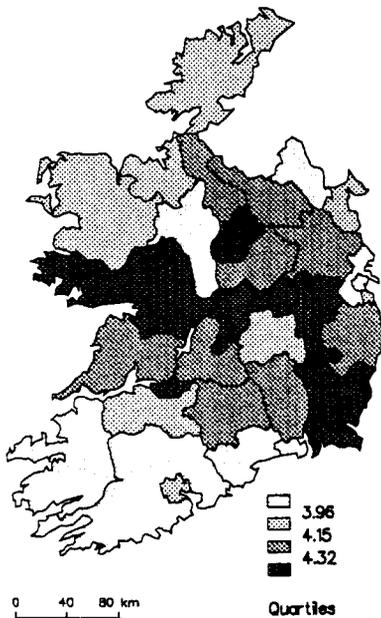
ISF 1981



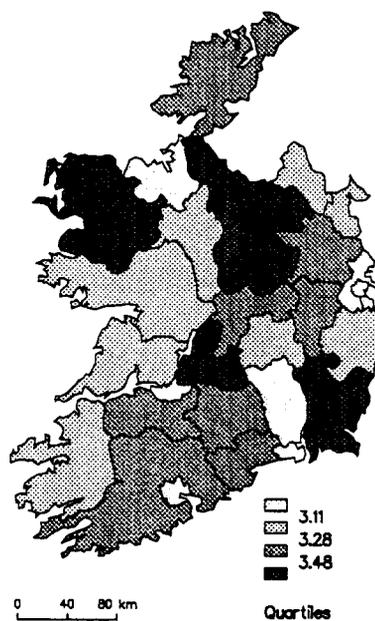
ISF 1986



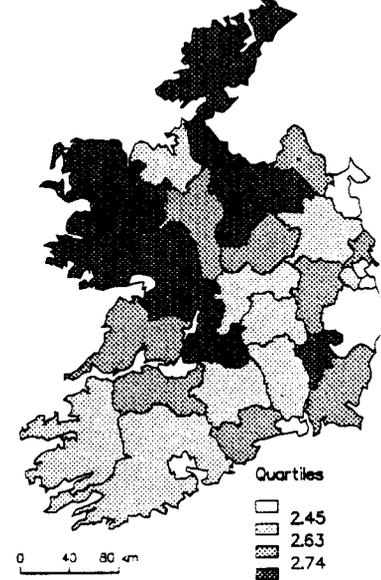
ISF 1971



ISF 1981



ISF 1986



(b) Cette vision est corrigée par la carte des écarts à la moyenne (figure 6.6b). Il s'agit de la moyenne nationale et non de la moyenne des niveaux des bourgs-comtés ; elle intègre donc les poids démographiques respectifs des diverses zones. Ce biais n'est pas considéré comme gênant, bien au contraire, car la moyenne nationale est un indicateur couramment utilisé, donc aisément conceptualisable.

La surfécondité apparaît plutôt caractéristique de certains comtés centraux et occidentaux et plus récemment du nord-ouest et du centre-nord (*North Midlands*). Cette surfécondité laisse systématiquement de côté Sligo et Roscommon mais singularise aux trois dates les comtés de **Longford, Kildare et Carlow**.

A l'opposé, la sous-fécondité initiale du **bourg-comté de Dublin** s'élargit progressivement aux autres bourgs-comtés et au comté de Wicklow. Dans les années 1980, se révèle une bande de surfécondité qui s'étend du Donegal au nord-ouest à Carlow au sud-est et englobe le centre-nord (Leitrim, Cavan, , Longford, Westmeath), Carlow et un des comtés périphériques de Dublin, Kildare ; s'y ajoutent Mayo et North-Tipperary.

Pour la convergence relative des niveaux régionaux, un comptage simple révèle l'évolution suivante (tableau 6.8), à peine accentuée par l'individualisation du bourg-comté de Galway :

Tableau 6.8 Nombre de zones dont l'ISF présente un écart d'au moins 10% à la moyenne nationale

	1971	1981	1986
surfécondité	5	11	11
sous-fécondité	1	4	6

L'affaiblissement des moyennes régionales s'accompagne d'une divergence des niveaux relatifs des zones. Les comtés dont la fécondité est nettement supérieure à la moyenne seraient-ils en retard dans le processus de baisse de la fécondité qui affecte l'Irlande? Sont-ils plus à l'écart d'un processus de diffusion, à l'inverse d'autres milieux plus exposés comme les zones urbaines? Il faudra voir dans quelle mesure les niveaux de fécondité résultent de l'interaction spatiale des comportements de nuptialité et de fécondité ainsi que des effets des variables démographiques et de l'évolution de la structure sociale.

(c) Le troisième type de représentation cartographique (figure 6.c)

reproduit un classement régulier et arbitraire des unités géographiques, quels que soient les niveaux de fécondité et l'éventail des valeurs. Il est impropre pour traiter de la convergence. En effet, l'extension d'une surfécondité (ou d'une sous-fécondité) à un plus grand (petit) nombre de zones n'apparaîtra pas car on singularise toujours le même nombre de zones⁹. Par exemple, si 2 comtés présentent une surfécondité relative (+10%) en 1971 et 15 en 1981, ce type de distribution en distinguera 8 aux deux dates.

Ces cartes permettent de saisir la différenciation régionale : elles aident à identifier des groupes relativement homogènes de régions et visualisent les zones de transition. Elles visualisent également les évolutions spatiales des phénomènes par déplacement ou diffusion progressive.

Seuls **Longford** et **Carlow** demeurent dans le quartile supérieur et les **bourgs-comtés de Dublin** et **Waterford** dans le quartile inférieur aux trois dates. Si on se limite aux années 1980, au premier groupe s'ajoutent Leitrim, Cavan, Mayo et North-Tipperary et au second, Limerick, Cork et Dun Laoghaire-Rathdown. On a ici l'impression d'un déplacement des zones de "forte" fécondité vers l'ouest et le nord tandis qu'une fécondité plus faible s'étendait à l'ensemble des bourgs-comtés et à un degré moindre aux comtés de l'est et du sud-est.

6 - 2 - 2 Variations régionales : les Indices Comparatifs de Fécondité

Ne sont présentées ici que les distributions selon les indices comparatifs directs dans la mesure les résultats sont très proches pour les ICF indirects (cf annexe). Ces cartes offrent également de grandes ressemblances avec celles basées sur les indices de Coale¹⁰, celle de la fécondité générale devant être confrontée à la distribution spatiale de l'ISF. Les quartiles inférieurs et supérieurs sont ici considérés comme indicatifs des oppositions régionales.

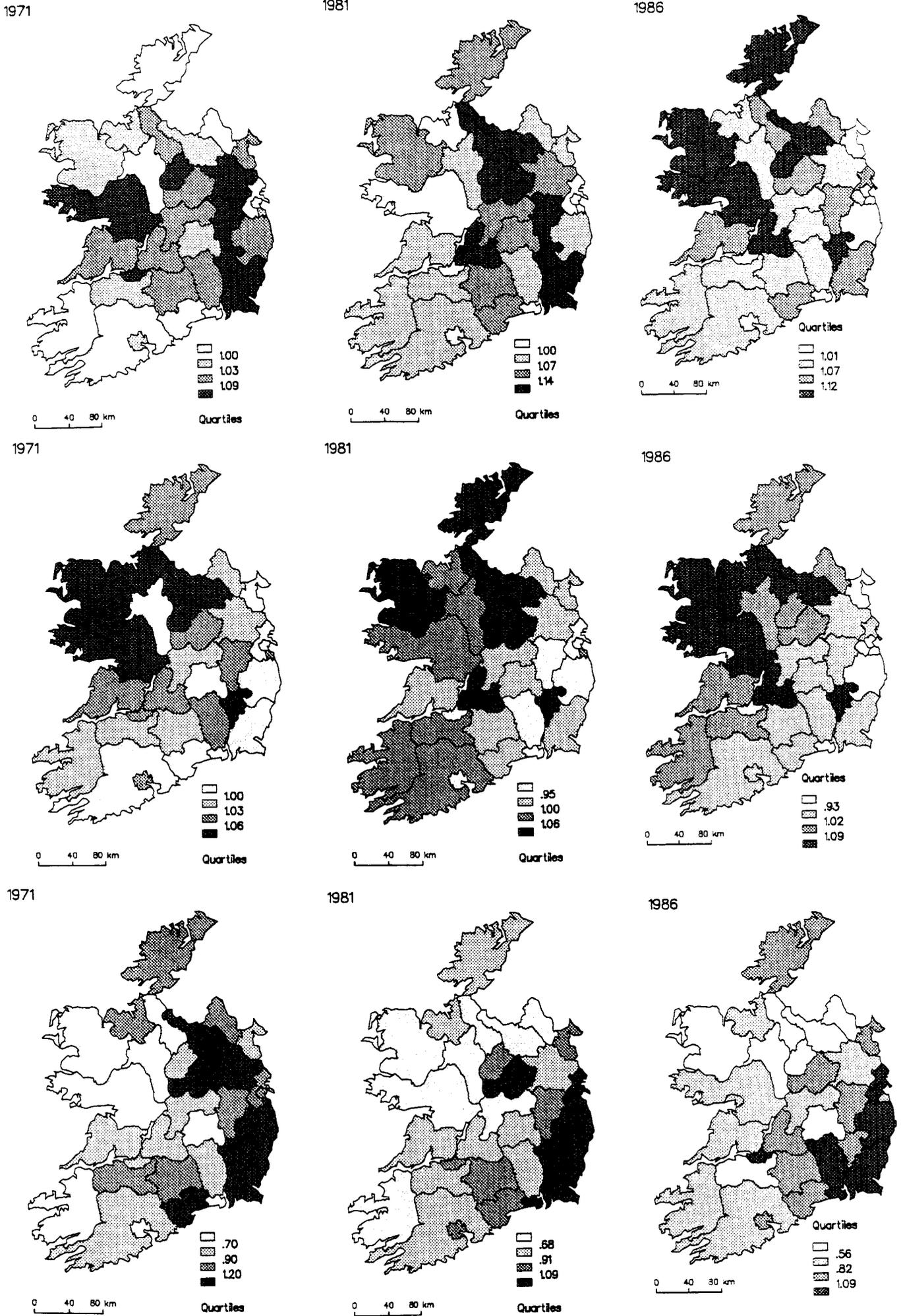
Fécondité générale

En 1971, les régions de fécondité élevée (figure 6.7a) s'étendent à partir de la côte est, à l'exception du comté de Dublin, englobent une longue bande centrale nord-sud, qui laisse de côté Monaghan, Roscommon et Waterford et

⁹ A effectif égal, bien sûr.

¹⁰ Les zones qui expérimentent un changement significatif de classement sont relevées en annexe.

Figure 6. 7 Distribution régionale de l'Indicateur Conjoncturel de Fécondité 1971, 1981 et 1986



s'étirent vers l'ouest pour inclure les comtés de Galway et Clare et le bourg-comté de Limerick. Dans les années 1980, cet ensemble s'est rétréci vers l'est comme vers l'ouest mais il inclut les comtés de Donegal et Mayo, tandis que la forte fécondité relative se renforçait dans les *middlands* du nord.

Les régions de fécondité inférieure à la moyenne nationale sont globalement figurées par le premier quartile. Cela s'explique par le poids démographique des zones qui les composent : le comté de Dublin en 1971, l'ensemble des bourgs-comtés ensuite. Les zones de fécondité plus faible, localisées de préférence dans l'ouest et en périphérie en 1971 se sont déplacées dans les bourgs-comtés et vers la côte est et nord-est dans les années 1980.

Longford et **Carlow** sont demeurés dans le quartile supérieur aux trois dates pour l'ICF direct et l'ICF indirect. Dans les années 1980, ce groupe s'est adjoint **Cavan**, **North-Tipperary** et **Leitrim** (ce dernier uniquement pour l'ICF indirect). Les **bourgs-comtés de Dublin et Waterford** sont demeurés dans le quartile inférieur aux trois dates. Les **bourgs-comtés de Cork et Limerick** ainsi que **Dun-Laoghaire-Rathdown**¹¹ et **Kilkenny** (ce dernier uniquement pour l'indicateur indirect) les ont rejoints en 1981 et 1986.

La relative volatilité des oppositions régionales est une conséquence de l'évolution différentielle de trois processus : la nuptialité, la fécondité maritale et la fécondité extra-maritale. Le premier a culminé au niveau national au début des années 1970, le deuxième poursuit son déclin tandis que le dernier connaissait un développement important.

Fécondité maritale

La fécondité maritale la plus faible (figure 6.7b) se rencontre dans les bourgs-comtés auxquels s'ajoutent les comtés de Louth et Wicklow et le sud du comté de Dublin. Une bande de fécondité moyenne s'étend du nord du comté de Dublin, prolongé par les comtés périphériques de Meath et Kildare vers le sud (Offaly, Laoghis) et le sud-est (Wexford, Kilkenny, South Tipperary et Waterford). On retrouve les valeurs les plus élevées dans l'ouest central (Mayo, comté de Galway, Sligo et North Tipperary) et le centre-nord (Leitrim, Cavan).

Les zones en surfécondité (dernier quartile) depuis 1971 sont **Cavan**,

¹¹ En dépit du redécoupage de 1985 qui a adjoint au bourg-municipalité de Dun Laoghaire une zone plus rurale, on a considéré que le biais introduit, en confondant les deux zones, n'était pas susceptible de fausser les résultats; on peut ainsi les traiter en diachronique.

Leitrim, Mayo ; Carlow (seulement pour l'ICF direct) ; **Galway puis le comté** en 1986 (pour l'ICF indirect). S'y ajoute depuis 1981 **North-Tipperary**. A l'opposé, les **bourgs-comtés de Dublin et Waterford**, le sud-ouest du comté de Dublin et le comté de **Wicklow** ainsi que **Louth** (pour l'ICF indirect uniquement) se caractérisent par des niveaux comparativement faibles. On peut leur adjoindre après 1981 le **bourg-comté de Limerick**.

La gradation croissante à partir de l'est et du sud vers l'ouest et le nord-ouest à forte fécondité tend à se transformer en gradient grossièrement est-ouest, avec *fécondité maritale maximum dans le centre-ouest et le centre-nord*. Ce gradient est nettement perceptible en 1986. Seuls se différencient, pour la forte fécondité Carlow et pour la faible fécondité les bourgs-comtés à l'exception peut-être de Cork.

Fécondité extra-maritale

L'importance du célibat influe sur ce type d'indice et cela est particulièrement sensible en Irlande. C'est le cas dans des zones rurales de célibat "traditionnel" encore important ou, en raison du déséquilibre de la structure par âges, dans les quartiers vieillis et féminisés des agglomérations urbaines, et du sex-ratio, entre villes et campagnes ou entre villes et banlieues. Ce qui explique les scores relativement faibles des bourgs-comtés, à la différence des distributions selon les proportions de naissances extra-maritales qui ne prennent pas directement en compte la structure par âges et dont les représentations favorisent les régions urbaines féminisées.

Les régions de forte fécondité extra-maritale (figure 6.7c) sont localisées globalement sur la côte est, de préférence autour de Dublin et vers le sud-est, et dans les bourgs-comtés. La faible fécondité relative qui dominait l'ouest en 1971, s'est accentuée et étendue dans les middlands. Seuls des comtés sont affectés d'une surfécondité aux trois dates : **Wicklow, Wexford**. Depuis 1981, s'y ajoutent les bourgs-comtés de **Dublin, Waterford et Limerick** (pour l'ICF indirect). A l'autre bout du spectre se trouvent **Leitrim, Mayo et Roscommon** ainsi que **Cavan et Monaghan** depuis 1981.

Synthèse des résultats

Les oppositions régionales (tableau 6.9) les plus flagrantes sont de deux types :

(1) D'un côté les bourgs-comtés en général s'individualisent par rapport au reste du pays par une sous-fécondité générale, conséquence du maintien d'une sous-fécondité maritale insuffisamment compensée par l'affirmation d'une surfécondité extra-maritale dont les indicateurs utilisés ne rendent qu'imparfaitement compte. A ces bourgs-comtés se joignent les comtés orientaux et urbanisés de Louth, Wicklow, Wexford et Kilkenny.

(2) De l'autre côté, des comtés se distinguent, qui rappellent la surfécondité maritale traditionnelle de l'ouest et du nord-ouest. Certaines de ces zones abritent aussi une sous-fécondité extra-maritale caractérisée. Les distorsions entre les classements pour les surfécondités générale et maritale reflètent l'intervention différentielle de la nuptialité. Celle-ci a par exemple un effet modérateur à Leitrim ou Mayo.

Tableau 6.9 ICF en 1971, 1981 et 1986 : bilan des zones en surfécondité et en sous-fécondité

	fec. générale	fec. maritale	fec. extra-maritale
surfécondité (quartile supérieur*) depuis 1971	Longford Carlow	Cavan, Mayo, Leitrim, Carlow, Galway (comté)	Wicklow, Wexford
depuis 1981	North-Tipperary Cavan, Leitrim	North Tipperary	bourgs-comtés de Dublin, Waterford et Limerick
sous-fécondité (quartile inférieur*) depuis 1971	bourgs-comtés de Dublin et Waterford	bourgs-comtés de Dublin et Waterford, Dublin-Belgard, Louth, Wicklow	Leitrim, Mayo, Roscommon,
depuis 1981	bourgs-comtés de Cork et Limerick Dun Laoghaire, Kilkenny	bourg-comté de Limerick	Cavan, Monaghan

* pour au moins un des ICD

source : figure 6.7

6 - 3 FECONDITE MARITALE ET FECONDITE EXTRA-MARITALE

Nous avons vu précédemment que le choix des indicateurs et des types de représentations cartographiques influence les résultats obtenus. Dans

l'optique exploratoire que nous avons privilégiée, il était nécessaire de multiplier confrontations et comparaisons afin de mettre en évidence les différents aspects des processus et phénomènes recherchés. Une conséquence difficilement évitable est le risque de répétition ; d'un autre côté, celle-ci donne plus de poids aux résultats observés.

6 - 3 - 1 Distribution et évolution régionales de If, Ig et Im

Les tableaux ci-dessous (tableaux 6.10, 6.11, 6.12 et 6.14) permettent de dresser un bilan des tendances d'évolution pour les composantes de la fécondité irlandaise. Il s'agit de la période la plus récente pour laquelle on dispose de données publiées sur la structure par âge, sexe et statut marital à l'échelle des comtés. Ces données ont pour la plupart été présentées plus haut dans une perspective historique à long terme (tableaux 6.1 à 6.4).

Tableau 6.10 Evolution de If à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques

	1971	1981	1986*
Moyenne	0,311	0,261	0,206
Ecart-type	0,025	0,031	0,030
Coefficient de variation (%)	8	12	15
Maximum-minimum	0,114	0,119	0,121

* rappel : le nombre de zones est passé de 32 à 34 en 1986

Tableau 6.11 Evolution de Ig à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques

	1971	1981	1986
Moyenne	0,579	0,432	0,353
Ecart-type	0,039	0,039	0,037
Coefficient de variation (%)	7	9	11
Maximum-minimum	0,209	0,181	0,149

Tableau 6.12 Evolution de Im à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques

	1971	1981	1986
Moyenne	0,525	0,576	0,537
Ecart-type	0,039	0,059	0,068
Coefficient de variation (%)	7	10	13
Maximum-minimum	0,199	0,281	0,305

Un classement, semblable à ceux effectués précédemment (cf tableau 6.9) pour la fécondité, est présenté ci-dessous pour la nuptialité (tableau 6.13). Il fait apparaître une polarisation très nette entre, d'une part, la région Est, à l'exception du bourg-comté de Dublin et de Dun Laoghaire, qui abrite des niveaux de nuptialité élevés dans le contexte irlandais et, d'autre part, l'ensemble des bourgs-comtés auxquels s'ajoutent Dun Laoghaire et le comté de Sligo.

La discontinuité spatiale majeure est celle qui oppose les bourgs-comtés et leur périphérie. C'est très net pour Dublin et Dun laoghaire, c'est aussi le cas, à un degré moindre, pour les autres bourgs-comtés (figure 6.8). Un second groupe, composé de comtés orientaux, est affecté d'une sous-nuptialité qui tend néanmoins à s'atténuer : en 1986, seuls Sligo et Kerry sont dans ce cas. Ces deux ensembles de sous-fécondité sont bien distincts comme le soulignera la distribution de la fécondité extra-maritale.

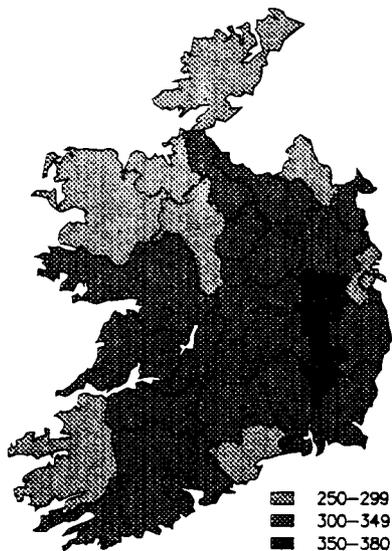
Tableau 6.13 Im en 1971, 1981 et 1986 : surnuptialité et sous-nuptialité

	comtés et bourgs-comtés
sur-nuptialité (quartile supérieur) depuis 1971	Dublin (comté puis Belgard et Fingal), Kildare, Wicklow,
depuis 1981	Meath
sous-nuptialité (quartile inférieur) depuis 1971	Sligo, Galway (puis bourg-comté), bourg-comté de Dublin, Dun Laoghaire
depuis 1981	bourgs-comtés de Cork et Limerick

La représentation cartographique de ces indicateurs à l'échelle des comtés et bourgs-comtés (figure 6.8) permet d'estimer les impacts de la baisse de l'évolution de la nuptialité et l'utilisation accrue de la contraception d'un point de vue spatial.

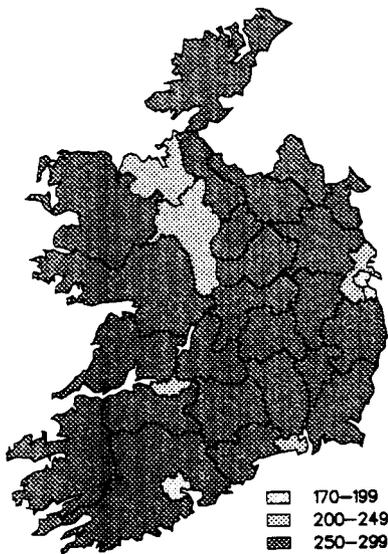
Figure 6. 8 Distribution régionale des indices de Coale en 1971, 1981 et 1986
(If fécondité générale, Ig fécondité maritale, Im proportions mariées)

if 1971



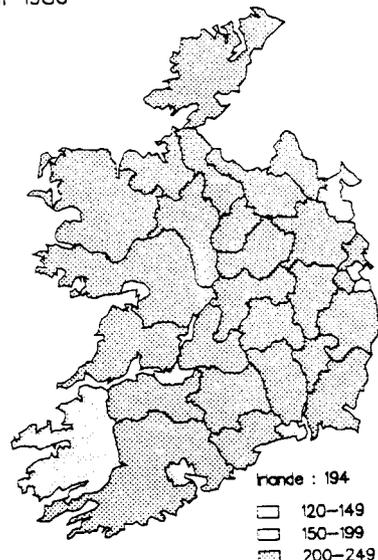
Irlande : 300

if 1981



Irlande : 244

if 1986



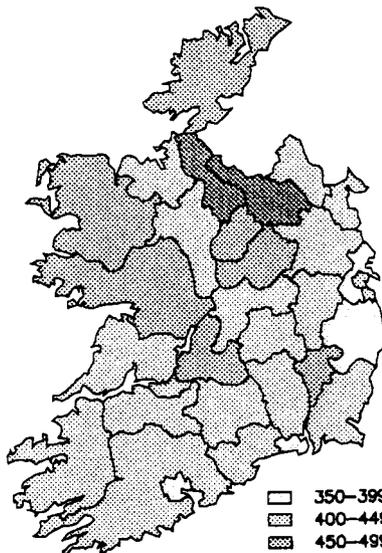
Irlande : 194

lg 1971



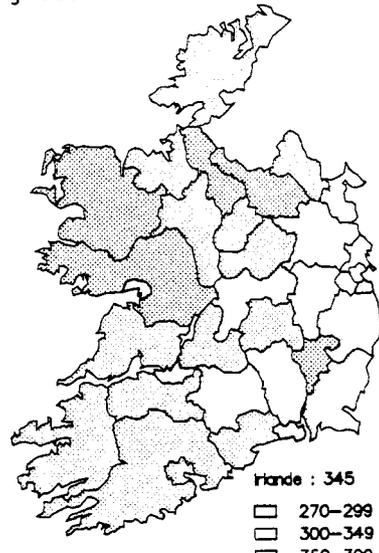
Irlande : 565

lg 1981



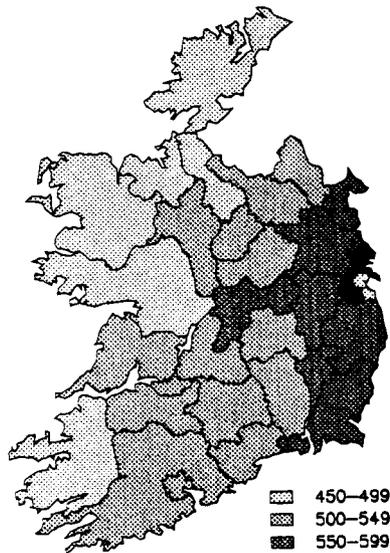
Irlande : 415

lg 1986



Irlande : 345

Im 1971



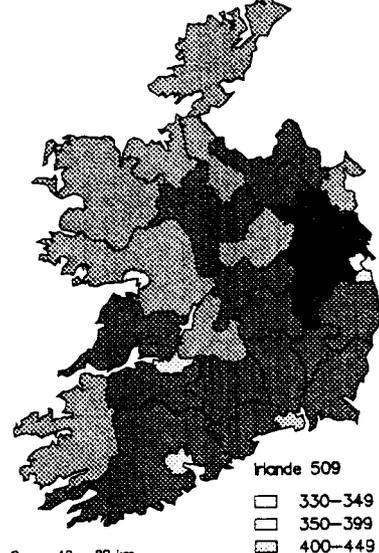
Irlande : 517

Im 1981



Irlande : 557

Im 1986



Irlande 509

Au milieu des années 1980, trois grand types de zones s'individualisent.

– Les bourg-comtés cumulent fécondité maritale plutôt faible et nuptialité réduite.

– Des zones ont une fécondité maritale plutôt faible et une nuptialité élevée ; elles sont généralement situées dans l'est et le sud-est du pays.

– Des régions ont une fécondité maritale plutôt élevée et une nuptialité plus basse ; elles sont plutôt localisées le nord-ouest, le centre et l'extrême ouest.

Ces deux derniers groupes, en vertu de phénomènes compensatoires, montrent des niveaux de fécondité générale proche, même si un autre type de représentation fait apparaître des différences internes (cf annexe).

6 - 3 - 2 La fécondité extra-maritale : Ih et la proportion de naissances hors-mariage

Les informations sont similaires pour les deux indicateurs mais elles sont nettement plus significatives pour la part des naissances extra-maritales (tableaux 6.13 et 6.14).

Tableau 6.14 Evolution de Ih à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques

	1971	1981	1986
Moyenne	0,017	0,027	0,033
Ecart-type	0,005	0,008	0,013
Coefficient de variation (%)	31	28	40
Maximum-minimum	0,017	0,032	0,046

Tableau 6.15 Evolution de la proportion de naissances hors-mariage à l'échelle inter-régionale 1961-1989 : paramètres statistiques

	1961	1971	1981	1985	1986	1989
Nombre de zones	32	32	32	32	34	34
Moyenne (%)	1,6	2,5	4,7	7,1	8,0	11,0
Ecart-type	0,7	0,7	2,5	4,3	5,1	6,5
Coefficient de variation (%)	43	29	52	60	64	59
Maximum-minimum	3,2	2,4	10,5	21,8	23,9	26,9

La moyenne des Ih double en quinze ans tandis que la proportion est presque multipliée par sept dans le même temps. L'hétérogénéisation entre les

zones est flagrante. Elle n'est qu'à peine infléchie par la légère réduction du coefficient de variation entre 1986 et 1989. Peu importe l'indicateur utilisé, les distributions de fécondité maritale sont très hétérogènes car elles présentent des coefficients de variations élevés.

Les représentations cartographiques des deux indicateurs font apparaître des distorsions (figures 6.9 et 6.10). En particulier, l'h rend compte insuffisamment de la forte fécondité des bourgs-comtés (cf supra). Il souligne cependant une opposition globalement nord-ouest/sud-est.

La proportion de naissances extra-maritales nous semble plus pertinente car plus représentative de la situation : une partie de la naissances a lieu en dehors du mariage ; comment celles-ci différencient-elles des naissances 'légitimes'? Qui sont les (jeunes) femmes qui ont un enfant hors-mariage?

Le niveau de la natalité extra-maritale demeure très faible jusqu'aux années 1980 et aucune répartition spatiale distinctive n'est visible avant 1980 (figure 6.10¹²). En particulier, les villes ne se distinguent pas du reste du pays, ce qui est peut-être le reflet de possibilités plus grandes pour les citadines d'aller accoucher en Grande-Bretagne. Peu à peu deux oppositions majeures s'affirment :

- Les proportions très élevées des bourgs-comtés contrastent avec celles beaucoup plus basses des régions rurales.

- A un moindre degré, l'est et le sud-est abritent des proportions plus élevées que l'ouest et le nord.

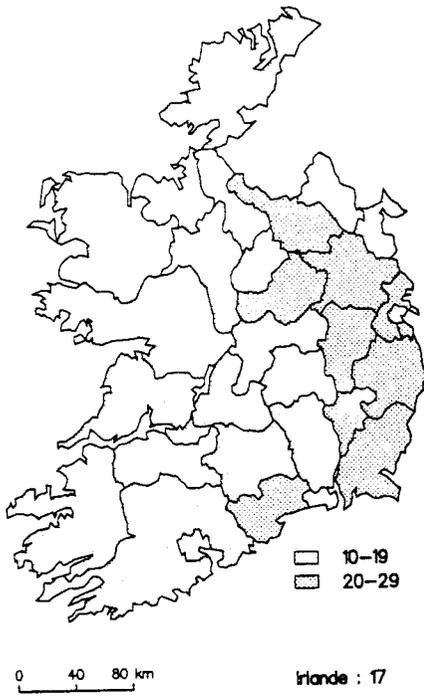
Les valeurs trop hétérogènes, et la faiblesse d'une partie d'entre-elles expliquent l'intérêt analytique minime de la représentation des évolutions.

Certaines représentations cartographiques pourraient donner l'illusion d'une diffusion à la fois hiérarchique vers le bas du réseau urbain, et, par contagion, de l'est vers le reste du pays. D'un autre côté, le maintien - et même l'accentuation - des différences inter-régionales et entre villes et campagnes suggère plutôt des localisations urbaines préférentielles dont il faut chercher une partie de l'explication dans l'acceptation sociale mais aussi dans des conditions socio-économiques.

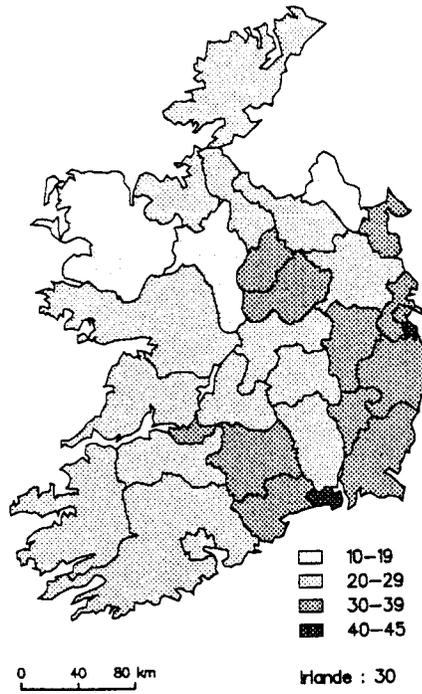
¹² Voir aussi en annexe.

Figure 6. 9 Distribution régionale de lh (fécondité extra-maritale) en 1971, 1981 et 1986

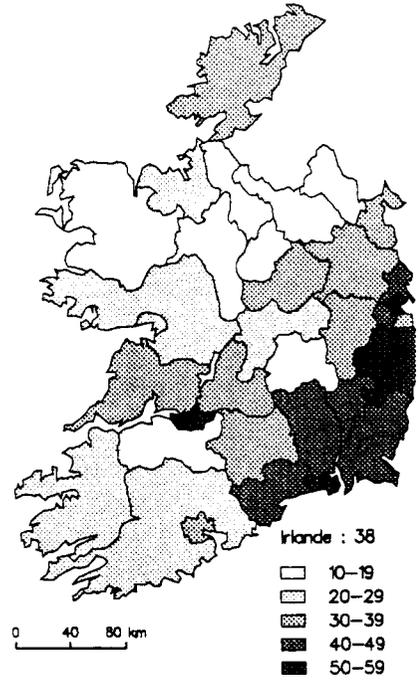
lh 1971



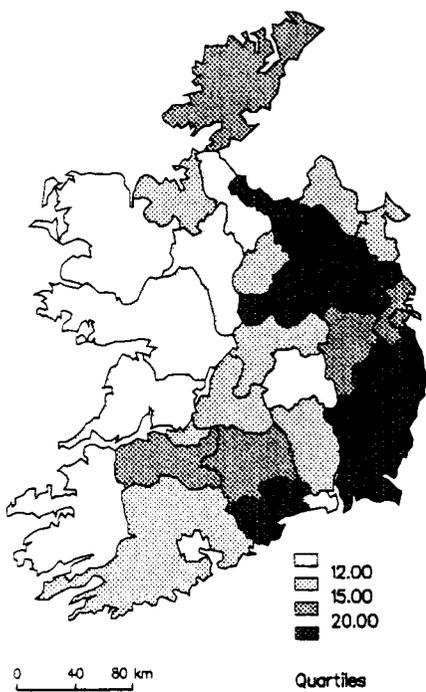
lh 1981



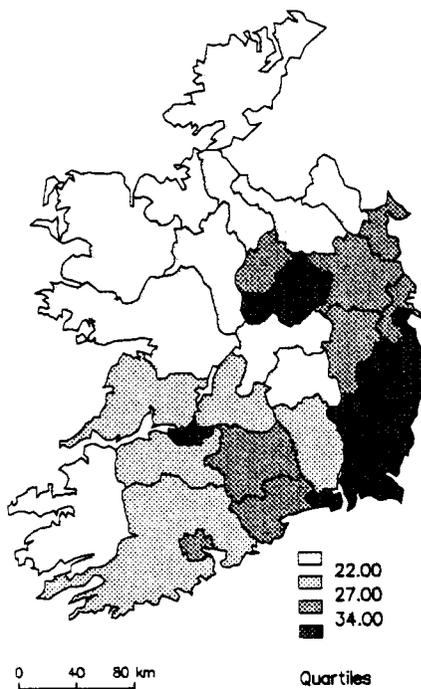
lh 1986



lh 1971



lh 1981



lh 1986

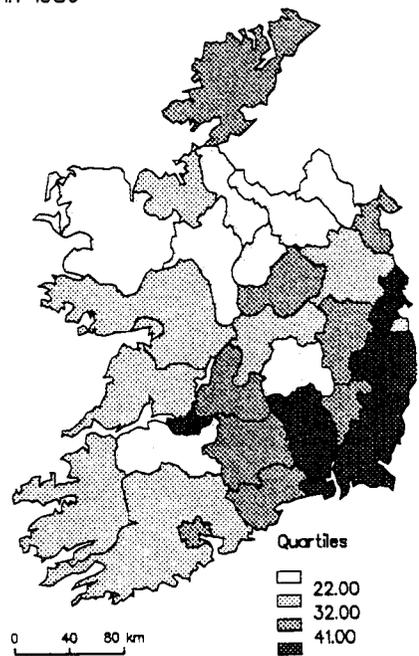
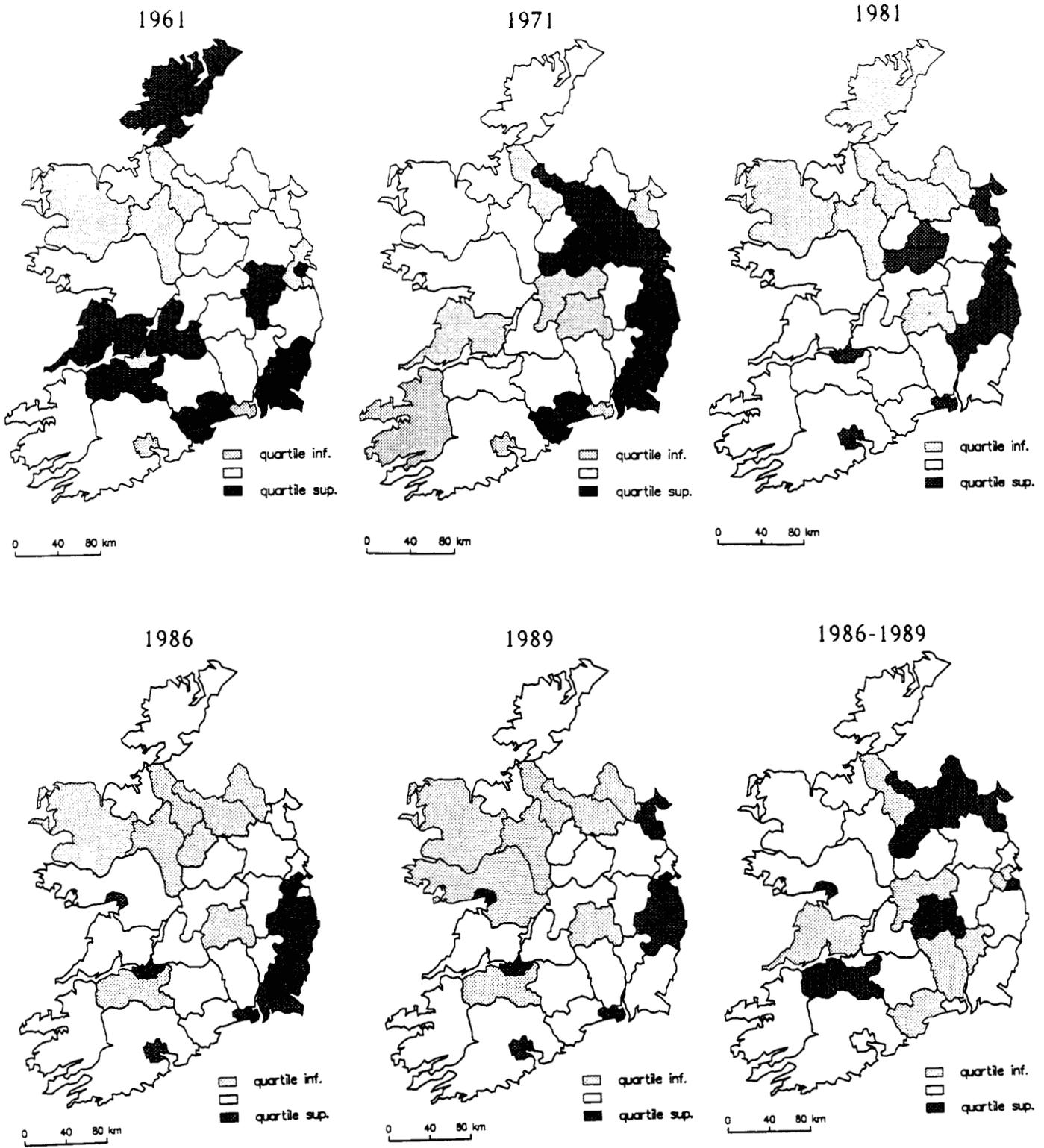


Figure 6.10 Distribution régionale et évolution de la proportion de naissances extra-maritales 1961 - 1989



6 - 4 LES COMPORTEMENTS REGIONAUX DE FECONDITE PAR AGE

Même dans les pays ou régions qui présentent peu de différences internes dans les niveaux de fécondité, en particulier dans les 'pays neufs', il existe d'intéressantes disparités régionales de la fécondité par âge (Jones, 1990 ; Wilson, 1989). Dans le cas irlandais, John Coward (1976) avait noté une absence de variations spatiales dans la fécondité maritale¹³ de l'après guerre (1946-1971), surprenante, compte tenu des différences régionales marquées dans les conditions économiques. En particulier la fécondité maritale de certains comtés orientaux était plus élevée que prévu et inversement pour certains comtés de l'ouest.

Il est vrai que l'absence inattendue de disparités était plus évidente en utilisant les indices de Coale qu'avec les taux standardisés de fécondité maritale ou les indices comparatifs. En effet, les premiers accordent une importance équivalente à chaque groupe d'âge quinquennal tandis que les autres favorisent les groupes les plus féconds, introduisant donc des différences qui sont sensibles pour certains comtés de l'ouest présentant une surfécondité aux âges intermédiaires.

6 - 4 - 1 Les variations régionales de la fécondité maritale

Si la distribution spatiale de la fécondité maritale en 1971 subit quelques distorsions selon l'indicateur choisi, les différences deviennent minimales dans les années 1980. Les différents types de mesure font apparaître, outre la sous-fécondité des bourgs-comtés un gradient qui augmente de l'est vers le sud-est puis l'ouest et le nord-ouest (cf figure 6.8b). Jusqu'aux années 1970, des comportements régionaux par âges¹⁴ se rencontraient en Irlande, même en l'absence de variations importantes dans les niveaux globaux (Coward, 1976). Il serait quelque peu surprenant qu'ils aient disparu quand des différences inter-

¹³ D'après l'auteur, les distributions ne présentaient que des divergences minimales pour les deux types de mesure utilisés: le taux standardisé de fécondité maritale et l'indice de Coale Ig. Nous avons vu que c'est également le cas quand on utilise les ICF.

¹⁴ Les comparaisons demeurant relativement simples, il n'a pas été jugé nécessaire de calculer la moyenne des naissances sur trois ans autour des dates de recensement, cette manipulation deviendrait indispensable pour des manipulations plus précises. Il faut néanmoins traiter certains résultats avec précaution.

régionales significatives sont observables. Par contre, il est possible que les distributions se soient modifiées. Certains comtés ont été sélectionnés¹⁵ (tableau 6.16) afin d'illustrer comment les variations spatiales des taux par âges contribuent au schéma de répartition global et permettent d'expliquer les variations observées.

Tableau 6.16 Fécondité maritale pour certaines zones en 1986 : Ig et taux par âges (Irlande=100)

Zone	Ig	14-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
Irlande	0,345 (100)	538 (100)	303 (100)	235 (100)	170 (100)	85 (100)	25 (100)
Galway Co	0,422 (122)	775 (144)	383 (127)	280 (119)	205 (120)	108 (128)	33 (135)
Leitrim	0,400 (116)	167 (31)	297 (98)	253 (108)	207 (122)	117 (138)	47 (190)
Longford	0,380 (110)	300 (56)	325 (108)	250 (106)	181 (107)	91 (107)	44 (178)
Monaghan	0,372 (108)	500 (93)	321 (106)	250 (106)	156 (92)	100 (119)	24 (97)
Carlow	0,407 (118)	733 (136)	351 (116)	246 (105)	184 (108)	98 (116)	27 (108)
Wicklow	0,321 (93)	622 (116)	279 (92)	224 (95)	144 (85)	78 (92)	16 (65)
Dublin CB	0,315 (91)	420 (78)	291 (96)	130 (55)	161 (95)	74 (87)	17 (67)
Limerick CB	0,285 (83)	625 (116)	257 (85)	187 (80)	135 (79)	59 (70)	7 (28)

La surfécondité maritale d'une zone peut résulter soit d'une surfécondité à tous les âges (comté de Galway), soit d'une surfécondité aux âges supérieurs (Leitrim), soit encore de comportements variés selon l'âge (Monaghan). D'un autre côté, une des caractéristiques des zones dont la sous-fécondité est marquée est la variabilité des comportements aux âges jeunes.

Nous avons tenté ci-dessous une répartition des comtés et bourg-comtés en différentes catégories en fonction de deux critères principaux :

- (a) le niveau relatif de la fécondité maritale, mesuré par Ig
- (b) les caractéristiques de la fécondité des jeunes femmes.

La surfécondité, mesurée par un écart supérieur à la moyenne nationale d'au moins 8%, tend à recouvrir des types similaires de comportements :

- 1a) une surfécondité à tous les âges à l'exception des âges jeunes : Donegal, Longford, North Tipperary, Sligo et Westmeath¹⁶ (15 - 19) ; Mayo et Roscommon (20 - 24) ; Leitrim (15 - 24)
- 1b) une surfécondité à tous les âges : Carlow, Galway (comté), Cavan
- 1c) l'absence de tendances claires : Monaghan

¹⁵ L'ensemble des comtés est présenté en annexe.

¹⁶ Dont les taux pour les 40-44 peuvent être affectés par les petits nombres.

Ce premier type regroupe un ensemble de comtés géographiquement proches qui s'étend du Donegal à North Tipperary et inclut le Connaught (à l'exception du bourg-comté de Galway), les comtés de l'Ulster et des comtés contigus du Leinster et du Munster ainsi que Carlow. La faible fécondité aux âges jeunes tend à caractériser des comtés parmi les plus isolés (*remote*). Il apparaît plus réaliste d'attribuer cette sous-fécondité à la faible incidence des conceptions pré-nuptiales plutôt qu'à l'usage plus répandu d'une contraception efficace. Il se pourrait cependant que dans le cas du Donegal, on soit également en présence d'un changement d'attitude par rapport au mariage, comme semblerait l'indiquer l'importance relative des naissances extra-maritales.

La sous-fécondité, mesurée par un écart à la moyenne nationale d'au moins 6%, recouvre deux sous-types qui se différencient également par les taux aux âges jeunes :

- 3a) une sous-fécondité à tous les âges : Dun Laoghaire-Rathdown et les bourgs-comtés de Waterford et Dublin
- 3b) une sous-fécondité à tous les âges à l'exception des âges jeunes : Wicklow, Dublin Belgard et les bourgs-comtés de Galway et de Limerick (15 - 19) ; Louth (20 - 24)

Ce deuxième grand type rend compte de la fécondité des bourgs-comtés (à l'exception de Cork) ainsi que des comtés les plus ouverts au changement social, en général, et à l'idée de réduction de la taille de la famille, en particulier. L'explication est à relier à des conditions historico-culturelles et/ou socio économiques qui favorisent la diffusion d'idées nouvelles et l'usage d'une contraception plus efficace : proximité de Dublin ou du Royaume-Uni, urbanisation, importance des classes supérieures (Dun Laoghaire) et éventuellement de la proportion de non-catholiques (Wicklow). La sur-fécondité aux âges jeunes résulte probablement de l'incidence des conceptions pré-nuptiales et fournit des indications intéressantes quant à l'usage différentiel de la contraception.

Certains comtés dont les niveaux sont plus proches de la moyenne nationale peuvent être rapprochés des types (1) et (2) en raison de tendances voisines.

- 1a') Laois,
- 1b') Clare, Limerick (comté)
- 3a') Dublin-Fingal

Ces zones sont en général des prolongations spatiales des ensembles définis précédemment.

Les caractéristiques des autres comtés qu'on peut qualifier d'intermédiaires – ce qu'ils sont également du point de vue de leur distribution spatiale – sont beaucoup moins claires. Ils forment donc un dernier groupe plus hétérogène, que nous avons néanmoins choisi de subdiviser selon le niveau des taux des plus jeunes femmes, sachant que des taux faibles peuvent indiquer un niveau bas de relations sexuelles pré-maritales ou une certaine maîtrise de la contraception.

– 2a) Kildare, Meath, Offaly, Cork (bourg-comté)

– 2b) Waterford, Wexford, Kilkenny, Cork (comté), Kerry

On ne peut qu'être frappé par la contiguïté spatiale des comtés du groupe 3a qui s'étendent le long de la côte sud ainsi que par la proximité géographique des trois comtés du second groupe.

Cette typologie simple, regroupée dans la tableau 6.17 fait apparaître des regroupements qui présentent un intérêt géographique certain et peuvent donner lieu à diverses hypothèses.

Tableau 6.17 Typologie des comtés et bourgs-comtés selon la fécondité par âges 1986

Ig \ taux par âges	a sous-fécondité aux âges jeunes	b surfécondité aux âges jeunes	c pas de tendance claire
1 surfécondité	Donegal, Longford, North Tipperary, Sligo et Westmeath (15-19) ; Mayo et Roscommon (20 - 24) ; Leitrim (15-24)	Carlow, Galway (comté), Cavan	Monaghan
fécondité moyenne	a' Laois,	b' Clare, Limerick (comté)	
2 fécondité moyenne	Kildare, Meath, Offaly, Cork (bourg-comté)	Waterford, Wexford, Kilkenny, Cork (comté), Kerry	
3 sous-fécondité	Dun Laoghaire-Rathdown et les bourgs-comtés de Waterford et Dublin a' Dublin-Fingal	Wicklow, Dublin Belgard et les bourgs-comtés de Galway et de Limerick (15 - 19) ; Louth (20 - 24)	

On peut par exemple supposer que les différents types et sous-types correspondent à des séquences successives d'un processus de réduction de la fécondité qui se diffuserait progressivement des zones urbaines vers les zones rurales et de l'est et le sud-est vers l'ouest et le nord-ouest. Ce schéma inclurait les cas suivants :

(1) surfécondité générale mais faible importance des conceptions pré-nuptiales : type 1a (Longford, Sligo)

(2) surfécondité générale et importance des conceptions pré-nuptiales, reflétant l'évolution des comportements sexuels des jeunes : type 1b (Carlow, Cavan)

(3) fécondité plus ou moins élevée selon l'intensité du processus de baisse, correspondant à une hétérogénéité des comportements par âges, avec toujours une forte incidence des conceptions pré-nuptiales chez les jeunes : type 2b (Waterford, comté de Cork)

(4) caractéristiques semblables au groupe précédent avec des taux nettement plus faibles chez les jeunes, reflets d'une meilleure maîtrise de la contraception : type 2a (Kildare, bourg-comté de Cork)

(5) fécondité relativement basse mais maîtrise insuffisante de la contraception chez les jeunes : type 3b (Wicklow, bourg-comté de Limerick)

(6) fécondité basse et faible incidence des conceptions pré-nuptiales : type 3a (Dun Laoghaire-Rathdown, bourg-comté de Dublin)

Il est tentant d'utiliser ce classement pour conforter les théories de diffusion et leur application dans le cas irlandais. Cependant, on peut aussi faire d'autres hypothèses à savoir qu'il existe des comportements régionalement différenciés, liés à des conditions spécifiques. L'analyse des distributions passées viendra à l'appui des hypothèses de diffusion si on constate une évolution des répartitions dans le sens de l'extension du phénomène. Les hypothèses seront rejetées si une continuité temporelle apparaît dans les oppositions spatiales.

6 - 4 - 2 L'évolution des comportements régionaux de fécondité par âges

Le tableau 6.18 synthétise les évolutions régionales des taux par âges depuis 1971.

Tableau 6.18 Les taux de fécondité maritale par âges à l'échelle des comtés et bourgs-comtés : paramètres statistiques pour 1971, 1981 et 1986

	Moyenne *			Ecart- type			Coef. de variation		
	1971	1981	1986	1971	1981	1986	1971	1981	1986
15-19	648	557	518	138	72	165	14	6	13
20-24	460	335	302	33	35	31	2	2	6
25-29	366	268	233	33	25	30	2	3	7
30-34	260	193	169	22	21	20	1	4	8
35-39	169	111	86	25	16	14	6	6	8
40-44	61	33	27	11	9	8	7	9	10

* il s'agit de la moyenne des zones - qui n'est pas pondérée selon l'importance de la population - et non de la moyenne nationale ; N=32 en 1971 et 1981, 34 en 1986

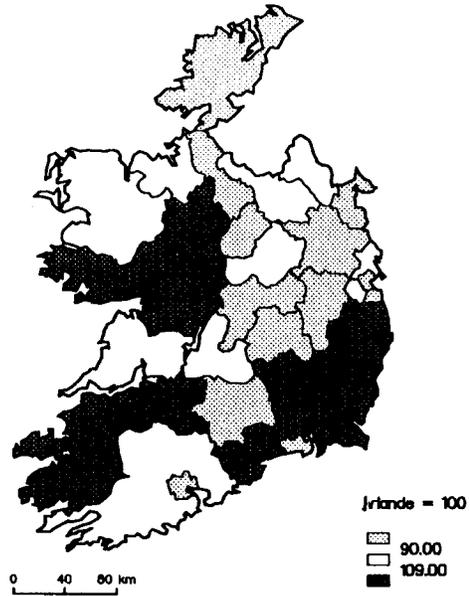
La tendance à la réduction des écart-types avec l'âge est logique, compte tenu de la diminution des moyennes. Les variations pour les plus jeunes femmes reflètent les différences régionales dans les comportements sexuels à ces âges ainsi que l'usage différentiel de la contraception. A la diminution des moyennes pour tous les groupes d'âges ne correspond pas une réduction des écart-types, ce qui signifie que les disparités inter-régionales ne se sont pas estompées. Au contraire, les coefficients de variation suggèrent un accroissement des différentiels régionaux pour les groupes les plus âgés (30 ans et plus) à partir des années 1970 et pour tous les âges dans les années 1980.

La figure 6.11 présente la distribution régionale des taux par âges en 1986¹⁷. Le choix de la représentation des écarts à la moyenne permet de visualiser les oppositions spatiales. Les écarts à la moyenne sont importants pour les très jeunes femmes, moindre dans les groupes les plus féconds (20-29 ans) et augmentent avec l'âge, particulièrement après 35 ans. Mis à part pour les 15-19 ans, dont les distributions recouvrent des processus spécifiques, la sous-fécondité apparaît plus fréquente dans les bourgs-comtés et dans certains comtés situés surtout sur les côtes est et sud. D'un autre côté ; la surfécondité tend à être localisée dans le centre-nord et dans l'ouest en général.

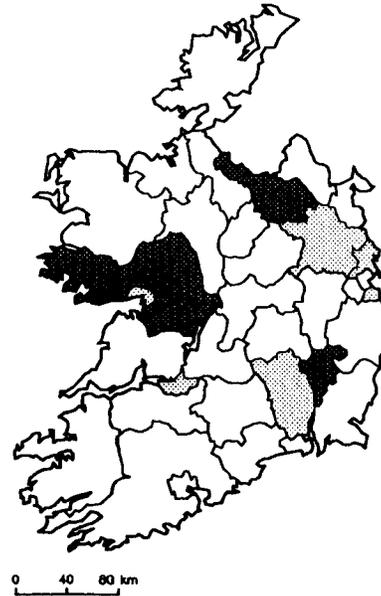
¹⁷ 1981 et 1986 sont en annexe.

Figure 6.11 Distribution régionale des taux de fécondité maritale selon l'âge –

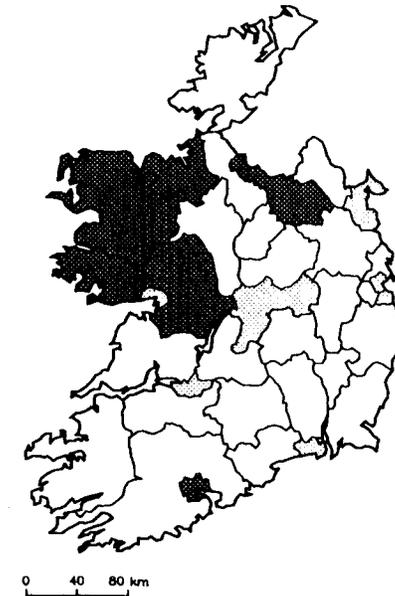
1986
TAUX DE FECONDITE MARITALE PAR AGE 1986
15 – 19 ans



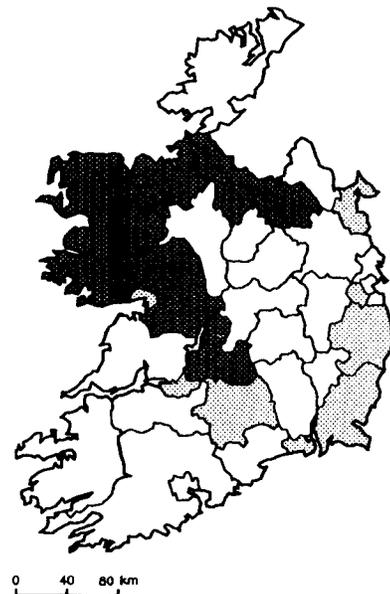
20 – 24 ans



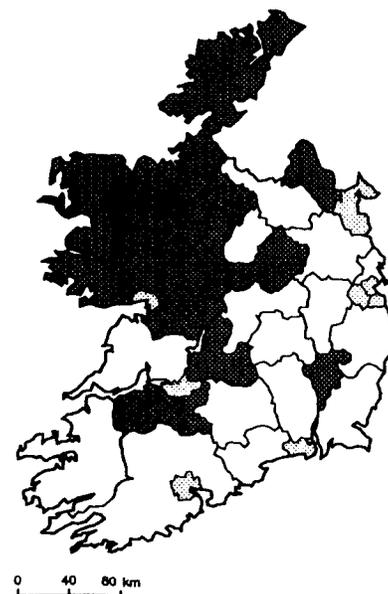
25 – 29 ans



30 – 34 ans



35 – 39 ans



40 – 44 ans



Les taux des plus jeunes femmes étant très affectés par l'importance des conceptions pré-nuptiales, on peut penser qu'un schéma régional de variation est à l'oeuvre qui affecte successivement les zones d'une série de séquences consécutives. A des valeurs relativement faibles, succède une phase d'augmentation, en relation avec le développement des relations sexuelles pré-maritales. Puis au fur à mesure que la contraception devient plus maîtrisée et/ou que la régularisation par mariage moins fréquente, cette surfécondité diminue. Ainsi une grande partie des comtés du centre et de l'ouest était en phase 1 en 1971 tandis que les bourgs-comtés de Dublin et Cork avaient déjà atteint la phase 2. En 1986, ces derniers ont atteint la phase trois tandis que les bourgs-comtés de Galway et Limerick expérimentaient la phase 2.

Afin d'identifier des variations spatiales durables, un classement des zones pour chaque taux par âge, à partir des écarts de 10% à la moyenne nationale comme seuils de sur- et de sous-fécondité est présenté dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 6.19 La fécondité maritale par âges : zones présentant une sur--fécondité (écarts de 10% à la moyenne nationale) 1971-1986

	1971 - 1986	1981 - 1986
15 - 19	Carlow	Limerick Co Galway (Co et BC)
20 - 24	Galway (puis Galway Co)	
25 - 29		Mayo, Cavan
30 - 34	Mayo, Galway, Leitrim, North-Tip	Cavan
35 - 39	Donegal, Leitrim, Mayo, Galway (puis Galway Co), Carlow, North-Tip., Limerick Co	Westmeath, Roscommon
40 - 44	Donegal, Sligo, Leitrim, Mayo, Galway (puis Galway Co), Cavan, Offaly, Meath, Kilkenny	Kerry Clare, North-Tip., Roscommon

Malgré le grand nombre de comtés affecté par une surfécondité aux âges jeunes, seul Carlow (tableau 6.19) peut se prévaloir du maintien de cette caractéristique durant toute la période et donc l'affirmation d'un trait local spécifique.

On a vu que l'hétérogénéité des comportements régionaux était supérieure après 30 et surtout 35 ans. Il apparaît que la surfécondité de certains comtés – de préférence orientaux, mais d'autres plus centraux – exprime la poursuite de tendances passées, c'est le cas pour Galway, Mayo, Donegal, North Tipperary. La singularisation à partir de 1981 de certaines zones (Cavan, Westmeath, Roscommon..) pourrait être interprétée comme un retard ou un ralentissement récent d'évolution dans ces régions plus centrales.

Tableau 6.20 La fécondité maritale par âges : zones présentant une sous-fécondité (écarts de 10% à la moyenne nationale) 1971-1986

	1971 - 1986	1981 - 1986
15 - 19	Leitrim, Longford	Dublin BC
20 - 24	Dun L. BM (puis Dun Laoghaire-R.), Dublin Co (puis Dublin Fingal)	
25 - 29		Waterford BC, Dun L. BM (puis Dun Laoghaire-R.)
30 - 34	Dublin Co (puis Dublin Belgard)	Waterford BC, Limerick BC
35 - 39	Dun L. MB (puis Dun Laoghaire-R.), Waterford CB, Dublin Co (puis Dublin Belgard)	- Limerick CB, Cork CB
40 - 44	Dun L. MB (puis Dun Laoghaire-R.), Waterford CB, Dublin CB, Dublin Co (puis D. Belgard et Fingal)	- Limerick CB

La sous-fécondité pour certains groupes d'âges est un phénomène urbain si on considère l'ensemble de la période (tableau 6.20) . Elle ne caractérise, depuis un certain temps, que les bourgs-comtés et le comté de Dublin. Il apparaît raisonnable de la considérer comme un stade avancé d'évolution dans le processus de déclin de la fécondité¹⁸, dans la mesure où l'Irlande n'est pas (encore) affectée par le mouvement de relèvement des taux pour les groupes plus âgés, caractéristique des pays d'Europe pour lesquels la phase de déclin fait partie du passé. Il est alors possible d'introduire quelques

¹⁸ Sans pour autant adopter une perspective déterministe d'extension du processus à toutes les zones.

distinctions internes à ce groupe en faisant l'hypothèse que les villes de l'est et du sud-est, à savoir les bourgs-comtés de Dublin et Waterford auxquels il faudrait ajouter Dun Laoghaire ont atteint un stade avancé plus tôt que les autres, à savoir Limerick et surtout Cork. Rappelons que les cliniques de planification de la famille se sont d'abord implantées dans la région dublinoise et que Waterford a pu bénéficier de la proximité relative de la Grande-Bretagne.

Si l'on excepte les groupes d'âges extrêmes, seuls Dun Laoghaire pour les 25-29 ans et le bourg-comté de Limerick pour les 35-39 ans sont passés d'une surfécondité à une sous-fécondité. Aucune zone n'a effectué le chemin inverse, ce qui apparait logique compte tenu de la poursuite du déclin dans l'ensemble du pays. Mis à part les taux des très jeunes femmes, les zones classées dans les deux tableaux (tableaux 6.1 et 6.19) s'excluent mutuellement, ce qui renforce l'importance - donc l'intérêt - de la différenciation des comportements de fécondité par âges. Ces comportements différenciés reflètent le gradient régional pour la fécondité maritale et possèdent une permanence dans le temps car les zones en avance en 1986, l'étaient déjà en 1971 et similairement pour les régions en retard. L'Irlande est, au stade actuel des évolutions, dans une période de différenciation régionale des comportements de fécondité par âges.

Les limites des mesures transversales ont été soulignées au chapitre 3. Il faut cependant rappeler qu'elles estiment la fécondité de cohortes de femmes à des stades différents de leur vie reproductive et, qu'en l'occurrence, les différences entre les groupes d'âges révèlent des changements d'attitudes dans les générations successives.

CONCLUSION

Le traitement des données en fonction d'une problématique de convergence/divergence régionale des comportements de fécondité a donné lieu à des résultats divers qui varient selon les méthodes de mesure employées (valeurs absolues ou relatives). De plus, l'augmentation du nombre de zones entre 1981 et 1986 introduit un biais méthodologique supplémentaire. Néanmoins il est possible de proposer des tendances à propos de l'évolution du début des années 1970 au milieu des années 1980.

- Le déclin de la fécondité maritale s'est accompagné d'une réduction de l'éventail des valeurs et, s'il est difficile de détecter une convergence relative, la fécondité maritale est, des quatre phénomènes, celui qui présente la plus grande homogénéité spatiale.

- L'éventail des valeurs s'est considérablement élargi pour la nuptialité, reflétant l'individualisation croissante des bourgs-comtés. On assiste à la poursuite des processus de divergences absolue et relative.

- La divergence est flagrante pour la fécondité extra-maritale et introduit ainsi des différences spatiales majeures au sein de l'Irlande.

- La fécondité générale, résultante de l'interaction des trois phénomènes précédents, s'aligne d'autant plus sur celle des autres pays industrialisés que la diminution récente de la nuptialité accentue l'effet de la chute de la fécondité maritale. La fécondité maritale, même si elle se rapproche des niveaux britanniques, demeure nettement supérieure ;

l'écart concerne surtout les femmes plus âgées.

Les variations spatiales font apparaître deux types d'oppositions principales qui vont se combiner :

- entre les bourgs-comtés et le reste du pays
- entre l'est et le sud-est d'un côté et le nord (*North Midlands*) et le nord-ouest de l'autre

Des différences régionales majeures s'expriment dans les composantes par âges de la fécondité maritale. Une typologie simple, basée sur le niveau de fécondité et l'incidence des conceptions pré-nuptiales permet de rendre compte de la diversité spatiale et des oppositions régionales. Si certains éléments viennent à l'appui du processus de diffusion spatiale, de nouvelles attitudes et comportements par rapport à la taille de la famille, le maintien voire l'accentuation de certaines caractéristiques régionales souligne leur pérennité et questionne leur totale disparition dans le contexte actuel. Il semblerait qu'une diffusion s'effectue vers le bas du réseau urbain, ou plutôt de Dublin vers les autres bourgs-comtés. La diffusion en milieu rural apparaît plus problématique.

Ces différentes mesures ont aussi montré leurs limites et la nécessité d'analyser les variations à un niveau plus fin : dans un premier temps, l'échelle intra-régionale et des données désagrégées spatialement, et ensuite à l'échelle intra-régionale et des données individuelles.

CHAPITRE 7

FACTEURS DE DIFFERENCIATION DE LA FECONDITE **DANS L'AGGLOMERATION DUBLINOISE AU MILIEU** **DES ANNEES 1980**

INTRODUCTION

L'importance de sa population, son poids économique et politique dans la République en général, et pour la diffusion des comportements démographiques en particulier, justifient l'intérêt d'une étude de la fécondité dans la région Est. Celle-ci est d'autant plus pertinente qu'on est en présence d'une discontinuité spatiale majeure entre la ville de Dublin et les zones périphériques. Dans ce chapitre, les distributions de fécondité sont replacées dans le cadre des processus de structuration spatiale des populations urbaines et sont analysées pour le comté et le bourg-comté de Dublin en relation avec certaines variables socio-économiques et socio-démographiques. Cette approche devrait permettre de préciser la problématique sous-jacente à l'enquête dans les maternités qui fait l'objet du chapitre suivant.

L'intérêt de l'analyse de la fécondité à cette échelle déborde le cadre de l'étude présente et renvoie à des préoccupations plus immédiates portant sur la gestion des populations urbaines et la mise en place des infrastructures nécessaires (services, logements). Au niveau intra-urbain, la fécondité s'avère un indicateur intéressant pour l'étude de la ségrégation sociale/spatiale. D'un autre point de vue, elle reflète l'évolution des mentalités. Objets d'étude récents,

les processus démo-géographiques à l'échelle intra-urbaine¹ sont toujours favorisés par le contexte scientifique². L'analyse de la fécondité est cependant rarement privilégiée (Paris, le Havre).

Dans un premier temps, l'étude de la fécondité est replacée dans le cadre d'analyse des mécanismes de structuration spatiale des populations urbaines. L'originalité de la région Est dans la République, mais aussi sa diversité interne, sont ensuite analysées à l'aide de données publiées du recensement et de l'état-civil. L'accès à des données non-publiées du recensement de 1986 au niveau des *wards* et *DEDS* pour l'ensemble du comté de Dublin a permis et a limité à la fois (a) une approche spatiale de certaines caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques et (b) une recherche de corrélations à partir de ces données désagrégées spatialement.

La représentation cartographique et la mise en relation statistique de la différenciation spatiale de la fécondité, des variations spatiales de diverses caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques visent (a) à montrer la pertinence des indicateurs de fécondité pour exprimer la ségrégation socio-spatiale et (b) à enrichir le descriptif des quartiers de Dublin afin d'orienter les questionnements sous-jacents à l'enquête-maternités. La méthodologie fait appel aux échelles intra-régionales et intra-urbaines, à l'analyse de corrélations et aux petites unités statistiques. On se place au niveau méso, il s'agit d'une "étape intermédiaire" entre données groupées au niveau des comtés et données individuelles.

¹ La publication d'atlas de villes a été développée vers la fin des années 1970.

² Signalons le colloque de Varsovie (juin 1991) consacré aux "populations urbaines à micro-échelle" et la préparation d'un atlas des villes européennes (U.L.Bruxelles).

7 - 1 FECONDITE ET STRUCTURATION DE L'ESPACE URBAIN

Pour la géographie urbaine anglo-saxonne (Herbert & Johnson, 1976), les comportements familiaux contribuent à la différenciation spatiale/ ségrégation résidentielle au même titre que le statut socio-économique ou l'ethnicité, définie par l'existence de groupes raciaux ou nationaux en isolement relatif. A son tour cette ségrégation sociale s'exprime dans une différenciation spatiale des comportements. A l'échelle intra-urbaine, natalité et fécondité sont donc à la fois reflets et facteurs de la structuration spatiale de la ville et sont ainsi à mettre en relation avec la ségrégation sociale, la redistribution péri-urbaine, la dynamique intra-urbaine ou encore l'habitat.

La ville est un espace de plus en plus ségrégué socialement et démographiquement, et l'apparente complémentarité fonctionnelle des quartiers recouvre d'importantes inégalités: la ségrégation économique est la forme première de la ségrégation résidentielle. Cette mosaïque complexe de zones est caractérisée à la fois par la stabilité et le mouvement.

Les travaux préparatoires de l'atlas des villes européennes (Vandermotten, 1991) s'appuient sur les théories anglo-saxonnes concernant la structuration spatiale des populations urbaines. Classiquement, trois causes indépendantes ont été définies:

- (1) le statut familial qui structure l'espace de manière concentrique
- (2) le statut social qui entraîne une structure radiale
- (3) le statut ethnique qui introduit une structure en blocs, qui à l'extrême deviennent des ghettos.

Les analyses préliminaires de quelques villes européennes (Bruxelles, Paris, Rotterdam..) ont montré:

(1) l'existence de tendances à la concentration des populations les plus âgées dans le centre et des plus grands ménages en périphérie

(2) que la localisation des revenus répondait à une logique radiale.

Divers types de schémas spatiaux ont été identifiés:

- pauvres-riches (Bruxelles)
- riches-pauvres (est de Paris)
- riches-pauvres-riches (Rotterdam)
- riches-riches (ouest de Paris)

Ces schémas sont bien sûr simplifiés à l'extrême mais ils fournissent les premiers critères pour la structuration de l'espace urbain à Dublin. En l'absence de minorité ethnique significative³, l'appréhension de la structure spatiale passe par l'analyse des distributions spatiales des classes sociales et des statuts familiaux. Les facteurs favorables à l'existence et au développement rapide d'une radiale privilégiée (Vandermotten, 1991) sont-ils présents à Dublin?

(1) L'existence d'un centre de pouvoir important est attestée par la fonction de capitale d'Etat

(2) Celle d'une situation géographique de ce centre de pouvoir décalée par rapport au noyau historique originel de la ville est un héritage historique de la colonisation britannique. Celle-ci s'effectuait à partir du *Pale* (Wicklow, sud du comté de Dublin) sur un axe privilégié en direction du sud-est de Dublin, encore attesté par le lien maritime Dun Laoghaire-Grande-Bretagne.

(3) Des lieux ou paysages attractifs existent le long de la côte, au sud comme au nord, et sur la bordure orientale des monts Wicklow situés au sud du comté de Dublin.

Cette radiale historique privilégiée, en direction du sud-est, a été favorisée par les conditions locales. Elle est visible dans le paysage urbain marqué par un habitat individuel résidentiel et la présence de sièges sociaux d'entreprises. Elle bénéficie en outre des transports ferroviaires locaux (dart) et de la relocalisation d'une université.

Le libre jeu des facteurs structurant l'espace urbain a été facilité par l'absence de planification des pouvoirs publics qui n'ont pas défini de politique globale de transports ou d'équipements. En règle générale, l'Eglise avait le droit de choisir un terrain dans chaque ensemble de lotissements, le reste étant laissé à l'initiative privée. Les services sont souvent localisés dans les noyaux centraux des anciens "villages", intégrés à l'agglomération dublinoise.

³ Les *travellers* qui pourraient éventuellement prétendre à ce statut sont très minoritaires et ne sont pas tous sédentarisés.

7 - 2 LA REGION EST ET L'AGGLOMERATION DUBLINOISE

La région dublinoise est considérée, à la fois par les travaux scientifiques et par l'opinion publique⁴, comme un cas à part dans le pays. Ce cas particulier rassemble un demi-million de personnes si on se limite au bourg-comté et un tiers de la population irlandaise si on considère l'ensemble de la région Est. Même sans adhérer complètement aux thèses de diffusion, il apparaît que les comportements novateurs de nuptialité et de fécondité maritale se sont d'abord implantés dans les milieux aisés de Dublin-Dun Laoghaire. La fécondité extra-maritale s'est elle initialement développée dans les bourg-comtés et en particulier dans celui de Dublin.

7 - 2 - 1 DELIMITATION DES UNITES GEOGRAPHIQUES

(1) La **région Est** (figure 7.1), qui abrite un tiers de la population, se compose du comté de Dublin et des comtés périphériques de Meath, Kildare et Wicklow. Elle est englobée dans la zone d'influence régionale de Dublin et s'étend au-delà du bassin d'emploi proprement dit, qui inclut par ailleurs une partie du comté de Louth au nord. C'est la région d'application de l'enquête développée dans le chapitre suivant.

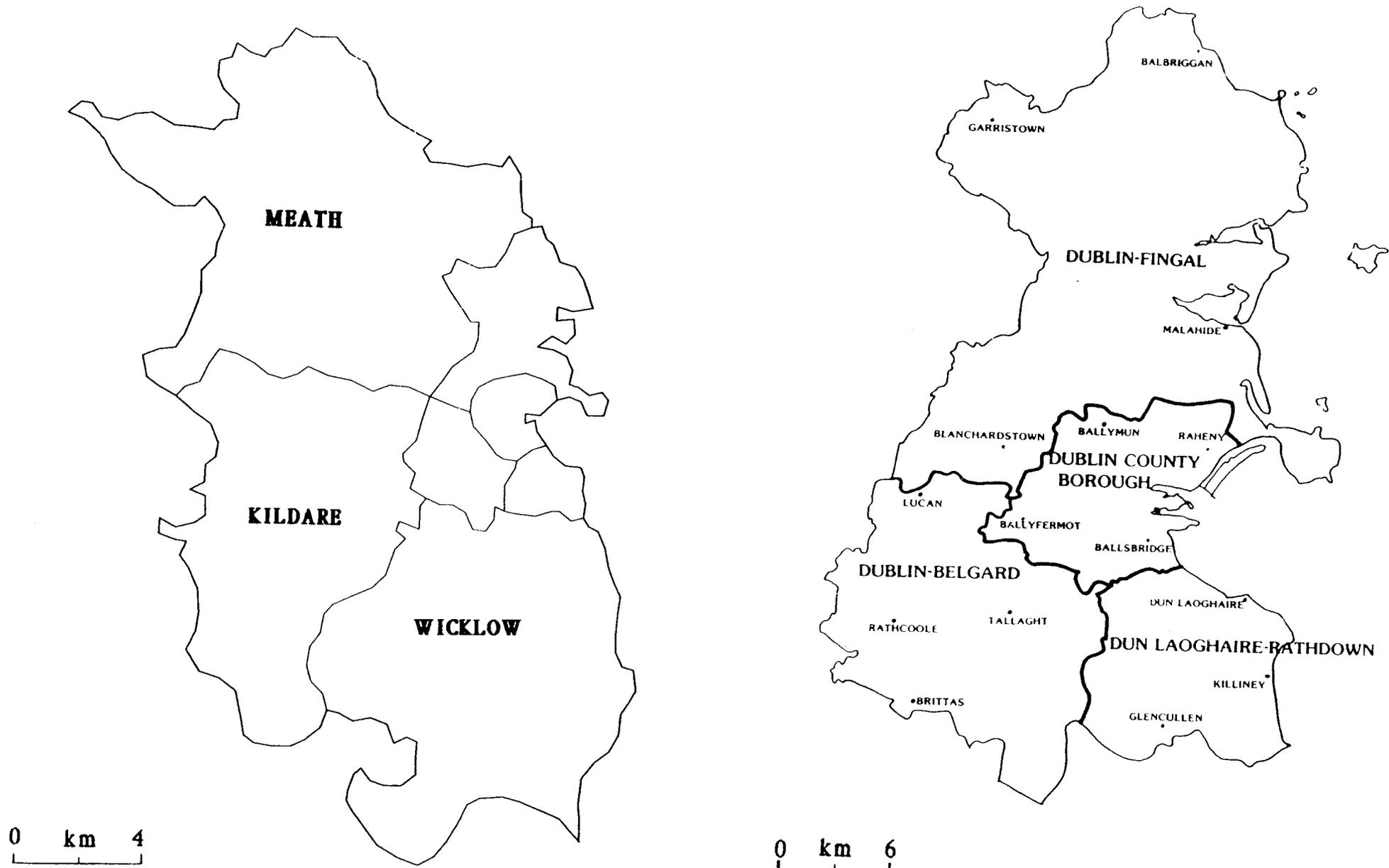
(2) L'**agglomération urbaine** est la ville morphologique définie par la présence d'un espace bâti plus ou moins continu (cf carte Brady pour zone bâtie). Elle est très imparfaitement prise en compte par les subdivisions administratives. En 1985 la 'ville' de Dublin (*Dublin-city*) a été divisée par la "*Local Government Reorganisation*" en quatre unités spatiales qui, ensemble, forment le comté de Dublin. Ces zones ont été utilisées par le C.S.O. pour le recensement de 1986 (figure 7.1).

(3) Le **bourg-comté de Dublin**, délimitation administrative de la ville proprement dite, s'est étendu pour inclure des développements d'habitat en particulier sur la frange nord.

(4) Depuis 1985, la partie restante au nord de la rivière Liffey forme la zone administrative **Fingal**, où se trouve la ville satellite de Blandhardstown tandis que la région au sud de la Liffey regroupe les zones administratives de

⁴ "Dublin, ce n'est pas l'Irlande" est un avis partagé par le plus grand nombre.

Figure 7. 1 Composition de la région Est et du comté de Dublin



Belgard, avec les villes nouvelles de Tallagh et Clondalkin, et de **Dun Laoghaire-Rathdown** qui inclut des espaces plus ruraux en périphérie de l'ancien bourg-municipalité de Dun Laoghaire. Les problèmes de comparaison ne se poseront pas ici car nous disposons, sauf pour l'évolution, uniquement de données pour 1986.

Les deux zones présentées ci-dessus (3) et (4) fournissent les bases spatiales aux représentations cartographiques et aux analyses de corrélation. Ces limites ont été imposées par la disponibilité de données par *wards* et *DEDS* circonscrites au comté de Dublin. En raison du coût de l'accès à l'ensemble des données désagrégées issues du recensement, il n'a été possible de présenter ici qu'une vision partielle⁵.

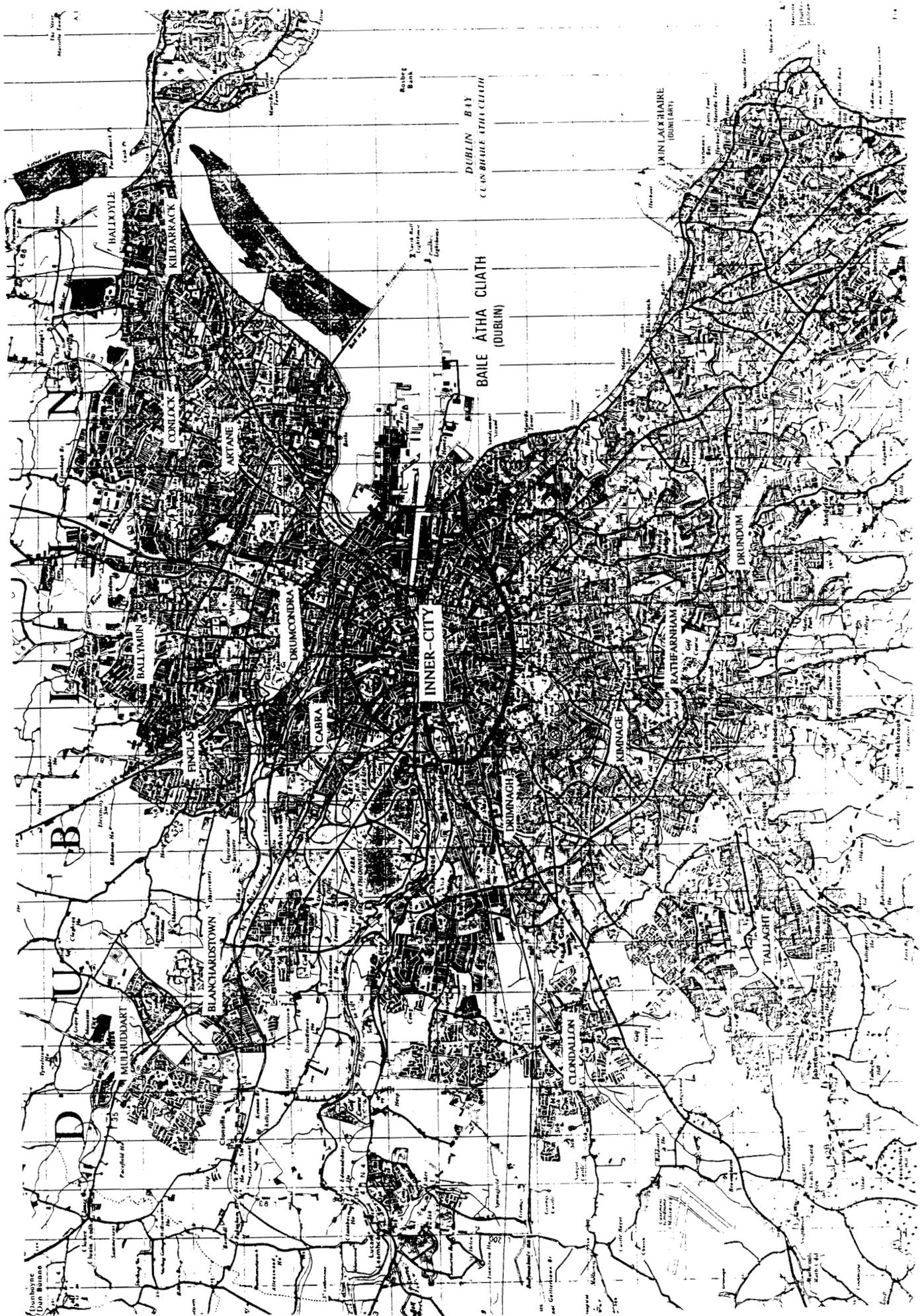
(5) A l'intérieur du bourg-comté, l'*inner-city* (figure 7.2), dont la population est estimée à 85000 personnes en 1985, maintient une forte individualité. De forme ovale, elle est géographiquement circonscrite par des canaux et se prolonge vers l'est par les quartiers des docks. La plupart des grandes villes européennes ont été affectées par des mécanismes de paupérisation et d'extension des friches industrielles. L'*inner-city* de Dublin a été très touchée par le processus de déclin des centres-villes mais, à la différence d'autres grandes villes comme Londres ou Paris, la demande des classes supérieures pour l'*inner-city* demeure inexistante.

L'agglomération de Dublin, même si l'ensemble du comté enregistre une émigration nette, continue d'attirer des migrants venus de l'ensemble de l'Irlande (J. Walsh, 1990). Elle est également le cadre d'autres processus qui interviennent dans la ségrégation spatiale :

- la redistribution de population en périphérie comporte une importante proportion de jeunes couples tandis que le reste de la population vieillit sur place,
- les politiques publiques de logement ont favorisé l'extension vers l'ouest au moyen des "villes satellites" de Tallagh, Clondalkin et Blandhardstown.

⁵ A partir d'une série de données gracieusement fournies par le Dr Zacharie Johnson du service de recherche du ministère de la santé.

Figure 7.2 : L'agglomération de Dublin



7 - 2 - 2 L'AGGLOMERATION DUBLINOISE

L'importance de la région Est dans le pays a été soulignée précédemment (chapitre 5). Rappelons la centralisation des pouvoirs s'y est aggravée et que la concentration des élites a, par ailleurs, offert un milieu plus ouvert au changement social et aux nouveaux comportements démographiques. Ces aspects précurseurs et novateurs se reflètent également dans les résultats des référendums à propos de l'avortement et du divorce et dans ceux de l'élection présidentielle de 1990. Enfin, le poids accru de Dublin et de la région Est dans le pays ne peuvent que favoriser l'extension, à d'autres segments de la population, des processus en cours.

En 1986, la population d'ensemble du comté de Dublin est de 1 021 449 personnes. L'augmentation a été modérée (1,8%) par rapport à 1981 qui marque la fin d'une période d'accroissement rapide durant les années 1970. Cette phase recouvrait un processus de mouvement de population à partir du bourg-comté vers les nouvelles banlieues de la frange urbaine (Houriban 1983, cité par Brady J.E., 1988). Cette croissance sans précédent s'est effectuée essentiellement à travers les "villes nouvelles" de Blandhardstown, Clondalkin et Tallagh. Son ralentissement entre 1981 et 1986 n'a pas empêché le déclin du centre-ville et la redistribution de population de se poursuivre, d'où la croissance différentielle entre les quatre zones.

Entre 1981 et 1986, la perte d'environ 8% pour le bourg-comté prolonge une hémorragie de population datant de plusieurs décennies. En 1986 les habitants du bourg-comté, dans ses nouvelles limites dépassent encore le demi-million de personnes : 502 749. L'augmentation a été de 20,5% pour Fingal, 20,7% pour Belgard et 1,4% à Dun Laoghaire-Rathdown.

Un rapport de 1985 sur l'inner-city⁶ fournit quelques indications chiffrées sur les évolutions démographiques et socio-économiques. Les programmes de logement et la décentralisation d'une partie de l'emploi industriel ont abouti au relogement de familles de l'inner-city vers les banlieues. De 1971 à 1981, 40% de la perte totale de population de l'inner-city est due au départ de jeunes couples mariés avec enfants (0-4 ans). La proportion se monte à 77% si on compte les familles plus âgées dont les enfants avaient jusqu'à 20 ans.

L'inner-city rassemble 30% des ménages d'une personne du bourg-

⁶ Inner-city (the), draft review, 1986.

comté pour environ 18,5% de la population. La place des familles avec enfants, qui regroupent 56% des habitants, indique une certaine stabilité de la population résidentielle. L'*inner-city* concentre également les familles monoparentales qui forment 20% de l'ensemble des familles. Elles résident le plus souvent dans des appartement sociaux locatifs. Les habitants ont été très touchés par le déclin du nombre d'emplois, dont près de la moitié d'emplois industriels. Au milieu des années 1980, l'*inner-city* abritait 18,5% de la population du bourg-comté⁷ mais 28,4% des chômeurs.

Ces diverses caractéristiques socio-démographiques expliquent la très forte dépendance par rapport aux allocations diverses (pensions, chômage, *women's schemes*) constituant la source unique de revenu. Le rapport relève également des processus de concentration à un niveau plus fin, celui des blocs d'habitations de certaines populations comme les chômeurs ou les familles mono-parentales. Finalement, ont été identifiés

- (1) des zones en difficultés dans le nord-est et le sud-ouest ainsi que
- (2) des cas de communautés présentant une combinaison de problèmes socio-économiques associés à un très haut taux de chômage masculin, un faible niveau d'éducation, la concentration de familles monoparentales et les effets de la délinquance et de l'usage de stupéfiants⁸.

La singularité démographique de la région est ancienne. En 1961, les niveaux de fécondité maritale étaient depuis longtemps inférieurs à la moyenne nationale dans l'ensemble du comté de Dublin et dans le comté de Wicklow; Dun Laoghaire peut également se prévaloir d'une évolution particulière. La légère surfécondité de l'ensemble de la région (table 7.1) est à mettre en relation avec la jeunesse de la structure par âges. Beaucoup plus distinctive à cette échelle, est la proportion de naissances extra-maritales dont près de la moitié a lieu dans le seul comté de Dublin et 56% dans la région Est. L'enquête-maternité (cf chapitre 8) va donc rendre compte de près de 60% des naissances irlandaises qui se sont produites hors-mariage.

⁷ A la différence de nombreuses autres grandes villes, l'*inner-city* de Dublin ne compte pas de population étrangère conséquente.

⁸ Ces conditions se rencontrent, aggravées, dans les zones suburbaines de logements sociaux publics (Draft review).

Table 7.1 Le comté de Dublin et la région Est dans la République, population totale et naissances, 1986

	(1)	(2)	(3)	(1)/(3)	(2)/(3)
pop. tot.	1,021,449	1,336,119	3,540,643	28,8%	37,7%
naiss.tot.	17,243	23,473	61,620	28,0%	39,7%
naiss.extra.	2,852	3,338	5,946	48,0%	56,0%

(1) comté de Dublin

(2) région Est

(3) Irlande

source: census 1986, R.V.S. 1986

Quelques indicateurs (table 7.2) qui seront mis en oeuvre par la suite à l'échelle des *wards* et *DEDs* font apparaître des clivages internes à la région Est et à l'agglomération de Dublin:

– la sous-fécondité du bourg-comté de Dublin et de Dun Laoghaire-Rathdown est compensée partiellement par une structure par âge favorable en raison de l'immigration des jeunes femmes d'âge fécond;

– la structure par âges accentue la surfécondité du reste du comté de Dublin (Belgard et Fingal) auquel il faut adjoindre le comté de Kildare dont la densité est proche (680 hab/km²),

– Meath et Wicklow dont la densité est deux fois moindre (320) ont une fécondité encore largement supérieure à la moyenne nationale.

Table 7.2 Natalité, fécondité dans le comté de Dublin et dans la région Est, 1986

	(1)	(2)	(3)	(1a)	(2a)	3a)
Dub. BC	15	55	26	84	75	328
Dub. Fin.	22	86	7	129	117	86
Dub. Bel.	22	84	9	129	114	111
D.L. Rat.	13	48	14	74	66	172
total comté	17	64	17	97	87	207
Meath	19	-	6	107	-	74
Kildare	21	-	7	123	-	84
Wicklow	19	-	11	109	-	142
comtés périph.	20	-	8	114	-	98
région Est	18	-	14	101	-	178
Irlande	17	73	8	100	100	100

(1) natalité (pour 1000)

(2) fécondité (pour femmes 15-49)

(3) naissances hors-mariage (% des naissances totales)

Les niveaux de fécondité extra-maritale introduisent des distinctions supplémentaires dans les groupes précédemment identifiés.

- Si, à l'inverse de la fécondité générale, la ville de Dublin et Dun Laoghaire-Rathdown ont tous deux les proportions les plus élevées de naissances extra-maritales, la différence entre les deux zones est nettement plus significative. En 1986 un quart des naissances à Dublin a eu lieu hors-mariage; en 1989 leur part a dépassé 30%.

- Les proportions sont les plus faibles dans le nord et l'ouest de la région (Meath, Kildare), la valeur est un peu plus élevée au sud ouest dans la zone de Belgard qui abrite la ville-satellite de Tallagh et surtout dans le comté de Wicklow au sud.

Ces caractéristiques sont reprises dans le tableau ci-dessous (table 7.3) qui présente les niveaux et le classement des différentes zones de la région pour les indices de Coale.

Table 7.3 If, Ig, Ih et Im dans la région Est, 1986 (valeurs et rangs)

	If	Ig	Ih	Im
Meath	0,214 (4)	0,334 (6)	0,032 (6)	0,604 (3)
Dub. Fin.	0,225 (6)	0,330 (5)	0,042 (4)	0,635 (7)
Dub. BC	0,141 (2)	0,315 (2)	0,055 (2)	0,330 (1)
Dub. Bel.	0,217 (5)	0,326 (4)	0,049 (3)	0,607 (5)
Kildare	0,227 (7)	0,348 (7)	0,039 (5)	0,610 (6)
D.L. Rat.	0,132 (1)	0,273 (1)	0,031 (7)	0,418 (2)
Wicklow	0,211 (3)	0,321 (3)	0,057 (1)	0,604 (3)

La distorsion importante dans les classements entre Ih et la proportion de naissances extra-maritales qui résulte de la prise en compte des proportions de célibataires a été signalée précédemment (chapitre 6). Elle sous-estime la situation dans les zones qui abritent de nombreuses femmes comme Dun Laoghaire-Rathdown. En tenant compte de ce biais, il est possible d'identifier des sous ensembles dans la région Est en fonction, d'une part, des niveaux de fécondité (maritale) et, d'autre part, de l'importance de la fécondité extra-maritale, la nuptialité intervenant éventuellement comme critère annexe.

(1) Le centre et le sud-est de la région, qui comprennent le bourg-comté de Dublin et Dun-Laoghaire-Rathdown, sont des zones de faible fécondité générale et maritale et de nuptialité basse. Les populations de Dun Laoghaire sont plus légalistes et ont une pratique plus extensive de la contraception que celles du bourg-comté, très touchées par la désaffection vis-à-vis du mariage, comme en témoigne l'importance des naissances hors-mariage.

(2) Le Comté de Wicklow au sud est en position intermédiaire en raison d'un niveau de fécondité extra-maritale singulièrement significatif.

(3) Les autres régions périphériques, qu'elles soient proches (Belgard, Fingal) ou plus éloignées (comtés de Meath et de Kildare), sont caractérisées par des niveaux élevés de fécondité générale ou maritale et de nuptialité ainsi que par des niveaux faibles de fécondité extra-maritale. La situation y est donc à l'opposé de celle du groupe (1). Les naissances hors-mariage sont proportionnellement les plus nombreuses à Belgard et la fécondité maritale la plus élevée à Kildare.

Les indicateurs de fécondité confirment le schéma esquissé

précédemment: une structure grossièrement concentrique enfoncée par une radiale sud-est qui s'étend, atténuée, vers le sud.

7 - 3 DES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES TRES DIFFERENCIEES A L'ECHELLE INTRA-URBAINE

Le morphologie urbaine de Dublin est simple et relativement symétrique. La ville est traversée d'ouest en est par la Liffey, cours d'eau de faible importance dont l'embouchure est encadrée par des docks et un complexe industriel. La division traditionnelle rive-nord/rive sud, qui donne lieu à de multiples plaisanteries dublinoises, oppose les quartiers nord populaires et les quartiers aisés du sud de la Liffey; la réalité est bien sûr plus complexe.

7 - 3 - 1 SOURCES ET METHODOLOGIE

Les analyses factorielles sont un des deux types de méthodes communément mis en oeuvre pour identifier les processus spatiaux, l'autre étant l'analyse des zones sociales (*social areas*) (Herbert & Johnson, 1976). Le recours au traitement statistique de zones géographiques se heurte à un certain nombre de problèmes et limites qu'il est utile de rappeler:

- les unités administratives, qui sont dans le cas présent les *wards* et *DEDS*, ont été définies arbitrairement, ne correspondent ni à des communautés ni à des voisinages et leur homogénéité sociale est variable;
- les données disponibles concernent le plus souvent des "faits objectifs" comme l'âge ou l'activité, à propos des individus et non des attitudes sociales ou des aspirations;
- il n'est théoriquement pas possible de tirer des conclusions à propos des individus à partir de données se rapportant à des groupes⁹ (*ecological fallacy*).

Sources

Suite au recensement de 1986, sont parues deux séries de fascicules apportant des informations au niveau des comtés et bourg-comtés. Ces données ont aidé à caractériser la région Est mais les indicateurs à un niveau plus fin y

⁹ Un exemple est développé ci-dessous.

étaient en nombre très limité. A cette échelle, la question de la confidentialité ne se pose pas mais celle du coût est plus problématique. Nous avons eu accès gracieusement à des données non publiées du recensement et de l'Etat-Civil à l'échelle des *wards* et *DEDs* pour le bourg-comté et le comté de Dublin.

Il a été possible de calculer des indicateurs pour la fécondité ainsi que pour certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques. Cette matrice de données a fourni matière à des représentations cartographiques et a permis la recherche de corrélations statistiques entre les variables, opération limitée par l'éventail restreint des informations disponibles.

Nous disposons de deux séries de zones (table 7.4) pour lesquels les données sont légèrement différentes. *Wards* et *DEDs* sont en nombres semblables mais l'homogénéité interne du bourg-comté est nettement supérieure à celle du reste du comté quand on considère la taille des populations des unités administratives: un plus grand nombre de *wards* que de *DEDs* ont une population au moins égale à 2000 habitants alors que la population maximum est moins élevée et le coefficient de variation y est nettement plus faible.

Table 7.4 Caractéristiques des wards et DEDs du bourg-comté et du comté de Dublin, 1986

	bourg-comté (wards)	comté (DEDs)
nombre de zones	162	160
nombre (pop. > 2000 hts)	135	114
population moyenne	3103	3242
population maximum	7406	9919
population minimum	221	190
écart-type	1171	1916
coefficient de variation (%)	37,7	59,1

La validité des données dépend généralement de la fiabilité du recensement, c'est à dire du degré de couverture et des biais ou erreurs dans les réponses, ainsi que de l'échelle choisie. L'attention aux sources est d'autant plus nécessaire à l'échelle intra-urbaine. Les informations traitées ci-dessous sont tirées d'un recensement exhaustif de la population qui a eu lieu en 1986. Cependant, une plus forte proportion de non-réponses avait été notée dans

l'inner city au recensement de 1981¹⁰, on peut supposer qu'il en a été de même ultérieurement.

Les erreurs de réponse ont fréquemment trait au logement, à l'éducation ou à l'emploi (Noin, 1991); seule la troisième variable est présente dans les données dont nous disposons. La conséquence probable est une sous-estimation des populations défavorisées dans *l'inner-city*.

La variabilité des populations est importante en raison de l'échelle considérée. C'est pourquoi, un seuil de 2000 personnes a été choisi afin de déterminer deux autres jeux de zones sur lesquels appliquer les analyses de corrélation. Cette opération a été réalisée avec l'hypothèse que les effets positifs, attendus pour la réduction de la variabilité des populations, et celle des erreurs dûes aux petits nombres, compenseront largement les biais éventuels liés à la soustraction de certaines zones. Cette proposition est nuancée par une seconde hypothèse sur la validité variable de ce seuil selon la zone et les indicateurs considérés (cf infra).

Dans une agglomération urbaine, les densités de population diminuent logiquement du centre vers la périphérie, tandis que la taille des unités géographiques augmente. Même en l'absence des densités de population pour l'agglomération de Dublin, la consultation de la figure 7.3 montre que ces phénomènes s'y appliquent. C'est ce que suggèrent (a) le plus grand nombre de zones ayant une population supérieure à 2000 personnes dans le bourg-comté et (b) la localisation souvent périphérique (au sud et au nord-ouest) des *DEDs* les moins peuplées – mais qui sont parmi les plus étendues – du comté.

Le processus particulier de déclin de *l'inner-city*, qui n'est pas compensé par le retour au centre de certains groupes, explique la localisation très centrale des *wards* les moins peuplés. Par ailleurs, cela permet de supposer que la soustraction des plus petites unités va s'appliquer à des populations différentes:

- (1) certaines zones de *l'inner-city* abritent des populations plutôt défavorisées, comme par exemple des familles monoparentales concentrées dans des ensembles d'immeubles sociaux;
- (2) des quartiers plus aisés de la frange sud et de Dun Laoghaire en raison d'une densité résidentielle moindre;

¹⁰ Inner-city (the), draft review, 1986.

Figure 7. 3 Population des *wards* et *DEDs* : seuil de 2000 habitants – 1986

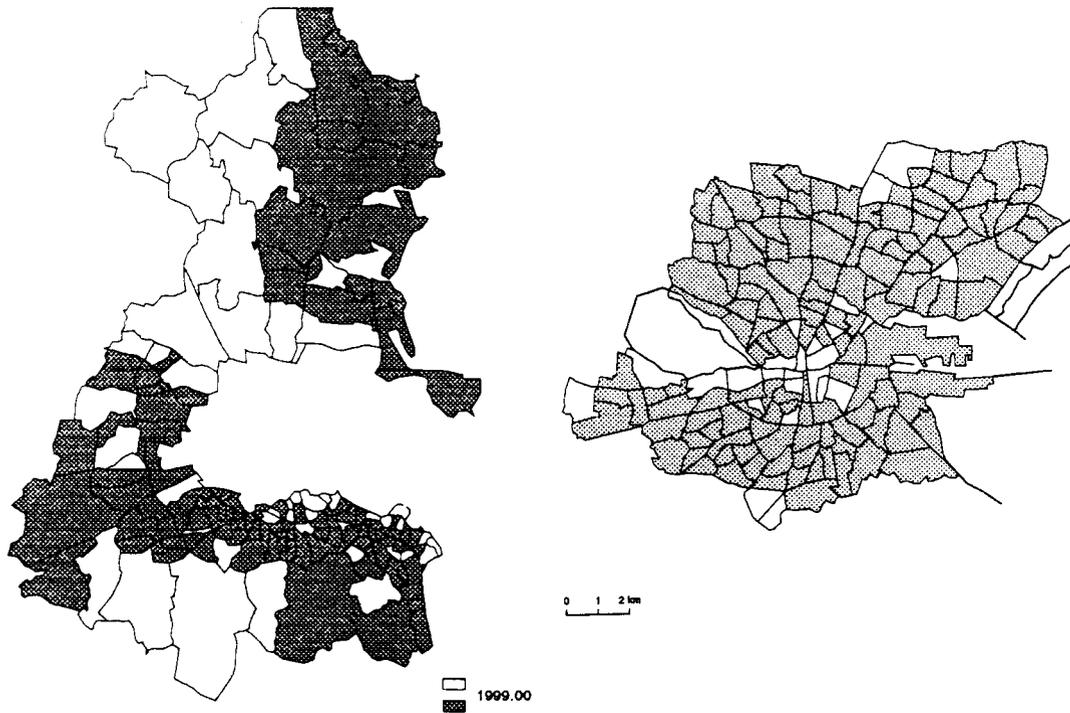
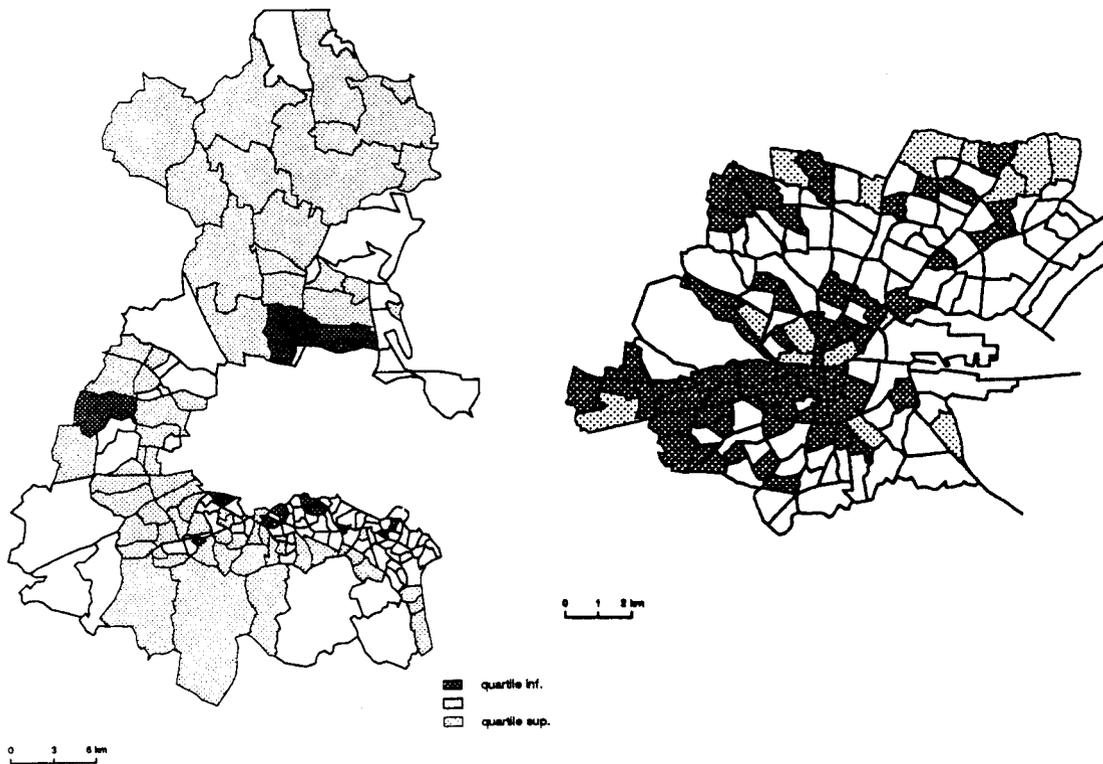


Figure 7. 4 Comté et bourg-comté de Dublin : 1981 – 1986 évolution démographique



(2) des *DEDs* périphériques dont la composition socio-professionnelle est plus diversifiée avec parfois une composante agricole.

Choix et calcul des indicateurs

En raison de données disponibles différentes, les taux de natalité et de fécondité du comté et du bourg-comté ne sont pas équivalents. Ceux du comté ont été calculés en rapportant la moyenne des naissances de 1986 et 1987 à la population des zones en 1986 et à celles des femmes de 15-49 ans. Les taux du bourg-comté incluent les chiffres des naissances de 1985, fournis par le C.S.O. Pour limiter le biais lié aux petits nombres, biais qui se traduit par des nombres faibles, voire nuls, de naissances dans certaines zones, la fécondité a également été estimée en rapportant le nombre de filles âgées de 0-4 ans sur celui des femmes de 15-49 ans.

Les proportions de naissances hors-mariage ont été évaluées par le rapport des naissances issues de femmes non mariées (célibataires, séparées) aux naissances totales de 1986 et 1987.

Outre le taux de croissance 1981-86, il a été possible d'estimer des variables socio-démographiques et socio-économiques par certains indicateurs:

- la féminisation des quartiers par le sex-ratio;
- le vieillissement par la proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans dans la population¹¹;
- la structure familiale par le nombre moyen de personnes par ménage privé¹²;
- la structure socio-économique par les proportions de personnes dans les classes sociales (1) I et II et (2) V et VI;
- les niveaux de chômage par la proportion de chômeurs dans la main-d'oeuvre et celle des chômeurs à la recherche d'un premier emploi dans le total;
- l'activité des femmes par le taux d'activité des femmes de 15-44 ans et la proportion de femmes mariées dans la main d'oeuvre féminine.

¹¹ Cette donnée ne concerne que le comté.

¹² Idem.

Les données font défaut pour des variables importantes telles le niveau d'éducation, les revenus, l'affiliation religieuse, le statut marital ou encore le type et le statut d'occupation du logement. En raison de ces limitations, les résultats présentés ci-dessous ont un caractère indicatif et partiel.

Evolution de la population

Les données limitées à 1986 réduisent l'analyse à la perspective synchronique. C'est une restriction importante dans un milieu caractérisé par d'importants flux dont la carte d'évolution de 1981 à 1986 (figure 7.4) offre un aperçu. La population a diminué dans l'ensemble du bourg-comté (-7,7%) tandis que celle du reste du comté poursuivait sa croissance.

La grande majorité des *wards* du bourg-comté font l'expérience du déclin démographique. Celui-ci a été particulièrement sévère dans une bonne partie de l'*inner-city* prolongée par un secteur sud-ouest (Kilmainham, Drimnagh) et au sud vers Rathmines. La baisse résulte, vers l'est du développement du secteur commercial, et ailleurs du maintien sur place d'une population dans les stades avancés du cycle de vie après le départ des enfants.

Au nord-est de Ballymum, une poche de déclin prononcé suggère une zone de désertion. Celle-ci fait suite à une décision active des familles de quitter la zone plus qu'à une évolution dans le cycle de vie. Elle est associée à des problèmes sociaux et d'habitat. Dans ce quartier sont situées les – seules – tours de Dublin, au nombre de sept. On repère également des zones de déclin sur les franges extérieures nord et sud du bourg-comté.

Il y a cependant des poches de croissance dans les zones d'extension de l'habitat vers le nord-est (Donaghmede, Baldoyle et Sutton) et les quartiers d'appartements (*flatlands*) de Rathmines, Sandymount et Clontarf. La répartition de la croissance indique que les nouvelles politiques de logement, dans les banlieues internes et centrales, ont eu du succès auprès des consommateurs d'habitat public et privé.

Les hausses les plus fortes concernent l'ouest et le sud-est du reste du comté notamment les villes-satellites de Blandhardstown, Tallagh et Clondalkin. Le processus essentiel à l'oeuvre est la redistribution de la population des centres-villes vers les quartiers périphériques par relocalisation dans des logements sociaux ou installation des jeunes couples en banlieue au début de la formation de la famille. L'augmentation de la population est entretenue par la forte natalité dans les zones jeunes.

A Fingal-ouest, la croissance est concentrée dans les nouvelles zones suburbaines de Blandhardstown et à Castleknock où se sont développées de nombreuses constructions. A Belgard, la croissance est concentrée dans les nouvelles banlieues de Clondalkin et Tallagh. Des évolutions opposées plus modérées caractérisent Dun Laoghaire-Rathdown.

En résumé, la croissance à Dublin est fortement concentrée dans les nouvelles banlieues de Tallagh, Clondalkin et Blandhardstown, ce qui correspond au schéma identifié lors du recensement de 1981 (Brady) mais le désir d'évasion vers les banlieues, si fort dans les années 1970, a diminué.

7 - 3 - 2 INDICATEURS DE FECONDITE

L'intérêt géographique des écarts dans les indices de fécondité est leur localisation afin d'identifier des zones particulières. Celles-ci seront confrontées aux distributions spatiales des autres indicateurs afin d'en affiner la cohérence. Il s'agit de repérer des voisinages présentant des caractéristiques communes selon des critères tels le niveau de fécondité, la part des naissances extra-maritales et certaines composantes socio-économiques susceptibles de rendre compte des paysages sociaux qui environnent leurs habitants.

Il n'est pas question de quadriller tout le territoire mais de repérer des zones typiques, souvent considérées comme "à problèmes" et de les confronter à d'autres extrêmes. Cette approche empirique est vue comme une introduction à une étude approfondie et comme un complément aux analyses statistiques.

La surfécondité du comté

Dans le comté (figure 7.5), les **villes-satellites de Tallagh, Clondalkin et Blandhardstown**, ainsi qu'une bande qui part du nord-ouest du bourg-comté jusqu'au nord du comté, ont des niveaux de natalité élevés. Ce sont des zones concernées par la croissance et l'extension de l'agglomération vers le nord-ouest, l'ouest et le sud-est.

La surfécondité de l'ouest du comté s'oppose à la **sous-fécondité du bourg-comté** et des banlieues sud et sud-est autour de Dun Laoghaire. La natalité la plus élevée se rencontre dans des zones en croissance suite à l'installation de jeunes couples, en particulier autour de Blandhardstown, Clondalkin et Tallagh et dans les zones moins peuplées du nord-ouest. C'est aussi le cas de la bordure nord-est du bourg-comté.

Figure 7. 5 Comté et bourg-comté de Dublin : indicateurs de natalité et fécondité générale – 1986

a) taux de natalite

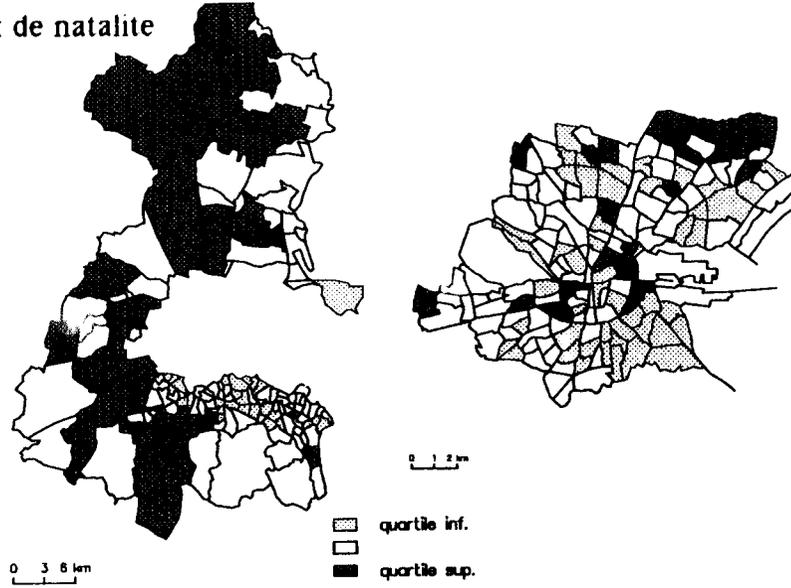
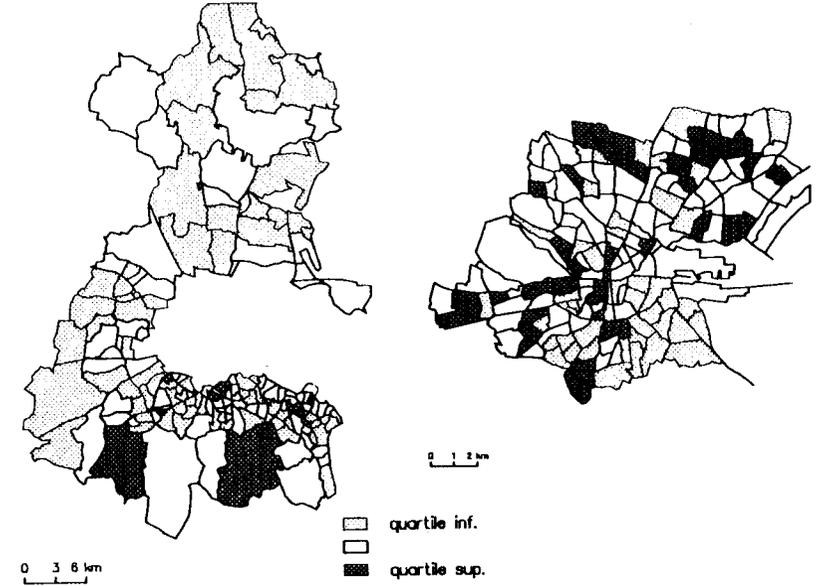
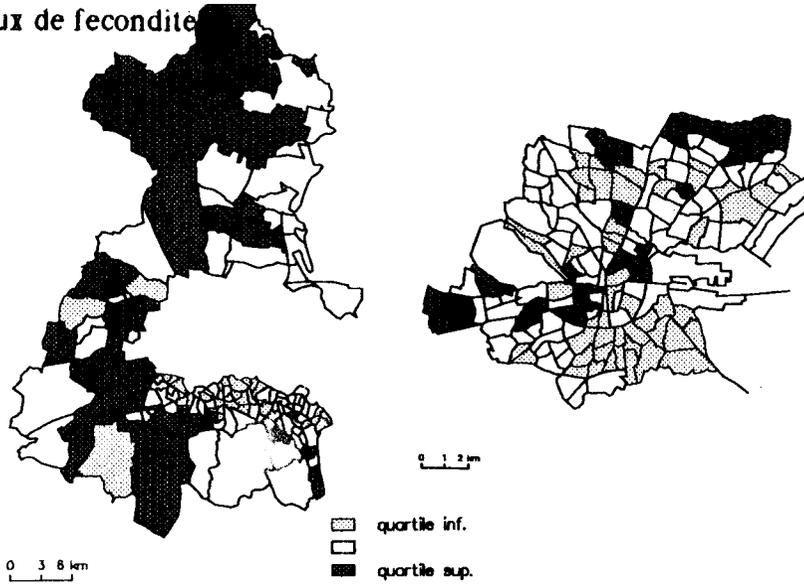


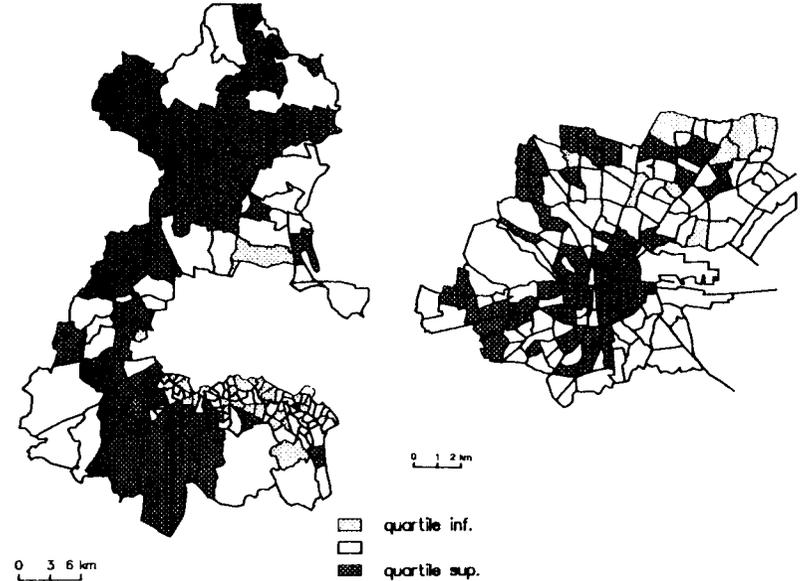
Figure 7. 6 Comté et bourg-comté de Dublin : fécondité hors-mariage – 1986



b) taux de fecondite



c) filles 0-4 ans/femmes 15-49 ans



Le poids des naissances hors-mariage dans le bourg-comté

A l'inverse de ce qui précède, la distribution spatiale de la part des naissances extra-maritales (figure 7.6) favorise très nettement le bourg-comté. Il est possible de repérer des localisations préférentielles:

- l'ensemble de l'*inner-city* et en particulier les **secteurs nord-est** qui se prolongent au-delà de l'*inner-city* et **sud-ouest** (cf annexe);
- le **sud-ouest du bourg-comté** (Crumlin, Cherry Orchard);
- un quartier au sud de l'*inner-city* vers **Rathmines-ouest**;
- trois zones dans les quartiers nord (**Finglas-nord et ouest, Ballymum-nord et Priorswood**);
- certains **quartiers** de la ville de **Dun-Laoghaire**.

Ponctuellement, certains wards présentent logiquement des niveaux élevés à la fois pour la fécondité générale et pour la fécondité extra-maritale; ce n'est pas le cas dans le comté. En effet, dans le bourg-comté, le poids des naissances hors-mariage est suffisamment important pour influencer la natalité générale.

7 - 3 - 3 LA SEGREGATION SELON LE SEXE ET LE CYCLE DE VIE

Le sex-ratio (figure 7.7)

Les quartiers les plus féminisés présentent une distribution caractéristique qui favorise les quartiers sud-ouest du bourg-comté et déborde sur la frange sud, de Rathfarnham à la côte est, puis en un liseré côtier jusqu'à Dalkey. Au nord les femmes privilégient une bande qui s'étire de Clontarf sur la côte à Castleknock dans la zone de Fingal. Ces quartiers ont en commun une bonne accessibilité au centre, favorisée par la proximité du (maigre) réseau de voies ferrées qui dessert les zones côtières au nord et le nord-ouest au-delà de Castleknock.

La proportion de personnes âgées et la taille des ménages (figure 7.8 et 7.9) dans le comté

Personnes âgées et familles favorisent des quartiers différents. Les premières se localisent préférentiellement dans une bande étroite, au sud et au sud-est du bourg-comté, qui s'étend au delà de Dun Laoghaire jusqu'à Dalkey ainsi que dans certaines DEDs plus périphériques. Les ménages les plus

Figure 7.7 Comté et bourg-comté de Dublin : sex - ratio - 1986

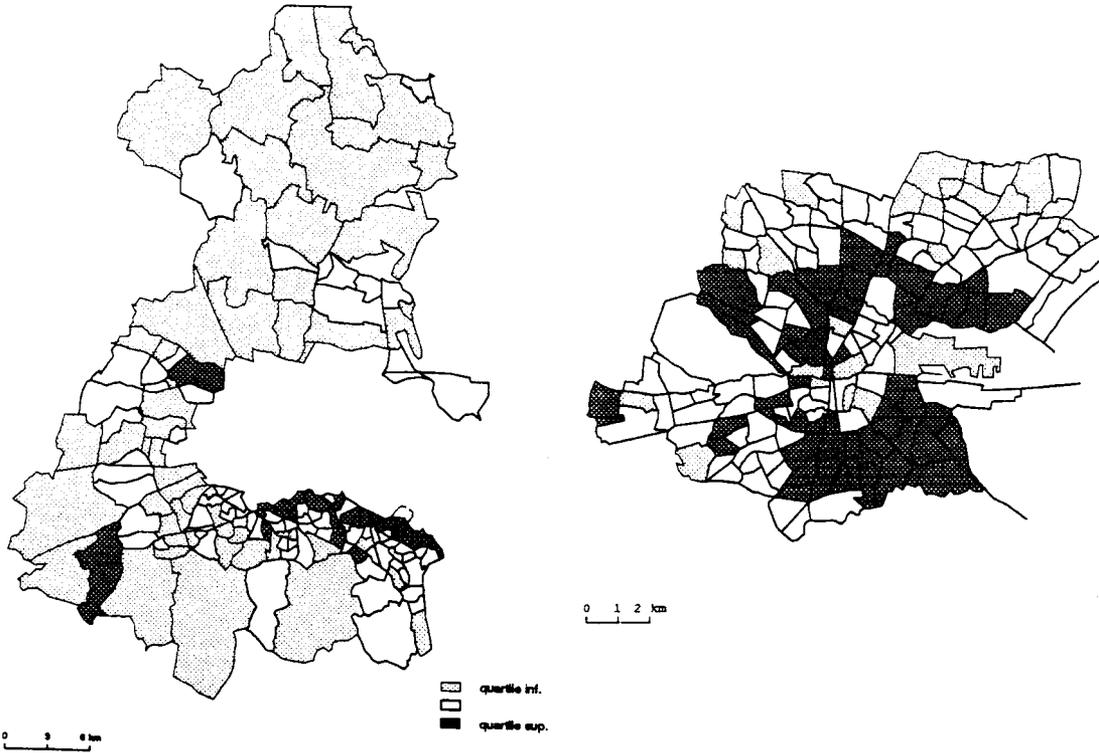


Figure 7.8 Comté de Dublin :
personnes âgées - 1986

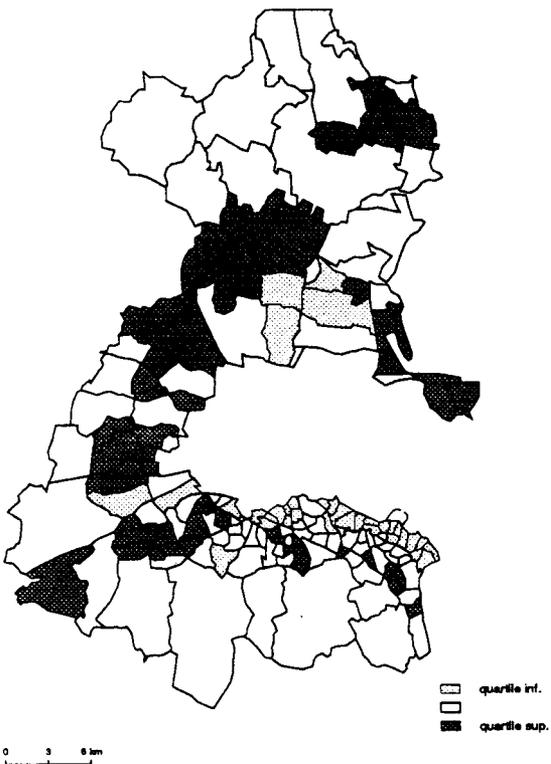
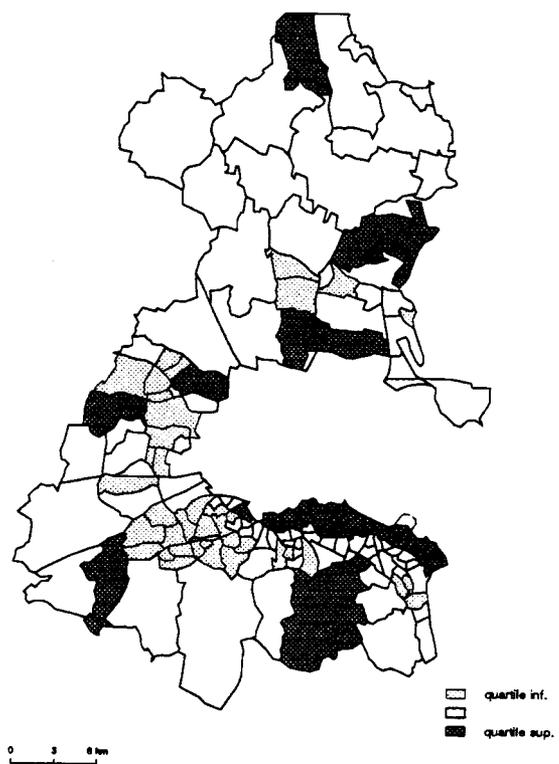


Figure 7.9 Comté de Dublin :
taille des ménages privés - 1986



"grands" se retrouvent dans les villes-satellites ainsi que dans certaines DEDs, dont les plus petites dans les banlieues sud peuvent refléter certains lotissements destinés aux familles les plus nombreuses.

7 - 3 - 4 DES DIFFERENTIELS SOCIAUX TRES MARQUES

Statut social et activité des femmes sont des déterminants de contexte reconnus de la fécondité. C'est aussi le cas du chômage dans la mesure où il est socialement très sélectif. Par ailleurs, les classes sociales, estimées en général par la structure socio-professionnelle, sont un des aspects les plus riches de la ségrégation sociale et donc un facteur important de différenciation spatiale des comportements de fécondité à cette échelle.

La composition socio-professionnelle (figure 7.10)

Les figures 7.10a et 7.10b soulignent la radiale sud-est et l'abandon de la plus grande partie de l'inner-city par les classes aisées. Certains ensembles plutôt homogènes de zones peuvent être identifiés:

(1) Des banlieues pauvres:

- les villes satellites de **Tallagh, Clondalkin** et à un moindre degré **Blandhardstown**;
- un secteur plus rural vers le **nord-ouest**.

(2) Des banlieues aisées

- une **radiale sud-est**: au sud et au sud-est de Dublin ainsi que l'ensemble de Dun Laoghaire-Rathdown; ce qui n'empêche pas l'existence de poches défavorisées comme certaines DEDs de Dun Laoghaire pour lesquelles ont été notés plus haut des proportions élevées de naissances hors-mariage;
- le long de la **côte en direction du nord**: de Clontarf-Dollymount à Howth et Malahide.
- à l'ouest, une zone plus favorisée vers **Castleknock**.

L'activité des femmes (figure 7.11)

La distribution selon l'activité féminine rappelle beaucoup - mais sans qu'il y ait concordance totale - celle du sex-ratio, favorisant le bourg-comté au détriment du comté, les quartiers aisés et globalement ceux qui présentent un accès facile au centre. Si en général, les zones féminisées présentent des taux

Figure 7.10 Comté et bourg-comté de Dublin :
indicateurs socio-économiques - 1986

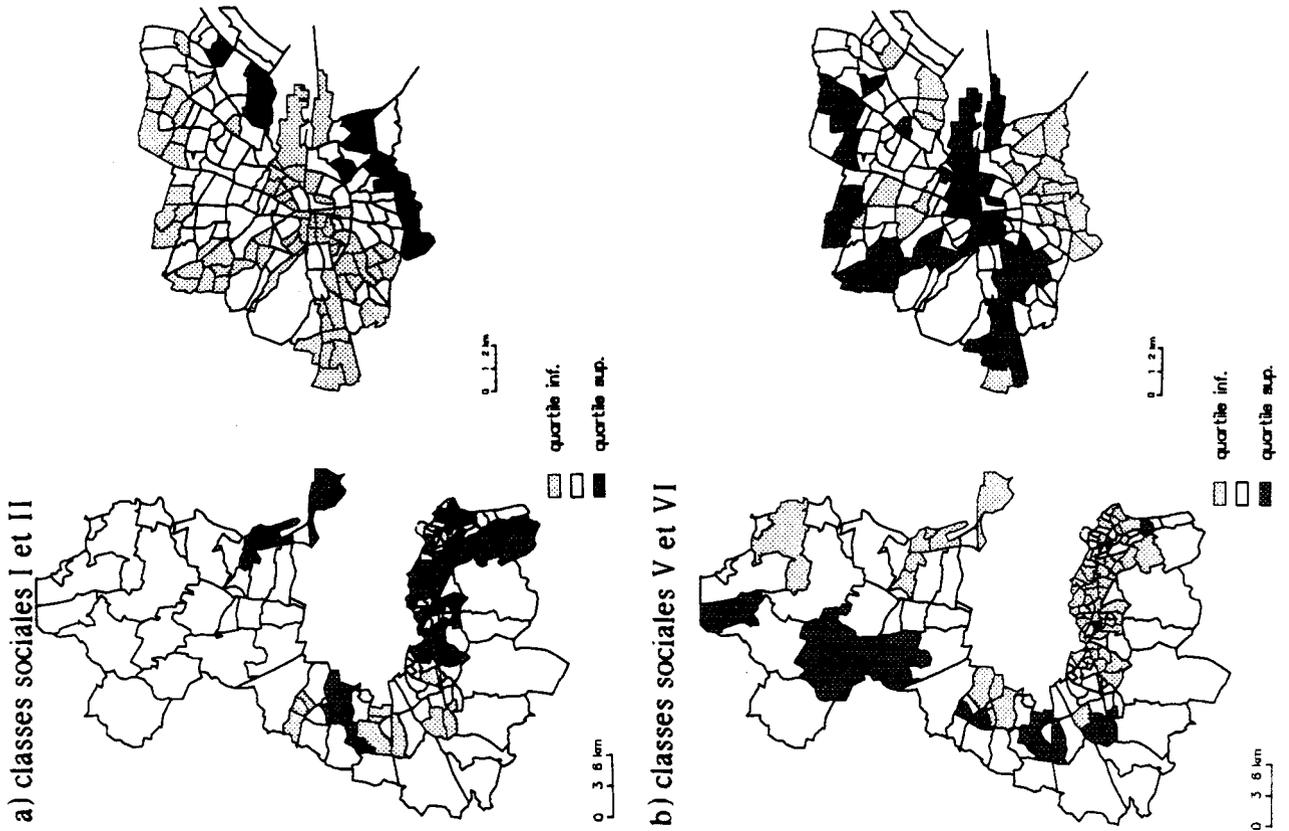
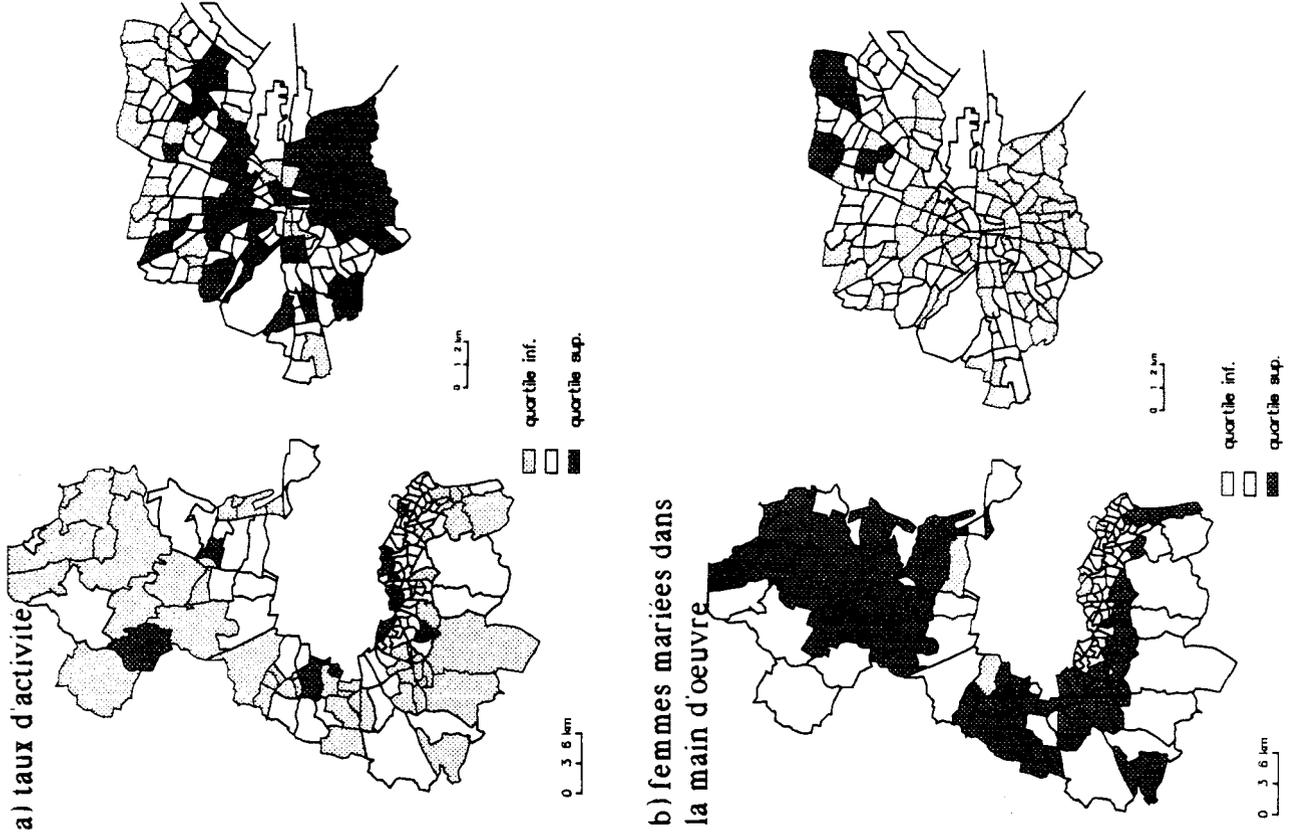


Figure 7.11 Comté et bourg-comté de Dublin :
activité féminine - 1986



d'activité élevés, il est notable que les ceux-ci soient importants dans certains quartiers populaires du nord-ouest et du sud-ouest du bourg-comté peu féminisés voire même plutôt masculinisés.

Les niveaux de chômage (figure 7.12)

La carte du chômage fait apparaître clairement les oppositions entre quartiers présentés plus haut et qui sont repris dans la synthèse. C'est un critère important, une composante du paysage social qui est perçue quotidiennement par les habitants.

La répartition de la part des premiers chômeurs apparaît plus confuse, confusion qui est vraisemblablement accrue par l'utilisation de petits nombres. La compréhension passe par l'intégration des stades du cycle de vie et du vieillissement de certains quartiers (*inner-city*).

La confrontation de plusieurs de ces cartes fournit un exemple d'erreur liée au problème de la "fausseté écologique" (*ecollogical fallacy*).

La comparaison des figures 7.10a, 7.10b et 7.11a montre une certaine similitude entre la distribution des classes I et II et celle des femmes actives et pourrait faire dire que, en raisonnant à tort sur les ménages au lieu des zones, que les épouses de "cadres" sont plus fréquemment actives que celles d'hommes moins qualifiés.

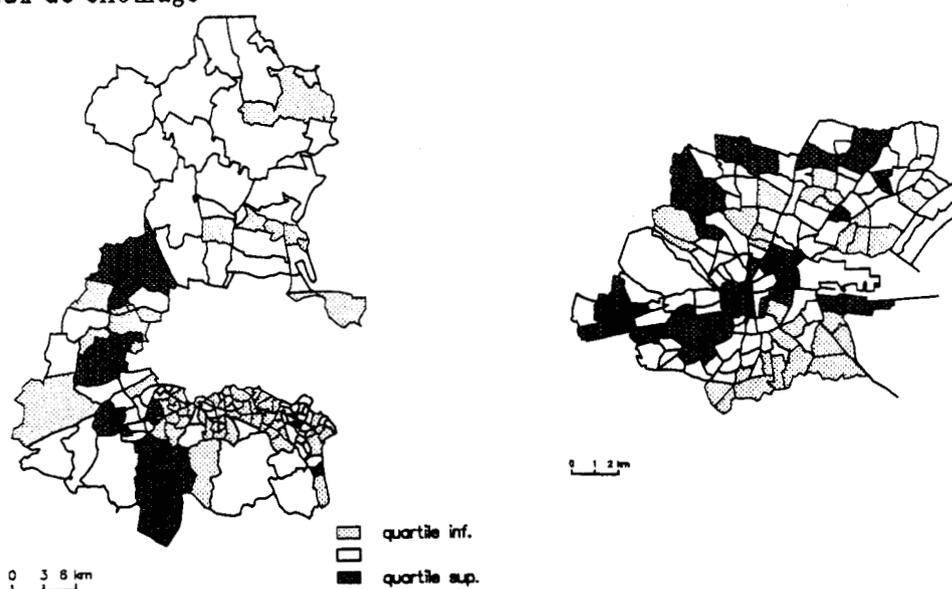
Cette proposition est invalidée par le recours à la représentation de la part des femmes mariées dans l'activité féminine (figure 7.11b). Celle-ci offre globalement une image en négatif de la carte sur l'activité féminine. Qu'en déduire?

Synthèse

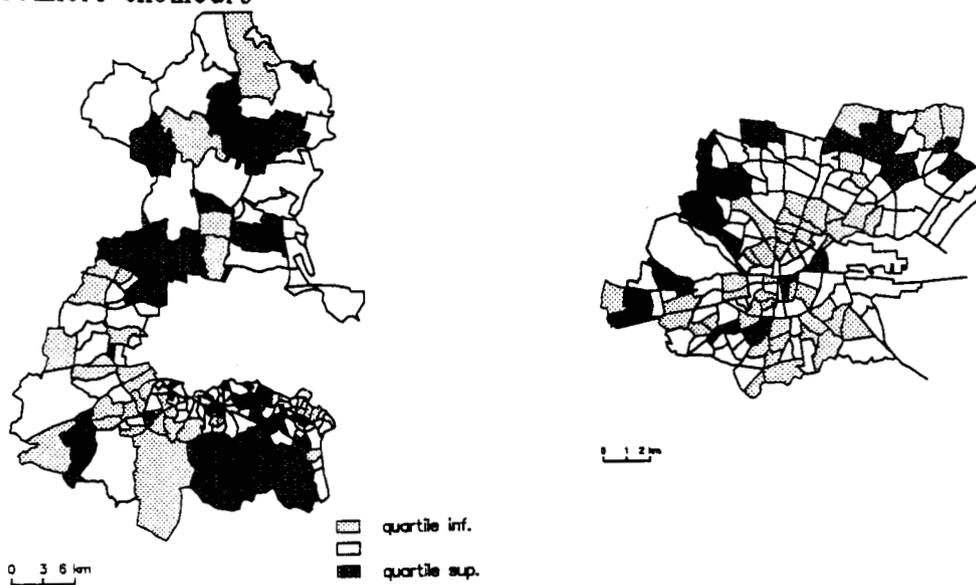
Il y a une tendance au regroupement dans les mêmes quartiers des catégories supérieures et des femmes seules âgées ou actives. Le premier cas est illustré par la frange extérieure sud du bourg-comté: Blackrock, Sandymount. Le second concene plutôt le quart sud-est et certains quartiers nord: Raheny, Drumcundra, Glasnevin. D'un autre côté, l'activité féminine est faible dans les zones plutôt populaires du comté, mais les femmes qui travaillent sont souvent mariées; ce qui reflète aussi le cycle de vie de ces banlieues où prédominent les familles à des stades jeunes du cycle de vie.

Figure 7.12 Comté et bourg-comté de Dublin : indicateurs de chômage – 1986

a) taux de chômage



b) 'premiers' chômeurs



La confrontation des distributions spatiales a abouti à identifier les quartiers suivants qu'on peut repérer relativement facilement sur la figure 7.12 (taux de chômage) ou la figure 7.10b¹³.

Des zones socialement et économiquement défavorisées affichent une natalité élevée et/ou une fécondité extra-maritale conséquente

- les secteurs nord-est et sud-ouest de l'inner-city, prolongés vers le sud-ouest (Crumlin, Cherry Orchard)
- dans le nord du bourg-comté, trois pôles s'individualisent: Finglas nord et ouest, Ballymum nord et Priorswood)
- les villes nouvelles de Tallagh, Clondalkin et Blandhardstown

A l'opposé des quartiers plus aisés, féminisés, parfois vieilliss, moins touchés par le chômage

- un secteur sud-est plutôt aisé, vieilli et féminisé qui se prolonge par les banlieues sud et sud-est vers Dun Laoghaire. La fécondité et la natalité y sont globalement faibles mais la fécondité extra-maritale peut atteindre ponctuellement des niveaux significatif (ex Rathmines ouest)
- trois quartiers de classes moyennes supérieures qui présentent des caractéristiques semblables au groupe précédent: sur la côte nord, Clontarf qui s'étire vers Raheny et Howth; Beaumont; Ashtown et certaines parties de Cabra

7 - 4 LES ANALYSES DE CORRELATION

Le but de l'analyse de corrélation est de mesurer le degré d'association entre les variables, c'est à dire la force de la relation. L'un des objectifs - classiques - des calculs de corrélation est le test d'hypothèses; quelques-unes sont présentées ci-dessous. Par ailleurs, il est attendu des indications supplémentaires de la confrontation des différentes matrices. En effet, les populations du bourg-comté et du comté ont des caractéristiques différentes et on peut penser que certains facteurs peuvent agir de manière différentielle selon la localisation vers le centre ou en périphérie.

¹³ Cf en annexe les représentations cartographiques séparées du comté et du bourg-comté, à partir de la méthode des quartiles appliquée séparément à chaque ensemble de zones.

La plupart des indicateurs présentés plus haut ont été intégrés dans les jeux de données. Ils l'ont été dans l'ordre suivant:

- 1 taux de natalité
- 2 taux de fécondité
- 3 rapport des filles 0–4 ans sur les femmes 15–49 ans
- 4 naissances extra-maritales (% du total)
- 5 taux de chômage
- 6 personnes dans les classes I et II (%)
- 7 personnes dans les classes V et VI (%)
- 8 taux d'activité des femmes
- 9 femmes mariées dans la main d'oeuvre féminine (%)
- 10 chômeurs à la recherche d'un premier emploi dans la main d'oeuvre (%)
- 11 sex-ratio
- 12 personnes âgées d'au moins 65 ans (%)
- 13 taille moyenne des ménages privés

7 - 4 - 1 HYPOTHESES DE TRAVAIL

Seules les hypothèses les plus évidentes ont été retenues, dans la mesure où les résultats attendus vont vraisemblablement différer selon les populations considérées.

natalité, fécondité générale

On suppose que les variations de la fécondité générale sont corrélées

- positivement avec la proportion de chômeurs dans la population active,
- négativement avec la proportion de personnes dans les classes sociales 1 et 2,
- positivement avec la proportion de personnes dans les classes sociales 5,
- négativement avec l'activité des femmes,
- négativement avec le sex-ratio,
- positivement avec la taille moyenne des ménages privés,
- négativement avec la proportion de + de 65 ans dans la population totale.

fécondité extra-maritale

On suppose que les variations de la fécondité extra-maritale sont corrélées

- positivement avec la proportion de chômeurs dans la population active
- négativement avec la proportion de personnes dans les classes sociales 1 et 2
- positivement avec la proportion de personnes dans les classes sociales 5 et 6
- positivement avec la proportion de chômeurs à la recherche d'un premier emploi
- négativement avec la part des femmes mariées dans la main d'oeuvre féminine
- positivement avec le sex-ratio

7 - 4 - 2 RESULTATS

Les calculs ont été effectués à l'aide du logiciel STATITCF sur ordinateur PC. Deux matrices de corrélations ont été obtenues pour le comté et deux autres pour le bourg-comté, la seconde se rapportant à chaque fois aux zones peuplées d'au moins 2000 personnes. Ne sont généralement pas jugées significatives les valeurs comprises entre -0.5 et +0.5. C'est pourquoi elles ont été exclues des tableaux ci-dessous (tables 7.5 à 7.8), à l'exception de celles (négatives et positives) comprises 0,4 et 0,5 qui sont entre parenthèses, mais sont disponibles en annexe. les relations entre les indicateurs de fécondité et les autres variables sont le premier objet d'intérêt mais les autres interrelations ne doivent pas être oubliées car elles peuvent aider à éclairer certains points.

Table 7.5 Matrice de corrélations totales : bourg-comté de Dublin (162 wards)

1										
1,000	2									
0,888	1,000	3								
-	-	1,000	4							
-	-	-	1,000	5						
0,535	0,556	-	0,680	1,000	6					
-	-	-	-	(0,472)	1,000	7				
(0,434)	(0,464)	-	0,662	0,902	-0,500	1,000	8			
-	-	-	-	-	0,628	-	1,000	9		
-	(0,432)	-	-	-	-	(0,452)	-	1,000	10	
-	-	-	(0,483)	0,775	-	0,753	-	-	1,000	11
-	-	-	(0,449)	-	0,545	-	0,795	-	-	1,000

Table 7.6 Matrice de corrélations totales : bourg-comté de Dublin (135 wards ; population > 2000 personnes)

1										
1,000	2									
0,814	1,000	3								
-	-	1,000	4							
-	-	-	1,000	5						
0,668	0,561	-	0,569	1,000	6					
-0,535	(-0,413)	-	(-0,479)	-0,799	1,000	7				
0,598	(0,457)	-	(0,498)	0,875	-0,909	1,000	8			
-0,599	-0,515	-	-	-0,682	0,520	-0,605	1,000	9		
-	-	-	-	-	-	-	-0,660	1,000	10	
0,510	-	-	-	0,753	-0,606	0,713	-0,676	-	1,000	11
-	-	-	-	(-0,439)	0,549	-0,537	0,584	-0,519	(-0,412)	1,000

Les corrélations apparaissent nettement plus nombreuses dans le comté que dans le bourg-comté. Si le seuil de 2000 n'a pas grande influence sur les résultats du comté, il en est autrement dans le bourg-comté. En se limitant aux *wards* dont la population est supérieure à 2000 personnes, elles augmentent pour les indicateurs de fécondité générale mais les valeurs plus significatives diminuent pour la fécondité extra-maritale. Ces distorsions, outre la plus grande variabilité liée aux petits nombres, peuvent s'expliquer si on considère la part de l'*inner-city* dans les *wards* les moins peuplés du bourg-comté d'un côté, et le poids des naissances extra-maritales dans le centre-ville de l'autre.

Dans le cas du comté, les zones exclues sont, soit des zones résidentielles plutôt vieilles, soit des zones périphériques plus rurales dont les

caractéristiques démographiques se compensent réciproquement ou sont peu marquées.

Table 7.7 Matrice de corrélations totales: comté de Dublin (160 DEDs)

1																				
1,000	2																			
0,976	1,000	3																		
0,848	0,775	1,000	4																	
-	-	-	1,000	5																
0,551	(0,436)	0,621	-	1,000	6															
-0,587	-0,518	-0,550	-	-0,788	1,000	7														
0,566	(0,468)	0,542	-	0,843	-0,904	1,000	8													
(-0,444)	-	-0,672	-	-0,658	(0,454)	-0,509	1,000	9												
0,658	0,683	0,710	(-0,466)	-	-	-	(-0,489)	1,000	10											
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,000	11										
-	-	-	-	-	-	-	-	(-0,471)	-	1,000	12									
-0,512	-0,540	-0,591	-	-	-	-	0,528	-0,735	-	0,695	1,000	13								
-	-	(0,409)	-	(0,451)	-	-	-0,706	-	-	-0,510	-0,690	1,000								

Table 7.8 Matrice de corrélations totales: comté de Dublin (114 DEDs ; population > 2000 personnes)

1																				
1,000	2																			
0,979	1,000	3																		
0,868	0,797	1,000	4																	
-	-	-	1,000	5																
0,550	(0,442)	0,579	-	1,000	6															
-0,583	-0,520	-0,539	-	-0,795	1,000	7														
0,585	0,502	0,540	-	0,876	-0,920	1,000	8													
(-0,452)	-	-0,697	-	-0,646	(0,452)	-0,514	1,000	9												
0,696	0,693	0,774	-0,586	-	-	-	-0,543	1,000	10											
-	-	(-0,430)	-	-	-	-	-	-	1,000	11										
-	-	(-0,410)	-	-	-	-	(0,405)	-0,518	-	1,000	12									
-0,500	-0,516	-0,626	-	-	-	-	0,564	-0,706	-	0,719	1,000	13								
-	-	-	-	(0,435)	-	-	-0,716	-	-	-0,597	-0,737	1,000								

Deux indicateurs de fécondité générale avaient été choisis initialement: les taux de natalité et de fécondité. Il a été jugé préférable, en raison de la faiblesse de certains effectifs, de leur adjoindre un rapport filles/femmes. Celui-ci donne des résultats à première vue surprenants mais qui s'expliquent facilement si on se réfère aux processus spatiaux à l'oeuvre dans l'espace urbain dublinois (7 - 1). Si le rapport filles/femmes joue son rôle d'indicateur de fécondité et présente des corrélations élevées avec les deux autres dans le cadre

du comté, la situation est autre dans le bourg-comté (tables 7.5 et 7.6) où il apparaît inutilisable. C'est une conséquence du processus de redistribution périphérique des jeunes couples avec enfants à partir du bourg-comté.

L'importance de la migration est suffisante pour ôter toute signification à cet indicateur dans les zones de départ. Par contre, il s'avère intéressant pour le comté car son utilisation renforce la plupart des coefficients. En particulier, la relation négative avec le taux d'activité des femmes devient significative avec le seuil choisi (tables 7.7 et 7.8).

7 - 4 - 3 ANALYSE DES RESULTATS

Indicateurs de fécondité générale

Les relations avec les variables socio-économiques et d'activité vont dans la direction attendue:

- taux de chômage: huit coefficients sur dix sont supérieurs à 0,5, les deux autres sont compris entre 0,4 et 0,5

- classes sociales: la plupart des coefficients sont significatifs pour le comté, seuls ceux pour la natalité le sont dans le cas du bourg-comté.

- activité des femmes. Dans le comté, la relation négative n'est significative que pour le rapport filles/femmes qui concerne les zones où les familles tendent à être plus établies. Dans le bourg-comté, l'évolution spectaculaire des coefficients quand on introduit le seuil de 2000 est une nouvelle indication sur la sélectivité des choix opérés.

- Le paradoxe de la relation positive forte observée dans le comté avec la part des femmes mariées dans la main d'oeuvre féminine s'explique car cet indicateur est le reflet du cycle de vie et du statut marital. En effet, les zones dans les quelles les femmes mariées actives sont relativement nombreuses sont souvent celles où les taux d'activité féminine sont faibles.

- Les corrélations avec la part des jeunes chômeurs ne sont significatives que pour la natalité dans les *wards* les plus peuplés du bourg-comté. Il faut noter les signes opposés pour le comté et le bourg-

comté.

Les corrélations avec les variables démographiques ne sont significatives que pour la proportion de personnes âgées dans le comté, signe de la ségrégation spatiale selon le cycle de vie, comme le suggère également la relation inverse avec le sex ratio dans le comté et dans les zones les plus peuplées du bourg-comté.

Fécondité extra-maritale

La plupart des coefficients de corrélation sont peu significatifs mais font apparaître des différences notables entre comté et bourg-comté. L'importance des naissances extra-maritales dans la natalité du bourg-comté explique le signe positif des coefficients avec la natalité/ fécondité à l'inverse des résultats pour le comté.

Les résultats sont généralement plus probants pour les *wards*, surtout si on prend en compte l'ensemble des zones. L'amélioration introduite par l'usage d'un seuil de 2000 habitants ne s'applique pas à la fécondité extra-maritale en raison de son importance dans les unités exclues des calculs. Dans le comté, la relation négative avec la proportion de femmes mariées dans la main d'oeuvre féminine qui devient significative pour les *DEDs* les plus peuplées, semble refléter une ségrégation résidentielle et non une relation entre activité des femmes mariées et fécondité des célibataires qui n'aurait pas de sens. Le bourg-comté, dans son ensemble, présente une association plutôt bonne avec les variables socio-économiques: elle est forte avec la proportion de personnes dans les classes V et VI et le taux de chômage, elle est presque significative pour la part des premiers chômeurs dans le total et pour le sex-ratio.

Interrelations entre les autres variables

Elles tendent à être les plus significatives dans les *wards* les plus peuplés du bourg-comté. Les corrélations entre variables socio-économiques, taux de chômage et classes sociales, sont parmi les plus élevées des matrices présentées ici. La relation avec les premiers chômeurs n'apparaît significative que dans le bourg-comté.

Les corrélations pour l'activité féminine reflètent l'hérégénéité entre les *wards* et la ségrégation résidentielle qui associe, dans certains quartiers, les femmes âgées ou actives et les professions supérieures. C'est pourquoi les coefficients sont négatifs avec les deux indicateurs de chômage, la part des

classes V et VI et celle des femmes mariées dans la main d'oeuvre, toutes caractéristiques de voisinages très différents. Ces oppositions réapparaissent dans les résultats pour les personnes âgées et la taille des ménages dans le comté, qui tendent à associer les familles aux *DEDs* plus défavorisées (chômage, part des classes V et VI).

CONCLUSION

En Irlande, les grandes variations géographiques de la fécondité sont intra-régionales et en particulier intra-urbaines. Elles reflètent les mécanismes à l'oeuvre dans la structuration spatiale des populations urbaines tandis que les comportements de fécondité sont eux-mêmes facteurs de différenciation spatiale. Dans le cas de l'agglomération dublinoise, les processus à intégrer à l'analyse sont la ségrégation sociale, le renouvellement ou le vieillissement des quartiers, la mobilité dans le cycle de vie et plus globalement le processus de redistribution périphérique de la population. Il ne faut pas négliger non plus les politiques de logements sociaux qui ont un effet déterministe sur certains groupes sociaux.

La différenciation des comportements de fécondité selon la classe sociale, qui est significative en elle-même, se combine à d'autres facteurs (féminisation, vieillissement) pour singulariser des quartiers à natalité faible comme la côte nord, et surtout vers le sud-est.

A l'opposé, des quartiers dont les habitants sont souvent peu qualifiés et/ou très touchés par le chômage abritent des niveaux élevés de natalité et, surtout dans le bourg-comté, de fécondité extra-maritale. Ces zones sont souvent – mais pas systématiquement – considérées comme des quartiers à "problèmes".



CHAPITRE 8

NAISSANCES MARIATALES ET EXTRA-MARIATALES DANS LES ANNEES 1980 : ENQUÊTE-MATERNITES

INTRODUCTION

Nous avons vu précédemment que, dans l'agglomération de Dublin, les variations spatiales de la fécondité reflètent les interactions entre différents processus : une ségrégation sociale très marquée, les différentes étapes du cycle de vie, la redistribution périphérique de population.

Afin d'apporter des informations complémentaires, à l'aide en particulier de données individuelles, nous avons procédé à une enquête sur les naissances (maritales et extra-maritales) survenues durant les années 1980 dans les quatre principales maternités de Dublin : *Rotunda*, *National Maternity Hospital (Hollis street)*, *The Coombe*, *St James*. Ces naissances correspondent à la quasi-totalité des naissances survenues dans la région Est durant cette période. Cette enquête s'inscrit dans un contexte de croissance de la fécondité extra-maritale, tandis que la natalité continue de diminuer. Le recours à des données individuelles permet de confronter les résultats obtenus avec les tendances observées précédemment pour les données agrégées.

Les résultats présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs dans la mesure où divers types de traitement des données sont possibles ; seuls ont été sélectionnés ceux qui répondaient à la problématique de la thèse.

Objectifs généraux de l'étude :

- décrire certaines caractéristiques socio-démographiques des femmes qui ont eu un enfant dans les maternités de Dublin en 1981, 1986 et 1989,
 - identifier des tendances d'évolution,
 - comparer les parents d'enfants nés dans le mariage et les mères d'enfants nés hors-mariage, avec l'hypothèse qu'il s'agit de types de comportement différents,
 - mesurer l'évolution des différentiels sociaux pour la fécondité maritale,
 - documenter la géographie sociale de la région,
 - fournir un ensemble de données de base auxquelles pourront se référer des recherches futures, données de base pour des études plus qualitatives : enquêtes, entretiens,
 - apporter des précisions sur la natalité hors-mariage (cohabitation, mères célibataires, secondes unions, fratrie, revenu).
 - fournir des informations exactes et utiles pour répondre aux stéréotypes et images fausses qui dominent parfois les perceptions publiques et pour appuyer une nouvelle définition ou plutôt un élargissement de la définition de la famille.

8 - 1 SOURCES ET METHODOLOGIE

A l'exception de l'enquête de 1983 (O'Hare et al.), les données sur la fécondité extra-maritale sont partielles, car souvent limitées aux femmes qui fréquentent un hôpital ou résident dans une zone géographique¹. Certaines sont cantonnées à une seule catégorie (les adolescentes).

8 - 1 - 1 La collecte des données

La médicalisation de la naissance

Dans les pays industrialisés, une proportion croissante de naissances a lieu à l'hôpital, la tendance a été de mettre un plus grand nombre d'aspects de la grossesse sous contrôle médical² (McCormack, 1982). C'est le cas en Irlande, même si le pays a participé de ce mouvement avec retard (5-2-2). Durant les années 1980, la quasi-totalité (99%³) des naissances survenues dans la Région Est, l'a été à l'hôpital.

L'accès aux données : les maternités

Le fichier à la base de cette enquête, a été réalisé à partir des registres (ou des bulletins) de naissances dans les principales maternités de Dublin. L'accès à ces données considérées comme confidentielles a requis diverses démarches auprès du Ministère de la Santé, de l'état-civil puis des hôpitaux.

Il a été possible de consulter la grande majorité des bulletins des naissances survenues à Dublin depuis 1981. Trois années civiles ont été choisies : celles des deux derniers recensements disponibles, 1981 et 1986 et la dernière année complète disponible dans les trois maternités au moment de la collecte des données, soit 1989. Les objectifs de la recherche privilégiaient l'évolution "récente" et, d'autre part, des problèmes de lisibilité, dûs à la dégradation des doubles carbonés des bulletins de naissances, étaient déjà sensibles au Rotunda pour 1981.

Les responsables des quatre principaux hôpitaux ou maternités contactés – *Rotunda, National Maternity Hospital (Holles street), The*

¹ Cf bibliographie des documents non publiés.

² En Angleterre-Galles, 1% des naissances ont lieu à domicile.

³ Eastern Health Board Research Unit

Coombe et St James Hospital – ont accueilli favorablement notre demande d'accès et facilité le travail. Cependant, un refus a été essuyé à *Mount Carmel* (maternité privée gérée par des religieuses) malgré diverses tentatives.

Tableau 8.1 Naissances survenues dans la Région Est 1981 et 1989 (estimation de la couverture de l'enquête-maternités en %)

	naissances maritales		naissances extra-maritales	
	1981	1989	1981	1989
Dublin B-C	96	94	95	99
Dublin Co	89	88	99	96
Comtés périph.	92	92	100	96
Reste de l'Irlande et autres	84	84	93	86
Total	26 652 (92)	19 968 (90)	2 145(96)	3 625(97)
nais. Mount Carmel	8,5%	9%	3%	2%

source ⁴: *Eastern Health Board Research Unit*

Malgré l'absence d'information particulière sur *Mount Carmel*, on peut noter sa faible part dans la natalité extra-maritale. Des données plus détaillées indiquent une sur-représentation des zones 'sud' (Dun Laoghaire, Dublin-Belgard et Wicklow), laquelle se double vraisemblablement d'un poids significatif des catégories aisées.

8 - 1 - 2 Population enquêtée

La population enquêtée est celle des enfants nés dans les maternités de Holles street, du Rotunda, de St James et du Coombe en 1981, 1986 et 1989.

Les données sur les nouveaux-nés et leurs parents sont collectées par les maternités sur les bulletins de naissances. Les trois exemplaires sont destinés à l'état-civil, aux départements de santé et aux archives de l'hôpital, qui le duplique parfois par un registre de naissances (ou d'accouchements). Nous avons eu accès, selon les cas, aux deux types d'enregistrement. Ceci,

⁴ Dans ce document, il n'est fait mention que des maternités de *Mount Carmel*, *National Maternity (Holles street)*, *Rotunda*, *St James*, *The Coombe*.

ainsi que les différences de pratiques entre les services sociaux des maternités ont amené de légères disparités entre les données mais également quelques informations additionnelles. Finalement, certains bulletins anciens étaient parfois difficilement déchiffrables, ce qui explique l'importance des valeurs manquantes en 1981.

Les caractéristiques de la population

Tableau 8.2 Informations collectées sur la population enquêtée

	naissances maritales	naissances extra- maritales
- statut légal de l'enfant	*	*
- date de naissance	*	*
- lieu de naissance	*	*
- âge de la mère	*	*
- lieu de résidence des parents	*	de la mère
- la profession du père	*	
- le nombre d'années de mariage	*	
- le rang de naissance	*	*
- statut marital de la mère		*
- la profession de la mère		**
- la présence du père à l'accouchement		**
- l'écart avec la grossesse précédente	**	**

** information recueillie dans certaines maternités

Il est notable que, dans le cas d'une naissance maritale, les données se rapportent uniquement⁵ au père (profession) et uniquement à la mère (adresse, profession, statut marital) dans le cas d'une naissance extra-maritale.

8 - 1 - 3 Traitement des données : échantillonnage et codage

L'échantillonnage et le codage ont été effectués manuellement sur place par l'auteur. Les données ont ensuite été enregistrées sur système informatique wax à Trinity College, Dublin et en partie traitées à l'aide du

⁵ A l'exception de l'âge.

logiciel SPSSx. L'ensemble a ensuite été transféré au CITI (Université de Lille I, Villeneuve d'Ascq) et des traitements supplémentaires ont été effectués au moyen du SPSSx.

Pour permettre la comparaison entre naissances maritales et extra-maritales, deux échantillons séparés ont été choisis :

– *naissances maritales* : 1/10ème des naissances survenues dans chaque maternité pour chaque année déterminée, 1981, 1986⁶ et 1989.

– *naissances extra-maritales* : toutes les naissances enregistrées en 1981 et la moitié des naissances en 1986⁷ et 1989.

L'évolution de la taille des échantillons (tableau 8.3), compte tenu des précisions à propos de l'échantillonnage, traduit les deux phénomènes opposés de réduction de la natalité maritale⁸ et de croissance de la natalité extra-maritale.

Tableau 8.3 Enquête-maternités : taille des échantillons

	naissances maritales	naissances extra-maritales
1981	2268	2121
1986	1808	1478
1989	1502	1796

Le codage

La profession du père a été codée à partir d'une classification en vigueur dans les maternités (cf annexe), classification qui diffère de celles du recensement irlandais.

L'âge de la mère et la durée du mariage ont été également codés par classes quinquennales.

⁶ A l'exception de St James, en 1986, où, pour des raisons de vétusté extrême du stockage des archives, seules ont été répertoriées les naissances durant les trente-sept premiers jours de l'année.

⁷ A l'exception de St James, où les trois premiers mois de l'année, seuls disponibles ont été répertoriés entièrement.

⁸ Et ce, malgré la poursuite de la croissance démographique dans la région Est.

Le lieu de résidence (adresse) offre de multiples possibilités. La zone de résidence est le lieu de résidence des parents ou de la mère, elle est donnée par l'adresse. Celle-ci a été recodée à plusieurs niveaux, fournissant des possibilités variées pour le traitement futur.

Tableau 8.4 Niveaux de codage pour le lieu de résidence

bourg-comté de Dublin	B-C nord B-C sud	codes postaux	wards
comté de Dublin	Dublin-Belgard Dublin-Fingal Dun Laoghaire- Rathdown	codes postaux	
comtés proches	Kildare Meath Wicklow		
reste de l'Irlande			
homes*			

* dans le cas de naissances extra-maritales

8 - 2 ANALYSE ET EVOLUTION DES POPULATIONS ETUDIEES

8 - 2 - 1 Le lieu de résidence

En 1989 (tableau 8.5), les contingents les plus importants sont originaires du nord du bourg-comte (18,4), de la partie sud du comte (17% de Belgard et 11% de Dun Laoghaire-Rathdown) et des comtes proches (23%).

comme la réduction de la proportion des mères originaires du reste de l'Irlande. La société et les familles font preuve d'une plus grande tolérance à l'égard des mères d'enfants naturels.

Tableau 8.6 Distribution des naissances extra-maritales selon le lieu de résidence de la mère (%)

	1981	1986	1989
Dublin C.B. nord	31,1	33,8	33
Dublin C.B. sud	22,2	19,6	19
Dub. Fingal	4,7	5,8	6,4
Dub. Belgard	8,2	9,3	16,4
Dun L. Rathdown	7,6	8,6	8,5
comtés proches	8	10,8	12
reste de l'Irlande	2,5	2,5	1,5
autres	0,1	5	3
homes	15	0,1	0,1
non spécifié	0,5		0,2

Depuis 1766, existait le *Magdalen Asylum*, Leeson street, Dublin, relogé en 1966 Eglinton road, Dublin et rebaptisé *Denny House*. En 1919, *St Patrick's Home*, Navan road, Dublin est ouvert sous la direction de religieuses, il sera fermé en 1986 et remplacé par un petit home pour 10 personnes, *Eglinton road*, Dublin. En 1935, on lui avait adjoint un hôpital pouvant accommoder 200 mères/accouchées. En 1955, est ouvert le *Dunboyne Mother and Baby Home* (county Meath) par d'autres religieuses (Good Shepherd Sisters) en vue, à l'origine, d'accueillir les mères non-mariées à partir de leur deuxième grossesse. Ce foyer, rebaptisé *Ard Mhuire* est toujours ouvert, mais le nombre de pensionnaires est très réduit.

La distorsion entre les deux distributions est grande, surreprésentation du bourg-comté et sous représentation de l'Irlande (comtés proches et reste de l'Irlande).

8 - 2 - 2 Caractéristiques démographiques

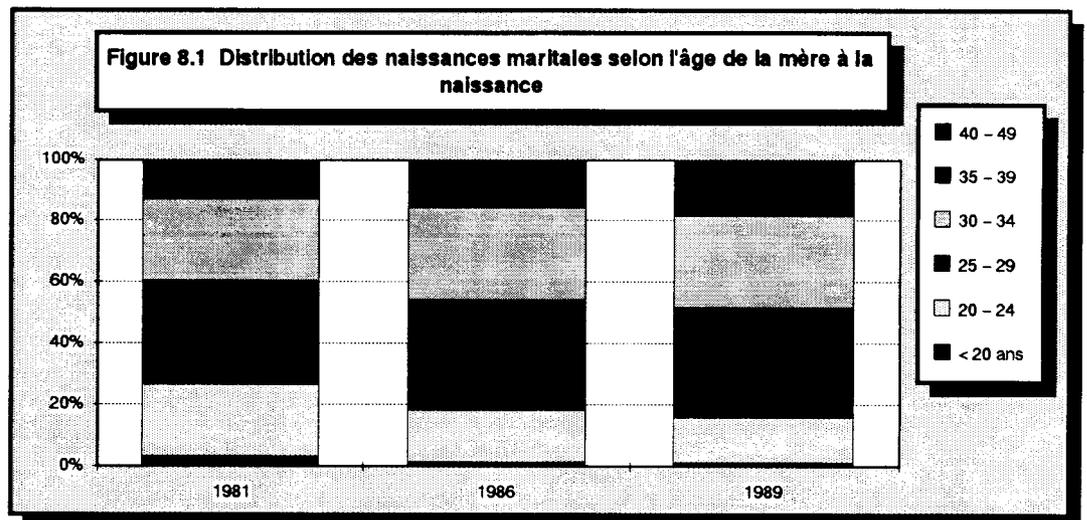
Age de la mère

L'âge moyen de la mère à la naissance maritale augmente pour toutes les parités (tableau 8.7). Le gain est important pour les naissances de rang 1 : de 25,3 ans en 1981 à 27,1 ans en 1989, soit presque deux ans sur une période de huit ans, en liaison sans doute avec la montée de la part des naissances extra-maritales de rang 1.

Tableau 8.7 Age moyen de la mère à la naissance maritale selon le rang de naissance

rang	1981	1986	1989
1	25,3	26,3	27,1
2	27,0	28,4	28,7
3	29,1	30,2	31,2
4	31,6	31,8	32,8
5	32,7	33,5	34,2
6	33,7	33,9	35,0

Le caractère plus tardif des naissances maritales se retrouve bien évidemment dans l'évolution de la distribution selon la classe d'âge de la mère à la naissance (figure 8.1).



La tendance est à la concentration des naissances aux âges intermédiaires : en 1989, 75% des mères ont entre 25 et 35 ans (classe modale). La baisse est significative avant 25 ans, la part des 25-29 ans se maintient et celle des plus de 30 ans s'est élevée : en 1989 18,4% des mères ont plus de 35 ans (12,8 en 1981), soit près d'une mère sur cinq. Paradoxalement, cette élévation de l'âge des mères à la naissance se produit parallèlement à la diminution des naissances de rang élevé.

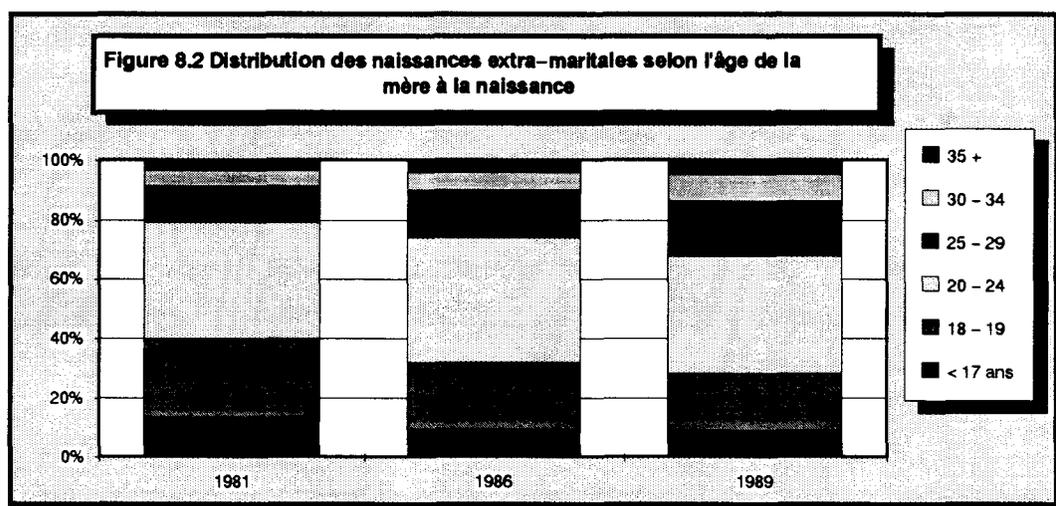
La tendance est similaire pour les naissances extra-maritales (tableau 8.7).

Tableau 8.7 Age moyen de la mère à la naissance extra-maritale selon le rang de naissance

rang	1981	1986	1989
1	20,7	21,3	21,6
2	24,1	23,7	24,6
3	26,8	26,1	26,9
4	29,2	29,2	29,5
5	32,6	29,7	30,9

moins de 30 cas

Les mères plus âgées prennent plus d'importance (13,7% en 1989 avaient entre 30 et 40 ans) tandis que la part des plus jeunes diminue (les moins de vingt ans passent de 38,6% à 28,15 entre 1981 et 1989), ce qui ne signifie nullement que leur nombre diminue (figure 8.2). Un retour aux échantillons permet d'estimer à environ 268 en 1981 et 323 en 1989, les adolescentes âgées au plus de 17 ans qui ont mis au monde un enfant hors-mariage dans les maternités étudiées. En 1989, un peu moins de 2/3 des mères ont moins de 25 ans et 25% ont moins de 20 ans. La classe modale est celle des 20–25 ans (39,7 en 89), la deuxième classe modale est en passe d'être celle des 25–30 et non plus celle des 15–19 ans.



Ces évolutions laissent supposer des changements de comportements allant dans le sens d'une certaine institutionnalisation de la fécondité hors-mariage. Dans les deux cas, l'âge moyen à la naissance augmente et ce,

quelle que soit la parité. Dans la mesure où la tendance serait plutôt à la diffusion des relations sexuelles pré-maritales ou extra-maritales dans les classes les plus jeunes, on peut supposer une meilleure maîtrise de la contraception (augmentation de son utilisation et/ou de son efficacité).

La différence entre les âges moyens, qui est de 5,5 ans pour la parité 1 tend à décroître pour les parités supérieures. Dans la mesure où les mères d'un premier enfant né hors-mariage continuent de former la grande majorité de ce groupe, on semble être en présence de deux sous-populations aux caractéristiques relativement différentes.

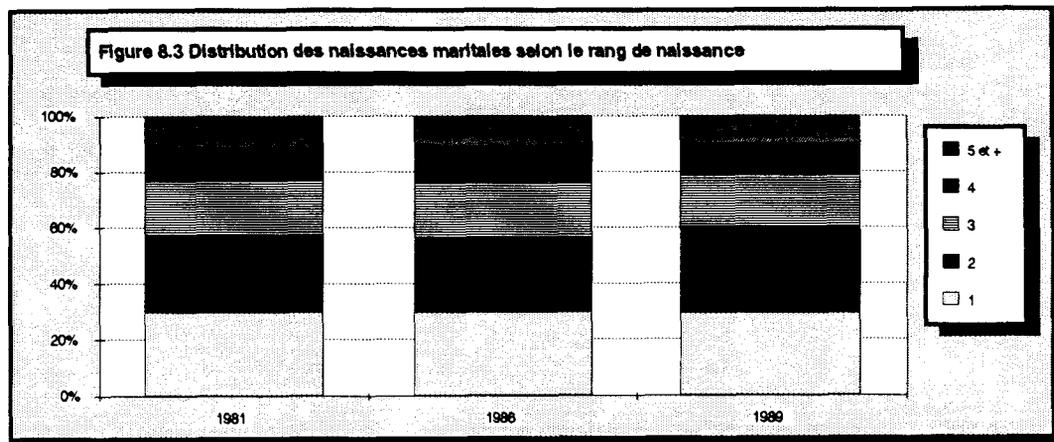
Si on compare l'évolution des deux distributions peut-on en conclure que la maîtrise est meilleure chez les femmes mariées? D'un autre côté, il est possible que les femmes mariées aient de meilleures raisons pour retarder la naissance des enfants, en termes de stratégie familiale.

Pour les enfants naturels, l'augmentation de l'âge moyen et le déplacement vers les classes d'âges plus élevées s'accompagnent d'une augmentation de la part des naissances de parité 2 et plus, tandis que pour les naissances maritales, le même phénomène est corrélatif d'une réduction de la part des naissances de rang élevé. Ce qui permet de comprendre la faible variation de l'âge moyen, mis à part pour le rang 1.

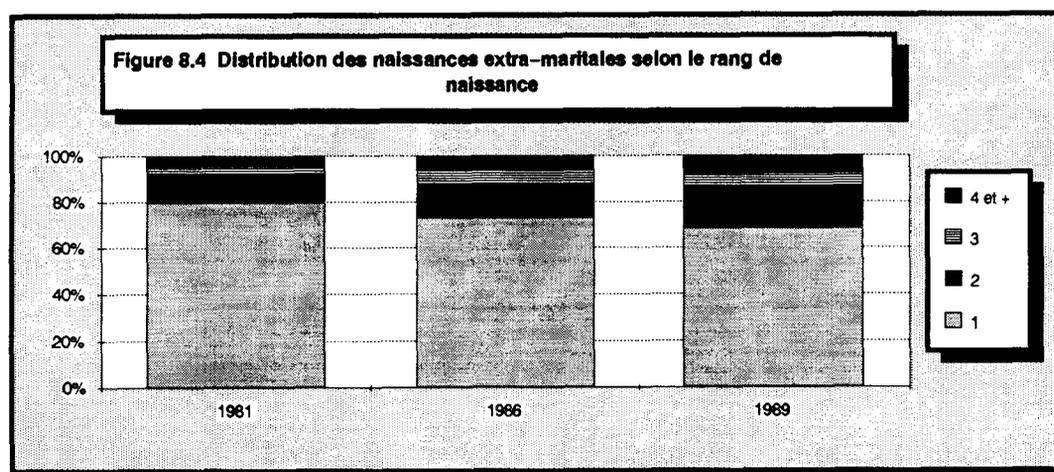
En 1989, une mère d'un troisième enfant naturel avait en moyenne 27 ans, âge moyen des mères d'un premier enfant né dans le mariage.

Parité

Il semblerait qu'on assiste à une certaine stabilisation, ou plutôt à un ralentissement de l'évolution, de la répartition des naissances par rang (figure 8.3). En 1989, 60% des naissances concernent les rangs 1 ou 2 contre 56,7 en 1981 (maintien rang1 et légère hausse rang2). Cette augmentation se fait au détriment des rangs élevés : en 1989, la part des rangs 3 et 4 passent de 31,7 en 1981 à 30,2% en 1989 et celle des rangs 5 et plus de 11,5% à 10% durant la même période. À noter que la part des naissances de rang 4 se stabilise (augmentation temporaire) tandis que les autres diminuent.



Le poids des premières naissances est en nette diminution (68,2% en 1989 contre 79,7% en 81) au profit des rangs supérieurs, mais il demeure prépondérant (figure 8.3). Cela ne signifie pas que les enfants précédents sont nés hors-mariage. En 1989, près d'un tiers des enfants naturels naissent avec déjà au moins un frère ou une soeur, la famille comptait alors au moins trois membres.



On assiste à une évolution inverse pour les deux distributions, perceptible statistiquement à partir des rangs 3 :

- diminution de la taille des familles, dans le cas d'un couple marié,
- augmentation de la taille des familles dans lesquelles naissent les enfants naturels.

Dans les familles basées sur le mariage, les mères sont de plus en plus âgées bien que la distribution des naissances par rang ait tendance à

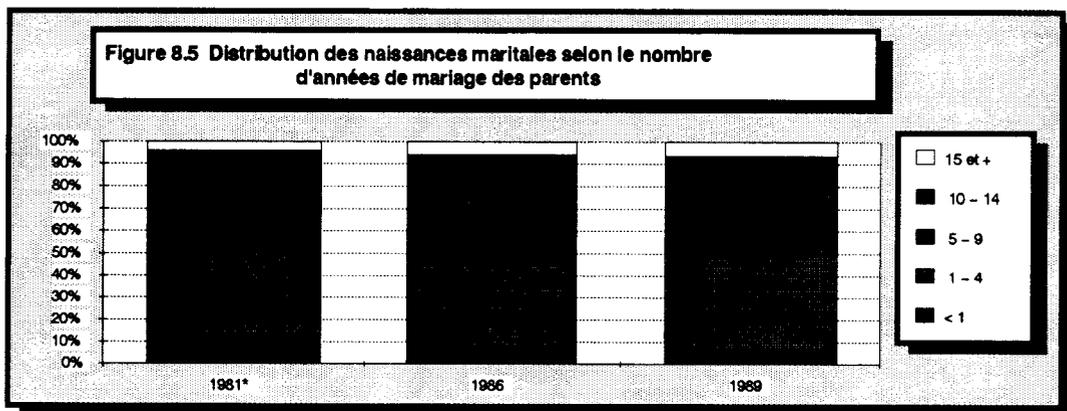
rajeunir (ou à se stabiliser). Cependant ces deux types de famille ne s'excluent pas⁹, ils peuvent au contraire correspondre à différentes phases du cycle de vie. Ces situations, apparemment compliquées, qui incluent de multiples variantes montrent la nécessité de recourir à une définition élargie de la famille. Elle pose, par ailleurs, des problèmes méthodologiques certains dans le sens d'un souhaitable, sinon nécessaire, recours à des études longitudinales (stratégie, récit de vie..) mais aussi elle pose la question du manque de données appropriées.

Nuptialité

Les conceptions pré-nuptiales, qu'on peut appréhender grossièrement par l'évolution de la part des naissances survenues au cours de la première année de mariage, ont perdu de l'importance (figure 8.5). Les causes peuvent être diverses :

- meilleure maîtrise de la contraception,
- "choix" accru d'une maternité hors- mariage (moins de pression sociale pour une régularisation).

Les naissances se concentrent avant 10 ans de mariage, surtout entre 1 et 5 ans, reflet en partie de la diminution de la part des naissances de rang élevé. Cependant, la tendance est à l'augmentation pour les durées plus longues.

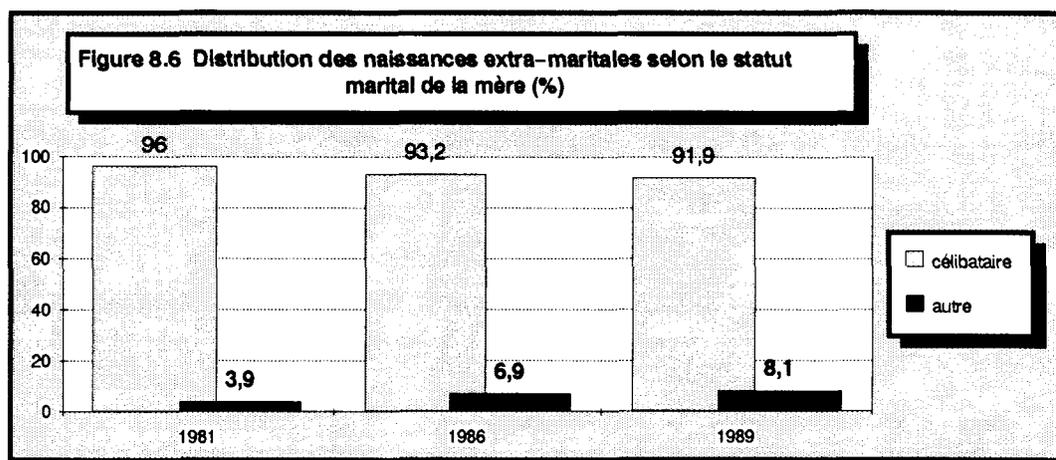


Les mères d'enfants nés hors-mariage

La grande majorité des mères sont célibataires même si leur importance diminue, de 96% en 1981 à 91,9% en 1989, en faveur des autres

⁹ Ils ont été distingués ici pour des raisons méthodologiques.

catégories et surtout des femmes séparées (figure 8.6). Les variations selon l'âge et la parité devraient aider à mieux cerner ces évolutions.



8 - 2 - 3 Caractéristiques socio-économiques

le groupe socio-économique du père

En 1981, qualifiés et semi-qualifiés formaient près de la moitié des pères (46,2%), et les chômeurs 7,2% (tableau 8.8).

Tableau 8.8 Distribution des naissances maritales selon l'occupation professionnelle du père (%)

	1981	1986	1989
prof. agric.	2,8	2,4	2,9
cadres sup.	6	7,5	8,8
cadres moy.	11,2	13,1	14,6
employés	14,6	14	12,9
manuels	30,8	28,2	28,8
qualif.			
semi-qualif.	15,4	12,9	10,6
non-qualif.	6,1	4,3	3,7
chômeurs	7,2	12,5	12,5
militaires	2,9	2,5	2,6
n.s.	2,9	2,5	2,5

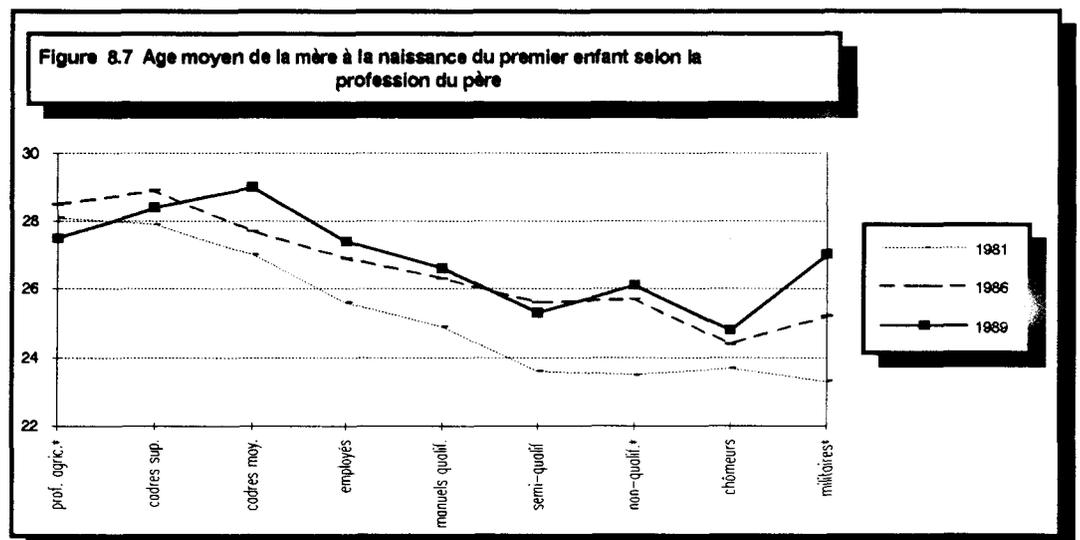
En 1989, un peu moins d'un quart des pères (23,4%) était des cadres. Le changement est dû en partie au poids accru de Dun Laoghaire, mais également à la diminution de l'importance respective de catégories sociales moins favorisées à savoir les ouvriers, qu'ils soient qualifiés ou non ou à leur stagnation.

La stagnation de la part des chômeurs entre 1986 et 1989, dans un contexte de chômage en expansion signifierait-elle que les chômeurs freinent leur fécondité ou qu'une proportion importante d'entre eux cessent d'avoir des enfants? Ces hommes qui ont disparu des statistiques sur les naissances maritales, il faudra peut être les chercher, de manière indirecte dans les pères absents (en tous cas de la plupart des statistiques) des enfants nés hors-mariage.

La part des agriculteurs et celle des militaires restent stables. Ils forment deux sous-populations particulières, aux caractéristiques démographiques parfois opposées, les agriculteurs se marient tard, à l'inverse des militaires, mais tous tendent à avoir des familles plus nombreuses.

Age de la mère et catégorie socio-professionnelle

Mis à part pour les agriculteurs¹⁰, l'âge moyen à la naissance de rang 1, suit une courbe ascendante au fur et à mesure qu'on gravit l'échelle sociale mais les catégories 'semi-qualifiés', 'non-qualifiés' et 'chômeurs' ont des valeurs proches (figure 8.7). L'augmentation est générale à l'exception des agriculteurs et des militaires, elle est particulièrement forte chez les épouses de cadres moyens mais s'est nettement ralentie chez les femmes cadres supérieurs.



Ces deux derniers phénomènes sont inversés pour les naissances de rang

¹⁰ Catégorie hétérogène du point de vue des revenus, originaire en partie du 'reste de l'Irlande'.

deux. On assiste à une stabilisation chez les cadres moyens et augmentation pour les cadres supérieurs, dont les femmes ont leur deuxième enfant en moyenne après trente ans, en 1989.

Les différences sociales sont très importantes mais semblent se réduire. En 1981, l'écart entre extrêmes (cadres supérieurs et chômeurs) pour le premier enfant est de 4,2 ans. Il est de 3,7 ans en 1989 (cadres moyens et semi-qualifiés). La différence est légèrement supérieure pour le deuxième enfant : 4 ans et demi entre les épouses de cadres supérieurs et les épouses de travailleurs semi-qualifiés.

En 1981, les épouses de chômeurs accouchant de leur troisième enfant avaient en moyenne vingt-six ans tandis que les épouses de cadres supérieurs accouchaient de leur premier enfant en moyenne à 28 ans et demi.

CONCLUSION

Ces résultats confirment globalement les tendances observées à partir des données agrégées et apportent des informations complémentaires : diminution des naissances de rangs supérieurs, augmentation de l'âge à la maternité pour tous les rangs de naissances, hétérogénéité du groupe des mères d'un enfant né hors-mariage. Ils soulignent par ailleurs l'importance des différentiels sociaux que ce soit pour les naissances maritales ou entre celles-ci et les naissances extra-maritales.

D'autres traitements sont possible, dont certains avec une base spatiale. On peut envisager le regroupement de zones pour étudier certains quartiers comme *l'inner-city*.

CHAPITRE IX

CONCLUSION GENERALE

Les conclusions des différents chapitres résument les principaux résultats qui sont ici synthétisés et articulés autour de quelques thèmes-clé. En raison des difficultés précédemment évoquées et du caractère aléatoire d'une telle tentative, nous n'avons envisagé des évolutions possibles que pour la fécondité extra-maritale, à partir de l'estimation des transformations récentes et de l'identification des tendances à l'oeuvre.

Outre les contraintes matérielles d'accessibilité des données et de temps pour développer une approche qualitative complémentaire, cette étude est limitée par son caractère exploratoire. En effet le choix d'une démarche de type inductif à partir d'une problématique visant à comprendre la spécificité irlandaise, à expliquer les variations spatiales constatées aux différentes échelles ainsi que le maintien, voire l'aggravation de la différenciation spatiale ou sociale dans certains cas (fécondité extra-maritale, échelle intra-urbaine..) ne permet pas de généraliser les résultats. Elle s'est avérée nécessaire en raison de l'incapacité de la plupart des théories à rendre compte de la situation et, a servi à préciser des questions et à enrichir la problématique. Enfin, nous proposerons des directions de recherche avec une orientation comparative.

9 - 1 LE MAINTIEN D'UNE SINGULARITE IRLANDAISE

Insularité, situation périphérique, isolement et émigration continue, contribuent à expliquer le retard de l'Irlande dans l'évolution de la fécondité européenne. Au maintien d'une relative singularité irlandaise pour les comportements de fécondité répond, malgré le côté réducteur des statistiques la persistance de caractéristiques archaïques dans la structure socio-économique comme le poids des indépendants et des professions agricoles. S'y ajoute l'acuité des problèmes économiques, conséquence de la récession actuelle, particulièrement sévère pour les Irlandais.

L'Irlande semble suivre avec retard les tendances européennes de réduction globale de la fécondité vers des valeurs basses et d'augmentation de la fécondité extra-maritale. Ce fut également le cas pour la diminution de la nuptialité. Il y a regroupement vers des valeurs proches, sauf pour la fécondité extra-maritale et l'Irlande donne l'impression d'emprunter le même chemin que les pays du sud de l'Europe pour la fécondité générale et la fécondité maritale. Comme dans ces pays, certaines évolutions ont été rapides et les séquences se sont télescopées.

- la nuptialité a baissé tardivement et occulté temporairement la chute de la fécondité

- les conceptions pré-nuptiales ont augmenté tard, de la fin des années 1950 au début des années 1970.

- l'accélération de la hausse de la proportion de naissances extra-maritales s'est produite au même moment que dans le reste de l'Europe mais la réduction du nombre total de naissances a amplifié le résultat.

L'évolution des comportements sexuels a dans un premier temps entraîné une hausse des conceptions pré-nuptiales. Il est raisonnable de penser qu'elle a d'abord concerné les couples ayant une relation affective stable et que l'"accident" n'a fait que précipiter un mariage prévu. La dissociation sexualité-nuptialité a généralement précédé la dissociation nuptialité-fécondité qui s'exprime dans l'augmentation de la fécondité des célibataires et la dissociation sexualité-fécondité rendue possible par la contraception (il s'agit bien entendu des célibataires, les couples mariés limitant la taille de la famille, depuis le début du siècle pour certains groupes).

La désaffection du mariage en faveur de la cohabitation n'apparaît pas, en Irlande, être une explication primordiale à l'abandon du caractère quasi-automatique de la liaison entre grossesse et mariage. L'explication avancée pour l'Espagne, à savoir que l'extension des relations sexuelles à des couples qui, bien qu'ayant une relation suivie, n'ont pas forcément un projet de mariage (les enquêtes à propos des grossesses non-désirées montrent que les relations occasionnelles demeurent minoritaires contrairement à certaines idées répandues dans l'opinion) apporte un élément de réponse. Le célibat est aussi traditionnel en Irlande, c'est une composante de la vie sociale qui est encore présente dans beaucoup de familles. La pression sociale, pour le mariage, est donc d'un certain point de vue moindre en Irlande¹.

Le recul ou du moins le retard de la nuptialité est d'abord une réponse à la dégradation des conditions économiques. L'aggravation du chômage dans les années 1980 rend l'installation des jeunes couples beaucoup plus problématique que durant la période de croissance qui a précédé. Cet impact est socialement différencié comme l'illustre la situation à Dublin. Les quartiers populaires très exposés au chômage, abritent des proportions élevées de naissances extra-maritales.

Les attitudes et comportements des catholiques par rapport à la contraception ont changé très rapidement, du moins pour ce qui est des couples mariés qui admettent de moins en moins que la hiérarchie catholique se mêle de leur vie privée. Mais, l'opinion continue de rechercher les conseils dans les domaines de la morale et de la famille. La contraception est largement admise pour les couples mariés mais la prohibition de l'avortement demeure très forte et la sexualité des mineurs n'est pas reconnue. Malgré la question des grossesses maritales, l'autorisation de la contraception pour les mineurs n'est pas envisagée ; la solution catholique est l'adoption. Le maintien d'un nombre idéal (d'enfants) élevé est influencé par la théologie catholique. Le nombre de grossesses non désirées est traditionnellement plus élevé chez les catholiques. Cette tradition entretient des notions de culpabilité et de sacrifice chez les femmes.

Les tendances à la normalisation sont à nuancer et certains éléments s'élèvent en faux contre l'idée de convergence des comportements à l'échelle de l'Europe. La fécondité maritale continue de baisser mais demeure élevée comme l'attestent l'importance des naissances de rang supérieur tandis que la

¹ C'était déjà le cas dans le passé, mais pour d'autres raisons.

très faible part des familles sans enfants et le maintien d'opinions favorables à des tailles de la famille idéale, significativement plus élevées, soulignent les particularismes des Irlandais dans leur rapport à la maternité.

9 - 2 DES THEMES CLES

9 - 2 - 1 Les migrations : déséquilibre des structures démographiques et autres conséquences de la sélectivité

Les **migrations** jouent un rôle essentiel en Irlande, que ce soit dans leurs aspects qualitatifs comme l'émigration des individus les plus 'ouverts' et l'impact socio-culturel des migrations de retour, ou quantitatifs tels l'amputation des cohortes par l'émigration, ou l'exode rural, et le déséquilibre du sex-ratio.

L'émigration a toujours eu, en Irlande, un rôle de soupape, tant sur le plan économique que social, et a contribué à la stabilité idéologique (cf l'exil des grands écrivains). Les caractéristiques qualitatives des émigrants (niveau de qualification, motivations psychologiques..), associées à l'ampleur et à la durée du processus émigratoire, que ce soit l'exode rural ou l'émigration internationale, ont également des conséquences difficiles à mesurer mais qui nous intéressent au premier chef, notamment en termes de mentalités et de comportements. Les émigrants (plus fréquemment dans le cas des femmes) associent parfois, à la motivation économique, une motivation psycho-sociale, à savoir les contraintes liées au climat religieux et moral de la communauté rurale ou de l'Irlande. L'émigration serait plutôt un choix culturel (mais il ne faut pas oublier les raisons fiscales) pour les classes aisées ; c'est une nécessité économique pour les autres. Enfin la "culture de l'émigration", si présente en Irlande, permet d'inscrire les choix individuels dans les conduites des familles et des communautés à l'aide des réseaux existants.

La surfécondité maritale est entretenue par l'émigration continue même si celle-ci introduit des déséquilibres structurels (sex-ratio, groupes d'âges), facteurs de différenciation inter-régionale. Les migrants (internes ou émigrés) tendent à être plus 'ouverts', les femmes sont plus souvent actives. Inversement, les migrations de retour ont favorisé le changement social et peut-être la diffusion de l'idée d'une famille plus petite.

9 - 2 - 2 La situation des femmes et la 'culture de la maternité'

Beaucoup de changements ont eu lieu en une génération dans les conditions matérielles, les conditions sociales, économiques et l'environnement institutionnel. Quand le changement est amorcé, il est en général psychologiquement difficile d'accepter des coups d'arrêt² et encore moins des retours en arrière.

La prise de conscience des femmes a accéléré les évolutions dans la mesure où celles-ci les touchaient de près. D'une certaine façon, cela a été favorisé par le mariage tardif et l'importance du célibat. Les faibles taux d'activité des femmes masquent le fait qu'une proportion plus importante de femmes a travaillé avant le mariage ou avant les enfants, donc a eu des possibilités de contact inter-personnel qui favorisent la diffusion d'idées, d'attitudes.

L'augmentation de la scolarisation des filles, facteur traditionnel indirect de réduction de la fécondité, n'a pas joué en Irlande un rôle aussi important en raison de la nature confessionnelle de la majorité du système scolaire et de la ségrégation des sexes qui y est demeurée longtemps forte. La transmission des valeurs religieuses, et en particulier l'image et le rôle de la femme destinée avant tout à être mère, s'est poursuivie jusqu'aux générations récentes bien qu'on constate des évolutions en cours avec une augmentation de la mixité et de l'importance des laïcs dans l'encadrement. Le rôle émancipateur dévolu à l'éducation n'est pratiquement assuré que dans l'enseignement supérieur.

Parmi les facteurs de baisse de la fécondité, l'activité des femmes et l'urbanisation ont favorisé les contacts inter-personnels. Il ne faut pas oublier la mobilité accrue et le développement des médias qui ont permis comparaison et confrontation, favorisant les phénomènes d'imitation. Phénomènes d'imitation qui sont aussi accentués par la ségrégation socio-spatiale en ville et qui ne sont pas étrangers à l'augmentation de la fécondité extra-maritale.

² Les résultats du dernier référendum peuvent apparaître ambigus, ils sont néanmoins l'expression d'une dualité perceptible dans l'opinion publique : refus philosophique et moral de l'avortement mais reconnaissance accrue de l'autonomie des individus dans la "sphère privée" ..

9 – 2 – 3 La maternité extra-maritale, étape dans le cycle de vie et effet de la détérioration des conditions socio-économiques plutôt que comportement novateur

Les adolescentes ont sous les yeux les avantages associés au statut de mère, même célibataire : l'autonomie liée à l'attribution d'une allocation et d'un logement même si le montant est faible et le logement un appartement dégradé dans un quartier à problèmes, une certaine reconnaissance sociale (dans les quartiers populaires). La maternité représente pour beaucoup le seul rite de passage à l'âge adulte possible quand les possibilités de mariage sont compromises par la situation déplorable de l'emploi des hommes et l'activité féminine.

Pour un nombre non négligeable de femmes, la maternité hors-mariage correspond à une étape du cycle de vie, soit au début de leur vie féconde, soit lors d'une seconde union, suite à une séparation. Dans le premier cas, elle est le plus souvent involontaire. On peut s'interroger, à juste titre, sur les effets pervers de lois, interdisant le divorce et l'avortement pour des raisons morales, qui dans la réalité aboutissent à gonfler les chiffres de la fécondité extra-maritale. Celle-ci renvoie également à des questions d'usage problématique de la contraception dans certaines catégories de la population, en particulier les jeunes femmes célibataires, et surtout les mineurs pour qui l'accès aux méthodes modernes de contraception est prohibé.

Les femmes des classes aisées continuent à choisir majoritairement des stratégies alternatives à la maternité hors-mariage (avortement, mariage, abandon pour adoption) qui s'accompagnent d'une meilleure maîtrise de la contraception.

La valorisation de la maternité est un élément important pour comprendre le niveau relativement élevé de la fécondité extra-maritale. Cette valorisation est suffisamment puissante dans certains groupes (chez certaines femmes) pour transgresser l'association nuptialité-fécondité traditionnellement étroite dans les pays catholiques. Ce lien encore fort entre dans l'explication des niveaux plutôt faibles de fécondité extra-maritale dans certains pays d'Europe comme l'Espagne ou l'Italie.

La maternité est en Irlande, plus qu'ailleurs, du domaine des femmes. C'est ce qui peut permettre la prise en charge, sinon l'acceptation, des

naissances hors-mariage. Le consensus pour confier aux femmes la responsabilité et la charge des enfants est général. C'est le prix d'une acceptation sociale relative. L'Eglise ne pousse plus au mariage, au contraire. L'Etat, par un système d'allocations et l'accès à un logement permet aux mères d'un enfant né hors-mariage d'être autonomes. Dans l'ensemble, il y a une prise en charge par les femmes de la fécondité extra-maritale, qui si elle n'exclut pas les hommes leur laisse le libre choix de s'impliquer ou non. Les premières naissances sont parfois prises en charge par les grand-mères qui l'intègrent à leur grande famille, ce scénario se présente assez souvent en ville (surtout Dublin, c'est à dire si le regard du voisinage n'est pas trop désapprobateur) quand les filles sont jeunes (se posent alors souvent des problèmes d'identification. On tolère un écart mais la situation familiale se dégrade souvent si une seconde grossesse se présente.

La prise en charge de la maternité par les femmes et pour certains aspects matériels par l'état a été facilitée par la dégradation des conditions économiques, facteur de relâchement du contrôle social et familial par les hommes. Les régions ou zones en crise économique favorisent une réorganisation des relations de pouvoir dans la famille au profit des femmes en raison d'une part du rééquilibrage de l'origine des ressources du ménage en leur faveur. Disons que les pères chômeurs ont moins de poids pour condamner la grossesse de leur fille quand celle-ci va permettre de compléter le revenu familial. La fécondité extra-maritale a, d'une certaine façon, permis à certains segments de la population – les classes populaires urbaines – d'échapper à la malédiction du célibat traditionnelle dans les catégories inférieures.

9 - 2 - 4 La diffusion du changement : quelle régionalisation?

Le changement social a eu pour conséquence d'accroître les différences sociales dans les comportements de nuptialité et de fécondité.

Ces **inégalités**, combinées à un affaiblissement graduel de l'influence des valeurs religieuses et à un chômage aggravé, ont provoqué des tensions accrues sur les arrangements institutionnels traditionnels (mariage, famille) entraînant le déclin de la fécondité maritale. La pression est maximale dans les classes populaires urbaines. Parmi ces groupes qui ont traditionnellement expérimenté le plus de difficultés pour former une famille conventionnelle,

la possibilité de mariage a continué son déclin en raison des niveaux élevés de chômage de longue durée. Un aspect positif du développement de la fécondité hors-mariage est qu'elle symbolise la libération d'une partie de la classe ouvrière des contraintes du célibat forcé qui aurait été son sort dans 'l'Irlande traditionnelle' (Breen et al., 1990).

L'acuité des conflits moraux et un certain arrêt de la libéralisation dans les années 1980 incitent à nuancer l'idée d'une extension graduelle et déterministe du changement social au profit d'une coexistence de valeurs libérales et traditionnelles qui s'imbriquent dans une relation complexe. Cela équivaut à *ré-évaluer l'idée de diffusion spatiale du changement social* à la lumière d'un côté des situations différentielles internes aux groupes de régions, qu'elles soient considérées comme "en retard" ou "en avance" et de l'autre en raison d'un approfondissement apparent des inégalités sociales. Le changement social ne se diffuse pas systématiquement de l'est vers l'ouest du pays et des zones rurales vers les zones urbaines.

Certains comtés de l'ouest, comme Clare, Galway ou Donegal qui ont été affectés à la fois par les politiques d'industrialisation rurale, les migrations de retour et le développement du tourisme semblent à des stades plus avancés dans la "modernisation socio-économique" comme peuvent l'indiquer la part des femmes dans l'activité ou certaines consultations électorales (pour ce qui est de Galway) que des comtés plus centraux tels Roscommon, Leitrim ou Offaly. L'urbanisation demeure un facteur de différenciation important à l'échelle régionale et contribue à expliquer une opposition secondaire centre-périphérie. Les zones qu'on peut qualifier grossièrement de moins traditionnelles sont celles qui abritent une ville relativement importante (Galway, Sligo) ainsi que les bourgs-comtés dans leur ensemble. L'opposition traditionnelle est-ouest s'est affaiblie et enrichie d'une opposition globale urbain-rural.

Cette division trop simpliste ne rend pas compte des grandes différences à l'échelle intra-régionale et de l'accentuation des inégalités sociales que ce soit en ville ou dans les campagnes.

Il est intéressant de s'interroger sur une éventuelle diffusion – ou au contraire une différenciation – des attitudes et comportements en relation avec une distance qui serait sociale plutôt que spatiale. Cette hypothèse, développée par le sociologue britannique Pahl (cité par Commins, 1986) fait appel à la notion de "local" et de "national" pour qualifier les réseaux de

relations des individus, donc les possibilités de contact inter-personnel et de diffusion d'informations, attitudes et comportements.

Aux classes sociales supérieures seraient associés une plus grande mobilité, un réseau de relations plus étendu, des contacts plus nombreux et plus diversifiés donc schématiquement des possibilités accrues de changement ; les conditions tendraient à devenir inverses vers le bas de l'échelle sociale. Cette différenciation sociale est à combiner avec une différenciation proprement géographique prenant en compte les conditions locales ou régionales particulières qui expriment en partie l'impact régional différentiel de la modernisation économique et du changement social.

9 - 3 L'AVENIR

9 - 3 - 1 Peut-on réduire le niveau de la fécondité extra-maritale?

Il serait illusoire de prétendre changer le comportement sexuel des adolescents mais il y a un potentiel pour des améliorations dans le domaine de la contraception : développer l'accessibilité en zone rurale, introduire la gratuité et l'autorisation aux mineurs.

Une meilleure maîtrise de la contraception ne peut qu'être favorisée par le développement de l'éducation sexuelle dans le système scolaire. Une modification de la loi sur le divorce, afin d'autoriser le remariage, pourrait avoir un certain impact dans l'Irlande catholique, du moins celle qui dispose des moyens économiques permettant de se passer d'allocations, améliorer la situation par rapport à l'avortement (problème d'information, de déplacement).

L'amélioration des conditions économiques, afin d'alléger le poids du chômage, si elle est souhaitable, apparaît hautement problématique.

Il subsistera des différences dans la fécondité extra car

- (1) la cohabitation se développe et sera mieux admise
- (2) les changements ci-dessus mentionnés sont peu probables
- (3) il existe une culture de la maternité encore présente dans les jeunes générations. La maternité glorifiée même avec une vie difficile est compatible avec la notion de sacrifice chrétien. Elle est facilitée par l'indépendance accrue des femmes, le soutien familial et

des réseaux.

(4) les ruptures d'unions sont plus fréquentes, augmentant ainsi les probabilités de seconde union et de nouvelle maternité, forcément hors-mariage

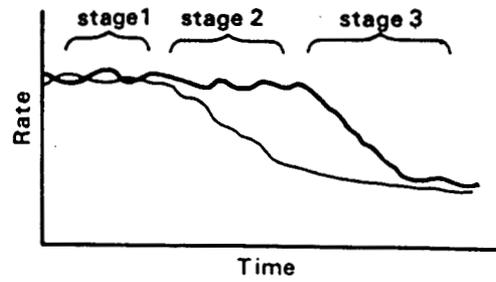
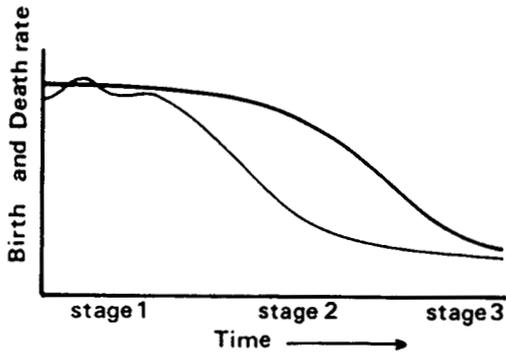
(4) les maternités volontaires de femmes non-cohabitantes actives sont très minoritaires, mais pourraient se développer.

9 - 3 - 2 Eléments pour des recherches à venir

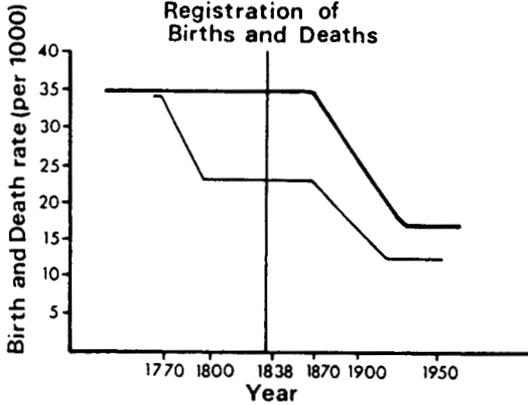
Les recherches présentées dans cette thèse ont fourni des résultats à différentes échelles et niveaux qu'il serait intéressant de prolonger soit par une grande enquête de fécondité par sondage qui manque à l'Irlande, soit par une série d'entretiens plus qualitatifs de populations-types définies à partir de l'enquête-maternité qui fournit par ailleurs une base spatiale à un tel prolongement.

Des recherches qualitatives, sous forme d'entretiens, prenant en compte le cycle de vie fourniraient un complément intéressant. Outre des enquêtes dans des zones géographiquement contrastées, à différentes échelles d'ailleurs, une comparaison avec la fécondité des émigrées serait intéressante.

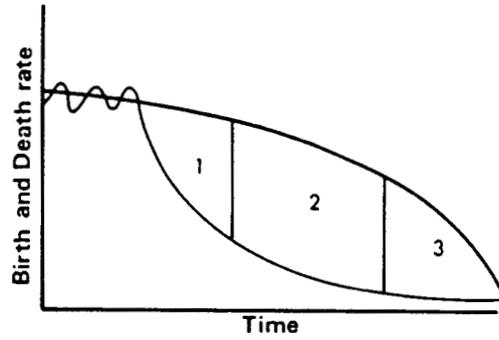
Les recherches comparatives sont à développer dans ce domaine, entre les pays comme en leur sein ; elles peuvent contribuer grandement à mettre en évidence les facteurs culturels et les conditions historiques particulières qui sont apparus si importants dans le cas de l'Irlande.



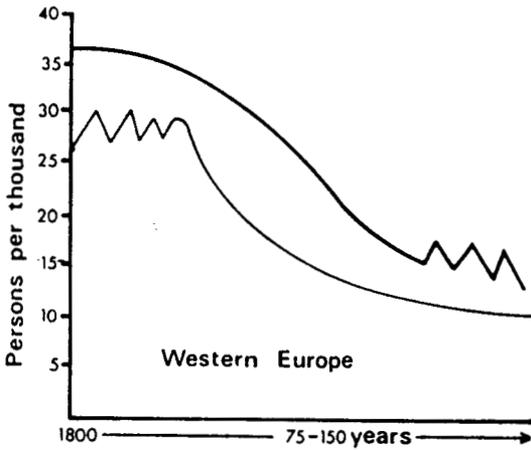
c McKEOWN (ENGLAND AND WALES)



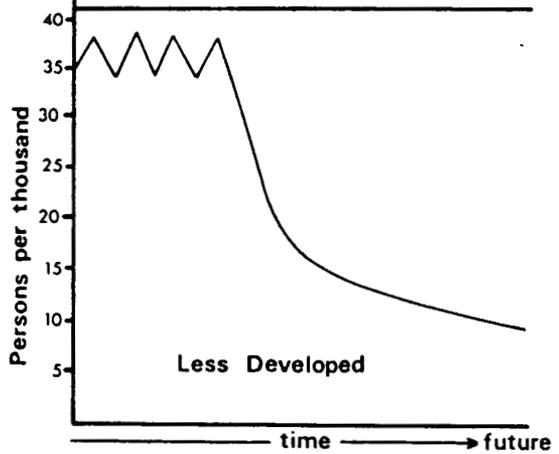
d CHUNG



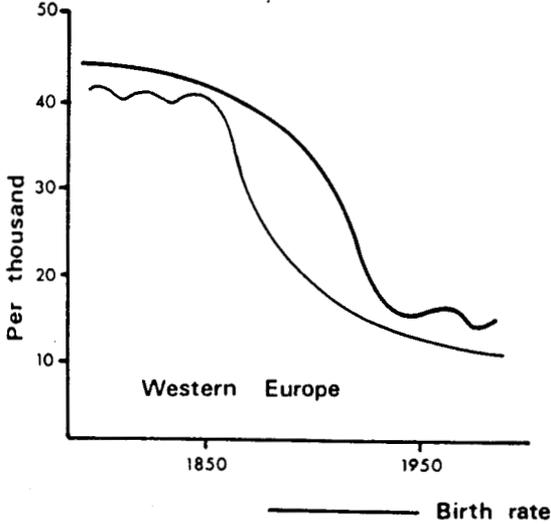
e TREWARTHA



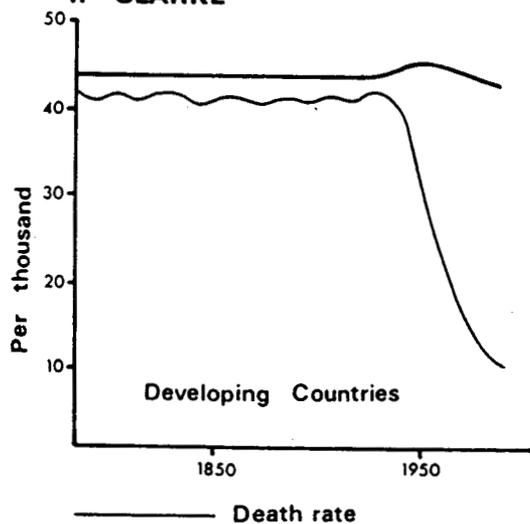
f TREWARTHA



g CLARKE



h CLARKE



Annexe 2a Représentations des divers stades de la transition démographique

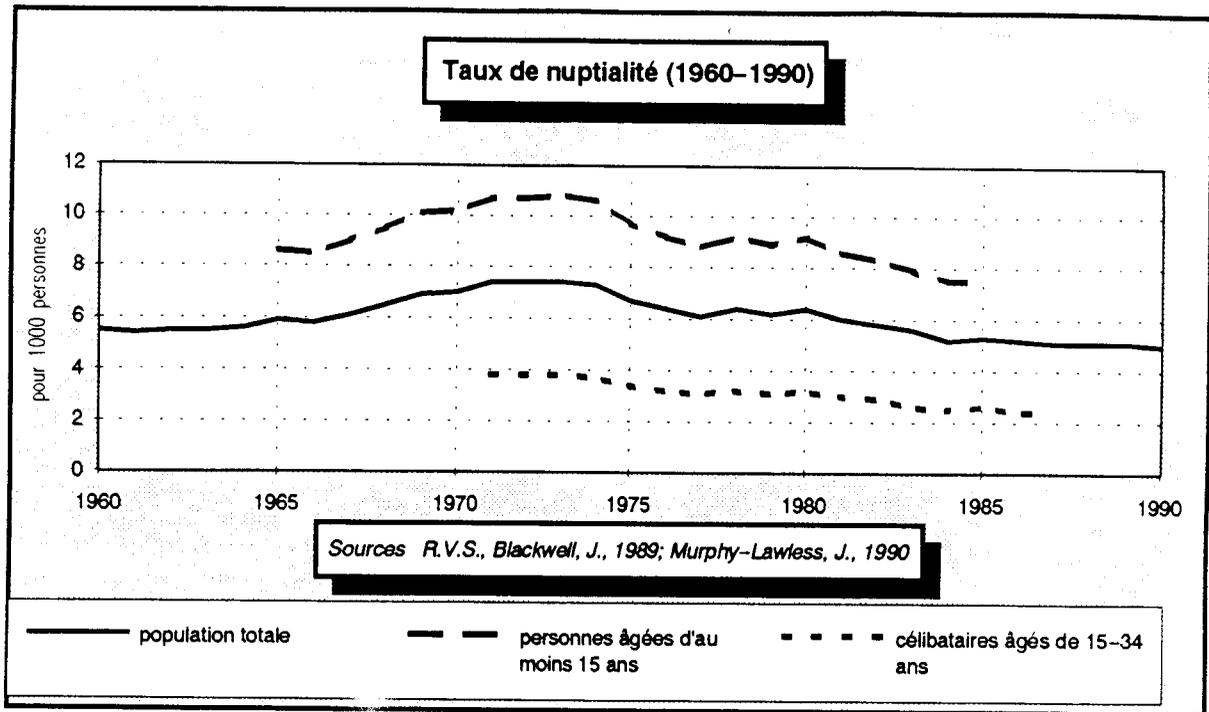
source : Woods, 1979

Annexe 2b Les types de transition démographiques

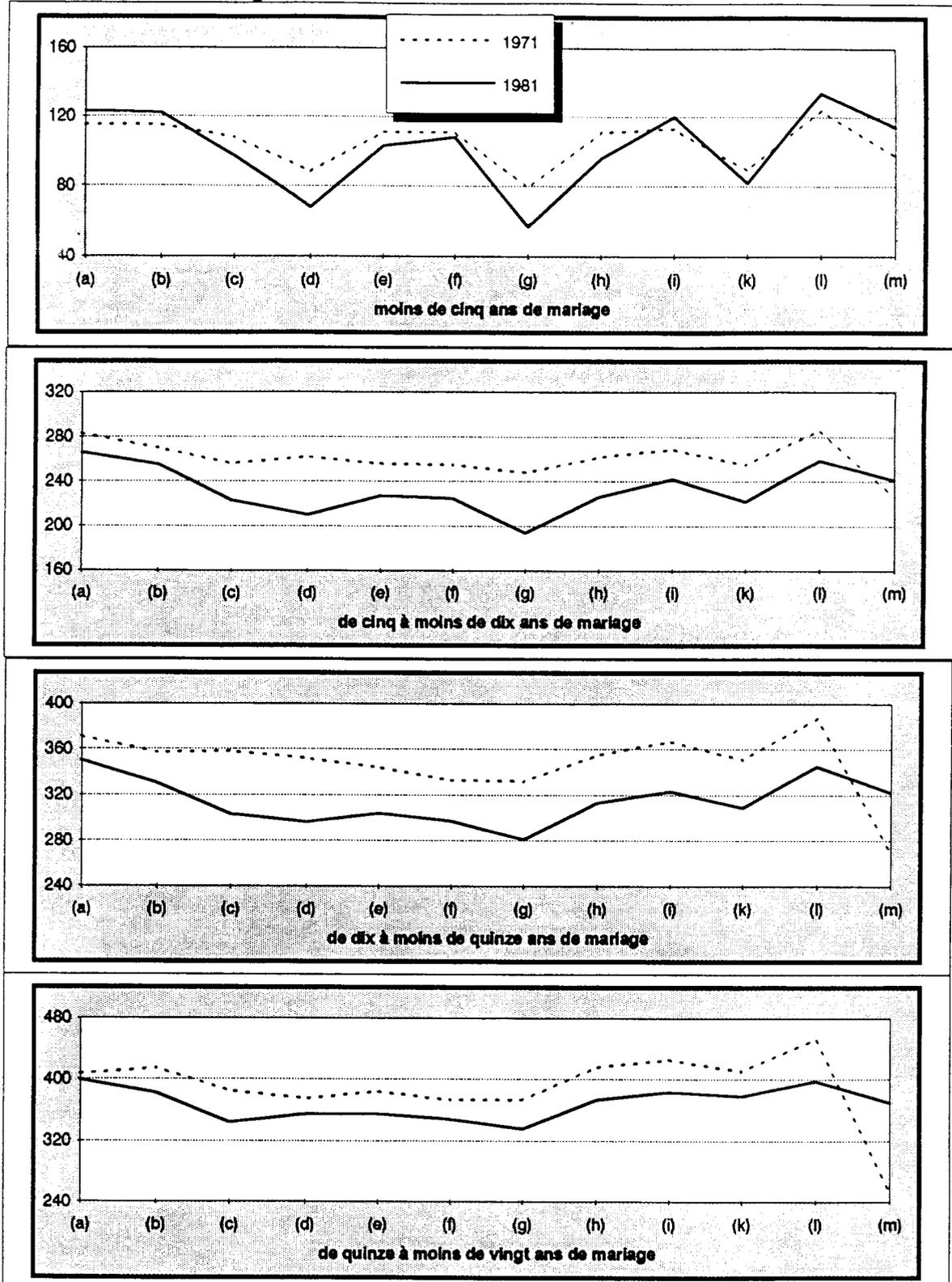
source : Chesnais, 1986

Type de transition démographique	Debut T_0	Fin T_n	Durée $T_0 - T_n$ (en années)	Période de croissance naturelle maximale	Taux d'accroissement naturel % correspondant
I. Pays européens et Japon	1815	1965	150	1955-1965	1,6
Modèle nordique ⁽¹⁾	1815	1965	150	1955-1965	1,6
Suède	1815	1965	150	1955-1965	1,6
Modèle occidental ⁽²⁾	1875	1965	90	1896-1905	1,5
Allemagne	1875	1965	90	1896-1905	1,5
Modèle méridional ⁽³⁾	1875	1965	90	1911-1913	1,2
(ou oriental ⁽³⁾)	1875	1965	90	1911-1913	1,2
Italie	1875	1965	90	1921-1930	1,2
II. Pays d'immigration à peuplement européen ⁽⁴⁾	(1895)...	1959	(64)	Sans objet	Sans objet
Etats-Unis	(1895)...	1959	(64)	Sans objet	Sans objet
III. Pays peu développés	<ul style="list-style-type: none"> ● assez forte : < 2,5 % par an ⁽⁵⁾ Inde { Hypoth. basse Hypoth. haute ● forte : 2,5 à 3 % par an ⁽⁶⁾ Pointe de croissance maximale Egypte { Hypoth. basse Hypoth. haute ● très forte : + de 3 % par an ⁽⁷⁾ Mexique { Hypoth. basse Hypoth. haute 	1920 2010 90 1920 2040 120 1946 2010 65 2025 2025 80 1920 2000 80 2020 2020 100	1961-1971 2,2 1958-1967 (2,6) 1954-1974 3,4	(1) Suède, Norvège, Finlande, Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas. (2) Belgique, Suisse, Allemagne, Tchécoslovaquie, Autriche, Hongrie, Pologne. (3) Italie, Yougoslavie, Espagne, Portugal, Grèce, (URSS, Bulgarie, Roumanie). (4) Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Argentine, Uruguay, Israël. (5) Chypre, Chili, Chine, Inde. (6) Porto Rico, Turquie, Corée du Sud et du Nord, Sri Lanka, Hong-Kong, Indonésie, Cuba, Égypte, Tunisie, Afrique du Sud. (7) Europe, Afrique : Albanie, Maurice, Réunion. - Amérique latine : Guyane Britannique, Jamaïque, Panama, Trinité-et-Tobago, Costa Rica, Colombie, Brésil, Venezuela, Mexique, République Dominicaine. - Asie et Océanie : Formose, Singapour, Malaisie occidentale, Thaïlande, Fidji. * Allemagne fédérale seule depuis 1946. ** Le type de transition démographique des pays de l'Europe de l'Est est assez similaire, tant par sa durée que par le caractère prolongé et tardif (époque encadrant la 1 ^{re} guerre mondiale, ou entre-deux-guerres) de la période de plafonnement de la croissance naturelle. Quant au profil japonais, il s'apparente assez étroitement à ceux de la Grèce ou du Portugal. *** Massachussets seul.	

N.B. La France et l'Irlande sont des cas atypiques.



- Nombre moyen d'enfants pour 100 femmes mariées* en 1971 et en 1981
selon la durée du mariage



sources: census 1971, vol. X ; census, 1981, vol. 11.

* 100 familles en 1971

*includes artificial methods of birth control

HEALTH BOARD	AREA COVERED	NATURAL FP CLINICS	*COMPREHENSIVE CLINICS
Eastern	Dublin, Kildare, Wicklow	9 (Dublin) 5 (Kildare) 3 (Wicklow)	5 (Dublin)
Midland	Westmeath, Laois, Longford, Offaly	One in each major town	None
South-Eastern	Carlow, Kilkenny, Wexford, Waterford	7 (about)	None
North-Eastern	Louth, Monaghan, Cavan, Meath	6 (about)	None
Mid-Western	Limerick, Clare, Tipperary	9	1 (Limerick)
North-Western	Donegal, Mayo, Leitrim	7 (about)	None
Southern	Cork, Kerry	4 (Cork) 2 (Kerry)	1 (Cork)
Western	Galway, Sligo, Roscommon	7 (about)	1 (Galway)

SERVICES AT PRIVATE FP CLINICS (1981)

Number of people who availed of services

CLINICS	TOTAL VISITS	MEDICAL CONSULTATIONS	NON-MEDICAL CONTRACEPTIVES & ADVICE
IFPA (Two Dublin clinics)	62,000	24,000	38,000
Well Woman (Two Dublin Clinics)	30,000	20,000	10,000
FPS (Pembroke Rd., Dublin)	16,000	6,500	12,000
Cork FP Clinic	13,500	6,000	7,500
Galway FP Clinic	14,500	3,500	11,000
Limerick FP Clinic	9,000	4,000	5,000
TOTALS	144,000	74,000	83,500

Annexe 5a L'accès à la contraception

source : Sunday Press, 29/5/83

Only 300 chemists stock Pill

From page 1

country — 300 out of 1,000 — stock and sell contraceptives, the Minister, Mr. Desmond, found in his Department's review of the operation of the family planning laws completed recently. The towns in which at least one pharmacy stocks contraceptives has been illustrated for the Minister on a special map in the Department. A copy of this map has come into the hands of THE SUNDAY PRESS.

The map — which has become known as "Bany's Guide to the Sex Shops of Ireland" — shows that an average of 300,000 persons in the population are served by each chemist's shop which stocks and sells contraceptives. It also shows that in the city of Galway, for example, with a population of 60,000, only one shop is known to the Department to be supplying contraceptives.

A total of 31 million condoms, 52,000 diaphragms, 186,000 items of spermicidal cream, jellies and foam and 418,000 pessaries were imported by the end of February, the review for the Minister concluded. There was a run on condoms, however, during the abortion amendment debate when the Minister signed licences authorising the import of an extra 34 million condoms between the beginning of

March and early May.

A ministerial licence lasts for one year. The review said that the going price of condoms was about 25p to 30p, including VAT in the Finance Act.

The report to the Minister said that, on the positive side, there were practically no complaints about the operation of Mr. Haughey's Act. On the negative side, it said that it was clear that contraceptives were being sold in a number of cases in defiance of the law.

Two companies in Dublin were handling the importation of contraceptives, the review added. They were Dearsley Ltd., trading as FPS Supplies, 67 Pembroke Road, and the Frederick Trading Company, 12 Longford Terrace, Monkstown. Between them, they reported 213 outlets for their wares and said that 322 pharmacies were being supplied by them.

There are only three ministerial consents on contraceptives operating at the present time: the Irish Family Planning Association in Cathal Brugha Street and Synge Street, Dublin; the Galway Family Planning Clinic at Merchant's Road; and Drs. F. and E. Hasset, 31 Abbey Street, Ennis.

The Minister's commitment to review the family planning legislation is part of the Coalition's joint programme for Government.

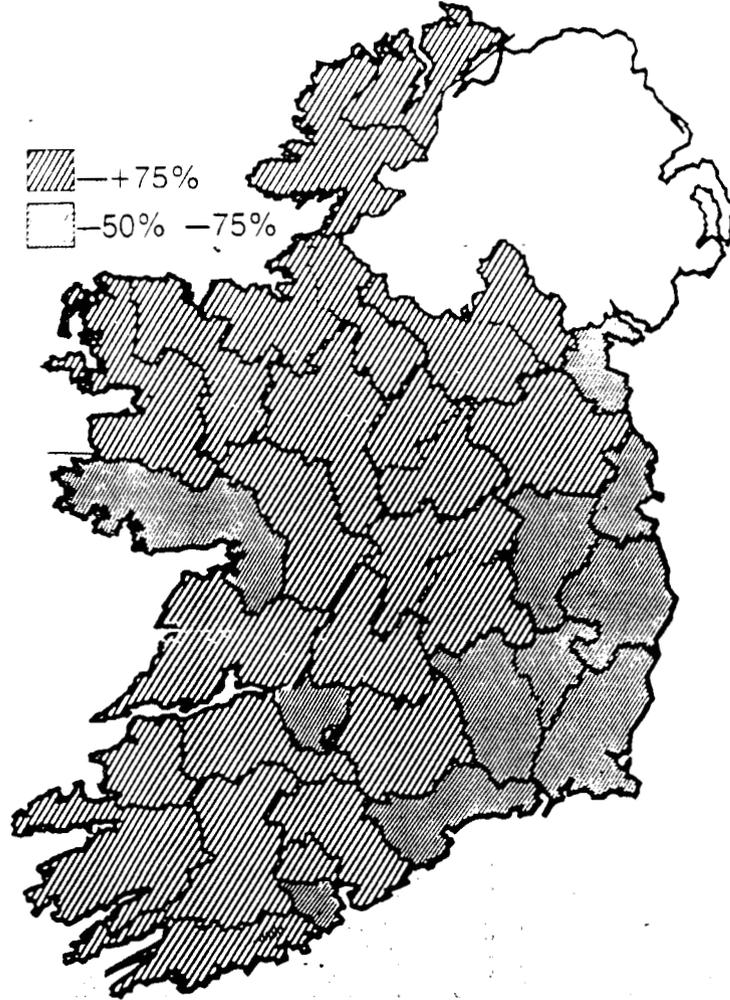


Contraceptives Map revealed

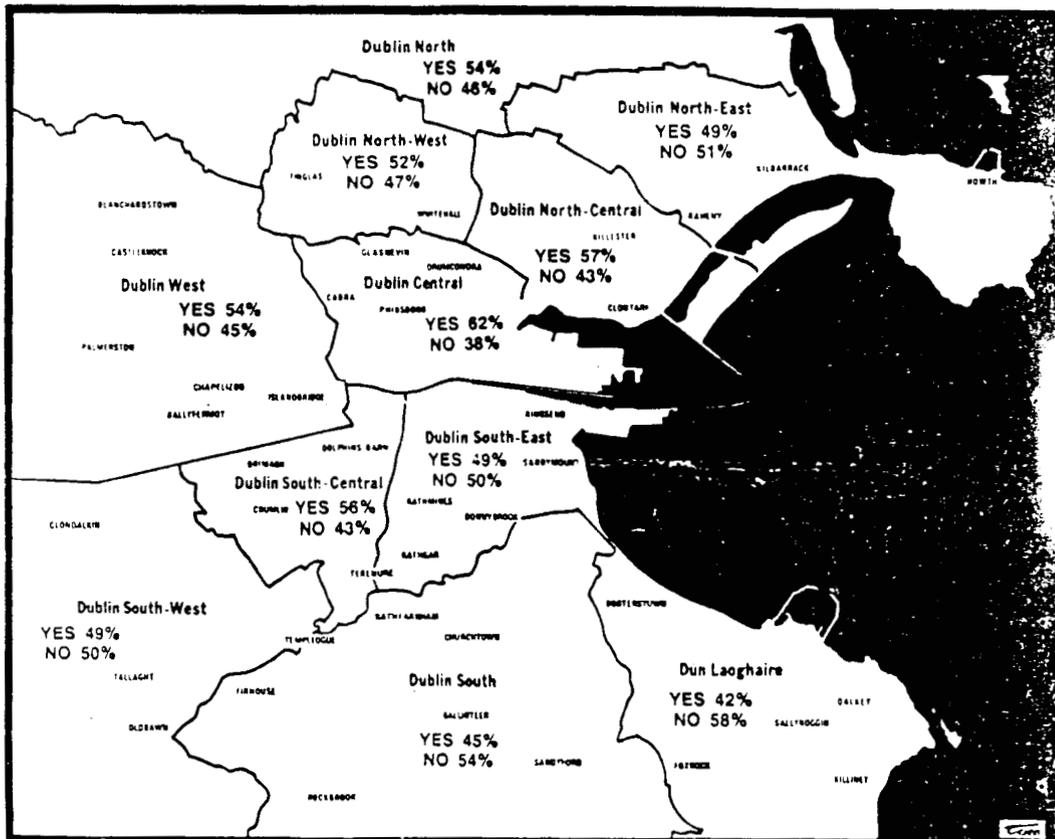
● Shown are towns where at least one pharmacist stocks contraceptives.

PATTERN OF SUPPORT

The amendment received over 75 per cent support among voters in the darker-shaded areas.



HOW DUBLIN VOTED

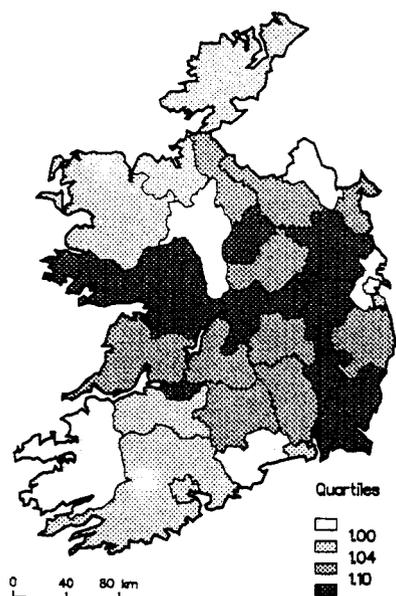


Annexe 5b Référendum à propos de l'avortement

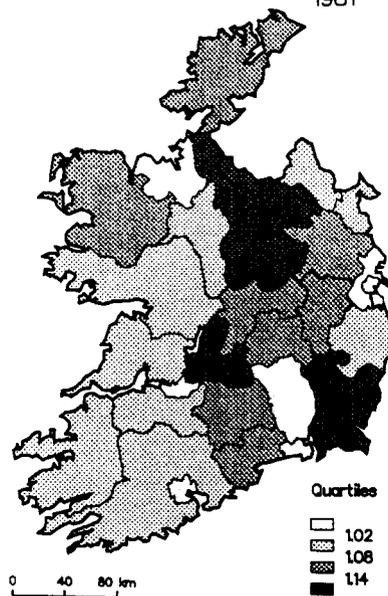
(le vote "yes" est en faveur du "droit à la vie du foetus")

source : Irish Times, 9/9/83

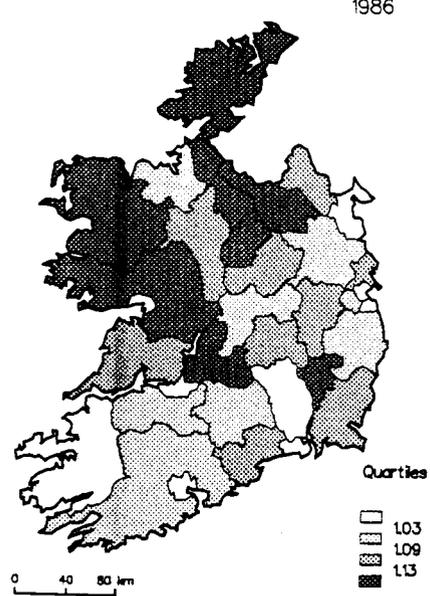
FECONDITE GENERALE 1971 (ICF indirect)



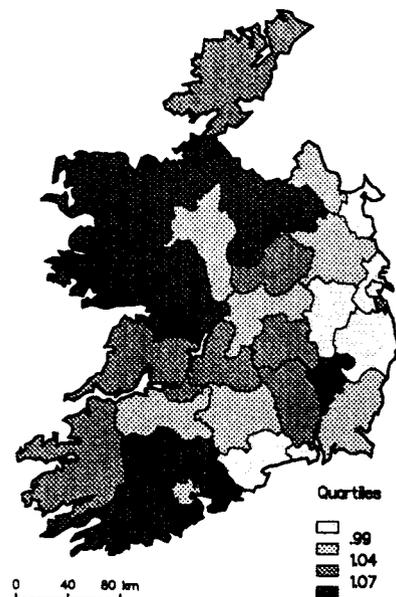
1981



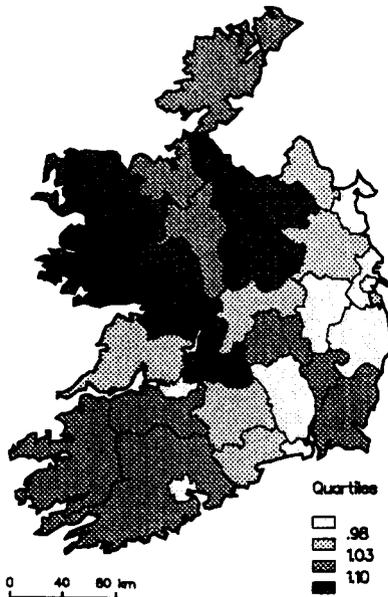
1986



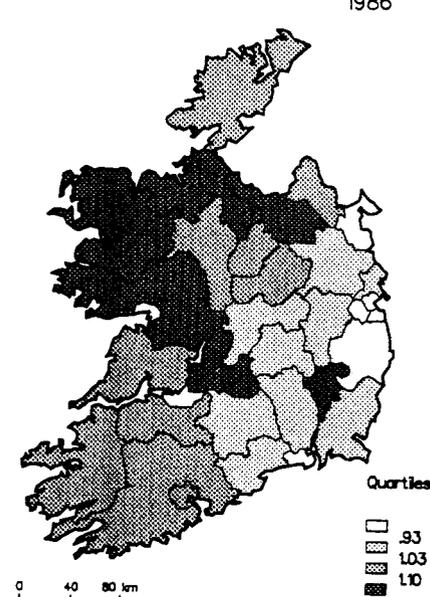
FECONDITE MARITALE 1971 (ICF indirect)



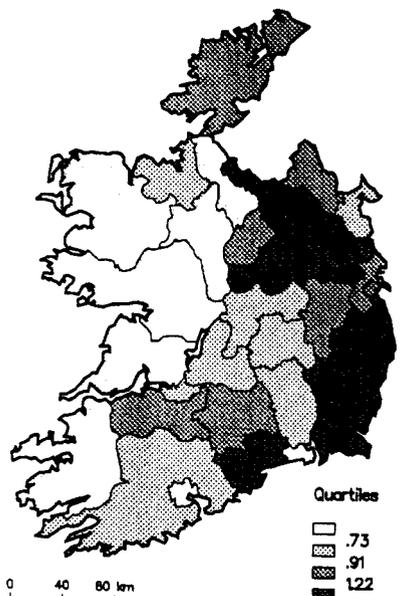
1981



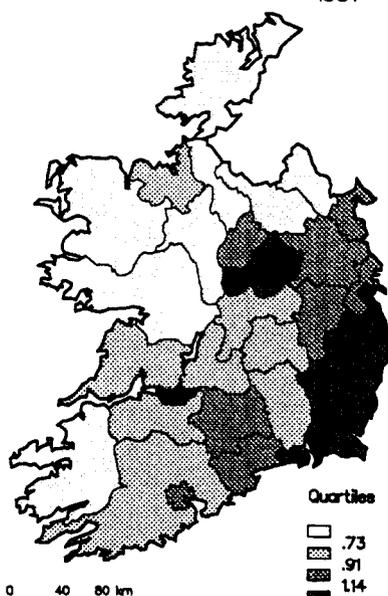
1986



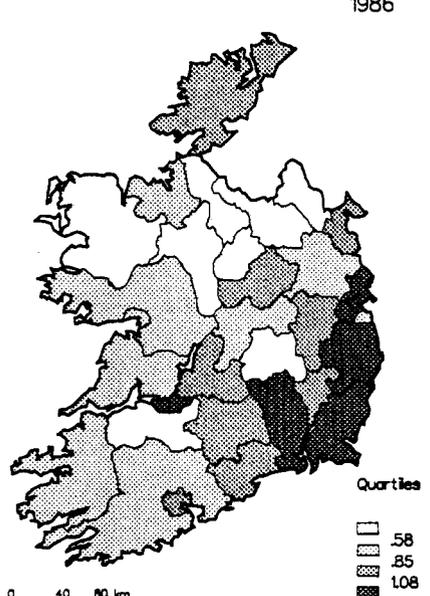
FECONDITE EXTRA-MARITALE 1971 (ICF indirect)



1981

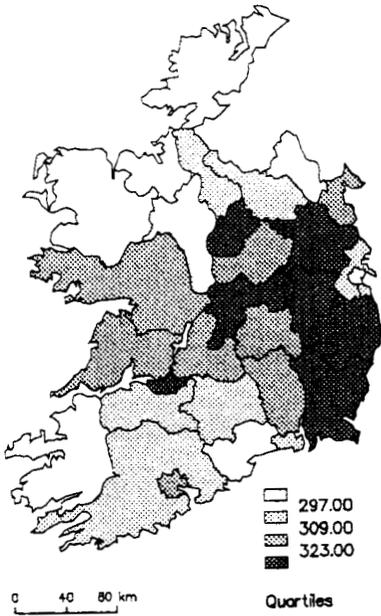


1986

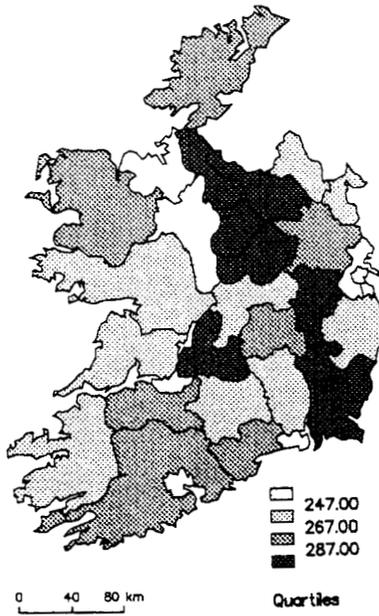


Distribution régionale de If, Ig et Im en 1971, 1981 et 1986

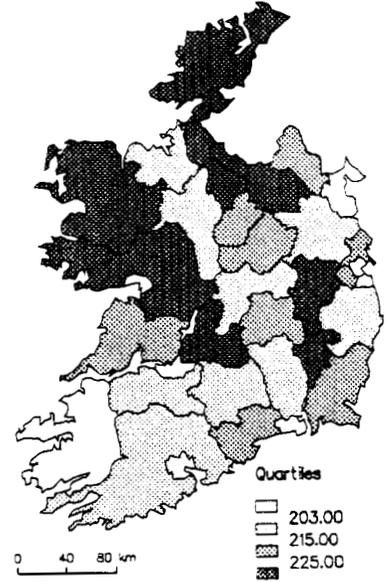
If 1971



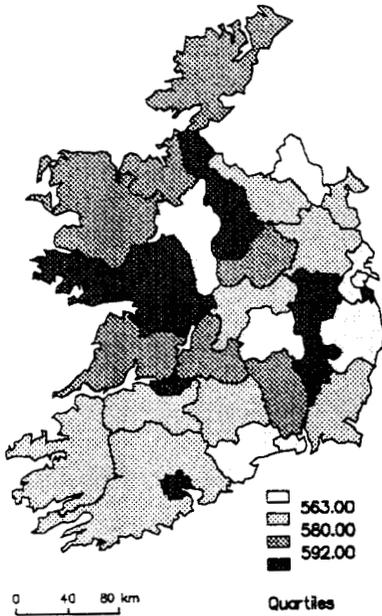
If 1981



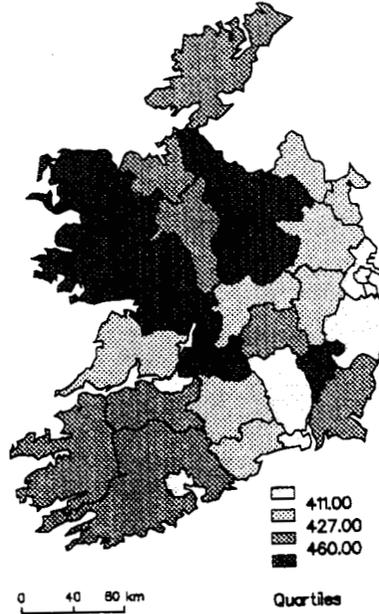
If 1986



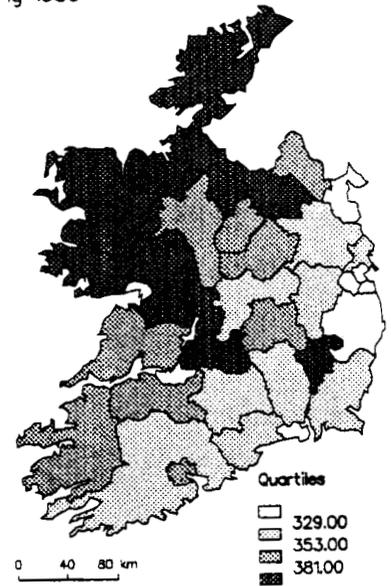
Ig 1971



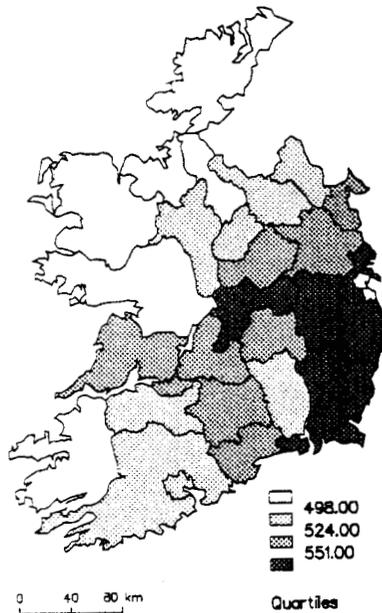
Ig 1981



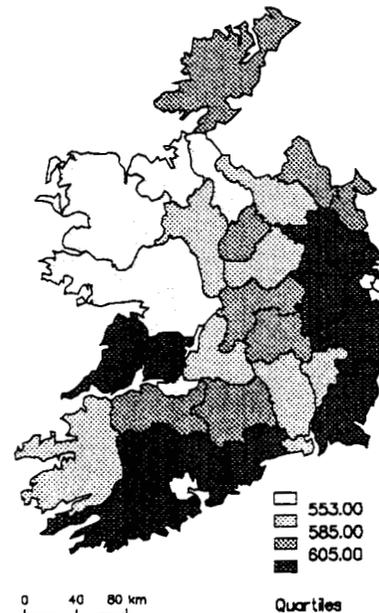
Ig 1986



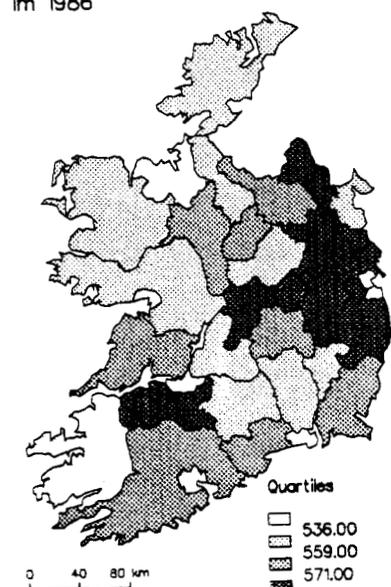
Im 1971



Im 1981

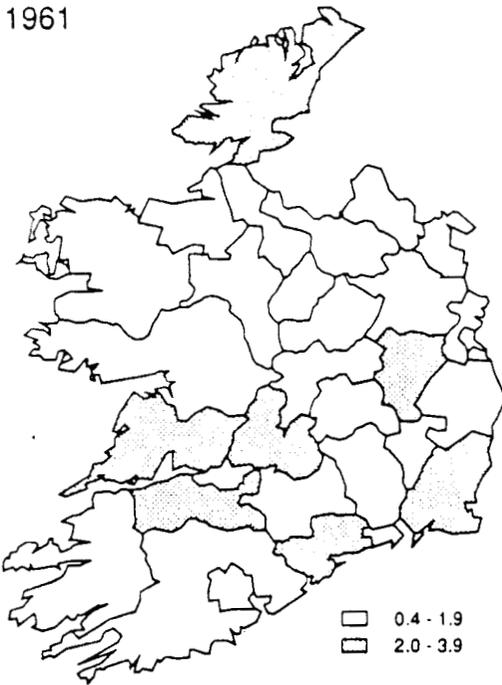


Im 1986

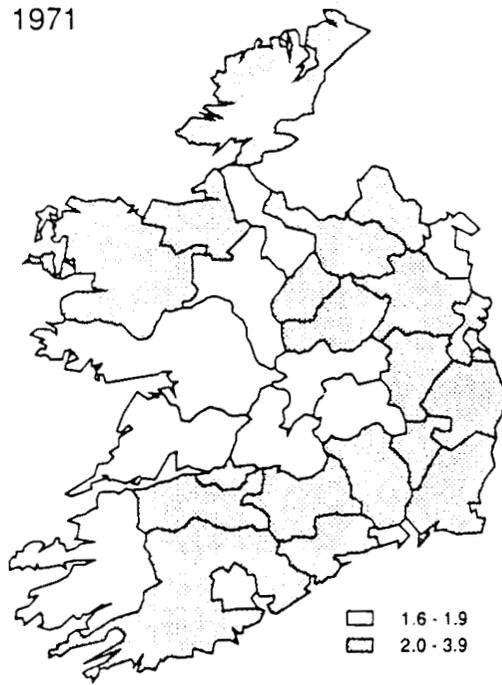


PROPORTION DE NAISSANCES HORS-MARIAGE
DANS LE TOTAL DES NAISSANCES (%)

1961

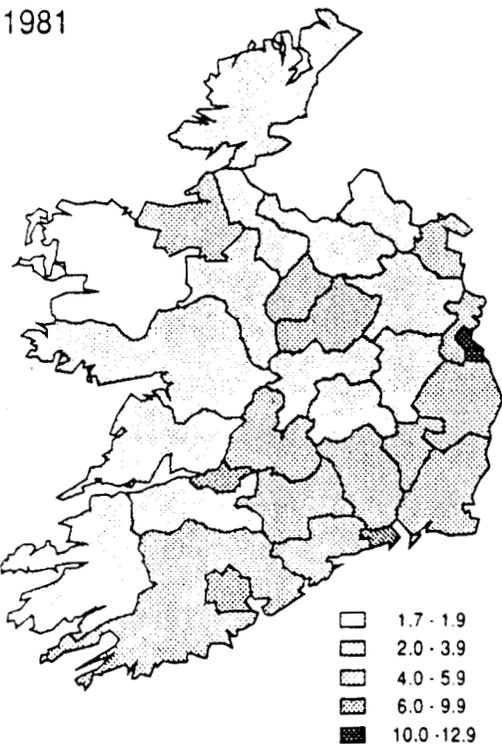


1971

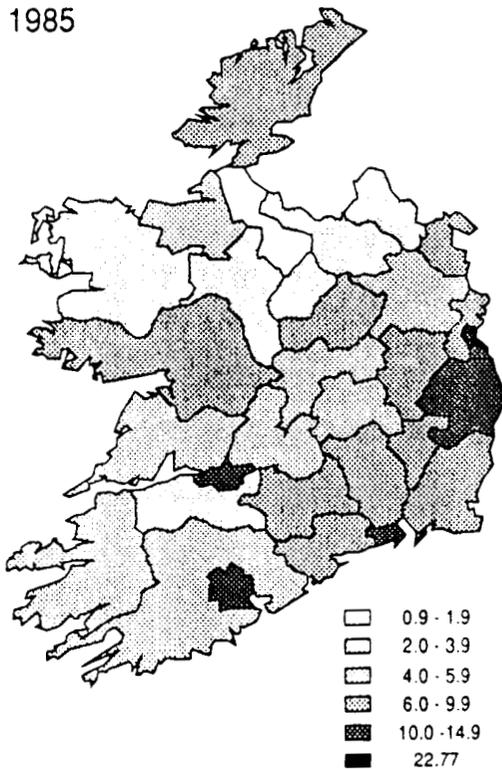


0 40 80 km

1981

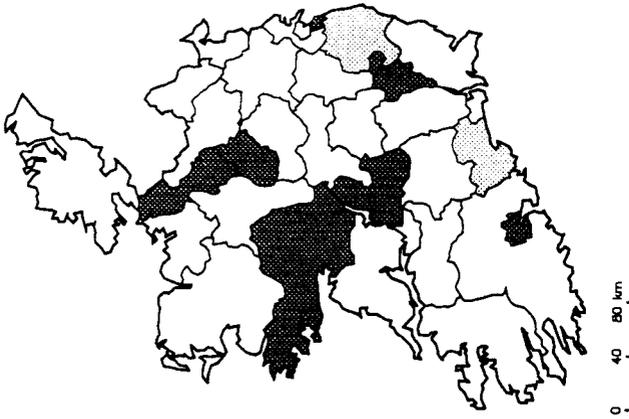


1985

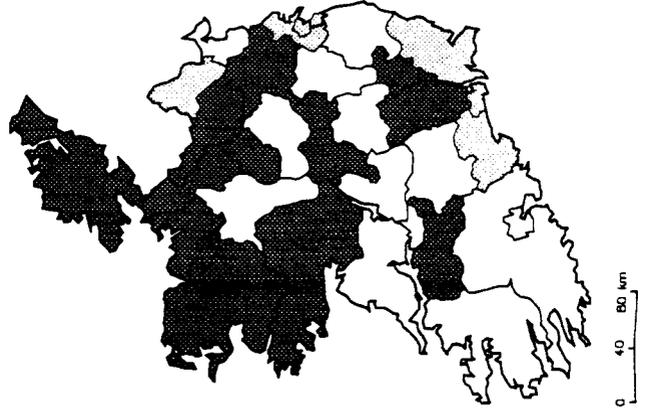


TAUX DE FECONDITE MARITALE PAR AGES 1971

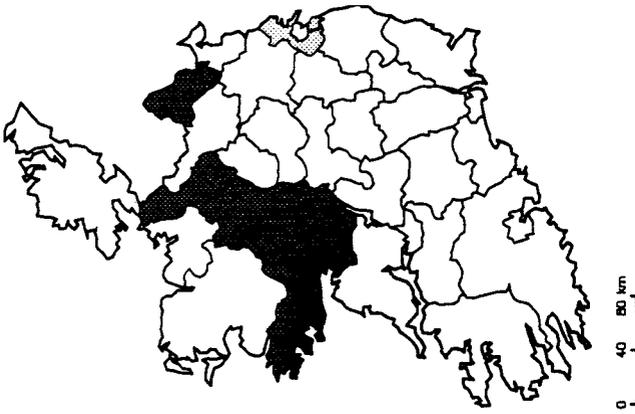
25 - 29 ans



40 - 44 ans



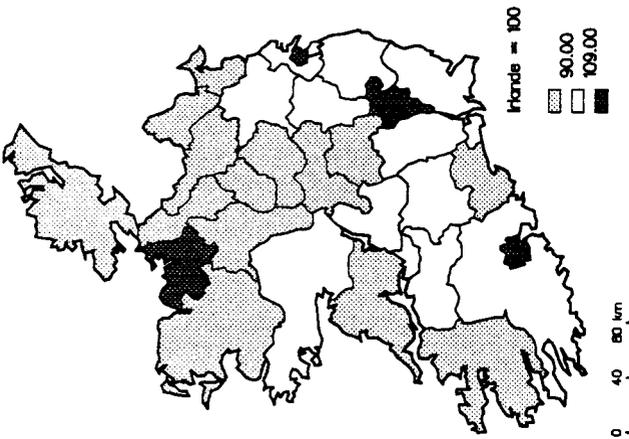
20 - 24 ans



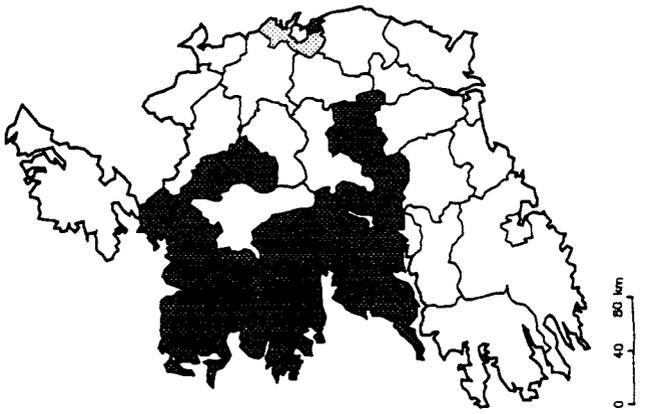
35 - 39 ans



15 - 19 ans

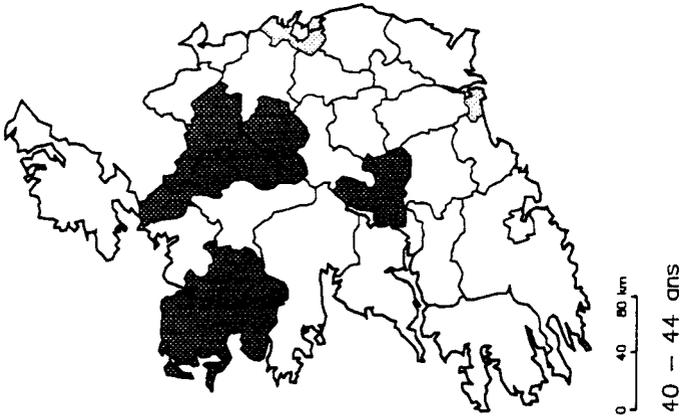


30 - 34 ans

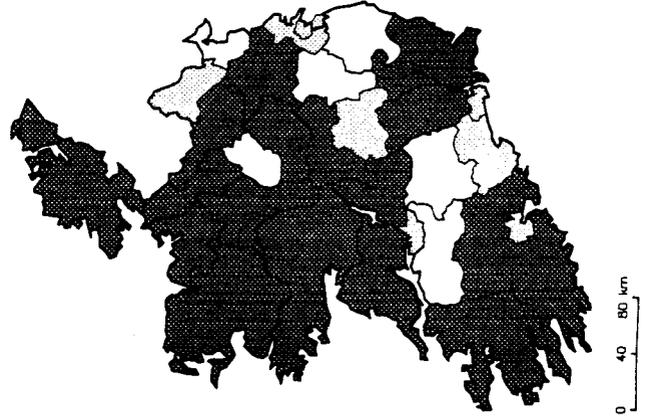


TAUX DE FECONDITE MARITALE PAR AGES 1981

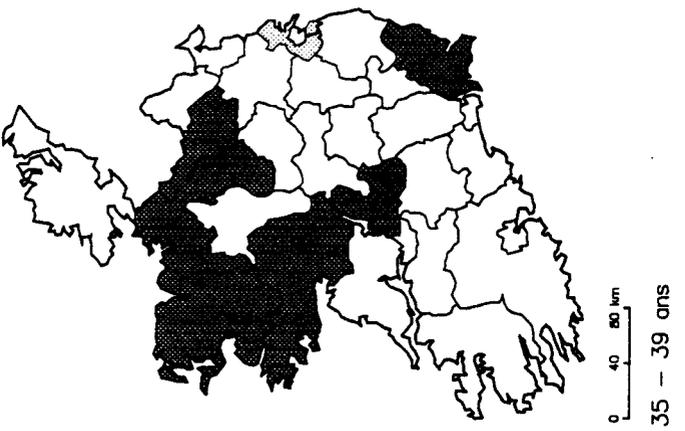
25 - 29 ans



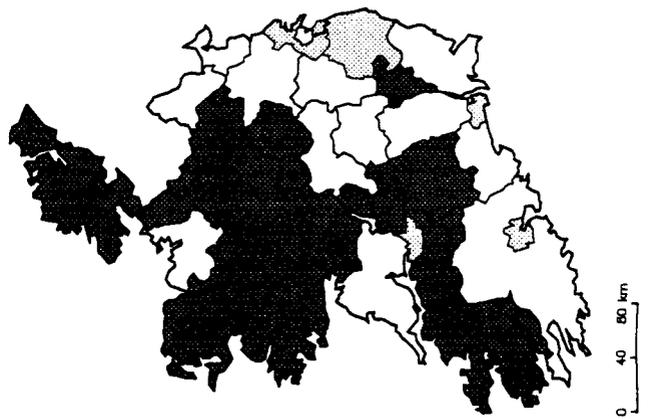
40 - 44 ans



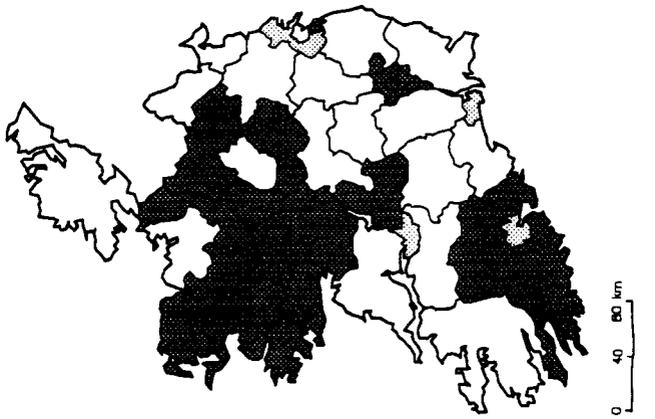
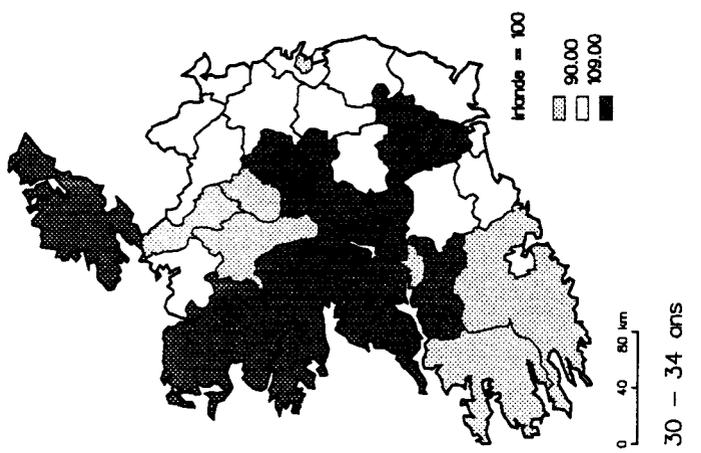
20 - 24 ans



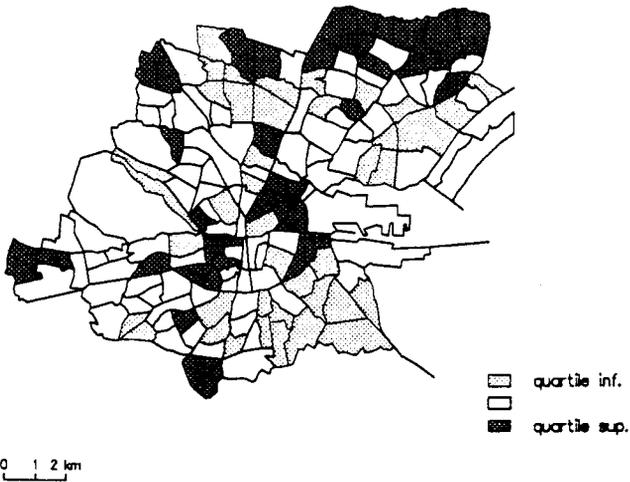
35 - 39 ans



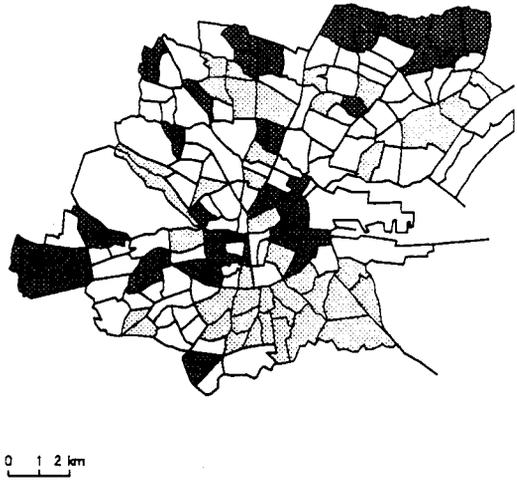
30 - 34 ans



TAUX DE NATALITE DANS LE BOURG-COMTE DE DUBLIN 1986
(nombre de naissances pour 1000 habitants)



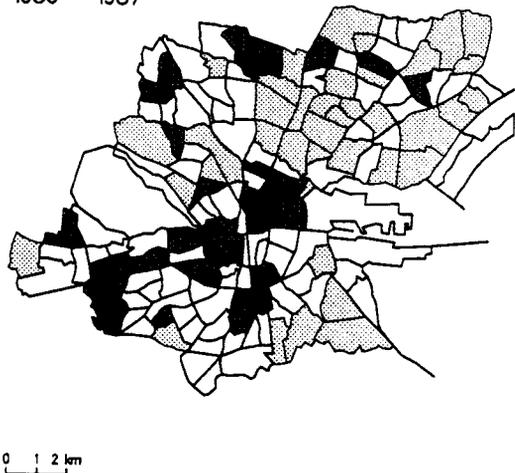
TAUX DE FECONDITE DANS LE BOURG-COMTE DE DUBLIN 1986
(nombre de naissances pour 1000 femmes 15-49 ans)



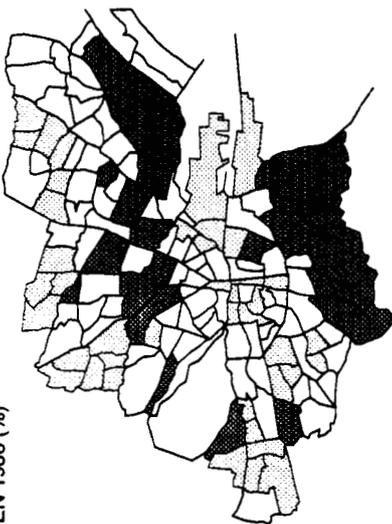
FILLES 0-4 ANS/FEMMES 15-49 ANS 1986



PART DES NAISSANCES HORS-MARIAGE DANS
LA NATALITE - BOURG-COMTE DE DUBLIN
1986 - 1987



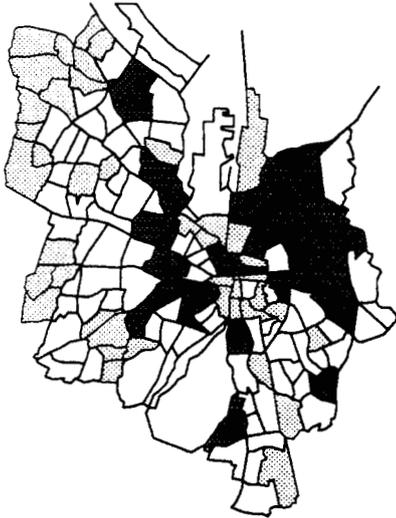
PROPORTION DE PERSONNES DANS
LES CLASSES SOCIALES I ET II
EN 1986 (%)



▒ quartile inf.
▒ quartile sup.

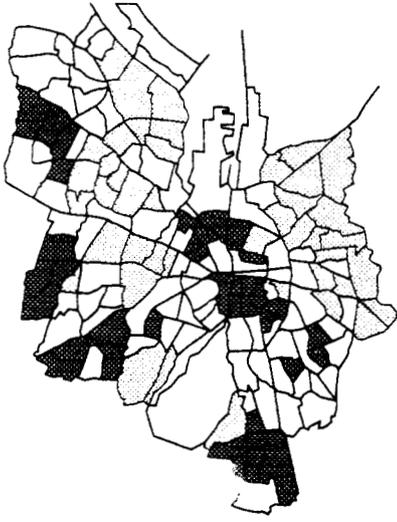
0 1 2 km

TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES (15-44 ans)



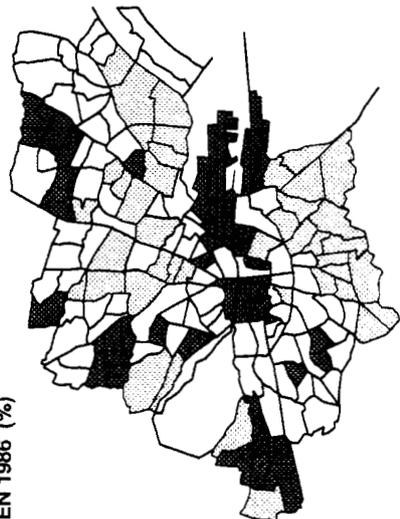
0 1 2 km

PART DES CHOMEURS DANS LA MAIN D'OEUVRE 1986 (%)



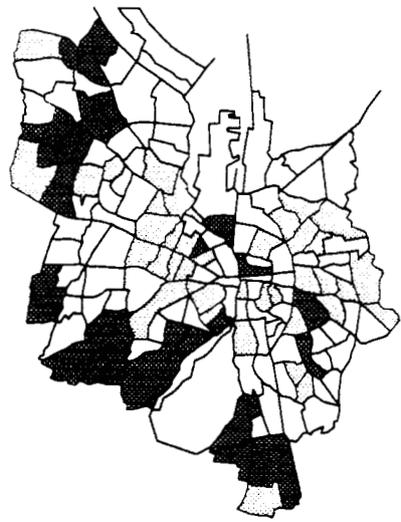
0 1 2 km

PROPORTION DE PERSONNES DANS
LES CLASSES SOCIALES V ET VI
EN 1986 (%)



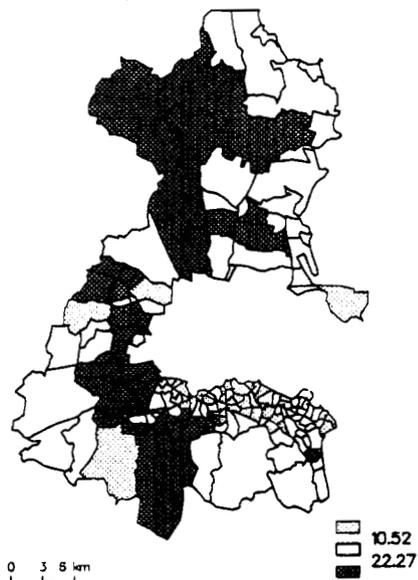
0 1 2 km

PROPORTION DE PERSONNES A LA RECHERCHE
D'UN PREMIER EMPLOI PARMI LES CHOMEURS (%)

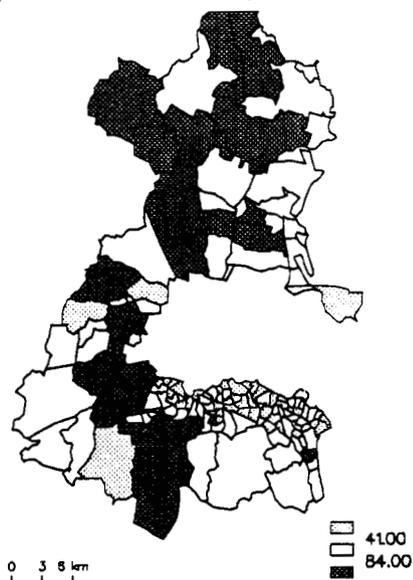


0 1 2 km

TAUX DE NATALITE DANS LE COMTE DE DUBLIN 1986
(naissances pour 1000 habitants)

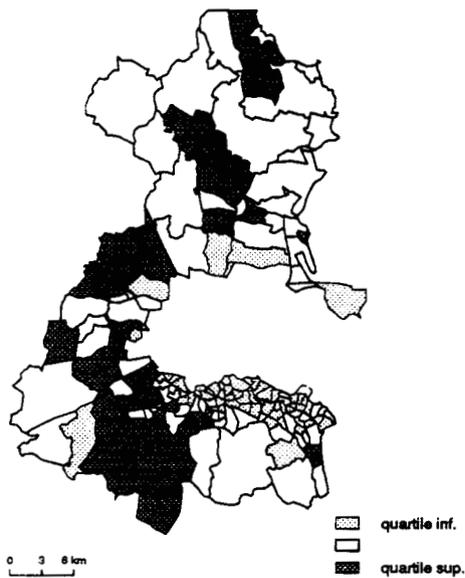


TAUX DE FECONDITE DANS LE COMTE DE DUBLIN 1986
(nombre de naissances pour 1000 femmes 15-49 ans)

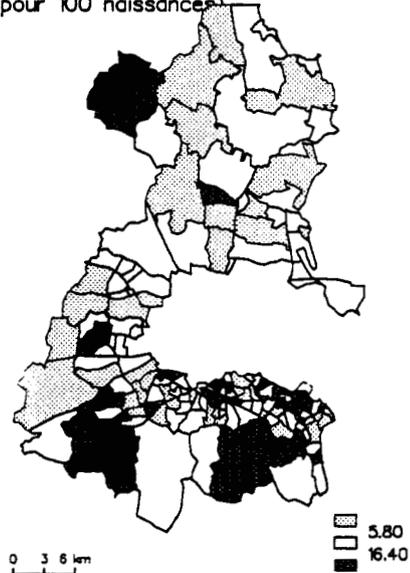


représentation des quartiles inférieurs et supérieurs

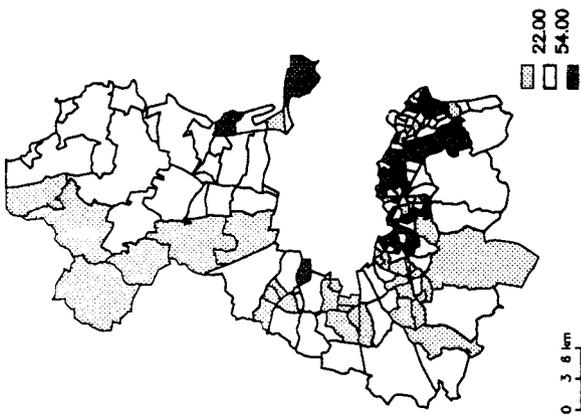
FILLES 0-4 ANS/FEMMES 15-49
1986



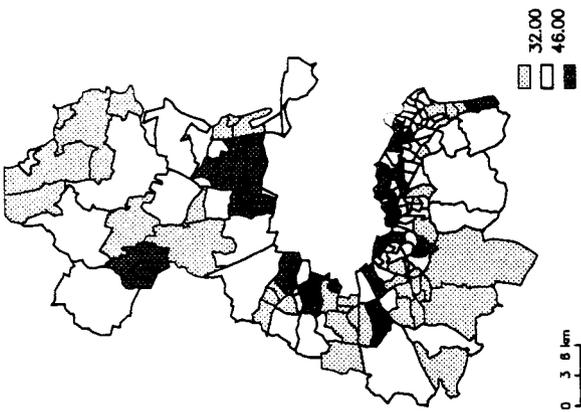
COMTE DE DUBLIN : PART DES NAISSANCES
HORS-MARIAGE DANS LA NATALITE 1986 - 1987
(pour 100 naissance)



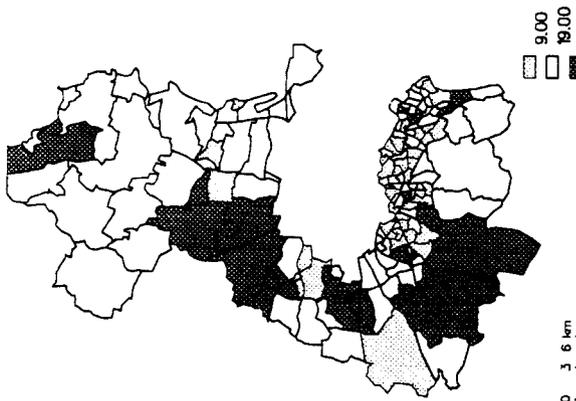
PERSONNES DANS LES CLASSES SOCIALES I ET II 1986
(% de la population totale)



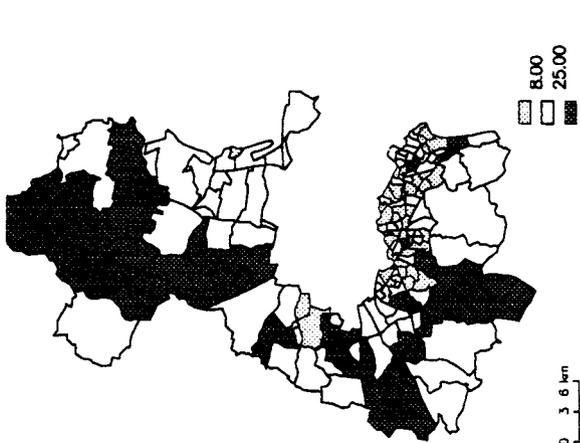
TAUX D'ACTIVITE FEMMINE 1986
(femmes 15-44 ans)



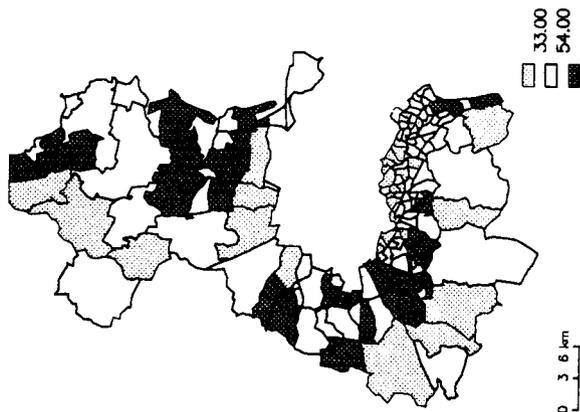
PART DES CHOMEURS DANS LA MAIN D'OEUVRE 1986 (%)



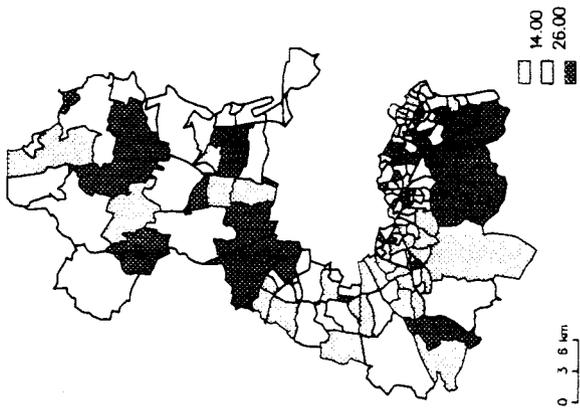
PERSONNES DANS LES CLASSES SOCIALES V ET VI 1986
(% de la population totale)



PART DES FEMMES MAREES DANS LA MAIN D'OEUVRE FEMMINE EMPLOYEE 1986



PROPORTION DE PERSONNES A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI PARMIS LES CHOMEURS (%)



Annexe 8a Classement des groupes socio-économiques utilisé dans l'enquête maternité

SOCIAL ECONOMIC GROUPINGS, 1 - 9.

These guidelines (except for group 8) are based on the husbands occupation.

1. HIGHER PROFESSIONAL: (Master's degree or equivalent) - doctors, lawyers, clergy, all accountants, specified engineers, etc.,.
2. LOWER PROFESSIONAL: (Primary degree or equivalent) - teachers, nurses, farmers, proprietors, directors, etc.,.
3. CLERICAL: (Leaving Cert.) - bank officials, civil servants, gardai, shop-assistants, prison officers, etc.,.
4. SKILLED: (Trades/Read + Write) - carpenters, bricklayers, self-employed, all unspecified engineers, postmen, etc.,.
5. SEMI-SKILLED: (Manual skill) - factory workers, barmen, bus-conductors, etc.,.
6. UN-SKILLED: (Where there is no skill involved) - labourers, scrap-dealers.
7. UNEMPLOYED: (Regardless of previous employment, or qualifications)
8. UNSUPPORTED WOMEN: (Regardless of occupation), Single, divorced, separated, deserted wives, those co-habiting, etc.,.
9. MILITARY: (Regardless of rank) - Army, navy, airforce.
0. UNCLASSIFIABLE: Father deceased, or where occupation is unclear and cannot be slotted into one of the above categories.

--ooo000ooo---

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES STATISTIQUES

Births Statistics 1988, 1990. *Fertility Trends in England and Wales: 1978-88*, H.M.S.O., London, O.P.C.S., 7-17.

Central Statistics Office, *Census of Population of Ireland, 1961, 1966, 1971, 1981, 1986, 1991*, Dublin, G.P.S.O.

Central Statistics Office, *Reports on Vital Statistics* (annuels), Dublin, G.P.S.O.

Central Statistics Office, 1989. *Statistical Abstract, Ireland*, Dublin, Stationery Office.

Central Statistics Office, *Vital Statistics, Fourth Quarter and Yearly Summary 1991*, Dublin, G.P.S.O.

EUROSTAT (diverses années). Demographic Statistics, Brussels.

Irish Family Planning Association, *Annual Reports*, Dublin.

Labour Force Statistics 1965-1985, 1987. O.E.C.D. Department of Economics and Statistics, Paris.

McGILVRAY, J., 1977. *Social Statistics in Ireland*, Institute of Public Administration.

VAUGHAN, W.E. & FITZPATRICK, A.J. 1978. *Irish Historical Statistics : Population 1821-1971*, Dublin.

ARTICLES ET OUVRAGES DE REFERENCE : IRLANDE

ARNOLD, M. & KIRBY, P. (eds), non daté. The abortion referendum, the case against, issued by the anti-amendment campaign.

BARRY, V., 1988. Abortion in the Republic of Ireland, *Feminist Review*, 29, May, 57-74.

BEALE, J., 1986. *Women in Ireland*, voices of change, Dublin, Gill and Macmillan.

BLACKITH, R.E., DOWDING, P. and PURCELL, F.J., 1973. *Has Ireland a population problem?* Dublin, Irish Conservation Society.

BLACKWELL, J., 1989, *Women in the labour force*, Dublin, Employment Equality Agency.

BRADY, E., 1988. Changing Ireland, Population change in Dublin 1981-86, *Irish Geography*, 21, 1, 41-44.

BRAHMINI, N., 1978. Nuptialité et fécondité des mariages en Irlande, *Population*, 3, Mai-Juin, 663-97.

BREATHNACH, P. & CAWLEY, M.E. (eds), 1986. *Changes and Development in Rural Ireland*, Maynooth, Co. Kildare, St Patrick's College, Department of Geography.

BREEN, R. et al., 1990. *Understanding contemporary Ireland*, State, class and development in the Republic of Ireland, Dublin, Gill & McMillan Ltd.

BREEN, R. et HANNAN, D., 1987. School and gender: the education of girls in Ireland, 33-53, in CURTIN, C., JACKSON, P. & O'CONNOR, B. (Eds.), 1987. *Gender in Irish Society*, Galway University Press.

BRUNT, B., 1988. *The Republic of Ireland*, London, Paul Chapman Publishing.

BURKE, H., 1984. Continuity and change: the life cycle of Irish women in the 1980s, 39-56 in Family Studies Unit, 1984. *The changing family*, University College Dublin, Social Science Department.

CALLAN T. et Al., 1988. *Poverty and the social welfare system in Ireland*, Dublin, Combat Poverty Agency.

CARTER & PARKER (eds), *Ireland : A contemporary geographical perspective*, London, Routledge.

CASSELS, P., 1986. Living standards, chap7, 71–80 in KENNEDY, K.A. (ed), 1986. *Ireland in transition, Economic and social change since 1960*, Dublin, Mercier Press Ltd.

CAWLEY, M., 1989. The problems of rural Ireland, 145–70, chap7 in CARTER & PARKER (eds), *Ireland : A contemporary geographical perspective*, London, Routledge.

CAWLEY, M., 1992. Population change in the Republic of Ireland 1981–91: trends and spatial patterns, *Hommes et Terres du Nord*, 2, 89–95.

CLANCY, P., 1986. Socialisation, selection and reproduction in education, chap.6, 116–36 in CLANCY et Al. (eds), 1986. *Ireland, a sociological profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

CLANCY, P., DRUDY, S., LYNCH, K. & O'DOWD, L. (Eds), 1986. *Ireland, a sociological profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

COMMINS, P., 1986. Rural social change, 47–69 in CLANCY, P., DRUDY, S., LYNCH, K. & O'DOWD, L. (eds), 1986. *Ireland, a sociological Profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

Commission of the European Communities: *Ireland in Europe*, 1987. Dublin, Commission of the E.C.C., 14 p.

Conseil de l'Europe, 1982. Irlande: Rapport national sur les objectifs et mesures de politique gouvernementale ayant trait aux tendances démographiques, 9 p. in Conférence démographique européenne de 1982, tendances démographiques et réponses politiques, Strasbourg, 21–24 Septembre.

COURTNEY, D.A., 1986. Demographic structure and change, chap.2, 22–46 in CLANCY, P., DRUDY, S., LYNCH, K. & O'DOWD, L. (Eds), 1986. *Ireland, a sociological Profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

COWARD, J., 1978. Changes in the pattern of fertility in the Republic of Ireland, *Tijdschrift voor Econ. and Soc. Geografie*, 69, 6, 353–61.

COWARD, J., 1980,a. Recent characteristics of Roman Catholic fertility in Northern and Southern Ireland, *Population Studies*, 1, 31–44.

COWARD, J., 1980b, Regional variations in family size in the Republic of Ireland, *Journal of Biosocial Science*, 1, January, 1–14.

COWARD, J., 1982a. Fertility changes in the Republic of Ireland during the 1970s, *Area*, 14, 2, 109–17.

COWARD, J., 1982b. Birth under-registration in the Republic of Ireland during the twentieth century, *Economic and Social Review*, 14, 1, oct., 1–27.

COWARD, J., 1986b. Eire, chap6, 102–18 in FINDLAY, A.M., and WHITE, P.E., 1987. *West European Population Change*, London : Croom Helm.

COWARD, J., 1989. Irish population problems, chap.4, 55–86 in CARTER & PARKER (eds), *Ireland : A contemporary geographical perspective*, London, Routledge.

CRESSWELL, R., 1969. *Une communauté rurale de l'Irlande*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'homme.

CURTIN, C., 1986. Mariage and family, ch 8, 155–72, in CLANCY et Al. (eds), 1986. *Ireland, a sociological profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

CURTIN, C., JACKSON, P. & O'CONNOR, B. (Eds.), 1987. *Gender in Irish Society*, Galway University Press.

DALY, M., 1989. *Women and poverty*, Dublin, Attic Press.

DAVY, KELLEHER, McCARTHY Ltd. 1987. *Ireland's changing population's structure, with forecasts of population and labour force to 2001*, Dublin, DKM.

DUGGAN, C., 1987. Farming women or farmers'wives? Women in the farming press, 54–69, in CURTIN, C., JACKSON, P. and O'CONNOR, B. (eds), 1987, *Gender in Irish society*, Galway University Press

*DUMORTIER, B., 1988. Le développement industriel de la République d'Irlande, *Acta Geographica*, 4, 76, 44–51.

EIRE IMMIU, (non daté, enquête de 1987). An MRBI perspective on Irish society today, Market Research Bureau of Ireland Ltd, Dublin.

Family Studies Unit, 1984. *The changing family*, Social Science Department, University College Dublin.

FOGARTY, M., RYAN, L. & LEE, J., 1984. *Irish values and attitudes*, Dominican Publications, Dublin.

GAUDIN E., 1991. La révolution des Irlandaises, 80–88 in Dublin 1904–1924, réveil culturel, révolte sociale, révolution politique: un patriotisme déchiré, *Autrement* (ed).

GILLMOR, D.A., 1985a. *Economic activities in the Republic of Ireland : A geographical perspective*, Dublin : Gill and McMillan.

GILLMOR, D.A., 1985b. Recent changes in the employment of women in the Republic of Ireland, *Irish Geography*, 18, 63–66.

GOLDRING, M. and McEINRI, P., 1989. La diaspora irlandaise, *Hérodote*, 53, avril–juin, 169–83.

GREENE, S.M., JOY, M.T., NUGENT, J.K. and O'MAHONY, P., 1989. Contraceptive practice of Irish married and single first-time mothers, *Journal of Biosocial Science*, 21, 379–85.

Hannan, D.F., 1979. *Displacement and development: class, kinship and social change in Irish rural communities*, Dublin, E.S.R.I.

HORNER A.A. & PARKER A.J., 1987. *Geographical perspectives on the Dublin region*, Dublin, Geographical Society of Ireland, 125 p.

HORNER, A.A., WALSH, J.A. & HARRINGTON, V.P. 1987. *Population in Ireland – A census atlas*, Dublin : Department of Geography, University College Dublin.

Irish Women's Abortion Support Group, Accross the water, *Feminist Review*, 29, may, 64–71.

JOWEL, R., Whitterspoon, S. & Brook, L. (eds), 1989. *British social attitudes*, special international report,, London, Aldershot.

KENNEDY, F., 1986. The family in transition, ch. 9, 91–100 in KENNEDY, K.A. (ed), 1986. *Ireland in transition, Economic and social change since 1960*, Cork/Dublin, Mercier Press Ltd.

KENNEDY, F., 1989. Family, economy and government in Ireland, *Economic and Social research Institute*, paper n°143, january.

KENNEDY, K.A. (ed), 1986. *Ireland in transition, Economic and social change since 1960*, Dublin, Mercier Press Ltd.

KENNEDY, R.E., Jr., 1973. *The Irish : emigration, marriage and fertility*, Berkeley/Los Angeles/Londres: University of California Press.

KING, R. & SHUTTLEWORTH, I., 1988. Ireland's new wave of emigration in the 1980's, *Irish Geography*, 21, 104–108.

LANDURE, G., 1980. L'actualité démographique irlandaise à travers les premiers résultats du recensement de 1979, *Norois*, 107, juil.–septembre, 4–9.

McEINRI, P., 1991. The Irish in Paris: an aberrant community? in KING, R. (ed), 1991. *Contemporary Irish migration*, G.S.I., special publication n°6, 32–41.

Marriage in Ireland, 1985. Edited by Art Cosgrove, Dublin, College Press.

Medics, Mitres and Ministers, 1991 (cassette vidéo), Rathgar Documentary, (bibliothèque de U.C.C.)

MURPHY–LAWLESS, J., 1990. *Facts sheets on fertility*, Dublin, Health Education Bureau.

NIC GHIOLLA PHADRAIG, M.N., 1986. Religious practice and secularisation, ch 7, 137–154 in CLANCY et al. (eds), *Ireland, a sociological profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

O'HARE, A., DROMEY, M. & al., 1983. *Mothers alone ? A study of women who gave birth outside marriage*, Ireland.

O'TUATHAIGH, 1986. The regional dimension, chap.12, 120–32 in KENNEDY, K.A. (ed), 1986. *Ireland in transition, Economic and social change since 1960*, Cork/Dublin, Mercier Press Ltd.

PEILLON, M., 1982. *Contemporary Irish society: An introduction*, Gill & McMillan, Dublin.

POWELL, B. et Al., 1982. Unmarried mothers: a survey of 200 presenting for ante-natal care, *Irish Medical Journal*, july, 75, 7, 248–49.

PRINGLE, D.G., 1982, Regional disparities in the quantity of life : The Republic of Ireland, 1971–77, *Irish Geography*, 15, 22–34.

- PRINGLE, D.G., 1986. Premature mortality in the Republic of Ireland, 1971–1981, *Irish Geography*, 19, 33–40.
- PRINGLE, D.G., 1990. The 1990 presidential election, *Irish Geography*, 23, 2, 136–141.
- RUDD, J., 1987. The emigration of Irish women, *Social Studies*, spring, 9, 3–4, 3–11.
- SEXTON, J.J. and DILLON, M.M., 1984. "Some recent changes in Irish Fertility", *Quarterly Economic Commentary*, Dublin, E.S.R.I.
- SKLAR, J., 1977. Marriage and Non-marital Fertility : a comparison of Ireland and Sweden, *Population and Development Review*, 3, 4, December, 359–375.
- VERRIERE, J., 1979. *La population de l'Irlande*, Paris/La Haye/New York, Mouton éditeur.
- VERRIERE, J., 1982. L'actualité démographique en République d'Irlande, le "modèle" plie mais ne rompt pas, *Annales de Géographie*, 503, janv–février, 70–86.
- VERRIERE, J., 1985. La population de l'Irlande, 107–27 in MOINDROT, C., DALMASSO, E., HOLZ, J.M., THUMERELLE, P.J. & VERRIERE, J., 1985. *Les populations européennes*, Paris, coll. Profils économiques, ed. Marketing.
- WALSH, B.M., 1985. Marriage in Ireland in the XXth century, 132–50 in *Marriage in Ireland*, 1985. Edited by Art Cosgrove, Dublin, College Press.
- WALSH, J.A., 1987b. Components of demographic change in the Republic of Ireland, *Geographical Viewpoint*, 16, 1987–88, 45–59.
- WALSH, J. 1990, Internal migration flows in Ireland, paper presented at the *G.S.I. Conference on Migration*, Trinity College Dublin, 21st April 1990.
- WHELAN, C.T., 1986. Class and social mobility, chap8, 81–90 in KENNEDY, K.A. (ed), 1986. *Ireland in transition, Economic and social change since 1960*, Dublin, Mercier Press Ltd.
- WICKAM, J., 1986. Industrialisation, work and unemployment, chap4, 70–96 in CLANCY, P. & al. (eds), 1986. *Ireland, a sociological Profile*, Dublin, Institute of Public Administration.

WILSON-DAVIS, K., 1974. The contraceptive situation in the Irish Republic, *Journal of Biosocial Science*, 6, 4, october, 483-92.

WILSON-DAVIS, K., 1980. Ideal family size in the Irish Republic, *Journal of Biosocial Science*, 1, january, 15-20.

WILSON-DAVIS, K., 1982. Fertility and family planning in the Irish Republic 1975, *Journal of Biosocial Science*, 14, 3, 343-58.

WILSON-DAVIS, K., 1983. Components of period fertility in the Irish Republic 1962-77, *Journal of Biosocial Science*, 1, 95-106.

OUVRAGES ET ARTICLES DE REFERENCE : GENERALITES ET AUTRES CAS

ANDORKA, R., 1978. Determinants of fertility in advanced societies, New York, The Free Press, IX + 431 p. (abstract) in *Population and Development Review*, 5, 1, March 1979, 171-172.

BADINTER, E., 1980. *L'amour en plus*, Histoire de l'amour maternel XVII^e XX^e siècle, Paris, Flammarion.

BÄHR & GANS, P. (eds), *The geographical approach to fertility*, Kieler Geographische Schriften (actes du colloque de 1989).

BAILLY, A et al., 1984. *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson.

BALAKRISHAN, T.R., EBANKS, G.E. and GRINDSTAFF, C.F., 1980. A multivariate analysis of 1971 Canadian census fertility data, *Canadian Studies in population*, 7, 81-98.

BEAUJEU-GARNIER, J., 1956. *Géographie de la population*, Paris, ed. Génin, Librairie de Médecis (tome 1).

BEAUJEU-GARNIER, J., 1971. *La géographie: méthodes et perspectives*, Paris, Masson & Cies.

BECKER, G. (cassette vidéo), 1987. The economics of the family and human capital, discussion with J. BURTON, London, IEA. (Bibliothèque University College, Cork)

BECKMAN, L.J., 1978. Couples' decision-making processes regarding fertility, 57-81, in TAUEBER, K.E., BUMPASS, L.L. and SWEET, J.A., 1978. *Social demography*, New York/ San Francisco/ London, Academic Press.

BERELSON, B., 1976. Social science research on population: A review, *Population and Development Review*, 2, 2, June, 219-266.

BESCHERS, 1967. Population processes in social systems

BLAKE, J., 1968. Are babies consumer durables? A critique of the economic theory of reproductive behavior, *Population Studies*, vol. XXII, 5-25.

BLAYO, C. et FESTY, P., 1975. La fécondité à l'est et à l'ouest de l'Europe, *Population*.

BONGARTS, J., 1978. A framework for analyzing the proximate determinants of fertility, *Population and Development Review*, 4, 1, march, 105-32.

BOUDON, R. et BOURICAUD, F., 1982. *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F.

BOURGEOIS-PICHAT, J., 1979. La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le processus de la transition démographique?, *Population*, 2, mars-avril, 267-306.

BOUROCHE, J.M. & SAPORTA, G., *L'analyse des données*, P.U.F., Q.S.J.?

BOWLBY, S.R. et McDOWELL, L., 1987. The feminist challenge to social geography, ch 9, 295-323, in PACIONE, M. (ed), *Social Geography: progress and prospects*, London, Croom Helm.

BURCH, T.K., 1980. *Demographic behavior, interdisciplinary perspectives on decision-making*, AAAS Selected Symposium, Westview Press Inc., Colorado.

CALDWELL, J.C., 1976. Toward a restatement of demographic transition theory, *Population and Development Review*, 2, 3-4, sept-décember, 321-66.

CALDWELL, J.C., 1978. A theory of fertility: From high plateau to destabilization, *Population and Development Review*, 4, 4, december, 553-577.

CALDWELL, J.C., 1982. Theory of fertility decline, New York, Academic Press, x + 386 p., book review by SCHULTZ, T.P. in *Population and Development Review*, 9, 1, March 1983, 161-68.

CALDWELL, J.C., 1988. Micro-approaches : Similarities and differences ; Strengths and weaknesses, chap27, 458-73 in CALDWELL, J.C., HILL, A.G. and HULL, V.G., 1988. *Micro-approaches to demographic research*, London/ New-York, Keegan Paul International.

CALDWELL, J.C., HILL, A.G. and HULL, V.G., 1988. *Micro-approaches to demographic research*, London/ New-York, Keegan Paul International.

CARLSSON, G., 1966. The decline of fertility: Innovation or adjustment process?, *Population Studies*, XX, 1, July, 149-74.

CHESNAIS, J.C., 1986. *La transition démographique : étapes, formes, implications économiques*, Paris, P.U.F., INED, Travaux et documents, Cahier n°113.

CHESNAIS, J.C., 1986. La transition démographique: étapes, formes, implications économiques, Paris, P.U.F., INED, Travaux et documents, Cahier n°113, iv + 580 p. review by VAN DE WALLE, E. in *Population and Development Review*, 13, 3, September, 547-550.

CLARKE, J.I., 1972 (2nd ed). *Population geography*, Oxford/ New-York/ Toronto/ Sydney/ Braunschweig, Pergamon Press.

COALE, A.J. and HOOVER, E.M., 1969. The effects of economic development on population growth and the effects of population growth on economic development, 11-29, in DRAKE, M., *Population in industrialisation*, London, Methuen Ltd.

COALE, A.J. & WATKINS, S. (eds), 1986. *The decline of fertility in Europe*, Princeton, New Jersey.

COMPTON, P.A., 1978. *Northern Ireland, a census atlas*, Dublin, Gill & McMillan.

COMPTON, P.A. and COWARD, J., 1989. *Fertility and family planning in Northern Ireland*, Avebury Press, Aldershot.

Council (The) of Europe on Fertility and Family Planning, 1975 in *Population and Development Review*, 2, 2, June 1976, 313–315.

Council of Europe/ Conseil de l'Europe, 1987. *Proceedings of the seminar on demographic problem areas in Europe*, Strasbourg.

COWARD, J., 1986c. Fertility patterns in the modern world, chap.3, 58–94 in PACIONE, M. (ed), 1986, *Population geography, progress and prospect*, London, Croom Helm.

COWARD, J., 1987. Conceptions outside mariage: regional differences, *Population Trends*, 49, 24–30.

DAVIS, K., 1984. Wives and work : The sex role revolution and its consequences, *Population and Development Review*, 10, 3, September, 397–417.

DECROLY, J.M., VANLAER, O. et al., 1991. Atlas de la population européenne. Editions de l'Université de Bruxelles.

DRAKE, M., 1969. *Population in industrialisation*, London, Methuen Ltd.

DUPÂQUIER J., 1988 (1ère ed). Histoire de la population française, Paris, P.U.F., (tome 4, de 1914 à nos jours).

Familles (Les) d'aujourd'hui, Colloque de Genève (17–20 Septembre 1984), AIDELF.

Fécondité (La) dans les pays industrialisés, 1986. Colloque national de démographie de Lille (24–26 Avril 1979), Ed. du CNRS, Paris.

FINDLAY, A.M., and WHITE, P.E., 1987. *West European Population Change*, London : Croom Helm.

FREMONT, A., CHEVALIER, J., HERIN, R. et RENARD, J., 1984. Géographie sociale, Paris, Masson.

GAUTHIER, P., 1986. *Les nouvelles familles*, Ed. Saint Martin, Montréal.

Geography and Gender, Women and Geography, 1984. Study Group of the Institute of British Geographers. Chapter 2: Feminism and Geography: Theory and Practice, 24–39.

GREBENIK, E. and HILL, A., 1974. *International demographic terminology: fertility, family planning and nuptiality*, IUSSUP Papers n°4, International union for the scientific study of population.

HAWTHORN, G., 1970. *The sociology of fertility*, London, Collier & McMillan.

HIORNS, R.W., 1980. *Demographic patterns in developed societies*, London, Taylor & Francis Ltd.

International Population Conference, Liège, 1973. Liège: International Union for the Scientific Study of Population.

Interruption (L') volontaire de grossesse dans l'Europe des Neuf, 1981. Journée d'étude du 23 Octobre 1979, Paris, P.U.F.

JONES, H., 1990. *Population geography*, London, Paul Chapman Pub. Ltd (2ed).

LE BRAS, H., 1979. *L'enfant et la famille dans les pays de l'OCDE: analyse démographique*, Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (CERI), OCDE, Paris.

LEIBENSTEIN, H., 1981. Economic decision theory and human fertility behavior: A speculative essay, *Population and Development Review*, 7, 3, September, 381-400.

LESTHAEGHE, R. & SURKYN, J., 1988. Cultural dynamics and economic theories of fertility change, *Population and Development Review*, 14, 1, March, 1-45.

LITTON FOX, G., 1982. *The childbearing decision, fertility attitudes and behavior*, Sage Publications, Beverly Hills/ London/ New Dehli.

McCLELLAND, G.H., 1980. A psychological and measurement theory approach to fertility decision-making, chap.7, 141-61 in BURCH, T.K., *Demographic behavior, interdisciplinary perspectives on decision-making*, AAAS Selected Symposium, Westview Press Inc., Colorado.

McCORMACK, C. (ed), 1982. *Ethnography of fertility and birth*, Academic Press, London.

McNICOLL, G., 1978. On fertility policy research (Notes and Commentary), *Population and Development Review*, 4, 4, December, 681-693.

McNICOLL, G., 1980. Institutional determinants of fertility change, *Population and Development Review*, 6, 3, September, 441-62.

McNICOLL, 1988. On the local context of demographic change, chap.1, 10-24 in CALDWELL, J.C., HILL, A.G. and HULL, V.G., 1988. *Micro-approaches to demographic research*, London/ New-York, Keegan Paul International.

MASON, A., 1988. Saving, economic growth and demographic change, *Population and Development Review*, 14, 1, March, 113-44.

MENDRAS, H et FORSE, M., 1983. *Le changement social, tendances et paradigmes*, Paris, Colin.

MOINDROT, C., DALMASSO, E., HOLZ, J.M., THUMERELLE, P.J. et VERRIERE, J., 1985. *Les populations européennes*, Paris, coll. Profils économiques, ed. Marketing.

MONNIER, A., 1990. La conjoncture démographique: l'Europe et les pays développés d'outre-mer, *Population*, 4-5, 924-36.

NAMBOODIRI, N.K., 1980. A look at fertility model building from different perspectives, chap4, 71-90 in BURCH, T.K., 1980. *Demographic behavior, interdisciplinary perspectives on decision-making*, AAAS Selected Symposium. Westview Press Inc., Colorado.

NOIN, D., 1983. *La transition démographique dans le monde*, Paris, P.U.F. Le Géographe.

NOIN, D., 1988. *Géographie de la population*, Paris, Masson, (2ed).

NOIN, D., 1991. The fertility transition and its diffusion in the world, 41-59 in BÄHR, J. & GANS, P. (eds), *The geographical approach to fertility*, Kieler Geographische Schriften.

Nuptialité (la): situation récente en France et dans les Pays Développés, 1991. Colloque National de démographie, Paris, 3-4-5 décembre 1991, INED, Congrès et Colloques.

PACIONE, M. (ed), 1986, *Population geography, progress and prospect*, London, Croom Helm.

PACIONE, M. (ed), 1987, *Social Geography, progress and prospects*, London, Croom Helm.

PEARCE, D. and FARID, S., 1977. Illegitimate births: changing patterns, *Population Trends*, 9, HMSO, 20-23.

PRESSAT, R., 1979 (1ère ed). *Dictionnaire de démographie*, Paris, P.U.F.

Research on the Determinants of Fertility: a Note on Priorities, 1981. *Population and Development Review*, 7, 2, June, 311-324.

RIBEAUD, M.C., 1979. *La maternité en milieu sous-prolétaire*, Stock 2/ Voix de femmes.

ROBINSON, W.C. and HARBINSON, S.F., 1980. Toward a unified theory of fertility, 201-22 in BURCH, T.K., 1980. *Demographic behavior, interdisciplinary perspectives on decision-making*, AAAS Selected Symposium, Colorado, Westview Press Inc.

ROMANIUC, A., 1984. *La fécondité au Canada: croissance et déclin*, La conjoncture démographique, Ottawa.

SAINT-JULIEN, T., 1985. La diffusion spatiale des innovations, GIP RECLUS, Montpellier.

SANDERSON, C., 1976. On two schools of the economics of fertility, *Population and Development Review*, 2, 3-4, sept-décember, 469-77.

SARDON, J.P., 1990. Le remplacement des générations en Europe depuis le début du siècle, *Population*, 6, 947-68.

SCHULTZ, P., 1973. Determinants of fertility: a micro-economic model of choice, ch4, 89-135 in International Population Conference, Liège, 1973. Liège: International Union for the Scientific Study of Population.

SHAW, C., 1989. Recent trends in family size and family building, *Population Trends*, 58, winter, 19-22.

Situation démographique de la France (XIXème rapport sur la), 1990. *Population*, 4-5, 873-922.

TAPINOS, G., 1985. *Éléments de démographie, Analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*, Paris, A.Colin, coll.U.

THOMSON, J., 1976. Fertility inside and outside marriage, *Population Trends*, 5, 3-8.

TILLY, C., ANDORKA, R. & LEVINE, D., 1986. Review Symposium about "The decline of fertility in Europe", Ansley J. Coale & Susan Watkins (eds), Princeton, New Jersey, 1986, xii + 484 p. in *Population and Development Review*, 12, 2, June, 323-340.

TILLY, L. and SCOTT, J., 1978. *Women, work and the Family*, New York, Holt, Rinehart & Winston.

VAN DE KAA, D.J., 1980. Recent trends in fertility in Western Europe, 55-81 in Hiorns, R.W., 1980. *Demographic patterns in developed societies*, London, Taylor & Francis Ltd.

WERNER, B., 1982. Recent trends in illegitimate births and extra-marital conceptions, *Population Trends*, 30, 9-15.

WESTCOFF, C.F., 1983. Fertility decline in the west: Causes and prospects, *Population and Development Review*, 9, 1, March, 99-104. (notes and commentary)

WOODS, R., 1979. *Population analysis in geography*, London, Longman.

WOODS, R., 1986a. Spatial and temporal patterns, chap2, 7-20 in WOODS, R. & REES, P. (eds), 1986. *Population structures and models : developments in spatial demography*, London, Allen & Unwin.

WOODS, R., 1986b. The spatial dynamics of the demographic transition in the West, chap3, 21-44 in WOODS, R. & REES, P. (eds), 1986. *Population structures and models : developments in spatial demography*, London, Allen & Unwin.

WOODS, R., 1986c. Theory and methodology in population geography, chap1, 13-34 in PACIONE, M. (ed), 1986, *Population geography, progress and prospect*, London, Croom Helm.

WOODS, R. & REES, P. (eds), 1986. *Population structures and models: developments in spatial demography*, London, Allen & Unwin.

Walsh, J. 1990, Internal migration flows in Ireland, paper presented at the *G.S.I. Conference on migration*, Trinity College Dublin, 21st April 1990.

RAPPORTS ET DOCUMENTS NON PUBLIES

BUCKLEY, L.B., 1985. The teenage mother in Ireland, Dublin, (S.P.U.C.), 17p.

CHAUVIRE, Y. et Al., 1981. La fécondité des Parisiennes, analyse géographique, Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Paris I, équipe "Espace, Populations et Sociétés", juin 1981, 110p.

County Dublin Areas of Need, 1987. SUS Research, Community Department County Council. Vol.1, An analysis of 1981 Census of population enumeration area, 97p. Vol.2, Neighbourhood profiles, 195p.

DAMAIS, J.P., 1991. Apports et limites des analyses à micro-échelle dans les recherches sur la différenciation de l'espace en milieu urbain, communication présentée au Symposium sur les populations urbaines à micro-échelle, Varsovie, septembre 1991, 17p.

DOCKERAY, C.J. and POWELL, B.F.M., non daté (enquête de 1982). Psychological aspects of adolescent pregnancies in Ireland, St James Hospital, Dublin, Department of Obstetrics and Gynaecology, 12p.

Family planning in general practice (enquête de 1983), Family Planning Clinic, Mountjoy Square, Dublin, 9p.

FRANCOME, C., 1988. Some characteristics of Irish women seeking abortion services in Britain, oct-dec 1987, preliminary report, Open Line Counselling, 17p.

GAUDIN, E., 1983. *Les femmes dans l'évolution de la société contemporaine en République d'Irlande*, Université de Lille III, thèse de 3^{ème} cycle (non publiée).

Inner city (the), 1986. Draft Review, Dublin Development Plan, Dublin Corporation.

NOIN, D., 1991. L'étude des populations urbaines à micro-échelle, communication présentée au Symposium sur les populations urbaines à micro-échelle, Varsovie, septembre 1991, 13p.

O'NEILL, C. and RYAN, T., 1984. Pilot family planning study, 26 primigravidae, St James Hospital, Dublin, 8p.

O'NEILL, W., 1986. A profile of family planning need, Thesis submitted for membership (part II) of the faculty of community medicine of the Royal College of Physicians of Ireland, Dublin.

O'REILLY, K.R., 1982. Family planning in Irish teenagers: the case of Dublin, Institute of Clinical Pharmacology, Dublin.

Pregnancy and contraception in young Irish women, 1983. Second Annual Paediatric Obstetric Conference, Coombe, november 9th, 4p. (F.S.U.P.)

RICHARDSON, V. and WINSTON, N., 1989. Unmarried mothers delivered in the Natinal Maternity Hospital - 1987. N.M.H./University College Dublin, 85p.

RYNNE, A. and LACEY, L., 1983. A survey of 249 Irish women interviewed while pregnant and out of wedlock between september 1982 and july 1983, 28p. (F.S.U.P.)

VANDERMOTTEN, C., 1991. Reflexions préliminaires sur une comparaison des structures démographiques et socio-économiques de quelques villes ouest-européennes (texte provisoire), communication présentée au Symposium sur les populations urbaines à micro-échelle, Varsovie, septembre 1991, 16p.

VERRIERE, J., 1973. La population de l'Irlande, Thèse de Doctorat d'Etat, présentée devant l'université de Caen, 9 juin 1973, 3 tomes.

Table des figures

Figure 1.1	Discontinuités spatiales majeures de la fécondité en Europe, 1980 et 1988 (Indice Synthétique de Fécondité).....	6
Figure 2.1	Modèle de la transition démographique (4 stades)	22
Figure 2.2	Exemple de typologie de la transition démographique	25
Figure 2.3	Mouvement naturel de la population en Irlande (1860 – 1980).....	26
Figure 2.4	Evolution de la fécondité maritale (Ig) en Irlande et dans certains pays d'Europe (1850 – 1980)	28
Figure 2.5	La fécondité maritale (Ig) en Irlande et dans certains pays d'Europe, exprimée relativement au seuil de déclin	29
Figure 2.6	Ellipses résumant la distribution des provinces en Irlande (comtés) et dans différents pays d'Europe selon Ig (fécondité maritale) et Im (nuptialité) 1900 – 1960.....	29bis
Figure 2.7	Un modèle de divergence/convergence pour les variations spatiales de la fécondité (et de la mortalité) durant la transition démographique	31
Figure 2.8	La diffusion à différentes échelles géographiques	37
Figure 2.9	Schémas de diffusion associant effet de voisinage et propagation hiérarchique	38
Figure 2.10	Propagation et reflux de la vague malthusienne en Irlande de 1830 à 1970 (sexe masculin)	40
Figure 3.1	Echelles de collecte des données en 1986.....	81
Figure 3.2	Comtés et Bourg-Comtés	
Figure 3.3	Les déterminants de la fécondité.....	96

Figure 4.1	ISF dans les pays du Conseil de l'Europe 1966–1989	117
Figure 4.2	ISF en 1970 et 1989 – Pays Industrialisés	118
Figure 4.3	Niveaux relatifs de l'ISF 1976 et 1986.....	120
Figure 4.4	Distribution de l'ISF en Europe, 1960–1988	121
Figure 4.5	Indicateurs de fécondité et de nuptialité, Irlande, 1961–1991	123
Figure 4.6	Distribution des naissances hors–mariage en Europe, 1960–88....	126
Figure 4.7	Evolution de l'ISF dans les pays du Conseil de l'Europe, 1900–1989	129
Figure 4.8	Distribution des naissances selon le rang dans les pays de la C.E.E., 1989	132
Figure 4.9	Evolution de la part des naissances selon le taux, 1960–1989	133
Figure 4.10	Composante par âges de l'ISF, 1986	134
Figure 4.11	Evolution des taux de fécondité par âges, 1976–86.....	135
Figure 4.12	Evolution du taux de fécondité par âges, 1960–88.....	137
Figure 4.13	Evolution des taux de fécondité maritale par âge, 1961–88.....	141
Figure 4.14	Evolution des taux de fécondité extra–maritale par âge, 1961–88	141
Figure 4.15	Irlande : ISF et descendance finale des générations, 1925–87	145
Figure 4.16	Distribution des familles selon le nombre d'enfants en	149
Figure 4.17	Nombre moyen d'enfants pour 100 familles selon le groupe socio– économique et la durée du mariage, 1971.....	154
Figure 4.18	Nombre moyen d'enfants pour 100 femmes mariées selon le groupe socio–économique et la durée du mariage, 1981	154
Figure 5.1	Population de la République d'Irlande 1841 – 1991	165
Figure 5.2	Concentration régionale de la population irlandaise en 1979	166

Figure 5.3	Irlande : ruraux et urbains 1901 – 1986.....	167
Figure 5.4	Population de la République d'Irlande au 1er janvier 1991	171
Figure 5.5	Sex-ratio en République d'Irlande – 1986.....	174
Figure 5.6	Les déséquilibres régionaux de la structure par âges	175
Figure 5.7	Composition de la main d'oeuvre 1975 – 1989.....	180
Figure 5.8	Part des femmes dans la main d'oeuvre 1971 et 1981.....	181
Figure 5.9	Evolution des taux d'activité des femmes mariées par groupes d'âges 1971 – 1990.....	182
Figure 6.1	Evolution des indices de Coale en Irlande (1871 – 1991)	221
Figure 6.2	Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon I_g et I_m à différentes dates 1871 – 1981	228
Figure 6.3	Evolution de la distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon I_g et I_m 1971 – 1986	230
Figure 6.4	Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon I_h et $1-I_m$ 1971 – 1986	231
Figure 6.5	Evolution des taux de fécondité en Irlande et en Angleterre-Galles 1981 – 1988.....	233
Figure 6.6	Distribution régionale de l'Indice Synthétique de Fécondité 1971, 1971 et 1986	238
Figure 6.7	Distribution régionale de l'Indicateur Conjoncturel de Fécondité 1971, 1981 et 1986	241
Figure 6.8	Distribution régionale des indices de Coale en 1971, 1981 et 1986 (If fécondité générale, I_g fécondité maritale, I_m proportions mariées).....	247
Figure 6.9	Distribution régionale de I_h (fécondité extra-maritale) en 1971, 1981 et 1986	250
Figure 6.10	Distribution régionale et évolution de la proportion de naissances extra-maritales 1961 – 1989.....	251

Figure 6.11	Distribution régionale des taux de fécondité maritale selon l'âge – 1986	258
Figure 7.1	Composition de la région Est et du comté de Dublin.....	269
Figure 7.2	Agglomération de Dublin.....	251
Figure 7.3	Population des <i>wards</i> et <i>DEDS</i> : seuil de 2.000 habitants, 1986 ...	280
Figure 7.4	Comté et bourg-comté de Dublin : indicateurs de natalité et de fécondité générale – 1986	284
Figure 7.5	Comté et bourg-comté de Dublin : Fécondité hors-mariage – 1986.....	284
Figure 7.6	Comté et bourg-comté de Dublin : sex-ratio	286
Figure 7.7	Comté de Dublin : personnes âgées – 1986.....	286
Figure 7.8	Comté de Dublin : taille des ménages privés – 1986.....	286
Figure 7.9	Comté de Dublin : indicateurs socio-économiques – 1986.....	288
Figure 7.10	Comté et bourg-comté de Dublin : activité féminine – 1986.....	288
Figure 7.11	Comté et bourg-comté de Dublin : indicateurs de chômage – 1986.....	290
Figure 8.1	Distribution des naissances maritales selon l'âge de la mère à la naissance.....	309
Figure 8.2	Distribution des naissances extra-maritales selon l'âge de la mère à la naissance.....	310
Figure 8.3	Distribution des naissances maritales suivant le rang de naissance	312
Figure 8.4	Distribution des naissances extra-maritales selon le rang de naissances	312
Figure 8.5	Distribution des naissances maritales selon le nombre d'années de mariages des parents.....	313
Figure 8.6	Distribution des naissances extra-maritales selon le statut marital de la mère	314

Figure 8.7 Age moyen de la mère à la naissance du premier enfant selon la profession du père 315

Table des tableaux

Tableau 2.1 Les déterminants intermédiaires de la fécondité	48
Tableau 3.1 Indicateurs à propos de la taille des populations des comtés et bourg-comtés, 1971 - 1991	84
Tableau 4. 1 Indicateurs démographiques comparatifs, Irlande et Communauté Européenne, 1989.....	116
Tableau 4.2 Irlande : distribution des naissances selon l'âge de la mère à la naissance - 1989	139
Tableau 4.3 Proportions de naissances extra-maritale selon le groupe d'âges 1981 - 1989 (%).....	140
Tableau 4.4 Descendance finale des générations 1903 à 1956, Irlande et autres pays d'Europe	143
Tableau 4.5 Taille moyenne de la famille selon l'âge de la femme au mariage et la durée du mariage en 1981.....	147
Tableau 4.6 Evolution de la taille standardisée de la famille 1961 - 81 selon la durée du mariage (nombre d'enfants pour 100 familles en 1961 et 1971 ; pour 100 femmes mariées en 1981)	148
Tableau 4.7 Taille de la famille selon le lieu de résidence et la durée du mariage en 1971 et 1981	150
Tableau 4.8 Taille moyenne de la famille selon le niveau d'études de la mère et la durée du mariage	151
Tableau 4.9 Taille moyenne de la famille selon l'activité de la mère et la durée de mariage en 1981.....	152
Tableau 4.10 Taille moyenne de la famille en 1961, 1971 et 1981 selon le groupe socio-professionnel du mari	153
Tableau 5.1 Indicateurs socio-économiques en Irlande et dans quelques pays de la Communauté Européenne - 1989	164

Tableau 5.2 Bilan migratoire par sexe (moyenne annuelle).....	173
Tableau 5.3 Proportion d'hommes célibataires âgés de 45 à 54 ans, par groupe socio-économique, 1951-1981 (%)	195
Tableau 5.4 Opinions sur la possibilité d'obtenir un divorce en Irlande, en RFA, aux Etats-Unis et en Hongrie, 1988.....	200
Tableau 5.5 Nombre idéal d'enfants en Irlande, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en RFA et en Hongrie, 1988	206
Tableau 6.1 Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon le niveau de fécondité générale If 1871 - 1986.....	224
Tableau 6.2 Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon le niveau de fécondité extra-maritale Ih 1871 - 1986	224
Tableau 6.3 Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon le niveau de fécondité maritale Ig 1871 - 1986	226
Tableau 6.4 Distribution des comtés (et bourgs-comtés) selon le niveau de nuptialité Im 1871 - 1986.....	226
Tableau 6.5 Taux de fécondité générale par âges en Irlande et en Angleterre-Galles, 1971 - 1988.....	234
Tableau 6.6 Taux de fécondité maritale par âges en Irlande et en Angleterre-Galles, 1971 - 1988.....	234
Tableau 6.7 Taux de fécondité extra-maritale par âges en Irlande et en Angleterre-Galles, 1971 - 1988	234
Tableau 6.8 Nombre de zones dont l'ISF présente un écart d'au moins 10% à la moyenne nationale.....	239
Tableau 6.9 ICF en 1971, 1981 et 1986: bilan des zones en sur-fécondité et en sous-fécondité.....	244
Tableau 6.10 Evolution de If à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques	245
Tableau 6.11 Evolution de Ig à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques	245

Tableau 6.12 Evolution de Im à l'échelle inter-régionale 1971-1986 : paramètres statistiques.....	246
Tableau 6.13 Im en 1971, 1981 et 1986: sur-nuptialité et sous-nuptialité.....	246
Tableau 6.14 Evolution de Ih à l'échelle inter-régionale 1971-1986: paramètres statistiques	248
Tableau 6.15 Evolution de la proportion de naissances hors-mariage à l'échelle inter-régionale 1961-1989 : paramètres statistiques.....	248
Tableau 6.16 Fécondité maritale pour certaines zones en 1986 : Ig et taux par âges (Irlande=100).....	253
Tableau 6.17 Typologie des comtés et bourg-comtés selon la fécondité par âges 1986.....	255
Tableau 6.18 Les taux de fécondité maritale par âges à l'échelle des comtés et bourgs-comtés : paramètres statistiques pour 1971, 1981 et 1986	257
Tableau 6.19 La fécondité maritale par âges : zones présentant une sur-fécondité (écarts de 10% à la moyenne nationale) 1971-1986.....	259
Tableau 6.20 La fécondité maritale par âges : zones présentant une sous-fécondité (écarts de 10% à la moyenne nationale) 1971-1986.....	260
Tableau 7.1 Le comté de Dublin et la région Est dans la République, population totale et naissances, 1986	274
Tableau 7.2 Natalité, fécondité dans le comté de Dublin et dans la région Est, 1986.....	275
Tableau 7.3 If, Ig, Ih et Im dans la région Est, 1986 (valeurs et rangs)	276
Tableau 7.4 Caractéristiques des wards et DEDs du bourg-comté et du comté de Dublin, 1986	278
Tableau 7.5 Matrice de corrélations totales : bourg-comté de Dublin (162 wards).....	294
Tableau 7.6 Matrice de corrélations totales : bourg-comté de Dublin (135 wards ; population > 2000 personnes).....	294

Tableau 7.7 Matrice de corrélations totales: comté de Dublin (160 DEDs)....	295
Tableau 7.8 Matrice de corrélations totales: comté de Dublin (114 DEDs ; population > 2000 personnes)	295
Tableau 8.1 Naissances survenues dans la Région Est 1981 et 1989 (estimation de la couverture de l'enquête-maternité en %)	303
Tableau 8.2 Informations collectées sur la population enquêtée.....	304
Tableau 8.3 Enquête-maternités : taille des échantillons.....	305
Tableau 8.4 Niveaux de codage pour le lieu de résidence.....	306
Tableau 8.5 Distribution des naissances maritales selon le lieu de résidence des parents (%)	307
Tableau 8.6 Distribution des naissances extra-maritales selon le lieu de résidence de la mère (%)	308
Tableau 8.7 Age moyen de la mère à la naissance maritale selon le rang de naissance.....	310
Tableau 8.8 Distribution des naissances maritales selon l'occupation professionnelle du père (%).....	314

Table des matières

CHAPITRE 1 INTRODUCTION GENERALE.....	1
1 – 1 Pour une approche géographique de la fécondité	3
1 – 2 Intérêt d'une étude de la fécondité irlandaise.....	10
1 – 3 Présentation de la recherche	13
<u>PARTIE 1 ELABORATION D'UN CADRE DE REFERENCE</u>	
INTRODUCTION	16
CHAPITRE 2 REPERES THEORIQUES ET CONCEPTUELS.....	18
2 – 1 La perspective historique : ajustement à la modernisation ou diffusion de nouveaux comportements?.....	21
2 – 1 – 1 Le modèle de la transition démographique	21
2 – 1 – 2 Convergence/ divergence spatialesociale.....	27
2 – 1 – 3 La théorie classique et ses dérivés	32
2 – 1 – 4 La diffusion des connaissances, comportements, techniques	36
2 – 1 – 5 La fécondité post-transitionnelle.....	43
2 – 2 Approches comportementales de la fécondité des individus	47
2 – 2 – 1 Les théories (micro) économiques de la fécondité : rationalité, ressources, goût et coûts	49
2 – 2 – 2 Les approches sociologiques et psycho-sociologiques : normes, valeurs, motivation et prise de décision	52
2 – 3 Le point de vue de l'économie politique	57
2 – 4 L'approche spatiale dans un cadre théorique souple.....	62
2 – 4 – 1 Des axes de recherche	63
2 – 4 – 2 Une nécessité, les niveaux d'analyse.....	68
CHAPITRE 3 PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA THESE	75
3 – 1 Problématique.....	76
3 – 2 Les choix nécessaires à la recherche : problèmes de sources et questions de méthodes	80
3 – 2 – 1 Des sources limitées.....	80
3 – 2 – 2 Complémentarité des approches et des échelles	87
3 – 2 – 3 Diversité des techniques utilisées	93
3 – 3 Les déterminants de la fécondité.....	96
3 – 3 – 1 Les déterminants intermédiaires	96
3 – 3 – 2 A propos des variables de contexte.....	102

PARTIE 2 SPECIFICITE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO- CULTURELLE DE L'IRLANDE

INTRODUCTION	111
CHAPITRE 4 LA FECONDITE IRLANDAISE EN EUROPE	113
4 – 1 Maintien d'une singularité démographique irlandaise.....	115
4 – 1 – 1 Une normalisation tardive et limitée.....	115
4 – 1 – 2 Une position surprenante par la fécondité extra- maritale	124
4 – 1 – 3 L'Irlande, une exception dans la transition démographique européenne	127
4 – 2 Modalités et composantes de l'évolution.....	131
4 – 2 – 1 La fécondité selon le rang de naissance et l'âge de la mère	132
4 – 2 – 2 L'évolution de la nuptialité et le développement de la cohabitation.....	137
4 – 2 – 3 Fécondité maritale et fécondité extra-maritale en Irlande, quelques remarques comparatives	138
4 – 3 La perspective longitudinale : descendance des générations et taille moyenne de la famille	142
4 – 3 – 1 Une fécondité des générations plutôt constante.....	142
4 – 3 – 2 La taille moyenne de la famille.....	145
4 – 3 – 3 L'influence des variables démographiques : âge de l'épouse au mariage et durée du mariage.....	146
4 – 3 – 4 L'influence de quelques indicateurs de contexte.....	148
4 – 4 Nouveaux comportements et facteurs d'évolution.....	155
4 – 4 – 1 L'évolution des comportements démographiques.....	155
4 – 4 – 2 Facteurs de déclin de la fécondité	158
 CHAPITRE 5 CHANGEMENT SOCIAL ET FECONDITE DANS UNE SOCIETE EN TRANSITION	 162
5 – 1 Evolutions démographiques	164
5 – 1 – 1 L'Irlande, jeune et pauvre, à la périphérie de l'Europe.....	164
5 – 1 – 2 Evolution et répartition de la population, urbanisation.....	165
5 – 1 – 3 Migration et structure démographique.....	170
5 – 2 Modernisation et changement social	176
5 – 2 – 1 La modernisation économique et l'ouverture aux influences extérieures.....	177
5 – 2 – 2 Un lent processus de sécularisation	185
5 – 2 – 3 L'évolution des attitudes et mentalités	189

5 - 2 - 4	La centralisation et les inégalités de classe	193
5 - 3	Les Irlandaises dans une société en transition	196
5 - 3 - 1	De la société traditionnelle à la revendication féministe	196
5 - 3 - 2	Femmes et familles	200
5 - 3 - 3	Planification de la famille et contraception	206

PARTIE 3 FACTEURS DE DIFFERENCIATION SPATIALE DE LA FECONDITE EN IRLANDE

	INTRODUCTION	216
CHAPITRE 6	LA FECONDITE A L'ECHELLE INTER-REGIONALE.....	218
6 - 1	La problématique de convergence	219
6 - 1 - 1	L'évolution des indices de Coale depuis le XIXème siècle	219
6 - 1 - 2	Les composantes de l'évolution	227
6 - 1 - 3	La convergence au sein des îles britanniques	232
6 - 2	Distribution et évolution régionales.....	235
6 - 2 - 1	Méthodologie, cartographie de l'ISF.....	236
6 - 2 - 2	Variations régionales, les indices comparatifs de fécondité	240
6 - 3	Fécondité maritale et fécondité extra-maritale	244
6 - 3 - 1	Distribution et évolution régionales, If, Ig et Im	245
6 - 3 - 2	La fécondité extra-maritale : Ih et la proportion des naissances hors-mariage	248
6 - 4	Les comportements régionaux de fécondité par âges.....	252
6 - 4 - 1	Les variations régionales de la fécondité maritale.....	252
6 - 4 - 2	L'évolution des comportements régionaux de fécondité par âges	257
CHAPITRE 7	DIFFERENCIATION DE LA FECONDITE DANS L'AGGLOMERATION DUBLINOISE AU MILIEU DES ANNEES 1980	264
7 - 1	Fécondité et structuration de l'espace urbain.....	266
7 - 2	La région Est et l'agglomération de Dublin	268
7 - 2 - 1	Délimitation des unités géographiques	268
7 - 2 - 2	L'agglomération dublinoise.....	272
7 - 3	Des caractéristiques socio-démographiques très différenciées à l'échelle intra-urbaine	277
7 - 3 - 1	Sources et méthodologie	277
7 - 3 - 2	Indicateurs de fécondité	283
7 - 3 - 3	La ségrégation selon le cycle de vie.....	285
7 - 3 - 4	Des différentiels sociaux très marqués.....	287

7 - 4 Les analyses de corrélation	291
7 - 4 - 1 Hypothèses de travail.....	292
7 - 4 - 2 Résultats.....	293
7 - 4 - 3 Analyse des résultats.....	296
CHAPITRE 8 NAISSANCES MARITALES ET EXTRA-MARITALES DANS LES MATERNITES DE DUBLIN DURANT LES ANNEES 1980	300
8 - 1 Sources et méthodologie de l'enquête	302
8 - 1 - 1 La collecte des données.....	302
8 - 1 - 2 La population enquêtée	303
8 - 1 - 3 Le traitement des données : échantillonnage et codage	304
8 - 2 Caractéristiques des populations étudiées	306
8 - 2 - 1 Le lieu de résidence	306
8 - 2 - 2 Caractéristiques démographiques	308
8 - 2 - 3 Caractéristiques socio-économiques	314

CHAPITRE 9 CONCLUSION GENERALE	318
9 - 1 Le maintien d'une singularité irlandaise	319
9 - 2 Des thèmes clés	321
9 - 2 - 1 Les migrations : déséquilibre des structures démographiques et autres conséquences de la selectivité	321
9 - 2 - 2 La situation des femmes et "la culture de la maternité"	322
9 - 2 - 3 La maternité extra-maritale, étape dans le cycle de vie et effet de la détérioration des conditions socio-économiques plutôt que comportement novateur	323
9 - 2 - 4 La diffusion du changement : quelle régionalisation ?	324
9 - 3 L'avenir	326
9 - 3 - 1 Peut-on réduire le niveau de la fécondité extra-maritale ?	326
9 - 3 - 2 Eléments pour des recherches à venir	327
Annexes	328
Sources et références bibliographiques	354
Table des figures.....	371
Table des tableaux	376
Table des matières	380

